

OEUVRES COMPLÈTES

DE

SAINTE TÉRÈSE
DE JÉSUS

TOME TROISIÈME

Nihil obstat :

O. ROLAND-GOSSELIN,

C. h.

Censor designatus.

Imprimatur :

Parisiis, die 26 februarii 1909.

† LEO ADOLPHUS,

Arch. Parisiensis.

Tous droits réservés.



SAINTE TÉRÈSE
d'après Ribera
Tableau du Musée de Valence

Héliog Dujardin.

OEUVRES COMPLÈTES
DE
SAINTE TÉRÈSE
DE JÉSUS

TRADUCTION NOUVELLE

PAR

LES CARMÉLITES DU PREMIER MONASTÈRE DE PARIS

AVEC LA COLLABORATION DE

M^{gr} MANUEL-MARIE POLIT

ÉVÊQUE DE CUENCA (ÉQUATEUR)

ANCIEN SUPÉRIEUR DES CARMÉLITES DE QUITO

T. III ET IV : LES FONDATIONS, SUIVIES DES ACTES
ET MÉMOIRES.

TOME TROISIÈME

PARIS

Gabriel BEAUCHESNE & C^{ie}, Éditeurs

ANCIENNE LIBRAIRIE DELHOMME ET BRIGUET

117, rue de Rennes, 117

1909

DÉPOT A LYON : 3, avenue de l'Archevêché.

LETTERA

Di S. E. il Cardinale Merry del Val, Segretario di stato di S. S. Pio X, a Mons. Leone Amette, Arcivescovo tit. de Sida, coadjutore di S. E. il Cardinale Richard, Arcivescovo di Parigi.

Illmo e Revmo Signore,

Vicemente graditi giunsero al Santo Padre i due volumi contenenti le opere di S. Teresa novellamente tradotte in lingua francese, e testè date in luce a Parigi mercè le diligenti cure delle Religiose Carmelitane di cotesto loro primo Monastero, cooperate dai saggi consigli di Mons. Polito, Vescovo di Cuenca. Nel secolo che volge è molto negli animi affievolita la fede ed è inaridito lo spirito consolante della preghiera, apportatrice feconda di lumi e di grazie celesti. L'Augusto Pontefice si è perciò di cuore rallegrato nel vedere rievocate le gloriose memorie di colei che forma oggi una delle gemme più splendide del Carmelo e che da Dio venne arricchita dei doni di una altissima contemplazione. Brama egli pertanto che alle prelodate Suore la S. V. Illma e Revma esprima i sensi della Sua singolare compiacenza e imparta ad esse e alla loro degna Superiora l'Apostolica Benedizione, pegno del Suo paterno affetto.

Mi valgo intanto dell' incontro per confermarvi con sensi di distinta stima

Di V. S. Illma et Revma

Servitore,

R. CARD. MERRY DEL VAL.

Roma, 10 Dicembre 1907.

TRADUCTION

LETTRE

DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL MERRY DEL VAL, SECRÉTAIRE
D'ÉTAT DE SA SAINTETÉ PIE X, A MONSIEUR AMETTE,
ARCHEVÊQUE TITULAIRE DE SIDA, COADJUTEUR DE SON
ÉMINENCE LE CARDINAL RICHARD, ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Le Saint Père a vivement agréé les deux volumes contenant les Œuvres de sainte Térése, nouvellement traduites en langue française, et récemment parues à Paris, par les soins diligents des Religieuses Carmélites du premier monastère de Paris, avec le concours des sages directions de Monseigneur Pôlit, Évêque de Cuenca. Dans le siècle présent, la foi s'est affaiblie beaucoup dans les âmes, et il s'est éteint l'esprit consolant de la prière, pourvoyeuse féconde de lumières et de grâces célestes. Aussi l'auguste Pontife s'est réjoui du fond du cœur de voir rappeler la glorieuse mémoire de celle qui représente aujourd'hui une des pierres précieuses les plus brillantes du Carmel, et que Dieu a enrichie du don d'une sublime contemplation. Il désire que Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime exprime à ces Religieuses les sentiments de sa particulière bienveillance et leur accorde, ainsi qu'à leur digne supérieure, la bénédiction Apostolique, gage de sa paternelle affection.

Je me félicite de cette occasion de me redire, avec mes sentiments de particulière estime,

De Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime

Le serviteur

R. CARD. MERRY DEL VAL.

Rome, 10 décembre 1907.

LETTRE

DE SA GRANDEUR MONSEIGNEUR AMETTE, ARCHEVÊQUE DE
PARIS, AUX CARMÉLITES DU PREMIER MONASTÈRE DE
PARIS.

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 26 février 1909.

Mes Révérendes Mères,

Bien que réfugiées sur la terre hospitalière de Belgique, vous êtes toujours et vous voulez rester les Carmélites du premier monastère de Paris.

C'est à ce titre qu'au moment où vous avez entrepris de publier une traduction nouvelle des Œuvres de votre illustre Mère sainte Térèse, vous avez obtenu du très vénéré Cardinal Richard une lettre où il louait et bénissait votre dessein. Héritier de sa charge pastorale et de sa sollicitude paternelle envers votre famille religieuse exilée, j'aime à vous féliciter à mon tour de l'œuvre que vous poursuivez si heureusement.

Accomplie par vous avec autant de compétence et de soin que de piété filiale, votre traduction a été revue par le docte Évêque de Cuenca, qui se porte garant de sa fidélité : elle doit donc inspirer toute confiance au public chrétien. Je ne doute pas qu'elle ne contribue grandement à faire mieux connaître et aimer davantage votre sainte Mère, avec ses admirables vertus et sa doctrine toute céleste.

Je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ de vous bénir, mes Révérendes Mères et chères Filles, et je vous renouvelle l'assurance de mon religieux et paternel dévouement.

† LÉON-ADOLPHE
Archevêque de Paris.

CARTA

Del Señor don Marcelino Menéndez y Pelayo, de la real Academia Española, á una religiosa carmelita del primer monasterio de Paris.

Madrid, 1º de Marzo de 1908.

Mi larga ausencia de Madrid, ocasionada por motivos de salud, ha retardado el que llegasen á mis manos los dos primeros volúmenes de las Obras completas de santa Teresa traducidas al francés con tanto amor y esmero por las religiosas carmelitas del primer monasterio de Paris. Ya me encuentro en posesión de tan preciosos libros, y no sé cómo expresar á V. R. la gratitud que siento por tan estimable y delicado obsequio. Esta edición que deseo y espero ver terminada con el mismo acierto y piadosa solicitud con que ha comenzado, será un monumento levantado por sus hijas á la santa Doctora de Avila; Ojalá que en España encuentre imitadores tan loable empresa, y tengamos pronto, de mano de nuestras carmelitas, una nueva edición de santa Teresa, que perfeccione y complete la de La Fuente, y satisfaga á los criticos y eruditos no menos que á los devotos!

La traduccion francesa, si algo vale mi juicio tratándose de una lengua extraña, me parece un trasunto fidelisimo del estilo de la santa, conservando en todo lo posible su graciosa ingenuidad. Y digo « en todo lo posible », porque claro está que la libertad de su sintáxis no puede pasar á otra lengua con el encanto nativo y sabroso que en castellano tiene. Pero bien puede decirse que en esta nueva version el texto está no sólo seguido paso á paso, sino fielmente calcado, y que no sólo revive en ella el grande espíritu de la Santa Madre, sino tambien su peculiar manera de expresión, única en nuestra literatura, y creo que en todas.

Las introducciones y notas me han parecido muy oportunas y discretas. Contienen todo lo util sin mezcla de lo superfluo, y facilitan en gran manera la inteligencia del original.

A V. R. y á Mons. Pólit, persona competentisima en materias téré-

sianas, doy el parabien por tan excelente edición, y esperando nuevos volúmenes, quedo

Vuestro agradecido servidor

M. MENÉNDEZ Y PELAYO.

TRADUCTION

LETTRE

DE M. MENENDEZ Y PELAYO, DE LA ROYALE ACADEMIE ESPAGNOLE, A UNE CARMÉLITE DU PREMIER MONASTÈRE DE PARIS.

Madrid, le 1^{er} mars 1908.

Une longue absence de Madrid, occasionnée par des motifs de santé, m'a empêché quelque temps d'avoir entre les mains les deux premiers volumes des Œuvres complètes de sainte Térése, traduites en français avec tant d'amour et de soin par les religieuses carmélites du monastère de Paris. Je suis maintenant en possession de livres si précieux, et je ne sais comment exprimer à Votre Révérence la reconnaissance que j'éprouve pour un présent si estimable et si délicat. Cette édition, que je désire et espère voir terminée avec le même succès et la même pieuse sollicitude qui marque ses débuts, sera un monument élevé à la sainte *Doctora* d'Avila par ses filles. Plaise à Dieu qu'une si louable entreprise rencontre des imitateurs en Espagne, et que nous ayons bientôt, de la main de nos carmélites, une nouvelle édition de sainte Térése, qui perfectionne et complète celle de La Fuente, et satisfasse les critiques et les érudits, non moins que les personnes de piété!

La traduction française — si tant est que mon jugement ait quelque valeur lorsqu'il s'agit d'une langue étrangère — me paraît une version parfaitement fidèle du style de la sainte, gardant autant qu'il

est possible sa délicieuse ingénuité. Je dis « autant qu'il est possible », parce qu'évidemment la liberté de sa syntaxe ne peut passer dans une autre langue avec la grâce native et charmante qu'elle a en castillan. Néanmoins on peut bien dire que dans cette nouvelle traduction le texte est non seulement suivi pas à pas, mais fidèlement calqué, et qu'on y voit revivre, avec le grand esprit de la sainte Mère, sa manière spéciale de s'exprimer, unique en notre littérature, et, je crois pouvoir le dire, en toutes les littératures.

Les Introductions et les notes m'ont paru très opportunes et très discrètes. Elles renferment tout ce qui est utile, sans mélange de superflu, et elles facilitent en haut degré l'intelligence de l'original.

Je félicite Votre Révérence et Monseigneur Pólit, si compétent en matières térésiennes, d'une si excellente édition. En attendant les volumes suivants, je reste

Votre reconnaissant serviteur

M. MENÉNDEZ Y PELAYO.

INTRODUCTION AUX FONDATIONS

LES FONDATIONS

INTRODUCTION AUX FONDATIONS

Sainte Tèrese dans ses fondations.

Le *Livre de la Vie* nous a fait connaître l'histoire admirable de l'âme de sainte Tèrese, ce qu'elle appelle, dans son expressif langage, « la vie de Dieu en elle ». Il nous a révélé les luttes intimes que lui coûta son entrée dans le cloître, les combats plus longs et plus ardens qu'il lui fallut soutenir pour remonter le courant de frivolité mondaine qui commençait à l'entraîner loin de son Dieu. Nous l'avons vue, tantôt inondée des suavités célestes, tantôt remplie d'angoisses à la pensée que ces effets surnaturels n'étaient peut-être que de trompeuses illusions. Elle ne nous a caché ni ses faiblesses, qu'elle qualifie sans pitié de coupables égarements, ni les vives illuminations, les radieuses extases, qui tour à tour viennent éclairer ou transporter son âme. Elle nous a dit les travaux, les persécutions que lui suscita l'établissement de son premier monastère. Ces confidences nous ont découvert bien des traits de sa physionomie, à la fois si naïve et si haute. Elles nous ont permis d'apprécier les dons naturels dont Dieu s'était montré prodigue à son égard, les trésors célestes dont il avait enrichi son âme. Et toutefois, le portrait, si ressemblant, si captivant soit-il, reste encore inachevé. Jusqu'ici nous n'avons entrevu Tèrese que dans le secret de la maison paternelle, ou dans la pénombre successive des cloîtres de Notre-Dame de Grâce, de l'Incarnation, de Saint-Joseph. Il va nous être donné de la

voir vivre sous nos yeux, au plein soleil de l'Espagne, sur les routes de la Castille, de la Manche et de l'Andalousie, dans les rues des grandes cités, comme sous les toits des plus humbles hameaux, et jusque dans ces hôtelleries, auxquelles on en veut presque de leur étrange dénûment lorsqu'on le voit coûter si cher à la sainte.

« Quand la splendeur intérieure a envahi avec surabondance tous les replis de l'âme, a écrit saint Bernard, elle se produit nécessairement au dehors, semblable à une lampe cachée sous le boisseau, ou plutôt, à une lumière qui brille dans les ténèbres et ne peut être voilée. Toute resplendissante et comme impuissante à retenir ses rayons, elle est reçue par le corps. Celui-ci, image de l'esprit, la répand par ses membres et ses sens, en sorte que tout en lui s'en trouve illuminé : actions, paroles, démarche, et jusqu'au rire lui-même, si tant est qu'il se produise (1). »

Telle nous apparaît sainte Térèse, quand elle sort de l'obscurité du cloître pour travailler à la gloire de Dieu et se mêler aux luttes de la vie. Pour bien connaître notre grande sainte, il est indispensable de la considérer dans ses fondations. Elle s'y montre d'autant plus attrayante, que nous la voyons aux prises avec les difficultés, avec les devoirs, avec les embarras de notre existence quotidienne. Sans doute, le *Chemin de la Perfection*, le *Château intérieur*, l'*Épistolaire*, ajouteront à sa physionomie plusieurs traits d'une majesté et d'une grâce nouvelles : cependant, il est vrai de dire que déjà le *Livre des Fondations* nous présente d'elle un portrait en quelque sorte achevé. Si pures, si nettement dessinées sont les lignes, si vigoureux les reliefs, si suave et si rayonnante la lumière, si humaines et si célestes à la fois les poses et l'expression, qu'on est tenté de se demander, comme en présence d'une des plus vivantes conceptions de Velasquez ou de Murillo, si c'est la sainte du ciel ou celle de la terre qui s'anime sous nos yeux. On se surprend à penser qu'on a rencontré la *sainte mère*, qu'on a vu son sourire, qu'on l'a

(1) *Serm. LXXXV, in Cant. circa finem.*

entendue parler des choses d'en haut. Et malgré soi, l'on songe à engager ses pas dans le lumineux sillon qu'elle a laissé derrière elle, en remontant vers Dieu.

Quand le Seigneur réserve à l'un de ses serviteurs, à l'une de ses servantes, une mission difficile et relevée, le plus souvent il ne la lui dévoile pas, de prime abord, dans toute son étendue. Mais quand la première partie du plan divin se trouve réalisée, quand l'âme choisie s'est fortifiée par l'épreuve, quand elle a puisé dans l'accomplissement des premières promesses de son Maître une confiance inamissible en sa puissance et en sa fidélité, quand elle en est arrivée à tenir pour fait tout ce qu'il ordonne, alors Dieu lui révèle les proportions véritables de l'œuvre qu'il a résolu d'accomplir par elle. Désormais, elle envisage d'un œil ferme ce qui, auparavant, l'eût fait trembler. Sûre de son Dieu et n'attendant rien d'elle-même, altérée de travaux et de souffrances pour la gloire de Celui qui l'a comblée de bienfaits, elle entre, sereine, dans le champ d'action qui lui est ouvert.

Ainsi en est-il de Térése. A l'heure où elle élève son petit couvent de Saint-Joseph, elle ne songe qu'à s'ensevelir dans la solitude, avec quelques âmes avides comme elle d'immolation et d'amour. Dans sa pensée, ce n'est qu'une poignée de soldats d'élite se retirant dans une citadelle, pour opérer, en cas de besoin, de vigoureuses sorties contre l'ennemi (1). On va lui apprendre que c'est une armée entière qu'elle est destinée à lever et à instruire pour les combats du Seigneur (2). Ce n'est pas un monastère seulement qu'elle édifiera pour les délices de l'Époux divin, c'est un ordre qu'elle doit ramener à sa beauté première, en lui imprimant le cachet d'une noblesse plus sublime encore.

En 1567, Térése a cinquante-deux ans. Un secret instinct lui révèle qu'en répandant dans le cœur de ses compagnes tant de richesses spirituelles, Dieu a quelque haut dessein. Elle-même se sent en possession d'un trésor et brûle de le distribuer pour la

(1) *Chemin de la Perfection*, chap. III.

(2) *Instruxit exercitus fortium qui pro domo Dei Sabaoth et pro lege ejus et pro mandatis ejus armis spiritualibus decertarent.* (Bulle de Canonisation.)

gloire de son Maître. Une parole mystérieuse lui annonce de grandes choses (1). Bientôt, s'appuyant sur son Dieu, elle commence, avec une confiante intrépidité, l'œuvre des fondations. Nous allons la voir parcourir en tous sens la Vieille et la Nouvelle-Castille, pénétrer en Andalousie et descendre jusqu'à Séville, s'avancer à l'est, à travers la Manche, vers les limites du royaume de Valence, pour atteindre Villanueva de la Jara, remonter au nord vers les frontières de l'Aragon, jusqu'à Soria, et après être redescendue sur Avila, établir son dernier monastère à Burgos, sur les hauts plateaux de la Vieille-Castille. L'Espagne aura sous les yeux le spectacle étonnant d'une femme, dénuée de ressources, édifiant en quelques années dix-sept monastères, voués à la vie la plus parfaite; elle contempera émerveillée l'une des saintetés les plus hautes qui aient paru dans l'Église de Dieu, en même temps que l'une des plus simples, des plus naturelles, des plus gracieuses, qui aient jamais charmé les regards et subjugué les cœurs.

— Suivons-la des yeux, cette maîtresse de la science mystique, habituée aux régions de la contemplation et de l'extase : elle traite d'affaires, elle sollicite, elle négocie, elle aménage, et avec quel savoir-faire, quel bon sens pratique, quelle persévérance, quel succès! Partout elle se fait des amis, et combien dévoués! D'ailleurs, le dévouement est réciproque. Pour Térése, les devoirs de l'amitié ont quelque chose de sacré; quand il s'agit de les remplir, elle a toujours du temps, des forces, mille délicatesses. Sans doute, ce sera la correspondance qui nous révélera pleinement en elle l'amie incomparable, mais déjà le *Livre des Fondations* nous permet de l'entrevoir. C'est dans tous les rangs de la société que Térése discerne et attire les cœurs dignes d'elle : depuis les grandes dames qui se font les bienfaitrices de ses couvents, comme Louise de la Cerda, Marie de Mendoza, la duchesse d'Albe, depuis ceux qu'elle révère comme ses conseillers et ses guides, don Alvaro de Mendoza et Alphonse Velasquez, les pères Bal-

(1) *Fondations*, chap. 1^{er}.

thasar Alvarez, Dominique Bañez, Garcia de Toledo, les chanoines Orozco y Covarrubias, Reinoso, Salinas, Manso, et tant d'autres, jusqu'à ces marchands de Medina, dont le cœur bat si bien à l'unisson du sien qu'ils versent des larmes d'attendrissement sur le pauvre couvent de Duruelo (1), jusqu'à la charitable *ventera* de la route de Beas, qui s'est privée de son repas pour le lui offrir et, par là, s'est acquis pour toujours des droits à son affection et à sa reconnaissance (2). Aussi bien, la reconnaissance est-elle l'un des traits les plus touchants du grand caractère de Tère-se. Nous la verrons briller à chaque page du *Livre des Fondations* et suggérer à sa plume les paroles les plus délicates, les plus charmantes.

Et tandis qu'elle se donne ainsi, Tère-se reste partout la grande contemplative, vivant de Dieu alors qu'elle converse avec les hommes, et ne répandant autour d'elle de si riches effusions d'indulgence, d'affection et de bonté, que parce que son cœur ne fait qu'un avec le cœur de son Maître. Si on ne l'aperçoit plus que rarement ravie en lui par de soudaines attractions, c'est qu'elle a demandé et obtenu cette grâce. Du reste, il s'en faut de peu qu'au milieu même de ses voyages, elle ne se dérobe par l'extase aux objets qui l'environnent. Entre Beas et San Esteban, un frais bocage, des fleurs, le chant des oiseaux, emportent tellement son âme que, tout entière aux louanges de son Créateur, elle s'oublie elle-même, et l'on a peine à l'entraîner (3).

Si elle descend des sphères élevées où elle converse avec le Seigneur et ses anges, c'est pressée par son ardente préoccupation de gagner des élus pour le ciel, de contribuer à l'avancement spirituel des âmes. A ce prix, les travaux, les souffrances des fondations ne sont plus rien à ses yeux. Elle y trouve, au contraire, de véritables délices. Et cependant, ces souffrances sont grandes. Lorsqu'elle voyage seule, ou avec une compagne, elle fait de

(1) *Fondations*, chap. xiv.

(2) Relation du temps, citée par Manrique dans sa *Vie de la mère Anne de Jésus*, liv. II, chap. xi.

(3) Marie de Saint-Joseph : *Libro de las Recreaciones*, Recreac. ix.

longs trajets à dos de mule ou d'âne, et l'on conserve à Saint-Joseph d'Avila la selle dont elle se servait alors. Mais le plus souvent elle se renferme, avec cinq ou six de ses sœurs, dans l'un de ces lourds véhicules à roues pleines, recouverts d'une toile que soutient une carcasse de jonc, tels à peu près qu'on en voit encore sur les routes poudreuses de la Castille, traînés par plusieurs paires de mules. Sous les ardeurs dévorantes du soleil d'Andalousie, ces chars se transforment en véritables fournaies (1). En hiver, ils sont insuffisants à préserver les saintes voyageuses des pluies et des frimas (2). Il faudra les diriger, ces chars, au milieu des roches prodigieuses de la Sierra Morena, ou bien, placés sur des bacs, les guider sur les ondes rapides du Guadalquivir et du Guadalimar, ou encore, au prix d'incroyables efforts, leur faire passer les précipices de la Sierra de Guadarrama (3). Souvent, la sainte et ses filles mettront pied à terre et fourniront de longs trajets à pied, sous les rayons brûlants du soleil, ou par la boue, la pluie, la neige, d'épais brouillards (4). Plus d'une fois, et notamment au milieu de l'immense nappe d'eau que forme aux abords de Burgos l'Arlanzon débordé, elles verront la mort de près (5). Et c'est avec une santé étrangement débile, au milieu d'infirmités cruelles et pressantes, que Térése soutient tant de fatigues. Le plus souvent, pour se mettre en chemin, elle a quitté l'humble couche où la retenait la maladie (6). En route, la fièvre la dévore, elle a des attaques aiguës de rhumatisme et de paralysie, des maux de gorge qui lui font jeter le sang par la bouche, sans parler de bien d'autres douleurs qui percent le cœur de sa fidèle compagne, Anne de Saint-Barthélemy.

Quelles auberges que ces *ventas*, où la pieuse troupe se voit contrainte de demander abri ! Selon la spirituelle remarque de

(1) *Fondations*, ch. xxiv.

(2) Relation inédite de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy.

(3) Dép. de la vénérable Anne de Jésus. — *Fondations*, chap. xxiv et xxx.

(4) *Fondations*, chap. xviii, xxix et xxx.

(5) *Ibid.*, chap. xxxi. — Relation inédite de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy.

(6) *Fondations*, chap. xviii.

Julien d'Avila, pareilles hôtelleries avaient du moins l'avantage d'arrêter peu les voyageurs : à peine en avait-on franchi le seuil, qu'on ne songeait qu'à en sortir. Celle qu'on trouve entre Avila et Salamanque est si remplie d'*arrieros* (muletiers), étendus à terre, qu'on a peine à poser le pied ailleurs que sur une *albarda* (bât des bêtes de somme) ou sur un homme endormi. Force est aux religieuses de demeurer debout (1). Une autre, un peu avant Cordoue, offre à notre sainte, qui l'atteint en proie à une fièvre ardente accompagnée de délire, une chambre où la malpropreté le dispute à la chaleur, avec un lit intolérable, dont elle-même nous a fait la description. Ce qu'elle a passé sous silence, c'est l'affreux vacarme des habitués du logis, les cris, les juréments, les danses avec accompagnement de *panderos* (tambours de basque munis de sonnettes). La pauvre malade préfère les ardeurs de la grande route et se remet en marche (2). Dans certaines parties de l'Andalousie, l'eau est si rare qu'on la paie plus cher que le vin (3). Heureux encore, quand on peut en obtenir ! Par une chaleur torride, la *Venta de Albino*, entre Cordoue et Séville, n'en a pas une goutte à présenter aux voyageurs. En revanche, on y trouve une compagnie que Marie de Saint-Joseph qualifie de *gente infernal*. Surexcités à l'excès par la soif, autant que par la bouillante ardeur andalouse, ces hôtes redoutables font frémir les carmélites par leurs imprécations et leurs blasphèmes ; bientôt ils dégainent les uns contre les autres, et l'on voit briller quarante épées, sans compter les coups d'arquebuse. Les compagnes de la sainte se croient à leur dernier jour (4). En hiver, même dénûment et nouvelles souffrances. Telle *venta* n'a point de lit à offrir, alors que le froid sévit avec rigueur (5). Telle autre, en même saison, n'a ni feu ni moyen d'en procurer. De nourriture, il n'en est point question. Pour tout abri, un pauvre

(1) Julien d'Avila, II^e parte, cap. VIII.

(2) *Fondations*, chap. XXIV. — *Libro de las Recreaciones*, Recreac. IX.

(3) Julien d'Avila.

(4) *Libro de las Recreaciones*, Recreac. IX.

(5) Relation inédite de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy.

logement dont le toit à jour laisse apercevoir le ciel étoilé, et pénétrer à l'aise l'eau du dehors. Et cependant, la sainte y arrive malade, transie, les vêtements raidis par la froidure (1).

Si la pénurie est grande, du moins la sainte mère est-elle toujours traitée avec déférence et respect? Loin de là. Souvent elle est outragée de paroles, parfois grossièrement frappée (2). Le joyeux mépris d'elle-même qu'elle fait alors paraître rempli d'admiration l'âme de ses compagnes. Est-elle, au contraire, l'objet de l'estime et de la vénération, un nuage de tristesse passe sur son visage. Du reste, l'outrage suit de près l'ovation. Sur la route de Villanueva de la Jara, les gens de la campagne sont sortis à sa rencontre, la suppliant de les bénir, eux et leurs troupeaux ; on a dû la faire garder à vue, pour la préserver de l'enthousiasme populaire. Au retour, elle est mise en suspicion dans une église où se célèbre une fête solennelle ; on lui reproche publiquement d'avoir eu la hardiesse de recevoir l'Eucharistie, on la menace de la faire suivre comme une femme dangereuse et capable de tous les méfaits (3).

Au milieu des périls, des privations, des fatigues, la sainte mère et ses filles demeurent inviolablement fidèles aux moindres prescriptions de la vie monastique. Lorsqu'après avoir entendu la messe et communié, on se met en chemin, les heures d'oraison et de silence sont observées exactement, grâce à une clochette emportée dans ce but (4). La prière se fait avec autant de ferveur que dans le repos du cloître. Pour la ranimer encore, la sainte emporte avec elle, tantôt une statuette de l'Enfant Jésus ou de saint Joseph, tantôt un petit tableau représentant le Christ à la colonne ou la Vierge des douleurs. L'office se récite dans les chars, avec autant d'attention que dans le chœur d'un monastère. Un soir, sur la rive du Guadalquivir, c'est dans l'anfractuosité d'un rocher, où les religieuses sont menacées d'avoir à passer la nuit,

(1) Relation inédite de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy.

(2) *Ibid.* — 2^{de} Dép. de la mère Isabelle de Saint-Dominique.

(3) Relation inédite de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy.

(4) *Ibid.*

que se disent les complies (1). La fondatrice n'oublie point, et rappelle à ses filles, qu'une carmélite déchaussée ne doit pas être vue des séculiers, et les longs voiles sont abaissés dès qu'un regard est à craindre. Arrivée aux *ventas*, la petite troupe s'abrite dans une pièce séparée, que la sainte, en cas de besoin, fait diviser par une étoffe de bure, et les religieuses s'y tiennent retirées, sans que personne puisse leur adresser la parole. C'est là que Térèse leur prépare, de sa propre main, le pauvre repas destiné à réparer leurs forces (2). Elle est la dernière à prendre son repos, et le lendemain, empressée de donner ordre à tout pour le départ, on la trouve la première levée (3). D'ordinaire, c'est au point du jour que les carmélites se remettent en chemin, avec leurs compagnons de route.

Les compagnons de route de sainte Térèse ! Il y a là des figures singulièrement intéressantes et qui demanderaient une étude à part. Ce sont d'abord des prêtres séculiers, comme Julien d'Avila, le premier chapelain de Saint-Joseph, qui entend bien se prévaloir de ses droits pour se dévouer plus que nul autre à la sainte et à ses filles, comme Gonzalve de Aranda, qui a fait ses preuves à la fondation de Saint-Joseph, comme le prébendé Pierre de Ribera, dont la sainte mère elle-même a loué l'inébranlable sérénité (4). Ce sont des carmes déchaussés, tels que saint Jean de la Croix et le père Antoine de Jésus, les premiers réformés, le père Grégoire de Nazianze, auquel sainte Térèse porte une particulière affection, le père Nicolas de Jésus-Marie qui deviendra un jour le célèbre Doria, enfin le père Jérôme Gratien, directeur et fils de prédilection de la sainte, avec le père Pierre de la Purification, son secrétaire et son confident (5). Ce sont des séculiers, comme Augustin de Vitoria, l'ami des carmélites de Valladolid, comme Antoine Gaytan, ce gentilhomme contemplatif, vrai type

(1) *Libro de las Recreaciones*, Recreac. ix.

(2) Dép. de la vénérable Anne de Jésus.

(3) Relation inédite de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy.

(4) *Fondations*, chap. III, xv, xxi et xxx.

(5) *Ibid.*, chap. xix, xxi, xxiv, xxviii, xxx et xxxi.

du disciple de sainte Tèreze au milieu du monde, qui n'a point la vocation du cloître et en pratique pourtant les plus difficiles vertus (1). La sainte a toujours avec elle, dans ses voyages, un ou plusieurs de ces dévoués gardiens, qui, montés sur leurs mules, escortent les véhicules des religieuses. Auprès d'eux, il y a les *mozos de camino*, jeunes gens de service, qui marchent à pied. Leur office est de tirer les chars des mauvais pas qui se présentent souvent, de les relever quand ils ont versé, ce qui, non plus, n'est pas rare. Les véhicules restent-ils embourbés, ou sont-ils menacés au passage d'un fleuve, toutes les bonnes volontés sont mises à contribution : séculiers, prêtres, religieux, carmélites, unissent leurs efforts. Il y a aussi les *carreteros* ou conducteurs, trop souvent maladroits et négligents, la sainte elle-même le confesse. Enfin, il y a des guides pour les passages difficiles ou peu connus, gens médiocrement sûrs, et qui ont l'indélicatesse de se retirer à l'approche d'un mauvais pas, « sous prétexte qu'ils ont affaire ailleurs ». C'est encore la sainte qui parle (2).

Pour tout ce monde, Tèreze a des bontés charmantes. Mais les *mozos* ont, ce semble, un droit spécial à ses maternelles attentions. En retour, elle leur demande de s'assujettir, tout comme les prêtres et les religieux, aux heures de silence de la communauté. Aussi, quelle fête et quelles démonstrations d'allégresse, quand la clochette annonce que le silence a pris fin et que les joyeuses plaisanteries vont reprendre leur cours ! Le repas supplémentaire que la sainte fait alors distribuer comme récompense, n'est pas pour ralentir la jubilation (3).

Il n'est personne dans la petite caravane de la mère Tèreze qui ne subisse l'ascendant de sa bonne grâce et de sa sainteté. « Sa conversation est si suave, ses paroles sont si élevées, ses lèvres si joyeuses, qu'on ne se lasse pas de l'entendre (4). » Avec les prêtres qui l'accompagnent, tantôt elle traite de matières sérieuses,

(1) *Fondations*, chap. xxi et xxix.

(2) *Ibid.*, ch. xxx.

(3) Relation inédite de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy.

(4) Relation du père Pierre de la Purification.

tantôt elle raconte des traits intéressants qui rendent agréables les plus fastidieuses journées (1). Elle sait aussi comment il faut parler de Dieu aux gens grossiers de son escorte. *Carreteros* et *mozos*, peu accoutumés aux entretiens de ce genre, font trêve, pour l'écouter, aux jurements et aux conversations libres, et ils assurent mettre le bonheur de l'entendre au-dessus de tous les plaisirs du monde (2). Au reste, Térèse et la mélancolie sont ennemis irréconciliables. Elle n'aimait pas les gens tristes, remarque naïvement la sœur Anne de Saint-Barthélemy, et elle ne voulait pas que personne parût triste en sa compagnie. « *Dios me libre de santos encapotados!* Dieu me délivre des saints « *renfrognés!* » disait-elle bien haut (3). Et la plus aimable des saintes réussissait, ce semble, à façonner à son image ceux qui avaient le bonheur d'entrer dans son intimité.

N'allons pas croire cependant qu'au début elle eût toujours à ses côtés des admirateurs et des amis. Anne de Saint-Barthélemy nous apprend qu'il en allait bien autrement. Un prêtre, raconte-t-elle, du nombre de ceux qui lui étaient le plus contraires et semblaient prendre à tâche de la contredire en tout, lui avait été assigné comme compagnon de route dans l'un de ses voyages. Bientôt, gagné par la gracieuse affabilité dont il était l'objet, il eût voulu prolonger la route, pour jouir encore d'une si douce compagnie. D'autres, incrédules aux grandes choses que la renommée publiait de la sainte mère, venaient la trouver pour la surprendre dans ses paroles, et, touchés jusqu'au fond de l'âme de la manière simple et gracieuse dont elle parlait des choses de Dieu, ils s'en retournaient tout surpris du changement qui s'était opéré dans leur cœur (4).

Lorsqu'après mille souffrances la fondatrice atteint le terme de son voyage, ce n'est pas le repos, mais un pénible labeur qui l'attend. D'avance, elle a dressé son plan. Elle sait que pour le

(1) Julien d'Avila.

(2) Relation inédite de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

réaliser il y aura bien des obstacles à vaincre, et elle est prête pour la lutte. Surtout, elle est prête pour la patience, cette patience qui est si souvent la grande sagesse (1). De fait, les mécomptes se succèdent, les oppositions s'affirment. Souvent, celles-ci viennent d'une autorité qu'elle vénère toujours, alors qu'elle entrave ses travaux et menace de les anéantir. Il lui faut recourir aux expédients, se faire sollicitieuse, souffrir, et par-dessus tout attendre. L'opposition vient-elle à redoubler, Térèse reste inébranlable : « Pour elle, la contradiction est comme l'étincelle qui ne tombe dans la mer que pour s'y éteindre, comme le flot qui ne bat le rocher que pour s'y briser, comme les coups qui frappent le diamant sans l'obscurcir ni l'entamer (2). » Mais d'ordinaire on ne résiste pas longtemps à la sainte mère, et un nouveau monastère s'élève à la gloire de Dieu.

A certaines heures, c'est son œuvre entière qui se trouve menacée. Pour ruiner les fondations, on s'efforce de noircir la fondatrice. On l'accuse de nouveautés dangereuses, on tourne contre elle les faveurs surnaturelles dont elle est comblée, on lui fait un crime d'établir, en face de communautés relâchées, des couvents pauvres et austères, qui vont devenir l'exemple du monde. On attaque sa réputation, on accumule contre elle les plus basses turpitudes. Tout semble présager à sa réforme une ruine irrémédiable. Mais elle a foi dans les promesses de son Époux. Il ne tombe de ses lèvres que des paroles de paix, d'espérance, d'action de grâces. Ceux qui la contredisent et la calomnient sont à ses yeux des instruments dont son Maître a fait choix pour la combler de biens. Aussi, un témoin éclairé a-t-il pu dire, après l'avoir observée de près : « Ni ses exercices sublimes de vertu et de perfection, ni son oraison et sa contemplation, ni ses ravissements, ses extases, ses visions, ni l'ardente charité qui remplissait son âme, ne m'ont jamais causé autant d'admiration que ce divin don de patience qui éclatait en elle (3). »

(1) *Qui patiens est, multa gubernatur prudentia.* (Prov. xiv, 29.)

(2) Yepès, lib. III, cap. xxviii.

(3) Relation du père Pierre de la Purification.

Dès qu'un nouveau monastère est fondé, Tère'se y établit la régularité la plus exacte. Oubliant son titre de fondatrice et ses trop nombreuses infirmités, elle réclame sa part des plus humbles emplois. Comme la dernière de la maison, on la voit balayer, servir au réfectoire et à l'infirmerie, laver du linge, s'employer à la cuisine (1). A Palencia, on garde encore le *puchero* (vase de terre) où elle faisait cuire pour ses sœurs la *olla* nationale, potage aux légumes où dominant les *garbanzos* ou pois chiches. Et lorsque ses journées ont été remplies soit par les affaires de la communauté, soit par les visites des prélats, des théologiens, des religieux de tous les ordres, qui viennent prendre ses conseils sur des questions épineuses ou lui soumettre des matières d'oraison, elle regrette le temps dérobé au travail, elle s'excuse humblement auprès de ses sœurs de filer moins que les autres ; parfois, elle reprend sur son sommeil le temps qu'elle estime devoir au fuseau (2).

Quand elle a pourvu aux besoins matériels, établi le fonctionnement régulier des exercices et des emplois, fondé sur des bases solides l'esprit d'oraison, de mortification, d'oubli des choses d'ici-bas, Tère'se se préoccupe de la joie de ses filles, ou plutôt, elle n'a pas attendu jusque-là pour y songer. Toute sa conduite, et en voyage et au milieu de ses travaux, comme dans le secret d'une clôture régulièrement établie, est pénétrée de cette maxime du psalmiste : « Servez le Seigneur dans la joie (3). » La joie, « cette harmonie de toutes nos puissances avec la volonté de Dieu (4) », cette aisance, cette liberté d'esprit, qui se retrouve dans la mère et dans les filles, elle naît comme naturellement du grand détachement placé par Tère'se à la base de sa réforme. Mystère assurément, mais mystère dont Bossuet nous donne l'explication par ces profondes paroles : « Qu'est-ce que la liberté

(1) Dép. de la mère Anne de Jésus. — Relation inédite de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy.

(2) 2^o Dép. de la sœur Tère'se de Jésus, nièce de la sainte.

(3) *Servite Domino in lætitia.* (Ps. xcix, 2.)

(4) Saint Thomas.

des enfants de Dieu, sinon une dilatation et une étendue d'un cœur qui se dégage de tout le fini (1) ? » Libre des liens pesants du monde, affranchie des décevantes recherches de l'amour de soi, portant en elle-même le doux témoignage qu'elle est l'enfant de Dieu et qu'elle aura part à son royaume, la carmélite dispose d'un trésor inépuisable de joie. Térèse entend que cette joie soit communicative. Elle s'est réjouie de la voir rayonner sur le front de ses filles, au milieu des souffrances et des périls des chemins : elle veut la voir embaumer l'intérieur des monastères. Elle-même donne l'exemple, organise de pieuses réjouissances, compose et fait chanter de gracieux couplets. On conserve encore dans plusieurs couvents les tambourins dont elle accompagnait ces chants. Les attentions, les délicatesses de son cœur enveloppent la communauté tout entière et s'étendent à chaque sœur en particulier. Elle connaît les besoins spirituels et corporels de chacune, et les moindres d'entre elles ont tout lieu de se croire les plus privilégiées. Ce n'est pas que chez elle la douceur ne s'allie à une fermeté singulière. Longtemps après qu'elle aura quitté la terre, ses filles se souviendront encore de l'expression sévère que revêtait parfois son visage, ordinairement empreint d'une si gracieuse sérénité. De fait, il lui arrivait de reprendre avec force, et, comme le remarque l'une de ses filles, qui sans doute en savait quelque chose, « elle s'entendait à le faire (2) ». Mais l'humble sainte voyait-elle la sœur qui avait failli rester triste et troublée après la correction, elle allait se jeter à ses pieds et la priait de lui pardonner, « parce qu'elle n'avait point, disait-elle, pris garde à ses paroles » (3).

D'ailleurs, le cas était rare, et la sainte mère, ravie d'admiration à la vue des vertus de ses premières filles, assurait que les prieures se lassaient plutôt d'éprouver que les sœurs de se soumettre (4), qu'elles excellaient dans l'obéissance et qu'il était

(1) Panégyrique de saint Benoît.

(2) Autobiographie inédite de la vénérable Anne de Saint-Augustin.

(3) Relation inédite de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy.

(4) *Fondations*, chap. xviii.

besoin de ralentir leur ardeur bien plus que de la stimuler (1). Les grâces les plus précieuses venaient récompenser des vertus si hautes. A ces âmes détachées de tout et insatiables de perfection, uniquement occupées de plaire à l'Époux divin, le Seigneur ouvrait avec libéralité le trésor de ses plus signalées faveurs; il semblait ne pouvoir s'arracher d'auprès d'elles (2).

Dans un espace de quatre ans (1567-1571), sainte Térèse établit neuf monastères, sept de religieuses : Medina, Malagon, Valladolid, Tolède, Pastrana, Salamanque et Albe, et deux de religieux : Duruelo et Pastrana. Son priorat de trois ans au couvent de l'Incarnation d'Avila (1571-1574) arrête pour un temps les fondations : une seule exception est faite pour celle de Ségovie. Rendue à la liberté, elle reprend ses voyages et ses travaux. En moins d'un an (février 1575-janvier 1576), elle donne trois nouveaux couvents de religieuses à la réforme : Beas, Séville et Caravaca. Alors, la persécution se déchaîne contre son œuvre et la met à deux doigts de sa ruine. Toute fondation est suspendue jusqu'en 1580. En revanche, les trois dernières années qu'elle passe sur la terre (1580-1582) verront s'élever cinq nouveaux monastères : Villanueva de la Jara, Palencia, Soria, Grenade et Burgos.

La grande œuvre de la réforme des monastères d'hommes est sienne presque autant que celle des monastères de religieuses. C'est elle qui a eu l'initiative des deux premières fondations. Elle prend une large part aux développements des carmes déchaussés, soit par ses conseils, soit par les sujets qu'elle leur procure. Quand elle sera rappelée à Dieu, quatorze couvents de religieux réformés seront établis et répandront au loin le parfum des plus belles vertus (3).

(1) *Fondations*, chap. xvi.

(2) *Ibid.*, chap. iv.

(3) Duruelo (1568), transféré ensuite à Mancera (1570), Pastrana (1569), Alcalá de Henarès (1570), Altomira (1571), La Roda (1572), Grenade (1573), La Peñuela (1573), Séville (1574), Almodovar (1575), El Calvario (1576), Baëza (1579), Valladolid (1581), Salamanque (1581) et Lisbonne (1582).

Composition du Livre des Fondations.

Il entrait dans les desseins de Dieu que la sainte mère nous retraçât elle-même l'histoire des fondations, de cette œuvre où, à l'en croire, elle n'était pour rien : « Je ne sais, disait-elle à ses filles, pourquoi l'on m'appelle fondatrice. C'est Dieu qui a fondé ces monastères, ce n'est pas moi (1). » Cette pensée reviendra à chaque page de son livre.

Térèse ne songe point à pareil travail, quand son divin Maître lui apparaît au couvent de Malagon. Il lui déclare qu'elle ne doit point songer au repos, mais poursuivre avec ardeur l'œuvre commencée. Et il lui ordonne de mettre par écrit l'histoire des fondations (2).

Mais pour entreprendre la composition d'un ouvrage, il fallait à la sainte quelque chose de plus qu'une révélation. Au mois d'août 1573, un ordre d'un de ses confesseurs vient lui donner l'impulsion décisive. Térèse, prieure du couvent de l'Incarnation, se trouve momentanément au milieu de ses filles de Salamanque. C'est alors que le père Ripalda, jésuite, son confesseur en cette ville, lui commande d'écrire l'histoire des monastères établis depuis la fondation de Saint-Joseph d'Avila (3). L'exécution de cet ordre lui semble d'abord impossible. Elle doit mener à terme les affaires qui l'ont conduite à Salamanque : acquisition d'une maison, surveillance des travaux d'aménagement, construction d'une chapelle, toutes choses des plus pressantes, car la belle saison est fort avancée déjà (4). En outre, elle doit veiller de loin sur le temporel, singulièrement précaire, du couvent de l'Incarnation. En même temps, comment négliger la correspondance indispensable qu'elle doit entretenir ? Comment se désintéresser des sept couvents de carmes déchaussés, dont elle a tant à cœur l'affermissement et les progrès ?

(1) 1^{re} Dép. de la sœur Térèse de Jésus, nièce de la sainte.

(2) Voir Relation VI (T. II des *Œuvres*).

(3) Prologue des *Fondations*.

(4) *Fondations*, chap. xix. — Lettre à Pierre de la Banda, 2 août 1573

Dans son angoisse, elle recourt à son Maître céleste, et fortifiée par les paroles qu'elle entend tomber de ses lèvres, elle prend la plume (1). Cette fois, elle écrit les neuf premiers chapitres du *Livre des Fondations*. Elle rapporte d'abord les commencements de Saint-Joseph d'Avila, la venue du général, la fondation de Medina del Campo. Puis, toujours préoccupée des besoins spirituels du prochain, elle trace, aux chapitres iv, v et vi, d'admirables avis où elle signale certaines ruses du démon, indique des moyens sûrs de s'en garantir, et stigmatise les vaines frayeurs par lesquelles on entrave trop souvent les âmes favorisées de dons surnaturels. Le v^e chapitre, où elle s'étend sur la vertu d'obéissance, est peut-être l'un des plus sublimes qui soient sortis de sa plume. Les vii^e et viii^e renferment des conseils pratiques, réclamés par les sœurs de Salamanque. Le ix^e est consacré à la troisième fondation, celle de Malagon.

La sainte en était là de son travail, lorsqu'à la fin de 1573 elle s'éloigna de Salamanque pour aller, sur un ordre formel de Notre-Seigneur, réaliser la fondation de Ségovie, en projet depuis un certain temps déjà (2).

Le récit des fondations allait se trouver interrompu pour trois années entières. L'assertion de la sainte est formelle. « J'écrivis quelques fondations à Salamanque, en 1573. Mes nombreuses occupations me firent ensuite suspendre ce travail. Je pensais même en rester là. D'abord, voyageant de côté et d'autre, je ne me confessais plus à ce religieux (le père Ri-

(1) Prologue des *Fondations*.

(2) On peut s'étonner d'entendre la plupart des auteurs qui ont écrit sur sainte Térèse — La Fuente et les Bollandistes eux-mêmes — affirmer qu'elle rédigea à Salamanque, l'année 1573, l'histoire des *sept premières fondations* de religieuses. Une étude attentive du texte de la sainte montre que cette assertion est inadmissible. En bon nombre d'endroits, en effet, on trouve des détails postérieurs d'une ou plusieurs années à 1573. Citons seulement : aux chapitres x et xi, la prise d'habit de Casilde de Padilla, la profession de son frère Antoine; au chapitre xvii, le transfert à Ségovie des carmélites de Pastrana, l'ordination sacerdotale du père Ambroise Mariano, faits qui eurent lieu en 1574; au chapitre xiii, le chiffre de dix attribué aux

palda); ensuite, ce travail était pour moi extrêmement laborieux (1). »

Ces trois années furent remplies par la fondation de Ségovie d'abord, après laquelle la sainte se trouva déchargée des fonctions de prieure au couvent de l'Incarnation, puis par les fondations de Beas et de Séville. Cette dernière, particulièrement difficile, la retint une année entière. A la fin de 1575, la sainte avait reçu notification du décret du chapitre de Plaisance (22 mai 1575), lui enjoignant de se confiner dans un couvent à son choix et de s'abstenir désormais, soit de fonder des monastères, soit de visiter ceux qui existaient déjà. Elle n'était point tenue d'obtempérer à cet ordre, parce que l'autorité du père Gracien, commissaire apostolique, dépassait celle du chapitre et du général de l'ordre (2). Néanmoins, elle crut sage de courber momentanément la tête devant l'orage. Le 4 juin 1576 elle quittait Séville, et les derniers jours du même mois la voyaient dans les murs de Tolède.

Dieu semblait ne lui avoir ménagé cette retraite que pour la mettre à même de reprendre la plume. L'obéissance d'ailleurs lui en avait fait un devoir. Écoutons-la parler : « J'étais dans cette ferme résolution (celle d'abandonner le récit des fondations), quand le père maître Jérôme Gracien de la Mère de Dieu, actuellement commissaire apostolique, me donna l'ordre de terminer. J'eus beau lui objecter, en âme bien faible dans l'obéissance, mon peu de loisir et d'autres difficultés qui se présentèrent à mon esprit — car cette surcharge, ajoutée à tant d'autres, me semblait

couvents de carmes déchaussés, alors que le dixième fut établi au printemps de 1575; au chapitre xix, une remarque concernant la translation des carmélites de Salamanque à leur nouvelle demeure, remarque qui ne put être tracée qu'en 1576 : « Voilà de ceci plus de trois ans, et la vente n'est pas conclue. » Les deux historiens contemporains de sainte Térèse, Ribera et Yepès, avaient dit simplement, mais avec exactitude : « La sainte commença le *Livre des Fondations* à Salamanque en 1573, alors qu'elle avait déjà fondé sept monastères. »

(1) *Fondations*, chap. xxvii.

(2) Lettre à la mère Marie-Baptiste, du 30 décembre 1575.

accablante, — il me dit de continuer peu à peu et comme je pourrais (1). »

En juillet, Térèse écrit à son frère Laurent, à Avila, le priant de lui envoyer le manuscrit des *Fondations* et un cahier où elle a consigné certains faits relatifs à la fondation d'Albe. Elle ajoute : « Le père visiteur m'ayant ordonné d'achever les *Fondations*, ces papiers me seront nécessaires pour voir ce que j'ai dit, et rédiger ce qui concerne le monastère d'Albe. J'y ai bien de la répugnance, car je préférerais donner à la solitude et au repos le peu de temps qui me reste après ma correspondance. Mais telle ne semble pas la volonté de Dieu. Qu'il daigne en tirer sa gloire ! (2) »

Térèse se mit à l'œuvre dans les premiers jours d'octobre, soutenue par son zèle infatigable pour les intérêts du prochain. Elle écrivait au père Gratien, parlant de la personne adorable de Notre-Seigneur : « *Joseph* m'a dit que ce livre serait utile à un grand nombre d'âmes (3). Si Dieu m'assiste, je le crois ; mais, indépendamment de cette parole, j'étais résolue d'écrire, par cela seul que vous m'en aviez donné l'ordre (4). »

L'ardeur qu'elle déploya fut si grande, qu'à la fin du mois elle pouvait écrire à son supérieur : « Les *Fondations* touchent à leur fin. » Et avec sa franchise ordinaire, elle ajoutait : « Je crois que vous aurez plaisir à les lire, car vraiment, c'est intéressant (*es cosa sabrosa*). Voyez si je ne suis pas obéissante. Chaque fois que l'on me commande quelque chose, je me figure posséder cette vertu, car même à un ordre intimé par plaisanterie, je voudrais pour ma part obéir sérieusement. D'ailleurs, j'écris ceci bien plus volontiers que ces malheureuses lettres, dont la multitude me tue.

(1) *Fondations*, chap. xxvii.

(2) Lettre à Laurent de Cepeda, du 24 juillet 1576.

(3) La sainte, obligée à de prudentes précautions par suite de la persécution des Mitigés, usait, dans sa correspondance avec le père Gratien, de nombreux pseudonymes. Afin de pouvoir librement lui faire connaître les avertissements qu'elle recevait de Notre-Seigneur, elle désignait son divin Maître lui-même sous un nom supposé, celui de *Joseph*.

(4) Lettre du 3 octobre 1576.

Je ne sais, en vérité, comment il m'est resté du temps pour autre chose, et avec cela, j'en ai un peu pour *Joseph*. C'est Lui qui donne la force de suffire à tout (1). »

Quand la sainte termina le récit de la dernière des fondations alors réalisées, celle de Caravaca, on était à la mi-novembre et le froid se faisait déjà assez vivement sentir, car pour achever son travail elle dut se servir d'un réchaud de cuivre, don peut-être de Louise de la Cerda, qui se garde encore avec vénération au carmel de Tolède. Avant de clore le chapitre qu'elle suppose être le dernier, Tèreise rédige une sorte d'épilogue : elle s'étend sur la manière dont se sont accomplies les fondations, elle donne des conseils pour la réception des sujets, elle parle de la persécution qui déjà sévit violente. Enfin elle rappelle comment cet écrit lui a été imposé par l'obéissance, et elle termine en disant : « J'ai fini aujourd'hui, veille de saint Eugène, le 14 novembre 1576, au monastère de Saint-Joseph. »

Ce second travail s'étendait du chapitre x au chapitre xxvii. Au milieu du chapitre xviii, la sainte s'est interrompue pour donner des conseils aux prieures de ses monastères. A la suite du chapitre xxvii, elle a placé les Avis reçus, en juin 1579, pour les carmes déchaussés (2).

Ce n'était rien moins que dix-huit chapitres qu'elle venait d'écrire, avec cette promptitude de conception et cette sûreté de main qui faisaient l'admiration du père Gratien (3), mêlant aux données historiques des détails pleins de charme sur ses filles ou sur les premiers carmes déchaussés, des conseils d'une sagesse

(1) Lettre du 31 octobre 1576.

(2) Voir Relation LIX (T. II des *Œuvres*). En 1664, la page qui porte ces Avis fut dérobée, puis restituée et replacée au livre original. Les lettres et attestations relatives à ce curieux incident existent encore aux Archives historiques nationales de Madrid, parmi les papiers provenant de Saint-Herménégilde, le couvent des carmes déchaussés de la même ville. Nous les donnerons à la fin de ce volume, Docum. 4.

(3) « Elle écrivait ses ouvrages, dit-il, sans faire de ratures et avec une extrême vélocité. Son écriture était très nette, et sa rapidité à écrire égalait celle des notaires publics. » (*Dilucidario del verdadero spiritu*, I^{re} Parte, cap. v.)

consommée sur des points importants de la vie spirituelle et, comme toujours, laissant déborder le trop-plein de son âme, révélant, sans s'en douter, l'intimité de ses rapports avec le Seigneur.

Le secours que la sainte attendait de son divin Maître ne lui avait pas fait défaut. Ses filles — nous devons leur en savoir gré — ne se désintéressaient pas non plus de son travail. Elles exprimaient parfois à leur sainte mère le désir qu'elle notât tel fait, qu'elle entrât dans tel détail. Témoin ces lignes tracées par la sainte au chapitre xxiv, alors qu'elle venait de raconter avec sa grâce inimitable le violent accès de fièvre qui la saisit sur la route de Séville, le triste gîte où elle dut s'abriter, le danger couru au passage du Guadalquivir : « En m'étendant sur les particularités de ce voyage, j'ai répondu à des instances spéciales qui m'ont été faites. »

La persécution mentionnée par la sainte mère au moment où elle achevait le récit de la onzième fondation de religieuses, celle de Caravaca, se déchaîna plus intense pendant les années 1577 et 1578. En 1579, moyennant l'appui de Philippe II, les affaires de la réforme commencèrent à changer de face. Le père Ange de Salazar, provincial des carmes mitigés, fut nommé provisoirement supérieur des déchaussés. Il usa d'une très grande déférence envers la sainte, qui put reprendre la visite de ses couvents et les fondations elles-mêmes, interrompues depuis quatre ans. En 1580 elle fit deux établissements nouveaux, ceux de Villanueva de la Jara et de Palencia; en 1581, celui de Soria. En 1582, année qu'elle ne devait pas finir ici-bas, elle conduisit à terme la laborieuse fondation de Burgos.

Les quatre dernières fondations forment les quatre derniers chapitres du Livre. Le papier employé pour cette partie est identique à celui de la première. Il paraît probable que sainte Térèse composa l'histoire de ces fondations à mesure qu'elle les accomplit, soit avant de sortir du monastère qu'elle venait d'ériger, soit peu après l'avoir quitté. La fondation de Villanueva, réalisée en février 1580, fut écrite avant le mois de mars de l'année

suivante. Parlant du père Ange de Salazar, la sainte le nomme : *el perlado que ahora tenemos*, le supérieur que nous avons actuellement : or, les pouvoirs de ce père expirèrent à la célébration du chapitre d'Alcala (mars 1581). Il est probable qu'une partie du récit concernant Palencia fut rédigée à Palencia même. Parlant du *provisor* qui se montra si généreux à l'égard de la petite communauté, Térèse fait cette remarque : « Il se nommait, si je ne me trompe, Prudencio. » Puis, se reprenant, comme si elle venait d'interroger ses compagnes : « On me dit maintenant que c'est bien là son nom. » Et presque aussitôt, elle ajoute : « Sa charité envers nous est admirable ; il nous a rendu et nous rend encore les plus grands services (1). » Ce qui paraît certain, c'est qu'elle ne termina ce récit que plus tard. Nous y trouvons, en effet, les détails de la translation, qui eut lieu la veille de son départ de Palencia. Comme si elle avait eu la pensée que ce xxix^e chapitre pourrait bien être le dernier, une fois qu'il est achevé, elle trace ces mots : « *A Dios sean dadas gracias*. Grâces soient rendues à Dieu. » La fondation de Soria ne fut pas écrite en cette ville, puisque la sainte clôt le chapitre par son retour à Avila. Peut-être en composa-t-elle le récit pendant les jours de repos qu'elle prit au couvent de Ségovie. Ce qui est hors de doute, c'est qu'elle l'acheva en celui de Saint-Joseph d'Avila, avant de prendre le chemin de Burgos (janvier 1582). Le chapitre se termine par les mots : *Deo gratias*.

L'histoire de la dernière fondation fut écrite à Burgos même, en 1582. La sainte marque expressément qu'elle s'en occupait à la fin de juin (2). Les derniers jours de juillet la virent achever le long chapitre consacré à cette fondation. Elle y mentionne, en terminant, ses préparatifs de départ, et à la suite, comme par une sorte d'appendice, elle rapporte de quelle manière le couvent de Saint-Joseph d'Avila passa de la juridiction de l'évêque à celle du commissaire des carmes déchaussés. Une dernière louange au Seigneur clôture ce livre, entrepris dans la seule vue de faire exal-

(1) *Fondations*, chap. xxix.

(2) *Ibid.*, chap. xxxi.

ter et bénir les divines miséricordes. Et la sainte *escritora* dépose pour toujours la plume. Le 26 juillet, elle quitte Burgos, pour entamer le douloureux pèlerinage qui doit la conduire à Albe, puis au ciel. Le *Livre des Fondations*, commencé à Salamanque, le 23 août 1573, se ferme à Burgos les derniers jours de juillet 1582, moins de trois mois avant la fin de son exil. C'est donc là qu'il faut venir saisir les derniers accents de son âme, admirer les derniers traits d'une vie d'autant plus livrée au prochain, qu'elle était plus près de se perdre dans l'océan de l'infinie Charité.

Sainte Tère'se n'ignorait pas que sa mort était proche et elle le dit, à Burgos, au docteur Manso, qui avait sa confiance. En même temps, elle lui remit ceux de ses écrits qu'elle avait entre les mains et parmi eux, évidemment, le *Livre des Fondations*, lui permettant d'en faire prendre copie (1).

Le manuscrit confié par la sainte à Pierre Manso comptait 133 feuillets in-folio, d'une écriture ferme encore dans l'ensemble, mais moins régulière de beaucoup que celle du *Livre de la Vie*. Certaines pages, la dernière surtout, trahissent la fatigue et l'épuisement. La sainte n'était plus à ces premières années de Saint-Joseph d'Avila, « les plus douces de sa vie (2) ». Accablée d'occupations lors même qu'elle jouissait à Tolède d'une tranquillité relative, elle écrivit l'histoire de ses dernières fondations au milieu de déplacements continuels, et en proie à des maux aigus, qui plusieurs fois la mirent aux portes du tombeau. Néanmoins, c'est, avec le *Château intérieur*, celui de ses ouvrages où le style présente le plus de correction et d'élégance. La sainte n'a pas donné de titre à son livre. Les chapitres sont précédés d'un titre particulier ou sommaire, contenant d'ordinaire la date de la fondation. Le xxviii^e ne porte que ces mots : *La fundacion de Villanueva de la Jara*.

Sainte Tère'se nous a fait connaître sa pensée sur les *Fondations*. A ses yeux, le récit a du charme et de l'intérêt. *Es cosa sabrosa*,

(1) Dép. de don Pierre Manso, patriarche des Indes et neveu du docteur (1609).

(2) *Fondations*, chap. 1^{er}.

écrivait-elle au père Gratien. Ceux qui liront ce livre ne se contenteront pas de souscrire à cette parole. Ils se sentiront captivés, émus, saintement passionnés peut-être, par les tableaux tour à tour saisissants ou gracieux que la sainte fait passer sous leurs yeux, par les détails charmants qui émaillent son récit, par les traits pleins de finesse et d'originalité dont elle peint un caractère, une situation. Au reste, la fondatrice nous a laissé son propre portrait dans cette histoire, et l'on ne sait qu'admirer davantage, ou de l'élévation de ses vues, ou de la noblesse de ses sentiments, ou de l'élégante simplicité de son langage, ou de cette sûreté de coup d'œil, de cette promptitude d'exécution, de cette persévérance infatigable, qui lui font conduire à bonne fin les entreprises les plus difficiles, et arrachent à l'évêque d'Avila cette naïve exclamation : « Sur ma vie ! Je ne comprends pas la mère, mais je m'en rapporte à elle, car tout ce qu'elle commence, elle vient à bout de l'exécuter (1). » Non, la sainte ne se trompait point lorsque, parlant de son récit, elle disait au licencié Aguiar : *Seran cosas de mucho gusto algun dia*. Un jour viendra où il sera fort goûté (2). »

Révision et transcription du Livre des Fondations.

C'était avant tout pour ses filles que Tèreise écrivait. Néanmoins, plusieurs passages de son livre le montrent avec clarté, son intention n'était pas qu'il leur fût remis de son vivant (3). Évidemment, cette restriction ne pouvait exister pour le père Gratien. Dès 1576, nous l'avons vu, la sainte avait hâte qu'il pût en prendre connaissance ; elle ne doutait pas « qu'il n'eût plaisir à le lire ». Il semble probable que ce père eut à plusieurs reprises le manuscrit entre les mains. Il le corrigea même et l'annota, jusqu'au chapitre VII inclusivement. Ces corrections, peu satisfaisantes

(1) Dép. de la mère Anne de Jésus.

(2) Dép. du licencié Antoine Aguiar, médecin de sainte Tèreise à Burgos. (Inform. de cette ville.)

(3) Prologue des *Fondations*. — Chap. xxvii.

d'ailleurs, il faut bien le reconnaître, ont été billées au manuscrit original, et une autre main, également du temps, a rétabli entre lignes le texte premier. Quant aux remarques marginales, on les a laissées subsister. Elles ont été endommagées lors de la reliure du livre.

La mère Anne de Jésus remit le manuscrit des *Fondations*, avec les autres autographes de sainte Térèse, à Louis de Léon, à l'époque où se préparait l'édition princeps de 1388. L'ouvrage néanmoins ne vit pas alors le jour, et le motif en est clair. La plupart des personnages dont la sainte faisait mention vivaient encore. Il était sage de laisser s'écouler un certain temps avant de le livrer à la publicité. Louis de Léon garda le manuscrit, et lorsque, le 23 août 1591, il était rappelé à Dieu, le *Livre des Fondations* fut trouvé parmi ses papiers, avec d'autres écrits de la sainte mère, qu'il se préparait à donner à l'impression. Le docteur François Sobrino, professeur à Valladolid et depuis évêque de cette ville, assistait le célèbre augustin à sa dernière heure. Les manuscrits de sainte Térèse lui furent confiés, avec prière de les remettre à la mère Anne de Jésus, de qui Louis de Léon les tenait (1).

Le docteur Sobrino ne s'était pas encore déchargé de ce dépôt, lorsque Philippe II exprima le désir de posséder à l'Escorial les manuscrits originaux de la sainte, et chargea le père Diego de Yepès, son confesseur et prieur du royal monastère, de les lui procurer. Celui-ci en référa au père Nicolas Doria, alors vicaire général de la réforme, lequel écrivit au docteur Sobrino la lettre suivante :

Pax Christi.

Sa Majesté désire placer à Saint-Laurent le Royal les livres originaux de la bonne mère Térèse de Jésus, ce qui a causé une joie bien vive à notre réforme. Comme vous en avez deux entre les mains, je suis chargé de vous écrire de vouloir bien les remettre à la personne

(1) Dép. de la vénérable mère.

qui vous sera désignée par le très révérend père Diego de Yepès, prieur de Saint-Laurent, afin qu'il soit fait droit aux intentions de Sa Majesté, et que ces ouvrages soient désormais conservés sûrement et avec toute sorte d'honneur pour la bonne mère. Je sais que, vu l'affection que vous lui avez portée et lui portez encore, vous en éprouverez une extrême satisfaction. Daigne Notre-Seigneur vous conserver, en vous accordant l'abondance de ses dons. Madrid, le 3 juin 1592.

*Fr. Nicolas de Jésus-Marie,
Vicaire général (1).*

Le 18 août de la même année, les deux manuscrits demandés étaient livrés à don Garcia de Loaysa, premier chapelain du roi et gouverneur du prince royal. Don Garcia les remit à Yepès. C'est évidemment après la canonisation de la sainte (1622), que fut apposé sur une feuille blanche, en regard de la première page de l'autographe, le titre suivant, qu'on y lit aujourd'hui :

Libro original de las Fundaciones de su Reformation que hizo en España la gloriosa Virgen santa Teresa de Jesus, escrito de su mano. Libreria de San Lorenzo el Real. Para perpetua memoria. Livre original des Fondations de sa Réforme, que fit en Espagne la glorieuse Vierge sainte Térèse de Jésus, écrit de sa main. Bibliothèque de Saint-Laurent-le-Royal. Pour perpétuelle mémoire.

Le manuscrit est de même format et de même papier que celui du *Livre de la Vie*. L'encre aussi est semblable. La reliure est d'une étoffe jaune à fleurs, passablement fanée, toute pareille à celle du *Chemin de la Perfection* et de l'*Écrit sur la Visite des*

(1) Le texte de la lettre du père Nicolas de Jésus-Marie nous a été conservé par le père François de Sainte-Marie (*Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. V, cap. xxxv). Le père Antoine de Saint-Joachim l'a reproduit dans son *Año Teresiano*, t. VII (*dia 7 de julio*). Don François Herrero-Bayona, en la donnant dans son Prologue de l'*Écrit sur la Visite des monastères*, signale une note manuscrite que porte en marge l'exemplaire de l'*Año Teresiano* qu'il a entre les mains. Cette note vise le terme de *buena madre* employé par le vicaire général : « ¿Por ventura, te desdeñas ó tienes á menos é llamarla : madre mia, ó Doria? Dédaignes-tu, par hasard, ou tiens-tu à déshonneur de l'appeler ta mère, ô Doria? »

monastères, et, comme il est probable, pareille aussi à celle du *Livre de la Vie*, avant qu'elle eût été remplacée, au milieu du XVIII^e siècle, par une étoffe de brocart d'or.

Philippe II ne se contentait pas de garder les manuscrits de sainte Térèse dans son oratoire. Écoutons à ce sujet François de Mora : « Un jour que je me trouvais à l'Escurial avec Sa Majesté, il advint que l'on tira les livres originaux de la sainte d'une cassette où ils étaient renfermés avec un autre de saint Augustin (1). Sa Majesté donna ordre de ne point les y replacer, mais de les lui porter dans son appartement. Je le fis, et Sa Majesté en commença la lecture; venait-elle à sortir, j'en profitais pour lire aussi (2). »

Avant de se dessaisir du manuscrit des *Fondations*, le docteur Sobrino en avait fait prendre une copie, de fort beaux caractères. En 1614, il l'offrit aux carmélites de Valladolid, parmi lesquelles il avait deux sœurs. Elle était munie d'une attestation, déclarant comme quoi le docteur l'avait fait collationner très soigneusement sur le manuscrit original, avant de remettre celui-ci à don Garcia de Loaysa pour être gardé dans l'oratoire du roi. Plus tard, les carmes déchaussés demandèrent et obtinrent cette copie, pour leurs archives générales de Madrid.

Une première transcription avait été prise, nous l'avons vu, par don Pierre Manso, à la prière de son oncle le docteur Manso, depuis évêque de Calahorra, auquel la sainte elle-même avait remis son manuscrit, à son départ de Burgos. Une seconde copie fut faite par la mère Marie de Saint-Joseph (Dantisco), sœur du père Gratien (3), à laquelle son frère, sans doute, confia lui-même l'original. Celle du docteur Sobrino est la troisième qui nous soit

(1) Il est établi depuis longtemps que le manuscrit du traité de saint Augustin : *De Baptismo parvulorum*, conservé à l'Escurial, n'est pas un manuscrit original, mais une transcription très ancienne, remontant au VI^e ou au VII^e siècle.

(2) Dép. de don François de Mora, intendant et architecte des rois Philippe II et Philippe III (1^{er} mars 1610).

(3) Voir l'attestation de cette religieuse, citée par le père Antoine de Saint-Joachim, dans l'*Año Teresiano*, t. VIII (*dia 9 de agosto*).

connue. Une quatrième fut prise par François de Mora : « Je demandai, dit-il, à Sa Majesté (Philippe II) l'autorisation de faire prendre une copie du *Livre des Fondations*, qui n'était pas imprimé. Elle me la donna, et sans retard, je fis faire la copie. » Il raconte alors le pieux larcin qu'il se permit en cette circonstance (1). Il dit ensuite de quelle manière, en poursuivant sa lecture, il sentit la grâce agir si puissamment sur son âme, que bientôt il allait se jeter aux pieds d'un confesseur.

Non moins vive avait été, en 1586, l'impression produite par la lecture des *Fondations* sur un prélat de la maison de Ferrare, ambassadeur du duc de ce nom auprès de Philippe II, quand la mère Anne de Jésus lui avait remis, pour deux ou trois jours, le manuscrit original. Cette seule lecture l'avait décidé à se démettre de son ambassade et à embrasser la vie austère des chartreux, résolution qu'il exécuta sans délai (2). Ainsi, avant même l'impression du livre, commençait à se réaliser la promesse que Notre-Seigneur avait faite à la sainte, en l'assurant que cet ouvrage serait utile à un grand nombre d'âmes.

Éditions et traductions du Livre des Fondations.

Les plus importants des écrits de sainte Térèse étaient depuis longtemps du domaine public, et de rares privilégiés étaient seuls admis à prendre connaissance du *Livre des Fondations*. C'est encore à la mère Anne de Jésus que nous devons l'impression de cet ouvrage. Déjà en 1596, la vénérable mère avait consigné

(1) « Je remarquai, dit-il, que la sainte mère avait laissé une page en blanc, puis écrit de sa main à un angle du bas : « *Esta hoja quedó en blanco. Pase adelante.* Cette page est restée en blanc. Passez plus loin. » Je coupai la feuille et la gardai bel et bien. Elle ne fit pas faute dans le livre, car les deux côtés qui se faisaient face étant blancs, je les collai l'un contre l'autre. Ainsi, je restai en possession des mots en question. » (Dép. déjà citée.) Vicente de la Fuente, qui a feuilleté l'autographe de sainte Térèse, déclare avoir reconnu l'exactitude de ce que rapporte ici François de Mora.

(2) Dép. de la mère Anne de Jésus.

dans sa déposition juridique les désirs exprimés de toutes parts en Espagne de le voir bientôt mis au jour. En 1610, étant prieure du carmel de Bruxelles, elle prit l'initiative de cette œuvre, et la réalisa de concert avec le père Gratien, qui se trouvait alors en Flandre. L'édition vit le jour chez Roger Velpius et Hubert Antoine. Elle portait ce titre :

Libro de las Fundaciones de las hermanas Descalzas Carmelitas que escrivio la Madre Fundadora Teresa de Jesus. En Bruselas, en casa de Roger Velpio y Huberto Antonio, Impressores jurados, Cerca de Palacio, año de 1610. Con privilegio. Livre des Fondations des sœurs Carmélites Déchaussées, écrit par la Mère Fondatrice Térèse de Jésus. A Bruxelles, chez Roger Velpius et Hubert Antoine, Imprimeurs jurés, près du Palais, l'année 1610. Avec privilège.

Le volume, de format in-18, porte en tête la bulle de Sixte V, du 3 juin 1590, sous ce titre : *Bulle et motu proprio du pape Sixte V, approuvant les fondations et confirmant les constitutions de la mère Térèse de Jésus.* Il contient, outre les fondations de sainte Térèse, celle de Grenade accomplie par Anne de Jésus elle-même, du vivant et par l'ordre de sa sainte mère, avec ce préambule : *Ceci est la fondation du couvent de Saint-Joseph de Grenade, que le père Fr. Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, étant supérieur, ordonna à la mère Anne de Jésus de lui mettre par écrit.* Après la signature de la vénérable mère, vient la lettre que saint Louis Bertran écrivit à sainte Térèse lorsqu'elle s'occupait de la fondation de Saint-Joseph d'Avila, et où il lui annonçait l'extension de son ordre. Après la table des chapitres, on lit en latin et en espagnol les lettres de Paul V au roi de France Henri IV, pour l'établissement des carmes déchaussés dans son royaume, données le xii des calendes de mai (20 avril) 1610. A la fin du volume, on trouve, sous forme d'épilogue, un résumé succinct du développement de la réforme de sainte Térèse hors d'Espagne avant l'année 1610.

La prieure de Bruxelles crut devoir retrancher une partie du chapitre x et le chapitre xi tout entier, c'est-à-dire ce qui avait rapport à la famille de l'*adelantado* de Castille. Doña Casilde de

Padilla et sa sœur, doña Louise, vivaient encore. La première, dont la sainte avait esquissé les généreux combats et les heureux débuts au carmel de Valladolid, avait passé dans l'ordre de Saint-François et se trouvait abbesse des clarisses de Burgos. La seconde, qui avait d'abord renoncé aux biens de sa maison et à toute alliance terrestre, s'était vue déliée, par dispense pontificale, de ses premiers engagements et avait pris une direction différente (1).

La mesure d'Anne de Jésus était sage, et l'on ne saurait y voir une altération de l'œuvre de sainte Tèreise. Mais une autre altération, trop réelle celle-là, se rencontre dans cette première édition, et elle est due aux corrections et intercalations du père Gratien. Évidemment, la copie qui servit pour l'édition de Bruxelles avait été prise sur l'autographe avant la rectification du texte, que nous avons mentionnée plus haut. En conséquence, l'édition princeps se trouve défigurée, en maint endroit, par les retouches malheureuses du supérieur de la sainte, défaut qui dépare également beaucoup des éditions suivantes.

Une seconde impression espagnole du *Livre des Fondations* parut à Saragosse en 1623, c'est-à-dire presque au lendemain de la canonisation de sainte Tèreise. Cette curieuse édition, dont nous avons un exemplaire sous les yeux, était due aux carmes de l'Observance. Son titre est le suivant :

Libro de las Fundaciones de los conventos de las Carmelitas Descalças, que escrivio su Madre S. Teresa de Jesus. Por mandado de nuestro Señor. Con algunos avisos para los que comiençan a tener Oracion mental, y los Conceptos del amor de Dios sobre los Cantares, que escrivio la misma Santa. Año 1623. Con licencia. En Çaragoça. Por Pedro Gel. Livre des Fondations des convents des Carmélites Déchaussées, écrit par leur Mère Sainte Tèreise de Jésus, par ordre de Notre-Seigneur, suivi de quelques avis pour ceux qui commencent à faire oraison mentale et des Pensées sur l'amour de Dieu, tirées des Cantiques, par la même Sainte. Année 1623. Avec permission. A Saragosse, chez Pierre Gel.

(1) Doña Louise de Padilla, rentrée en possession de ses domaines, avait épousé don Martin de Padilla, son oncle, dont elle eut sept enfants. Devenue veuve en 1602, elle était entrée en 1606 au carmel de Talavera.

Le volume s'ouvre par le Prologue de la sainte. Vient ensuite un avertissement qu'on ne lit point sans quelque surprise. Après avoir informé le lecteur que le manuscrit original est à la Bibliothèque royale de l'Escurial, et qu'il fut écrit par inspiration divine, l'éditeur déclare citer immédiatement les pages finales que la sainte a consacrées au changement de juridiction survenu à Saint-Joseph d'Avila. Mais le texte cité se trouve mutilé et altéré, d'une manière aussi étrange que significative (1). Plusieurs mutilations et altérations se rencontrent encore au corps même de l'édition, dans les passages qui ont trait à l'observance mitigée. Les modifications du texte par le père Gratien sont conservées.

L'ouvrage est divisé en cinq livres. Le récit de la fondation de Saint-Joseph d'Avila vient en première ligne, sous la dénomination de Livre I^{er}. Ce livre est formé de plusieurs chapitres du *Livre de la Vie*, à savoir : d'une partie du chapitre xxxii, des chapitres xxxiii et xxxv, et du chapitre xxxvi, moins la fin ; le chapitre xxxiv est omis. Le livre II commence au chapitre 1^{er} du *Livre des Fondations*. L'omission aux chapitres x et xi est encore observée, mais la fondation de Grenade n'a pas trouvé place à la suite de celles de sainte Térése. *Les Avis sur l'Oraison*, annoncés par le titre, sont formés d'extraits choisis des divers ouvrages de la sainte,

(1) Citons seulement la fin. Sainte Térése avait dit : « Le suffrage des religieuses était nécessaire, et quelques-unes avaient bien de la répugnance à le donner. Mais comme elles m'aimaient beaucoup, elles se rendirent à mes raisons, en particulier à celle-ci : *l'évêque, à qui l'ordre était si redoutable et auquel j'étais si attachée, étant sur le point de s'éloigner, elles ne m'auraient plus avec elles.* Cette pensée leur fit grande impression. Ainsi se conclut cette importante affaire... » L'éditeur fait dire à la sainte : « ... Elles se rendirent à mes raisons, et en particulier à celle-ci : *c'est qu'elles ne m'auraient plus avec elles. Jamais, en effet, je n'ai rendu obéissance à l'Ordinaire, et si j'ai gouverné quelque temps le monastère de Saint-Joseph d'Avila, ce fut avec la permission du père provincial, auquel j'ai constamment obéi, comme fille de l'ordre et du monastère de l'Incarnation.* Cette pensée leur fit grande impression. Ainsi l'affaire se conclut, et le monastère se trouva, comme les autres, sous l'obéissance des supérieurs de notre saint ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel. »

recueil trouvé dans les papiers du père Jérôme Gratien (1). *Les Pensées sur l'Amour de Dieu* sont annotées et expliquées par le même père. Elles sont suivies d'un certain nombre d'avis, que la sainte aurait donnés après sa mort à des membres de l'ordre, en diverses apparitions ou révélations.

En 1616, une traduction du *Livre des Fondations* avait été donnée à notre pays par le père Denys de la Mère de Dieu, fondateur des carmes déchaussés en France (2). Le volume, de format in-18, portait ce titre :

Histoire des Fondations des Sœurs carmelines Déchaussées, écrite par leur Bien-heureuse Mere Fondatrice Terese de Jesus. Contenant les choses les plus memorables que l'esprit de Dieu luy a revelées pour servir de guide et d'instruction aux ames devotes et religieuses. Traduite d'Espagnol en François par le R. Pere Denys de la mere de Dieu, Religieux du mesme Ordre. Et Dediée à Madame l'Abbesse de Montmartre, et à ses devotes Religieuses. A Paris, chez Sébastien Hure, ruë S. Jacques, au Cœur bon. M. DC. XVI. Avec privilege du Roy.

Après le Prologue du *Livre des Fondations*, l'établissement de Saint-Joseph d'Avila occupe les cinq premiers chapitres ; en réalité, ce sont les chapitres xxxii (partiellement), xxxiii, xxxiv, xxxv et xxxvi du *Livre de la Vie*. Le premier chapitre du *Livre des Fondations* devient le chapitre vi. Comme dans les éditions de 1610 et de 1623, les corrections et intercalations du père Gratien sont mêlées au texte de sainte Térèse. L'omission d'une partie du chapitre x et celle du chapitre xi, que nous avons signalées dans ces deux éditions, s'y remarque de même. La fondation de Grenade est donnée à la suite de celles de la sainte. Enfin l'on trouve pour terminer la lettre de saint Louis Bertran, présentée déjà par l'édition princeps.

En 1630, le père Elisée de Saint-Bernard, carme déchaussé, retouchait la traduction du père Denys et, après l'avoir débarassée des chapitres empruntés au *Livre de la Vie*, la plaçait dans

(1) Le père Gratien avait passé les dix-neuf dernières années de sa vie parmi les pères de l'Observance. Il était mort sous leur habit l'année 1614.

(2) Les carmes déchaussés s'étaient établis à Paris en 1611.

son édition nouvelle des Œuvres de la sainte. En 1644, le père Cyprien de la Nativité, aussi carme déchaussé, donnait, également dans les Œuvres, une traduction nouvelle du *Livre des Fondations*. Celle d'Arnauld d'Andilly parut en 1670. Ces trois traductions maintenaient l'omission déjà mentionnée.

La première édition espagnole des Œuvres de sainte Térèse qui renferme le *Livre des Fondations*, est l'édition plantinienne de Balthazar Moretus, Anvers, 1630. Ce livre y occupe le tome III. On y constate encore l'omission volontairement accomplie dans l'édition princeps relativement aux chapitres x et xi. Cette omission se poursuivit en Espagne jusque vers la moitié du xvii^e siècle. En 1673, Abraham Woodhead publiait en anglais le texte complet. En 1756, une édition allemande, signalée par les Bollandistes, présentait encore l'omission tant de fois répétée. En France, cette omission dura fort longtemps. Le père Bouix fut le premier à donner le texte entier. Il semble, dans sa préface, attribuer à la secte janséniste cette omission. En réalité, nous l'avons vu, elle venait de la mère Anne de Jésus et s'était trouvée maintenue, tant en Espagne qu'ailleurs, beaucoup plus que de raison. La traduction du père Bouix, au *Livre des Fondations*, présente, outre quelques altérations du texte, la transposition de passages entiers, due évidemment au désir de mettre un ordre plus parfait dans la narration.

Les éditions espagnoles de Doblado (1752-1793) avaient rectifié en partie les inexactitudes des éditions précédentes. En 1861, l'édition de Vicente de La Fuente donnait le texte le plus fidèle du *Livre des Fondations* qu'on eût vu jusque là dans la langue de la sainte. Si bon nombre d'inexactitudes s'y rencontraient encore, il apparaissait dégagé de la plupart des intercalations étrangères qui déparaient tant d'éditions espagnoles. Un Prologue étendu fournissait d'intéressantes données sur l'ouvrage (1).

(1) Nous avons dit, au sujet du *Livre de la Vie*, que La Fuente avait cru à tort que Louis de Léon n'eut pas entre les mains, lors de l'édition princeps des Œuvres (1588), les autographes de sainte Térèse; de là, plusieurs erreurs qui se retrouvent dans son Prologue du *Livre des Fondations*. Il se

En 1880, La Fuente donnait du *Livre des Fondations* une belle édition photo-lithographique, analogue à celle du *Livre de la Vie*, de format in-folio. Le texte imprimé, malheureusement assez peu fidèle, faisait suite au texte autographié, et un beau portrait de la sainte, d'après Jean de la Misère, se trouvait en tête.

Libro de las Fundaciones de santa Teresa de Jesus. Edicion autografada, conforme al original que se conserva en el real monasterio de San Lorenzo del Escorial, y continuacion del Libro de su Vida, dirigida y anotada por Don Vicente de la Fuente. Madrid. Imprenta de la viuda é hijo de D. E. Aguado, calle de Pontejos, 8. 1880. Le Livre des Fondations de sainte Térèse de Jésus. Edition autographiée, conforme à l'original qui se garde au royal monastère de Saint-Laurent de l'Escorial, et faisant suite au Livre de sa Vie, dirigée et annotée par Don Vicente de la Fuente. Madrid. Imprimerie de la veuve D. E. Aguado et fils, rue Pontejos, 8. 1880.

La Fuente, nous l'avons vu déjà, fit paraître en 1881 une édition populaire des Œuvres de la sainte, qui ne rectifiait point les fautes de l'édition de 1861. En 1882, il faisait imprimer, en un volume à part, un texte des *Fondations* plus soigné, mais encore incorrect sur plus d'un point.

Aucune de ces éditions de Vicente de la Fuente ne présente à la suite des fondations de sainte Térèse celle de Grenade, racontée par Anne de Jésus. L'éditeur a placé cet écrit aux *Documentos relativos á santa Teresa y sus obras*. Le texte donné reproduit très fidèlement celui de l'édition princeps de 1610.

La présente édition du Livre des Fondations.

Nous avons traduit les *Fondations* de sainte Térèse d'après le texte autographié, publié à Madrid en 1880, en éliminant les nombreuses inexactitudes que présente la partie en caractères d'im-

trompe également sur l'époque à laquelle la sainte reçut de Notre-Seigneur l'ordre d'écrire l'histoire des fondations (voir ce que nous avons dit à ce sujet au T. II des *Œuvres*, Relat. VI); sur l'époque aussi où elle écrivit onze des chapitres de son livre (voir plus haut, p. 19).

pression. Nous les avons fait suivre du récit de la fondation de Grenade, par la vénérable mère Anne de Jésus, d'un Précis détaillé de la vie et des voyages de sainte Térése, et des *Actes, Contrats et Mémoires* de la sainte pour ses monastères.

Nous y avons joint une vue d'ensemble sur les religieuses de l'observance mitigée, qui furent les coopératrices de sainte Térése dans l'œuvre des fondations, et une autre sur les communautés de carmélites déchaussées, du vivant de la sainte mère. Des renseignements détaillés, fournis par les monastères primitifs, nous ont permis de reconstituer en quelque sorte la physiologie de ces communautés de la réforme, tout imprégnées de l'esprit de la fondatrice, pour la plupart visitées par elle à diverses reprises. Le plus grand nombre des religieuses qui les composent ont connu la sainte. Beaucoup ont été formées par elle ; toutes se sont attachées à reproduire, le plus fidèlement possible, le très parfait modèle de sainteté qu'elles ont eu sous les yeux. En parcourant leur vie, il est aisé de reconnaître qu'avec des tempéraments différents et des voies spirituelles diverses aussi, elles reflètent leur mère et présentent les traits caractéristiques qu'elle a voulu imprimer à son œuvre. Ces coups d'œil rapides nous permettront d'admirer l'édifice spirituel élevé par elle à la gloire de son divin Époux ; ils nous feront mieux connaître ses relations avec ses filles. En jetant un regard à l'intérieur de ces monastères, si soigneusement fermés, il nous sera donné d'apercevoir Térése elle-même, toujours grande et douce, toujours tendre et compatissante, autant que forte et surnaturelle. Nous avons divisé cet aperçu en deux parties, correspondant chacune au texte de sainte Térése que présentent les deux volumes consacrés aux *Fondations*.

Cela fait, notre tâche pouvait paraître accomplie. Et cependant, une œuvre ne restait-elle pas à réaliser ? « Ce n'est pas une histoire, c'est un tableau », disait Fénelon en parlant des écrits de notre sainte (1). Au tableau des Fondations, il fallait

(1) Sermon pour la fête de sainte Térése.

un cadre, et un cadre de l'époque de sainte Térèse. Or, des récits contemporains existaient, écho et complément de celui de Térèse. Quelques-uns avaient été publiés. Mais combien d'autres, signalés cependant en divers ouvrages ou manuscrits des xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles, se trouvaient encore ensevelis dans l'ombre ! De quel prix serait la mise au jour de ces documents inédits, qui viendraient nous révéler quelques traits nouveaux de la grande et attrayante figure de notre sainte, nous fournir sur ses voyages des détails encore inconnus, peut-être nous faire entendre des paroles tombées de ses lèvres ! Quel cadre pour le *Livre des Fondations*, que ces narrations naïves et fidèles des enfants et des amis de la sainte, compagnons de ses voyages et de ses labeurs pendant la période la plus féconde de son existence !

Deux importantes relations avaient été, au cours du xviii^e siècle, bien près de voir le jour. Une lettre conservée à la Bibliothèque nationale de Madrid fournit des renseignements à ce sujet. Le père Manuel de Sainte-Marie, carme déchaussé, dont les travaux sont aujourd'hui si utiles aux éditeurs des écrits de sainte Térèse, y parle à l'un des compagnons de ses recherches de relations inédites provenant de deux des filles les plus chères de sainte Térèse : Marie de Saint-Jérôme et Anne de Saint-Barthélemy. Et il termine par cette exclamation : « *¡ Y si manifestase Dios aquel tesoro escondido por tantos años ! Ah ! si Dieu manifestait ce trésor, caché depuis tant d'années ! (1)* » Les précieux manuscrits devaient rester cachés un siècle et demi encore. En 1899, don Manuel-Marie Pólit, aujourd'hui évêque de Cuenca (Equateur), avait la joie de les trouver au monastère de Saint-Joseph d'Avila ; il se voyait autorisé à en prendre copie et à les publier. A la même époque, il obtenait communication d'un autre manuscrit : l'Autobiographie inédite de la vénérable Anne de Saint-Augustin, gardée dans les archives du carmel de Palencia et renfermant nombre de particularités relatives à sainte Térèse. L'existence

(1) Lettre autographe du 16 février 1761, au père André de l'Incarnation, reliée avec un des volumes de la belle copie des Lettres de sainte Térèse, exécutée par le père Manuel. (Bibl. nat. de Madrid, n° 1, fol. 316 v°.)

à la Bibliothèque nationale de Madrid d'un manuscrit non moins précieux, était signalée en 1903 par don Manuel Serrano y Sanz. C'était un ouvrage inédit de la mère Marie de Saint-Joseph, intitulé : *Libro de las Recreaciones*, où, sous forme de dialogues, la prieure de Séville et de Lisbonne a consigné les plus intéressants détails sur la vie et les voyages de la sainte. Enfin, cette année 1908, la prieure du vénérable monastère de l'Incarnation d'Avila, berceau religieux de sainte Térèse, voulait bien nous communiquer l'histoire manuscrite de son monastère, rédigée vers 1703 par une religieuse de cette communauté, doña Marie Pinel y Monroy. Ce manuscrit, non publié encore, présente des données nouvelles sur les séjours de la sainte à l'Incarnation et sur les carmélites de l'Observance qui aidèrent aux fondations.

A ces premiers documents, inédits en Espagne même, il fallait en joindre quelques autres, déjà publiés en langue espagnole, mais non encore traduits en la nôtre. C'étaient : le *Ramillete de mirra* ou *Bouquet de myrrhe*, de la mère Marie de Saint-Joseph, écrit historique d'une valeur considérable, donné par la Fuente et par Serrano y Sanz; les *Souvenirs de Julien d'Avila*, édités à Madrid en 1881 par M. Le Rebours, curé de Sainte-Madeleine, à Paris, et don Vicente de la Fuente; une importante relation de l'année 1610, due à la plume de doña Marie Espinel, religieuse du couvent de l'Incarnation, relation publiée en 1896 dans les *Relaciones históricas de los siglos XVI y XVII*. En outre, il nous avait été donné de réunir divers autres documents du temps : lettres, dépositions, relations manuscrites. Évidemment, nous ne pouvions présenter tous ces écrits *in extenso*; pour la plupart, il fallait nous borner à des extraits plus ou moins étendus. Néanmoins, il nous devenait facile de réaliser le plan que nous exposions plus haut : former de ces récits contemporains, de ces mille et un détails vécus par la sainte mère, ses confidents et ses amis, le cadre vrai des *Fondations*. Là, rien qui ne soit authentique, rien qui ne respire le parfum térézien le plus pur. Sainte Térèse, en effet, revit tout entière dans les narrations de ses amis, de ses compagnons de voyage. Combien de traits piquants, qu'elle a

laissés dans l'ombre ou qu'elle n'a fait qu'effleurer, apparaissent à nos yeux ou se trouvent complétés ! Et quand il s'agit de sainte Térése, quel détail n'a sa valeur, quel trait nouveau ne charme et n'attendrit ?

Chacun de ces récits, d'ailleurs, a son cachet spécial, qu'il emprunte au tour d'esprit, à la physionomie morale du narrateur. Marie de Saint-Jérôme, caractère doux, esprit bien équilibré, a été discernée de bonne heure par la sainte comme spécialement apte à conduire ses sœurs. Sixième professe de Saint-Joseph d'Avila, elle fut la première appelée par Térése au gouvernement de cette communauté. Marie de Saint-Jérôme a observé les paroles et les actions de sa sainte mère dans ce petit cénacle fermé, témoin de si douces choses. Elle nous dira les particularités relatives aux années qui précédèrent les fondations, le départ pour Medina del Campo, le séjour de la sainte à Saint-Joseph de 1577 à 1579. Anne de Jésus, collaboratrice de sainte Térése dans l'œuvre des fondations, a une narration particulièrement grave, comme il convient d'ailleurs à un témoin donnant une déclaration juridique. Plus d'un détail révèle la future fondatrice, celle qui inspira le respect autant que la vénération aux souverains d'Espagne, de France et des Pays-Bas : tel, par exemple, le sérieux, la ferme volonté avec lesquels, à Salamanque, elle impose en quelque sorte à la sainte l'accomplissement d'un miracle. Julien d'Avila, cœur dévoué, esprit joyeux, s'est décerné à lui-même le titre « d'écuyer de la sainte mère », et par le fait, il est singulièrement cher et utile à celle-ci. Julien a tout vu, tout observé, et avec une fine bonhomie, il se plaira surtout à nous dire le côté plaisant des situations difficiles, souvent fâcheuses, qui ne manquent pas dans les fondations. Quant à Marie de Saint-Joseph, elle sent vivement et s'exprime de même. Volontiers elle emploie les couleurs sombres, et ce sera de préférence le côté tragique des événements qu'elle nous présentera. Du reste, nombre de traits gracieux viendront se placer sous sa plume. Son *Libro de las Recreaciones* sera, avec la relation d'Anne de Saint-Barthélemy, un des plus appréciables trésors de cette collection. Anne de Saint-

Augustin, riche entre toutes des dons célestes au milieu de ces premières filles de la sainte, qui en sont d'ordinaire si largement partagées, nous racontera quelques-unes des merveilles qui ont frappé ses sens intérieurs : les harmonies angéliques qui saluent l'arrivée de Tèreſe dans une région qu'elle n'a pas encore visitée, l'amour que l'Enfant-Dieu témoigne pour son épouse de prédilection.

Mais c'est surtout Anne de Saint-Barthélemy que nous aimerons à entendre. Sa relation, qui est la plus étendue, est aussi la plus douce au cœur. La sainte a fait de la pieuse sœur la compagne inséparable de ses derniers voyages ; elle a besoin de ses soins, de son affection surtout. Anne est celle de ses filles qui l'a entourée de plus près dans la dernière période de son existence. Elle a pénétré d'une manière intime dans le sanctuaire de l'âme de Tèreſe. Des yeux éclairés du cœur, elle a observé sa conduite de tous les instants, en maladie comme en santé, sur les chemins comme dans le secret de la cellule, et ce qu'elle a vu et entendu, elle nous le redit avec tout le charme de la candeur et de la sainteté. Quand on se souvient que l'humble converse a eu l'honneur d'assister la sainte à son heure suprême, on se dit avec émotion : Oui, ces bras tendres et fidèles méritaient de soutenir Tèreſe dans sa dernière agonie, un cœur si pur et si aimant était digne de recevoir les ardents soupirs de cette âme séraphique, à l'heure où, se dégageant doucement de la prison du corps, elle passait à son Dieu.

A ces relations des contemporains, nous avons joint des pièces nombreuses tirées soit des archives des monastères primitifs, soit de la Bibliothèque nationale de Madrid, soit enfin d'ouvrages anciens et modernes, peu connus en France. Nous tenons à exprimer ici notre affectueuse reconnaissance à nos mères d'Espagne, qui ont répondu avec tant de fraternelle union à nos nombreuses demandes ; notre gratitude aussi au Révérend Père Benoît-Marie de la Sainte-Croix (Zimmerman), ancien prieur des carmes déchaussés de Wincanton (Angleterre), bien connu pour ses travaux sur l'histoire de notre ordre, qui a résolu avec grande bienveil-

lance plusieurs doutes que nous lui avons proposés. Nous ne saurions non plus passer sous silence le dévouement que nous avons rencontré chez les bénédictins de l'abbaye de Silos, les dominicains du *Colegio Santo Tomas* à Avila, et divers membres de la Compagnie de Jésus, tant en Belgique qu'en Espagne. Qu'il nous soit permis enfin de remercier d'une manière très spéciale M. Alfred Morel-Fatio, professeur au collège de France, à Paris, qui a bien voulu s'intéresser à notre travail. Nous devons à sa haute obligeance des communications que son érudition et sa compétence exceptionnelle en tout ce qui touche la langue, l'histoire et la littérature espagnoles, nous rendaient éminemment précieuses.

Une carte sera placée en tête du second volume des *Fondations*. Elle permettra au lecteur de se rendre un compte exact des voyages de la sainte, de la suivre, en quelque sorte pas à pas, dans ses rudes et difficiles pèlerinages, qu'il est si émouvant et si doux à un cœur chrétien de refaire après elle.

Quand elle quitta la terre pour recevoir le prix de ses travaux, sainte Térése, nous pouvons le constater, avait parcouru l'Espagne en tous sens. Elle l'avait dotée de seize monastères de religieuses et de quatorze de religieux. Mais ce n'était pas dans sa patrie seulement, c'était dans l'univers entier que devait se propager son œuvre, et cela, avec une étonnante rapidité. Neuf ans après sa mort (1391), les monastères du Carmel réformé atteignaient le chiffre de soixante-dix. Sortant des limites de l'Espagne, ils avaient passé en Portugal, en Italie, jusqu'au Mexique et au Congo. Au siècle suivant, la France, la Flandre, la Pologne, l'Allemagne et l'Autriche recevaient la réforme térésienne. L'Amérique voyait en même temps la fondation de nombreux et florissants monastères. Les fils de sainte Térése établissaient des missions en Perse, dans l'Inde, au Liban, dans la Turquie, l'Arménie, la Hollande, l'Angleterre ; ils relevaient l'antique monastère du Mont-Carmel. Au xviii^e siècle, une autre mission se fonde dans la Louisiane ; des carmélites anglaises, chassées de Flandre par la tempête révolutionnaire, passent en Angleterre et dans

l'Amérique du Nord. Au xix^e, des carmélites françaises élèvent des couvents à Jérusalem et à Bethléem, dans les lieux sanctifiés par les vestiges du Sauveur du monde et de sa très sainte Mère; d'autres vont planter, au milieu des pays idolâtres, la tente du Carmel; elles revêtent des livrées de sainte Térèse des vierges sorties des races païennes, en sorte qu'il y a aujourd'hui des carmélites chinoises, indiennes et annamites. Pour plusieurs de ces fondations, depuis celle de France au xvii^e siècle, jusqu'à celle d'Annam au xix^e, la grande sainte intervient surnaturellement, montrant qu'au sein même de la gloire, elle redit avec son Maître : « Je suis venue jeter le feu sur la terre, et combien je désire qu'il s'embrace! (1) »

Carmel de l'Incarnation, de Paris, à Anderlecht-lez-Bruxelles,
16 juillet 1908, en la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel.

(1) Luc, xii, 49.

DATES DES FONDATIONS

DE SAINTE TÉRÈSE

1562

Fondation d'Avila, sous le titre de Saint-Joseph, le 24 août.

1567

Fondation de Medina del Campo, sous le titre de Saint-Joseph, le 15 août. (Chap. III.)

1568

Fondation de Malagon, sous le titre de Saint-Joseph, le 11 avril. (Chap. IX.)
Fondation de Valladolid, sous le titre de la Conception de Notre-Dame du Mont-Carmel, le 15 août. (Chap. X.)
Fondation de carmes déchaussés à Duruelo, sous le titre de Notre-Dame du Mont-Carmel, le 28 novembre. (Chap. XIII et XIV.)

1569

Fondation de Tolède, sous le titre de Saint-Joseph, le 14 mai. (Chap. XV.)
Fondation de Pastrana, sous le titre de la Conception de la très sainte Vierge, le 9 juillet. (Chap. XVII.)
Fondation de carmes déchaussés dans la même ville, sous le titre de Saint-Pierre, le 13 juillet. (*Ibid.*)

1570

Fondation de Salamanque, sous le titre de Saint-Joseph, le 1^{er} novembre. (Chap. XVIII et XIX.)

1571

Fondation d'Albe, sous le titre de l'Annonciation de Notre-Dame, le 25 janvier. (Chap. XX.)

1574

Fondation de Ségovie, sous le titre de Saint-Joseph du Carmel, le 19 mars. (Chap. XXI.)

1575

Fondation de Beas, sous le titre de Saint-Joseph du Sauveur, le 24 février. (Chap. xxii.)

Fondation de Séville, sous le titre de Saint-Joseph du Carmel, le 29 mai (Chap. xxii, xxiv et xxv.)

1576

Fondation de Caravaca, sous le titre de Notre-Dame du Mont-Carmel, accomplie par l'intermédiaire de la mère Anne de Saint-Albert, le 1^{er} janvier. (Chap. xxvii.)

1580

Fondation de Villanueva de la Jara, sous le titre de Sainte-Anne, le 21 février. (Chap. xxviii.)

Fondation de Palencia, sous le titre de Saint-Joseph de Notre-Dame de la Rue, le 29 décembre. (Chap. xxix.)

1581

Fondation de Soria, sous le titre de la très sainte Trinité, en juin. (Chap. xxx.)

1582

Fondation de Grenade, sous le titre de Saint-Joseph, accomplie par l'intermédiaire de la mère Anne de Jésus, le 20 janvier. (Appendice au *Livre des Fondations*.)

Fondation de Burgos, sous le titre de Saint-Joseph de Sainte-Anne, le 19 avril. (Chap. xxxi.)

LES FONDATIONS

PROLOGUE

Mon expérience, sans parler de mes lectures, m'a fait connaître les grands avantages que l'âme retire d'une pratique fidèle de l'obéissance. C'est par elle, je le comprends, qu'on avance dans la vertu et que l'on acquiert l'humilité; par elle, qu'on se rassure contre la crainte de s'égarer dans le chemin du ciel, crainte salutaire d'ailleurs aux mortels tant que dure cette vie; par elle enfin, qu'on rencontre le repos de l'esprit, si précieux pour les âmes qui aspirent à contenter Dieu. Dès lors, en effet, qu'en toute sincérité et d'un esprit soumis, elles se sont abandonnées à cette sainte obéissance, ne voulant plus avoir d'autre manière de voir que celle de leur confesseur (1) — ou celle de leur supérieur, s'il s'agit de reli-

(1) Ici l'autographe porte une remarque marginale de la main du père Jérôme Gratien. Elle commence à la marge de gauche et croise deux fois les lignes du texte. Le réviseur, on le voit, a craint que l'obéissance envers le confesseur ne nuisit à l'obéissance due à la prieure. Évidemment, la remarque fut écrite avant lecture entière du passage en question, lequel est d'une sagesse et d'une clarté parfaites, et entièrement digne de sainte Térèse. L'édition princeps (Bruxelles, 1610), qui reproduit les corrections et additions introduites par le père Gratien dans le texte de sainte Térèse, n'a rien donné de cette remarque marginale, non plus que de quelques autres qui se voient au manuscrit.

gieux, — le démon cesse de les harceler, parce qu'il s'aperçoit qu'au lieu d'y gagner, il y perd. De cette façon aussi nos mouvements inquiets, qui se portent toujours aux actes de volonté propre et s'efforcent même d'asservir la raison au profit de la satisfaction personnelle, se trouvent apaisés; car on se souvient qu'on a résolument soumis sa volonté à celle de Dieu, le jour où l'on s'est assujéti à celui qui nous tient sa place.

Sa Majesté m'ayant découvert, dans sa bonté, le grand trésor que renferme cette précieuse vertu, je me suis efforcée de l'acquérir; mais j'y ai mis, je l'avoue, bien de la négligence et de l'imperfection. Souvent, il est vrai, c'est la vue de mon peu de vertu qui m'arrête; je sens que je n'en ai pas suffisamment pour accomplir certains actes qui me sont commandés. Daigne la divine Majesté suppléer à ce qui me manque pour accomplir la tâche qui s'offre maintenant à moi!

Tandis que j'étais à Saint-Joseph d'Avila, l'année 1562, qui est celle de la fondation de ce monastère, je reçus du père Garcia de Toledo, dominicain (1), alors mon confesseur, l'ordre d'écrire cette fondation, avec bien d'autres choses qu'on trouvera dans ce livre, s'il voit le jour. Actuellement — l'année 1573, c'est-à-dire onze ans

(1) Nous avons donné une note biographique sur le père Garcia de Toledo au t. II des *Œuvres*, chap. xxxiv. Ce religieux, pour lequel sainte Tère se professait une si grande confiance et dont elle nous a parlé avec tant d'éloge au *Livre de la Vie*, n'assista point à l'ensemble des fondations. Dès 1569, il quittait l'Espagne, pour n'y revenir qu'à la fin de 1581. Au commencement de l'année suivante, il arrivait à Avila dans le désir de voir la sainte mère. Celle-ci était à la fondation de Burgos. De cette ville, elle communiqua avec lui par lettres, comme avec l'un des directeurs à qui elle avait plus complètement dévoilé les secrets de son âme. (Cfr. 2^e Dép. de la sœur Tère se de Jésus, nièce de la sainte, 1610.)

plus tard — je me trouve à Salamanque, où j'ai pour confesseur un père de la Compagnie, nommé le maître Ripalda (1). Il a pris connaissance du livre où se trouve le récit de la première fondation, et il a pensé que si j'écrivais ce qui regarde les sept monastères qui, par la bonté de Dieu, se sont fondés depuis, en y joignant les origines des couvents des carmes déchaussés de la première règle, Notre-Seigneur en serait glorifié. En conséquence, il m'a commandé de le faire.

La chose me parut d'abord impossible, surchargée comme je le suis de tant d'affaires, de correspondance et d'autres occupations, auxquelles je ne puis me soustraire, parce qu'elles me sont imposées par mes supérieurs. Tandis que je me recommandais à Dieu avec une certaine angoisse, voyant ma grande incapacité et ma santé si mauvaise, qui déjà, sans ce surcroît, rendent souvent intolérable à ma pauvre nature le travail qui m'incombe, Notre-Seigneur me dit : *Ma fille, l'obéissance donne des forces*. Plaise à sa Majesté que cette parole se réalise et que j'aie grâce pour raconter, à sa gloire, les faveurs répandues sur notre ordre dans le cours de ces fondations ! Je le ferai, on peut en être sûr, avec une sincérité entière et, à ma connaissance du moins, sans la moindre exagération. Je raconterai simplement ce qui s'est passé. Pour rien au monde je ne voudrais dire un

(1) Le père Jérôme Ripalda, sur lequel nous avons donné quelques détails au t. II des *Œuvres*, à propos de la Relation LIII. Au moment où sainte Térèse écrivait le Prologue du *Livre des Fondations*, elle venait de faire la connaissance de ce religieux. Elle prendra encore ses conseils à la fin de sa vie, pendant un séjour à Valladolid, et en recevra de puissants encouragements à poursuivre sans défaillance l'établissement de ses monastères. (Voir chap. xxix de ce livre.)

mensonge, même en chose légère : combien plus m'en ferais-je conscience, lorsqu'il s'agit d'un écrit destiné à glorifier Notre-Seigneur ! A mon avis, ce serait non seulement perdre le temps, mais faire servir les choses divines à la tromperie, et en tirer non la louange, mais l'offense de Dieu. Quelle affreuse trahison ! Que sa Majesté ne m'abandonne jamais au point que j'en devienne coupable !

Chaque fondation sera traitée à part, et brièvement, si toutefois je le puis, car, avec un style aussi lourd que le mien, je crains bien, en dépit de tous mes efforts, de fatiguer les autres en me fatiguant moi-même. Mais la grande affection que mes filles ont pour moi leur fera tout accepter, car c'est à elles que cet écrit reviendra quand je ne serai plus. En l'entreprenant, je ne suis guidée par aucune vue d'intérêt personnel : et comment pourrais-je en avoir ? Je ne me propose que la louange et la gloire de Notre-Seigneur. De fait, on y trouvera bien des choses qui donneront lieu de le bénir. Je lui demande donc qu'aucun de ceux qui en feront lecture n'ait un seul instant la pensée de m'en rien attribuer ; ce serait aller contre la vérité. Que plutôt l'on prie sa Majesté de me pardonner le mauvais usage que j'ai fait de tant de grâces. Quant à mes filles, elles ont, pour ce même motif, bien plus à se plaindre de moi qu'à me savoir gré de l'œuvre accomplie. Toutes ensemble, mes chères filles, adressons des actions de grâces à la divine Bonté pour les faveurs qu'elle nous a faites. A ceux qui liront ces pages je demande, pour l'amour de Dieu, un *Ave Maria*, afin de m'aider à sortir du purgatoire et m'obtenir de voir un jour Jésus-Christ

com e caa fim
da çion de fof e del caime
de me e i m del can pu

Capitula topla de los medios por donde se come e coo,
tra a tra de se a fin da çion de los medios

cinco años de quince de la fundaçion de esta plaza de
la yta e fuba en el q a lo q a ora e tie lo me pa de se
se a los mores ca fados de my vida cu yo hofa en el
que etud eha a a to niens un dyos beses my abra
e es te tie pa e tra ro al g nuse don getlo p se li hofa
de po ca edad a q e el mudo a hofa pa çion ten y o
ya pa si figuras mnestra de se g a la çion no hofa
la can do lo el se no hofa ca me fura de me tie de a hofa
ya my da se la tra a la çion se do ta do los de tra hofa
fe çion q e a a tra hofa fuba çion se a hofa a hofa
no de treçe q es el q se fuba de se m y m do pa çion
la mores de la tra çion me es ta hofa çion se a tra e ad
mos ta la tra çion hofa çion a lo de hofa çion se a tra e ad
de se hofa çion se a tra çion me es ta hofa çion se a tra e ad
ya a hofa çion se a tra çion me es ta hofa çion se a tra e ad
q se a tra çion se a tra çion me es ta hofa çion se a tra e ad
a me es ta çion se a tra çion me es ta hofa çion se a tra e ad
e es se çion se a tra çion me es ta hofa çion se a tra e ad
se yo q se a tra çion se a tra çion me es ta hofa çion se a tra e ad



Notre-Seigneur, qui vit et règne à jamais avec le Père et l'Esprit-Saint. Amen.

A cause de mon peu de mémoire, j'omettrai probablement bien des choses de grande importance, et j'en mentionnerai d'autres que j'aurais pu laisser de côté. Enfin, mon travail se ressentira de mon manque de talent et de culture d'esprit, aussi bien que du peu de loisir dont je dispose. On me dit de traiter en même temps, si l'occasion s'en présente, quelques points concernant l'oraison, et de signaler les illusions qui peuvent arrêter les âmes dans ce chemin. Je me soumets, sur tous les points, à ce qu'enseigne notre Mère la sainte Église romaine. De plus, je veux, mes sœurs et mes filles, que cet écrit ne soit remis entre vos mains qu'après avoir été examiné par des théologiens et des hommes spirituels.

Je commence au nom du Seigneur, avec l'assistance de sa glorieuse Mère dont, quoique indigne, je porte l'habit, celle aussi de mon glorieux père et protecteur saint Joseph, qui m'a constamment soutenue de son intercession et dont j'habite la maison, ce monastère de carmélites déchaussées portant son nom.

Le 24 août 1573, fête de saint Louis, roi de France (1).

Dieu soit loué.

(1) Évidemment, aux premières vêpres de la fête.

CHAPITRE PREMIER

ORIGINES DE LA FONDATION DE MEDINA DEL CAMPO

ET DE PLUSIEURS AUTRES

SOMMAIRE. — *Premières années du monastère de Saint-Joseph d'Avila. — Vertus des religieuses. — La sainte sent croître ses désirs de contribuer au bien spirituel du prochain. — Sa douleur à la pensée du grand nombre d'âmes qui se perdent dans les pays infidèles. — Parole mystérieuse que Notre-Seigneur lui adresse.*

Après la fondation de Saint-Joseph d'Avila, je passai cinq années dans ce couvent. Ce seront, à en juger maintenant, les plus douces de ma vie, et bien souvent depuis, mon âme a regretté la paix et le repos qu'elle y goûtait (1).

Pendant cet intervalle, de toutes jeunes filles entrèrent dans le monastère. Au luxe et à la richesse de leurs parures, le monde pouvait déjà, semblait-il, les regarder comme siennes. Mais le Seigneur, se hâtant de les arracher à ces vanités, les introduisit dans sa maison et les dota d'une perfection si haute, qu'elles me jetaient dans

(1) La cellule où sainte Tère se passa ces heureuses années (1562-1567), se conserve à Saint-Joseph d'Avila dans ses dimensions premières. On en a quelque peu orné les murailles et la voûte. Dans un angle, près de la fenêtre, se trouve encore une banquette de bois, de 30 centim. de hauteur et de 45 centim. de longueur, sur laquelle écrivait la sainte. Le fond de la cellule est occupé par un autel et deux armoires, où se gardent précieusement quelques objets dont elle a fait usage : entre autres, le volume des *Morales de saint Grégoire* qu'elle lisait; le registre des professions qui servait, de son temps, dans le couvent; le tambourin dont elle s'accompagnait parfois en chantant, lors des récréations.

la confusion. Elles portèrent notre nombre à treize : c'était celui que nous avions résolu de ne point dépasser (1).

Je trouvais des délices à vivre parmi des âmes si saintes et si pures, en un lieu où l'unique préoccupation était de servir et de louer Notre-Seigneur. Sa Majesté nous envoyait le nécessaire, sans que nous eussions à demander l'aumône. Ce nécessaire venait-il à manquer — et c'était bien rare, — alors la joie redoublait. Je bénissais Dieu à la vue de vertus si sublimes, et en particulier de cet oubli de toutes choses pour ne songer qu'à le servir. Quant à moi, bien qu'à la tête de la maison, je ne me souviens pas de m'être jamais préoccupée des intérêts matériels, tant j'étais persuadée que le Seigneur ne manquerait pas à celles qui n'avaient d'autre souci que de lui plaire. La nourriture se trouvait-elle insuffisante pour toutes, je la faisais donner à celles qui en avaient un plus grand be-

(1) Dans l'été de 1567, la communauté de Saint-Joseph d'Avila comptait, outre la sainte fondatrice, deux religieuses de l'Incarnation : Anne des Anges et Marie-Isabelle, et les huit nouvelles professes dont les noms suivent : Isabelle de Saint-Paul (de la Peña), Ursule des Saints (de Revilla), Antoinette du Saint-Esprit (de Henao), Marie-Baptiste (de Ocampo), Marie de la Croix (de Paz), Marie de Saint-Jérôme (Davila), Marie de Saint-Joseph (de Avila), Isabelle de Saint-Dominique (de Ortega). Plus, trois novices : Anne de Jésus (de Menesès), Marie du Christ (del Aguila) et Pétronille-Baptiste (Orejón). La plupart de ces religieuses étaient nées à Avila. Toutes avaient le rang de sœurs du chœur, sainte Térése croyant à cette époque pouvoir se passer de sœurs converses. On peut voir que l'ordre où nous donnons ici les noms des premières religieuses de Saint-Joseph n'est pas le même que celui suivi par nous au *Livre de la Vie* (chap. xxxvi). En ce livre, nous placions les religieuses suivant la date de leur entrée dans le monastère. Ici, nous le faisons d'après l'ordre des professions et en suivant le vénérable Registre d'Avila, muni des signatures de sainte Térése et des premières carmélites. Une transcription parfaitement fidèle, qui nous a été envoyée par les religieuses de ce monastère en 1907, nous permet de le faire. On trouvera plus loin des détails biographiques sur les sœurs qui composaient la communauté au temps de la sainte.

soin ; mais aucune ne se croyant de ce nombre, personne n'y touchait jusqu'à ce que Dieu en eût envoyé pour tout le monde (1).

De la vertu d'obéissance je pourrais rapporter bien des traits, dont j'ai été témoin. Cette vertu m'est extrêmement chère ; mais, je dois l'avouer, je n'en connaissais pas la pratique avant que ces servantes de Dieu me l'eussent enseignée. Et elles l'ont fait de manière à m'en laisser bien instruite, n'eût été mon imperfection.

Voici un fait qui se présente en ce moment à mon souvenir. Un jour que nous étions au réfectoire, on nous servit des portions de concombres. Il m'en échut un fort petit et pourri en dedans. J'appelai, sans faire semblant de rien, une des religieuses qui avaient le plus de jugement et de capacité (2), afin d'éprouver son obéissance. Je lui dis d'aller planter ce concombre dans un petit jardin que nous avions. Elle me demanda si elle devait le placer droit ou couché. Je lui répondis de le mettre couché. Elle partit, et fit ce que j'avais dit, sans qu'il lui vînt à l'esprit que ce concombre sécherait nécessairement. Le respect de l'obéissance aveugla en elle la raison naturelle (3), et lui fit croire que l'ordre donné

(1) La mère Marie de Saint-Jérôme, dans les souvenirs qu'elle a laissés par écrit sur cette époque de la vie de sainte Tèreſe, confirme ce que dit ici la sainte. Elle ajoute ce détail : Quand la nourriture était insuffisante, jamais la sainte mère n'acceptait la part que ses filles jugeaient nécessaire à son état d'infirmité. Sa préoccupation constante était de prendre pour elle ce qui se présentait de pénible et de l'épargner aux autres. Voir à la fin de ce volume, Docum. 2.

(2) La mère Marie-Baptiste (de Ocampo), quatrième professe de Saint-Joseph d'Avila.

(3) Le père Gratien a ainsi modifié le texte de la sainte : « *Captivó su raçon natural en servicio de Christo*. Elle captiva sa raison naturelle sous

était très raisonnable. Il m'arrivait quelquefois de confier à une sœur six ou sept offices incompatibles. Et elle, de les accepter sans mot dire, convaincue qu'elle pourrait s'en acquitter.

Nous avions un puits dont l'eau, au rapport de ceux qui la goûtèrent, était fort mauvaise; de plus, il paraissait impossible de la faire couler par des conduits, à cause de la profondeur du puits. Les ouvriers que j'avais fait venir dans ce dessein, se moquaient de moi, disant que c'était dépenser de l'argent en pure perte. Je pris l'avis des sœurs. L'une d'elles me dit : « Il faut entreprendre la chose. Notre-Seigneur doit nous donner des personnes qui nous apportent de l'eau, et nous fournir en même temps de quoi les entretenir. Sa Majesté s'en tirera à meilleur compte en nous la procurant dans la maison. Donc, Elle le fera. » Voyant avec quelle foi et quelle résolution cette sœur avait parlé, je me tins assurée du succès, et, contre l'avis du fontainier, très expert en fait d'eau, je fis exécuter le travail. Par la bonté de Dieu, nous tirâmes de ce puits un filet d'eau bonne à boire, d'un volume très suffisant pour nous. Les religieuses de ce couvent s'en servent encore aujourd'hui (1).

l'obéissance de Jésus-Christ », par allusion, sans doute, au texte de saint Paul dans la 2^{de} Ep. aux Corinth., x, 5 : « *In captivitate redigentes omnem intellectum in obsequium Christi.* Réduisant en servitude toute intelligence, sous l'obéissance de Jésus-Christ. »

(1) Ce puits s'appelle *fontaine de Marie-Baptiste*, du nom de la religieuse qui prit la parole en cette circonstance, ou encore *puits de la Samaritaine*, à cause de la scène de l'Évangile que sainte Térèse y fit représenter. Il continue à donner de l'eau, mais qui n'est plus potable. On fait remonter ce changement à l'époque où la ville entreprit de fournir une certaine quantité d'eau au monastère. Actuellement, celle qu'on tire de ce puits sert à arroser le jardin par les temps de grande sécheresse.

Je ne donne pas ceci pour un miracle, car, sur cet article, j'aurais d'autres faits à rapporter. Je cite celui-ci comme un exemple de la foi de ces sœurs, et ce que j'en ai dit n'est que l'exacte vérité. Aussi bien, mon but principal n'est pas de faire l'éloge des religieuses de nos monastères, qui toutes, grâce à Dieu, marchent par la même voie. Rapporter tous les traits de ce genre, et d'autres encore, serait trop long, mais non pourtant sans utilité, car celles qui entrent se sentent parfois animées, par de tels exemples, à imiter leurs sœurs. Si le Seigneur veut que ces faits soient connus, les supérieurs pourront ordonner aux prieures de les mettre par écrit.

Une misérable comme moi (1) vivait donc au milieu de ces âmes angéliques, car c'est bien ainsi qu'elles m'apparaissaient. Elles me dévoilaient leurs moindres fautes, même intérieures, comme aussi les grâces, les grands désirs, le parfait détachement que Dieu leur accordait. Ces grâces étaient admirables. Leur solitude faisait leur bonheur. Elles m'assuraient que jamais elles ne se lassaient d'être seules. Une visite, fût-ce même de leurs frères et sœurs, était pour elles un tourment. Celle-là s'estimait la plus heureuse qui avait plus de loisirs pour demeurer longtemps dans un ermitage.

En considérant la grande générosité de ces âmes, le courage que Dieu leur donnait pour souffrir et s'employer à son service, courage qui ne tenait rien de la femme, il me venait à l'esprit qu'en plaçant en elles tant de richesses, le Seigneur devait avoir quelque grand dessein. Ce n'est

(1) Ces mots : *Esta miserable*, sont raturés dans l'original et remplacés par le mot : *Yo*, je.

pas que j'eusse la moindre pensée de ce qui arriva dans la suite. A mes yeux pareille chose était impossible, et rien ne pouvait en faire naître en mon esprit la première idée. Cependant, plus le temps s'écoulait, plus grandissait en moi le désir de contribuer au bien de quelques âmes. Souvent j'étais comme une personne qui tient en réserve un grand trésor et voudrait en faire part à tout le monde, mais qui se voit les mains liées et incapable de le distribuer. Oui, c'est bien à cette captivité que mon âme me semblait réduite. Les grâces que Dieu m'accordait à cette époque étaient très grandes, mais, circonscrites en moi-même, elles me paraissaient stériles. J'offrais continuellement au Seigneur mes pauvres prières, et j'encourageais mes sœurs à faire de même. Je cherchais à leur inspirer le zèle de l'avancement des âmes et de l'exaltation de l'Église. Tous ceux qui traitaient avec elles en étaient édifiés. C'est ainsi que j'apaisais un peu l'ardeur de mes désirs.

Quatre ans, et même un peu plus, ce me semble, s'étaient écoulés, quand je reçus la visite d'un religieux franciscain, nommé le père Alphonse Maldonado (1). C'était un grand serviteur de Dieu, animé des mêmes désirs que moi pour le bien des âmes ; mais lui, pouvait les mettre à exécution,

(1) On lit dans la *Biblioteca hispana nova*, de Nicolas Antoine : « Fr. Alphonse Maldonado, franciscain, membre de la province Saint-Jacques, prédicateur apostolique et commissaire général aux Indes occidentales, offrit au sérénissime roi Philippe II, pour la défense des ordres religieux, un savant traité en langue vulgaire, intitulé : *Defensa de los Pequeños* (Défense des Petits). Wadding écrit que ce traité se trouve dans la bibliothèque des Mineurs du monastère de Lugo, en Galice. » Tout porte à croire que cet Alphonse Maldonado, commissaire général des Indes occidentales, est le missionnaire franciscain dont parle ici sainte Térèse. On appelait alors *Indes occidentales* les régions du Nouveau-Monde.

ce qui excitait puissamment mon envie. Ce père arrivait des Indes. Il se mit à me parler des millions d'âmes qui se perdaient dans ces contrées, faute d'instruction religieuse. Il nous fit ensuite un sermon et une exhortation pour nous animer à la pénitence, puis il se retira.

Je demurai tellement navrée de douleur à la pensée de la perte de tant d'âmes, que je ne pouvais me contenir. Tout en larmes, je me retirai dans un ermitage, et là, j'élevai des cris vers Notre-Seigneur, le suppliant de me fournir les moyens d'attirer quelques âmes à son service, puisque le démon en entraînait un si grand nombre; enfin, de donner quelque pouvoir à mes prières, puisque j'étais incapable de rien de plus.

J'avais toujours porté grande envie à ceux qui pouvaient se dévouer aux âmes, fût-ce au prix de mille morts. Quand nous lisons l'histoire des saints, le récit des conversions qu'ils ont opérées me touche, m'attendrit et excite mes désirs bien plus encore que les tourments qu'ils ont soufferts : tel est l'attrait que Notre-Seigneur m'a donné. Il me semble que ce divin Maître met à plus haut prix une âme que nous lui gagnons par nos industries et notre oraison, soutenues de sa miséricorde, que tous les services que nous pouvons lui rendre.

Tandis que je me trouvais sous l'empire de cette douleur profonde, un soir que j'étais en oraison, Notre-Seigneur m'apparut de la manière accoutumée, et me témoignant beaucoup d'amour, il me dit, comme pour me consoler : *Attends un peu, ma fille, et tu verras de grandes choses.* Ces paroles demeurèrent tellement gravées dans mon cœur, que je ne pouvais en éloigner le souvenir. Mais

j'avais beau les repasser en moi-même, je ne parvenais pas à en pénétrer le sens, et je ne voyais aucun moyen de le découvrir. Néanmoins, je restai très consolée et dans une grande certitude qu'elles se réaliseraient. Quant à la manière dont cela se ferait, jamais elle ne s'offrit à mon esprit. Autant que j'en puis juger, six mois encore se passèrent de la sorte, et au bout de ce temps, arriva ce que je vais dire.

CHAPITRE II

COMMENT NOTRE PÈRE GÉNÉRAL VINT A AVILA,
ET DES CONSÉQUENCES DE SON VOYAGE.

SOMMAIRE. — *Arrivée du père Jean-Baptiste Rossi. — Relations qui s'établissent entre lui et la sainte. — Il l'autorise à fonder des monastères de religieuses et de religieux selon la règle primitive.*

Les généraux de notre ordre font toujours leur résidence à Rome, et jamais aucun d'eux n'était venu en Espagne (1). Ainsi, l'arrivée d'un général en ce pays paraissait impossible. Mais quand Notre-Seigneur veut quelque chose, il n'y a plus rien d'impossible. Il réalisa donc ce qui ne s'était jamais vu. Quand la nouvelle m'en fut donnée, j'éprouvai, me semble-t-il, quelque chagrin. Le monastère de Saint-Joseph, comme je l'ai rapporté dans le récit de sa fondation, n'était pas soumis aux religieux, et cela, pour la raison que j'ai exposée. Je craignais deux choses. La première, que le père général ne se fâchât contre moi, et comme il ignorait la manière dont les choses s'étaient passées, c'eût été à bon droit. La seconde, qu'il ne m'ordonnât de retourner au monastère de l'Incarnation, où

(1) Après la mort du bienheureux Jean Soreth, les supérieurs de l'ordre du Carmel firent généralement leur séjour à Rome (1472). Lorsqu'ils résidaient encore dans leurs provinces respectives, plusieurs d'entre eux avaient visité l'Espagne. Le père Alerius avait même tenu un chapitre général à Barcelone, en 1324.

s'observe la règle mitigée. J'en aurais été désolée, pour bien des motifs qu'il n'est pas besoin de signaler. Celui-ci suffisait : je n'aurais pu y garder la rigueur de la première règle. J'ajoute qu'il comptait cent cinquante religieuses, et, là où l'on est en petit nombre, il y a toujours plus de concorde et de tranquillité.

Notre-Seigneur arrangea les choses beaucoup mieux que je ne pensais. Le général, serviteur de Dieu, prudent et instruit comme il l'est, reconnut que l'œuvre était bonne, et, pour le reste, ne me témoigna nul mécontentement. Il se nomme frère Jean-Baptiste Rubeo de Ravenne et jouit, avec beaucoup de raison, d'une grande considération dans l'ordre (1).

(1) Le vrai nom du père général était *Rossi*. Suivant l'usage reçu de son temps, il faisait subir à son nom une transformation lorsqu'il signait des pièces latines. Sa signature était alors : *Joannes Baptista Rubeus*. Les Espagnols, traduisant à leur tour ce nom latin, en faisaient *Rubeo*. C'est ainsi que sainte Térèse nomme toujours le père général : *el padre Rubeo*. Jean-Baptiste Rossi, né à Ravenne, le 4 octobre 1507, d'une famille distinguée, entra dans l'ordre du Carmel à l'âge de dix-sept ans. Il fut mis à la tête de cet ordre, en qualité de vicaire général, à la mort du père Nicolas Audet (1562). En 1564, il était élu général. En 1566, à la demande de Philippe II et en vertu d'un bref de saint Pie V, il vint en Espagne, afin de travailler à la réforme des monastères de sa juridiction. Le 20 septembre de cette année, il tint un chapitre général à Séville et visita ensuite la province d'Andalousie. Le 12 avril 1567, il arrivait à Avila, où il tint un second chapitre pour la province de Castille. C'est alors qu'il comut sainte Térèse et, plein d'admiration pour son mérite, lui voua la plus paternelle affection. Lorsqu'il parlait d'elle, nous dit Ribera, il aimait à la nommer *la mia figlia*. Jean-Baptiste Rossi était animé d'un zèle ardent pour le renouvellement de son ordre; non seulement ses actes, mais chaque ligne des patentes qu'il donna pour l'érection des couvents de la réforme en font foi. Son voyage en Espagne (1566-1567) et les mesures qu'il y prit pour rétablir la discipline régulière dans les maisons soumises à son autorité, lui attirèrent bien des amertumes. Les carmes andalous, mécontents de sa visite, le desservirent auprès de Philippe II, d'abord très favorablement disposé à son égard. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. II. — Ribera, lib. II, cap. VI.) Toute la consolation du père Rossi était dans les

A son arrivée à Avila, je fis en sorte qu'il vint à Saint-Joseph, et l'évêque trouva bon qu'on lui fit le même accueil qu'à lui-même. Je m'expliquai avec ce père en toute franchise et sincérité. J'aime à en agir ainsi avec mes supérieurs, qui sont les représentants de Dieu — quoi qu'il

magnifiques espérances que lui faisaient concevoir les débuts de l'œuvre de sainte Térèse. Il ne se contenta pas d'encourager ces débuts. C'est à lui que la réforme doit son développement providentiel, et à ce titre, le nom du père Rossi lui sera toujours cher et vénérable. Il est vrai que lorsque les fondations se furent étendues, des rapports entachés de passion vinrent refroidir sa bienveillance pour les Déchaussés, et même pour la sainte. Celle-ci mit tout en œuvre pour l'éclairer sur le véritable état des choses, ainsi qu'on peut le voir par les deux lettres qui nous restent d'elle à ce religieux. La distance et l'acharnement des détracteurs entravèrent en partie l'effet de ses efforts. Néanmoins, ses lettres et plusieurs passages de ses écrits nous montrent quelle respectueuse et fidèle affection elle conserva toujours pour le supérieur de l'ordre et combien elle souffrit des malentendus qui survinrent. Le père Rossi mourut à Rome, le 3 septembre 1578, âgé de soixante et onze ans. Sa tombe se voit encore à Saint-Martin des Monts, au couvent des carmes chaussés, dans une ancienne salle des thermes de Trajan, aujourd'hui en ruines. C'est avec quelque peine que le pieux visiteur constate l'abandon où se trouve cette tombe. Par suite de l'effondrement de la voûte (1870), elle est maintenant en plein air; les décombres, la mousse et l'herbe en recouvrent une bonne partie. Le père Jean-Baptiste Rossi y est représenté couché. On lit, avec une certaine difficulté, l'inscription suivante :

D. O. M.

F. IO. BAPTISTAE RUBEO RAVENNAT.

CARMELIT. ORDINIS GENERALI

GENERE MORIBUS ET DOCTRINA

CLARISSIMO QUI ORDINEM SUUM

ANNOS XVI REXIT AC PRIVILEGIIS

A GREGORIO XIII PONT. IMPETRATIS

ILLUSTRAVIT VIXIT ANNOS LXXI OBIT

ANNO MDLXXVIII TERT. NONAS

SEPTEMBRIS

En voici la traduction : *Fr. Jean-Baptiste Rubeus de Ravenne, général de l'ordre du Carmel, illustre par la naissance, la vertu et la science. Il gouverna son ordre pendant seize années et l'enrichit de privilèges, obtenus du pape Grégoire XIII. Il vécut soixante et onze ans, et mourut l'an 1578, le trois des nones de septembre.*

en puisse résulter, — et je fais de même à l'égard de mes confesseurs. Si je me conduisais autrement, il me semble que mon âme ne serait pas en sûreté. Je lui rendis compte également de mes dispositions et de presque toute ma vie, hélas ! si remplie de misères. Il me consola beaucoup et m'assura qu'il ne m'obligerait pas à quitter le couvent que j'habitais. Il était charmé de notre manière de vivre, qui lui semblait une image — imparfaite sans doute — des commencements de notre ordre, et aussi d'y trouver l'observance de la première règle dans toute sa rigueur, alors que dans le reste de l'ordre tous les monastères observaient la règle mitigée (1).

Désireux de voir ces débuts prendre un large développement, il me donna de très amples patentes, autorisant la fondation de nouveaux monastères et portant censures contre tout provincial qui s'y opposerait (2). Je ne lui avais pas demandé ces patentes, mais il avait compris, par mon genre d'oraison, avec quelle ardeur je souhaitais m'employer à rapprocher les âmes de Dieu. Je n'ouvrais pas les voies de moi-même : pareille chose me semblait même une folie. Je le comprenais parfaitement, une pauvre femme, aussi dépourvue d'autorité que je l'étais, ne pouvait rien faire. Mais une fois que ces désirs s'em-

(1) Tous les monastères de religieuses observaient, en effet, la règle mitigée. Mais parmi les monastères de religieux, il y en avait un, celui du Monte Oliveto, près de Gênes, qui gardait la règle primitive. Le père Rossi l'atteste lui-même dans les constitutions qu'il publia en 1568 (p. 38, n° 68). Il conste du même passage que le père général avait fait la visite régulière au couvent du Monte Oliveto le 29 avril 1566, c'est-à-dire un an avant son arrivée à Avila.

(2) La première de ces pièces fut donnée à Avila, le 27 avril 1567. La seconde fut envoyée de Madrid et porte la date du 16 mai de la même année. On en trouvera le texte à la fin de ce volume, Docum. 3 et 4.

parent d'une âme, il n'est pas en son pouvoir d'y résister. La soif de contenter Dieu, la foi, rendent alors possible ce qui ne l'est pas aux yeux de la raison (1).

Aussitôt que j'eus constaté le désir qu'avait le très révérend père général de voir établir de nouveaux monastères, je les considérai comme fondés. Me souvenant des paroles que Notre-Seigneur m'avait dites, je commençai dès lors à entrevoir ce qui jusque-là m'était demeuré caché.

Ma peine fut profonde quand je vis notre père général reprendre le chemin de Rome. Je lui avais voué beaucoup d'affection, et il me semblait que j'allais me trouver bien abandonnée. De son côté, il se montrait à mon égard très affectueux et plein de bienveillance. Parvenait-il à se soustraire à ses occupations, il venait s'entretenir avec nous des choses spirituelles, et il le faisait en homme très favorisé de Dieu. C'était pour nous une vraie joie de l'entendre.

Avant qu'il partit, notre évêque, don Alvaro de Mendoza (2), toujours disposé à favoriser ceux qui s'efforcent de servir Dieu avec plus de perfection, lui demanda l'au-

(1) Le père Gratien a modifié comme il suit la phrase de la sainte : *Mais à cause de la soif qu'on a de contenter Dieu et de la foi qu'on a en lui, sa Majesté rend possible, etc.*

(2) Don Alvaro de Mendoza, de la famille des comtes de Ribadavia, avait pour père don Jean Hurtado de Mendoza, et pour mère, doña Marie Sarmiento. Il fut quelque temps premier chapelain du royal sanctuaire de *San Juan de los Reyes*, à Tolède. En 1360, il succédait à don Diego de los Cobos sur le siège épiscopal d'Avila. Au bout de peu de temps, il eut pour coadjuteur don Rodrigue Vasquez, natif d'Avila, évêque *in partibus* de Troie. En 1362, don Alvaro prit le monastère de Saint-Joseph sous sa juridiction. Pendant les quinze ans qu'il en fut le supérieur, il s'en montra toujours le protecteur le plus dévoué. Transféré en 1377 au siège de Palencia, il continua à favoriser hautement la réforme du Carmel. Sur le

torisation d'établir dans son diocèse quelques monastères de carmes déchaussés de la première règle, et d'autres personnes joignirent leurs prières aux siennes. Le père général y était disposé, mais il rencontra de l'opposition dans l'ordre, et pour ne pas mettre le trouble dans la province, il ajourna ce projet.

Quelque temps s'écoula ainsi. Je songeais combien il serait nécessaire, si l'on fondait des monastères de religieuses, qu'il y eût des religieux observant la même règle, d'autant plus que ceux de cette province étaient réduits à un très petit nombre : ils me paraissaient même sur le point de s'éteindre. Après avoir bien recommandé la chose à Notre-Seigneur, j'écrivis le mieux qu'il me fut possible à notre père général, pour solliciter de lui cette faveur. Je lui représentai que Dieu en serait glorifié, que les obstacles qui pouvaient se rencontrer n'étaient pas suffisants pour faire renoncer à une œuvre si excellente; enfin, j'insistai sur le service qu'il rendrait à Notre-Dame, pour laquelle il avait une grande dévotion. Ce fut elle, sans aucun doute, qui arrangea tout, car ma lettre ayant été remise à notre père général à Valence, il m'en-

désir de la sainte, il s'employa de tout son pouvoir à obtenir la séparation des Réformés et des Mitigés, et ce fut lui que le pape Grégoire XIII, dans un bref du 22 juin 1580, chargea, de concert avec les archevêques de Tolède et de Séville, de prendre en main les intérêts des Déchaussés. (Cfr. Carramolino : *Historia de Avila*, t. III, cap. xxii. — P. Antoine de Saint-Joseph, t. II des *Lettres de sainte Térèse*, Annot. de la Lettre VIII. — Marie de Saint-Joseph : *Libro de las Recreaciones*, Recreac. IX.) Les écrits de sainte Térèse sont pleins de la plus affectueuse reconnaissance pour ce prélat, qu'elle considéra toujours comme le père et le bienfaiteur insigne de ses monastères. Don Alvaro de Mendoza mourut moins de quatre ans après la sainte, le 19 avril 1586. Nous avons donné au t. II des *Œuvres*, chap. xxxiii de la *Vie*, des détails sur sa sépulture dans l'église de Saint-Joseph d'Avila.

voya de cette ville l'autorisation de fonder deux monastères d'hommes, montrant par là combien il avait à cœur la perfection de l'ordre. Pour éviter les difficultés, il remit l'affaire au provincial alors en charge et à celui qui venait d'en sortir (1). Le consentement de ces deux religieux était fort difficile à obtenir; mais comme je tenais le principal, j'espérai que le Seigneur ferait le reste. C'est ce qui arriva. Grâce à l'intervention du seigneur évêque, qui en avait fait son affaire, les deux provinciaux donnèrent leur consentement.

Heureuse de l'autorisation accordée, je voyais en même temps croître mes sollicitudes, car, à ma connaissance, il n'y avait dans la province aucun religieux capable d'une telle entreprise, et je ne voyais pas de séculier disposé à inaugurer ce genre de vie. Je ne cessais de supplier Notre-Seigneur de susciter au moins quelqu'un; du reste, je n'avais ni maison, ni moyen de m'en procurer une. Voilà donc une pauvre religieuse déchaussée, sans aucun appui, si ce n'est du côté de Dieu, chargée de patentes et de bons désirs, et dans l'impossibilité de réaliser ses desseins! Mon courage cependant ne faiblissait pas : j'étais toujours pleine d'espoir que le Seigneur achèverait ce qu'il avait

(1) La patente du général pour les monastères de religieux est datée du 14 août 1567. Elle est un beau monument du zèle qui animait ce supérieur pour la perfection de l'ordre et montre à quel haut degré il en possédait l'esprit. Il suffit de la lire pour comprendre le lien de vénération mutuelle et de sympathie profonde qui unissait l'âme du père Jean-Baptiste Rossi et celle de la séraphique Térèse. Celle-ci dut recevoir la patente de son supérieur à Medina del Campo, où elle s'occupait de la fondation des religieuses. On trouvera le texte de cette pièce à la fin de ce volume, Docum. 5. Le provincial en charge, dont parle ici la sainte, était le père Alphonse Gonzalez, qui venait d'être nommé à cet office. Il remplaçait le père Ange de Salazar, resté comme prieur à Avila.

commencé. Déjà tout me paraissait très possible, et je me mis à l'œuvre.

O grand Dieu! que vous montrez bien votre pouvoir, quand vous donnez ainsi de la hardiesse à une fourmi! Ah! mon tendre Maître, si ceux qui vous aiment n'accomplissent point de grandes choses, la faute n'en est pas à vous, elle est à leur lâcheté, à leur pusillanimité! Nos déterminations sont toujours accompagnées de mille craintes, de mille prudences humaines. Voilà, mon Dieu, pourquoi vous n'opérez point vos merveilles, vos prodiges. Qui, plus que vous, aime à donner, dès qu'il trouve sur qui répandre ses dons? Qui se plaît davantage à recevoir des services à ses propres dépens? Ah! puissé-je vous en avoir rendu, ne fût-ce qu'un seul, et n'avoir plus à entrer en compte avec vous pour tant de bienfaits reçus! Amen.

CHAPITRE III

COMMENT SE PRÉPARA LA FONDATION DU MONASTÈRE DE SAINT-JOSEPH DE MEDINA DEL CAMPO

SOMMAIRE. — *La sainte traite de la fondation de Medina avec les pères de la Compagnie de Jésus. — Elle quitte Avila accompagnée de six religieuses. — La fondation s'effectue le jour de l'Assomption. — Angoisses intimes. — Établissement provisoire dans une autre maison. — Retour à la première demeure. — Projet d'une fondation de carmes déchaussés.*

Au milieu de toutes ces préoccupations, il me vint en pensée de réclamer le concours des pères de la Compagnie, qui étaient très bien vus à Medina (1). Comme je l'ai écrit dans le récit de la première fondation, j'ai eu ces pères pour directeurs pendant bien des années, et depuis, à cause du grand bien qu'ils firent à mon âme, je leur garde une particulière affection. J'écrivis au recteur du collège de

(1) Le collège de la Compagnie de Jésus à Medina del Campo avait quinze années d'existence. Les jésuites avaient été appelés en cette ville par un habitant riche et puissant, Rodrigue de Dueñas, que la fervente prédication des missionnaires de la Compagnie avait frappé. Le père Pierre Sevillano, premier recteur de ce collège, fit commencer une construction à l'extrémité de la *Calle de Santiago*, celle-là même qu'occupera le Carmel. Les habitants les plus distingués de la ville, touchés de voir les pères et les frères travailler au bâtiment comme de simples journaliers, voulurent leur prêter assistance, et l'on vit des citoyens de Medina, déposant leurs riches manteaux et leurs épées dorées, transporter avec les religieux la brique et le sable pour la construction (1553). On ne retrouve plus du couvent des jésuites de Medina que l'église, aujourd'hui paroisse Saint-Jacques. (Cfr. P. Antonio Astrain : *Historia de la Compañía de Jesús en la Assistencia de España*, t. I, lib. II, cap. VII.)

cette ville le commandement que j'avais reçu de notre père général. Ce recteur était précisément le père qui m'avait confessée bien des années, ainsi que je l'ai rapporté, sans toutefois le nommer. Il s'appelle Balthazar Alvarez, et il est actuellement provincial (1). Ses religieux et lui répondirent qu'ils feraient ce qu'ils pourraient pour me seconder; et par le fait, ils contribuèrent beaucoup à obtenir le consentement de la ville et celui du supérieur ecclésiastique (2). La chose souffre partout difficulté lorsqu'il s'agit d'un monastère sans revenus;

(1) Sainte Térèse nous a parlé du père Balthazar Alvarez aux chap. xxiv et suiv. du *Livre de la Vie*. En 1573, époque où elle écrivait le chap. iii du *Livre des Fondations*, ce religieux gouvernait la province de Castille, tandis que le provincial Gilles Gonzalez Davila était à Rome pour l'élection d'un nouveau général. En 1567, il remplissait à Medina del Campo, en même temps que les fonctions de recteur, celles de maître des novices. A partir de 1574, il reportera sur les carmélites de Salamanque les soins qu'il avait donnés à celles de Medina. Nous voyons par des lettres inédites de la mère Anne de Jésus, gardées à la Bibl. nat. de Madrid, et adressées au père François de Salcedo, neveu du père Balthazar et jésuite comme lui, que le saint recteur assistait paternellement de ses conseils la jeune maîtresse des novices, Anne de Jésus, et les autres religieuses du couvent. Sainte Térèse, deux ans avant sa mort, reverra le père Balthazar Alvarez. Elle fera mention de cette entrevue au chap. xxix de ce livre.

(2) Plusieurs villes et districts d'Espagne, au xvi^e siècle, jouissaient du privilège d'être gouvernés par un abbé, nommé soit par les ordres militaires, soit par les habitants. Les citoyens de Medina étaient libres d'impôts; ils avaient le droit de nommer à tous les emplois, soit ecclésiastiques, soit civils. De là cette devise qu'on lisait sur l'écusson de leur ville : *Ni el papa beneficio, ni el rey oficio*. La ville de Medina, ainsi nommée par les Arabes, est située entre Avila et Valladolid, dans une grande plaine ou *vega*, arrosée par un affluent du Duero, le Zapardiel. Elle est dominée par les ruines du célèbre château de la Mota, où résida Isabelle la Catholique et qui vit la fin de son existence. De tout temps Medina a été renommée pour la fertilité de ses champs, mais son trafic surtout la rendait célèbre. A l'époque de sainte Térèse, elle était florissante. Sa population atteignait 30.000 habitants. Aujourd'hui, elle n'est plus que de 6.000 à peine. Pour ce chiffre et celui de la population des autres villes d'Espagne où fonda sainte Térèse, nous avons suivi le recensement de l'année 1905.

la négociation se prolongea donc quelque temps (1). J'avais envoyé, pour la poursuivre, un prêtre grand serviteur de Dieu, très détaché des choses du monde et fort adonné à l'oraison : c'était le chapelain du monastère où je me trouvais. Le Seigneur lui donnait les mêmes désirs qu'à moi ; aussi m'a-t-il été d'un grand secours, comme on le verra plus loin. Son nom est Julien d'Avila (2).

(1) Le père Dominique Bañez parle dans sa déposition juridique d'une assemblée, composée de régidors et d'un certain nombre de religieux, qui se tint à Medina au sujet de la fondation projetée. Parmi les membres de l'assemblée, il se trouva, dit ce père, un religieux qui parla très fortement contre la mère Térèse et alla même jusqu'à la comparer à la célèbre visionnaire Madeleine de la Croix. Dans la suite, le fait fut rapporté à la sainte, qui se contenta de répondre : *Ah ! pécheresse que je suis ! ils ne me connaissent pas. Si ce père m'avait bien connue, il aurait pu dire de moi bien pire encore. Une trompeuse pourtant, non, je ne le suis pas.* (Inform. de Salamanque, 1591.)

(2) Julien était fils d'un marchand d'Avila, appelé Christophe de Avila. Sa mère se nommait Anne de Santo Domingo. Il avait plusieurs sœurs, qui restèrent à sa charge. L'une d'elles, qui portait comme sa mère le nom d'Anne de Santo Domingo, mourut en odeur de sainteté, après une courte existence, toute d'oraison et d'austérité. Julien d'Avila reçut les ordres encore jeune. Grave, prudent, doux et affable, il se faisait respecter et aimer de tous. L'évêque d'Avila, don Alvaro de Mendoza, se servit de lui en plusieurs circonstances, mais ce qui le rendit célèbre, ce fut l'estime que lui portait sainte Térèse et la confiance qu'elle lui témoigna en le choisissant pour chapelain et confesseur du couvent de Saint-Joseph. Elle se faisait souvent accompagner dans ses fondations par ce fidèle auxiliaire et lui confiait des missions importantes. Michel Gonzalez Vaquero, qui fut l'ami de Julien d'Avila et son successeur dans ses fonctions auprès des carmélites de Saint-Joseph, nous apprend que dans les intervalles de ses voyages, Julien assistait Gaspard Daza, son ami et son maître, dans ses missions parmi les gens de la campagne ; qu'il était favorisé d'une haute oraison, et que les âmes spirituelles se mettaient volontiers sous sa conduite. Sa prudence le fit même employer plusieurs fois à la réforme de communautés religieuses. Julien d'Avila composa plusieurs livres de spiritualité et rédigea sur sainte Térèse des souvenirs, où il conte, avec beaucoup d'entrain et de bonne grâce, nombre de particularités dont il fut témoin lors des fondations. Une ancienne transcription de cet écrit, retrouvée dans Avila même par M. Le Rebours, curé de Sainte-Madeleine, à Paris, et supérieur des carmélites de cette ville, fut publiée par ses

La permission était obtenue, mais je n'avais pas de maison, et pas une *blanca* (1) pour en acheter. Du crédit pour trouver à emprunter, comment, sans une faveur spéciale de Dieu, une pauvre pèlerine comme moi aurait-elle pu en obtenir?

Par une disposition de la Providence, une jeune fille très vertueuse, qui n'avait pu trouver place à Saint-Joseph, apprit qu'on s'occupait de fonder un autre couvent et vint me prier de l'y recevoir. Elle avait quelques piécettes, bien peu de chose. Ce n'était pas assez pour acheter une maison, mais suffisant toutefois pour en louer une — ce que nous fîmes aussitôt — et pour subvenir aux frais de voyage (2).

C'est avec ces seules ressources que nous sortîmes

soins en 1881, avec des additions et annotations de don Vicente de la Fuente. Nous aurons plus d'une fois à la citer dans le cours de ce volume et du suivant. Avant de quitter la terre, Julien d'Avila eut la consolation de voir arriver de France des prêtres et des dames de piété, sollicitant des religieuses pour établir la réforme de sainte Térèse dans leur patrie. Lui-même reçut les envoyés et les encouragea dans leur sainte entreprise (1603-1604). Julien d'Avila mourut en 1605. Son corps repose dans l'église de Saint-Joseph, dans la chapelle de la Nativité, auprès de celui de Gaspard Daza. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. v. — *Peregrinación de Anastasio*, Dial. XIII. — Yepès, *Prologue*, § 3. — *La Muger fuerte (Vida de D. Maria Vela, monja de S. Bernardo en el convento de Santa Ana de Avila*, por el doctor Miguel González Vaquero. Barcelona, 1640.)

(1) La *blanca*, monnaie infime et qui a plusieurs fois changé de valeur. En 1566, Philippe II lui assigna celle d'un *maravedi*. Plus tard, sa valeur baissa et il fallut deux et même trois *blancas* pour faire un *maravedi*. (Voir *Dicc. de las Autoridades*.) Le *maravedi* vaut un peu moins d'un centime. Quant au *blanc* français, sa valeur était celle de cinq deniers.

(2) La jeune fille dont parle la sainte porta, au Carmel de Medina del Campo, le nom d'Isabelle de Jésus. (Cfr. Ribera, lib. II, cap. VII.) S'il faut en croire Julien d'Avila, la maison louée avec les faibles ressources apportées par cette postulante, était la meilleure de tout Medina. On s'engagea, dit-il, à verser pour sa location cinquante et un mille *maravedis* par an, et la sainte n'en avait pas cinquante. (Parte II, cap. VIII.) La maison ne put servir aux carmélites, on le verra plus loin.

d'Avila, deux sœurs de Saint-Joseph et moi, accompagnées de quatre religieuses de l'Incarnation, ce monastère de la règle mitigée où je demeurais avant la fondation de Saint-Joseph (1). Nous avions avec nous notre père chapelain, Julien d'Avila (2).

Lorsque notre départ fut connu dans la ville, ce fut à qui nous blâmerait. Les uns disaient que j'étais folle, les autres attendaient la fin de cette entreprise insensée. L'évêque, il me l'a dit depuis, la jugeait telle; néan-

(1) On était au 13 août 1567. Les deux sœurs du monastère de Saint-Joseph étaient Anne des Anges, ancienne religieuse de l'Incarnation, et Marie-Baptiste, nièce de la sainte. Les quatre religieuses de l'Observance étaient Agnès et Anne de Tapia, Térèse de Quesada et Isabelle Arias. La sainte avait depuis peu fait venir à Saint-Joseph Agnès et Anne de Tapia, et déjà elles avaient revêtu le costume des Déchaussées. Elles portèrent dans la réforme les noms d'Agnès de Jésus et d'Anne de l'Incarnation. Toutes deux étaient filles de don François Alvarez de Cepeda, frère de don Alphonse de Cepeda, et par conséquent cousines germaines de la sainte du côté paternel; du côté maternel, elles lui étaient également apparentées, étant nièces de doña Beatrix de Ahumada. La première fut longtemps prieure du monastère de Medina; la seconde, de celui de Salamanca. (Cfr. Manuscrit du monastère de Medina del Campo. — *Año Teresiano*, t. IX (*dia 1 de setiembre*). Isabelle Arias porta dans la réforme le nom d'Isabelle de la Croix et fut la première prieure de Valladolid. Quant à Térèse de Quesada, elle s'appela Térèse de la Colonne et remplit momentanément la charge de prieure au couvent de Medina. Comme nous l'avons annoncé dans l'Introduction, on trouvera en appendice, à la suite des *Fondations*, les noms des religieuses de l'Observance mitigée qui furent les collaboratrices de sainte Térèse dans l'œuvre des fondations, avec quelques détails sur les plus connues d'entre elles. Voir aussi, Docum. 2, ce que Marie de Saint-Jérôme nous fait connaître des sentiments des sœurs qui restèrent à Saint-Joseph d'Avila, et ceux de la sainte elle-même en quittant ses filles.

(2) Julien d'Avila était à cheval. Les religieuses se trouvaient en trois ou quatre chars, avec leurs bagages et les ustensiles de ménage destinés à la fondation. Un certain nombre de gens de service suivaient à pied. Nous avons parlé dans l'Introduction des chars dont la sainte et ses compagnes se servaient dans le cours des fondations. Ces lourds véhicules, auxquels on attelait parfois jusqu'à huit ou dix paires de mules, pouvaient porter des charges très considérables. C'est ce que l'on appelle communément la *galera*.

moins, il ne m'en fit rien paraître alors et ne voulut pas me retenir, car il me portait beaucoup d'affection et craignait de m'affliger. Mes amis m'avaient fait bien des objections, mais je m'en souciais peu : ce qu'ils regardaient comme aventureux me semblait si facile, que je ne pouvais me mettre dans l'esprit que l'issue en pût être malheureuse.

Lorsque nous quittâmes Avila, j'avais écrit à un père de notre ordre, nommé le père Antoine de Heredia, le priant de m'acheter une maison (1). Ce père était alors prieur

(1) Antoine de Heredia était né à Requena, en Nouvelle-Castille, vers 1510, d'une famille noble et pieuse. Sa mère était parente de saint Vincent Ferrier. Il prit l'habit du Carmel au couvent de l'Observance établi dans sa ville natale, étant âgé de dix ans seulement. Il fit ses études théologiques à Salamanque et y devint maître des étudiants, au couvent de son ordre dédié à saint André. A vingt-six ans, il était supérieur du monastère de Saint-Paul de la Moraleja; il gouverna ensuite celui de Requena, puis celui de Tolède (1561). Il prit part, en qualité de secrétaire et compagnon du provincial, Ange de Salazar, au chapitre général qui se tint à Rome en 1564 et donna à l'ordre pour général le père Jean-Baptiste Rossi. A son retour, il fut nommé prieur du couvent d'Avila, et c'est alors qu'il fit la connaissance de sainte Térèse. En 1567, on lui confia la conduite du monastère de Medina del Campo. La sainte va nous raconter elle-même avec quel courage il embrassa, le premier des Déchaussés, la vie pauvre et pénitente de Duruelo. Édifiant dans la Mitigation, le père Antoine de Jésus se montra héroïque dans l'observance de la règle primitive et supporta pour l'accroissement de la réforme de nombreux travaux. C'est lui qui transféra le couvent de Duruelo à Mancera. Il travailla ensuite à la réforme des pères chaussés de Tolède. Il remplissait en ce couvent les fonctions de prieur, quand le père Pierre Fernandez, visiteur apostolique, l'envoya, avec un autre carme déchaussé du couvent de Mancera, en celui des Mitigés d'Avila, où il désirait voir établir le bel ordre que l'on admirait, grâce à la direction de sainte Térèse, chez les religieuses de l'Incarnation (1572). Le père Antoine de Jésus fonda ensuite le couvent des Déchaussés d'Almodovar (1573). Dans la tourmente qui agita la réforme, il eut sa large part d'épreuves et de persécutions. Il était de nouveau prieur de Mancera, lorsqu'eut lieu la séparation des Mitigés et des Déchaussés, puis le chapitre d'Alcala (1581). A cette époque, les fonctions de premier définiteur et celles de vicaire provincial de Vieille-Castille, d'Andalousie et de Grenade, lui

du monastère que nos religieux ont en cette ville, et qu'on appelle Sainte-Anne (1). Il en parla à une dame qui lui était dévouée (2). Cette dame possédait une maison, toute ruinée, à l'exception d'un appartement, mais parfaitement située. Elle fut assez bonne pour promettre de la lui vendre sans cautions et sans autre garant que sa parole. Le marché fut conclu. Si les cautions eussent été exigées, nous étions hors d'état de les fournir. Ainsi, le Seigneur arrangeait tout. Les murs de cette maison étaient tellement éroulés, que nous en louâmes une autre, en attendant qu'on réparât celle-là, et certes, il y avait fort à faire.

Comme nous entrions dans Arevalo (3), le soir de la première journée de voyage, bien fatiguées, parce que

furent successivement confiées. Il eut la douleur et la consolation d'assister à la mort de la sainte réformatrice (1582) et à celle de son fidèle coadjuteur, saint Jean de la Croix (1591). Le père Antoine de Jésus mourut au couvent de Velez, le 22 avril 1601, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, dont il avait passé plus de quatre-vingts sous l'habit de Notre-Dame du Mont-Carmel. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. XI, cap. vii-ix.)

(1) Le couvent de Sainte-Anne a été détruit lors de la suppression des ordres religieux en Espagne l'année 1833. Il était situé hors les murs, près de l'entrée appelée *Arco de Avila*. On voit encore des restes de la façade et des murailles. Au centre de la cour intérieure, la dévotion populaire révère un cyprès, planté, dit-on, par saint Jean de la Croix. (Cfr. *La Fuente : Casas y recuerdos de santa Teresa en España*, 1883, cap. iv.)

(2) Doña Marie de Herrera, dame de la Fuente del Sauco.

(3) La sainte avait près de vingt lieues à parcourir pour se rendre d'Avila à Medina del Campo. Elle en avait fourni neuf le soir de la première journée, au moment où elle arrivait à Arevalo. Cette petite ville, dont l'origine remonte aux temps les plus reculés, avait autrefois une grande importance au point de vue politique et militaire. La formidable forteresse de l'Adaja, formée de cinq forts carrés, au confluent de cette rivière et de l'Arevalillo, joua un rôle important au moyen âge; elle ne montre plus aujourd'hui que des donjons démantelés. L'ancienne splendeur d'Arevalo est encore attestée par bon nombre de *casas solariegas*, ou maisons de grands seigneurs, par des couvents de divers ordres, de nombreuses fon-

nous n'avions qu'un fort mauvais équipage, nous vîmes venir à nous un ecclésiastique de nos amis, qui nous avait préparé un logement chez des femmes de piété (1). Il me dit en secret que nous étions sans maison : celle que nous avions louée étant proche d'un monastère d'augustins, ces religieux s'opposaient à notre entrée, et nécessairement il allait y avoir procès (2). Mais, ô mon Dieu ! que les contradictions sont peu de chose, lorsqu'il vous plait de donner du courage ! Cette nouvelle ne fit, ce semble, que m'animer : si le démon, pensai-je, commence à s'agiter, c'est que le Seigneur a des desseins sur ce monastère. Pourtant, je demandai à l'ecclésiastique de ne rien dire de ceci, afin de ne pas troubler mes compagnes, spécialement les deux qui venaient de l'Incarnation (3) : quant aux autres, elles auraient supporté pour l'amour de moi n'importe quelle tribulation. L'une de ces deux religieuses de l'Incarnation était alors sous-prieure de son couvent (4), et sa sortie avait rencontré de grandes oppositions ; l'une et l'autre étaient bien apparentées et venaient contre la volonté de leurs proches. Tout le monde, en effet, taxait notre entreprise de folie, et la suite me mon-

dations de piété et de bienfaisance, et sept églises paroissiales, remarquables au point de vue historique et artistique. (Cfr. Carramolino, t. I, *Apéndice : Arévalo.*)

(1) Cet ecclésiastique se nommait Alphonse Esteban. (Cfr. Ribera, lib. II, cap. VII.)

(2) D'après le droit canonique, une communauté ne pouvait se fixer dans le voisinage immédiat d'un monastère déjà établi.

(3) La sainte parle ici des deux religieuses qui venaient directement du monastère de l'Incarnation : Térèse de Quesada et Isabelle Arias, et qui en portaient encore l'habit. On sait qu'Agnès et Anne de Tapia, professes du même couvent, étaient depuis quelque temps déjà en celui de Saint-Joseph.

(4) Isabelle Arias.

tra qu'on n'avait pas tort. Mais quand il plait à Dieu que je fonde un de ces monastères, aucune raison ne fait assez d'impression sur mon esprit pour me faire renoncer à l'entreprise. Il en va du moins de la sorte jusqu'à ce que la fondation soit accomplie : alors, toutes les difficultés se présentent à moi, comme mon récit va le montrer.

En arrivant à notre logement, j'appris la présence dans Arevalo d'un religieux dominicain, très grand serviteur de Dieu, que j'avais eu pour confesseur pendant le temps que je séjournai à Saint-Joseph. Comme j'ai longuement parlé de sa vertu à l'occasion de la première fondation, je me contenterai de dire ici son nom : c'est le père maître Dominique Bañez (1). Il a beaucoup de savoir et de prudence ; aussi je me conduisais d'après ses avis. A ses yeux, la chose n'était pas aussi difficile qu'elle le semblait à tous : c'est que plus on connaît Dieu, plus on trouve aisées les œuvres qui regardent son service. N'ignorant pas certaines grâces dont sa Majesté me favorisait et se souvenant de ce dont il avait été témoin lors de la fondation de Saint-Joseph, il ne trouvait dans notre dessein rien que de très possible. J'eus grande consolation à le voir, convaincue que, grâce à ses avis, tout se ferait bien. Sans tarder, je lui dis très confidentiellement ce qui se passait. Il trouva que nous pourrions terminer promptement l'af-

(1) Sainte Térèse a parlé du père Dominique Bañez au chap. xxxvi du *Livre de la Vie*. Nous avons donné en ce lieu (t. II des *Œuvres*) une notice biographique assez étendue sur ce religieux. Après avoir joué un rôle tout providentiel à l'égard du premier monastère de la réforme, le père Bañez conseillera et soutiendra la sainte dans la suite de ses fondations. Il sera mentionné encore en plusieurs chapitres de ce livre. Son dévouement pour les carmélites, loin de s'affaiblir après la mort de leur mère, continuera à se manifester par la plus courageuse sollicitude.

faire des augustins. Mais pour moi, le moindre délai était terrible, parce que je ne savais que faire de tant de religieuses. Toutes nous passâmes la nuit dans une grande anxiété, car la demeure entière n'avait pas tardé à être mise au courant de la situation.

Le prieur de notre ordre, le père Antoine, arriva le lendemain, de bonne heure. Il nous dit que la maison dont la vente était arrêtée suffisait pour nous loger, qu'elle avait même un *portal* (1), dont on pouvait faire une chapelle, en l'arrangeant avec quelques draperies. Nous nous arrêtâmes à ce parti. Quant à moi, du moins, il me souriait beaucoup : évidemment, ce qui nous convenait, c'était le plus de célérité possible, d'abord, parce que nous étions hors de nos monastères, ensuite, parce que la première fondation m'avait donné de l'expérience, et que je craignais quelque opposition. J'aurais voulu qu'avant la divulgation de l'affaire, il y eût prise de possession. Nous résolûmes donc d'agir promptement. Le père maître Dominique se rangea de cet avis (2).

(1) Le *portal* ou entrée couverte, qui donne accès dans la cour intérieure, sera souvent mentionné par sainte Tèrese dans l'histoire des fondations. C'était là d'ordinaire qu'elle improvisait la chapelle où se disait la messe de prise de possession.

(2) Ce même soir, sainte Tèrese fit retourner à Avila une partie des gens de service qui l'accompagnaient. Le lendemain, elle envoya Agnès et Anne de Tapia, Tèrese de Quesada et Isabelle Arias, sous la conduite d'Alphonse Esteban, à Villanueva del Arrenal, bourg voisin, où don Vincent de Ahumada, frère des deux premières et son propre cousin germain, remplissait les fonctions de curé; on devait les appeler, moins de quinze jours après, à Medina del Campo. Elle-même, avec ses deux compagnes, Anne des Anges et Marie-Baptiste, résolut de passer par la ville d'Olmedo, où se trouvaient alors l'évêque d'Avila et sa famille. Sa pensée était de s'arrêter en chemin chez doña Marie de Herrera, cette dame qui avait vendu au père Antoine de Heredia la maison dont on devait faire le monastère. La sainte s'en-

Nous atteignîmes Medina del Campo la veille de l'Assomption de Notre-Dame, à minuit. Pour ne point faire de bruit, nous mîmes pied à terre au couvent de Sainte-Anne, et fîmes à pied le trajet qui nous séparait de la maison (1). Ce fut une grande miséricorde de Dieu, qu'à cette heure où l'on enfermaît les taureaux destinés à courir le lendemain, nous n'en rencontrâmes pas un seul. Absorbés par notre dessein, nous oubliions tout le reste ; mais le Seigneur nous délivra de ce danger, lui qui se souvient toujours de ceux qui désirent le servir. En ceci, à coup sûr, nous n'avions pas d'autre intention.

Arrivés à la maison, nous entrâmes dans un *patio* (2). Les murs me semblèrent en fort mauvais état, moins délabrés cependant qu'ils ne m'apparurent au grand jour. Pour que ce bon père n'eût pas vu qu'il n'y avait pas là de place convenable pour le très saint Sacrement, il fallait vraiment que le Seigneur l'eût aveuglé.

Nous trouvâmes le *portal* tout encombré de terre, n'ayant qu'un simple toit sans plafond et des murs non crépis. La nuit était avancée. Nous n'avions que quelques

tendit avec doña Marie pour que le majordome qui occupait la maison la laissât libre à l'arrivée des religieuses. Don Alvaro de Mendoza donna une voiture à la petite troupe, afin qu'elle fit le reste du voyage plus commodément, et, de plus, la fit accompagner par un de ses chapelains. (Cfr. Ribera, lib. II, cap. vii et viii.) Voir à la fin de ce volume, Docum. 6, le Récit détaillé du voyage et de la fondation de Medina del Campo, par Julien d'Avila.

(1) La maison vers laquelle se dirigeait la sainte et ses compagnes était située à l'autre extrémité de la ville, dans la *Calle de Santiago*, rue longue et tortueuse, qui mène de la *Plaza Mayor* à la *Plazuela de San Lazaro*, et tire son nom de l'ancienne église de Saint-Jacques de Matamoros.

(2) Le *patio* est une cour intérieure, le plus souvent environnée de galeries, qui se rencontre dans presque toutes les maisons espagnoles.

couvertures de mules : trois, je crois. Pour toute la longueur du *portal*, ce n'était rien. Je ne savais que faire, voyant bien qu'on ne pouvait décentement placer là un autel. Le Seigneur, qui voulait que la chose se fit sans retard, permit que le majordome de la dame propriétaire de la maison, eût là un grand nombre de tapisseries appartenant à sa maîtresse, avec un lit de damas bleu. Cette dame, qui était très bonne, lui avait recommandé de nous donner tout ce que nous voudrions. A la vue d'une telle fortune, je bénis Dieu, et sans doute mes compagnes firent de même. Mais nous ne savions où prendre des clous, et ce n'était pas l'heure d'en acheter. On se mit à en chercher aux murailles; enfin, en se donnant de la peine, on trouva ce qu'il fallait. Il y eut tant d'ardeur de la part des hommes à tendre les tapisseries, de la nôtre, à déblayer le sol, qu'au point du jour l'autel était dressé et la petite cloche suspendue dans un corridor. Aussitôt la messe fut dite. Cela suffisait pour prendre possession; mais nous n'y fîmes pas réflexion, et l'on plaça de plus le très saint Sacrement (1). Il y avait une porte vis-à-vis de l'autel. Nous pûmes, à travers les fentes, voir célébrer la messe. C'était le seul endroit dont nous disposions.

Jusque-là j'étais enchantée, car j'éprouve toujours une extrême consolation à voir une église de plus où réside le très saint Sacrement. Mais ma joie fut de courte durée; car,

(1) La sainte ignorait alors que la première messe célébrée dans un nouveau monastère suffisait pour constituer la prise de possession. Elle dit au chap. xix, à propos de son installation à Salamanque : « Ce fut le premier couvent que je fondai sans qu'on plaçât le très saint Sacrement. Jusque-là, j'avais cru que la prise de possession ne pouvait avoir lieu qu'à cette condition. Mais j'avais appris que cela n'était pas nécessaire. »

la messe finie, m'étant approchée d'une fenêtre entr'ouverte, pour regarder dans le *patio*, je m'aperçus qu'à certains endroits les murs étaient par terre, et qu'il faudrait bien du temps pour les relever.

O Dieu! quand je vis sa Majesté dans la rue, en un temps devenu aussi périlleux que le nôtre par le fait de ces malheureux luthériens, de quelle angoisse ne fut pas saisi mon cœur (1)! Pour surcroît, toutes les objections élevées par ceux qui m'avaient le plus critiquée, se présentèrent à mon esprit, et je reconnaissais avec évidence qu'elles étaient fondées. Poursuivre l'entreprise me semblait impossible; et tandis qu'auparavant la pensée de travailler pour Dieu me rendait tout facile, la tentation resserrait tellement à mes yeux les bornes de son pouvoir, qu'oubliant les grâces dont il m'avait comblée, je ne voyais plus que ma bassesse et mon impuissance. Quel succès pouvait avoir une affaire reposant sur une aussi misérable créature? Encore, si j'avais été seule, la chose eût été plus supportable; mais songer que mes compagnes allaient se voir obligées de retourner à leur monastère, d'où elles n'étaient sorties qu'au prix de tant de luttes, que cela m'était pénible! Il me semblait, en outre,

(1) Medina, à cette époque l'une des villes les plus commerçantes de l'Espagne, voyait dans ses murs des marchands venus des pays les plus infectés par l'hérésie : il y avait sur son marché des places réservées pour les banquiers hollandais, anglais, surtout génois, les plus importants de tous. On voit aujourd'hui encore la ligne de pierre marquant la place de leurs bureaux. Pendant les quatre-vingt-dix jours que durait la grande *feria* ou foire, l'affluence était telle que les églises ne pouvant suffire, on disait la messe à un balcon de la collégiale *San Antolino*, qui donne sur la *Plaza Mayor*. Il se faisait alors de si grandes affaires dans la ville, qu'un marchand bâtit le grand hôpital de Medina avec les profits réalisés par lui en une seule *feria*.

qu'après cette première déconvenue, tout ce qui m'avait été annoncé relativement à l'assistance future du Seigneur, n'aurait plus d'effet. A cela vint soudain se joindre la crainte que les paroles entendues dans l'oraison ne fussent une illusion, et cette crainte n'était pas la moindre de mes peines. C'était au contraire la plus sensible, car je tremblais d'être trompée par le démon.

O mon Dieu ! En quel état se trouve une âme que vous voulez laisser dans la peine ! Vraiment, quand je songe à cette désolation et à quelques autres où je me suis vue dans le cours de ces fondations, je ne compte plus pour rien les souffrances corporelles, et certes, elles ont été grandes.

Malgré l'angoisse qui m'étreignait le cœur, je ne laissai rien voir à mes compagnes, afin de ne pas ajouter encore à leur chagrin. Je demurai jusqu'au soir en proie à ce tourment. Le recteur du collège de la Compagnie m'ayant alors envoyé un de ses pères, j'en reçus beaucoup d'encouragement et de consolation. Je ne lui découvris pas néanmoins toutes mes peines, mais seulement celle que j'éprouvais de nous voir en quelque sorte dans la rue.

Je m'occupai de faire chercher, à quelque prix que ce fût, une maison à louer, afin de nous y transporter pendant qu'on ferait les réparations nécessaires. Ce fut pour moi une première consolation de voir venir beaucoup de monde à notre chapelle. Personne ne prenait garde à l'extravagance de notre installation : il y avait là une grâce de Dieu, car c'eût été agir avec beaucoup de sagesse que de nous enlever le très saint Sacrement. Je me

demande maintenant comment on n'eut pas la pensée de consommer les saintes espèces, et j'admire en même temps ma naïveté. Il me semblait que, le cas échéant, c'en était fait de notre fondation.

En dépit de toutes les recherches, on ne put trouver dans toute la ville de maison à louer. Mes jours et mes nuits se passaient dans l'angoisse. J'avais bien placé des hommes pour veiller constamment sur le très saint Sacrement, mais je craignais toujours qu'ils ne s'endormissent. Aussi, je me levais la nuit, afin de les observer par une fenêtre, et le beau clair de lune qu'il faisait alors me permettait de m'en rendre compte. On continuait à venir en foule à notre chapelle. Au lieu d'y trouver à redire, on se sentait touché de dévotion en voyant Notre-Seigneur une seconde fois dans l'étable de Bethléem. Et sa Majesté, qui jamais ne se lasse de s'humilier pour nous, semblait ne pas vouloir en sortir.

Huit jours s'étaient écoulés lorsque, voyant notre embarras, un marchand, qui habitait une fort bonne maison, nous offrit tout l'étage supérieur, avec pleine liberté d'en disposer à notre convenance (1). Il y avait là une grande salle, ornée de dorures : il nous la donna pour en faire la chapelle. En même temps une dame, grande servante de Dieu, appelée doña Héléne de Quiroga (2), qui demeurait près de la maison que nous avions achetée, nous promit son concours pour la construction immédiate

(1) Ce marchand se nommait Blaise de Medina. Sa maison se trouvait dans le voisinage de la collégiale.

(2) Doña Héléne de Quiroga embrassa dans la suite la vie du Carmel, en ce même monastère de Medina.

d'une chapelle, où l'on pût placer le très saint Sacrement, aussi bien que pour l'organisation de la clôture. D'autres personnes nous fournissaient abondamment de quoi vivre, mais nul ne m'assista autant que cette dame.

Grâce à la parfaite clôture dont nous jouissions dans notre logis d'emprunt, je commençai à goûter quelque repos, et nous nous mîmes à réciter l'office. Le bon prieur déployait beaucoup d'activité pour faire réparer notre maison; il prit pour cela bien de la peine. Malgré tout, il fallut attendre environ deux mois; mais tout fut mis en si bon état, que nous pûmes habiter là convenablement pendant quelques années. Depuis, Notre-Seigneur permit que notre installation s'améliorât encore.

Durant mon séjour en cette ville, je ne laissais pas que de me préoccuper des monastères de religieux; mais, encore une fois, n'ayant aucun sujet en vue, je ne savais que faire. Je me décidai à m'en ouvrir très confidentiellement au prieur de Medina, afin de voir quel conseil il me donnerait. Je lui en parlai donc. Il fut ravi de m'entendre et me promit d'être le premier religieux de la réforme. Je crus qu'il plaisantait et le lui dis franchement. Sans doute, il avait toujours été bon religieux, retiré, ami de la cellule et de l'étude, car c'était un homme instruit; mais il ne me paraissait pas de taille à inaugurer un pareil genre de vie. Je me disais qu'il n'aurait pas l'esprit intérieur qu'il nous fallait et ne pourrait promouvoir l'austérité nécessaire. En effet, il était délicat de tempérament et nullement fait à semblable austérité. Lui, s'efforçait de me rassurer en m'affirmant que depuis longtemps déjà

Dieu l'appelait à une vie plus pénitente, qu'il était décidé à entrer chez les chartreux, et que ces pères lui avaient promis de le recevoir (1). Je l'écoutais avec plaisir, sans pourtant me sentir encore pleinement satisfaite. Je lui demandai donc un délai et lui conseillai, en attendant, de s'exercer aux observances qu'il voulait embrasser, ce qu'il fit. Une année se passa, pendant laquelle il fut assailli de nombreuses tribulations et en butte à des faux témoignages (2). On eût dit que le Seigneur voulait l'éprouver. Il supportait tout d'une manière si édifiante, et faisait de si notables progrès, que j'en bénissais Notre-Seigneur, dans la pensée que ce divin Maître le disposait lui-même à notre dessein.

A peu de temps de là, un jeune père, qui étudiait à Salamanque, vint dans la ville. Son nom est frère Jean de

(1) Une ordonnance de Nicolas V, de l'année 1454, laissait aux membres de l'ordre du Carmel la faculté de passer dans celui des chartreux, sans autorisation préalable du Saint-Siège.

(2) D'après le père Joseph de Sainte-Térèse, voici ce qui donna naissance aux épreuves que mentionne ici la sainte. Philippe II, vivement préoccupé de la réforme des diverses familles monastiques de son royaume, s'informait soigneusement des religieux édifiants et capables, qui, dans chaque ordre, pourraient servir de fondement à la rénovation qu'il méditait. On lui avait nommé, pour le Carmel, le père Antoine de Heredia. Le roi lui écrivit donc qu'il avait jeté les yeux sur sa personne, pour procurer, autant que possible, la réforme de son ordre. Malheureusement, le corréridor, porteur de la missive royale, mit peu de prudence dans l'accomplissement de son mandat, en sorte que les pères du couvent de Sainte-Anne, et bientôt toute la province, en furent informés. L'animosité fut grande contre le religieux qui, disait-on, déshonorait son ordre auprès des séculiers. Des calomnies s'ensuivirent. On apprit, de plus, que le père Antoine avait traité avec les chartreux dans le but de passer dans leurs rangs, comme aussi avec la mère Térèse pour l'introduction de nouveautés dans l'ordre. Persécuté des uns, abandonné des autres, Antoine de Heredia se montra ferme, constant et résigné. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. XI, cap. VII.)

la Croix (1). Il servait de compagnon à un autre religieux,

(1) Une simple note biographique ne saurait suffire à faire connaître ce religieux qui, avec une sainteté égale et un génie fort différent, était destiné à devenir l'émule de sainte Térèse comme écrivain mystique, en même temps que le plus illustre des réformés. Nous donnerons cependant une rapide esquisse de sa vie. Jean de Yepès était né à Fontiberos, au diocèse d'Avila, l'année 1542. Son père, Gonzalve de Yepès, était de noble extraction, mais son mariage avec Catherine Alvarez, jeune et vertueuse ouvrière, qu'il connut à Medina del Campo, lui aliéna le cœur de ses parents, et il se vit obligé d'exercer à Fontiberos l'humble métier de tisserand. Après une enfance et une adolescence passées dans tous les exercices de la piété et de la mortification, Jean de Yepès prit l'habit de Notre-Dame du Mont-Carmel au couvent de Medina del Campo, en 1563, à l'âge de vingt ans. L'année suivante, il faisait sa profession entre les mains du père Ange de Salazar; en 1567, il recevait la prêtrise. Cette même année, il avait avec la sainte l'entrevue qui orienta définitivement sa vie. Bientôt il revêtit à Duruelo l'habit de la réforme et changea son nom de Jean de Saint-Mathias en celui de Jean de la Croix. Sous-prieur et maître des novices à Duruelo, puis à Mancera, il était recteur à Alcala et s'occupait momentanément du noviciat de Pastrana, lorsque sainte Térèse le demanda pour en être assistée dans la réforme du couvent de l'Incarnation d'Avila (mai 1572). Là, sa sainteté brilla d'un éclat extraordinaire. Ses ravissements étaient fréquents, son empire sur les démons, absolu. Sainte Térèse l'appelait « un homme céleste et tout divin ». Elle disait le regarder « comme le père de son âme et l'un de ceux dont la communication lui avait fait le plus de bien ». (Lettre à la mère Anne de Jésus, de l'année 1578.) Il y avait plus de cinq ans qu'Avila jouissait de sa présence, lorsqu'à la stupeur de toute la ville, les carmes mitigés l'enlevèrent par force, pour lui faire subir une dure captivité en leur couvent de Tolède (fin de 1577). Délivré miraculeusement par la sainte Vierge et rendu aux siens, Jean de la Croix fonda et conduisit divers monastères. Il gouverna ensuite la province d'Andalousie et mit la main aux admirables ouvrages qui ont fait de lui l'un des docteurs de la science mystique. Partout il se fit remarquer par l'amour de la croix, une oraison sublime, des vertus héroïques, le don des miracles. En 1591, la persécution éclata contre lui au sein même de la réforme. Privé de toute charge, accablé par la maladie, il demanda à être transporté au couvent d'Ubeda, où il espérait rassasier son ardente soif des souffrances. Ses désirs furent accomplis. Il mourut le 14 décembre 1591, âgé de quarante-neuf ans, au milieu des douleurs et des mépris qu'il avait sollicités de son Maître comme unique récompense de ses travaux. Dieu le glorifia à sa dernière heure, et aussitôt après sa mort, par des merveilles éclatantes. D'autres religieux avaient joué dans la réforme un rôle plus prépondérant, et tandis qu'ils s'élevaient rapidement aux premières dignités de l'ordre, Jean de la Croix avait rempli la plus grande partie de sa carrière religieuse de modestes fonctions ou s'était vu confier

qui me dit des choses admirables de son genre de vie (1). J'en louai Notre-Seigneur, et l'ayant entretenu, je fus enchantée de lui; j'appris de sa propre bouche qu'il avait, lui aussi, le désir d'entrer chez les chartreux. Je lui déclarai alors mon projet et je lui demandai avec instance d'attendre que le Seigneur nous donnât un monastère; je lui fis voir que s'il voulait embrasser une vie plus parfaite, il y avait tout avantage à le faire dans son ordre même, et que Dieu en serait plus glorifié. Il m'engagea sa parole, à condition qu'il ne devrait pas attendre longtemps.

Lorsque je me vis assurée de deux religieux pour commencer, il me sembla que tout était fait. Cependant, comme je n'étais pas encore entièrement satisfaite du père prieur, je tardai un peu. Il fallait bien aussi trouver où s'installer (2).

Cependant nos religieuses gagnaient l'estime des habitants. On s'affectionnait beaucoup à elles, et à juste titre, ce me semble, car chacune ne songeait qu'aux moyens de

des charges relativement secondaires. Néanmoins, la grande figure du premier des Déchaussés n'allait pas tarder à se dégager radieuse des ombres qui l'avaient quelque temps environnée. Saint Jean de la Croix sera appelé le docteur et le père du Carmel réformé, comme sainte Térèse en est reconnue la mère et la maîtresse. Clément X le béatifia le 23 janvier 1673, et Benoît XIII le canonisa le 27 décembre 1726. (Cfr. *Vie de saint Jean de la Croix*, par le père Jérôme de Saint-Joseph. Traduct. des carmélites du 3^e monastère de Paris. — *San Juan de la Cruz*, por don Manuel Muñoz Garnica. Jaën. 1875.)

(1) Le religieux auquel saint Jean de la Croix servait de compagnon en cette circonstance était le père Pierre de Orozco.

(2) On raconte que sainte Térèse se plaisait à dire qu'elle avait pour sa fondation de religieux : « *frayle y medio*, un moine et demi », par allusion à la haute stature du père Antoine et à la petite taille de saint Jean de la Croix.

mieux servir Notre-Seigneur. Elles suivaient en tout la manière de vivre de Saint-Joseph d'Avila, observant la même règle et les mêmes constitutions. Notre-Seigneur appela quelques personnes à prendre notre habit, et les grâces qu'il leur accordait étaient si grandes, que je m'en étonnais moi-même (1). Qu'il soit à jamais béni! Amen. Pour aimer avec tendresse, il n'attend, ce semble, que d'être aimé de même.

(1) Nous donnerons plus loin des détails biographiques sur les premières professes du couvent de Medina. A la fin du volume, Docum. 7, on trouvera une lettre que le père Rossi adressa en 1569 à cette communauté. Elle montre l'estime du père général pour ses filles de Medina et la vénération profonde que lui inspirait la sainte fondatrice.

CHAPITRE IV

GRACES ACCORDÉES PAR LE SEIGNEUR AUX RELIGIEUSES DE CES
MONASTÈRES. COMMENT LES PRIEURES DOIVENT SE COMPORTEr A
L'ÉGARD DES FAVEURS SURNATURELLES.

SOMMAIRE. — *Confiance avec laquelle il faut marcher dans le chemin de l'oraison. — Perfection des premières carmélites déchaussées. — Obligation où sont les religieux de maintenir par la sainteté la ferveur de leur ordre. — Dons surnaturels qu'on remarque dans les monastères des carmélites au début de la réforme.*

Ne sachant ce que le Seigneur me réserve encore de vie et de loisir, et jouissant actuellement d'un peu de liberté, j'ai cru à propos, avant de poursuivre mon récit, de donner ici quelques avis destinés aux prieures. Ils les aideront à se guider, et à chercher, dans la conduite de leurs inférieures, moins la satisfaction de leurs goûts personnels que le plus grand bien des âmes.

Il est à remarquer que jusqu'à ce jour où il m'a été enjoint d'écrire l'histoire de ces fondations, sept monastères se trouvent établis par la grâce de Dieu, sans compter celui de Saint-Joseph d'Avila, dont j'ai sans délai raconté l'histoire. Le dernier est celui d'Albe de Tormès. Le nombre en serait plus grand, si mes supérieurs ne m'avaient imposé d'autres devoirs, ainsi qu'on le verra

plus loin (1). C'est en considérant les effets surnaturels qui se sont produits dans nos monastères durant ces quelques années, que j'ai compris la nécessité des conseils qui vont suivre. Que Notre-Seigneur me fasse la grâce de bien exprimer ce dont je sens si bien l'importance!

Les effets dont je parle n'étant pas des illusions, il n'y a pas lieu de s'en effrayer. Comme je l'ai dit déjà dans quelques petits avis que j'ai rédigés pour mes sœurs (2), lorsqu'on garde sa conscience pure et qu'on pratique l'obéissance, le Seigneur ne permet jamais que le démon nous trompe au point de préjudicier à notre âme. C'est lui, bien plutôt, qui s'y trouvera pris. Il le sait très bien. Aussi, je suis persuadée qu'il nous fait bien moins de mal que notre imagination et nos humeurs mauvaises, surtout s'il y a mélancolie. Les femmes sont naturellement faibles, et l'amour-propre qui règne en elles est très subtil. J'ai vu venir à moi un grand nombre de personnes, des hommes, surtout des femmes, enfin j'ai communiqué avec les religieuses de ces monastères : eh bien ! j'ai reconnu clairement que, bien souvent, ces personnes se trompaient elles-mêmes sans le vouloir. Sans doute le démon, pour se jouer de nous, y met aussi du sien. Mais, par la bonté divine, sur ce grand nombre d'âmes que j'ai connues, je n'en ai pas vu qui aient été abandonnées de Dieu. Peut-être, en permettant pour elles ces légers dommages, se propose-t-il de leur faire acquérir de l'expérience.

Tout ce qui tient à l'oraison et à la perfection est, à cause de nos péchés, tombé si bas dans l'estime du monde, que

(1) La sainte fait allusion à son priorat au couvent de l'Incarnation.

(2) Au *Chemin de la Perfection*, chap. xl.

je suis obligée de donner ces éclaircissements. On craint de s'engager dans ce chemin, même lorsqu'on n'y aperçoit aucun danger : que serait-ce, si nous disions qu'il y en a ? A la vérité, il y a péril partout, et tant que nous sommes en cette vie, nous devons marcher avec crainte, en demandant au Seigneur de nous instruire et de ne point nous abandonner. Mais, comme je crois l'avoir dit déjà, s'il est des personnes pour qui le danger est bien moindre, ce sont celles qui s'appliquent davantage à penser à Dieu et s'efforcent de perfectionner leur vie.

— Eh quoi! mon tendre Maître! Si souvent vous nous délivrez des périls où nous nous engageons nous-mêmes en nous opposant à vous, et nous croirions que vous nous laisserez sans secours lorsque nous ne songeons qu'à vous plaire et à nous consoler avec vous (1)! Jamais je ne pourrai le croire. Dieu, dans ses secrets jugements, peut bien permettre des choses qui, dans d'autres conditions, seraient arrivées de même, mais il reste vrai que jamais le bien n'a causé de mal. Ainsi, voyons là un motif, non de suspendre notre marche, mais de l'accélérer, afin de contenter plus parfaitement notre Époux et de le trouver plus tôt; non de perdre cœur, mais de suivre avec un nouveau courage une route aussi escarpée que celle de cette vie. Si nous avançons avec humilité, nous parviendrons, moyennant la grâce de Dieu, à cette Jérusalem céleste, où tout ce que nous aurons souffert nous paraîtra peu de chose, ou plutôt ne nous paraîtra rien, auprès des biens dont nous jouirons.

(1) Au manuscrit original on lit en marge, de l'écriture du père Gratien : *Raisonnement excellent et bien consolant.*

Tandis que ces petits colombiers de la Vierge Notre-Dame commençaient à se peupler, la divine Majesté faisait éclater les merveilles de sa grâce en de simples femmes, faibles par nature, mais fortes par les désirs et par le détachement de tout le créé, détachement si propre à unir l'âme à son Créateur, lorsqu'il est joint à la pureté de conscience. Je n'avais pas besoin d'ajouter ces derniers mots, car le détachement véritable est, je crois, incompatible avec le péché, de même que sans détachement, il est, à mon avis, impossible d'éviter l'offense de Dieu. Comme ces âmes ne parlent et ne s'occupent que de lui, Notre-Seigneur, de son côté, semble ne pouvoir s'arracher d'auprès d'elles. C'est ce que je vois maintenant et ce que je puis affirmer en toute vérité. Que celles qui viendront après nous et qui liront ceci, tremblent si elles ne trouvent pas dans nos monastères ce qu'on y voit aujourd'hui, et qu'elles se gardent de l'attribuer à la différence des temps. A Dieu tous les temps sont bons, pour favoriser de grandes grâces ceux qui le servent avec fidélité. Qu'elles examinent plutôt si ce n'est pas cette fidélité qui a baissé, et qu'elles s'efforcent d'y apporter remède.

J'entends dire quelquefois, en parlant des commencements des ordres religieux, que Dieu faisait de plus grandes faveurs à ces saints qui vivaient avant nous, parce qu'ils étaient comme les fondements de l'édifice. Cela est vrai (1), mais on devrait considérer aussi que l'on est soi-

(1) L'autographe présente ici deux lignes et demie raturées par sainte Térèse elle-même. Au lieu du passage raturé, elle a intercalé ces mots : « *Y es ansi, mas. Cela est vrai, mais...* » Une étude attentive fait lire ou deviner sous la rature : « *Pues lo dicen los que saben mas que yo, ansi deve ser. Il doit en être ainsi, puisque des gens plus savants que moi le disent.* » Le

même fondement par rapport à ceux qui viendront. Si nous, qui vivons maintenant, n'avions pas laissé déchoir la perfection de nos ancêtres, et si ceux qui viendront après nous la soutenaient fortement, l'édifice demeurerait toujours ferme. Et que me sert, à moi, que les saints d'autrefois aient été ce qu'ils furent, si je suis assez misérable pour ruiner l'édifice par ma mauvaise vie? Il est clair que les nouveaux venus songent bien moins aux religieux morts depuis de longues années, qu'à ceux qu'ils ont sous les yeux. Il est plaisant, en vérité, que je rejette la faute sur ce que je n'appartiens pas aux premiers temps, au lieu de considérer toute la distance qui sépare ma vie, mes vertus, de la vie de ceux que Dieu favorisait de si grandes grâces.

Oh! que ces excuses sont déraisonnables et que l'erreur est manifeste! Je ne parle pas des fondateurs d'ordres: Dieu les ayant choisis pour une mission si haute, leur a donné aussi une grâce plus abondante (1). Mais que j'ai de regrets, ô mon Dieu, d'être si imparfaite et de faire si peu pour votre service! Je sais très bien que si vous ne m'accordez pas les mêmes grâces qu'à mes devanciers, c'est à moi qu'en est la faute. Ma vie me désole, Seigneur, quand je la compare à la leur, et je ne puis même en parler sans verser des larmes. Je le vois, j'ai dissipé ce

reste est illisible. Le père Bouix a complété la phrase, en disant: « J'avoue néanmoins que cette raison ne m'a jamais paru bien convaincante. » La Fuente n'a pas lu le passage raturé.

(1) Cette dernière phrase vient d'une note marginale de sainte Térèse. Elle a été intercalée dans le texte par les anciens éditeurs. Le père Bouix n'en a pas tenu compte. La Fuente l'a placée en texte, en avertissant le lecteur que c'était une addition de la sainte.

qu'ils avaient amassé par leur travail. Mais je ne puis en aucune façon me plaindre de vous, et aucune âme religieuse n'a le droit de le faire. Si elle voit que son ordre déchoit en quelque chose, qu'elle s'efforce d'être une pierre si ferme qu'elle puisse servir à relever l'édifice. Le Seigneur l'aidera à devenir telle.

Je reviens à ce que je disais, car je m'en suis bien éloignée. Le Seigneur accorde si largement ses grâces aux religieuses de ces monastères que, s'il s'en trouve quelques-unes conduites actuellement de Dieu par la méditation, toutes les autres arrivent à la contemplation parfaite; plusieurs sont même élevées jusqu'au ravissement (1). Le Seigneur favorise les autres d'une manière

(1) Ce passage a subi, dans le manuscrit original, une retouche considérable. La phrase de sainte Térèse a été soigneusement raturée et corrigée, en plusieurs de ses parties, par une autre main, qui semble celle du père Gratien. Nos efforts pour la déchiffrer étant restés vains, nous avons pris l'avis de M. Morel-Fatio, dont la compétence est si grande en pareille matière. Après un long et minutieux examen, il nous a dit qu'il estimait impossible de retrouver intégralement la phrase de la sainte. Ce qu'il a pu en découvrir permet cependant de suivre la pensée, et nous avons cherché à la reproduire dans notre traduction. Voici ce que le père Gratien a fait dire à sainte Térèse : « *Son tantas las mercedes que el Señor hace en estas casas, que llevandolas Dios á todas por meditacion, algunas llegan a contemplacion perfecta, y otras van tan adelante, que llegan á arrobamientos.* Le Seigneur accorde si largement ses grâces aux religieuses de ces monastères, que Dieu les conduisant toutes par la méditation, quelques-unes arrivent à la contemplation parfaite, et d'autres sont même élevées jusqu'au ravissement. » L'édition princeps de 1610 a suivi cette correction qui, non seulement altère la pensée de la sainte, mais rend même la phrase incorrecte et étrange. Les divers éditeurs espagnols l'ont reproduite, ainsi que tous les traducteurs jusqu'au père Bouix. Celui-ci s'est efforcé de rétablir en ce passage la phrase de sainte Térèse. Sa lecture cependant ne saurait s'admettre entièrement, quand on a sous les yeux l'autographe ou l'une de ses reproductions. Elle implique d'ailleurs un sens quelque peu excessif. La voici : « Je parlais des grâces que Notre-Seigneur répand dans nos monastères; ces grâces sont si grandes, qu'à peine se rencontre-t-il, dans chaque maison, une religieuse que le divin Maître conduise par la voie de la méditation ordinaire; toutes les

différente, en y joignant des révélations et des visions qui portent manifestement les marques divines. Actuellement il n'est pas de monastère où il ne se trouve une, deux ou même trois religieuses de cette catégorie. Je sais très bien que ce n'est pas là ce qui fait la sainteté; aussi mon dessein, en le rapportant, n'est-il pas de leur décerner des éloges, mais de faire voir l'opportunité des avis que je vais donner.

autres sont élevées à la contemplation parfaite. Quelques-unes, plus avancées encore, sont favorisées de ravissements. » Vicente de la Fuente a reproduit dans son édition de 1861 la lecture espagnole du père Bouix. Dans son édition photo-lithographique de 1880 (partie en caractères d'impression), il donne au contraire, sans remarque aucune, le texte modifié que présente l'édition princeps et les suivantes, alors pourtant que dans les *Preliminares* de son édition de 1861, il avait loué le père Bouix d'avoir rétabli, pensait-il, le texte primitif. On verrait là l'effet d'une inadvertance de La Fuente, réparée dans son édition populaire de 1881, si celle de 1882 ne revenait de nouveau, et toujours sans explication, au texte modifié.

CHAPITRE V

QUELQUES AVIS SUR L'ORAISON. ILS SERONT TRÈS UTILES AUX
PERSONNES QUI S'EMPLOIENT AUX ŒUVRES EXTÉRIEURES.

SOMMAIRE. — *En quoi consiste la parfaite oraison. — Comment s'acquiert l'amour divin. — Pour quel motif on s'afflige d'ordinaire de devoir laisser la contemplation pour l'action. — Exemples des progrès que fait une âme lorsqu'elle marche par la voie de l'obéissance. — Comment par cette voie l'on arrive à unir sa volonté à celle de Dieu. — Avantages qu'on retire de l'action.*

Je n'ai ni la prétention, ni même la pensée, de donner des avis si justes qu'ils puissent être regardés comme une règle infaillible : ce serait folie de l'espérer en matières si difficiles. Mais comme cette voie spirituelle a bien des sentiers divers, peut-être m'arrivera-t-il de dire quelque chose d'applicable à l'un ou l'autre de ces sentiers. Ceux qui ne me comprendront pas, devront se dire qu'ils sont conduits par un autre chemin. Enfin, si mes paroles n'ont d'utilité pour personne, le Seigneur agréera ma bonne volonté. Il sait d'ailleurs que si je n'ai pas expérimenté en moi-même tout ce que je vais dire, je l'ai du moins observé en d'autres.

Je vais exposer en premier lieu, selon la faible portée de mon esprit, en quoi consiste la substance de la parfaite oraison. J'ai rencontré, en effet, des personnes pour

qui le point capital est le travail de l'entendement. Arrivent-elles à tenir longtemps leur esprit fixé en Dieu, même au prix de grands efforts, elles se persuadent aussitôt être spirituelles. Sont-elles distraites malgré elles par des occupations, même bonnes, les voilà qui se désolent et se croient perdues. Sans doute, les hommes de doctrine ne tombent pas dans cette méprise — j'en ai pourtant rencontré qui n'en étaient pas exempts, — mais, nous autres femmes, nous avons besoin d'être mises en garde contre toutes les erreurs de ce genre. Je ne nie pas que ce ne soit une grâce de Dieu de pouvoir s'appliquer continuellement à la méditation de ses œuvres, il est même bon d'y tendre. Mais il faut bien comprendre que toutes les imaginations ne sont pas propres à cet exercice, tandis que toutes les âmes sont capables d'aimer (1). Ayant indiqué ailleurs, ce me semble, quelques-unes des causes de l'égarement de notre imagination — toutes, ce serait impossible, — je n'en dirai rien ici (2). Je voudrais seulement bien faire comprendre que l'âme n'est pas la pensée, et que ce n'est point par celle-ci que la volonté est régie (3), ce qui serait bien malheureux pour elle, je l'ai

(1) Le père Gratien a ajouté : « *En que esta la perfeccion mas que en pensar.* Car la perfection consiste bien plus à aimer qu'à penser. » Cette intercalation, mutilée au manuscrit original par le rognage des marges, se retrouve non seulement dans l'édition princeps, mais dans toutes les autres, jusqu'en 1882. La Fuente, qui, dans ses premières publications, était tombé dans la même inexactitude, l'a corrigée dans la dernière édition isolée des *Fondations* qu'il fit alors. Dans tout ce chapitre et le suivant, les corrections du père Gratien abondent. Il serait fastidieux de les indiquer toutes. Nous nous bornerons à signaler les *ojo* ou appels à l'attention du lecteur, ainsi que les remarques marginales.

(2) La sainte en a traité au *Livre de la Vie*, chap. xi.

(3) Le père Gratien a attiré l'attention du lecteur par un *ojo*. Toutefois,

déjà dit plus haut. Ainsi donc, l'avancement de l'âme ne consiste pas à penser beaucoup, mais à aimer beaucoup.

Et comment acquérir cet amour? En se déterminant à agir et à souffrir, et en le faisant lorsque l'occasion s'en présente. Il est vrai, c'est en réfléchissant aux bienfaits de Dieu, à ce qu'il est et à ce que nous sommes, qu'une âme acquiert de la détermination. C'est là un exercice très méritoire, et très convenable pour ceux qui commencent; mais, bien évidemment, il doit céder le pas aux devoirs tracés par l'obéissance ou l'intérêt spirituel du prochain. L'un de ces deux devoirs vient-il réclamer notre temps, au préjudice de celui que nous désirons si ardemment donner à Dieu — c'est-à-dire, selon notre manière de voir, passer dans la solitude uniquement occupés de lui et jouissant des plaisirs qu'il nous verse, — sachons-le bien, accomplir ce sacrifice, c'est lui faire plaisir à Lui, et s'employer à son service. N'a-t-il pas dit de sa propre bouche : *Ce que vous aurez fait à l'un de ces petits, c'est à moi-même que vous l'aurez fait* (1)? » Et pour ce qui est de l'obéissance, Dieu ne voudra pas qu'une âme qui l'aime ardemment suive une autre voie que celle où a marché Celui qui s'est montré *obediens usque ad mortem* (2).

S'il en est ainsi, d'où vient donc le chagrin qu'on éprouve d'ordinaire lorsque l'un ou l'autre de ces devoirs nous empêche de faire autre chose que de servir Dieu? Il a cru devoir corriger la sainte et lui faire dire : *Il n'est pas juste que la volonté soit régie par la pensée.*

(1) *Quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* (Math., xxv, 40.)

(2) « *Factus obediens usque ad mortem.* Il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort. » (Philip., II, 8.)

pèche de passer une grande partie du jour dans une profonde retraite et tout abîmés en Dieu (1)? Il procède, selon moi, de deux causes. La première, et la principale, est un amour-propre très subtil, qui s'insinue en nous de telle sorte que, sans nous en apercevoir, nous recherchons plutôt notre satisfaction que celle de Dieu. Il est évident, en effet, que lorsqu'on a commencé à goûter combien le Seigneur est doux (2), il y a plus de plaisir à se tenir le corps en repos et l'âme en joie spirituelle, qu'à se livrer à l'action.

Mais, ô charité de ceux qui aiment véritablement ce divin Seigneur, et connaissent le penchant de son cœur! Le repos leur devient impossible, s'ils croient pouvoir contribuer quelque peu au bien d'une seule âme et à son progrès dans l'amour de Dieu, ou bien la consoler dans ses peines, ou encore la délivrer d'un péril. Ah! que leur repos personnel leur est alors à charge! Les œuvres leur sont-elles interdites, ils recourent à l'oraison, afin d'y importuner le Seigneur. Volontiers ils sacrifient leurs délices, en faveur de tant d'âmes dont la perte les pénètre de douleur! Et qu'un tel sacrifice leur est doux! C'est qu'ils oublient leur propre satisfaction, pour ne songer qu'à faire plus parfaitement la volonté de Dieu.

On peut en dire autant de l'obéissance. Ne serait-il pas étrange que Dieu nous disant clairement d'aller faire une chose qu'il désire, nous préférions rester à le contempler,

(1) On lit en marge : *Question importante*. Un peu plus loin on lit encore : *Réponse*.

(2) « *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus*. Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux. » (Ps. xxxiii, 9.)

parce que nous y trouvons plus de satisfaction? Plaisante manière, vraiment, d'avancer dans l'amour de Dieu, que de lui lier les mains, nous figurant qu'il n'a qu'une voie pour nous faire du bien!

Quelques personnes avec qui j'ai eu des rapports — je laisse de côté, comme je l'ai dit, mon expérience personnelle — m'ont aidée à comprendre cette vérité. Comme je souffrais beaucoup d'avoir moi-même peu de temps à ma disposition, je leur portais grande compassion en les voyant constamment occupées d'affaires et surchargées en mille manières par l'obéissance. Je pensais à part moi — et je leur disais même — qu'au milieu d'un pareil tracass il n'était pas possible qu'elles devinssent très spirituelles; et de fait, elles ne l'étaient guère alors. Mais, Seigneur, que vos voies sont différentes de nos pensées! Non, d'une âme résolue de vous aimer et qui s'est remise entre vos mains, vous ne demandez qu'une chose, c'est qu'elle obéisse, et qu'après s'être soigneusement informée de ce qui vous est le plus agréable, elle en fasse l'objet de ses désirs. Dès lors que sa volonté vous appartient, ce n'est pas à elle de chercher et de choisir sa route. C'est vous, ô mon Maître, qui avez soin de la guider par celle qui lui sera la plus avantageuse. Quand bien même le supérieur ne se préoccuperait point de l'avancement des âmes, et ne songerait qu'à l'expédition des affaires de la communauté (1), vous, mon Dieu, vous vous en préoccupez, et vous disposez de telle sorte et nos âmes et nos occupations, que nous sommes tout étonnés de nous trouver

(1) On trouve ici un *ojo* en marge.

ensuite, sans savoir de quelle manière, merveilleusement avancés dans les voies de l'esprit.

C'est ce qui est arrivé à quelqu'un, que j'entretins dernièrement. L'obéissance l'avait, pendant près de quinze ans, tellement occupé dans les emplois et dans les charges, qu'il ne se souvenait pas d'avoir eu, pendant tout ce temps, une seule journée pour lui. Il s'efforçait seulement, autant qu'il lui était possible, de donner chaque jour quelques moments à l'oraison et de garder sa conscience pure. C'est une des âmes les plus inclinées à l'obéissance que j'aie rencontrées dans ma vie. Aussi communique-t-il l'amour de cette vertu à tous ceux qui le fréquentent. Le Seigneur l'en a bien récompensé. Sans qu'il sache comment cela s'est pu faire, il s'est vu en possession de cette liberté d'esprit, si précieuse et si désirée, qui se rencontre dans les parfaits, et où se trouve renfermée toute la félicité que l'on peut souhaiter en cette vie. Les âmes qui l'ont en partage possèdent tout en ne voulant rien. Elles ne craignent ni ne désirent aucune chose sur la terre; elles ne sont ni troublées par les épreuves, ni touchées par la jouissance; enfin, personne ne peut leur enlever leur paix, parce que cette paix ne dépend que de Dieu, à qui nul ne peut la ravir. La crainte de le perdre, ce Dieu, voilà tout ce qui est capable de les affliger. Le monde, avec ce qu'il renferme, est à leurs yeux comme s'il n'était point, parce qu'il ne peut rien ni pour ni contre leur bonheur. Oh! heureuse obéissance! Heureuses même les distractions qu'elle a imposées, puisqu'un si grand bien en a été le prix!

Cette personne n'est pas la seule. J'en ai connu d'autres

à qui la même chose est arrivée. Les revoyant au bout de quelques années et même davantage, je leur demandais comment elles avaient passé ce temps. J'apprenais qu'il avait été entièrement rempli par des emplois d'obéissance et de charité; et, d'autre part, je les trouvais si avancées dans la vie spirituelle, que j'en étais dans l'étonnement.

Ainsi, mes filles, courage! Quand l'obéissance vous occupera aux choses extérieures, ne vous en affligez pas; et si c'est à la cuisine qu'elle vous emploie, comprenez bien que Notre-Seigneur est là, au milieu des marmites, qui vous aide et à l'intérieur et à l'extérieur.

Je me rappelle ce qu'un religieux me raconta de lui-même. Il avait pris la résolution, la ferme détermination, de ne jamais se refuser à un ordre de son supérieur, quelque peine qu'il pût lui en coûter. Un jour qu'après un travail excessif, il était, sur le soir, tout brisé de fatigue et ne pouvait plus se tenir debout, il alla s'asseoir quelques instants, pour se reposer un peu. Le supérieur, l'ayant rencontré, lui dit de prendre une bêche et d'aller travailler au jardin. Malgré la répugnance de la nature — car il était à bout de forces, — il ne dit pas un mot. Il prit sa bêche, et comme il allait entrer dans la *huerta* (1) par un passage qui se trouvait là, Notre-Seigneur lui apparut chargé de sa croix, réduit à un excès d'accablement et de douleur qui lui fit bien comprendre que ses propres souff-

(1) La *huerta* est le terrain où se cultivent des légumes et où l'on trouve, avec quelques fleurs, du gazon et des arbres fruitiers. Il ne faut pas confondre la *huerta* avec le *jardin*, lequel comporte des corbeilles de fleurs, des plates-bandes, des allées régulières et soignées. Au chapitre xvi, sainte Térèse nous parlera de la *huerta* du monastère de Tolède. C'est, en effet, le nom qui convient aux jardins des carmes et des carmélites.

frances n'étaient rien en comparaison. J'eus l'occasion de voir l'endroit où la chose s'est passée, lorsque, bien des années après le récit qui m'en fut fait, j'allai fonder un monastère dans la même localité (1).

J'en suis persuadée, c'est parce que le démon sait très bien qu'il n'y a pas de chemin qui conduise plus rapidement que l'obéissance au sommet de la perfection, qu'il nous inspire, sous de beaux prétextes, tant de répugnances et de difficultés. Que l'on y prenne garde, et l'on reconnaîtra clairement que je dis vrai.

Il est évident que la souveraine perfection ne consiste pas dans les consolations intérieures, ni dans les sublimes ravissements, ni dans les visions, ni dans l'esprit de prophétie (2). Elle consiste à rendre sa volonté si conforme à celle de Dieu, que dès que nous comprenons qu'une chose est voulue de Lui, nous nous y attachons de tout notre vouloir; à recevoir enfin avec une égale allégresse ce qui est doux et ce qui est amer, dès que nous savons que tel est le bon plaisir de sa Majesté. Il paraît bien difficile, étant donné notre nature, non pas de faire des choses totalement contraires à notre volonté, mais de les faire avec joie, et réellement c'est malaisé. Mais pourtant, telle est la force de l'amour arrivé à sa perfection,

(1) D'après le père François de Sainte-Marie (*Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. IV, cap. xvii), le religieux dont il est ici question serait un carme déchaussé convers, nommé François de la Conception, du couvent de Notre-Dame *del Socorro*, à la Roda. Ceci s'accorde difficilement avec les paroles de sainte Térèse. La sainte, en effet, écrivait le chapitre v du *Livre des Fondations* en 1573, et elle ne vint qu'en 1580 à la Roda; encore n'était-ce pas pour fonder en ce lieu. S'il s'agit réellement du frère François de la Conception, il faudrait admettre qu'il eût d'abord habité un autre couvent, peut-être un couvent de l'observance mitigée.

(2) On lit en marge : *En quoi consiste la perfection.*

qu'il nous fait oublier notre propre contentement, pour contenter Celui dont nous sommes aimés (1). Oui, vraiment, les plus grandes tribulations nous deviennent douces, lorsque nous nous disons qu'en les supportant nous sommes agréables à Dieu, et c'est ainsi que les âmes arrivées à ce degré de perfection savent exercer l'amour au milieu des persécutions, des déshonneurs et des outrages.

Cela est si certain, si connu et si clair, que je n'ai pas besoin de m'y arrêter. Ce que je désire faire comprendre, c'est la raison pour laquelle, selon moi, l'obéissance est le moyen le plus prompt, et aussi le plus efficace, pour arriver à cet heureux état (2). Nous ne sommes maîtres de notre volonté, de manière à pouvoir l'appliquer entièrement à Dieu, que lorsque nous l'avons assujettie à la raison. Or, la vraie voie pour l'assujettir ainsi, c'est l'obéissance. Ce n'est pas à l'aide de bonnes raisons qu'on y arrive : notre nature et notre amour-propre sont si fertiles en ce point, que nous n'en viendrions jamais à bout. Bien souvent, en effet, la chose la plus raisonnable devient folie à nos yeux, parce que nous n'avons pas envie de la faire.

Ce serait à n'en plus finir, s'il fallait décrire ici les combats qui se livrent dans notre intérieur et tout ce

(1) On trouve ici dans toutes les éditions qui nous sont connues : « *Por contentar á quien amamos*. Pour contenter celui que nous aimons. » Le manuscrit original porte clairement : « *A quien ama nos*, celui dont nous sommes aimés. »

(2) Ici, un *ojo* en marge. Désormais les corrections et additions du père Gratien se trouveront raturées au manuscrit original, et le texte de la sainte sera rétabli dans sa pureté première par une autre main.

que nous opposent le démon, le monde et notre sensualité, afin de nous faire dévier de la droite raison. Que faire donc? — Ce que l'on fait dans le monde pour un procès très douteux : quand les parties sont lasses de plaider, elles prennent un arbitre et lui remettent la décision de l'affaire. Que l'âme, de même, prenne pour arbitre son supérieur ou son confesseur, bien décidée à ne plus plaider, à ne plus penser à sa cause, mais à se confier en ces paroles de Notre-Seigneur : « *Qui vous écoute, m'écoute* (1). » Après cela, qu'elle ne s'occupe plus de sa volonté. Notre-Seigneur attache le plus grand prix à cette soumission, et à juste titre, car par là nous le rendons maître du libre arbitre qu'il nous a donné. Tantôt faisant effort pour pratiquer la vertu, tantôt en proie à mille combats intérieurs, causés par la conviction que le jugement rendu sur notre cause est insensé, nous parvenons à nous soumettre à ce qui nous est prescrit. Enfin, qu'il nous en coûte ou non, nous en passons par là. De son côté, Dieu nous aide puissamment, et parce que nous assujettissons notre volonté et notre raison pour l'amour de lui, il nous donne sur elles un empire absolu.

Une fois maîtres de nous-mêmes, nous devenons capables de nous appliquer parfaitement à Dieu. Nous lui offrons une volonté pure, qu'il peut unir à la sienne ; nous le supplions d'envoyer du haut du ciel le feu de son amour, pour consumer ce sacrifice et en retrancher tout ce qui peut lui déplaire. Nous avons fait de notre côté tout ce qui était en notre pouvoir : au prix de mille

(1) *Qui vos audit, me audit.* (Luc, x, 46.)

efforts, nous avons placé la victime sur l'autel, et, autant qu'il est en nous, elle ne touche plus à la terre.

Il est clair qu'on ne peut donner ce qu'on n'a pas, et que, pour donner, il faut avoir. Eh bien ! que l'on m'en croie : pour acquérir le trésor dont il s'agit, le meilleur moyen est de creuser, de creuser encore dans la mine de l'obéissance, afin d'arriver à l'en extraire. Plus nous creuserons, plus nous nous enrichirons. Plus nous nous soumettrons aux créatures, en rejetant tout autre vouloir que celui de nos supérieurs, plus nous serons maîtres de notre volonté pour la conformer à celle de Dieu.

Voyez, mes sœurs, si le sacrifice des douceurs de la retraite ne sera pas bien payé ! Je vous l'assure, ce n'est pas le défaut de solitude qui vous empêchera de vous disposer à cette véritable union, qui consiste à faire de notre volonté une même chose avec la volonté de Dieu. C'est là l'union que je désire pour moi, et que je voudrais voir en vous toutes, de préférence à ces transports délicieux auxquels on donne le nom d'union, et qui le méritent, sans doute, s'ils sont précédés de celle que je viens de dire. Mais si, au sortir de cette suspension, on a peu d'obéissance et beaucoup de propre volonté, à mon avis, on aura été uni à son amour-propre et non à la volonté de Dieu. Daigne Notre-Seigneur me faire pratiquer ceci aussi bien que je le comprends !

La seconde raison du chagrin dont j'ai parlé, c'est, je pense, que l'âme rencontrant dans la solitude moins d'occasions d'offenser Dieu, elle se conserve plus pure. Ce n'est pas à dire que ces occasions y fassent entièrement

défaut, car les démons s'y trouvent comme partout ailleurs, et nous nous y trouvons nous-mêmes. Cependant, si c'est une âme qui appréhende extrêmement l'offense de Dieu, il y a pour elle une joie bien vive à ne point rencontrer de pierre d'achoppement. Cette raison, à mon avis, a bien plus de poids pour nous porter à fuir le commerce des hommes que celle des suavités et des consolations divines.

C'est ici, mes filles, et non dans les recoins d'une solitude, c'est au milieu des occasions, que se montre l'amour. Croyez-moi, nous faisons bien plus de profit, sans comparaison, tout en commettant plus de fautes, en subissant même quelques petits dommages. Remarquez-le, je suppose toujours que c'est par obéissance ou par charité que l'on s'expose aux occasions; car autrement, j'en reviens à dire que la solitude est préférable. Même au milieu des occupations, nous devons la désirer; et, par le fait, ce désir est continuel chez les âmes qui aiment Dieu véritablement.

Si je dis qu'il y a profit, c'est que nous apprenons ainsi à connaître ce que nous sommes et jusqu'où va notre vertu. Si sainte que se croie une personne qui vit toujours retirée, elle ignore si elle a de la patience et de l'humilité, et elle n'a aucun moyen de s'en apercevoir. Comment savoir si un homme a de la bravoure, tant qu'on ne l'a pas vu sur le champ de bataille? Saint Pierre se croyait très courageux: voyez ce qu'il fut à l'épreuve. Mais cette chute lui servit à se défier entièrement de lui-même; de là, il en vint à mettre toute sa confiance en Dieu, et finalement, il endura le martyre que tout le monde sait.

O Dieu! Que ne nous est-il donné de connaître toute l'étendue de notre misère! Sans cette connaissance, il y a du danger partout. C'est pour cela qu'il nous est si utile qu'on nous commande : nous apprenons alors le peu que nous valons. A mon avis, une journée d'humble connaissance de soi-même, fût-elle achetée par beaucoup d'afflictions et de souffrances, est une plus grande grâce de Dieu que bien des journées d'oraison. D'ailleurs, le véritable amant aime en tout lieu, et il a son Bien-Aimé constamment présent à son souvenir. Il serait fâcheux, en vérité, de ne pouvoir faire oraison que dans les recoins d'une solitude. Je le vois bien, je ne puis y consacrer de longues heures. Mais, ô mon tendre Maître, quel pouvoir n'a pas sur vous un soupir parti du fond de nos entrailles, lorsqu'il nous est arraché par la douleur de voir que non seulement nous sommes encore retenus dans cet exil, mais qu'on nous prive même du temps où nous aurions pu jouir de vous seul à seul!

C'est alors que nous nous montrons véritablement les esclaves de Jésus-Christ, volontairement vendus, pour l'amour de lui, à la vertu d'obéissance, puisqu'à cause d'elle nous renonçons, en quelque sorte, à la jouissance de Dieu même. Et après tout, c'est ne rien faire encore, si nous songeons que Lui-même a quitté par obéissance le sein du Père pour se faire notre esclave. Comment reconnaître jamais, comment payer de retour, un pareil bienfait?

Toutefois, même dans les œuvres commandées par l'obéissance et par la charité, il faut veiller sur soi avec le plus grand soin et ne pas manquer de revenir souvent à

Dieu dans son intérieur. Que l'on m'en croie, ce n'est pas la longueur du temps consacré à l'oraison qui fait avancer l'âme. Lorsqu'elle en emploie une partie en bonnes œuvres, son amour s'enflamme bien plus facilement en un court espace, qu'au bout de longues heures de méditation. Tout doit nous venir de la main de Dieu. Bénédiction lui soit à jamais rendue !

CHAPITRE VI

INCONVÉNIENTS OU PEUVENT TOMBER LES PERSONNES SPIRITUELLES,
FAUTE DE SAVOIR QUAND ELLES DOIVENT RÉSISTER AUX TRANS-
PORTS DE LEUR FERVEUR. DÉSIRS DE LA COMMUNION ET ILLUSION
QUI PEUT S'Y MÊLER. POINTS IMPORTANTS POUR LES PRIEURES
DE NOS MONASTÈRES.

SOMMAIRE. — *Comment la faiblesse corporelle, venant se joindre à la consolation spirituelle, donne parfois l'illusion de l'extase. — Les prieures doivent écarter ces dangereux évanouissements. — Caractères du ravissement véritable. — Illusion de deux religieuses relativement à la communion fréquente. — Autre exemple. — Conseils sur l'usage de la communion.*

J'ai fait tous mes efforts pour arriver à comprendre d'où pouvait venir cet état profondément absorbé, où tombent certaines personnes que Dieu inonde de consolations dans l'oraison, et qui, de leur côté, se disposent autant qu'il est en elles à recevoir les faveurs divines.

Je ne parle pas ici du cas où les âmes sont suspendues et ravies par Dieu; j'en ai longuement traité ailleurs (1). Quand il se présente, il n'y a rien à dire; dès lors, en effet, que le ravissement est véritable, nous avons beau faire, toute résistance est impossible. Il faut remarquer, d'ailleurs, que cette puissante action, qui nous enlève l'empire sur nous-mêmes, est toujours de courte durée.

(1) Au *Livre de la Vie*, chap. xx.

Mais voici ce qui arrive souvent. On entre dans une oraison de quiétude, assez semblable à un sommeil spirituel, laquelle absorbe l'âme très fortement. Si l'on ignore comment il faut alors se comporter, on est exposé à perdre beaucoup de temps et à épuiser ses forces; cela, par sa faute et avec peu de mérite. Je voudrais m'expliquer clairement, mais c'est si difficile, que je ne sais si j'y réussirai. Ce que je sais très bien, c'est que les âmes sujettes à cette illusion me comprendront parfaitement, si elles veulent bien me croire. J'en connais quelques-unes, d'une grande vertu, qui demeureraient sept ou huit heures dans cet état, et qui prenaient cela pour un ravissement. Tout exercice pieux les impressionnait outre mesure, et elles se laissaient alors entièrement aller, dans la pensée qu'elles ne devaient pas résister à Dieu. Et moi je dis que si elles ne cherchent un remède à ce mal, elles pourront y trouver lentement la mort ou, tout au moins, le dérangement de leurs facultés.

Voici comment j'explique la chose. Dieu commence-t-il à faire sentir à l'âme des consolations intérieures, notre nature, si facilement entraînée par le plaisir, se livre tellement à ce goût spirituel que, tremblant de le perdre, elle voudrait ne pas faire un mouvement, et il est vrai que cette douceur l'emporte sur tous les plaisirs du monde. Supposez maintenant qu'il s'agit d'une personne d'un tempérament faible et dont l'esprit, ou plutôt l'imagination, au lieu d'être mobile, s'est à peine attachée à un objet qu'elle s'y fixe, sans plus s'en détourner. Il en sera d'elle comme de bien des personnes qui, pensant à une chose, même étrangère à Dieu, restent tout absorbées,

ou, regardant un objet, ne songent plus à ce qu'elles ont sous les yeux : natures indolentes qui, par l'effet de la distraction, semblent ne plus savoir ce qu'elles allaient dire. C'est un peu ce qui se passe dans l'état dont je parle, suivant les caractères, le tempérament et le degré de faiblesse. Si, avec cela, la mélancolie s'en mêle, oh! alors, elle remplira l'imagination de mille illusions agréables.

Je reviendrai un peu plus loin sur cette funeste humeur. Mais, sans même qu'il y ait mélancolie, ce que j'ai dit se produit. La même chose arrive aux personnes épuisées de pénitences. Elles n'ont pas plutôt commencé à goûter la douceur sensible de l'amour, qu'elles s'y livrent tout entières, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer. A mon avis, leur amour serait bien plus parfait, si elles ne se laissaient pas ainsi hébêter, car, en ce degré d'oraison, elles ont le pouvoir de résister. Si on néglige de le faire, on éprouve quelque chose d'analogue à ces défaillances causées par la faiblesse corporelle, où l'on perd la parole et le mouvement. S'agit-il d'un tempérament faible, c'en est assez pour que le transport de l'esprit le subjugue et le captive.

On me dira peut-être : Quelle différence y a-t-il donc entre cet état et le ravissement, puisqu'en apparence, tout est semblable? En apparence, oui, mais non pas en réalité. Le ravissement, ou l'union de toutes les puissances, dure peu et produit de grands effets. Il laisse dans l'âme une lumière spirituelle, avec beaucoup d'autres avantages. L'entendement alors n'agit point; seul, le Seigneur opère dans la volonté. Ici, c'est bien différent. Le corps, il est

vrai, est comme pris, mais la volonté, la mémoire et l'entendement ne le sont point. Seulement leur action n'a rien de réglé, et ces facultés viennent-elles à se fixer sur un objet, toute leur force se concentrera sur ce point.

Pour moi, je ne trouve aucun avantage dans cette défaillance corporelle, car c'en est une, bien qu'elle soit née d'un bon principe. Qu'il serve donc, ce bon principe, à employer utilement le temps, et non pas à rester ainsi absorbé. On peut mériter bien davantage par un seul acte et en excitant souvent la volonté à aimer Dieu, qu'en la laissant dans cet engourdissement. Je conseille donc aux prieures de mettre tous leurs soins à supprimer ces longues pâmoisons qui, à mon avis, ne sont bonnes qu'à paralyser les sens et les puissances, et à les rendre incapables d'obéir à l'âme. Celle-ci perd alors l'avantage qui devait lui revenir de leur sollicitude constante de plaire à Dieu. S'aperçoit-on que chez une religieuse cet état provient de faiblesse, il faut lui retrancher les disciplines et les jeûnes, j'entends ceux qui ne sont pas d'obligation. En certains cas, on pourra même les lui retrancher tous, en sûreté de conscience. Enfin, on la distraira en l'occupant à quelques emplois.

Il faut user des mêmes remèdes à l'égard des personnes qui, sans tomber dans ces léthargies, laissent leur imagination s'absorber profondément par des objets même spirituels et très relevés. Il arrive parfois que ces personnes ne sont plus maîtresses d'elles-mêmes, surtout lorsqu'elles ont reçu de Dieu quelque grâce extraordinaire. Ont-elles eu quelque vision, leur âme en reste si frappée, qu'elles croient voir sans cesse un objet que pourtant elles

n'ont vu qu'une fois. Lorsqu'on s'aperçoit que cette absorption dure depuis longtemps, on doit changer le sujet de sa méditation. Pourvu qu'on s'occupe des choses de Dieu, il importe peu qu'on s'arrête à l'une ou à l'autre, et parfois nous lui faisons autant de plaisir en considérant ses créatures et la puissance qu'il a déployée en les tirant du néant, qu'en occupant notre pensée du Créateur lui-même.

Oh ! combien est déplorable la misère où le péché a réduit la nature humaine ! Nous sommes obligés d'user de réserve et de mesure, même dans le bien, sous peine de causer à notre santé un dommage qui nous empêcherait de jouir de ce bien même. Aussi importe-t-il grandement à nombre de personnes, spécialement à celles qui sont faibles de tête ou d'imagination, de se bien rendre compte d'elles-mêmes. C'est très nécessaire, et il y va du service de Notre-Seigneur.

De même, lorsque méditant un mystère de la Passion, ou la béatitude céleste, ou tout autre sujet semblable, on en a l'imagination si remplie, que pendant un temps considérable on ne peut, malgré ses efforts, ni songer à autre chose, ni éviter de s'y absorber profondément, on doit alors en inférer qu'il convient de se distraire de son mieux. Autrement, on reconnaîtra avec le temps que ces impressions laissent de fâcheux effets, et qu'elles proviennent, je le répète, ou d'une grande débilité corporelle, ou, ce qui est bien pis, d'une grande faiblesse d'imagination. Voyez un fou : est-il frappé par un objet, il n'est plus maître de lui. Incapable d'en détourner son esprit et de penser à autre chose, il devient insensible à tout raisonnement. C'est qu'il n'a plus d'empire sur sa raison. Eh bien ! la

même chose pourrait se produire ici. A vrai dire, ce serait une agréable démence. Mais, si la mélancolie s'y joint, quel mal il peut en résulter!

Enfin, je ne vois là qu'inconvénients sous tous les rapports. En somme, l'âme est capable de jouir de Dieu même. Si elle ne se trouve pas sous l'empire de l'une des faiblesses dont j'ai parlé, pourquoi, Dieu étant infini, se ferait-elle captive d'un seul de ses attributs ou de ses mystères? Il y a en lui une multitude de choses dignes de nous occuper, et plus nous étendons à son égard le champ de nos connaissances, plus ses grandeurs éclatent à nos yeux. Je ne veux pas dire que l'on doive en une heure, ni même en un jour, méditer toutes sortes de sujets : ce serait s'exposer à ne profiter d'aucun. Je ne voudrais pas que sur des matières aussi délicates on se méprit sur ma pensée, et qu'on se mît dans l'esprit ce que je n'ai jamais eu l'intention de dire. Et vraiment, ce chapitre est si important à bien comprendre, que malgré l'ennui qu'en causera la lecture, je ne regrette pas de l'avoir écrit. Je voudrais même que les personnes qui ne l'auraient pas compris à une première lecture, le relussent plus d'une fois, spécialement les prieures et les maîtresses des novices, qui ont à guider les sœurs dans l'oraison. Si, dès le début, elles ne sont pas sur leurs gardes, elles verront combien dans la suite il leur faudra de temps pour remédier à ces défaillances.

Si je marquais ici tous les funestes effets venus à ma connaissance, elles verraient que j'ai raison d'attacher à ce point une pareille importance. Je ne veux en citer qu'un exemple, qui fera juger du reste.

Il se trouve dans un de nos monastères une religieuse de chœur et une converse, toutes deux personnes de très grande oraison, mortifiées, humbles, vertueuses, recevant de Dieu de grandes consolations et des communications très relevées, enfin, si détachées et si remplies de son amour, qu'après de longs examens, nous avons acquis la conviction qu'elles répondent, autant que le comporte la faiblesse humaine, aux grâces qu'elles reçoivent (1). Si j'ai tant insisté sur leurs vertus, c'est afin de mettre plus en garde celles qui n'en sont pas là. Ces religieuses donc commencèrent à éprouver des désirs si violents de s'unir à Dieu, qu'elles ne pouvaient les dominer. Il leur semblait que la communion leur procurait quelque soulagement; aussi demandaient-elles aux confesseurs l'autorisation de la recevoir souvent. Leur tourment croissant de plus en plus, il leur semblait que si on ne les communiait pas tous les jours, elles allaient en mourir. Voyant de si belles âmes et de si violents désirs, les confesseurs, dont l'un cependant était fort spirituel, jugèrent que c'était le remède convenable à leur mal. Mais elles ne s'en tinrent pas là. L'une d'elles en vint à des désirs si impatients, que, sous peine de mourir, il lui fallait communier de grand

(1) Ribera écrivait, en 1589, qu'il connaissait les deux religieuses dont il s'agit : l'une, disait-il, vivait encore, et l'autre jouissait déjà de Dieu (lib. IV, cap. xxiv). Mais il s'abstenait de les nommer. Nous apprenons par le père François de Sainte-Marie que le fait se passa au couvent de Medina del Campo, et que la religieuse de chœur était Alberte-Baptiste, qui entra peu après la fondation du monastère, en devint prieure et mourut en 1583, âgée de trente-cinq ans. (*Reforma de los Descalzos*, t. II, lib. VI, cap. xx.) La sœur converse ne peut être qu'Agnès de la Conception, la plus ancienne des converses de Medina, qui fit profession le 13 novembre 1570. La suite du récit de sainte Térèse va nous montrer que le fait rapporté ici était antérieur à l'année 1571.

matin : ainsi le croyait-elle. Toutes deux, au reste, étaient incapables de feindre, et pour rien au monde elles n'auraient dit un mensonge.

Je ne me trouvais pas dans la maison. La prieure (1) m'écrivit ce qui se passait, disant qu'elle n'était plus maîtresse de ces religieuses, et que les confesseurs étaient d'avis qu'il fallait céder à un besoin devenu irrésistible. Notre-Seigneur le permettant ainsi, je compris sur-le-champ toute l'affaire. Je n'en dis rien néanmoins, jusqu'à ce que je fusse présente, d'abord par crainte de me tromper, ensuite parce que l'un de ceux qui approuvaient cette conduite méritait qu'avant de le contredire, je lui exposasse mes raisons. Son humilité était telle, qu'au premier entretien que j'eus avec lui à mon arrivée, il entra dans mon sentiment. Quant à l'autre, qui n'était pas aussi spirituel — on pourrait même dire qu'il ne l'était presque point en comparaison, — je ne pus venir à bout de le persuader. Mais je m'en mis peu en peine, car je ne lui avais pas les mêmes obligations qu'au premier (2).

Je parlai ensuite aux religieuses et leur donnai nombre de raisons, bien propres, selon moi, à les convaincre que leur crainte de mourir si elles ne communiaient, n'était qu'une chimère. Leur imagination, cependant, était si frappée de cette pensée, que tout fut inutile. Je vis que les raisonnements ne pourraient rien sur elles, et que je perdais mon temps. Je leur dis alors que j'avais, moi

(1) La mère Agnès de Jésus, cousine de la sainte.

(2) Tout porte à croire que ce premier confesseur, auquel la sainte se reconnaissait si redevable, était le père Balthazar Alvarez, alors recteur du collège de Medina del Campo.

aussi, les mêmes désirs, et que pourtant je me priverais de communier, afin de leur montrer qu'elles ne devaient le faire qu'avec toutes les autres; ainsi nous mourrions toutes trois ensemble, cela vaudrait mieux que de laisser s'introduire semblable coutume dans des maisons où d'autres âmes, tout aussi embrasées de l'amour divin, voudraient en user de même.

L'habitude prise par ces religieuses, et à laquelle sans doute le démon n'était pas étranger, avait eu déjà des effets si funestes, que le jour où elles furent privées de la communion, il semblait réellement qu'elles allaient rendre l'âme. Je me montrai inflexible; car, moins je les voyais disposées à obéir, dans la pensée que ce n'était pas en leur pouvoir, plus je reconnaissais clairement qu'il y avait là tentation. Elles passèrent cette journée avec beaucoup de difficulté; la suivante, elles en eurent un peu moins. Leur peine alla toujours en diminuant, et elles finirent par accepter sans trouble de me voir communier en leur présence. Il est vrai qu'on me l'avait ordonné; autrement, par égard pour leur faiblesse, je ne l'aurais pas fait. Bientôt, avec toutes les sœurs, elles reconnurent la tentation et combien il avait été à propos d'y remédier à temps. En effet, peu après, cette communauté, sans culpabilité de sa part, eut avec les supérieurs quelques difficultés dont je parlerai peut-être plus loin, et ceux-ci, bien certainement, n'auraient ni approuvé ni toléré semblable chose (1).

(1) Sainte Térèse fait allusion aux difficultés survenues l'année 1571 entre la communauté de Medina et les supérieurs de l'observance mitigée, relativement à une novice, la sœur Isabelle des Anges.

Combien de faits analogues je pourrais citer ! Je me contenterai d'en rapporter un second, qui s'est passé, non dans un monastère de notre ordre, mais dans un couvent de bernardines. Il s'y trouvait une religieuse qui égalait en vertu les deux précédentes. A force de disciplines et de jeûnes, elle en était arrivée à un tel état d'épuisement, que toutes les fois qu'elle communiait ou que sa dévotion trouvait à s'enflammer, elle tombait à terre et demeurait ainsi huit ou neuf heures, persuadée, et toutes les religieuses avec elle, que c'était un ravissement. Cela lui arrivait si souvent, que si l'on n'y eût porté remède, il aurait pu, je crois, en résulter un grand mal. Le bruit de ces ravissements s'était répandu dans toute la ville. J'en étais peinée, car Notre-Seigneur avait permis que je compris ce qu'il fallait en penser, et je me demandais avec crainte comment cela finirait. Le confesseur de cette religieuse, qui avait mon entière confiance, me raconta tout. Je lui dis qu'à mon avis, il n'y avait là que perte de temps, faiblesse, et nulle marque de ravissement. Je lui conseillai de retrancher à la religieuse ses jeûnes et ses disciplines, et de la forcer à se distraire. La religieuse était obéissante, elle se soumit. Dès que ses forces commencèrent à revenir, il ne fut plus question de ravissements. S'ils eussent été réels, tant que Dieu n'aurait pas jugé bon d'y mettre un terme, rien n'aurait pu les faire cesser. Alors, en effet, le mouvement surnaturel est si puissant, que nos forces sont incapables de lui résister ; puis, comme je l'ai dit, il y a de grands effets opérés dans l'âme. Dans le cas contraire, il n'y en a pas d'autre qu'une extrême lassitude corporelle.

Ainsi, qu'il soit bien établi désormais que tout ce qui nous captive au point de nous ôter l'usage de notre raison, doit nous être suspect, et que jamais par cette voie l'on n'acquerra la liberté de l'esprit. Un des caractères de cette liberté est de trouver Dieu en toutes choses, et de pouvoir appliquer son intelligence à quelque objet que ce soit. Le reste n'est qu'un esclavage de l'esprit, qui non seulement nuit au corps, mais empêche l'âme de progresser. L'âme alors est à peu près comme un voyageur qui, au milieu de sa route, s'engage dans un marais ou un bourbier, et ne parvient pas à en sortir. Et cependant, si elle veut avancer, il ne suffit pas qu'elle marche, il faut qu'elle vole.

Si ces personnes, comme il arrive souvent, disent et sont persuadées qu'elles sont toutes plongées dans la divinité et tellement suspendues qu'elles ne peuvent ni résister ni faire diversion, voici un avis que je donne. Tant que cet état ne dure qu'un jour, ou quatre, ou même huit, il n'y a pas à s'inquiéter : rien d'étonnant qu'un tempérament faible ait besoin de pareil laps de temps pour se remettre. Mais ce terme une fois dépassé, il faut chercher un remède. Le bon côté de ceci, c'est qu'il n'y a pas de péché et qu'on ne laisse pas de mériter; mais les inconvénients que j'ai signalés s'y rencontrent, et bien d'autres encore.

Pour ce qui concerne la communion, c'en serait un bien grand si une âme, pour embrasée d'amour qu'on la suppose, ne savait pas, tout en sentant le sacrifice, se soumettre en semblable matière au confesseur et à la prieure. En ceci il est bon d'éviter les mesures extrêmes, et le

meilleur moyen de ne pas avoir à les employer, c'est de mortifier ces personnes sur ce point comme sur les autres, et de leur faire comprendre qu'il vaut bien mieux renoncer à sa volonté que rechercher sa consolation.

Notre amour-propre aussi peut y avoir sa part. Voici ce qui m'est arrivé à moi-même plusieurs fois. Je venais de communier, la sainte hostie devait être encore presque tout entière en moi, et pourtant, en voyant communier les autres, j'aurais voulu ne pas avoir communié, afin de le faire de nouveau. D'abord, je ne voyais là rien de répréhensible ; mais, après avoir éprouvé ce sentiment un bon nombre de fois, je finis par me rendre compte qu'il y avait là bien moins amour de Dieu que désir de ma propre satisfaction. Ce qui m'attirait, c'était la tendre dévotion et la douceur que l'on éprouve la plupart du temps lorsque l'on communit. Si mon désir était de posséder Dieu dans mon âme, je le possédais ; si je souhaitais obéir au commandement qui nous est fait de nous approcher de la sainte communion, j'y avais obéi ; si j'avais en vue les grâces qui accompagnent la réception du très saint Sacrement, je les avais reçues. Enfin, je reconnus clairement que je n'aspirais qu'à goûter tout de nouveau un plaisir sensible.

Je me souviens avoir connu, dans une ville où nous avons un monastère, une femme que tout le monde regardait comme une très grande servante de Dieu, et elle devait l'être. Elle communiait tous les jours, mais elle se rendait pour cela tantôt dans une église et tantôt dans une autre ; de plus, elle n'avait pas de confesseur fixe. J'en faisais la remarque, et j'aurais mieux aimé la voir

obéir à quelqu'un, que communier si souvent. Elle vivait dans sa maison, où elle faisait, je pense, ce qu'elle voulait; et comme elle était bonne, elle ne faisait rien que de bon. Je lui disais parfois mon sentiment, mais elle ne m'écoutait pas, et elle n'avait pas tort, car elle valait bien mieux que moi. Pourtant, sur ce point, elle ne se serait pas trompée, je crois, en suivant mon conseil. Le saint frère Pierre d'Alcantara étant venu dans cette ville, je fis en sorte qu'il eût un entretien avec elle. Je ne fus pas satisfaite de la relation qu'elle lui fit; cela venait sans doute de ce qu'étant si misérables, nous ne sommes parfaitement contents que de ceux qui marchent par le même chemin que nous. De fait, je crois qu'en un an cette personne avait mieux servi le Seigneur et fait une plus rigoureuse pénitence, que moi en bien des années. Enfin, car c'est là que je veux en venir, elle tomba dans la maladie dont elle mourut. Elle fit en sorte qu'on célébrât tous les jours la messe dans sa demeure et qu'on lui donnât le très saint Sacrement. La maladie se prolongeant, un ecclésiastique, grand serviteur de Dieu, qui lui disait souvent la messe, ne trouva pas convenable qu'elle communiât ainsi tous les jours chez elle. C'était certainement une suggestion du démon, car il se trouva précisément que la malade était au dernier jour de sa vie. Voyant que la messe était finie et qu'on ne lui donnait pas Notre-Seigneur, elle en conçut tant de dépit, et entra dans une telle colère contre cet ecclésiastique, que celui-ci vint tout scandalisé me conter la chose. J'en eus un profond chagrin, car je ne crois pas qu'elle ait pu se réconcilier : elle mourut, me semble-t-il, aussitôt après.

Je compris par là combien il est funeste de faire sa volonté en quoi que ce soit, mais surtout en chose si relevée. Ceux qui s'approchent aussi fréquemment de Notre-Seigneur doivent être tellement convaincus de leur indignité, qu'ils ne le fassent point de leur propre mouvement. Il faut qu'un ordre de l'obéissance vienne suppléer à ce qui nous manque pour approcher d'un Maître si auguste, et en réalité, que de choses nous font défaut ! Cette bonne personne avait là une occasion de s'humilier profondément. Si elle avait su se persuader que cet ecclésiastique n'avait pas tort, mais que c'était le Seigneur qui, voyant sa misère et combien elle était indigne de le recevoir dans une si méchante hôtellerie, l'avait ainsi ordonné, elle aurait peut-être plus mérité qu'en communiant.

C'est ainsi qu'en agissait une personne admise à la communion fréquente, quand les confesseurs l'en privaient sagement, ce qui se renouvelait bien des fois. Elle en éprouvait de tendres regrets, mais d'autre part, mettant l'honneur de Dieu à plus haut prix que le sien, elle ne cessait de le louer d'avoir inspiré tant de zèle au confesseur, et de n'avoir pas permis que sa Majesté fût reçue dans une si chétive demeure. Pénétrée de ces pensées, elle obéissait avec une tranquillité parfaite. Elle ressentait bien une peine tendre et amoureuse, mais, pour rien au monde, elle n'eût voulu s'écarter de ce qui lui était prescrit (1).

Croyez-moi, quand l'amour de Dieu — ou plutôt ce que

(1) On ne peut guère douter que la sainte ne parle ici d'elle-même.

nous prenons à tort pour cet amour — excite nos passions de façon à nous conduire à quelque offense, ou bien trouble notre âme au point de la rendre sourde à la voix de la raison, ce n'est qu'une pure recherche de nous-mêmes. Le démon épiera, pour nous assaillir, le moment où il pourra nous causer le plus de dommage, comme il le fit à l'égard de cette femme. Ce qui lui arriva me jeta dans une véritable frayeur. Je ne veux pas dire qu'il y ait motif suffisant pour nous faire révoquer en doute le salut de son âme, car, après tout, la bonté de Dieu est grande, mais il est certain que la tentation l'attaqua dans un terrible moment.

J'ai rapporté ce fait afin que les prieures se tiennent sur leurs gardes, afin aussi que, de leur côté, les sœurs ne soient pas sans crainte, qu'elles réfléchissent et examinent de quelle manière elles s'approchent d'un si grand sacrement. Leur désir est-il de contenter Dieu, elles savent que l'obéissance lui est plus agréable que le sacrifice (1). S'il en est ainsi, si je mérite davantage en m'abstenant, pourquoi me troubler? Je ne leur défends pas d'éprouver un chagrin mêlé d'humilité, car enfin, toutes ne sont pas encore assez parfaites pour être alors entièrement exemptes de peine, pour ne trouver leur joie qu'à faire ce qu'elles savent plus agréable à Dieu. Il est clair que si la volonté était bien dégagée de tout intérêt propre, on ne s'attristerait nullement. On se réjouirait, au contraire, de pouvoir lui plaire par une privation si pénible, on s'humilierait, et on serait tout aussi content de

(1) « *Melior est obedientia quam victimæ.* L'obéissance vaut mieux que les victimes. » (I Reg., xv, 22.)

ne communier que spirituellement. Mais dans les commencements, ce grand désir de s'approcher de Notre-Seigneur est une grâce qu'il accorde. Du reste, c'en est une aussi à la fin, et si je parle des commencements, c'est que cette grâce est alors plus à estimer, et que l'âme n'est pas encore bien affermie dans la perfection que je viens de dire. Ce désir donc étant une faveur de Dieu, on peut permettre à ces âmes de sentir de tendres regrets lorsqu'on les prive de la communion, pourvu que cette peine ne leur ôte point la paix et leur laisse produire des actes d'humilité. Mais si elles éprouvent du trouble, du mécontentement, ou un certain ressentiment contre la prieure ou le confesseur, qu'elles en soient bien persuadées, c'est une tentation manifeste.

Au surplus, si quelqu'un avait la témérité de communier contre la défense de son confesseur, je ne voudrais pas, je le déclare, accepter le mérite d'une pareille communion. Nous ne devons pas, en choses si saintes, être à nous-mêmes nos juges. Cela n'appartient qu'à ceux qui ont le pouvoir de lier et de délier. Daigne le Seigneur nous éclairer, afin que nous sachions nous conduire en des questions si importantes. Et qu'il nous assiste toujours, afin que nous ne prenions pas occasion de ses bienfaits pour le mécontenter.

CHAPITRE VII

CONDUITE A TENIR ENVERS LES PERSONNES ATTEINTES DE MÉLANCOLIE. CETTE CONNAISSANCE EST NÉCESSAIRE AUX SUPÉRIEURES.

SOMMAIRE. — *Caractères de l'état mental dont il est ici question. — Dangers qu'il présente. — Il faut prendre autorité sur les mélancoliques et les conduire avec rigueur. — Bonté maternelle qu'on doit en même temps leur témoigner. — Compassion que doit inspirer ce mal.*

Mes sœurs du monastère de Saint-Joseph de Salamanca, où j'écris ceci, m'ont demandé avec instance de dire quelque chose sur la manière dont il faut se conduire à l'égard des personnes atteintes de mélancolie. Nous avons beau prendre toutes les précautions possibles pour ne pas recevoir parmi nous des personnes sujettes à ce mal, il est si subtil qu'il fait le mort en temps opportun, et finalement, lorsqu'on le découvre, il n'est plus temps d'y remédier.

Il me semble avoir déjà abordé ce sujet dans un petit livre que j'ai composé (1). Mais comme je ne m'en sou-

(1) Par le terme de *librito pequeño*, sainte Térèse entend d'ordinaire le *Chemin de la Perfection*. On ne trouve dans cet ouvrage qu'une mention assez rapide de la mélancolie (chap. xxiv). Quelques écrivains, et notamment l'auteur de l'*Año Teresiano*, ont cru qu'en ce passage des *Fondations*, la sainte faisait allusion à un traité spécial sur cette matière, et en donnant la liste de ses ouvrages, ils ont inscrit parmi les écrits disparus : *Un Traité de la Mélancolie*. Il n'est point nécessaire, croyons-nous, de recourir à cette explication. D'ailleurs, la sainte déclare ne pas se souvenir nettement si elle a déjà traité cette matière.

viens pas bien, il ne sera pas mal d'en dire ici quelque chose. Peut-être Dieu permettra-t-il que je parle exactement. Il pourra m'arriver de me répéter, mais je serais prête à écrire cent fois les mêmes choses, si, à ce prix, je pouvais, une fois seulement, donner un avis opportun.

L'humeur mélancolique ayant des inventions sans nombre pour satisfaire ses caprices, il est nécessaire de les bien connaître si l'on veut apprendre à supporter et à conduire les personnes atteintes de ce mal, et les empêcher de préjudicier aux autres. Il est à remarquer que ces personnes ne sont pas toutes également difficiles. Celles qui sont humbles et d'un caractère doux, bien que souffrant beaucoup intérieurement, ne nuiront pas à autrui, spécialement si elles ont le jugement droit. Au reste, cette humeur a des degrés divers.

Chez certaines personnes la mélancolie, j'en suis persuadée, est un moyen dont le démon se sert pour se les assujettir, et si elles n'y veillent de très près, il atteindra ses fins. Le principal effet de l'humeur dont il s'agit étant de lier la raison, une fois cette faculté obscurcie, que ne feront pas les passions? N'avoir plus l'usage de sa raison, c'est l'état de folie, n'est-ce pas? Oui, assurément. A la vérité, chez les personnes dont nous parlons, les choses n'en sont pas à ce point, et pourtant, ce serait un moindre mal; mais devoir regarder comme raisonnables et traiter comme telles, des personnes qui pratiquement n'ont plus leur raison, est-il rien de plus insupportable?

Ceux qui sont entièrement dominés par la mélancolie sont dignes de compassion, mais ils ne peuvent nuire. S'il

existe un moyen de les maîtriser, c'est la crainte. Il en est d'autres chez qui ce mal funeste ne fait que commencer; quoique moins invétéré, il a cependant la même racine et sort de la même tige. A ceux-là, quand les autres moyens sont insuffisants, il faut appliquer le même remède qu'aux premiers. Ainsi, à l'égard des religieuses mélancoliques, que les supérieures ne craignent pas de recourir aux pénitences en usage dans l'ordre et d'user d'autorité, de manière à leur faire bien comprendre que d'aucune façon elles n'arriveront à satisfaire leurs fantaisies. Si elles croyaient jamais que les cris et les paroles de désespoir que le démon leur inspire pour tâcher de les perdre, ont produit leur effet, c'en serait fait d'elles, et il n'en faudrait qu'une seule pour troubler tout un monastère. Comme la pauvre ne trouve pas en elle-même la force de résister aux suggestions du démon, la supérieure doit déployer la plus grande prudence pour la bien conduire, non seulement en ce qui regarde l'extérieur, mais aussi en ce qui touche l'intérieur. Plus la raison est obscurcie chez la malade, plus elle doit être lumineuse chez la supérieure, si l'on veut que le démon ne parvienne pas à prendre pouvoir sur cette âme, au moyen de cette dangereuse maladie.

Parfois, le mal est si violent qu'il ôte entièrement l'usage de la raison, et alors on n'est pas plus responsable de ses actes que les fous ne le sont des extravagances qu'ils commettent. Mais il est des personnes chez qui cette faculté est affaiblie, sans être éteinte; elles conservent quelque étincelle de bon sens; par intervalles même, elles sont saines d'esprit. Il est donc indispensable de

les empêcher de prendre des libertés dans le temps où elles sont malades, de peur que dans les intervalles de santé elles ne puissent plus se dominer, car il y a là un terrible artifice du démon.

Si l'on y prend garde, on reconnaîtra que ces personnes sont surtout portées à faire leur volonté, à dire tout ce qui leur vient à la bouche, à découvrir chez les autres des fautes dont elles voileront les leurs, à prendre leur plaisir partout. En un mot, ce sont des personnes qui n'ont point de frein en elles-mêmes. Avec des passions immortifiées et qui toutes cherchent à se satisfaire, qu'arrivera-t-il, si elles ne sentent auprès d'elles quelqu'un qui les domine ?

Je le répète, après avoir vu et fréquenté un grand nombre de personnes atteintes de ce mal, je n'ai pas trouvé d'autre remède que celui-ci : prendre autorité sur elles, par toutes les voies et de toutes les manières possibles. Si les paroles restent sans effet, il faut recourir aux châtimens ; si les châtimens légers ne suffisent pas, qu'on en vienne aux rigoureux. Si ce n'est pas assez de les tenir en prison pendant un mois, qu'on les y laisse pendant quatre. C'est le plus grand bien que l'on puisse faire à leurs âmes : je l'ai dit déjà et je le redis encore, tant il est important pour elles de le bien comprendre. Quelquefois, il est vrai, elles ne sont pas maîtresses d'elles-mêmes. Mais comme ce n'est pas une folie complète, qui ôte la responsabilité des actes — par moments il en est ainsi, mais non d'une manière continue, — l'âme, dans le temps où l'usage de la raison ne lui est pas entièrement enlevé, se trouve en grand danger de

faire et de dire encore ce qu'elle faisait et disait lorsqu'elle ne pouvait réagir. C'est donc une grande grâce de Dieu, pour les personnes atteintes de ce mal, lorsqu'elles se soumettent à ceux qui les gouvernent ; c'est toute leur ressource dans le péril que je signalais. Si l'une d'elles vient à lire ceci, qu'elle songe — je le lui demande pour l'amour de Dieu — qu'il y va peut-être de son salut.

J'en connais quelques-unes qui ont presque entièrement perdu le jugement, mais dont l'âme est humble et qui redoutent à tel point d'offenser Dieu que, malgré les torrents de larmes qu'elles versent en secret, elles ne s'écartent pas de ce qu'on leur prescrit. Elles supportent leur mal comme d'autres endurent des maladies corporelles. Leur martyre est plus cruel, aussi leur gloire sera-t-elle plus grande dans le ciel. Faisant leur purgatoire en ce monde, elles n'auront pas à le faire dans l'autre.

A l'égard de celles qui ne se soumettront pas de bon gré, il faut, je le répète, que les supérieures usent de contrainte et ne se laissent pas égarer par une fausse compassion, si elles ne veulent les voir jeter le trouble dans tout le couvent par leur conduite désordonnée. En effet, outre le péril que court la religieuse elle-même, il y en a un second très considérable, que voici. La croyant bien portante — et par le fait, le mal qui violente son esprit ne paraît pas au dehors, — les autres pourraient se figurer, tant notre nature est misérable, qu'elles sont, elles aussi, atteintes de mélancolie, et qu'ainsi l'on doit tout leur passer. Effectivement, le démon ne manquera pas de le persuader, et par là il causera des ravages qui, une

fois déclarés, seront bien difficiles à guérir. Sur un point aussi important, il faut ne se négliger en rien. Si donc une religieuse mélancolique résiste aux ordres de l'autorité, elle doit en porter la peine, tout comme si elle était saine d'esprit. Qu'on ne lui passe rien. Vient-elle à se permettre une parole blessante envers l'une des sœurs, qu'on la châtie; et ainsi de tout le reste.

Au premier abord, il semble injuste de traiter une personne malade aussi sévèrement qu'une autre qui se porte bien. Mais alors, il le serait aussi de lier et de fustiger les fous, et il faudrait les laisser massacrer tout le monde. Qu'on m'en croie, car j'en ai fait l'épreuve. Après nombre d'essais, je ne vois pas d'autre remède que celui-là. La prieure qui, par compassion, aura commencé à laisser ces personnes prendre des libertés, finira par reconnaître que la situation est intolérable, et quand elle voudra y porter remède, la communauté en aura déjà reçu un notable dommage. On lie et on fustige les fous pour les empêcher de tuer quelqu'un, et l'on a raison, quoique d'ailleurs leur état inspire une grande pitié, puisqu'ils sont incapables de se dominer. Combien plus doit-on veiller à ce que ces personnes ne nuisent pas aux âmes par leurs libertés désordonnées! Je suis persuadée d'ailleurs que bien souvent, comme je l'ai dit, elles obéissent bien plus à un naturel libre, peu humble et mal dompté, qu'à l'humeur mélancolique. Pour quelques-unes du moins, il en est ainsi, car j'ai remarqué qu'en présence d'une personne qui leur inspire de la crainte, elles sont capables de se contenir. Et pourquoi donc ne le feraient-elles pas à cause de Dieu?

J'ai bien peur, je le répète encore, que le démon, sous prétexte de cette humeur, ne travaille à perdre beaucoup d'âmes, car c'est maintenant chose bien plus répandue qu'autrefois. Cela vient de ce que l'on appelle mélancolie ce qui n'est au fond que volonté propre et fausse liberté. Aussi, je voudrais que dans nos monastères et dans toutes les maisons religieuses, on ne prononçât jamais ce nom de mélancolie, qui semble impliquer l'idée de liberté. Qu'on l'appelle dangereuse maladie — et que c'est bien le nom qui lui convient! — puis, qu'on y applique des remèdes. Que de temps en temps, pour la rendre plus supportable, on allège cette humeur au moyen de quelques médecines, et que l'on tienne ces personnes à l'infirmerie. Lorsqu'elles reviendront en communauté, qu'elles sachent bien qu'elles doivent se montrer aussi humbles que les autres, obéir comme les autres, et que, si elles y manquent, cette humeur ne leur servira pas d'excuse. Il doit en être ainsi pour les raisons que j'ai dites et auxquelles je pourrais en ajouter d'autres.

Sans le leur faire connaître, la supérieure leur portera la compassion d'une véritable mère et cherchera tous les moyens de les guérir. En parlant ainsi, je parais peut-être me contredire, puisque j'ai recommandé jusqu'ici de les traiter avec rigueur. Je tiens donc à le répéter, elles doivent bien savoir qu'elles ne suivront point leurs caprices, et l'on ne souffrira point qu'elles les suivent quand le moment sera venu d'obéir. Rien de pire pour elles que de se croire libres. Cependant la prieure prévoit-elle que, faute de pouvoir se surmonter, elles yont résister

à l'un de ses ordres, elle fera bien de ne point l'intimer. Autant qu'il en sera besoin, elle usera à leur égard d'adresse et d'affection, et tâchera de les amener, s'il est possible, à se soumettre par amour. Ce serait de beaucoup le meilleur. Du reste, elles le font d'ordinaire lorsqu'on leur témoigne une tendre affection, et qu'on la leur prouve par œuvres et par paroles.

Les prieures doivent savoir que le meilleur remède dont elles disposent, c'est de les occuper beaucoup dans les offices, afin d'ôter ainsi à leur imagination le loisir de travailler, car là est la source du mal. Sans doute, elles ne s'acquitteront pas merveilleusement de leurs emplois, mais mieux vaut leur passer quelques fautes de ce genre, que d'avoir à en supporter de bien pires si elles venaient à perdre le sens. Voilà, selon moi, le remède le plus efficace qu'on puisse leur appliquer. Il faut, de plus, avoir soin qu'elles ne fassent pas de longues oraisons, et leur retrancher même une partie de l'oraison ordinaire. Ces personnes ayant la plupart du temps de la faiblesse d'imagination, une oraison prolongée leur serait très nuisible. Même avec ces ménagements, on doit s'attendre à ce qu'il leur passe par la tête mille choses, aussi inexplicables pour elles que pour ceux à qui elles en feront confidence. Il faut veiller à ce qu'elles mangent rarement du poisson ; les jeûnes de même ne doivent pas être aussi continus pour elles que pour les autres.

On trouvera peut-être qu'il y a de l'exagération à donner tant d'avis sur ce mal, et à passer sous silence tant d'autres maux si graves qui assiègent notre misérable vie, et spécialement notre sexe, dont la faiblesse est

grande. J'ai deux motifs pour en agir ainsi : le premier, c'est que les personnes dont il s'agit paraissent bien importantes et ne veulent pas convenir qu'elles sont malades. Leur état ne les obligeant pas à garder le lit, comme ferait une fièvre, ni à appeler le médecin, il faut que la prieure soit elle-même leur médecin. Et par le fait, leur mal est plus préjudiciable à l'ensemble de la perfection qu'une maladie mortelle qui retiendrait au lit. Le second motif, c'est que, des autres maladies, ou l'on guérit ou l'on meurt; de celle-ci, il est bien rare que l'on guérisse, et l'on n'en meurt pas non plus, mais on en vient à perdre entièrement l'esprit, autre genre de mort qui tue toute une communauté. De leur côté, ces personnes endurent intérieurement une mort bien cruelle et bien méritoire, par suite de leurs désolations, de leurs imaginations, de leurs scrupules, qu'elles prennent toujours pour des tentations. Si elles se mettaient bien dans l'esprit que tout cela est un effet de leur mal, et si elles n'en faisaient aucun cas, elles se trouveraient extrêmement soulagées. Certes, je leur porte grande compassion, et il est juste que toutes leurs compagnes fassent de même. Qu'elles se disent que Dieu pourrait leur envoyer la même infirmité, et qu'elles supportent charitablement leurs sœurs, sans pourtant le leur faire connaître, comme je l'ai dit. Plaise au Seigneur que j'aie réussi à tracer la ligne de conduite à tenir à l'égard d'une si triste maladie!

CHAPITRE VIII

AVIS TOUCHANT LES RÉVÉLATIONS ET LES VISIONS

SOMMAIRE. — *Effroi que causent généralement les dons extraordinaires. — C'est l'humilité qui met à couvert des tromperies du démon. — C'est elle également qui fait tirer du fruit des faveurs divines. — Illusions dont la sainte a été témoin. — Prudence avec laquelle il faut se conduire à l'égard des effets surnaturels.*

On dirait que le seul nom de visions ou de révélations épouvante certaines personnes. Je ne sais vraiment ce qui leur fait regarder ce chemin comme si dangereux, ni d'où leur vient une pareille émotion.

Je n'ai pas l'intention de distinguer ici les vraies visions et révélations des fausses, ni de signaler les marques que des personnes de grand savoir m'ont indiquées pour en faire le discernement. Je dirai seulement comment doit se conduire une âme qui marche par cette voie, car parmi les confesseurs auxquels elle s'adressera, il s'en trouvera peu qui ne la jettent dans l'épouvante. En effet, ils s'effraieront et se scandaliseront certainement beaucoup moins si vous venez leur dire que le démon vous a suggéré des tentations de blasphème, mille choses extravagantes et déshonnêtes, que si vous leur déclarez qu'un ange s'est montré à vous et vous a parlé, ou que Notre-Seigneur Jésus-Christ crucifié vous est apparu.

Je n'entreprends pas non plus de traiter des révéla-

tions qui viennent de Dieu : on sait déjà les grands biens qu'elles apportent à l'âme. Je parlerai seulement des représentations par lesquelles le démon cherche à nous tromper, en empruntant la figure de Jésus-Christ Notre-Seigneur ou celle de ses saints. Pour moi, je suis convaincue que jamais sa Majesté ne lui donnera la permission ni le pouvoir de tromper une âme par ces fausses représentations, à moins que cette âme n'y prête par sa faute. Ce sera lui, au contraire, qui se trouvera pris. Je veux dire qu'une âme ne sera pas séduite si elle a de l'humilité (1). Nul motif donc de s'épouvanter. Il n'y a qu'à se confier en Dieu, à faire peu de cas de ces sortes de choses, et à en prendre occasion de le louer davantage.

Je connais une personne que les confesseurs jetèrent dans de cruelles angoisses à propos d'effets de ce genre (2). Plus tard, les heureux résultats, les œuvres louables qui s'ensuivirent, montrèrent qu'ils venaient de Dieu. Lorsque, dans une de ces visions, elle apercevait l'image de Notre-Seigneur, elle devait multiplier les signes de croix et les gestes de mépris (3). Tel était le commandement qu'elle avait reçu. Depuis, elle en parla avec un grand théologien de l'ordre de Saint-Dominique, le maître Dominique Bañez (4). Il blâma beaucoup cette façon de faire, disant que personne ne devait en user ainsi, que partout où nous apercevons l'image de Jésus-Christ, nous devons

(1) Cette phrase est une note marginale de sainte Térèse.

(2) Il est clair que la sainte parle d'elle-même. (Voir le chap. xxix du *Livre de la Vie*.)

(3) *Santiguarse y dar ligas*.

(4) Le nom du père Bañez est encore une addition marginale de la main de la sainte.

la révéler, quand bien même le démon en serait l'auteur. Il ajoutait que le démon est un grand peintre, et qu'il nous fait du bien en voulant nous faire du mal, quand il nous représente un Christ en croix ou toute autre image, d'une manière si vive qu'il la laisse gravée dans notre cœur. Cette raison me plut beaucoup. Et en effet, si nous voyions un excellent tableau, nous ne laisserions pas de l'admirer, quand nous saurions qu'il est l'œuvre d'un méchant homme, mais nous oublierions le peintre et nous garderions la dévotion. Ainsi, le mal n'est pas dans la vision; il est en celui qui, la recevant, n'en profite point, faute d'humilité. Si l'humilité existe, une vision venant du démon ne peut faire aucun mal; mais cette humilité fait-elle défaut, une vision venant de Dieu restera sans profit. Effectivement, quand une âme, recevant une grâce destinée à la rendre plus humble, s'en glorifie au lieu de s'en reconnaître indigne, elle fait comme l'araignée qui change en poison tout ce qu'elle mange, au lieu d'imiter l'abeille qui convertit tout en miel.

Je veux m'expliquer davantage. Notre-Seigneur, dans sa bonté, apparaît à une âme pour en être mieux connu et plus aimé, ou bien il lui découvre un de ses secrets, ou bien enfin, il lui accorde quelques consolations ou faveurs spéciales. Si, comme je le disais tout à l'heure, ce qui devait l'aider à se confondre, à reconnaître sa bassesse et son indignité, lui sert à s'estimer sainte; si elle se persuade que cette grâce est la récompense d'un service qu'elle a rendu à Dieu, il est évident qu'à l'exemple de l'araignée, elle change en mal le grand bien qu'elle devait retirer d'une telle faveur.

Supposons maintenant que c'est le démon qui forme ces représentations, en vue de porter une âme à l'orgueil. Si cette âme, croyant que Dieu en est l'auteur, s'humilie et confesse qu'elle n'est pas digne d'une si grande grâce ; si elle s'efforce de le mieux servir ; si, se voyant riche, elle s'abaisse profondément, se persuadant qu'elle ne mérite pas de manger les miettes qui tombent de la table de telles et telles, qu'elle sait également favorisées de Dieu, ou, en d'autres termes, si elle se croit indigne d'être la servante de la moindre d'entre elles ; si elle embrasse avec ardeur la pénitence et consacre plus de temps à l'oraison ; si elle veille avec plus de soin à ne pas offenser Celui de qui elle se persuade tenir un tel bienfait ; si enfin elle obéit plus parfaitement, j'affirme que le démon ne reviendra pas à la charge, et qu'il se retirera confus, sans avoir causé le moindre préjudice à cette âme.

Reçoit-on l'ordre de faire certaines choses, ou bien la connaissance de l'avenir, on doit s'en ouvrir à un confesseur sage et instruit, et ne rien faire ni croire en dehors de ce qu'il dira. Une religieuse peut en parler aussi à sa prieure, afin qu'elle lui donne un confesseur tel que je viens de dire. Mais, qu'elle le sache bien, si elle n'obéit pas au confesseur et ne se laisse pas guider par lui, c'est une preuve que ses visions viennent du mauvais esprit, ou d'une terrible mélancolie. Supposons que le confesseur se trompe : pour elle, elle ne se trompera point, si elle se conforme exactement à ce qu'il lui prescrit, quand bien même les paroles qu'elle aurait entendues viendraient d'un ange du ciel. Notre-Seigneur alors éclairera le confesseur, ou bien arrangera tout pour le mieux. Il n'y a aucun dan-

ger à en agir de la sorte, tandis qu'une conduite contraire est pleine de périls et offre les plus grands inconvénients.

N'oublions pas que la faiblesse humaine est extrême, spécialement chez les femmes, et qu'elle se manifeste davantage dans ce chemin de l'oraison. Ainsi, à la moindre petite chose que l'imagination nous représente, n'allons pas nous figurer qu'il s'agit d'une vision. Croyez-moi, quand c'en est une, elle se fait bien connaître. Mais pour peu qu'il y ait mélancolie, il faut beaucoup plus de circonspection encore. J'ai su, au sujet de ces illusions, des choses qui m'ont jetée dans le dernier étonnement. Je ne comprends pas que l'on puisse se persuader si fortement voir ce que l'on ne voit point.

Un confesseur vint un jour me trouver, plein d'admiration. Une de ses pénitentes lui affirmait que Notre-Dame venait souvent la visiter, s'asseyait sur son lit, lui parlait pendant plus d'une heure, l'instruisait de l'avenir et de bien d'autres choses encore. Comme, parmi tant de sottises, certains points se trouvaient véritables, tout le reste était regardé comme certain. Je compris aussitôt ce qu'il en était, mais je n'osai le dire, car nous vivons en un monde où il faut songer à ce que l'on pensera de nous, si nous voulons que nos paroles produisent leur effet. Je répondis donc qu'il fallait attendre l'accomplissement de ces prophéties, interroger encore sur les résultats produits, et bien s'informer de la vie de cette personne. En fin de compte, il se trouva que tout n'était que divagation.

Je pourrais rapporter assez d'exemples semblables pour prouver, et au delà, ce que j'avance : savoir, qu'une âme ne doit pas ajouter foi sur-le-champ à ce qu'elle éprouve,

mais qu'elle doit prendre du temps et se bien rendre compte des choses, avant d'en parler au confesseur ; autrement elle s'exposerait à le tromper sans le vouloir. En effet, pour instruit qu'il puisse être, s'il n'a pas l'expérience de ces sortes de choses, il ne sera pas à même d'en faire le discernement. Il y a quelques années, et bien moins encore, un homme dérouta complètement des gens très doctes et fort spirituels, jusqu'au jour où il entra en relations avec une personne qui avait l'expérience des faveurs divines (1). Celle-ci reconnut avec évidence qu'il n'y avait dans son fait que folie et illusion ; et pourtant, la chose, loin d'être apparente, était encore très obscure. Peu après, le Seigneur dévoila toute l'affaire ; mais, en attendant, celle qui avait vu clair eut beaucoup à souffrir, parce qu'on ne voulait pas la croire (2).

On peut inférer de ces exemples et de bien d'autres, l'utilité qu'il y a pour chaque religieuse de s'ouvrir entièrement de son oraison à la prieure. De son côté, celle-ci doit examiner avec grand soin le tempérament et la vertu de la sœur, et en informer le confesseur, afin qu'il puisse porter un jugement plus assuré ; et si le confesseur ordi-

(1) Très vraisemblablement, la sainte elle-même.

(2) Il est probable que le fait mentionné par la sainte est le même que celui dont parle la mère Isabelle de Saint-Dominique dans sa 2^e déposition juridique. Elle y rapporte que l'année 1563, le territoire d'Avila était parcouru par un homme de la campagne, qui passait pour rempli de l'esprit de Dieu. On l'amena à la sainte mère. L'entretien qu'elle eut avec lui ne la laissa nullement satisfaite. Dans la suite, on découvrit que cet homme se livrait à des supercheries, et il fut châtié par la justice. « Je le sais, ajoute la mère Isabelle de Saint-Dominique, pour l'avoir entendu dire à la sainte et à l'une de ses compagnes, nommée Anne de Saint-Barthélemy, aujourd'hui prieure d'un couvent de notre réforme en France. » (Inform. d'Avila, 1610.)

naire n'est pas en état d'apprécier des questions de ce genre, elle doit en choisir un qui ait pour cela les aptitudes voulues. Enfin, elle doit bien veiller à ce qu'on n'en parle point aux personnes du dehors — fût-il prouvé que ce sont choses toutes divines, faveurs manifestement miraculeuses, — non pas même à des confesseurs qui n'auraient pas assez de discrétion pour garder le secret. Cela est très important, et plus qu'on ne peut le penser. Il ne faut pas davantage que les sœurs s'en entretiennent les unes avec les autres. Quant à la prieure, elle doit prudemment faire comprendre qu'elle incline plutôt à louer les âmes qui se signalent par l'humilité, la mortification, l'obéissance, que les religieuses conduites de Dieu par ces voies d'oraison toutes surnaturelles, fussent-elles ornées par ailleurs des mêmes vertus. Quand c'est l'Esprit de Dieu qui agit, il apporte avec lui l'humilité, en sorte que l'âme prend plaisir à se voir méprisée. Une telle conduite n'aura aucun inconvénient pour elle et sera très avantageuse aux autres, qui, autrement, se trouvant hors d'état d'atteindre à ces faveurs que Dieu accorde à qui il veut, pourraient tomber dans le découragement. A la vérité, les vertus que je viens de dire sont aussi un don de Dieu, mais on peut faire davantage pour les obtenir et elles sont d'un grand prix dans l'état religieux. Que sa Majesté daigne nous les accorder ! Moyennant les efforts, la vigilance, l'oraison, Dieu ne les refusera à aucune de celles qui, se confiant en sa miséricorde, travailleront à les acquérir.

CHAPITRE IX

DÉPART DE MEDINA DEL CAMPO POUR LA FONDATION DU MONASTÈRE DE SAINT-JOSEPH DE MALAGON.

SOMMAIRE. — *Vertus des religieuses de Medina del Campo. — La sainte s'éloigne de ce monastère pour une nouvelle fondation. — Sa répugnance à établir des couvents rentés. — Elle cède aux raisons qu'on lui apporte. — Elle arrive à Malagon en compagnie de la fondatrice et séjourne huit jours au château. — Cérémonie de l'installation des religieuses.*

Que je me suis écartée de mon sujet ! Et pourtant, quelques-uns de ces avis seront plus utiles peut-être que le récit des fondations elles-mêmes.

Je me trouvais donc à Saint-Joseph de Medina del Campo, profondément heureuse de voir les religieuses de ce monastère suivre les traces de celles de Saint-Joseph d'Avila, pour la ferveur, la charité fraternelle, l'esprit intérieur. J'admirais aussi comment Notre-Seigneur pourvoyait sa maison de tout ce qui était nécessaire, soit pour l'église, soit pour l'entretien des sœurs. On reçut plusieurs novices, que Dieu avait lui-même choisies telles qu'il les fallait pour servir de fondement à semblable édifice. C'est de ces commencements, j'en suis convaincue, que dépend tout l'avenir : une fois le chemin tracé, les religieuses qui se présentent n'ont plus qu'à le suivre.

Il y avait à Tolède une dame, sœur du duc de Medina-

celi, chez laquelle j'avais fait autrefois un séjour par l'ordre de mes supérieurs, ainsi que je l'ai dit plus au long dans le récit de la fondation de Saint-Joseph d'Avila (1). Elle me voua dès lors une grande affection. Ce sentiment, sans doute, était un moyen dont Dieu se servit pour faire naître en elle le dessein qu'elle a exécuté depuis : bien souvent, en effet, sa Majesté emploie pour l'accomplissement de ses volontés des moyens qui nous paraissent insignifiants, à nous qui ignorons l'avenir. Apprenant que j'étais autorisée à fonder des monastères, elle se mit à me presser beaucoup d'en établir un dans un bourg qui faisait partie de ses domaines et se nommait Malagon (2). Je ne voulais en aucune façon y consentir, parce que, dans une localité si peu importante, un monastère ne pouvait subsister qu'il n'eût des revenus, ce à quoi j'étais très opposée.

Des hommes de savoir auxquels j'en parlai, et en particulier mon confesseur (3), me dirent que j'avais tort, que le saint concile autorisant les revenus, il ne fallait point, pour une opinion personnelle, renoncer à la fonda-

(1) Au chap. xxxiv du *Livre de la Vie*, la sainte parle de doña Louise de la Cerda, sœur de Jean de la Cerda, IV^e duc de Medinaceli, veuve de don Arias Pardo de Saavedra, seigneur de Malagon, Paracuellos et autres lieux. Doña Louise était devenue veuve le 13 janvier 1561. Elle eut la douleur de perdre à la fleur de l'âge six enfants, sur sept qu'elle avait eus de son mariage avec don Arias. Sainte Térése devait être sa meilleure consolation dans ces deuils répétés. De son côté, doña Louise se montra constamment l'amie la plus dévouée de la sainte et de ses monastères. Il nous reste sept lettres de sainte Térése qui lui sont adressées. Six sont de l'année 1568, la septième de 1571.

(2) Malagon, petite place forte d'origine mauresque, dans la province de Ciudad-Real, sur la route qui conduit de Castille en Andalousie, était devenue la propriété des ducs de Medinaceli. Elle compte aujourd'hui près de 5.000 habitants. L'église paroissiale, dédiée à sainte Madeleine, est encore celle où entra sainte Térése.

(3) Le père Dominique Bañez.

tion d'un couvent où Dieu pouvait être si bien servi (1). Les pressantes sollicitations de cette dame se joignant à ces raisons, je me vis obligée de donner mon consentement. Des revenus convenables furent assignés par elle. Je tiens, en effet, à ce que les monastères soient ou entièrement pauvres ou assez bien pourvus pour que les sœurs ne soient pas obligées, en vue de subvenir à leurs besoins,

(1) Ce fut à Alcala de Henarès que sainte Tèreſe eut l'occasion de consulter le père Bañez. Le couvent des carmélites déchaussées de cette ville, établi en 1563 par la mère Marie de Jésus, sous le titre de *la Imagen*, se trouvant en souffrance, par suite de la trop grande rigidité de la fondatrice, Tèreſe fut priée par cette dernière de venir remettre sa communauté sur un bon pied. En se rendant de Medina del Campo à Alcala, elle s'était arrêtée à Madrid, et avait passé quelques jours au couvent des franciscaines déchaussées de Notre-Dame des Anges. Des grandes dames de Madrid s'étaient réunies là pour voir *la sainte*. Mais celle-ci, déjouant finement leur calcul, s'était écriée après les politesses ordinaires : « ¡O! que buenas calles tiene Madrid! Oh! qu'il y a de belles rues à Madrid! » Et elle avait continué à discourir ainsi de choses indifférentes. De ce couvent, sainte Tèreſe avait passé à un autre, de la même réforme, mais de fondation antérieure, connu sous le nom de *Descalzas reales*. Elle y avait séjourné quinze jours. « Dieu soit béni! disaient ensuite les religieuses et leur abbesse, Jeanne de la Croix, propre sœur de saint François de Borgia. Dieu soit béni! Il nous a permis de voir une sainte que toutes nous pouvons imiter. Elle mange, elle dort, elle parle comme nous. Rien en elle qui sente l'affectation. » (*Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. x. — Dép. de la mère Anne de Jésus.) Après un séjour de trois mois environ chez les carmélites d'Alcala, sainte Tèreſe se rendit à Tolède, afin de s'entendre avec Louise de la Cerda pour la fondation demandée. Le contrat de donation fut passé en cette ville. (Cfr. Ribera, lib. II, cap. x et xi.) Ce contrat, daté du 30 mars 1568, est gardé, avec le respect dû aux reliques, par l'archiviste des *Protócolos* de Tolède. Le séjour de sainte Tèreſe chez Louise de la Cerda fut l'occasion dont Dieu se servit pour gagner à la réforme l'un de ses principaux ornements : Marie de Saint-Joseph, prieure de Séville et de Lisbonne. Doña Marie de Salazar habitait le palais de Louise de la Cerda en qualité de *criada*. Elle avait fait la connaissance de Tèreſe chez doña Louise en 1562. Cette fois, touchée plus que jamais de sa sainteté aimable et de celle de ses compagnes, elle résolut de céder aux attraites de la grâce, qui déjà la sollicitaient. Le 9 mai 1570, elle entra au monastère de Malagon, âgée de vingt et un ans. (Cfr. *Libro de las Recreaciones*. Recreac. II.)

d'importuner qui que ce soit. Je fis établir, de la façon la plus formelle, qu'il ne serait permis à aucune religieuse de posséder chose quelconque et que les constitutions seraient gardées en tout, absolument comme dans les monastères établis sur le pied de la pauvreté.

Toutes les formalités étant passées, j'envoyai chercher quelques religieuses, que je destinai à cette fondation (1), et nous nous rendîmes à Malagon, en compagnie de la dame dont j'ai parlé. La maison n'était pas encore en état de nous recevoir, ce qui nous obligea de demeurer plus de huit jours dans un appartement du château. Le dimanche des Rameaux de l'année 1568, les habitants de l'endroit étant venus nous prendre processionnellement, nous nous rendîmes, nos voiles baissés et revêtues de nos manteaux blancs, à l'église paroissiale. Il y eut sermon; on prit ensuite le très saint Sacrement, que l'on porta jusqu'à notre monastère. Tous les assistants étaient pénétrés de dévotion (2).

(1) Les sœurs Marie du Saint-Sacrement, Marie-Madeleine, Isabelle de Jésus, Anne-Marie de Jésus et Isabelle de Saint-Joseph, toutes religieuses de la Mitigation, qui arrivèrent du couvent de l'Incarnation d'Avila. (Cfr. Ribera, lib. II, cap. xi. — Doña Marie Espinel : *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation.*) La sainte avait déjà avec elle Anne des Anges et Antoinette du Saint-Esprit. La première avait aussi appartenu au couvent de l'Incarnation; la seconde était l'une des quatre novices qui avaient pris l'habit à Saint-Joseph d'Avila, le jour de la fondation du monastère.

(2) C'était le 11 avril. (Voir Docum. 8.) La maison qui devenait le couvent était située sur la grande place de Malagon, où se tenait le marché. Au bout de quelques années, l'expérience montra que l'emplacement ne convenait pas aux carmélites. La sainte établit ses filles au midi du village, dans une plantation d'oliviers, où doña Louise lui donna plein pouvoir de construire à son gré. Les religieuses s'y transférèrent en décembre 1579, assistées de leur sainte mère, qui activa et dirigea elle-même la fin des travaux. (Voir Lettres de la sainte au père Gratien, de Malagon, décembre 1579. — Relation inédite de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy, Docum. 9, à la fin de ce

Je restai quelque temps à Malagon. Un jour que j'étais en oraison, après avoir communiqué, j'appris de la bouche de Notre-Seigneur qu'il serait très bien servi dans ce couvent. Mon séjour en ce lieu ne fut pas tout à fait de deux mois, me semble-t-il. J'étais intérieurement pressée d'aller fonder le monastère de Valladolid. Je vais en dire la raison.

volume. — Julién d'Avila, II^e Parte, cap. VIII. — Hye-Hoys : *L'Espagne thérosienne.*) C'est le couvent de Malagon qui, en 1590, donna au Carmel d'Italie ses quatre fondatrices.

Aujourd'hui, la petite ville de Malagon présente, à peu de chose près, l'aspect qu'elle avait au temps de sainte Térèse. C'est une agglomération de maisons dominée par des rocs, dont le sommet porte les restes d'une forteresse démantelée. Un bâtiment irrégulier montre ses murs noircis par le temps, son toit de tuiles rouges, ombragé par quelques cyprès : c'est le monastère où sainte Térèse transféra ses religieuses. Les carmélites de Malagon conservent avec un soin jaloux une foule de précieux souvenirs qui leur ont été légués par leurs devancières. (Voir Docum. 10.)

CHAPITRE X

FONDATION DU MONASTÈRE DE VALLADOLID. IL EST DÉDIÉ SOUS LE
TITRE DE LA CONCEPTION DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL.

SOMMAIRE. — *Don Bernardin de Mendoza offre une maison à la sainte. — Ce don lui obtient la grâce du salut. — Il apparaît à Tèreſe au moment où il sort du purgatoire. — Prise de possession du monastère. — Translation dans un autre local. — Éloge de la veuve et des enfants de l'adelantado de Castille. — Vocation de doña Casilde de Padilla.*

Quatre ou cinq mois avant la fondation du monastère de Saint-Joseph de Malagon, un jeune gentilhomme me dit, dans un entretien que nous eûmes ensemble, que si je voulais faire une fondation à Valladolid, il donnerait pour cela de très grand cœur une maison qu'il possédait, avec une vaste et excellente *huerta*; le tout situé au milieu d'une vigne d'une étendue considérable (1). Il

(1) Ce gentilhomme était don Bernardin de Mendoza, fils de don Jean Hurtado de Mendoza et de doña Marie Sarmiento. Il était frère de don Alvaro de Mendoza, évêque d'Avila. Se trouvant en cette ville, chez le prélat, il avait eu la dévotion d'entrer en rapport avec les nouvelles religieuses dont son frère faisait tant d'estime. Bientôt les relations devinrent fréquentes. Don Bernardin s'entretenait volontiers, non seulement avec la sainte, mais encore avec ses compagnes, et, dit Ribera, « il tirait profit des bons conseils qui se donnaient en ce lieu. » En reconnaissance, il fit présent au monastère de deux ornements complets, avec chasuble et dalmatiques, d'une chape et d'un parement d'autel. Sa générosité ne se borna pas là. Il possédait une agréable maison de campagne aux portes de Valladolid : la pensée lui vint qu'on pourrait en faire un couvent de carmélites déchaussées. Il en parla à la sainte, insistant pour qu'elle acceptât ce don.

voulut sur-le-champ faire l'abandon de ce domaine, dont la valeur était importante. J'acceptai, sans être cependant bien décidée à établir le monastère en cet endroit, distant de Valladolid de près d'un quart de lieue. Ma pensée était qu'après la prise de possession, nous pourrions nous transporter dans l'intérieur de la ville : au reste, le don était fait de si bon cœur, que je ne crus pas devoir refuser une offre si charitable ni empêcher cet acte de piété.

A deux mois de là, ou environ, ce gentilhomme fut saisi d'un mal si violent, qu'il perdit la parole et ne put se bien confesser : toutefois, il montra de bien des manières qu'il implorait le pardon de Dieu. Sa mort fut très prompte et arriva fort loin de l'endroit où je me trouvais

L'offre et la donation verbale eurent lieu à Saint-Joseph d'Avila, en présence de la mère Isabelle de Saint-Dominique, qui consigne le fait dans sa 2^o Dép. jurid. Quand sainte Térèse avait passé par Olmedo, se rendant à Medina, don Bernardin l'avait pressée de conclure l'affaire, l'engageant même à faire passer la fondation de Valladolid avant celle de Medina, ce qu'il ne put obtenir. L'année suivante il avait, avec sa sœur, accompagné la sainte mère dans son voyage à Alcalá, et en chemin le contrat de donation avait été passé en due forme. (Cfr. Ribera, lib. II, cap. x.) La propriété dont il s'agissait portait le nom de *Rio de Olmos*. Située au sud de la ville, sur la route de Madrid, à un quart de lieue de la *Puerta del Carmen* et de la *Plaza Campo grande*, elle était baignée par la rive gauche du Pisuerga. Une croix marque aujourd'hui l'endroit où s'élevait la maison de campagne de Bernardin de Mendoza; elle se trouve dans la propriété dite *de los Ingleses*. — Valladolid, de dix lieues plus au nord que Medina del Campo, est encore l'une des villes les plus riches et les plus importantes de l'Espagne. Elle compte aujourd'hui plus de 70.000 habitants. A l'époque de sainte Térèse, la cour y faisait fréquemment sa résidence. Valladolid, comme Medina, n'avait point d'évêque : elle était régie au spirituel par un abbé et un chapitre. Son université était célèbre. Sainte Térèse devait trouver au convent de Saint-Paul, au collège de Saint-Grégoire, tous deux aux dominicains, ainsi qu'au collège de Saint-Ambroise et à la maison Saint-Ignace, de la Compagnie de Jésus, des confesseurs et des conseillers d'une science et d'une vertu peu communes. En 1595, Philippe II, qui aimait cette ville où il était né, obtint son érection en siège épiscopal et y fit bâtir une cathédrale. Valladolid est aujourd'hui église métropolitaine

alors (1). Notre-Seigneur me dit que cette âme avait été en grand danger de son salut, mais qu'il avait usé de miséricorde envers elle, en considération du service rendu à sa mère par la donation d'une maison, pour y établir un monastère de son ordre ; que pourtant, elle ne serait délivrée du purgatoire qu'après la première messe dite dans ce couvent, mais qu'alors elle en sortirait (2).

J'avais tellement présentes à l'esprit les grandes souffrances de cette âme, que malgré mon désir de fonder à Tolède, j'y renonçai pour le moment et mis toute la diligence possible à réaliser, comme je pourrais, la fondation de Valladolid.

La chose cependant ne put se faire avec autant de rapidité que je le souhaitais. Je me vis obligée de m'arrêter assez longtemps à Saint-Joseph d'Avila, dont j'avais la conduite, puis à Saint-Joseph de Medina del Campo, car je pris ce chemin. J'étais dans ce dernier monastère lorsqu'un jour, pendant mon oraison, Notre-Seigneur me dit de me hâter, parce que cette âme souffrait beaucoup. J'obéis, quoique manquant encore de bien des choses, et j'entrai dans Valladolid le jour de saint Laurent (3). A la vue de la maison, ma contrariété fut grande. Je compris qu'à moins d'énormes dépenses, il y aurait folie pour

(1) Sainte Tère se trouvait à Alcalá, au couvent de la *Imagen*, quand elle apprit, au commencement de 1568, la mort de don Bernardin, arrivée à Ubeda.

(2) Rubens, dans un tableau qui se trouve au musée d'Anvers, a représenté sainte Tère aux pieds de Notre-Seigneur, intercédant pour don Bernardin de Mendoza, qu'on voit dans les flammes du purgatoire. Quand le grand artiste flamand peignit cette toile, l'impression du *Livre des Fondations* à Bruxelles, par les soins de la mère Anne de Jésus, était encore récente.

(3) Le 10 août 1568.

des religieuses à s'établir en pareil lieu ; de plus, si le séjour était fort agréable, grâce à la *huerta*, qui était vraiment délicieuse, le voisinage de la rivière le rendait nécessairement malsain.

Malgré la fatigue du voyage, il me fallut aller entendre la messe dans un monastère de notre ordre, situé à l'entrée de la ville (1). C'était si loin, que je sentis redoubler ma peine. Je n'en dis rien cependant à mes compagnes (2), de crainte de les décourager ; et puis, nonobstant ma faiblesse, j'avais une certaine confiance que Notre-Seigneur, après m'avoir pressée comme je l'ai dit, nous prêterait son secours. Je fis donc, en grand secret, venir des ouvriers et commencer des murs (3), destinés à nous mettre en clôture, avec quelques autres arrangements indispensables (4). Nous avions avec nous Julien d'Avila, cet ecclésiastique dont j'ai parlé, et l'un des deux religieux qui avaient le désir d'embrasser la réforme (5). Ce dernier prenait connaissance du genre de vie mené dans nos mo-

(1) Le couvent des carmes chaussés, qui se voit encore au *Campo Grande*. Il sert aujourd'hui d'hôpital militaire.

(2) Les sœurs Isabelle de la Croix, Antoinette du Saint-Esprit et Marie de la Croix.

(3) *Tapias*, murs de pisé, très usités à cette époque. Ces murs se construisaient par morceaux ou pans de murs, au moyen de grands caissons ou moules, dans lesquels on entassait et pressait la terre : chaque pan ainsi fait s'appelait *tapia*, nom qui, par extension, s'appliquait aussi au mur entier. Les ouvriers employés à ce genre de construction étaient appelés *tapiadores*.

(4) « Je fis bien des allées et venues entre cette propriété et Valladolid, raconte à cette occasion Julien d'Avila, afin d'organiser tout ce qu'il fallait pour la pose du tour et des grilles. La sainte mère voyait bien que le couvent ne pourrait subsister en ce lieu ; et cependant, si passager que dût être le séjour, elle ne laissa pas de disposer tout ce qui était nécessaire pour un monastère régulier. » (II^e Parte, cap. viii.)

(5) Saint Jean de la Croix.

nastères. Quant au premier, il s'occupait d'obtenir l'autorisation de l'Ordinaire qui, avant mon arrivée, avait donné de bonnes espérances. Les choses ne purent se régler si promptement, que le dimanche ne survint avant que nous eussions l'autorisation. On nous permit toutefois de faire dire la messe dans l'endroit que nous destinions à devenir la chapelle, ce qui eut lieu (1).

Je ne pensais nullement que la parole qui m'avait été dite relativement à l'âme de ce gentilhomme dût s'accomplir alors. Par ces mots : *à la première messe*, je m'étais figuré qu'il fallait entendre celle où le très saint Sacrement serait placé dans notre chapelle. Le prêtre, tenant la sainte Eucharistie entre ses mains, s'approchait de l'endroit où nous devons communier et je m'avançais pour le faire, quand le gentilhomme m'apparut près de lui, le visage resplendissant et plein de joie. Il me remercia, les mains jointes, de ce que j'avais fait pour le tirer du purgatoire, et son âme monta au ciel.

Assurément, la première fois qu'il m'avait été dit qu'il était en voie de salut, j'étais loin d'en avoir la pensée. J'éprouvais, au contraire, un vif chagrin : après le genre de vie qu'il avait mené, il aurait eu besoin, me semblait-

(1) La sainte commet une légère erreur en disant qu'un dimanche survint entre l'arrivée des religieuses (10 août) et la prise de possession (jour de l'Assomption de la sainte Vierge). En 1568, le 15 août tombait un dimanche. La permission de dire la messe fut donc accordée pour un autre jour de la semaine. Au rapport de Julien d'Avila, le grand vicaire ou *provisar* se rendit en personne à Rio de Olmos, où sainte Térèse et ses filles avaient déjà préparé tout ce qu'il fallait pour la célébration de la première messe. Ce fut Julien qui offrit le saint sacrifice et donna la communion à la fondatrice et à ses compagnes. Il remarqua que la sainte, au moment où elle reçut l'Eucharistie, était dans une profonde extase. (II^e Parte, cap. viii.)

il, d'une autre mort. En effet, si l'on remarquait en lui de bonnes qualités, il était fort engagé dans les choses du monde. A la vérité, il avait dit à mes compagnes que la pensée de la mort ne le quittait guère. Ah ! combien Notre-Seigneur a pour agréable le moindre service que l'on rend à sa mère ! Et que sa miséricorde est grande ! Qu'il soit loué et béni de récompenser d'une vie et d'une gloire éternelles des œuvres aussi basses que les nôtres, et de leur donner de la valeur, alors qu'elles en ont si peu !

La fête de l'Assomption de la sainte Vierge étant arrivée, ce fut en ce jour, le 15 août 1568, qu'eut lieu la prise de possession de ce monastère (1). Mais notre séjour y fut de courte durée, parce que nous tombâmes presque toutes gravement malades. Une dame de la ville, doña Marie de Mendoza, l'apprit. Elle était femme du commandeur Cobos et mère du marquis de Camarasa. Sa piété était grande, sa charité inépuisable, ainsi que l'attestaient ses grandes aumônes. Avant même d'avoir eu des rapports avec elle, j'avais éprouvé les effets de sa bonté, car elle est sœur de l'évêque d'Avila, lequel a beaucoup favorisé l'établissement du premier monastère et tout ce qui regarde notre ordre. Voyant que nous ne pourrions, sans de grands inconvénients, rester en un pareil lieu, à la fois insalubre et trop écarté pour qu'on pût nous y faire l'aumône, elle nous proposa, dans sa grande charité, de lui abandonner cette maison, disant qu'elle nous en achèterait une autre. C'est ce qu'elle fit, nous donnant ainsi un

(1) La mère Isabelle de la Croix (doña Isabelle Arias), professe de l'Incarnation, en fut établie prieure.

local de bien plus de valeur que le premier. En outre, elle a fourni jusqu'ici à tous nos besoins, et elle continuera sa vie entière (1).

Notre translation eut lieu le jour de saint Blaise. Il y eut procession solennelle et grande dévotion parmi le peuple (2). Cette dévotion n'a point cessé, car le Seigneur

(1) Doña Marie Sarmiento de Mendoza y Pimentel, VII^e comtesse de Ribadavia, sœur de don Alvaro et de don Bernardin de Mendoza, avait épousé don François de los Cobos, grand commandeur de Léon et secrétaire de Charles-Quint. De ce mariage naquirent don Diego de los Cobos y Mendoza, premier marquis de Camarasa, et doña Marie Sarmiento, qui épousa le duc de Sesa, don Gonzalve Fernandez de Cordoba. Doña Marie de Mendoza devint veuve en 1547. Elle joignait la générosité à l'illustration de son origine. Le texte du *Livre des Fondations* nous montre que sainte Térèse et ses filles eurent une large part à ses charités. Doña Marie les reçut chez elle depuis le 31 octobre 1568, jusqu'au commencement de février 1569. Son palais, qui passa dans la suite aux ducs de Lerma, se voit encore au côté droit de la Plaza *San Pablo*, où s'élevait le couvent des dominicains. Il donnait sur la *Calle del Rosario* et était contigu à la paroisse de Notre-Dame *del Rosario*. Par une tribune donnant dans cette église, la sainte mère et ses filles entendaient la messe et recevaient les sacrements. Jusqu'à son dernier jour, Marie de Mendoza se chargea de la subsistance des carmélites de Valladolid et de leur chapelain, et pourvut à tous les besoins du monastère. Elle laissa par testament huit mille ducats destinés à la reconstruction du sanctuaire et à l'établissement d'un revenu. Don François de los Cobos était originaire d'Ubeda. Son tombeau se voit encore en cette ville, avec celui de doña Marie de Mendoza, sa femme, dans la chapelle du Sauveur, fondée par eux et magnifiquement restaurée en 1870-1871. Les marquis de Camarasa, leurs héritiers, sont toujours patrons du couvent de Valladolid. (Cfr. P. Antoine de Saint-Joseph, t. II, Annot. de la Lettre VIII. — Manuscrit du monastère.) Il nous reste cinq lettres de sainte Térèse à Marie de Mendoza.

(2) Ce jour-là (3 février 1569), les religieuses étaient accompagnées de don Alvaro de Mendoza, évêque d'Avila et frère des fondateurs, de la communauté des carmes de l'Observance, des religieux de l'ordre de Saint-Dominique et de toute la haute société de la ville. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. xv.) La maison où doña Marie de Mendoza établit sainte Térèse et ses filles est celle qu'occupent encore les carmélites de Valladolid. Rien n'y est changé. L'église même était terminée avant la mort de la fondatrice. Ce sont les mêmes portes, les mêmes grilles, le même comulgatoire. L'autel primitif a subsisté, avec un nouveau rétable datant du xvii^e siècle, jusqu'en l'année 1892. A cette époque, un bienfaiteur

continue à se montrer prodigue de ses miséricordes envers ce couvent. Il y a conduit des âmes dont un jour on relèvera la sainteté, pour la gloire de Celui qui se plaît à faire éclater ainsi la magnificence de ses œuvres et à combler ses créatures de bienfaits (1).

Une jeune fille, qui entra dans ce monastère, fit bien voir le néant du monde, en le méprisant à la fleur de l'âge. J'ai cru devoir raconter ici cette vocation, pour faire honte à ceux qui ont donné au monde toutes leurs affections, et pour encourager les jeunes personnes qui reçoivent du Seigneur de bons désirs et de saintes inspirations, à en venir courageusement à l'effet.

fit don du riche autel de marbre qui se voit aujourd'hui dans l'église. Le rétable primitif se garde avec vénération dans une chapelle qui se trouve dans le cloître et sert de salle de chapitre. Au chœur, ce sont encore les stalles simples et pauvres qu'occupaient les premières religieuses. Entre celle de la prieure et celle de la sous-prieure, on a placé le fauteuil de bois sur lequel la sainte avait coutume de s'asseoir; il est aujourd'hui recouvert d'écaille. On vénère encore à l'intérieur du couvent la cellule qu'elle habitait. Cette cellule mesurait 5 mètres 30 centim., sur 1 mètre 80 centim., et était suivie d'une petite pièce où la sainte recevait les religieuses. On a converti le tout en chapelle. Dans le mur de cette chapelle se voit encore, donnant sur le cloître, la fenêtre qui existait du temps de sainte Térèse. Un jour qu'un exercice de communauté avait été sonné en retard, elle parut à cette fenêtre et dit sévèrement : *Si c'est ainsi que l'on se comporte de mon vivant, que fera-t-on après ma mort?* Une inscription rappelle le fait et les propres paroles dont se servit la sainte. On garde dans cette chapelle un petit coffre qui fut à son usage, une partie de sa pauvre couche, la seconde rédaction du *Chemin de la Perfection*, écrite de sa main, une importante collection de ses lettres, avec plusieurs reliques. Parmi celles-ci, on remarque un cilice dont elle fit un jour présent à don François de Medina Perú, prieur de la collégiale de Medina del Campo et confesseur des carmélites de cette ville, en lui disant : *Prenez, mon fils. Les carmélites déchaussées n'ont point d'autre présent à offrir.* (Manuscrit du monastère.)

(1) Ici commence l'omission considérable que présentent l'édition princeps et beaucoup d'autres. (Voir notre Introduction au *Livre des Fondations*.)

Dans cette ville, réside une dame nommée doña Marie de Acuña, sœur du comte de Buendia. Elle avait épousé l'*adelantado* de Castille. A la mort de son mari, elle restait, très jeune encore, avec un fils et deux filles (1). Elle commença dès lors à mener une vie si sainte, et éleva ses enfants dans une telle vertu, qu'elle mérita de voir le Seigneur les appeler à son service. J'ai dit qu'elle avait deux filles : je me suis trompée, elle en avait trois. L'une d'elles se fit religieuse de très bonne heure (2) ; une seconde refusa de se marier, et vécut avec sa mère de la façon la plus édifiante. Quant au fils, dès ses plus tendres années, il comprit le néant du monde et reçut de Dieu une si forte vocation pour l'état religieux, que personne ne parvint à l'en détourner. Sa mère en éprouvait la joie la plus vive, et certainement elle lui était d'un grand secours auprès de Notre-Seigneur : néanmoins, elle n'en laissait rien paraître, à cause de sa famille. Mais quand

(1) Doña Marie de Acuña avait épousé en 1547 don Jean de Padilla Manrique, IV^e seigneur de Valdescaray, Villoveta, Santa Gadea et autres lieux, son parent du côté maternel. Jean de Padilla était *adelantado mayor* de Castille, dignité qui équivalait à peu près à celle de gouverneur de province. De cette union naquirent quatre enfants : Don Antoine Manrique de Padilla, doña Marie de Acuña Manrique, doña Louise de Padilla y Manrique et doña Casilde Manrique de Padilla. (Cfr. Luis de Salazar : *Casa de Lara*, lib. XI, cap. v.) On voit encore à Burgos, dans l'église du monastère de Fresdesval, magnifiquement reconstruite par les Padilla, le tombeau de Jean de Padilla et de l'un de ses frères. Il porte cette épitaphe : « Ici reposent les corps des Illustrissimes Seigneurs don Jean de Padilla et don Gomez Manrique, son frère, commandeur de Lopera, fils des Illustrissimes don Antoine Manrique, *adelantado* de Castille, et doña Louise de Padilla, sa femme, tous deux frères de l'Illustrissime Seigneur don Martin de Padilla, *adelantado mayor* de Castille. Les dits seigneurs décédèrent : Don Jean de Padilla, le 28 octobre 1563, et don Gomez Manrique, le 21 août 1572. »

(2) Doña Marie de Acuña Manrique entra chez les dominicaines du couvent de Sainte-Catherine de Siemme, à Valladolid.

Dieu veut pour lui une âme, les créatures sont impuisantes à la lui ravir. C'est ce qui arriva. Au bout de trois ans, pendant lesquels on mit tout en jeu pour dissuader le jeune homme, il entra dans la Compagnie de Jésus. Un confesseur de cette dame (1) me rapporta que, de son propre témoignage, jamais, dans toute sa vie, elle n'avait éprouvé autant de joie que le jour où son fils fit profession (2).

O Seigneur, de quelle grâce vous favorisez ceux à qui vous donnez de tels parents ! Ils aiment leurs enfants d'un amour si vrai, ces parents, qu'ils ne leur souhaitent des domaines, des majorats, des richesses, que dans la béatitude qui ne finira jamais. Mais aussi, quelle pitié de voir le monde plongé dans un tel malheur et un si profond

(1) Le père Jérôme Ripalda, alors supérieur de la maison professe de la Compagnie de Jésus, à Valladolid.

(2) Antoine de Padilla, *adelantado* de Castille, comte de Santa Gadea et futur héritier du comté de Buendia, ayant manifesté de bonne heure d'ardents désirs d'entrer dans la Compagnie de Jésus, sa vocation fut examinée, sur l'ordre du comte de Buendia, son oncle maternel, par des religieux de divers ordres, ainsi que par un de ses oncles paternels, don Pierre Manrique de Padilla, chanoine de l'église cathédrale de Tolède. Pierre Manrique en référa au docteur Alphonse Velasquez, chanoine de la même église. Après de longues épreuves, la vocation de don Antoine fut reconnue venir de Dieu. Ayant donc reçu la bénédiction de sa mère, doña Marie de Acuña, et celle de son aïeule, doña Louise de Padilla, il se rendit à la maison professe de Valladolid et fut reçu dans la Compagnie (8 mars 1572). De Valladolid, il fut envoyé au noviciat de Medina del Campo, où il eut pour maître le père Balthazar Alvarez, qui l'exerça aux plus hautes vertus. Antoine de Padilla profita admirablement à une si sainte école et donna les plus beaux exemples d'humilité, d'obéissance et d'abnégation. Ses études terminées, il enseigna d'abord à Avila, puis au collège Saint-Ambroise à Valladolid. Il fut recteur de ce collège, puis de celui de Salamanca, et montra partout un zèle ardent pour l'observance religieuse. Sa mort, dont il avait connu l'heure par révélation divine, fut pleine de douceur et de joie. Elle arriva à Valladolid le 29 novembre 1614, après quarante années passées au service de Jésus-Christ. (Cfr. Nieremberg. — Louis de la Puente : *Vie du père Balthazar Alvarez*, chap. xx.)

aveuglement, que des parents mettent leur honneur à perpétuer dans leur famille ce fumier des biens de la terre ! Ils oublient que, tôt ou tard, ces biens prendront fin, que tout ce qui est passager, quelle qu'en soit la durée, doit disparaître un jour, et par conséquent ne mérite que le mépris. Ils sacrifient leurs malheureux enfants au maintien de leur vanité. Ils ont la témérité de ravir à Dieu les âmes qu'il s'est choisies, et privent ces âmes elles-mêmes d'un bien inestimable, car enfin, même abstraction faite du bonheur qui ne doit pas finir et auquel Dieu les convie par l'état religieux, n'est-ce pas un avantage inappréciable de se voir affranchi des servitudes et des lois du monde, esclavage d'autant plus grand que l'on possède une fortune plus considérable ? Ouvrez-leur les yeux, ô mon Dieu ! Révélez-leur le véritable amour qu'ils doivent à leurs enfants. Qu'ils tremblent de leur porter un si grave préjudice et d'avoir à les entendre le leur reprocher, en votre présence, au jour du dernier jugement. Alors, bon gré mal gré, ils apprendront à estimer chaque chose à sa juste valeur.

Don Antoine de Padilla, ce gentilhomme, fils de doña Marie de Aeuña, ayant quitté le monde à l'âge de dix-sept ans environ, les domaines de la famille restèrent à la fille aînée, doña Louise de Padilla. Comme le comte de Buendia n'avait pas d'enfants, don Antoine héritait de ce comté, en même temps que de la dignité d'*adelantado* de Castille (1). Pour ne pas sortir de mon sujet, je passe sous silence

(1) Don Jean de Acuña, VI^e comte de Buendia et oncle d'Antoine de Padilla, ne mourut qu'en 1592. Mais comme il n'avait pas d'enfants de sa femme, doña Françoise de Aragon y Cordoba, on savait que ses domaines

tout ce qu'il eut à souffrir de la part de ses proches, jusqu'au jour où il réalisa son dessein. Ceux-là s'en feront une idée, qui savent combien les gens du monde tiennent à voir les grandeurs se perpétuer dans leurs maisons.

O Fils du Père éternel, Jésus-Christ Notre-Seigneur, Roi véritable de l'univers! Qu'avez-vous laissé en ce monde dont nous puissions hériter, nous qui sommes vos descendants? Qu'avez-vous possédé, ô mon Maître, sinon des peines, des douleurs, des ignominies? On ne vous a laissé que le bois de la croix, pour y endurer les transes douloureuses de la mort. Évidemment, ô mon Dieu, si nous voulons être vos enfants légitimes et ne pas renoncer à votre héritage, nous n'avons pas à fuir la souffrance. Vos armes sont cinq plaies. Allons, mes filles! faisons choix du même blason! Si nous sommes destinées à devenir héritières du royaume de Jésus-Christ, ce n'est ni par le repos, ni par les délices, ni par les honneurs, ni par les richesses, que nous acquerrons ce qu'il a lui-même acheté au prix de tant de sang. Et vous, qui êtes illustres selon le monde, pour l'amour de Dieu, ouvrez les yeux! Songez que les vrais chevaliers de Jésus-Christ et les princes de son Église, un saint Pierre, un saint Paul, n'ont pas suivi la voie où vous marchez. Croyez-vous, par hasard, qu'il y aura pour vous un chemin tout nouveau? Ne le pensez pas. Voyez, le Seigneur cherche à vous en convaincre par l'exemple de ces personnes, si jeunes encore, dont nous parlons en ce moment.

reviendraient à son neveu. (Cfr. Luis de Salazar, lib. XI, cap. v. — Fr. Fernandez de Béthencourt : *Historia genealogica de los grandes de España*, t. III, p. 171.)

Ce don Antoine de Padilla, je l'ai vu quelquefois, et je me suis entretenue avec lui. Il aurait désiré posséder bien plus encore, afin de tout abandonner. Heureux jeune homme ! Heureuse aussi sa sœur ! Ils ont obtenu de Dieu la grâce de fouler le monde aux pieds, à l'âge où d'ordinaire il domine entièrement ceux qui y font séjour. Béni soit celui qui s'est montré si libéral à leur égard !

L'aînée des sœurs, se voyant maîtresse des domaines de sa famille, en fit le même cas que son frère. Comme dès son enfance, elle s'était sérieusement adonnée à l'oraison — c'est là que le Seigneur éclaire l'âme et lui découvre la vérité, — elle fit de ces biens le mépris qu'en avait fait son frère. O Dieu ! que de personnes auraient affronté travaux, tourments, procès, auraient exposé même leur vie et leur honneur, afin de s'assurer cet héritage ! Pour eux, ils eurent bien à souffrir pour obtenir de s'en dépouiller. Ainsi va le monde. Si nous n'étions aveugles, ses folies ne seraient que trop visibles à nos yeux.

De grand cœur, pour se délivrer de son héritage, doña Louise y renonça en faveur de sa sœur, âgée de dix à onze ans, la seule qui restât dans le monde. Bientôt, afin d'assurer à leur famille la triste perpétuité de la fortune, les parents conçurent le projet de marier cette enfant avec l'un de ses oncles, frère de son père (1). Ils obtinrent dispense du pape et célébrèrent les fiançailles. Cependant le Seigneur ne voulut pas que la fille d'une

(1) Don Jean de Padilla, père de Casilde, eut trois frères : don Gomez Manrique, commandeur de l'ordre de Calatrava, don Pierre Manrique de Padilla, chanoine de Tolède, puis jésuite, et enfin, don Martin de Padilla. C'est ce dernier qu'on projeta de faire épouser à doña Casilde, sa nièce.

telle mère et la sœur de tels frère et sœurs eût l'esprit moins éclairé qu'eux. Voici donc ce qui arriva.

La jeune fille commençait à porter les toilettes et les parures du monde — étant donné son rang, elles devaient être bien séduisantes pour une enfant de cet âge — et deux mois ne s'étaient pas encore écoulés depuis ses fiançailles, quand Dieu lui envoya les premiers rayons de sa lumière, sans pourtant qu'elle le comprit alors. Après une très agréable journée, passée dans la compagnie de son fiancé, qu'elle affectionnait beaucoup plus que son âge ne paraissait le comporter, elle se sentait saisie d'une grande tristesse, à la pensée que ce jour avait passé et que tous passeraient de même. O puissance de la grâce de Dieu ! C'est du plaisir même qu'elle goûtait dans les joies passagères de ce monde, que cette enfant en vint à les détester. Sa tristesse était si profonde, qu'elle ne parvenait pas à la dissimuler à son fiancé. Celui-ci lui en demandait-il la cause, elle ne savait que répondre, parce qu'elle l'ignorait elle-même. Vers ce même temps, un voyage indispensable le força de s'éloigner. Elle en ressentit un vrai chagrin, car elle lui portait une très vive affection. Le Seigneur aussitôt lui découvrit la cause de sa tristesse : son âme commençait à s'incliner vers ce qui ne doit point finir. Elle se prit à considérer que son frère et ses sœurs avaient choisi le parti le plus sûr, et l'avaient laissée au milieu des périls du monde. Cette vue l'affligeait, comme aussi la pensée que sa situation était sans remède, car elle ignorait ce qu'elle apprit ensuite : toute fiancée qu'elle était, elle pouvait encore embrasser la vie religieuse. Mais ce qui l'arrêtait surtout, c'était l'affection qu'elle avait vouée à

son futur époux. Aussi, son angoisse était grande. Comme Dieu la voulait pour lui, il lui enleva peu à peu cette affection et fit croître ses désirs de tout abandonner. Ce qui la guidait alors, c'était uniquement le désir de se sauver et de choisir pour cela les moyens les plus sûrs. Il lui semblait que si elle s'engageait plus avant dans les choses du monde, elle oublierait d'aspirer à ce qui est éternel. C'était Dieu même qui répandait dans son âme, à un âge si tendre encore, cette sagesse qui lui faisait chercher les moyens d'acquérir les biens qui ne passent point. Heureuse âme, qui se défit si tôt d'un aveuglement où meurent tant de vieillards!

Lorsqu'elle sentit son cœur libre, elle se résolut à le donner entièrement à Dieu. Jusque-là, elle avait gardé le silence; dès ce moment, elle s'ouvrit à sa sœur. Celle-ci, ne voyant là qu'un enfantillage, cherchait à la dissuader, lui disant, entre autres choses, qu'elle pouvait très bien se sauver dans le mariage. La jeune fille lui répliquait : « Pourquoi donc, alors, y avez-vous renoncé? » Quelque temps se passa de la sorte, et ses désirs allaient toujours grandissant. Cependant elle n'osait en parler à sa mère, et c'était peut-être celle-ci qui par ses saintes prières soulevait en elle ces combats.

CHAPITRE XI

OU L'ON ACHÈVE DE RACONTER COMMENT DOÑA CASILDE DE PADILLA
RÉALISA SES SAINTS DÉSIRES D'ÊTRE RELIGIEUSE.

SOMMAIRE. — *Pieuse éducation que reçoivent les enfants de l'adelantado de Castille. — Doña Casilde de Padilla conçoit un ardent désir d'embrasser la vie du Carmel. — Elle tente par deux fois de s'introduire dans le monastère de Valladolid. — Obstacles que rencontre sa vocation. — Elle reçoit enfin l'habit religieux.*

Vers ce temps, une sœur converse, dont je raconterai peut-être la vocation, prit l'habit dans ce même monastère de la Conception (1). Sans doute, entre cette humble enfant de la campagne et la jeune fille dont j'ai parlé il n'y a pas égalité de condition, mais par les grandes grâces dont Dieu a favorisé la première, il l'a élevée si haut qu'elle mérite, pour la gloire de sa Majesté, qu'on fasse d'elle une mention spéciale.

Doña Casilde — c'est ainsi que se nommait cette bien-aimée du Seigneur — ayant assisté à la prise d'habit avec l'une de ses aïeules, qui était en même temps la mère de son fiancé (2), s'attacha extrêmement à ce

(1) Le Carmel de Valladolid était dédié à la Conception de la très sainte Vierge. Cette prise d'habit était celle de la sœur Stéphanie des Apôtres; elle avait lieu le 2 juillet 1572.

(2) Doña Louise de Padilla, veuve de don Antoine Manrique, III^e seigneur de Valdesearay, *adelantado mayor* de Castille, qui mourut en 1560. (Cfr. Luis de Salazar : *Casa de Lara*, lib. XI, cap. iv.)

couvent : les religieuses y étant en petit nombre et pauvres, il lui semblait qu'elles pouvaient mieux servir le divin Maître. Néanmoins elle n'était pas encore décidée à rompre avec son fiancé; c'était, je l'ai dit, le lien le plus fort qui l'arrêta. Elle se rappelait pourtant qu'avant ses fiançailles elle consacrait des temps déterminés à l'oraison, habitude dans laquelle son excellente et sainte mère avait élevé ses filles, aussi bien que leur frère. Dès l'âge de sept ans, en effet, elle les conduisait à certaines heures dans un oratoire, leur apprenait à méditer la passion de Notre-Seigneur et avait soin de les faire confesser souvent. Aussi a-t-elle vu se réaliser ses désirs de les voir tout à Dieu. Elle m'a raconté qu'elle les lui offrait sans cesse et le suppliait de les retirer du monde, car elle était entièrement éclairée sur l'estime qu'il mérite. Bien des fois en y songeant, je me suis dit : Lorsque ces enfants seront en possession des joies éternelles et qu'ils s'en verront redevables à leur mère, quelle reconnaissance ne lui témoigneront-ils pas, et quel accroissement de joie accidentelle leur vue ne donnera-t-elle pas à celle-ci ! Au contraire, quelle sera la douleur des parents qui, pour n'avoir pas élevé leurs enfants comme les enfants de Dieu — et par le fait ils sont à lui, bien plus qu'à eux-mêmes, — se verront en leur société dans l'enfer. De quelles malédictions ne se poursuivront-ils pas ! Quel désespoir sera le leur !

Je reviens à mon sujet. S'apercevant qu'elle éprouvait même un certain dégoût à réciter le chapelet, doña Casilde trembla de voir ces dispositions [empirer; d'autre part, il lui paraissait évident que son entrée dans le monastère

assurait son salut. Elle prit donc résolument son parti.

Elle et sa sœur étant venues un matin au couvent, en compagnie de leur mère, il se présenta une occasion de les faire entrer à l'intérieur; mais on ne s'attendait guère à ce que Casilde allait faire. Une fois dans le couvent, personne ne put l'en arracher. Elle se mit à verser tant de larmes pour qu'on l'y laissât, et elle disait des choses si touchantes, que toutes les religieuses en étaient dans l'étonnement. Sa mère, tout en se réjouissant en son cœur, désirait voir sortir sa fille, afin que ses proches, qu'elle redoutait, ne vissent pas l'accuser d'avoir été l'instigatrice d'une pareille démarche. La prieure (1) était du même avis. Elle trouvait Casilde bien jeune, et pensait qu'il fallait l'éprouver davantage. Ceci se passait dans la matinée. La mère et les filles restèrent là jusqu'au soir. On fit appeler le confesseur de Casilde, ainsi que le père maître Dominique, religieux dominicain dont j'ai parlé plus haut et qui était mon confesseur. Pour moi, je ne me trouvais pas à Valladolid (2). Ce père reconnut bien vite que Casilde était guidée par l'Esprit de Dieu, et malgré tout ce qu'il eut à endurer de la part des parents, il l'assista puissamment. Ainsi devraient agir tous ceux qui prétendent servir Notre-Seigneur : dès lors qu'on voit une âme appelée de Dieu, il ne faut pas tant avoir égard aux considérations humaines. Il lui promit donc de l'aider à rentrer sous peu au monastère.

(1) La mère Marie-Baptiste, parente de la sainte.

(2) Ces choses se passaient dans le courant de l'année 1573. La sainte était alors à Salamanque. Le religieux dominicain dont elle parle est le père Dominique Bañez, à cette époque régent du collège Saint-Grégoire à Valladolid.

Devant ces pressantes sollicitations et afin qu'on ne rejetât pas la faute sur sa mère, Casilde sortit pour cette fois. Comme ses désirs se fortifiaient toujours, sa mère en parla confidentiellement à la famille, espérant en dérober la connaissance au fiancé. On traita la chose d'enfantillage, disant que Casilde devait attendre qu'elle eût l'âge : de fait, elle n'avait pas encore douze ans accomplis. Elle demandait pourquoi, la trouvant assez âgée pour la marier et la laisser dans le monde, on la trouvait trop jeune pour se donner à Dieu. A entendre ses raisons, il était aisé de juger qu'en cette affaire ce n'était pas elle qui parlait.

La chose cependant ne put rester si secrète, que le fiancé n'en fût informé. Casilde, l'ayant appris, crut qu'elle ne pouvait attendre son retour. Le jour de la fête de la Conception, se trouvant chez son aïeule, qui était en même temps sa future belle-mère et qui ne savait rien de ce qui se passait, elle la pria instamment de lui permettre d'aller, avec sa gouvernante, faire une promenade d'agrément à la campagne. L'aïeule y consentit pour lui faire plaisir, et lui donna une voiture avec plusieurs de ses *criados* (1). Doña Casilde remit de l'argent à l'un d'eux, lui disant d'aller l'attendre à la porte du monastère avec des fagots ou des sarments. Pendant ce temps, elle fit faire plusieurs tours à la voiture, en sorte qu'on passa devant le couvent (2). Une fois à la porte, elle fit demander

(1) Nous avons dit au chap. xxxiv du *Livre de la Vie* (t. II des *Œuvres*), qu'on désignait sous le nom générique de *criados* les pages et écuyers, duègnes et demoiselles de compagnie, qui composaient la maison des *grands* d'Espagne.

(2) Le couvent de Valladolid, nous l'avons fait remarquer, est encore situé sur le même emplacement, presque en dehors de la ville.

un *jarro* d'eau par le tour (1), avec recommandation de ne point dire pour qui, et elle mit promptement pied à terre. On lui dit qu'on allait lui apporter l'eau, mais elle refusa. Les fagots étaient là. Casilde fit prier qu'on vint à la porte pour les prendre, et se tint auprès. Dès qu'on ouvrit, elle se précipita dans l'intérieur et courut embrasser une statue de Notre-Dame, versant des larmes et suppliant la prieure de ne pas la repousser (2).

Cependant les *criados* jetaient de grands cris et frappaient violemment à la porte. Casilde alla leur parler à la grille, leur déclara qu'elle ne sortirait point, et les chargea d'aller en prévenir sa mère. Les femmes qui l'avaient accompagnée se lamentaient bien haut. Tout cela la touchait fort peu. A la nouvelle de ce qui venait de se passer, son aïeule accourut; mais finalement, ni elle, ni l'oncle de Casilde (3), ni son fiancé, qui à son retour voulut absolument lui parler à la grille, ne réussirent qu'à la tourmenter par leur présence. Elle n'en était ensuite que plus inébranlable. Son fiancé, après bien des lamentations, lui disait qu'elle pourrait glorifier Dieu davantage en faisant des aumônes. Elle lui répliquait qu'il les fit lui-même. A ses autres représentations, elle répondait qu'elle devait avant tout songer à son salut; qu'elle se sentait faible et voyait bien qu'elle ne se sauverait pas au milieu des dangers du monde; qu'il n'avait pas de motif

(1) Le *jarro* est un petit vase de terre, de faïence ou de métal, muni d'une anse.

(2) Cette statue de la sainte Vierge se voit aujourd'hui dans le chœur des religieuses, entre la stalle de la prieure et celle de la sous-prieure.

(3) Par l'oncle de Casilde, la sainte entend vraisemblablement le comte de Buendía, frère de sa mère.

de se plaindre d'elle, puisqu'elle ne l'avait quitté que pour Dieu ; qu'en cela, elle ne lui faisait point injure. Voyant que rien ne l'apaisait, elle se leva et le laissa seul. Ainsi, il ne l'ébranla nullement. Au contraire, elle en demeura tout à fait fâchée contre lui. Quand Dieu fait briller la vérité aux yeux d'une âme, les tentations et les obstacles suscités par le démon ne font que la stimuler davantage, car alors c'est sa Majesté qui combat pour elle. Ceci parut visiblement en doña Casilde : il était clair que ce n'était pas elle qui parlait.

Son fiancé et ses autres parents, voyant qu'ils n'arrivaient pas à la faire sortir de bon gré, eurent recours à la force. Ils obtinrent une provision royale, qui ordonnait de la tirer du monastère et de la mettre en liberté. Dans l'intervalle, c'est-à-dire, de la fête de la Conception (1) à celle des Innocents (2), jour auquel on la fit sortir, elle ne porta point l'habit, mais elle s'acquitta de toutes les observances religieuses, comme si elle en eût été revêtue. La joie qu'elle goûtait était extrême. Le jour des Innocents, la justice vint la chercher, et on la conduisit dans la maison d'un gentilhomme. Toute baignée de larmes, elle disait : « Pourquoi me tourmenter ainsi, puisque cela ne servira de rien ? » Dans cette demeure, elle eut à subir les assauts de plusieurs religieux et de bien d'autres personnes : les uns regardaient sa conduite comme un enfantillage, les autres auraient voulu qu'elle restât en possession de ses domaines. Je serais trop longue, si je voulais rapporter toutes les discussions qu'elle eut à soutenir, et de quelle

(1) 8 décembre 1573.

(2) 28 décembre.

manière elle se délivrait de ses contradicteurs. Elle les jetait dans l'étonnement par ses réponses.

Voyant tous les efforts inutiles, on la conduisit chez sa mère, dans le dessein de l'y retenir quelque temps. Celle-ci, lasse de tout ce tumulte, ne la secondait nullement ; elle semblait même lui être contraire. Peut-être voulait-elle par là l'éprouver davantage ; c'est du moins ce qu'elle m'a dit depuis, et elle est si sainte qu'on doit ajouter une foi absolue à ses paroles. Mais la jeune fille ne pénétrait point la conduite de sa mère ; de plus, le confesseur à qui elle s'adressait lui était extrêmement opposé. Elle ne trouvait de consolation qu'en Dieu et auprès d'une demoiselle d'honneur de sa mère (1). Elle passa ainsi dans la peine et l'affliction le temps qui s'écoula jusqu'à ses douze ans révolus. Ayant découvert que ne pouvant l'empêcher d'être religieuse, on travaillait à la faire entrer dans le couvent où se trouvait sa sœur, parce que l'austérité y était moindre, elle résolut d'exécuter son dessein par quelque voie que ce fût.

Un jour donc, qu'elle s'était rendue à l'église pour y entendre la messe en compagnie de sa mère, celle-ci entra dans un confessionnal. Casilde pria sa gouvernante d'aller demander à l'un des pères qu'on dit une messe pour elle, et à peine la vit-elle partie, que plaçant ses *chapines* (2) dans sa manche et relevant sa jupe, elle

(1) *Una doncella de su madre*. On peut croire que cette jeune fille si favorable aux vues de doña Casilde, n'était autre que doña Anne de Pedruja, qui vivait alors, à titre de *criada*, auprès de la veuve de l'*adelantado* de Castille et de ses filles. Après avoir embaumé cette demeure de ses douces vertus, elle allait voir s'ouvrir à ses ardents désirs les portes du Carmel et y devenir célèbre sous le nom, à jamais vénérable, d'Anne de Saint-Augustin.

(2) Le mot *chapin* désignait une chaussure que les femmes espagnoles

courut de toutes ses forces vers notre monastère, qui était à une grande distance. Sa gouvernante, ne la trouvant plus, se mit à sa poursuite, et comme elle était près de la rejoindre, elle pria un homme de l'arrêter. Celui-ci raconta depuis qu'il s'était trouvé dans l'impossibilité de faire un mouvement, en sorte qu'il la laissa passer. Pour elle, ayant franchi la première porte du monastère et l'ayant refermée, elle demanda qu'on lui ouvrit la seconde (1). Quand la gouvernante arriva, Casilde était à l'intérieur du couvent. On lui donna l'habit sur-le-champ. C'est ainsi qu'elle réalisa les saintes aspirations reçues de Dieu. Notre-Seigneur la récompensa sans délai par des faveurs spirituelles, et elle, de son côté, se mit à le servir dans la joie la plus vive, une très profonde humilité, un entier détachement.

Qu'il soit à jamais béni, lui qui rend si heureuse sous un pauvre habit de bure celle qui, naguère, avait tant d'attrait pour les vêtements élégants et somptueux ! Et

portaient par-dessus le soulier. La semelle était de liège et avait quatre doigts, et plus, de haut. Les *chapines* s'attachaient au pied par des courroies ou des cordons. Au xvi^e et au xvii^e siècles, cette chaussure était considérée comme un ornement destiné à donner plus d'élévation à la taille, plus d'élégance au vêtement. Souvent les *chapines* atteignaient une hauteur considérable et rendaient alors la marche extrêmement difficile. Il n'était pas permis à une femme de paraître en la présence du roi et de la reine sans cette chaussure élevée. Les femmes du peuple portaient aussi des *chapines*, mais moins hauts. Dans le xviii^e siècle, les *chapines* cessèrent de faire partie de la toilette des femmes ; on ne les porta plus que pour éviter la boue dans la saison d'hiver.

(1) La porte extérieure du monastère de Valladolid donne sur la route. Une fois qu'on a franchi cette première porte, on se trouve dans une grande cour (*patio*), au fond de laquelle on rencontre la porterie (*porteria*). Ainsi, doña Casilde franchit la porte extérieure, habituellement ouverte, la referma sur elle, puis alla frapper ou sonner à la porte de clôture (*puerta regular*).

malgré tout, ce pauvre habit ne suffisait point à cacher sa beauté, car Dieu lui avait départi les grâces extérieures en même temps que les qualités morales. De fait, elle a un caractère et un esprit si charmants, que toutes les sœurs, en la voyant, se sentent excitées à bénir la divine Majesté. Puissent beaucoup d'âmes répondre comme elle à l'appel divin (1)!

(1) Doña Casilde porta dans le Carmel le nom de Casilde de la Conception. Sainte Térèse lui avait voué une affection particulière et désirait vivement lui voir faire sa profession, ainsi que plusieurs de ses lettres en font foi. En novembre 1576, un bref de Rome avait déjà autorisé la novice à faire ses vœux avant seize ans révolus. Elle les prononça le 13 janvier 1577. Mais celle qui avait si courageusement résisté à toutes les sollicitations du monde et de la famille pour se donner au Carmel, ne sut pas demeurer ferme jusqu'à la fin. En 1581, Casilde de la Conception acceptait une autorisation pontificale, obtenue par ses proches, lui permettant de gouverner en qualité d'abbesse le couvent des franciscaines mitigées de Burgos, qui portait le titre de Saint-Louis. Sa sœur, dominicaine à Valladolid, était également tirée de sa communauté et conduite au même couvent. La sainte, dans une lettre du mois de septembre 1581, laisse voir au père Gratien la douleur que lui causa cette affaire. On assure que toute sa vie Casilde regretta son inconstance et que parfois, entendant la cloche du carmel de Burgos, elle versait d'abondantes larmes. (P. Antoine de Saint-Joseph, t. II, Annot. de la Lettre XX.) Louise de Padilla, après l'entrée de Casilde au Carmel, avait été déliée de son vœu de virginité pour épouser don Martin de Padilla, son oncle, d'abord fiancé à sa sœur. Elle devint veuve en 1602, et, après avoir établi ses enfants, entra en 1606 au carmel de Talavera, où elle porta le nom de Louise de la Croix. Elle mourut saintement en celui de Lerma, l'année 1614. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. XIII, cap. XL et XLI.) Une des belles-filles de Louise de Padilla, Louise d'Aragon, femme de don Eugène Manrique, embrassa également la vie du Carmel dans son veuvage. Elle édifia par ses vertus le monastère de Palencia, où elle était entrée l'année 1623 et où elle mourut en 1629. Le nom de Louise du Saint-Sacrement est vénéré dans le Carmel à l'égal de celui de Louise de la Croix. (Ibid., t. IV, lib. XVIII, cap. x et XI.)

CHAPITRE XII

OU IL EST PARLÉ DE LA VIE ET DE LA MORT D'UNE RELIGIEUSE QUE NOTRE-SEIGNEUR AMENA DANS CE MÊME COUVENT ET QUI S'APPELA BÉATRIX DE L'INCARNATION. SA VIE TRÈS PARFAITE ET SA MORT TRÈS SAINTE LUI ONT MÉRITÉ QU'ON FASSE MÉMOIRE D'ELLE.

SOMMAIRE. — *Tresors de grâce et de vertu qu'on voit briller dans la sœur Béatrix. — Sa parfaite régularité. — Son silence. — Son obéissance. — Sa charité. — Elle s'offre en victime pour obtenir le salut de quelques criminels. — Maladies dont elle est atteinte. — Son amour des souffrances. — Sa mortification. — Son oubli des choses créées. — Son heureuse mort.*

Une jeune fille, nommée doña Béatrix Oñez, un peu parente de doña Casilde, était entrée dans ce monastère quelques années avant elle (1). Toutes les sœurs étaient dans l'admiration des grandes choses que Dieu opérait dans cette âme. Elles affirment, leur prieure la première (2), que pendant sa vie entière elles n'aperçurent rien en elle que l'on pût taxer d'imperfection. Jamais, pour quelque cause que ce fût, sa sérénité ne parut troublée. Elle semblait constamment dans une joie modeste, indice visible de l'allégresse intime dont jouissait son âme. Son silence, quoique très ponctuel, ne pesait à personne, car il n'y avait dans sa manière de

(1) Béatrix Oñez était originaire d'Arroyo, non loin de Santa Gadea. Ses parents, de race illustre, étaient alliés à la famille de l'*adelantado* de Castille. La profession de Béatrix eut lieu le 17 septembre 1570. (Cfr. Registre conventuel du monastère de Valladolid.)

(2) La mère Marie-Baptiste.

le garder rien de singulier. Jamais elle n'a dit une parole que l'on pût reprendre ; jamais on ne l'a entendue ni disputer ni s'excuser, bien que la prieure, pour l'éprouver, lui reprochât ce dont elle n'était pas coupable, ainsi qu'il se pratique dans nos monastères en vue d'exercer à la mortification. Jamais elle ne se plaignit de quoi que ce fût, ni d'aucune de ses sœurs. Quelque office qu'elle eût à remplir, ni par l'air de son visage, ni par ses paroles, elle ne causa la moindre peine aux autres.

Jamais elle ne donna lieu de la tenir pour imparfaite. Dans les chapitres même, où les zélatrices signalent les manquements les plus légers, on ne trouvait point à son égard de matière d'accusation. C'était chose merveilleuse que l'ordre parfait qui, sur tous les points, réglait son intérieur et son extérieur. Il prenait sa source dans la pensée toujours présente de l'éternité et de la fin pour laquelle Dieu nous a créés. Sans cesse elle avait sur les lèvres les louanges du Seigneur et les accents de la plus vive reconnaissance. En un mot, son oraison était continuelle.

Elle n'a jamais manqué à l'obéissance. C'était avec promptitude, avec perfection, avec joie, qu'on la voyait se porter à tout ce qu'on lui prescrivait. Sa charité envers le prochain était extraordinaire. Elle se disait prête à se laisser mettre en pièces pour chaque homme en particulier, pourvu qu'à ce prix tous pussent sauver leur âme et jouir dans le ciel de la vue de son frère Jésus-Christ, car c'est ainsi qu'elle appelait Notre-Seigneur. Elle eut à porter d'extrêmes souffrances, par suite des terribles maladies et des maux cruels dont je parlerai plus loin,

mais elle les endurait aussi volontiers et avec autant de satisfaction qu'elle aurait pu recevoir les consolations et les délices. Ces délices, Notre-Seigneur les lui faisait sans doute goûter en son âme, car autrement il serait impossible d'expliquer l'allégresse avec laquelle on la voyait supporter ses maux.

Il arriva que dans cette ville de Valladolid, on conduisit au supplice du feu quelques grands criminels. Ayant appris, comme je le pense, que ces hommes allaient à la mort dans des dispositions peu satisfaisantes, Béatrix en éprouva une douleur inexprimable. Tout affligée, elle recourut à Notre-Seigneur et sollicita de lui avec les plus vives instances le salut éternel de ces âmes, s'offrant, pour l'expiation de leurs fautes ou pour se rendre elle-même digne d'obtenir cette grâce — car je ne me souviens pas d'une manière précise des termes dont elle se servit, — à endurer tout le temps de sa vie autant de peines et de souffrances qu'elle pourrait en porter. Cette même nuit, la fièvre la saisit pour la première fois, et jusqu'à sa mort elle souffrit sans relâche. Quant aux criminels, ils moururent dans de bonnes dispositions, ce qui donne à penser que Dieu exauça sa prière.

Bientôt il se forma dans ses entrailles un abcès qui lui causait de si vives douleurs que, pour les endurer avec patience, il ne fallait rien moins que la grâce dont Dieu avait enrichi son âme. Le mal étant à l'intérieur, tous les remèdes restaient sans effet. Enfin, Dieu permit que cet abcès s'ouvrit et laissât échapper les matières corrompues, en sorte que la malade éprouva quelque soulagement de ce côté.

Son désir de souffrir ne se contentait pas de peines quelconques. Un jour de fête de la sainte Croix, tandis qu'elle entendait un sermon, ce désir prit un tel accroissement, qu'elle alla ensuite, toute baignée de larmes, se jeter sur son lit. Et comme on lui demandait ce qu'elle avait : « Priez Dieu, répondit-elle, de m'envoyer beaucoup de souffrances. Avec cela, je serai contente. »

Elle faisait connaître à la prieure tout ce qui se passait dans son âme, et c'était pour elle une consolation. Tout le temps que dura sa maladie, elle ne fut jamais à charge à personne ; elle ne s'écartait en rien des prescriptions de l'infirmière, ne s'agit-il que de boire un peu d'eau. Désirer des souffrances quand on n'en a point, c'est chose très ordinaire chez les personnes d'oraison ; mais au milieu même des souffrances, se réjouir d'avoir à les endurer, voilà qui n'est pas le partage du grand nombre. Ses maux étaient si violents, qu'ils terminèrent promptement sa vie. Ils lui causaient des douleurs excessives ; et, de plus, un abcès à la gorge la mettait hors d'état de rien avaler. Un jour qu'en présence de plusieurs sœurs, la prieure, comme on peut le croire, cherchait à la consoler et l'encourageait à porter patiemment de si grands maux, elle assura qu'elle n'était nullement triste et qu'elle ne voudrait pas changer sa situation pour celle de ses sœurs qui jouissaient d'une santé parfaite. Elle avait tellement présent ce divin Seigneur pour qui elle endurait, qu'elle usait de tous les moyens possibles pour dissimuler l'excès de ses souffrances. Aussi fallait-il que la douleur fût extrême pour qu'on l'entendit se plaindre quelque peu.

Elle était persuadée qu'il n'y avait pas sur la terre de

créature plus misérable qu'elle ; aussi la voyait-on donner toutes les marques d'une humilité profonde. Elle éprouvait une joie toute particulière à s'entretenir des vertus des autres. Sa mortification était extrême ; elle évitait avec tant d'adresse toute espèce de délassements qu'il fallait, pour s'en apercevoir, l'observer de bien près. On aurait dit qu'elle avait cessé de vivre et de converser avec les créatures, tant elle était indifférente à tout. De quelque manière que fussent les choses, elle les acceptait avec une paix si parfaite, qu'on la voyait toujours égale à elle-même, au point qu'une sœur lui dit un jour qu'elle ressemblait à ces personnes si jalouses de leur honneur, qu'elles aimeraient mieux mourir de faim que de dévoiler leur détresse à des étrangers. De fait, ses compagnes ne pouvaient se persuader qu'elle fût insensible à certaines choses dont elle ne paraissait nullement se soucier.

Dans son travail, quel qu'il fût, et dans ses emplois, elle se proposait une fin si haute, qu'elle ne laissait rien perdre des mérites qui y sont attachés. Elle disait aux religieuses : « L'acte le plus insignifiant, s'il est accompli pour l'amour de Dieu, est d'une valeur inestimable. Nous ne devrions pas, mes sœurs, faire un mouvement des yeux, si ce n'est dans cette vue et afin de plaire à Dieu. » Jamais elle ne se mêlait de ce dont elle n'était point chargée ; de cette façon elle ne voyait pas les fautes des autres, mais seulement les siennes. Elle éprouvait tant de chagrin à entendre dire d'elle le moindre bien, qu'elle avait soin de n'en pas dire des autres en leur présence, de crainte de les contrister.

Jamais on ne la voyait prendre de satisfaction en rien

de créé; elle se privait même d'aller au jardin. C'eût été, disait-elle, une indécatesse que de chercher quelque adoucissement aux souffrances que Notre-Seigneur lui envoyait. Dans ce même esprit, elle ne demandait jamais rien, mais se contentait de ce qui lui était donné. Elle disait encore qu'une satisfaction prise hors de Dieu lui serait une croix. Enfin, je me suis informée moi-même auprès des religieuses du monastère, et je n'en ai pas trouvé une seule qui eût rien remarqué en cette âme qui ne dénotât une haute perfection.

Le moment où Notre-Seigneur avait résolu de la retirer de cette vie étant arrivé, ses douleurs devinrent plus vives et ses maux se compliquèrent. Parfois, les religieuses allaient la visiter dans le seul but de s'exciter à bénir Notre-Seigneur, en voyant avec quel contentement elle supportait tout. Le chapelain, qui entend les confessions dans ce monastère et qui est grand serviteur de Dieu, avait un désir tout particulier d'assister à sa mort : connaissant sa conscience, il la regardait comme une sainte. Notre-Seigneur voulut bien exaucer ses vœux. Elle avait déjà reçu l'extrême-onction et gardait encore toute sa connaissance, quand on le fit entrer pour la réconcilier, si le besoin s'en faisait sentir durant cette dernière nuit, ou du moins pour l'assister à la mort. Un peu avant neuf heures, un quart d'heure environ avant qu'elle expirât, toutes les sœurs étant auprès d'elle avec le chapelain, ses douleurs cessèrent entièrement. Avec l'expression d'une paix profonde, elle leva les yeux vers le ciel. Une allégresse si intime vint se peindre sur ses traits, que son visage en parut comme resplendissant. Elle semblait con-

sidérer un objet qui lui causait un bonheur extraordinaire, car on la vit sourire par deux fois. Toutes les religieuses présentes, et le prêtre lui-même, éprouvèrent une joie et une allégresse spirituelle si vive, qu'ils ne peuvent en dire autre chose, sinon qu'ils se croyaient en paradis. Ce fut au milieu de ce bonheur et les yeux fixés au ciel, qu'elle expira. Ses traits se revêtirent d'une beauté angélique. Selon les données de notre foi et d'après la vie sainte qu'elle a menée, nous pouvons croire qu'en retour des grands désirs qu'elle a eus de souffrir pour Dieu, elle a été introduite par lui dans le repos (1).

Le chapelain l'affirme et il l'a dit à bien des personnes, au moment où l'on descendit le corps dans la sépulture, il sentit un parfum très pénétrant et très suave qui s'en exhalait. D'autre part, la sacristine assure qu'elle n'a pas trouvé la moindre diminution à la cire qui brûla lors du service et de l'enterrement. Tout cela est très croyable de

(1) Le père François de Sainte-Marie a écrit que la mort de Béatrix de l'Incarnation arriva le 5 mai 1573. Cette date est difficile à concilier avec une lettre que sainte Térèse écrit de Ségovie le 14 mai de l'année suivante, à la mère Marie-Baptiste, prieure de Valladolid. La sainte, en effet, semble y faire mention de cette mort comme toute récente. Les carmélites de Valladolid, interrogées à ce sujet, nous ont répondu que leur registre conventuel portait bien la date de 1573, et que la note était de l'écriture de la mère Marie-Baptiste. Nous croirions volontiers, avec le père Antoine de Saint-Joseph (T. III, Annot. de la Lettre LIX), qu'au lieu de 1573 il faut lire 1574. Sainte Térèse écrivait la biographie de Béatrix de l'Incarnation un peu plus de deux ans après sa sainte mort. Dans une lettre qu'elle adressait le 2 novembre 1576 à la mère Marie-Baptiste, elle se plaint des défauts d'une première relation rédigée sur cette même religieuse par la sœur Julienne de la Madeleine, professe du couvent de l'Incarnation, qui faisait alors partie de la communauté de Valladolid. Ce sont vraisemblablement les défauts de cette première relation qui décidèrent sainte Térèse à rédiger elle-même cette notice biographique, si parfaite en son genre.

la miséricorde de Dieu. Comme je m'entretenais de ces particularités avec un père de la Compagnie de Jésus, que Béatrix avait eu pendant bien des années comme confesseur et directeur, il me dit qu'il ne voyait là rien d'extraordinaire et qu'il ne s'en étonnait point, sachant combien le Seigneur se communiquait à cette âme. Plaise à sa Majesté, mes filles, que nous profitions des exemples d'une si excellente compagne et de beaucoup d'autres que Notre-Seigneur nous a associées dans ces monastères ! J'en dirai peut-être encore quelque chose, afin que celles dont la ferveur est faible s'efforcent de les imiter, et que toutes ensemble nous bénissions le Seigneur, qui fait ainsi éclater sa magnificence en de faibles femmes.

CHAPITRE XIII

OU L'ON RAPPORTE COMMENT ET PAR QUI LE PREMIER MONASTÈRE
DES CARMES DÉCHAUSSÉS DE LA RÈGLE PRIMITIVE FUT ÉTABLI EN
L'ANNÉE 1568.

SOMMAIRE. — *On offre à la sainte pour cette fondation une pauvre demeure dans le village de Duruelo. — Elle va la visiter. — Saint Jean de la Croix et le père Antoine de Jésus se préparent à s'y établir. — On obtient l'autorisation des provinciaux de l'Observance. — La sainte assure que c'est Notre-Seigneur lui-même qui a tout fait dans l'œuvre de la réforme.*

Avant mon départ pour la fondation de Valladolid, on l'a vu plus haut, il avait été convenu entre le père Antoine de Jésus, alors prieur des carmes de Sainte-Anne à Medina, le père Jean de la Croix et moi, que si l'on établissait un monastère de carmes déchaussés de la première règle, ils seraient les premiers à y entrer. Je n'arrivais pas à me procurer une maison, et je ne faisais que demander cette grâce à Notre-Seigneur. Quant aux deux religieux, j'étais satisfaite de leurs dispositions. Le père Antoine de Jésus, pendant l'année qui venait de s'écouler, avait été soumis par Dieu à la tribulation, et il l'avait supportée d'une manière admirable. Pour le père Jean de la Croix, il n'avait besoin d'aucune épreuve, car, bien que mêlé aux pères de l'observance mitigée (1), il avait constamment mené une vie très parfaite et très exemplaire.

(1) *Los del Paño, calzados*, littéralement : Les pères du Drap, les Chaussés. *Los del Paño* est une expression qui revient fréquemment sous la

Notre-Seigneur, qui m'avait déjà donné le principal, c'est-à-dire des religieux prêts à commencer, daigna pourvoir au reste. Un gentilhomme d'Avila, nommé don Raphaël (1) et avec qui je n'avais jamais eu de relations, apprit — je ne saurais dire comment, car la mémoire me fait défaut — qu'il était question d'établir un monastère de carmes déchaussés. Il vint m'offrir une maison qu'il avait dans un hameau de quelques feux seulement, vingt tout au plus, il me semble, car je ne m'en souviens pas bien maintenant (2). Cette maison servait à un fermier, chargé de recueillir le blé que produisait la propriété. Je compris quelle maison ce devait être, mais je n'en bénis pas moins Notre-Seigneur, et je témoignai au gentilhomme toute ma reconnaissance. Il me dit que ce village se trouvait sur la route de Medina del Campo — je devais passer par cette ville pour me rendre à la fondation de Valladolid, car c'est le droit chemin, — qu'ainsi, je pourrais voir la maison. Je le lui promis et je tins parole.

Je partis d'Avila au mois de juin, avec une compagne et le père Julien d'Avila, prêtre et chapelain de Saint-Joseph, lequel, je l'ai déjà dit, m'assistait dans mes voyages (3). Nous nous étions mis en route de grand matin,

plume de sainte Térèse. On désignait souvent ainsi les carmes mitigés, dont l'habit était de drap, par opposition avec les déchaussés, qui portaient des vêtements de bure.

(1) Don Raphaël Mejia Velasquez.

(2) On lit en marge, de l'écriture du père Gratien : *Ce village se nomme Duruelo*. — Duruelo est un petit hameau du diocèse d'Avila, à huit lieues et demie de cette ville, et à une demi-lieue de Mancera. Il y a un autre Duruelo au même diocèse, dans la commune de Casasola, à 12 ou 13 kilom. d'Avila. Deux autres localités encore portent ce nom : l'une dans la province de Ségovie, l'autre dans celle de Soria.

(3) On était à l'un des derniers jours de juin de l'année 1568. La compagne

mais ne sachant pas le chemin, nous nous égarâmes : comme l'endroit était peu connu, on ne savait guère nous l'indiquer. La journée fut très pénible, car le soleil était des plus ardents. Souvent nous croyions toucher au terme, et voilà qu'il restait encore tout autant de chemin à faire. Je n'oublierai jamais la lassitude et les tâtonnements de ce voyage. Cela fut cause que nous n'arrivâmes qu'à la tombée de la nuit. A notre entrée dans la maison, elle nous offrit un aspect si peu engageant, par suite de l'extrême malpropreté et de la présence des moissonneurs, que nous ne voulûmes point nous hasarder à y passer la nuit.

Un *portal* assez convenable, une chambre à alcôve avec son grenier, une petite cuisine : voilà en quoi consistait tout notre monastère. Je pensai que du *portal* on pourrait faire la chapelle, du grenier le chœur, et de la chambre un dortoir. Ma compagne, quoique bien meilleure que moi et très amie de la pénitence, ne pouvait supporter l'idée de me voir établir là un couvent. Elle me disait : « Je vous l'assure, ma mère, l'esprit le plus fervent du monde trouvera cela intolérable. Je vous en prie, n'en parlez plus. » Le prêtre qui m'accompagnait était du même avis ; mais quand je lui eus expliqué mon plan, il ne me fit pas opposition. Nous allâmes ensuite passer la nuit dans l'église. Je dois le dire, fatigués comme nous l'étions, nous aurions autant aimé ne point veiller cette nuit-là.

de la sainte était la sœur Antoinette du Saint-Esprit (de Henao), l'une des quatre premières religieuses reçues à Saint-Joseph d'Avila. D'après la tradition du monastère, la sainte, en pareil cas, se mettait en route dès l'aurore. Pour ne pas déranger la communauté, elle dormait, la nuit dernière, dans une chambrette située près de la porterie et qu'on montre encore.

Dès notre arrivée à Medina, j'eus un entretien avec le père Antoine. Je lui exposai l'état des choses, et lui dis que s'il avait le courage de passer là quelque temps, certainement Dieu ne tarderait pas à tout arranger : l'essentiel était de commencer. J'avais, ce semble, présent devant moi tout ce que le Seigneur a exécuté depuis, et cela, d'une manière aussi vive, aussi certaine en quelque sorte, que maintenant où je le vois de mes yeux. Au reste, il m'a été montré bien plus que je ne vois encore, et pourtant, à l'heure où j'écris il y a, par la bonté de Dieu, dix monastères de carmes déchaussés (1).

J'ajoutai que nous n'obtiendrions ni l'autorisation du provincial sorti de charge ni celle de son remplaçant — et leur consentement, je l'ai déjà dit, était indispensable, — s'ils nous voyaient dans une maison bien conditionnée, outre que nous étions hors d'état de nous la procurer; tandis qu'une installation dans ce hameau et une pareille maison ne leur porteraient aucun ombrage. Dieu avait donné au père Antoine plus de courage qu'à moi. Il me répondit qu'il était prêt à demeurer non seulement en ce lieu, mais dans une étable à pourceaux. Le père Jean de la Croix était dans les mêmes dispositions.

Restait encore à obtenir le consentement des deux religieux mentionnés plus haut, car notre père général n'avait

(1) Les fondations des carmes déchaussés, déjà réalisées au moment où la sainte traçait ces lignes, étaient celles : de Duruelo, transférée à Mancera, de Pastrana, d'Alcala de Henarès, d'Altomira, de La Roda, de Grenade, de La Peñuela, sur le point d'être transférée au Calvario, de Séville et d'Almodovar del Campo. Nous avons donné dans notre Introduction, p. 17, les dates de ces diverses fondations. Il est à remarquer que le couvent de La Peñuela fut relevé l'année même qui suivit la translation de ses religieux au Calvario.

donné son autorisation qu'à cette condition. J'espérais de la bonté de Notre-Seigneur qu'on l'obtiendrait. Je recommandai donc au père Antoine de faire tout ce qu'il pourrait pour réunir quelques petites choses en faveur de la maison; puis je partis, en compagnie du père Jean de la Croix, pour la fondation de Valladolid, dont j'ai fait le récit. Comme nous restâmes quelque temps sans clôture, à cause des ouvriers qui travaillaient à l'établir dans le nouveau couvent, j'avais la facilité d'instruire ce religieux de toute notre façon de faire, de telle sorte qu'il connût à fond chacune de nos pratiques, tant pour la mortification que pour la cordialité des rapports et la manière dont nous passons les récréations communes. Dans ces récréations toutes choses sont si bien combinées, qu'on y apprend à connaître ses défauts, tout en se délassant quelques moments, en vue de mieux porter l'austérité de la règle. Ce père avait tant de vertu, que j'aurais eu, pour ma part, beaucoup plus à apprendre de lui, que lui de moi. Mais ce n'est pas ce qui m'occupait alors : je ne songeais qu'à l'instruire de tout ce qui s'observe parmi les sœurs.

Dieu permit que le provincial, dont je devais prendre l'agrément, se trouvât dans la ville. Il se nommait frère Alphonse Gonzalez (1). C'était un vieillard fort estimable et sans malice. En lui présentant ma requête, je lui alléguai tant de raisons, lui montrant le compte qu'il rendrait à Dieu s'il entravait une si belle œuvre, qu'il se laissa gagner. D'ailleurs Notre-Seigneur, qui voulait qu'elle se fit, le disposa intérieurement en notre faveur.

(1) Le père Alphonse Gonzalez avait été nommé provincial au chapitre tenu par le père Rossi, lors de son voyage en Espagne (1567).

Sur ces entrefaites, arrivèrent la señora doña Marie de Mendoza et l'évêque d'Avila, son frère, lequel nous a toujours accordé secours et protection. Ils arrangèrent la chose avec le père Gonzalez et le père Ange de Salazar, ancien provincial, celui que je redoutais le plus (1). Il se trouva précisément qu'il eut besoin, pour une certaine affaire, de la protection de la señora doña Marie de Mendoza. Cette circonstance nous servit beaucoup, je crois; mais n'eût-elle pas existé, Notre-Seigneur aurait disposé favorablement ce religieux, comme il l'avait fait pour notre père général, alors qu'il en était bien loin. Oh! mon Dieu, que de choses se sont présentées dans ces nég-

(1) Le père Ange de Salazar, depuis qu'il avait quitté la charge de provincial, était prieur des carmes d'Avila. Il n'avait pas mis obstacle à la fondation de Saint-Joseph, et l'on peut voir, par le récit de sainte Térèse au *Livre de la Vie*, que ses relations avec elle étaient empreintes de bienveillance. Mais il est permis de penser que s'il voyait sans peine l'établissement des nouveaux couvents de carmélites, il était peu sympathique aux carmes de la première règle. C'est évidemment dans ce sens que la sainte pouvait écrire ici qu'elle le redoutait. En effet, la correspondance ultérieure de sainte Térèse révèle qu'à un moment donné le père Ange de Salazar mit beaucoup d'amertume dans son opposition aux développements de la réforme. (Voir Lettre au Père Rossi, du commencement de 1576.) Cette attitude, il est vrai, ne fut que passagère. Le 4^{or} avril 1579, le père Ange reçut autorité sur tous les couvents de la réforme, avec le titre de vicaire général des Déchaussés, et il ne se servit de ses pouvoirs qu'en union complète avec sainte Térèse et le père Jérôme Gratién. Au moment décisif de la séparation des Mitigés et des Réformés, le père Ange de Salazar favorisa prudemment les intérêts de ces derniers. Le père Gratién lui-même en rend témoignage dans la *Peregrinación*, ajoutant que « la province a de grandes obligations à ce saint homme » (Dial. III). La mère Marie de Saint-Joseph parle de même au *Ramillete de mirra*. Les relations plus intimes que le père Ange de Salazar eut occasion d'entretenir avec les couvents fondés par la sainte, accrurent de beaucoup son estime pour celles qui les habitaient. « Je sais, a-t-il déposé juridiquement au procès de canonisation, qu'elles observent leur règle avec une fidélité et une pureté parfaites, et leur perfection, leur ferveur, leur esprit d'oraison sont tels, qu'on dirait des communautés d'anges plutôt que de femmes. » (Inform. de Valladolid.)

ciations, qui semblaient impossibles, et que Notre-Seigneur a cependant aplanies avec la dernière facilité! Quelle confusion pour moi d'avoir vu ce que j'ai vu, et de n'en être pas meilleure! A en faire le récit, je me sens pénétrée d'admiration, et je voudrais que Notre-Seigneur fit savoir à tout le monde combien, dans ces fondations, le concours de ses créatures a été faible. C'est lui qui a tout conduit, et l'édifice a eu des bases si humbles, que lui seul pouvait l'élever à la hauteur où nous le voyons aujourd'hui. Qu'il en soit à jamais béni! Amen.

CHAPITRE XIV

OU IL EST ENCORE QUESTION DU PREMIER COUVENT DES CARMES DÉCHAUSSÉS. VIE MENÉE PAR LES PREMIERS RELIGIEUX ET BIEN QU'ILS OPÈRENT PARMIS LE PEUPLE DES ENVIRONS. LE TOUT A L'HONNEUR ET A LA GLOIRE DE DIEU.

SOMMAIRE. — *Les deux premiers carmes déchaussés à Duruelo. — Pressante exhortation à la pauvreté. — La sainte visite le nouveau couvent. — Vie austère et édifiante qu'on y mène. — La communauté est transférée à Mancera. — Joie de Térèse à la vue de cette naissante réforme.*

Ces deux volontés une fois gagnées, je crus qu'il ne me manquait plus rien. Nous convinmes que le père Jean de la Croix irait mettre la maison en état d'être habitée d'une manière quelconque (1). Tout mon désir était de voir ces pères commencer au plus tôt, tant je craignais qu'il ne surgît quelque obstacle. Ce désir se réalisa.

Le père Antoine s'était déjà procuré une partie de ce qu'il fallait. Nous l'aidions de notre mieux, mais, en réalité, nous faisons peu de chose (2). Il vint me trouver à Valladolid, tout joyeux, et me fit le détail de ce qu'il avait

(1) Saint Jean de la Croix partit pour Duruelo le 30 septembre 1568.

(2) On lit au Registre des professions du monastère de Valladolid, à l'article concernant la troisième professe de cette communauté : « Sœur François de Jésus (du voile blanc), dans le siècle Villalpando, née à Medina del Campo, fille de Jean de Villalpando et de Térèse Sanchez, entra au couvent de Medina del Campo. Avant sa prise d'habit, notre sainte mère l'emmena à la fondation de ce monastère de Valladolid. Les religieuses étaient encore à Rio de Olmos, quand on envoya à cette sœur, de Medina del Campo, la bure et l'étamine destinées à l'habit et aux tu-

réuni. Ce n'était presque rien. En fait d'horloges cependant, il se trouvait largement pourvu, car il en emportait cinq, ce qui m'amusa beaucoup. Il tenait, disait-il, à ce que les heures fussent bien réglées, et il entendait ne pas être pris au dépourvu. Avec cela, je crois qu'il n'avait pas même de quoi se coucher.

L'aménagement de la maison prit peu de temps, car, malgré tout le zèle des deux pères, l'argent faisait défaut. Quand tout fut terminé, le père Antoine renonça de tout son cœur à sa charge de prier et fit vœu de garder la règle primitive. On lui conseillait de s'y essayer d'abord, mais il refusa. C'est avec le plus grand contentement du monde qu'il gagna sa maisonnette, où le père Jean se trouvait déjà. Arrivé en vue du hameau, m'a raconté le père Antoine, une joie intérieure extraordinaire remplit son âme. Il lui semblait qu'en quittant tout et en s'ensevelissant dans cette solitude, il en avait fini avec le monde (1). Bien loin d'être mal impressionnés de la maison, l'un et l'autre s'y trouvaient comme en un lieu de délices.

O Dieu ! que le contentement de l'âme dépend peu des édifices et des agréments extérieurs ! Pour l'amour de Notre-Seigneur, je vous en supplie, mes sœurs et mes pères, gardez-vous toujours des maisons vastes et somptueuses ! Songeons à nos véritables fondateurs, à ces saints

niques. Elle racontait que ces étoffes servirent à confectionner les habits dont notre père saint Jean de la Croix avait besoin pour embrasser la réforme et inaugurer la primitive observance des religieux à Duruelo. Elle fit profession le jour de Notre-Dame des Neiges de l'année 1570, et mourut le 13 janvier 1626. »

(1) Le père Antoine de Jésus rejoignit saint Jean de la Croix le 27 novembre. C'est à l'âge de cinquante-huit ans qu'il embrassait la vie austère de la réforme.

pères dont nous descendons. Nous le savons très bien, c'est par le chemin de la pauvreté et de l'humilité qu'ils sont arrivés à la possession de Dieu. J'ai constaté, du reste, qu'il y a toujours plus d'esprit intérieur et même plus d'intime allégresse quand les commodités corporelles font défaut, que lorsqu'on en vient à se trouver grandement et commodément logé. Après tout, si vaste que soit une maison, quel avantage en retirons-nous? Nous n'avons toujours, dans l'ordinaire de notre vie, que l'usage d'une cellule. Et que cette cellule soit spacieuse et bien bâtie, que nous importe? Notre occupation n'est pas d'en considérer les murailles. Si nous nous mettons bien dans l'esprit que nous ne l'habiterons pas toujours, mais seulement le temps de la vie — temps toujours bien court, si longue que soit une existence, — tout nous deviendra suave. Nous nous dirons que moins nous aurons possédé ici-bas, plus nous serons riches en cette éternité, où les demeures correspondent à l'amour avec lequel nous aurons imité la vie de notre bon Jésus. Dans ce commencement de réforme, notre but, disons-nous, est de renouveler la règle de la Vierge, sa Mère, notre Souveraine et notre Patronne. Eh bien! ne lui faisons pas l'affront, à elle et aux saints qui furent nos devanciers, de mener une vie opposée à la leur. Si notre faiblesse ne nous permet pas de les imiter de tout point, du moins usons avec une extrême circonspection des choses où il n'y va pas de la conservation de la vie. En somme, pour nous comme pour ces deux pères, tout se réduit à un peu d'agréable souffrance (1). Dès qu'on a le

(1) *Todo es un poquito de trabajo sabroso.*

courage de la subir, la difficulté disparaît, en sorte qu'il n'en coûte tant soit peu que dans les commencements.

Ce fut le premier ou le second dimanche de l'avent de l'année 1568 — car ma mémoire ne me permet pas de préciser — que la messe fut dite pour la première fois dans cette petite étable de Bethléem. Je lui donne ce nom, car, à mon avis, l'une valait bien l'autre (1).

Le carême suivant, me rendant à la fondation de Tolède, je passai par là. J'arrivai le matin. Le père Antoine était occupé à balayer le devant de la porte de la chapelle, avec ce gai visage qu'il a toujours. « Qu'est-ce que cela, mon père ? lui demandai-je. Et qu'est devenu le point d'honneur ? » — « Maudit soit le temps où j'en faisais cas ! » me répondit-il, en m'exprimant toute sa joie. A mon entrée dans la chapelle, je fus saisie d'admiration en constatant l'esprit de dévotion que Dieu y avait répandu. Je n'étais pas seule dans ce sentiment, car deux marchands de mes amis, qui m'avaient accompagnée depuis Medina, ne faisaient que pleurer. Mais aussi, il y avait là tant de croix ! tant de têtes de morts !

Je n'ai jamais oublié une petite croix de bois, qui se trouvait au bénitier et à laquelle on avait collé une image de papier, représentant Notre-Seigneur crucifié. Elle inspirait plus de dévotion que n'importe quelle œuvre d'art. Le chœur, formé par l'ancien grenier, était un peu élevé vers le milieu, ce qui permettait aux pères d'y réciter les heures. Il servait aussi à entendre la messe. Mais, pour y

(1) Le premier couvent des carmes déchaussés fut établi le 28 novembre 1568, premier dimanche de l'avent, sous le titre de Notre-Dame du Mont-Carmel. (Voir à la fin de ce volume, Docum. 11, l'Acte de fondation du monastère.)

entrer, il fallait se courber beaucoup. Aux deux angles qui donnaient sur la chapelle, se trouvaient deux petits ermitages, où l'on ne pouvait se tenir qu'assis ou étendu. On y touchait, en quelque sorte, le toit de la tête. A cause du froid extrême qu'il faisait en ce lieu, on y avait mis quantité de foin. Deux petites fenêtres avaient vue sur l'autel, deux pierres servaient de chevet, et chacun des religieux avait là sa croix et sa tête de mort. J'ai su qu'ils ne se retiraient point après matines, mais demeuraient au même lieu en oraison jusqu'à prime. Leur oraison était si profonde, que parfois, se levant pour aller à prime, leurs habits se trouvaient couverts de neige sans qu'ils s'en fussent aperçus. Ils récitaient leur office avec un père de l'Observance, qui était venu se joindre à eux — sans toutefois changer d'habit, à cause de ses grandes infirmités, — et avec un autre jeune religieux, qui n'avait pas encore pris les ordres et qui se trouvait là aussi (1).

Ils allaient prêcher dans les nombreux villages voisins, où les gens étaient entièrement dépourvus d'instruction. C'était l'un des motifs pour lesquels j'avais vu avec satisfaction établir le monastère en cet endroit : j'avais appris qu'il ne se trouvait pas de couvent dans les environs et que le peuple n'avait aucun moyen de s'instruire, chose vraiment digne de compassion. Je sus qu'en peu de temps nos

(1) Ces deux religieux appartenaient au couvent de Medina; ils avaient accompagné le père Antoine lors de sa venue à Duruelo. Le premier ne jugea pas ses forces suffisantes pour s'engager parmi les Déchaussés. Le second fit profession de la règle primitive avec le père Antoine de Jésus et saint Jean de la Croix, sous le nom de Joseph du Christ; mais le père François de Sainte-Marie nous apprend qu'il ne persévéra point. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. xx.)

religieux s'étaient acquis une grande réputation, ce qui me combla de joie. Je disais donc qu'ils allaient prêcher à une lieue et demie ou deux lieues de distance, marchant nus pieds, par la neige et le froid, car c'est plus tard seulement qu'on leur fit porter des alpagates (1). Ce n'est qu'à une heure fort tardive, après avoir prêché et confessé, qu'ils rentraient à leur demeure pour prendre leur repas, mais la joie intérieure leur rendait tout facile. Le nécessaire d'ailleurs ne leur manquait point, les habitants des villages voisins se chargeant de les pourvoir au delà même de leurs besoins.

Quelques gentilshommes des alentours venaient se confesser à eux. Ils leur offrirent, dans les bourgs qu'ils habitaient, des sites et des maisons plus commodes. De ce nombre fut don Louis, seigneur *de las Cinco Villas* (2). Ce

(1) Les constitutions que le père Gratien donna en 1373 aux carmes déchaussés portaient que les religieux iraient, soit entièrement déchaussés, soit chaussés d'*alpagatas abiertas* (alpagates découvertes). Une partie des pères de la réforme tenant pour la complète nudité des pieds et s'appuyant pour cela sur un soi-disant désir de sainte Térèse, celle-ci écrivit au père Mariano qu'elle souhaitait au contraire qu'on y renonçât entièrement. (Voir Lettre du 12 décembre 1376.) Le Chapitre d'Alcala statua dans ce sens en 1381. Les carmes déchaussés espagnols portèrent donc les alpagates, ou chaussures de chanvre, assez différentes cependant de celles des carmélites. La congrégation d'Italie adopta les sandales de cuir. Cette chaussure devint celle des carmes d'Espagne lors de la réunion des deux congrégations en une seule (1873). Les statues et peintures anciennes de saint Jean de la Croix le représentent chaussé d'alpagates découvertes.

(2) Don Louis de Toledo, IV^e seigneur de Mancera *y de las Cinco Villas* ou des Cinq Localités (à savoir : Salmoral, Naharros, San Miguel, Montalvo et Gallegos, au diocèse d'Avila), était fils de don Henri, III^e seigneur de Mancera, qui fut président du Conseil des Ordres. Les seigneurs, puis marquis de Mancera, descendaient de don Pierre de Toledo, fils cadet de don Garcia Alvarez de Toledo, premier duc d'Albe. (Cfr. Imhof, *Genealogiæ viginti illustrium in Hispania familiarum*. Leipzig. 1712.) Don Louis avait pour femme doña Isabelle de Leyva. Leur fille, doña Isabelle de Leyva, et leur fils, don Henri de Toledo, revêtirent dans la suite l'habit du Carmel. La pre-

gentilhomme avait fait construire une église pour y placer un tableau de Notre-Dame, bien digne assurément d'être exposé à la vénération, et que son père, par l'intermédiaire d'un certain marchand, avait envoyé de Flandre à son aïeule ou à sa mère, je ne saurais plus dire laquelle. Ce marchand s'affectionna tellement à ce tableau, qu'il le garda bien des années; plus tard, à l'heure de sa mort, il le fit rendre. C'est un grand rétable. Je n'ai rien vu de plus beau dans ma vie, et beaucoup de personnes sont de mon sentiment. Le père Antoine de Jésus, qui, sur la demande du gentilhomme, s'était rendu à cet endroit, vit la peinture. Il en fut si charmé, et à juste titre, qu'il consentit à transférer là le monastère, bien qu'il ne s'y trouvât point d'eau de puits, et qu'il semblât même impossible d'y en avoir jamais. Ce lieu se nomme Mancera. Le gentilhomme fit bâtir pour les religieux un couvent de petite dimension, comme il convient à leur profession, et leur donna des ornements d'église; en un mot, il fit fort bien les choses (1).

mière fut religieuse à Salamanque. Le second prit l'habit dans la même ville et mourut à Ségovie, peu après sa profession, dans les sentiments d'une admirable ferveur. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. xxxix, et t. II, lib. VIII, cap. xxvii.)

(1) La translation une fois résolue, le père Antoine de Jésus se rendit à Mancera avec un compagnon. Don Louis de Toledo les logea tous deux dans un appartement solitaire, où ils pouvaient pratiquer leurs exercices de pénitence et d'oraison, et, tout à la fois, disposer tant bien que mal un bâtiment capable de recevoir la communauté de Duruelo. Le père Antoine prêchait le carême aux habitants du bourg, et en même temps le fervent vieillard, malgré les accès d'une fièvre quarte, se livrait comme un manœuvre au travail le plus opiniâtre. On le voyait remuer avec les pieds l'argile dont on devait faire les briques pour les cloisons, présenter ces briques aux maçons, la terre aux ouvriers qui élevaient les murs de pisé, tamiser la chaux et le sable, porter sur ses épaules les divers matériaux. Au bout de six mois, un logement pauvre, mais suffisant, pouvait être offert aux religieux. Le père Antoine en avertit le père Alphonse Gonzalez,

Je ne veux pas omettre de quelle manière le Seigneur les pourvut d'eau, car on estime qu'il y eut là quelque chose de miraculeux. Un soir, après le souper, le père Antoine, qui était prieur, se trouvait dans le cloître avec ses religieux, et l'on s'entretenait du besoin qu'on avait d'eau. Le prieur se leva, et prenant le bâton qu'il tenait d'ordinaire à la main, il en traça, je crois, à une certaine place le signe de la croix. A vrai dire, je ne me souviens pas bien s'il fit le signe de la croix. Du moins, il désigna l'endroit avec le bâton et dit : « Allons ! creusez ici. » On n'avait encore atteint qu'une très petite profondeur, quand l'eau jaillit en abondance, et aujourd'hui encore

provincial de l'Observance, et le supplia de vouloir bien assister à la translation. Le père Gonzalez y consentit, et pour rendre la fête plus solennelle, il y convoqua d'autres religieux graves de son observance, entre autres le père Martin García, supérieur du couvent de Salamanque. Les Chaussés et les Déchaussés, fraternellement unis, se rendirent en procession de Duruelo à Mancera. Le père Gonzalez dit la première messe et plaça le saint Sacrement. C'était le 11 juin 1570. La joie des habitants de Mancera n'eut d'égale que la tristesse de ceux de Duruelo. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. xxxix.) En 1600, la communauté de Mancera fut transférée à Avila, et après plusieurs déplacements successifs à l'intérieur de cette ville, s'établit sur le sol de la maison paternelle de sainte Térèse. La première pierre de l'église fut posée le 13 octobre 1629. Le monastère fut terminé en 1636. L'année 1612, les carmes achetèrent la maisonnette de Duruelo, berceau de leur réforme, qui était retournée au fils de don Raphaël Mejia Velasquez. Ils la relevèrent de ses ruines, et un peu plus tard bâtirent une petite chapelle. En 1637, un couvent fut construit. Depuis, l'ordre attribua à la nouvelle fondation de Duruelo le rang d'ancienneté de la première. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. xi, t. III, lib. X, cap. xxxi, et t. V, lib. XX, cap. xxxiv et xxxv.) Aujourd'hui la chapelle de Duruelo n'existe plus. Les bâtiments du couvent appartiennent à un habitant de Peñaranda; ils servent à une exploitation agricole. Mancera de Abajo est un village peu éloigné de Peñaranda et appartient à la province de Salamanque. Il y a un autre Mancera, peu distant du premier, mais dépendant de la province d'Avila. On le nomme Mancera de Arriba. A l'époque de la suppression des ordres religieux en Espagne (1835), l'ancien couvent des carmes déchaussés de Mancera était occupé par les Minimes de Saint-François de Paule, dits *Victorianos*.

on a de la peine à la tarir, lorsqu'on veut curer le puits. Cette eau est excellente à boire. On en a puisé pour tous les besoins de la bâtisse, et, je le répète, jamais elle ne tarit. Plus tard, les religieux ayant clos un terrain pour en faire une *huerta*, cherchèrent à y avoir de l'eau. Ils firent de grandes dépenses, placèrent même une noria, mais, jusqu'à ce jour, ils n'ont pu arriver à un résultat tant soit peu satisfaisant (1).

Je reviens à notre petite maison. Naguère elle était inhabitable, et maintenant tout y était si dévot, que je ne rencontrais de tous côtés que des sujets d'édification. J'appris la vie menée par ces pères, leur mortification, leur oraison, le bon exemple qu'ils donnaient, par un gentilhomme de ma connaissance, qui habitait un village voisin et qui vint me voir avec sa femme. L'un et l'autre ne tarissaient pas en me parlant de leur sainteté et du grand bien qu'ils accomplissaient dans le pays. Et moi, dans la joie de mon âme, je ne faisais que rendre grâce à

(1) Vers la fin de l'année 1370, la mère Anne de Jésus, appelée par sainte Térése à Salamanque, quittait Avila avec deux compagnes et s'arrêtait, à mi-chemin, au couvent de Mancera. Les pères, nous l'avons vu, s'y trouvaient depuis le 11 juin précédent : « Ils nous firent voir et nous expliquèrent, dit-elle dans sa déposition juridique, tout ce dont notre sainte mère Térése de Jésus et sa compagne, Antoinette du Saint-Esprit, leur avaient donné le plan et les indications au moment de la fondation de leur communauté. Nous vîmes là les deux premiers carmes déchaussés, le père Antoine de Jésus, prieur, et le père Jean de la Croix, sous-prieur, qui avaient reçu de notre sainte mère d'une manière très complète l'ordre et la forme de leur genre de vie. De son côté, celle-ci aimait beaucoup à nous raconter les menues questions que ces pères lui adressaient et de quelle manière, cinq ans environ après l'établissement du premier couvent de carmélites, Dieu lui avait envoyé ces deux religieux. J'appris par eux bien des détails sur ce qui s'était passé alors. Ainsi, je sais d'une manière positive que notre sainte mère a été leur fondatrice aussi bien que la nôtre. C'est comme telle qu'ils la considèrent et la considéreront toujours. »

Dieu, parce que je voyais là le germe d'une réforme qui contribuerait beaucoup au bien de notre ordre et à la gloire de Notre-Seigneur. Que sa Majesté daigne maintenir ces pères dans la voie où ils marchent aujourd'hui, et réaliser ainsi mes espérances ! Les deux marchands qui m'avaient accompagnée disaient qu'ils n'auraient voulu pour rien au monde ne s'être pas trouvés là. Quelle n'est pas la puissance de la vertu ! Une si grande pauvreté les charmait plus que toutes leurs richesses : elle rassasiait et consolait leurs âmes.

Nous nous entretenîmes, ces pères et moi, de quelques points particuliers. Comme je suis lâche et misérable, je leur demandai instamment de modérer leurs austérités, qui étaient extrêmes. Il m'en avait coûté tant de désirs et de prières pour obtenir du Seigneur des sujets propres à inaugurer ce genre de vie, que je craignais de voir le démon abrégier leurs jours avant l'entière réalisation de mes espérances. Dans mon imperfection et mon peu de foi, je ne réfléchissais pas que c'était l'œuvre de Dieu, et que sa Majesté veillerait à son développement. Comme ces pères avaient les vertus qui me manquaient, ils firent peu de cas de mes paroles et continuèrent leurs pénitences. Je les quittai l'âme inondée de consolation. J'étais bien loin pourtant de donner à Dieu les louanges qu'eût mérité un tel bienfait. Daigne le Seigneur, au nom de sa bonté, me rendre capable de m'acquitter quelque peu de mes immenses obligations envers lui ! Amen. Je comprenais qu'il m'avait fait là une grâce bien plus grande qu'en m'accordant de fonder des monastères de religieuses.

CHAPITRE XV

FONDATION DU MONASTÈRE DU GLORIEUX SAINT JOSEPH DE LA VILLE DE TOLÈDE, L'ANNÉE 1569.

SOMMAIRE. — *Éloge de Martin Ramirez et de son frère. — Difficultés que rencontre la fondation. — Secours providentiellement envoyé de Dieu. — Établissement du monastère. — Extrême déniement de la communauté. — Éloge de la vertu de pauvreté. — Notre-Seigneur reprend la sainte d'avoir prêté l'oreille à des considérations humaines.*

Il y avait dans la ville de Tolède un honnête marchand, bon serviteur de Dieu, qui n'avait jamais voulu se marier et se montrait profondément religieux, sincère dans ses paroles, sévère dans ses mœurs. Il augmentait son bien par un commerce intègre, en vue de l'employer ensuite à une œuvre agréable au Seigneur. Son nom était Martin Ramirez.

Ce marchand étant tombé malade à la mort, un père de la Compagnie de Jésus, appelé Paul Hernandez, auquel je m'étais confessée quand je préparais à Tolède la fondation de Malagon, fut instruit de son état (1). Ce père

(1) Il a été parlé du père Paul Hernandez au t. II des *Œuvres*, à propos de la Relation LIII. Nous joindrons ici quelques données supplémentaires que nous devons à l'obligeance du R. P. Antonio Astrain, S. J.

Paul Hernandez naquit en 1524 à Orense, en Galice; il entra dans la Compagnie de Jésus en 1532. Les dix premières années de sa vie religieuse s'écoulèrent à Salamanque, à Séville, à Monterey, à Valladolid, à Medina, à Plasencia et à Murcie. En 1562, il était recteur de ce dernier collège. Ces renseignements furent donnés par le père Hernandez lui-même au père

désirait vivement voir établir à Tolède un monastère de nos religieuses. Il alla rendre visite au malade et lui dit toute la gloire qu'un établissement de ce genre procurerait à Notre-Seigneur, lui montrant qu'il pourrait faire là les fondations de messes et de chapelains qu'il avait en vue : on y célébrerait certaines solennités, et l'on y établirait d'autres œuvres pieuses qu'il avait résolu de confier à une paroisse de la ville. Martin Ramirez, se sentant très malade, comprit qu'il n'aurait pas le temps de régler cette affaire. Il la remit donc entièrement aux mains de son frère, Alphonse Alvarez Ramirez, puis il rendit son âme à Dieu (1). Son choix fut heureux, car cet Alphonse Alvarez est fort prudent, rempli de la crainte de Dieu, véridique, charitable envers les pauvres, enfin, doué d'un rare bon sens. Ayant eu avec lui des relations fréquentes, je puis, en témoin oculaire, parler ainsi en complète assurance.

Quand Martin Ramirez expira, je me trouvais encore à la fondation de Valladolid. Le père jésuite Paul Hernandez m'écrivit — et Alphonse Alvarez le fit également — pour me mettre au courant de l'état des choses, me demandant, au cas où j'accepterais cette fondation, de venir sans délai. Je partis donc, un peu après l'aménagement de la maison de nos sœurs de Valladolid, et j'arrivai

Jérôme Nadal qui visitait cette même année 1562 les maisons de la Compagnie en Espagne. Quatre ans après, le père Paul Hernandez devenait ministre de la nouvelle maison-professe de Tolède (1566). En 1569, il était transféré à Belmonte, où il enseigna la théologie morale ou, comme l'on disait alors, *les cas de conscience*. En 1586, nous le trouvons à Grenade. Dans une lettre écrite à cette époque au père Aquaviva, son général, il déclare qu'il est depuis seize ans consultant du Saint-Office. Le père Paul Hernandez mourut en 1588, au collège de Murcie.

(1) Le 31 octobre 1568.

à Tolède la veille de l'Annonciation (1). Je me rendis à la demeure de doña Louise, fondatrice de Malagon, chez laquelle j'avais déjà séjourné plusieurs fois. Elle m'accueillit avec la joie la plus vive, car elle me porte beaucoup d'affection. J'avais avec moi deux compagnes, venues de Saint-Joseph d'Avila. C'étaient de grandes servantes de Dieu (2). Doña Louise nous donna sur-le-champ, comme elle le fait toujours, un appartement où nous étions aussi retirées que dans un monastère. Je me mis aussitôt à

(1) Les lettres du père Paul Hernandez et d'Alphonse Alvarez étaient venues trouver sainte Térèse à Valladolid vers la fin de l'année 1568. Retenue par la maladie et les affaires, elle avait envoyé au père Hernandez et à son recteur, le père Louis de Guzman, une procuration qui les mettait à même de traiter la fondation. (Voir aux *Actes, Contrats et Mémoires*, n° 2, tome suivant.) La sainte n'avait pu quitter Valladolid que le 21 février et s'était vue forcée de s'arrêter ensuite à Saint-Joseph d'Avila. Elle se mit en route pour Tolède, accompagnée de Gonzalve de Aranda et de deux sœurs de son premier monastère. Le 24 mars, elle revoyait la capitale de la Nouvelle-Castille, où elle avait passé six mois en 1562 (*Livre de la Vie*, chap. xxxiv et xxxv) et où elle avait séjourné encore en 1568 (*Fondations*, chap. ix). Tolède, « la ville impériale », que le Tage entoure presque tout entière comme d'une ceinture, est assise sur sept collines, et présente, dans une imposante majesté, ses remparts crénelés construits sur des rochers à pic, son grand alcazar, œuvre de Charles-Quint, sa célèbre cathédrale, ses tours, ses minarets, ses terrasses, ses monastères, ses églises, entassement grandiose qui offre à l'œil le plus magnifique spectacle. Nul doute que le regard de la sainte ne se soit reposé avec admiration sur ce panorama d'une beauté saisissante. Neuf ans s'étaient écoulés depuis que Philippe II avait déclaré Madrid capitale de l'Espagne (1560), et Tolède commençait à se dépouiller peu à peu de ce qui faisait sa grandeur et sa force. Riche au moyen âge de 200.000 habitants, elle allait bientôt voir sa population singulièrement réduite. Aujourd'hui, elle n'offre plus que l'ombre de son ancienne splendeur, et ses habitants n'atteignent pas le chiffre de 25.000. Mais, en visitant ses églises, on se souvient avec bonheur que sainte Térèse y a prié; dans ses rues serpentantes, si étroites qu'on peut d'une fenêtre à l'autre se donner la main, on aime à retrouver la trace de ses pas, ceux aussi de sa noble amie doña Louise de la Cerda.

(2) Les sœurs Isabelle de Saint-Paul et Isabelle de Saint-Dominique. Nous donnerons des détails sur ces religieuses en faisant connaître les professes d'Avila.

traiter de nos affaires avec Alphonse Alvarez et son gendre, appelé Diego Ortiz. Ce dernier, homme de bien et qui avait étudié en théologie, était cependant plus attaché à son sens qu'Alphonse Alvarez et ne se rendait pas aussi promptement au langage de la raison. Tous deux commencèrent à me demander bon nombre de conditions, que je ne croyais pas pouvoir accepter.

Pendant ces pourparlers, on cherchait une maison à louer, qui pût servir pour la prise de possession; mais on eut beau chercher, on ne put jamais en trouver une qui nous convint. De mon côté, je n'arrivais pas à obtenir l'autorisation de l'administrateur du diocèse, car il n'y avait pas alors d'archevêque (1). La dame qui me recevait chez elle ne ménageait point ses peines. Un gentilhomme, nommé Pierre Manrique, chanoine de la cathédrale de Tolède et fils de l'*adelantado* de Castille, faisait de même. Ce chanoine était un grand serviteur de Dieu, ou plutôt il l'est, car il vit toujours : quoiqu'ayant très peu de santé, il entra, quelques années après la fondation de notre monastère, dans la Compagnie de Jésus, où il est encore aujourd'hui (2).

(1) Nous avons dit au t. II des *Œuvres (Livre de la Vie, chap. xxxiii et Introduction aux Relations spirituelles)* comment l'archevêque de Tolède, le célèbre et malheureux Carranza, passa près de huit ans dans les cachots de l'Inquisition à Valladolid (1539-1567). Il n'en sortit que pour continuer à Rome sa détention préventive, qui ne devait prendre fin qu'en 1576, quinze jours seulement avant sa mort. C'est dans ce sens que sainte Térèse pouvait écrire qu'en 1569, il n'y avait point d'archevêque de Tolède. L'administrateur dont il est ici question se nommait don Gomez Tello Giron.

(2) Don Pierre Manrique, fils de don Antoine Manrique et de doña Louise de Padilla, était oncle de doña Casilde de Padilla, dont sainte Térèse nous a raconté la vocation aux chapitres x et xi de ce livre. Tout jeune encore, il avait eu de forts mouvements d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Il

Il était fort considéré à Tolède pour sa sagesse et son mérite. Malgré tout, il ne réussissait pas à m'obtenir l'autorisation désirée, car lorsqu'il avait en partie gagné l'administrateur, les membres du conseil lui faisaient opposition (1). D'autre part, Alphonse Alvarez et moi n'arrivions pas à nous entendre, à cause de son gendre, pour lequel il avait beaucoup de déférence. Finalement, tout se rompit. Je ne savais quel parti prendre, car n'étant venue que pour établir le monastère, je comprenais très bien que repartir sans rien faire serait d'un fâcheux effet.

Cependant, le refus d'autorisation me causait plus de peine que tout le reste, car j'étais convaincue que si j'arrivais à prendre possession, Notre-Seigneur arrangerait tout, ainsi qu'il l'avait déjà fait en d'autres endroits. Je résolus donc de parler moi-même à l'administrateur. Je

devint cependant chanoine de la cathédrale de Tolède et se signala dans cette dignité par son zèle et sa piété. Choisi par Philippe II pour aller solliciter de son beau-frère, Charles IX, roi de France, le corps de saint Eugène, archevêque de Tolède, qui se gardait au trésor de Saint-Denis, Pierre Manrique revenait en Espagne avec le précieux dépôt, lorsqu'il fit une chute de cheval qui lui fractura l'épine dorsale. Cet accident et les cruelles souffrances qui le suivirent réveillèrent ses premiers désirs de vie religieuse. Après mûre réflexion et déjà avancé en âge, il surmonta les obstacles qui lui venaient à la fois de l'extrême débilité de sa santé, de son illustre naissance et des bonnes œuvres qu'il accomplissait à Tolède, et fut reçu dans la Compagnie en janvier 1573. Le père Pierre Manrique mourut saintement à Alcalá, le 12 janvier 1577. (Cfr. *Varones ilustres de la Compañía de Jesús*. Bilbao, 1891, t. VIII.)

(1) Le conseil de la *Gobernacion* de Tolède, institué pour les affaires politiques et féodales, dont les archevêques de Tolède avaient à s'occuper, à raison de leur primatie et des seigneuries temporelles dont ils étaient en possession, devint dans la suite un tribunal ecclésiastique pour les affaires administratives et contentieuses. Non seulement les archevêques de Tolède, mais le duc d'Albe et d'autres grands seigneurs avaient des conseils de *Gobernacion* pour la bonne administration de leurs vastes domaines. (Note de La Fuente.)

me rendis dans une église, voisine de sa demeure, et je l'envoyai supplier de vouloir bien m'accorder un entretien. Il y avait plus de deux mois qu'on s'employait à le fléchir(1), et il se montrait de moins en moins traitable. Quand je fus en sa présence, je lui dis qu'il était bien surprenant que tandis que des femmes cherchaient à vivre d'une manière très austère et très parfaite, dans une rigoureuse clôture, il se trouvât des hommes qui, ne se soumettant à rien de semblable et jouissant des aises de la vie, s'efforçaient d'entraver des œuvres si agréables à Dieu. Je lui dis ces choses et bien d'autres encore, avec une hardiesse que le Seigneur m'inspirait. La grâce toucha tellement son cœur, qu'avant de me retirer, je reçus l'autorisation (2).

Je m'en retournai fort joyeuse, comme si tout eût été fait; en réalité, je ne tenais rien encore. Mon avoir pouvait bien monter à trois ou quatre ducats. J'en achetai deux toiles peintes, pour mettre au-dessus de l'autel — car je n'avais absolument rien en fait de tableaux, — et deux paillasses, avec une couverture. De maison il n'était plus question, puisque j'avais rompu avec Alphonse Alvarez. Seulement, un marchand de la ville, qui était de mes amis, m'avait dit de ne pas m'affliger, qu'il m'en chercherait une. Ce marchand n'a jamais voulu se marier; il ne s'occupe que de bonnes œuvres, spécialement de l'assistance des prisonniers. Son nom est Alphonse de Avila. Malheureusement, il tomba malade sur ces entrefaites.

(1) Les démarches auprès de l'administrateur furent effectivement entamées avant l'entrée de la sainte à Tolède, comme on le voit par la lettre qu'elle écrivit le 13 décembre 1568 à doña Louise de la Cerda.

(2) D'après le père François de Sainte-Marie, l'entrevue de sainte Térèse et de l'administrateur eut lieu le 8 mai.

Un très saint religieux de l'ordre de Saint-François, appelé le père Martin de la Croix, était venu peu auparavant à Tolède (1). Il y passa quelques jours seulement et, au moment de repartir, m'envoya un jeune homme qu'il confessait, lui recommandant de faire tout ce que je lui dirais. Ce jeune homme se nommait Andrada; il n'était pas riche, loin de là. Un jour que j'assistais à la messe dans une église, il vint me parler et me fit connaître la recommandation de ce bon père : je pouvais compter, disait-il, qu'il ferait pour mon service tout ce qui serait en son pouvoir; toutefois, il ne pouvait m'aider que de sa personne. Je le remerciai, trouvant fort plaisant le secours que le saint homme nous envoyait. Mes compagnes surtout s'en amusaient, car l'extérieur d'Andrada ne semblait nullement le rendre propre à traiter avec des carmélites déchaussées (2).

(1) Le splendide couvent des franciscains de Tolède, *San Juan de los Reyes*, vraie merveille d'architecture, avait été bâti par les Rois Catholiques, Ferdinand et Isabelle, en accomplissement d'un vœu qu'ils avaient fait durant une guerre avec le Portugal (1477). On voit encore, à l'intérieur de l'église, les chaînes des prisonniers chrétiens délivrés lors de la prise de Grenade sur les Maures (1492). Quand on voulut transférer dans ce somptueux monastère les religieux qui habitaient un pauvre et vieux couvent en dehors de la ville, ceux-ci refusèrent. Isabelle, ne pouvant vaincre leur résistance, prit, dit-on, le parti de faire mettre le feu au pauvre couvent. Les franciscains, obligés de sortir et manquant de tout, acceptèrent l'hospitalité qu'on leur offrait à *San Juan* (1476), avant même l'achèvement complet de l'édifice. Ils n'en sortirent plus qu'en 1835, lors de la dispersion des ordres religieux en Espagne. Sainte Térèse dut prier souvent dans l'église des franciscains, très voisine du palais de Louise de la Cerda, et peu éloignée de la première maison qui servit de couvent aux carmélites.

(2) On ignore quelle était l'église où se passa la première entrevue de la sainte et du pauvre étudiant. La mère Isabelle de Saint-Dominique a consigné dans sa 2^{de} déposition juridique un incident qui eut lieu à Saint-Clément, église d'un couvent de bénédictines. « Un jour, dit-elle, la sainte mère était dans l'église Saint-Clément, à Tolède, avec moi et quelques

Munie de l'autorisation, mais dépourvue de toute assistance, j'étais bien embarrassée, ne sachant à qui remettre le soin de nous chercher une maison à louer. Je me rappelai alors le jeune homme qui m'avait été envoyé par le père Martin de la Croix, et j'en parlai à mes compagnes. Elles rirent beaucoup de moi, et m'engagèrent à bien me garder de lui parler de rien, parce que cela ne servirait qu'à découvrir l'affaire. Je ne voulus pas les écouter. Il me semblait que ce n'était pas sans mystère qu'il nous avait été adressé par ce serviteur de Dieu, et j'espérais qu'il pourrait nous être utile. Je l'envoyai donc chercher, et après lui avoir recommandé le plus grand secret, je lui exposai notre situation, le priant de nous chercher une maison. Je lui dis que je fournirais une caution pour la location : j'avais en vue l'excellent Alphonse de Avila qui, comme je l'ai dit, était alors malade. Andrada jugea la chose très facile, et me promit de faire des recherches. Le lendemain matin, j'entendais la messe dans l'église de la Compagnie de Jésus. Il m'aborda, disant qu'il avait

autres compagnes, qu'elle avait amenées pour la fondation dont elle s'occupait en cette ville. Désirant recevoir le très saint Sacrement, elle laissa ses compagnes au bas du chœur et, couverte de sa mante, elle s'approcha du maître-autel, en compagnie d'une dame de distinction de la ville, afin de communier. Elle venait à peine de le faire, quand une femme du peuple, qui cherchait un *chapin* qu'elle avait perdu, s'imagina, en voyant la sainte couverte d'une mante plus ordinaire que celle des autres personnes présentes, que c'était elle qui le lui avait pris. Emportée par cette fausse persuasion, la femme donna à la sainte plusieurs coups de *chapin* avec celui qui lui restait, ce que je vis de mes yeux. La sainte mère le souffrit avec une grande allégresse. Il parut bien à son visage que très volontiers elle aurait enduré pis encore, pour l'amour de Notre-Seigneur. » Au rapport du père François de Sainte-Marie, la sainte, se retrouvant avec ses filles, se serait mise à rire, en disant : *Que Dieu bénisse cette brave femme ! J'avais déjà assez mal à la tête.* (*Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. xxv.)

trouvé la maison, et qu'il m'en apportait les clefs : elle était dans le voisinage, et nous n'avions qu'à l'aller voir. Nous nous y rendîmes, et elle se trouva si avantageuse, que nous pûmes y demeurer près d'un an (1).

En vérité, je ne puis penser à cette fondation sans admirer la conduite de Dieu. Pendant près de trois mois — ou tout au moins plus de deux, car je ne saurais préciser absolument — des personnes riches avaient parcouru toute la ville pour trouver une maison, et elles n'avaient pu y parvenir : on eût dit qu'il n'y en avait pas dans Tolède. Ce jeune homme se présente. Lui n'est pas riche ; il est pauvre au contraire, et le Seigneur veut qu'il en trouve une sur-le-champ. De plus, la fondation pouvait se faire sans peine, si les négociations avec Alphonse Alvarez avaient réussi. Dieu permet qu'elles se rompent tout à fait, parce qu'il veut que la fondation se fasse dans la pauvreté et les tribulations.

Comme la maison nous plaisait, je pris mes mesures pour assurer la prise de possession avant même de procéder à aucun aménagement, de crainte qu'il ne s'élevât quelque obstacle. Presque aussitôt, Andrada vint m'annoncer que la maison serait libre le jour même, et que nous pouvions y transporter nos meubles. Je lui répondis que ce serait bientôt fait, parce que nous n'avions que deux paillasses et une couverture. Il y avait là de quoi l'étonner ; aussi mes compagnes éprouvèrent-elles du regret que je lui eusse parlé de la sorte, et elles m'en

(1) Cette maison se trouvait sur la *Plazuela del Barrio Nuevo*, près de Saint-Benoît (autrement dit *Nuestra Señora del Transito*), édifice d'architecture arabe, converti en temple chrétien.

firent quelques reproches, disant que nous voyant si pauvres, il ne voudrait plus nous assister. J'avoue que je n'y avais pas songé. Pour lui, il n'en parut nullement impressionné. Celui qui lui avait inspiré ce dévouement pour nous, devait le lui continuer jusqu'à ce que son œuvre fût conduite à terme. Et réellement, je crois pouvoir assurer que l'ardeur d'Andrada pour préparer la maison et faire venir des ouvriers, ne le cédait en rien à la nôtre (1).

Après avoir emprunté ce qui était nécessaire pour célébrer la messe, nous nous transportâmes dans notre maison à la tombée de la nuit, accompagnées d'un ouvrier. Nous apportions, pour la prise de possession, une de ces clochettes dont on se sert pour sonner l'élévation, car nous n'en avions pas d'autre. La nuit se passa à tout disposer; je tremblais qu'on ne découvrit notre dessein. Nous ne trouvâmes d'autre endroit pour la chapelle qu'une salle, dans laquelle on entrait par une petite maison, attenante à la première, et que le propriétaire nous avait louée aussi. Cette seconde maison était encore occupée par quelques femmes. Tout était prêt, le jour allait paraître, et nous n'avions encore rien osé dire à ces femmes, dans la crainte de les voir tout ébruiter. Nous nous mîmes alors à dégager une porte, qui avait été pra-

(1) D'après le père François de Sainte-Marie, Dieu récompensa largement le bon Andrada de son dévouement pour la sainte et les carmélites. Il lui accorda des biens temporels, une femme vertueuse et une nombreuse postérité. « Les petits-enfants d'Andrada, rapporte ce père, attribuent aux prières de sainte Térèse les faveurs qu'ils reçurent du ciel et ils montrent encore les objets de dévotion dont elle fit présent à leur aïeul. » (*Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. xxiii.)

tiquée dans une cloison et donnait sur un *patio* des plus exigus. Au bruit des coups, elles se levèrent du lit, tout effrayées, et nous eûmes fort à faire pour les apaiser. Mais l'heure de la messe était venue, et elle fut célébrée sans délai; ainsi, leur mécontentement eût été sans conséquence. En apprenant à quel usage on destinait la maison, elles s'adoucirent beaucoup, grâce à Dieu (1).

Je ne tardai pas à m'apercevoir que nous nous y étions très mal prises. Dans l'ardeur que Dieu inspire quand il veut l'accomplissement d'une œuvre, on ne songe pas tout d'abord aux inconvénients. Quand la maîtresse de la maison apprit qu'on y avait fait une chapelle, ce ne fut pas une petite affaire. Son mari était en possession d'un majorat; aussi faisait-elle grand tapage. Heureusement, elle se dit que si nous étions contentes de la maison, nous la lui achèterions, et même à bon prix. Dieu permit que cette pensée l'apaisât. D'un autre côté, quand les membres du conseil apprirent que ce monastère, pour lequel ils avaient toujours refusé leur consentement, était établi, ils s'en montrèrent fort irrités. Ils allèrent trouver un ecclésiastique de la cathédrale, que j'avais mis confidentiellement au courant de nos affaires, et lui firent entendre qu'ils allaient faire une esclandre. L'administrateur était absent, ayant eu, après l'autorisation donnée, un voyage à faire. Ces messieurs allèrent donc se plaindre à l'ecclésiastique en question; ils n'en revenaient pas qu'une fem-

(1) La prise de possession eut lieu le 14 mai 1569. Le prieur des carmes mitigés de Tolède, le père Jean Gutierrez de la Madeleine, communément appelé *fray Magdaleno*, célébra la messe. Doña Louise de la Cerda y assistait avec plusieurs personnes de sa maison. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. xxiv.)

melette eût eu l'audace d'établir un monastère, chez eux, contre leur volonté. Pour lui, il feignit de ne rien savoir et les calma le mieux qu'il put, disant que j'avais fondé en d'autres endroits et que, sans doute, j'étais munie des autorisations nécessaires.

Néanmoins, à quelque temps de là, ces messieurs nous envoyèrent une défense, sous peine d'excommunication, de faire dire la messe, jusqu'à ce que j'eusse montré les autorisations en vertu desquelles l'établissement s'était fait. Je leur répondis avec beaucoup de douceur que j'exécuterais leur commandement, bien qu'au fond je ne fusse pas tenue de leur obéir en ce point. Je priai don Pierre Manrique, ce gentilhomme dont j'ai fait mention, d'aller leur parler et de leur montrer nos pièces. Il réussit à les apaiser, en leur représentant que c'était chose faite. Autrement, nous aurions eu bien du mal à nous en tirer.

Nous passâmes quelque temps sans autre literie que les paillasses et l'unique couverture dont j'ai parlé. Le premier jour, nous n'avions pas même une brindille de bois pour griller une sardine. Le Seigneur inspira lui-même à je ne sais qui de déposer dans la chapelle un petit fagot, qui nous rendit grand service. Le temps était froid; nous en souffrions un peu durant les nuits. Nous tâchions de nous réchauffer avec la dite couverture et nos manteaux de bure, qui nous rendent souvent bien des services (1).

(1) Une nuit qu'il faisait grand froid, raconte Lanuza, historien de la mère Isabelle de Saint-Dominique (lib. I, cap. vi), la sainte mère demanda à celle-ci de la couvrir un peu, parce qu'elle était glacée. Isabelle lui répondit gaiement qu'elle avait sur elle toutes les couvertures du monastère, voulant parler des deux manteaux de ses compagnes. La sainte rit alors de bon cœur de sa demande. On prit à crédit chez un marchand deux

On aura peine à croire qu'au sortir de chez cette dame qui m'aimait tant, nous soyons entrées là en pareille pauvreté. Je n'en vois pas d'autre raison, sinon que Dieu voulait nous faire expérimenter les avantages de cette vertu. Aussi bien, je ne demandais rien à doña Louise, car il m'a toujours répugné d'être importune. Peut-être n'y pensait-elle pas. En réalité, ce dont je lui suis redevable dépasse de beaucoup ce qu'elle aurait pu faire en cette circonstance.

Il nous en revint un très grand bien. En effet, la joie, la consolation intérieure qui remplissaient nos âmes étaient si vives, que souvent encore, en y pensant, j'admire les trésors que Dieu a renfermés dans les vertus. Le dénûment où nous étions réduites nous tenait comme

paillasses, deux couvertures de bure et un morceau de boucassin (toile de couleur fort usitée à cette époque). De ces ressources il fallut sacrifier une partie, afin de boucher les fentes des portes et rendre ainsi les pièces moins inhabitables. Pour faire cuire un œuf ou autre chose, on empruntait une poêle; le sel s'écrasait avec un caillou. Les ornements qui servirent pour la première messe avaient été prêtés par les carmes chaussés de Tolède. Quatre jours après, une dame envoyait une chasuble de taffetas rouge et deux corporaux : ce fut la première aumône que reçut la sacristie. D'autres personnes envoyèrent des *tarimas*, avec quelques couvertures de bure. (La *tarima*, formée de planches fixées à des pieds de bois ou de fer, servait à dresser un lit pour la nuit; le jour, on pouvait s'y asseoir.) Bientôt, la maison fut grossièrement aménagée au prix modique de cent réaux, prêtés par la femme du majordome de doña Louise de la Cerda. (Ribera, lib. II, cap. XIII.) Sainte Térèse conserva, dit-on, une affection particulière pour le couvent de Tolède, inauguré en si complet dénûment. En 1576, alors qu'elle se vit condamnée à la réclusion par le chapitre général de son ordre, elle le choisit pour séjour et y demeura plus d'un an. Dans la suite, elle y revint encore. C'était sa cinquième fondation (*quinta fundacion*). Jouant agréablement sur les mots, elle l'appelait « *su quinta de recreo*, sa villa de délassement ». Le mot est de tradition au carmel de Tolède. On dit aussi que le jour où la sainte s'éloigna pour ne plus revenir, un Enfant Jésus, honoré dans le couvent, versa des larmes. La statue existe encore, et la physionomie du divin Enfant est restée larmoyante. On l'appelle dans le couvent : *el Niño llorncito*, l'Enfant pleureur.

dans une suave contemplation. Malheureusement cela ne dura guère, car Alphonse Alvarez et d'autres personnes s'empressèrent de nous pourvoir au delà de nos désirs. Oui, vraiment, j'en éprouvai une réelle tristesse : j'étais comme une personne riche de nombreux joyaux d'or, et qu'on en dépouillerait pour la laisser dans l'indigence. Je ne puis mieux rendre la peine que je ressentais en voyant finir notre pauvreté. Mes compagnes étaient comme moi. Les voyant abattues, je leur demandai ce qu'elles avaient. Elles me répondirent : « Ce que nous avons, ma mère ? Mais il nous semble que nous ne sommes plus pauvres ! » Depuis lors, je sens grandir en moi le désir d'une pauvreté absolue, et je me trouve dans une sorte de souveraineté, qui me fait dédaigner tous les biens de la terre. Leur absence, en effet, accroît les biens spirituels, et ceux-ci apportent une paix, un rassasiement tout autres.

A l'époque où je traitais de la fondation avec Alphonse Alvarez, beaucoup de personnes le trouvaient mauvais et m'en blâmaient ouvertement, disant que ces gens — très honorables dans leur condition, je le répète — n'avaient ni naissance ni illustration, et que, dans une ville aussi importante que Tolède, j'avais toute facilité de choisir. Je n'attachais pas grande importance à ces observations, parce que, grâce à Dieu, j'ai toujours plus estimé la vertu que la naissance. Mais on avait fait à l'administrateur tant et tant de représentations, qu'il avait placé dans l'autorisation la clause que je ferais cet établissement dans les mêmes conditions que les autres (1).

(1) D'après Ribera, cette clause était que le couvent n'aurait ni rente, ni patron, ni fondateur. (Lib. II, cap. xiii.)

Je ne savais que faire, car le couvent une fois fondé, Alphonse Alvarez et son gendre remirent la chose en question. Cependant, comme la fondation était faite, la pensée me vint de donner le sanctuaire à Alphonse Alvarez et à sa famille, de telle sorte qu'ils n'auraient rien à prétendre sur le monastère, et c'est ainsi que les choses sont réglées maintenant. Pourtant j'hésitais encore, parce qu'une personne de qualité demandait, elle aussi, le sanctuaire, et qu'il y avait de grandes discussions à ce sujet. Notre-Seigneur daigna m'éclairer sur ce que j'avais à faire. Il me dit un jour combien seraient inutiles devant Dieu, au jour du jugement, ces titres de noblesse et ces dignités. Il me reprit ensuite avec sévérité de prêter l'oreille à des considérations qui ne doivent plus toucher ceux qui ont méprisé le monde (1).

Ces raisons et bien d'autres me jetèrent dans la confusion, et me décidèrent à conclure l'arrangement qui donnait le sanctuaire à Alphonse Alvarez. Je n'ai jamais eu à le regretter, car il a été visible qu'en d'autres conditions nous aurions eu de la peine à faire l'achat d'une maison. C'est grâce à lui que nous avons acquis celle qu'occupent aujourd'hui nos sœurs; elle est une des bonnes de Tolède, et a coûté douze mille ducats. Le nombre de messes et de fêtes qu'on y célèbre sont pour les religieuses et les habitants la source d'une grande

(1) La sainte a rapporté textuellement, dans la Relation V, la répréhension que Notre-Seigneur lui adressa en cette circonstance : *Tu te tromperas beaucoup, ma fille, si tu as égard aux lois du monde. Fixe les yeux sur moi, qui ai vécu pauvre et méprisé de lui. Les grands du monde seront-ils, par hasard, grands devant moi? Et devez-vous, vous autres, être estimées pour votre naissance, ou bien pour vos vertus?*

consolation (1). Si j'avais tenu compte des vaines opinions du monde, autant qu'on en peut juger, nous aurions été privées de tous ces avantages; et puis, c'eût été faire injure à celui qui a exercé envers nous de si bon cœur une très généreuse charité.

(1) La maison dont parle la sainte était située au *Barrio San Nicolas*, en face de la Monnaie. Le contrat de vente fut conclu en 1570. Il nous reste encore une convention passée cette même année entre les vendeurs et les carmélites, pour la célébration d'un service annuel. Nous la donnerons à la fin de ce volume, sous le titre de Docum. 12. Alphonse Ramirez et son gendre versèrent à cette occasion douze mille écus, portés au testament de Martin Ramirez. Les célébrations de fêtes, dont la sainte parle ici avec tant de satisfaction, amenèrent dans la suite de sérieux inconvénients pour les religieuses. En 1594, afin de s'y soustraire et de l'assentiment des successeurs des Ramirez, Diego Martin de Zayas et ses enfants, la communauté se transporta sur la *Plaza Sancho Minaya*. En 1607, la mère Béatrix de Jésus (de Ahumada), nièce de sainte Térèse et alors prieure du monastère, établit ses religieuses dans l'ancienne demeure des ducs de Medinaceli, sur la paroisse *Santa Leocadia*, près de la *Puerta del Cambron*. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. xxiv.) Les carmélites occupent encore cet emplacement. L'église élevée par sainte Térèse, en 1570, au *Barrio San Nicolas*, subsiste toujours sous le titre d'*Oratorio de San José* ou de *los capellanes de Martin Ramirez*. L'intérieur n'offre qu'une simple nef, mais l'autel porte un beau rétable, et de chaque côté s'élèvent les tombeaux des fondateurs. Sur le monument qui se trouve du côté de l'évangile, on lit que Martin Ramirez mourut le dernier jour d'octobre 1568; sur l'autre, que sa nièce Françoise s'éteignit à l'âge de trente-huit ans, le 12 mai 1578, et le mari de celle-ci, Diego Ortiz, presque nonagénaire, le 30 novembre 1611.

CHAPITRE XVI

OU L'ON RAPPORTE, POUR L'HONNEUR ET LA GLOIRE DE DIEU,
 QUELQUES FAITS QUI SE SONT PASSÉS AU COUVENT DE SAINT-JOSEPH
 DE TOLÈDE.

SOMMAIRE. — *Éloge de la première religieuse reçue à Tolède. — Perfection avec laquelle on pratiquait l'obéissance dans ce couvent. — Notre-Seigneur promet à la sainte d'assister ses filles à la mort. — Exemple des artifices dont le démon se sert pour perdre les âmes à cette heure suprême.*

Afin d'encourager celles qui entrèrent dans ce monastère à suivre toujours ces premiers exemples, je crois devoir faire connaître ici certains actes de vertu auxquels s'exerçaient quelques-unes des religieuses, en vue de plaire à Notre-Seigneur.

Avant l'achat de la maison, une novice entra parmi nous et fut appelée Anne de la Mère de Dieu (1). Elle était âgée de quarante ans et avait passé toute sa vie dans le service de sa Majesté. Le bien-être ne lui manquait point dans sa maison, car elle était indépendante et avait de la fortune. Néanmoins elle fit choix de la pauvreté et de la dépendance de notre ordre, et vint s'en ouvrir à moi. Sa santé était des plus faibles; malgré cela, recon-

(1) Il sera parlé plus loin d'Anne de la Mère de Dieu (de la Palma) et des autres religieuses qui formaient la communauté de Tolède au moment où écrivait la sainte.

naissant en elle une âme vertueuse et résolue, je la jugeai propre aux débuts d'une fondation et je la reçus. Dieu permit qu'elle se portât beaucoup mieux au milieu des austérités et de l'assujettissement, que dans le bien-être et l'indépendance. Une chose me toucha fort, et c'est ce qui m'oblige à faire mention d'elle : avant sa profession, elle se dépouilla de toute sa fortune, qui était considérable, et en fit don au monastère (1). J'y avais de la répugnance et ne voulais point y consentir. Je lui disais qu'elle pourrait le regretter, que nous-mêmes lui refuserions peut-être la profession ; qu'ainsi l'acte qu'elle se proposait était bien grave. Il est vrai qu'en pareil cas, nous n'aurions pas manqué de lui rendre ce qu'elle nous donnait ; mais je voulus mettre les choses au pis, d'abord, afin de lui ôter tout sujet de tentation, ensuite, en vue de l'éprouver davantage. Elle me répondit que si elle n'était pas reçue, elle irait mendier pour l'amour de Dieu, et on ne put jamais tirer d'elle autre chose. Elle a vécu très heureuse, et avec beaucoup plus de santé qu'auparavant.

C'est avec grande ferveur qu'on s'exerçait en ce monastère à la mortification et à l'obéissance ; aussi, pendant le séjour que j'y fis, je remarquai que la supérieure (2) avait à veiller de près sur ses paroles, tant ce qu'elle disait, même sans dessein, était exécuté promptement. Un jour, tandis que la communauté regardait une mare dans le *huerto*, la prieure dit à une religieuse qui se trouvait là tout près : « Voyons ! Si je vous disais de vous jeter

(1) La législation canonique actuelle ne permet plus l'acceptation d'une donation de ce genre pendant le noviciat.

(2) La mère Anne des Anges.

dans cette mare? » Elle n'avait pas achevé, que la religieuse était déjà dans l'eau, et en tel état qu'il lui fallut changer de vêtements.

Voici ce qui se passa une autre fois en ma présence. La communauté se confessait. La sœur qui attendait son tour s'approcha de la supérieure pour lui parler. Celle-ci l'en reprit : « Que faites-vous? lui dit-elle. Est-ce là une bonne manière de se recueillir? Mettez plutôt votre tête dans le puits — il y en avait un tout à côté, — et là, pensez à vos péchés. » La sœur comprit qu'on lui disait de se jeter dans le puits, et se mit si promptement en devoir de le faire, que si l'on n'était accouru au plus tôt, elle se serait précipitée, pensant rendre à Dieu le plus grand service du monde. Ces religieuses faisaient bien des choses du même genre et des actes d'une mortification excessive. C'est au point que des hommes de doctrine ont dû modérer leur ardeur et leur expliquer dans quel cas elles devaient obéir, car elles se portaient à des choses terribles, où elles auraient plutôt démérité que mérité, si leur intention ne leur eût servi d'excuse.

L'occasion s'est présentée de parler de ce monastère, mais il y aurait bien des traits à rapporter de tous les autres. Je voudrais n'y avoir point eu de part, afin de pouvoir en citer quelques-uns, et par là faire louer Notre-Seigneur en ses servantes.

J'étais à Tolède lorsqu'une sœur tomba malade à la mort. On lui administra tous les sacrements. Après avoir reçu l'Extrême-Onction, elle se trouva dans un tel contentement, une telle allégresse, que nous pouvions la charger de nous recommander dans le ciel à Dieu et aux

saints de notre dévotion, tout comme si elle se fût préparée à un voyage ordinaire. Un peu avant qu'elle expirât, je revins auprès d'elle, car je l'avais quittée pour aller devant le très saint Sacrement supplier Dieu de lui accorder une bonne mort. En entrant, je vis Notre-Seigneur au chevet de son lit, vers le milieu. Il avait les bras un peu ouverts, comme pour la défendre. Il me dit « de tenir pour certain qu'il protégerait de même toutes les religieuses qui mourraient dans ces monastères; qu'ainsi elles ne devaient pas craindre les tentations à l'heure de la mort. » Cette vue me laissa toute remplie de consolation et de recueillement. Quelques instants après, je m'approchai de la malade et lui adressai la parole. Elle me dit : « Oh! ma mère, que je vais voir de grandes choses! » Et elle expira comme un ange (1).

J'ai remarqué chez plusieurs autres de nos religieuses, qui sont mortes depuis, une paix, une tranquillité si grande, qu'on les eût dites en extase ou dans une oraison pleine de repos. Elles semblaient exemptes de toute tentation. J'espère donc de la bonté de Dieu que par les mérites de son Fils et ceux de sa glorieuse Mère, dont nous portons l'habit, il nous accordera la grâce que je viens de

(1) Le père François de Sainte-Marie pense que la religieuse dont il est ici question est la sœur Pétronille de Saint-André, quatrième professe du monastère de Tolède, et cette indication se trouve effectivement au registre conventuel du monastère. Mais il faut savoir que ce registre n'est pas le registre primitif, lequel a été consumé dans un incendie, et remarquer en outre que la signature de Pétronille de Saint-André se lit au bas d'une pièce du 17 août 1576. Il faudrait donc admettre que la mort de cette religieuse arriva entre cette date et celle du 31 octobre de la même année, époque à laquelle la sainte annonce que son récit touche à sa fin. Or, nous ne trouvons aucune mention de la maladie ou du décès d'une religieuse dans la correspondance de sainte Térèse à cette époque. D'après le père

dire. Pour cela, mes filles, efforçons-nous d'être de vraies carmélites. Le voyage de la vie ne sera pas long, et si nous savions les peines que beaucoup de personnes endurent à l'heure de la mort, les ruses et les artifices dont le démon les assiège, nous mettrions à haut prix une pareille faveur.

Un exemple de ces tentations se présente à ce moment à mon souvenir, et je vais vous le raconter. Il s'agit de quelqu'un que j'ai connu, et qui se trouvait même un peu parent de mes parents. C'était un joueur passionné, homme assez instruit d'ailleurs. Le démon se servit de cette instruction même pour le tromper et lui faire accroire qu'une conversion à l'heure de la mort était de nulle valeur. Cette persuasion était telle, qu'on ne pouvait en aucune façon le décider à se confesser. Tout restait inutile. Et cependant, le pauvre homme était on ne peut plus affligé et repentant de sa mauvaise vie. Mais il répétait : « A quoi bon me confesser? je vois bien que je suis damné. » Un religieux dominicain, bon théologien et son confesseur, ne faisait qu'argumenter contre lui, mais sans succès, tant le démon inspirait au malade de subtilités pour lui répondre. Quelques jours se passèrent ainsi, et le confesseur ne

Antoine de Saint-Joseph (t. II, Annot. de la Lettre LXXXVIII), il s'agirait d'une Marie de Jésus (Giron), morte, dit-il, le 23 juin 1576. Outre que le nom de cette religieuse ne se trouve pas au registre conventuel, le 23 juin la sainte mère venait à peine d'arriver à Tolède. Il serait plus vraisemblable de rapporter le fait à un séjour antérieur de sainte Tèreze en ce couvent. Quoi qu'il en soit, les carmélites de Tolède conservent avec vénération un tableau où sainte Tèreze fit représenter Notre-Seigneur tel qu'il s'était fait voir au chevet de la mourante. Lorsqu'une sœur a reçu les derniers sacrements, on ne manque pas de placer la peinture à la tête de son lit. Les religieuses semblent par là rappeler au divin Maître la promesse si consolante qu'il daigna faire à leur mère.

savait plus que faire. Sans doute, il pria beaucoup pour ce malheureux et d'autres personnes firent de même, car Dieu eut pitié de lui. La maladie empirant — c'était une pleurésie (1), — le confesseur revint, et peut-être apportait-il de nouvelles raisons pour le convaincre ; mais c'eût été en vain si le Seigneur, dans sa compassion, ne lui eût touché le cœur. Tandis que le confesseur se mettait en devoir de raisonner encore le malade, celui-ci s'assit sur son lit, comme s'il eût été en santé, et dit : « Enfin ! puisque vous me dites qu'une confession peut me sauver, eh bien ! je veux la faire. » Il envoya chercher un greffier, ou un notaire — car ce détail m'échappe, — s'engagea par un serment solennel à ne plus jouer et à changer de vie, et voulut que l'acte fût passé devant témoins. Il se confessa très bien, et reçut tous les sacrements avec tant de piété que, d'après les données de notre foi, nous pouvons croire qu'il est sauvé (2).

(1) *Era dolor de costado*, dit la sainte. Ce terme générique, qui revient fréquemment sous sa plume et celle de ses contemporains, désignait, croyons-nous, non seulement la pleurésie, mais encore ce que nous appelons aujourd'hui pneumonie et fluxion de poitrine. Les termes dont on se servait au xvi^e siècle pour désigner les maladies sont fort différents de ceux que nous employons aujourd'hui. C'est ainsi qu'il n'est pas toujours aisé de définir ce que sainte Térèse et ses contemporains entendaient par *mal de corazon*, *perlesia*, etc.

(2) Sainte Térèse aurait pu citer encore un autre exemple des ruses par lesquelles l'ennemi du genre humain s'efforce de séduire les âmes à l'heure de la mort. Le fait est de tradition constante et universelle à Salamanque, et elle-même y joua un rôle important. Le père Gallo (en français : *Cog*), religieux de l'ordre de Saint-Dominique et fameux théologien de Philippe II au concile de Trente, atteignait au couvent de Salamanque le terme de sa carrière, épuisé de vieillesse, de travaux et de pénitences. Satan, sous la forme d'un jeune étudiant étranger, entre dans sa cellule, s'approche de son lit et, se disant envoyé par de doctes amis que le père avait au loin, commence à lui poser des questions abstruses sur le mystère de la très

Pour nous, mes sœurs, daigne Notre-Seigneur nous accorder la grâce de vivre en vraies filles de la Vierge et de bien remplir les devoirs de notre profession, afin que nous recevions l'effet de sa promesse ! Amen.

sainte Trinité. Les arguments étaient subtils et tendaient à faire tomber le malade en quelque hérésie. Le vénérable religieux, embarrassé par les sophismes diaboliques, levait les yeux au ciel, s'efforçait de formuler des actes de foi, et répétait les paroles qu'il avait naguère entendu prononcer à un simple charbonnier sur cette matière. Satan insistait toujours, et cependant le père Gallo entraînait en agonie. Au bruit de la matraque qui, suivant l'usage des ordres monastiques, appelait la communauté auprès du lit du moribond, le père Bañez, qui précisément confessait sainte Tèrese dans l'église du couvent, congédia hâtivement sa pénitente, lui recommandant de prier pour le malade. La sainte resta en oraison jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir. A cet instant Satan disparut, faisant un grand bruit et criant : « *Si no fuera por la gallina, como me huviera llevado el gallo!* Sans la poule, oh ! comme j'aurais emporté le coq ! » (Cfr. P. Paulino Alvarez : *Santa Teresa y el P. Bañez*, cap. III.) La tradition désigne dans l'église des dominicains de Salamanque, qui porte le titre de *San Esteban*, la chapelle du Christ *de la Luz* (la troisième du côté de l'épître), magnifiquement décorée par les fresques de Villamor, comme celle où sainte Tèrese vint plus d'une fois trouver le père Dominique Bañez. Le confessionnal, pratiqué dans le mur qui sépare l'église du grand cloître et dont la porte peinte semble faire partie de la fresque, serait celui où le célèbre religieux entendait la sainte mère. Dans cette même église, on garda longtemps un crucifix miraculeux qui, comme celui de *Santo Tomas*, à Avila, parla, dit-on, à sainte Tèrese. (*Ibid.*)

CHAPITRE XVII

FONDATION DE DEUX MONASTÈRES A PASTRANA, L'UN DE RELIGIEUX,
L'AUTRE DE RELIGIEUSES, TOUS DEUX EN 1579, JE VEUX DIRE
EN 1569.

SOMMAIRE. — *La sainte reçoit à Tolède un message de la princesse d'Eboli l'appelant à Pastrana pour y fonder un couvent. — Elle s'arrête à Madrid et gagne à la réforme le père Mariano et son compagnon. — Séjour à Pastrana. — Difficultés avec la fondatrice. — Établissement d'un monastère de carmes déchaussés. — Fondation d'un monastère de religieuses. — Ce dernier est dans la suite transféré à Ségovie.*

Les quinze jours qui s'étaient écoulés depuis la fondation du monastère de Tolède jusqu'à la veille de la Pentecôte (1) avaient été employés à disposer la petite chapelle, à faire placer des grilles, à prendre enfin plusieurs arrangements, qui furent considérables, car, ainsi que je l'ai dit, nous habitâmes cette maison près d'une année. J'étais bien lasse d'avoir passé ce temps au milieu des ouvriers ; mais enfin, tout se trouvait terminé.

Ce matin-là, en m'asseyant au réfectoire pour le repas, je me sentis remplie de consolation à la pensée que j'étais quitte de tant d'occupations et que je pourrais, le jour de la fête, me réjouir un bon moment avec Notre-Seigneur. Ma joie était si vive, qu'elle me permettait à peine de

(1) 28 mai 1569.

manger. Mais ce bonheur ne fut pas long. Au même instant, on vint me dire que j'étais demandée par un *criado* de la princesse d'Eboli, femme de Ruy Gomez de Silva (1). J'allai le trouver. C'était la princesse qui m'envoyait chercher. Il y avait longtemps que nous étions convenues ensemble de la fondation d'un monastère à Pastrana, mais je ne pensais pas qu'elle dût se réaliser si tôt (2).

Ce message me contraria. Abandonner un monastère fondé si nouvellement et au milieu des contradictions, c'était, me semblait-il, une grande imprudence. Je me décidai donc sur-le-champ pour un refus et le dis à l'envoyé. Il me répondit que ce n'était pas possible : la princesse se trouvant déjà à Pastrana et ne s'y étant rendue que pour ce motif, c'était lui faire affront. Malgré tout, je ne m'ar-

(1) Ruy Gomez de Silva était à cette époque l'homme le plus influent de la cour de Philippe II. Grand-maitre du palais, conseiller d'état et *contador mayor* (charge qui équivalait à celle de ministre des finances), il fut, en 1539, créé prince d'Eboli. En Espagne, le titre de prince était exclusivement réservé à l'héritier présomptif du trône, et les rois ne l'accordaient à leurs sujets que si le titre était attaché à une terre sise hors du royaume, en Italie par exemple. Ce titre était alors inférieur à celui de duc. En 1568, Ruy Gomez reçut de Philippe II le titre de duc d'Estremera; en 1572, celui de duc de Pastrana. Il était digne de ces faveurs par son intégrité, sa fidélité à son roi, sa sagesse, la bonté de son cœur. Anne de Mendoza, sa femme, se trouvait alliée aux plus grandes familles d'Espagne et admise dans l'intimité de la reine, la jeune Élisabeth de Valois. Célèbre par sa beauté, elle ne l'était pas moins par la hauteur de son caractère. Tels étaient les futurs fondateurs des monastères de Pastrana, les personnages auxquels sainte Térèse — elle-même va nous le dire — désirait ne point déplaire.

(2) Pastrana est un bourg situé à six lieues de Guadalajara. Il compte aujourd'hui près de 2.500 habitants. En 1541, l'empereur Charles-Quint s'en était dessaisi en faveur de doña Anne de la Cerda. Le prince Ruy Gomez l'acheta des héritiers de celle-ci, l'année 1562. Il y fit venir des morisques de Grenade pour y établir des ateliers et métiers pour diverses industries. (Cfr. La Fuente : *Casas y recuerdos de santa Teresa*, cap. XII.) On donnait le nom de morisques aux anciens sectateurs de Mahomet, convertis à la religion chrétienne.

rétais pas un instant à la pensée de partir. Je dis au messager d'aller prendre son repas : j'écrirais pendant ce temps à la princesse, et il repartirait ensuite. C'était un parfait honnête homme ; aussi, quand je lui eus expliqué mes raisons, il se rendit, malgré ses répugnances.

Les religieuses qui devaient composer le monastère venaient seulement d'arriver (1). Il me paraissait de toute impossibilité que mon départ fût si prompt. J'allai donc devant le très saint Sacrement demander à Notre-Seigneur la grâce d'écrire à la princesse de manière à ne point la froisser. La chose aurait pu avoir pour nous de très graves conséquences. Les religieux, en effet, en étaient à leurs débuts, et, sous tous les rapports, nous avions besoin de la protection de Ruy Gomez, en singulier crédit auprès du roi et de tout le monde. A la vérité, je ne me souviens pas bien si cette pensée s'offrit à mon esprit, mais je sais parfaitement que je désirais ne pas mécontenter la princesse. J'en étais là, lorsqu'il me fut dit de la part de Notre-Seigneur « de ne pas manquer de partir : il n'était pas question de cette fondation seulement, mais de quelque chose de plus ; je devais emporter la règle et les constitutions. »

Malgré les raisons graves qui semblaient s'opposer à mon départ, je crus, après de telles paroles, ne pas pouvoir me dispenser d'agir comme je le fais en pareilles circonstances, c'est-à-dire de tout remettre à la décision de

(1) La sainte avait appelé quatre religieuses du couvent de l'Incarnation d'Avila : doña Catherine et doña Jeanne Guiera, doña Antoinette del Aguila et doña Isabelle Suarez ; et deux du carmel de Malagon, les sœurs Anne de Jésus et Isabelle de Saint-Joseph. (Cfr. Ribera, lib. II, cap. xiv. — Doña Marie Espinel : *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation.*)

mon confesseur (1). Je l'envoyai chercher; mais je ne lui dis rien de ce que j'avais entendu dans l'oraison. De cette façon, je suis toujours plus tranquille. Je supplie le Seigneur d'éclairer mes confesseurs des lumières naturelles, et quand il veut que la chose se fasse, il sait la leur mettre au cœur. J'ai vu cela en mainte et mainte circonstance, et il en fut de même cette fois encore. Mon confesseur, ayant tout examiné, jugea que je devais partir. Je me décidai donc à me mettre en chemin (2).

Je quittai Tolède le lundi de la Pentecôte (3). Il nous fallait passer par Madrid. Nous descendîmes, mes compagnes et moi, dans un monastère de franciscaines, où nous fûmes reçues par une dame qui en était fondatrice et qui avait là sa demeure. C'était doña Eléonore Mascareñas, grande servante de Notre-Seigneur et qui avait été gouvernante du roi. Elle m'avait déjà reçue en d'autres occasions où j'avais dû passer par Madrid, et elle m'avait toujours témoigné grande bienveillance (4).

(1) A cette époque, le confesseur de sainte Térèse à Tolède était le père Vincent Baron, de l'ordre de Saint-Dominique. (Cfr. Relation LIII.)

(2) La sainte emmenait avec elle la sœur Isabelle de Saint-Paul, première professe du monastère d'Avila, et doña Antoinette del Aguila, l'une des quatre religieuses de l'Incarnation qui venaient d'arriver à Tolède. (Cfr. Ribera, lib. II, cap. xv.)

(3) 30 mai 1569.

(4) Doña Eléonore Mascareñas avait suivi en Castille l'impératrice Isabelle, femme de Charles-Quint, et, comme le dit sainte Térèse, était devenue gouvernante du jeune prince qui devait être Philippe II. Plus tard, elle devint gouvernante de l'infant don Carlos. Doña Eléonore était singulièrement estimée des souverains pour ses hautes qualités. Sa charité était inépuisable. Bienfaitrice insigne de la Compagnie de Jésus, elle avait aidé aussi à la fondation du couvent des carmélites déchaussées établi à Alcalá, en 1563, par la mère Marie de Jésus. L'année suivante, 1564, elle avait fait venir d'Avila à Madrid des franciscaines mitigées du couvent de *las Gordillas*, qui établirent sur la *Plaza Santo Domingo* un monastère réformé

Cette dame me dit qu'elle se réjouissait de me voir si à propos : elle avait chez elle un ermite qui désirait beaucoup me connaître, et disait trouver de grands rapports entre notre règle et la vie qu'il menait avec ses compagnons (1). Comme je n'avais encore que deux religieux, il

et austère, sous le titre de Notre-Dame des Anges. La première messe y fut dite le 7 décembre de la même année. La demeure de doña Éléonore était contiguë au couvent. C'était là que sainte Térèse était descendue en 1567, se rendant à Alcalá (voir p. 144). Éléonore Mascareñas mourut à Madrid le 20 décembre 1584, laissant aux rois d'Espagne le patronage du monastère. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. x. — Josef Antonio Alvarez y Baena : *Compendio histórico de las grandezas de la coronada villa de Madrid*. Madrid, 1786, p. 123. — Carramolino, t. I, *Monasterios y conventos de religiosas*.) Il y avait à Madrid un autre couvent de franciscaines déchaussées, dû à la princesse Jeanne, fille de Charles-Quint et veuve du roi Jean de Portugal. En 1537, d'accord avec saint François de Borgia, elle avait appelé à Valladolid des fondatrices du couvent de Sainte-Claire de Gandie, établi par douze disciples de sainte Colette, venues elles-mêmes de France. Elle avait obtenu comme abbesse la mère Française de Jésus, propre tante du saint. Bientôt la princesse transféra ces religieuses à Madrid, et obtint pour elles la jouissance du sanctuaire appelé *Capilla del Obispo de San Andrés*. Elle désirait les établir dans le palais même où elle avait vu le jour et elle en obtint l'autorisation de l'empereur, son père. Le 15 août 1539, les travaux se trouvant achevés, elle y transporta définitivement la communauté, qui fut le plus ordinairement désignée sous le nom de *Descalzas reales*. (Cfr. Josef Antonio Alvarez y Baena, p. 115.) Nous avons parlé déjà du séjour que sainte Térèse fit en ce couvent l'année 1567.

(1) Cet ermite s'appelait Ambroise Mariano de Azaro. Il était né à Bitonto, au royaume de Naples, d'une famille riche et distinguée. Son père se nommait Nicolas de Azaro; sa mère, Polixène de Clementis. D'un esprit pénétrant, Mariano se passionna pour l'étude, et eut pour compagnon de ses travaux celui qui devint le cardinal Buoncompagni et plus tard le pape Grégoire XIII. Il cultiva la jurisprudence, la poésie, l'éloquence, surtout les mathématiques; il devint savant géomètre et ingénieur habile. Chargé par les pères du concile de Trente de traiter des affaires importantes dans les pays du Nord, il fut distingué par la reine de Pologne, Catherine d'Autriche, femme de Sigismond II, qui se l'attacha pendant quelque temps en qualité d'intendant de son palais. Mais Mariano était difficile à fixer. Entré dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et pourvu d'une commanderie, il suivit Philippe II à la guerre et prit part à la bataille de Saint-Quentin. C'est à cette époque qu'eut lieu la fausse accusation que va mentionner la

me vint en pensée que si je pouvais persuader à cet ermite d'embrasser leur genre de vie, ce serait une excellente chose. Je suppliai donc cette dame de me procurer un entretien avec lui. Il logeait dans un appartement qu'elle lui avait donné et était accompagné d'un jeune frère, appelé Jean de la Misère, grand serviteur de Dieu, mais, en

sainte. Il revint en Italie, puis il passa en Espagne, où Philippe II lui confia des travaux tendant à rendre le Guadalquivir navigable de Séville à Cordoue. L'entreprise échoua, mais elle fournit à Mariano l'occasion de faire connaissance avec un saint homme, nommé le père Mathieu, qui gouvernait au désert *del Tardon*, près de Séville, une société d'ermites (1562). Après avoir fait à Cordoue les exercices de saint Ignace, il se décida à se joindre à eux. En descendant de cheval devant l'oratoire des ermites, Mariano glissa et tomba sur son épée qui se brisa en trois morceaux. Jugeant par là que Dieu acceptait sa renonciation à la milice de la terre, il entra résolument dans la carrière de pénitence, de solitude et de prière qui s'ouvrait devant lui. En 1568, une lettre de Philippe II l'appela à Aranjuez, où ce prince projetait une canalisation destinée à amener les eaux du Tage pour l'arrosage de la *vega*. Mariano obéit à l'injonction royale. Son séjour à Aranjuez fut long. Au retour, il s'arrêta à Madrid chez doña Éléonore Mascareñas, qu'il connaissait beaucoup. C'est alors que la sainte y arriva de son côté, se rendant de Tolède à Pastrana. Peu après, Ambroise Mariano, désormais Ambroise de Saint-Benoit, prenait l'habit de carme déchaussé en qualité de frère convers, avec son compagnon Jean de la Misère. L'année suivante, tous deux firent profession en présence de la sainte. De Pastrana, Mariano fut envoyé à Alcalá. Il était de passage à Tolède, quand il reçut du père général un commandement exprès de recevoir les ordres sacrés. Prêtre en 1574, il remplit au couvent de Séville la charge de maître des novices. Pendant la furieuse tempête qui agita la réforme, il fut détenu au couvent de Pastrana. Le chapitre d'Alcalá le nomma ensuite définitif général et recteur du couvent de cette ville. Sainte Térèse entretenait une correspondance suivie avec ce religieux. Tout en se plaignant parfois de la vivacité de son caractère et du peu de mesure de ses paroles, elle lui portait la plus affectueuse estime. Après la mort de la fondatrice, Ambroise de Saint-Benoit fut chargé d'introduire les religieux à Lisbonne (1582), puis à Madrid (1586). Partout il donna les plus beaux exemples de ferveur, d'amour du travail et de la pauvreté. Il mourut à Madrid l'année 1594, après avoir passé vingt-cinq ans dans la réforme. (Cfr. *Peregrinación de Anastasio*, Dial. XIII. — *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. xxvii et xxviii, et t. III, lib. IX, cap. vi et vii.) Il nous reste quatorze lettres de sainte Térèse au père Mariano.

même temps, très simple dans les choses de ce monde (1). Au cours de l'entretien, l'ermitte en vint à me dire qu'il se proposait de se rendre à Rome. Mais avant d'aller plus loin, je veux raconter ce que je sais de ce père,

(1) Jean Narduch était fils d'un paysan des Abruzzes. Il reçut dans sa patrie l'habit des mineurs déchaussés; mais bientôt ces religieux, inquiets des vexations diaboliques dont il était l'objet, prirent le parti de le congédier. Jean entendit alors une voix qui lui disait de passer en Espagne. Il fit le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, puis séjourna temporairement de côté et d'autre. A Palencia, il travailla durant quelque temps dans l'atelier d'un sculpteur. Il se retira ensuite dans un ermitage, aux environs de Jaën; mais, ayant entendu dire que parmi les ermites du Tardon, il s'en trouvait un de sa nation, il se décida à l'aller voir, reconnut le père Mariano, qu'il avait servi en Italie, et s'attacha à sa personne. Au bout de quelque temps, il le quitta toutefois clandestinement pour retrouver sa solitude de Jaën. Mariano sut le découvrir et l'emmena avec lui à Madrid, puis à Aranjuez. Cependant, voyant que son séjour à la résidence royale se prolongeait, et connaissant le désir de frère Jean d'apprendre la peinture, il obtint, par la faveur de la princesse Jeanne, que le frère serait reçu dans l'atelier d'Alphonse Sanchez Coello, peintre très en faveur auprès du roi. Jean y travailla un peu plus d'un an, sans négliger la pénitence et l'oraison. Doña Éléonore Mascareñas l'avait emmené chez elle, à Madrid, pour exécuter quelques peintures, et Mariano venait de l'y rejoindre, quand sainte Térèse arriva de Tolède. Mariano communiqua au frère Jean la règle apportée par la sainte, et peu après, tous deux recevaient à Pastrana l'habit des convers de la réforme (1569). Jean de la Misère, nous l'avons vu, fit profession l'année suivante avec le père Mariano. Il se distingua dans tout le cours de sa vie religieuse par sa simplicité évangélique, non moins que par son ardente dévotion envers le saint Sacrement et la sainte Vierge, qu'il appelait *sa colombe*. Nous lui devons un portrait de sainte Térèse peint d'après nature, qu'il exécuta à Séville en 1576. Pendant la persécution suscitée par les carmes chaussés, le frère Jean se laissa intimider outre mesure par les représentations de ces religieux. Il se sépara de ses frères et se rendit à Rome, pour entrer dans la mitigation. Mais bientôt, son attrait pour une vie plus austère lui fit échanger l'habit du Carmel mitigé pour celui des franciscains, grâce à un bref qu'il obtint du pape. A quelque temps de là, il sollicitait sa rentrée chez les carmes déchaussés. Les pères d'Espagne opinaient pour lui laisser porter la peine de son inconstance; mais sainte Térèse intervint, dit-on, en sa faveur, du haut du ciel. Jean de la Misère, muni d'un nouveau bref, reentra dans la réforme. Il mourut saintement à Madrid, l'année 1616, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans. (Cfr. *Peregrinación de Anastasio*, Dial. XIII. — *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XIV, cap. xxii-xxix.)

qu'on nomme aujourd'hui Mariano de Saint-Benoit (1).

Il était italien de nation et avait le grade de docteur. C'était un homme très intelligent et habile en affaires, qui avait séjourné pendant quelque temps auprès de la reine de Pologne, comme intendant de toute sa maison. Il n'avait jamais voulu se marier, et avait pris une commanderie dans l'ordre de Saint-Jean, quand Notre-Seigneur l'appela à tout abandonner pour mieux assurer son salut. Il eut plusieurs épreuves à soutenir. On l'accusa faussement d'avoir trempé dans un meurtre, et on le tint deux ans en prison, sans qu'il voulût prendre d'avocat ni permettre que personne défendît sa cause, s'en remettant à Dieu et à son bon droit. Deux faux témoins assuraient qu'ils avaient été chargés par lui de commettre le crime, mais il leur arriva à peu près la même chose qu'aux vieillards accusateurs de Suzanne. On leur demanda séparément où Mariano se trouvait alors : l'un répondit qu'il était assis sur un lit ; l'autre, qu'il se trouvait à une fenêtre. Enfin, ils avouèrent que leur déposition n'était qu'une imposture. Le père Mariano m'assura qu'il lui en avait coûté beaucoup d'argent pour les délivrer du châtimement qu'ils méritaient. De plus, celui-là même qui lui faisait ainsi la guerre étant tombé entre ses mains dans une circonstance où il pouvait faire une information contre lui, il avait également mis tout en œuvre pour l'épargner.

Ces vertus et d'autres encore — car c'est un homme pur, chaste, ennemi de tout commerce avec les femmes — lui méritèrent sans doute de Notre-Seigneur la grâce de

(1) Au manuscrit original, on lit en marge, de l'écriture du père Gratien : *Mariano de Açaro.*

voir le néant du monde et de chercher à en sortir. Il se demandait de quel ordre religieux il ferait choix. Mais il avait beau les examiner tous : en chacun, me disait-il, il trouvait quelque chose qui ne lui convenait point. Il apprit alors qu'il y avait près de Séville quelques ermites qui vivaient ensemble dans un désert appelé *El Tardon*, sous la conduite d'un très saint homme, du nom de père Mathieu (1). Chacun avait sa cellule à part. Ils ne récitaient pas l'office divin, mais se réunissaient seulement dans un oratoire pour entendre la messe. Ils n'avaient pas de revenus, et cependant ils ne demandaient pas l'aumône et ne la recevaient point, mais vivaient du travail de leurs mains, chacun prenant à part une très pauvre nourriture. A ce récit, il me semblait voir décrite la vie de nos saints pères d'autrefois. Mariano mena huit ans ce genre de vie. Le saint concile de Trente étant survenu et ordre ayant été donné aux ermites d'entrer dans les instituts religieux, il forma le dessein de se rendre à Rome pour solliciter une exception en faveur des ermites du *Tardon*. Telles étaient ses intentions, quand j'eus un entretien avec lui.

Lorsqu'il m'eut expliqué son genre de vie, je lui mon-

(1) Mathieu de la Fuente, restaurateur de l'ordre de Saint-Basile en Espagne, était né vers 1324, à Alminuete, près de Tolède. Après avoir étudié à Salamanque, il mena la vie érémitique non loin de Cordoue ; mais se voyant applaudi des hommes, il prit le parti de se retirer dans la région la plus reculée de la Sierra-Morena. Sur l'ordre du bienheureux Jean d'Avila, son directeur, il réunit quelques compagnons et habita en leur société un désert rempli de cardes sauvages, et que, pour ce motif, on appela *El Cardon*, puis *El Tardon*. Les nouveaux solitaires cultivaient la terre, ayant pris pour maxime : *Que celui qui ne travaille pas, ne mange point*. Quand saint Pie V eut ordonné aux ermites de se ranger parmi les religieux, le père Mathieu et ses disciples embrassèrent la règle de saint Basile. (Voir Vicente de la Fuente, note du chap. xvii des *Fondations*.)

traî notre règle primitive et lui fis voir qu'il pouvait, sans prendre tant de peine, pratiquer tout cela, puisque notre règle lui offrait les mêmes observances, spécialement celle du travail des mains, à laquelle il tenait beaucoup. C'est la cupidité, disait-il, qui perd le monde et fait tomber les religieux dans le mépris. J'étais du même avis ; aussi, nous fûmes bien vite d'accord sur ce point et sur tous les autres. Comme je lui représentais la gloire qu'il pourrait rendre à Dieu sous notre habit, il me dit qu'il y penserait pendant la nuit. Je vis qu'il était presque décidé, et j'eus l'explication des paroles qui m'avaient été dites dans l'oraison : qu'il s'agissait de quelque chose de plus que du couvent des religieuses.

Ma joie était intense à la pensée de la gloire que cet ermite rendrait à Dieu, s'il entraît dans notre ordre. Sa Majesté, qui l'y voulait, toucha tellement son cœur pendant cette nuit, qu'il me fit demander le lendemain. Je le trouvai entièrement décidé et, de plus, fort étonné du changement si soudain qui s'était opéré en lui, surtout — il me le répète encore de temps en temps — par le moyen d'une femme. Comme si j'en étais cause ! et comme si ce n'était pas Dieu qui change les cœurs ! Que ses jugements sont profonds ! Ce père avait passé tant d'années sans pouvoir se déterminer pour un état fixe, car celui qu'il avait embrassé ne l'était pas, à proprement parler : on n'y prononçait ni vœux ni engagement quelconque, on y vivait seulement dans la retraite. Et voilà que soudain Dieu le touche, lui fait comprendre quelle gloire il attend de lui dans ce nouvel état, qu'il a besoin de sa personne pour étendre l'œuvre commencée ! Effectivement, ce père nous a

été d'un grand secours. Il a déjà beaucoup souffert pour notre œuvre, et il aura bien à souffrir encore avant qu'elle soit entièrement affermie, si l'on en juge par la contradiction que rencontre aujourd'hui ce retour à la règle primitive. Par son habileté, son intelligence, sa vie exemplaire, il s'est acquis beaucoup de crédit auprès d'un grand nombre de personnes, qui nous favorisent et nous protègent.

Le père Mariano me dit que Ruy Gomez lui avait donné à Pastrana — c'était l'endroit même où j'allais — un bel ermitage et un terrain, pour y établir une communauté d'ermites ; que, pour lui, il désirait en faire un monastère de notre ordre et y prendre l'habit. Je lui en témoignai toute ma reconnaissance et je donnai mille louanges à Notre-Seigneur, car des deux monastères pour lesquels notre révérendissime père général m'avait envoyé son autorisation, il n'y en avait qu'un seul de fondé. J'envoyai de Madrid un messenger aux deux religieux dont j'ai déjà parlé, le provincial actuel et celui qui sortait de charge (1), leur demandant avec les plus vives instances de m'accorder leur consentement, sans lequel je ne pouvais rien faire. J'écrivis en même temps à l'évêque d'Avila, don Alvaro de Mendoza, qui nous favorisait beaucoup, le priant d'arranger la chose avec eux.

Grâce à Dieu, ces pères donnèrent leur assentiment, jugeant sans doute qu'une fondation en lieu si retiré ne pouvait guère leur être préjudiciable. Le père Mariano me donna parole de se rendre à Pastrana lorsque l'autori-

(1) Les pères Alphonse Gonzalez et Ange de Salazar, dont la sainte a fait mention au chap. XIII.

sation serait arrivée. Là-dessus je partis, comblée de joie. Je trouvai à Pastrana la princesse et le prince Ruy Gomez, qui me firent un excellent accueil. Ils nous donnèrent un appartement séparé, où nous séjournâmes plus longtemps que je ne pensais, car la maison qu'on nous destinait étant trop petite, la princesse en avait fait démolir et reconstruire une grande partie, en conservant toutefois les murailles.

Je demurai là environ trois mois, pendant lesquels j'eus bien des difficultés à soutenir, parce que la princesse exigeait des choses contraires à nos observances (1). Je pris

(1) En réalité, la sainte ne fut pas absente de Tolède deux mois entiers : partie de cette ville le 30 mai 1569, elle y rentra le 21 juillet. La principale difficulté qu'elle eut à soutenir est celle-ci. La princesse avait amené avec elle une religieuse augustine, du couvent de *la Humildad* de Ségovie, dans la pensée que sainte Térèse lui permettrait d'échanger l'habit de son ordre pour celui du carmel réformé. Cette religieuse se nommait doña Catherine Machuca. Dès cette époque la sainte répugnait à recevoir des professes d'autres ordres, surtout quand les sujets ne lui étaient point connus; d'autre part, Anne de Mendoza n'entendait pas que l'on résistât à ses volontés. Dans cette conjoncture délicate, la sainte mère consulta le père Dominique Bañez. Après de ce religieux, le nom et l'autorité des grands de la terre avaient peu de pouvoir, lorsqu'il s'agissait du plus grand bien des âmes consacrées à Dieu. Il répondit à la réformatrice que ses raisons étaient excellentes et qu'elle faisait bien de se montrer ferme. L'interposition du père Bañez apaisa un peu la princesse et sa prétendante. Mais une autre difficulté se produisit au sujet du revenu. A la surprise de la sainte, les princes ne pensaient en assigner aucun. Quand Térèse eut représenté la pauvreté du lieu et la nécessité où allaient se trouver les religieuses, Ruy Gomez se rendit et finit par décider la princesse à revenir sur son premier projet. D'après le père François de Sainte-Marie, ce serait alors aussi qu'Anne de Mendoza aurait obligé la sainte, par ses instances indiscrettes, à lui livrer le livre de sa *Vie*. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. xxviii.) Le palais des ducs de Pastrana, où séjourna sainte Térèse, est aujourd'hui intact, noirci par le temps, mais imposant encore avec ses toits découpés, ses cheminées monstrueuses, ses grandes salles, ses appartements vraiment royaux. La tradition indique la chambre où logea sainte Térèse. L'oratoire souterrain, où elle assista à la prise d'habit d'Ambroise Mariano et de Jean de la Misère, subsiste toujours. Derrière le palais, un escalier conduit à un jardin suspendu, vrai labyrinthe d'allées, de bosquets, de canaux et de fontaines, où elle a dû plus d'une fois porter ses pas.

la résolution de partir sans faire la fondation, plutôt que de céder. Mais le prince Ruy Gomez, avec sa grande intelligence et son rare bon sens, sut rendre sa femme plus traitable. De mon côté, je fis certaines concessions, pour la raison que je tenais beaucoup plus à fonder le monastère des religieux que celui des religieuses. J'en sentais toute l'importance, et la suite l'a bien montrée.

Mariano et son compagnon, les ermites dont j'ai parlé, arrivèrent alors, et le consentement des provinciaux étant obtenu, les princes acceptèrent de voir le lieu qu'ils avaient destiné à un ermitage, servir à un couvent de carmes déchaussés. Je fis demander, pour commencer cette fondation, le père Antoine de Jésus, le premier de nos religieux, qui se trouvait alors à Mancera. Je confec-tionnai des habits et des manteaux pour les nouveaux venus, et fis tout ce qui dépendait de moi pour hâter le moment où ils s'en revêtiraient.

Pendant ce temps, j'avais envoyé chercher quelques religieuses au monastère de Medina del Campo, car je n'en avais amené que deux avec moi (1). Il y avait dans cette dernière ville un père qui, sans être extrêmement âgé, n'était cependant plus jeune; du reste, excellent prédicateur. Il se nommait Balthazar de Jésus (2). Ayant appris la

(1) Les religieuses que la sainte appela de Medina étaient Isabelle de Saint-Jérôme et Anne de Jésus, novice, auxquelles se joignit une religieuse de l'Incarnation d'Avila, Hiéronyme de Saint-Augustin. (Cfr. Ribera, lib. II, cap. xv. — Doña Marie Espinel.)

(2) Le père Balthazar de Jésus (Nieto), né à Zafra, dans l'Estramadure, appartenait au couvent des carmes mitigés de Séville. Il résidait à Medina del Campo et songeait depuis quelque temps à entrer dans la réforme. Il s'en était même ouvert au père Antoine de Jésus et n'attendait qu'une occasion favorable d'exécuter son dessein, sans susciter les oppositions de

fondation qui se faisait à Pastrana, il accompagna les religieuses, dans l'intention d'embrasser la réforme, ce qu'il fit dès son arrivée. Lorsqu'il m'annonça son dessein, j'en rendis de grandes actions de grâces à Dieu. Ce fut lui qui donna l'habit au père Mariano et à son compagnon. Tous deux le reçurent en qualité de frères convers. Le père Mariano, en effet, refusa d'entrer dans les ordres, et je ne pus jamais l'y faire consentir : il tenait à n'être que le dernier de tous. Plus tard cependant, par le commandement de notre révérendissime général, il fut élevé à la prêtrise.

ses frères, quand la sainte écrivit au prieur de Medina, lui demandant un de ses religieux, des plus graves, pour accompagner les sœurs qu'elle appelait du couvent de cette ville. Balthazar de Jésus fut désigné pour remplir cette mission. Il vit là une marque non équivoque de la volonté de Dieu et se mit en route sans délai. Après avoir donné l'habit de la réforme aux deux ermites, comme la sainte va nous le dire, il le prit lui-même et gouverna en qualité de vicaire le nouveau couvent de Pastrana (13 juillet 1569). Après sa profession (1570), il en fut le premier prieur. L'année suivante, le visiteur apostolique de Castille, Pierre Fernandez, lui confia, en qualité de vicaire provincial, une part d'autorité sur les Déchaussés de Castille. En 1573, le visiteur d'Andalousie, François de Vargas, le faisait son délégué comme visiteur des Déchaussés d'Andalousie, commission dont le père Balthazar se déchargea ensuite sur le père Gratien. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. xxviii, xxxi et liv, et lib. III, cap. iv.) Sainte Térèse mentionne plus d'une fois le père Balthazar de Jésus dans sa correspondance. Le 11 juillet 1576, elle écrivait à la mère Marie de Saint-Joseph : « Le père Balthazar et moi, nous sommes grands amis. » Dès l'année suivante, cependant, elle allait avoir à se plaindre gravement de ce religieux. Le père Balthazar, en effet, s'oublia jusqu'à porter de faux témoignages contre le père Gratien et à faire cause commune avec les Mitigés. (Voir Lettre de la sainte à Philippe II, du 13 septembre 1577.) Dans la suite, il pleura sa faute et écrivit au père Gratien pour lui en demander pardon, comme aussi pour proclamer bien haut la sainteté des religieux et des religieuses de la réforme. La sincérité de son repentir l'exempta du châtement qu'il avait mérité. Il mourut carme déchaussé, à Lisbonne, l'année 1589, après avoir achevé sa vie de la manière la plus édifiante. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. IV, cap. xxiv.)

Les deux monastères une fois établis et le père Antoine de Jésus étant arrivé, des novices, dont on dira plus tard le mérite, commencèrent à être reçus dans celui des religieux. On servait là Notre-Seigneur avec une grande ferveur, ainsi que pourront l'écrire, si le divin Maître le trouve bon, des personnes plus capables que moi de le faire, car j'avoue que cela surpasse mes moyens (1).

Quant au couvent des religieuses, il fut établi sous la haute protection du prince et de la princesse (2). Celle-ci

(1) L'ermitage donné par le prince était situé sur les collines qui avoisinent Pastrana, non loin du cours du Tage. La propriété était vaste. Une chapelle dédiée à l'apôtre saint Pierre s'élevait au centre; à peu de distance se trouvait une mesure qui servait de retraite aux pigeons sauvages et que, pour ce motif, on avait appelée : *le colombier*. La mesure fut restaurée à la hâte et on y joignit, d'après les indications du père Antoine de Jésus, quelques bâtiments pour les religieux. Le site du monastère était charmant. La colline où il s'élevait, placée au point de jonction de trois vallées, se trouvait bornée elle-même par d'autres collines couvertes d'oliviers, de pins et d'autres arbres verts. Le terrain était fertile en légumes et en fruits. Le père Mariano utilisa les connaissances hydrauliques dont il avait fait preuve à Aranjuez, en amenant au couvent une source d'eau excellente. Cette fontaine existe encore et alimente un abreuvoir public. Sous la direction du même père, on pratiqua, dans les cavités naturelles du monticule où se dressait le couvent, des salles destinées à servir de réfectoire, de cuisine et d'autres offices, et on relia *le colombier* à la chapelle par un corridor souterrain : le tout d'une manière pauvre et grossière, comme le souhaitait sainte Térèse. Le couvent fut dédié à saint Pierre. Pastrana devint le noviciat de la réforme et la pépinière d'une foule de saints religieux. Cependant, les constructions souterraines s'étant effondrées à la fin du xvi^e siècle, on dut reconstruire le monastère au sommet de la colline. C'est à Pastrana que se tinrent les chapitres de l'ordre à partir de 1602. Les carmes en ayant été expulsés en 1836, le couvent passa en 1855 aux alcantarins, qui en firent un collège de missionnaires. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. xxix-xxxvii et t. III, lib. XI, cap. xxv. — Hye-Hoys.)

(2) Le monastère des religieuses fut dédié sous le titre de la Conception de la sainte Vierge (9 juillet 1569). La sainte y laissa pour sous-prieure la sœur Isabelle de Saint-Paul. Dès son retour à Tolède, elle y envoya comme prieure la mère Isabelle de Saint-Dominique, qui remplissait cette charge en celui de Tolède. Elle la fit accompagner d'une novice d'un âge mûr,

les entoura de soins et de bons offices jusqu'à la mort du prince Ruy Gomez (1). Cédant alors à une suggestion du démon — ou peut-être, Dieu le permettant ainsi pour des motifs connus de lui seul, — elle voulut, dans le premier emportement de sa douleur, entrer au monastère comme religieuse. Dans l'affliction où elle se trouvait, les règles de la clôture, si nouvelles pour elle, n'étaient pas de nature à lui être fort agréables, et d'autre part, la prière, liée par le saint concile, ne pouvait lui accorder les libertés qu'elle désirait (2). La princesse la prit en telle

doña Catherine de Pizaña, auparavant fille d'honneur de la princesse Jeanne, dont elle avait fait la connaissance chez doña Éléonore Mascareñas et qu'elle venait de revêtir du saint habit à Tolède. Doña Catherine porta dans le Carmel le nom de Catherine de la Conception; au dehors, son éminente vertu la fit surnommer la *sainte portugaise*. Nous aurons l'occasion de parler de cette religieuse en faisant connaître les professes de Pastrana.

(1) La mort du prince arriva le 29 juillet 1573.

(2) Cette prieure, nous l'avons vu, était la mère Isabelle de Saint-Dominique. En apprenant la résolution de la fondatrice, elle s'était écriée : « La princesse religieuse ! Le monastère est perdu. » L'inquiétude était partagée par tous ceux qui soupçonnaient le dessein d'Anne de Mendoza : « Je crains qu'elle ne se porte à quelque grande extrémité, si déjà elle ne l'a fait », écrivait de Madrid, le 27 juillet, don Ferdinand de Toledo, prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au secrétaire du duc d'Albe, Jean de Albornoz. « On dit ce soir qu'elle a revêtu l'habit du Carmel et s'est rendue à Pastrana, dans un monastère qui se trouve là. On ajoute même qu'elle s'y est transportée en charrette, pour plus de recueillement... » Et le 12 août suivant : « La princesse d'Eboli est arrivée en religieuse à son monastère. Comme elle avait des affaires à traiter et qu'on entraînait pour les traiter avec elle, les choses en arrivèrent à ce point que l'abbesse vint la prier d'y mettre ordre, parce que c'était profaner le couvent, et que, vu l'état de vie dont les religieuses font profession, il leur était impossible d'y consentir; enfin, que si la situation ne changeait point, elle-même quitterait son monastère pour aller dans un autre. Il lui fut répondu : « Sans doute, « vous ne savez pas que je ne me suis soumise en ce monde qu'à Ruy « Gomez seulement, parce qu'il était seigneur et gentilhomme. Mais je ne « m'assujettirai à personne d'autre, et vous êtes une sottise. » Suivaient bien d'autres choses, sur le même ton. Ne me donnez pas pour auteur de ces renseignements, mais sachez que les choses se passent ainsi. Elle parlait

aversion avec toutes les sœurs, que même après avoir quitté l'habit et être rentrée dans son palais, elle gardait contre elles une sorte d'irritation. Les pauvres religieuses n'avaient plus un instant de paix. Aussi, je fis tout ce qui dépendait de moi pour obtenir des supérieurs que ce monastère fût supprimé. On allait précisément en fonder un à Ségovie, ainsi qu'on le verra plus loin. Les religieuses s'y transportèrent, abandonnant tout ce qu'elles avaient reçu de la princesse et emmenant plusieurs sujets qu'elle leur avait fait recevoir sans dot. Les lits et les

de se retirer dans une maisonnette qui touche le monastère, et était même décidée à le faire, mais nous n'avons pas appris qu'elle l'ait fait. Elle a envoyé supplier le roi de donner lui-même un tuteur à ses enfants, et avant-hier des crieurs annonçaient par les rues de cette ville, au nom de l'excellentissime princesse d'Eboli, à ceux qui voudraient se rendre à la foire de Pastrana, qu'ils recevraient des rations et vendraient librement, qu'en outre on leur fournirait gratuitement des voitures pour emporter ce qu'ils n'auraient point vendu, etc. » (*Documentos escogidos del Archivo de la casa de Alba. Los publica la Duquesa de Berwick y de Alba, condesa de Siruela. Madrid, 1891.*) Effectivement, la princesse n'avait pris de l'état religieux que l'humble nom d'Anne de la Mère de Dieu. Elle entendait conduire son couvent comme bon lui semblait et faisait bon marché des ordonnances du concile de Trente. Les portes devaient s'ouvrir selon sa fantaisie : à sa parole, les seigneurs entraient avec leurs valets, violant sans scrupule la clôture et le silence. Les religieuses, voyant leurs représentations inutiles, prirent le parti de s'adresser à Philippe II, afin d'obtenir l'éloignement de la princesse. Celle-ci, en ayant eu connaissance, écrivit de son côté au monarque, lui demandant la faveur de vivre sous la bure, dans le couvent fondé par son époux. La lettre, qui se garde encore, porte cette suscription : « *Al Rey Nuestro Señor, en su mano.* Au roi, Notre Souverain, en mains propres. » Philippe II prit l'avis de ses conseillers, puis il envoya à la Chambre de Castille un billet portant qu'à son avis, la princesse était plus obligée de s'occuper de ses enfants que de se faire religieuse. *Por cierto que creo que tendria mas obligacion a esto que a ser monja* (Collect. du comte de Valencia). Anne de Mendoza, en effet, durant son union de treize années avec le prince Ruy Gomez, avait eu dix enfants, dont trois seulement étaient morts en bas âge. Le cœur ulcéré, elle dut quitter le monastère. Elle y avait passé plus de six mois. (Cfr. *Vida de la princesa de Eboli*, por don Gaspar Muro. Madrid, 1877. cap. v.)

petits objets apportés par elles, voilà tout ce qu'elles prirent en se retirant. Leur départ laissa dans la désolation les habitants de l'endroit (1). Pour moi, j'éprouvais

(1) La translation eut lieu au printemps de l'année 1574, sous la conduite de Julien d'Avila et d'Antoine Gaytan, les fidèles coadjuteurs de la sainte. Les religieuses consignèrent entre les mains de l'alcade de Pastrana les objets reçus de la princesse; puis, au nombre de quatorze, elles montèrent secrètement, à l'entrée de la nuit, dans des chars qui les attendaient hors du bourg. Elles atteignirent Madrid au lever du soleil. En voyant une file de cinq voitures renfermant des femmes voilées, il ne manqua pas de gens pour assurer que c'étaient des prisonnières du Saint-Office, que les inquisiteurs faisaient conduire à Tolède. Au passage d'une rivière, la petite troupe courut le plus grand danger et se vit à deux doigts de la mort. La sainte, qui l'attendait dans la pauvre maison provisoire de Ségovie, dit, précisément à la même heure, à celles qui l'entouraient : *Mes sœurs, priez Notre-Seigneur pour les religieuses qui viennent de Pastrana; elles sont en grand péril.* D'après Julien d'Avila, ce serait le mardi ou le mercredi de la semaine sainte que la mère Isabelle et ses filles eurent la joie de se retrouver dans les bras de sainte Tèreze (Voir Docum. 13, le Récit de Julien d'Avila). « Le soir même de notre arrivée de Pastrana, a écrit l'une des religieuses, la mère Marie de Saint-Joseph, notre sainte mère nous dit de regarder notre vénérable mère Isabelle comme notre prieure, parce qu'elle-même avait pouvoir des supérieurs d'en ordonner ainsi. Nous devions en cette qualité lui rendre obéissance, et sa Révérence le faisait elle-même. Nous arrivait-il de nous prosterner après avoir fait quelque faute, elle nous disait : *Pas à moi, mais à la mère prieure.* » Le dépit de la princesse fut grand quand elle apprit que son monastère était vide. Sans délai, elle se mit en relation avec les franciscaines conceptionnistes, et en mars 1576 des religieuses de cet ordre venaient remplacer les carmélites. Le couvent des conceptionnistes subsiste encore. Cependant Anne de Mendoza entendait faire porter à la sainte mère le poids de son indignation. Le *Livre de la Vie* fut dénoncé aux inquisiteurs comme « plein de visions, de révélations, de doctrines dangereuses ». De là pour la sainte de vives angoisses et la privation de son manuscrit, qui demeura douze ans au pouvoir du Saint-Office. (Voir notre Introduction à la *Vie de sainte Tèreze écrite par elle-même.*) Anne de Mendoza vécut trois années à Pastrana, administrant paisiblement ses biens. Rentrée ensuite à la cour, elle trempa dans des intrigues, qui déterminèrent Philippe II à la confiner en diverses résidences, et en dernier lieu dans son palais de Pastrana (1581). Pendant neuf ans, le roi l'y fit traiter avec les égards dus à son sexe et à son rang. La princesse recevait beaucoup et donnait des fêtes. Mais Philippe II ayant été averti, à tort ou à raison, que ses intrigues et celles de ses amis avaient recommencé, il usa de rigueur. Anne fut tenue en réclusion dans un appartement dont les fenêtres avaient été soigneusement

la plus grande satisfaction du monde de les voir rendues à la tranquillité, bien informée d'ailleurs qu'elles n'étaient nullement responsables du mécontentement de la princesse. Bien au contraire, tout le temps qu'elle porta l'habit, celle-ci fut l'objet des mêmes égards qu'auparavant. Son mécontentement ne doit être attribué qu'aux circonstances indiquées plus haut, à la douleur même où elle était plongée, enfin à une *criada* qu'elle avait amenée et sur laquelle, autant qu'on en peut juger, la faute retombe tout entière. Pour conclure, le Seigneur, qui le permit, voyait sans doute que le monastère n'était pas à sa place en ce lieu. Ses jugements sont profonds et souvent bien opposés à nos vues. Au reste, je n'aurais jamais osé, de mon propre mouvement, prendre une semblable mesure. Je ne m'y suis décidée que sur les conseils de personnes de doctrine et de vertu.

murées (1390). Les deux *criadas* qu'on lui avait laissées tombèrent gravement malades; elle-même, atteinte de paralysie, en vint à ne plus quitter son lit. Philippe II resta inflexible. Le 20 novembre 1591, Anne de Mendoza, se rendant compte que sa fin approchait, demanda et reçut avec piété les sacrements de l'Église. Elle languit encore quelque temps et expira le 2 février 1592, âgée de cinquante-deux ans. Plus tard, son fils don Pedro Gonzalez de Mendoza, archevêque de Sigüenza, fit placer dans l'église de Pastrana deux urnes contenant les cendres de ses parents. (Cfr. Gaspar Muro, cap. vi-ix et cap. xii.)

CHAPITRE XVIII

FONDATION DU MONASTÈRE DE SAINT-JOSEPH DE SALAMANQUE, EN 1570.

QUELQUES AVIS IMPORTANTS ADRESSÉS AUX PRIEURES.

SOMMAIRE. — *Une fondation est proposée par le recteur des jésuites de Salamanque. — La sainte arrive en cette ville avec une compagne. — Ce qu'elle avait à souffrir dans ses voyages. — Sa joie en voyant un nouveau monastère établi. — Vertus des premières carmélites. — Conseils aux prieures pour la conduite de leurs religieuses. — Obéissance aveugle qui se pratiquait dans les monastères à l'époque où écrivait la sainte.*

Ces deux fondations achevées, je revins à Tolède (1). J'y passai quelques mois, durant lesquels j'achetai la maison dont j'ai parlé (2) et mis toutes choses en ordre. Pendant que j'étais ainsi occupée, le recteur du collège de la Compagnie de Jésus à Salamanque (3) m'écrivit pour me dire qu'un monastère de nos religieuses serait très bien placé là, et il m'en donnait les raisons. Ce qui jusqu'alors m'avait empêchée d'y établir un couvent sans revenus, c'était la pauvreté de la ville. Mais réfléchissant qu'Avila n'est pas plus riche, que Dieu ne manque et ne manquera jamais à ceux qui le servent, qu'il règne beau-

(1) Le 21 juillet 1569.

(2) La maison située au *Barrio San Nicolas*, dont il a été parlé au chap. xv.

(3) Un collège de la Compagnie de Jésus avait été fondé à Salamanque en 1547, sur l'ordre de saint Ignace, qui envoya comme premier recteur le père Michel de Torrès. En 1570, le collège était conduit par le célèbre père Martin Gutierrez. Voir tome II des *Œuvres*, Note de la Relation XIII, quelques détails biographiques sur ce religieux.

coup d'ordre dans nos monastères, que les religieuses y sont en petit nombre et s'aident du travail de leurs mains, je me décidai à faire cette fondation.

Je me rendis de Tolède à Avila; de là, je fis des démarches pour obtenir l'autorisation de l'évêque de Salamanque (1). Dès qu'il eut été renseigné sur notre ordre et eut appris que la gloire de Dieu était intéressée à cet établissement, il eut la bonté de la donner sans délai. Une fois en possession de l'autorisation de l'Ordinaire, je crus le monastère établi, tant la chose me semblait facile. Tout d'abord je me mis en devoir de louer une maison par l'entremise d'une dame de ma connaissance. La chose souffrait difficulté, car ce n'était pas le temps où les loyers se renouvellent, et la maison se trouvait occupée par des étudiants. On obtint qu'ils la laisseraient libre, quand les personnes qui devaient y entrer se présenteraient. Ils ignoraient l'usage qu'on voulait en faire, car j'avais le plus grand soin de tenir l'affaire secrète jusqu'à la prise de possession, sachant par expérience tous les ressorts que fait jouer le démon pour empêcher la fondation d'un de ces monastères. Il est vrai que Dieu ne lui permit pas de traverser celui-ci à ses débuts, parce qu'il voulait que la fondation eût lieu; mais, dans la suite, les tribulations et les contradictions ont été exceptionnelles, et elles ne sont pas

(1) On lit au manuscrit original : « *La licencia del Obispo que era entonces...* la permission de l'évêque qui était alors... » Le nom est resté en blanc. Ce prélat était Pierre Gonzalez de Mendoza, frère du duc de l'Infantado. Sacré évêque en 1360, il avait assisté au concile de Trente. Il occupa quatorze ans le siège de Salamanque. (Voir Vicente de la Fuente, note du chap. xviii des Fondations.)

encore entièrement aplanies. Et pourtant, à l'heure où j'écris, ce couvent compte déjà plusieurs années d'existence. Dieu, je pense, y est très bien servi, puisque le démon ne peut le souffrir.

Munie de l'autorisation et assurée d'une demeure, je partis pour Salamanque, me confiant en la bonté de Dieu. En effet, je ne connaissais dans cette ville personne qui pût me venir en aide pour l'aménagement de la maison, et cependant il y avait fort à faire. Je n'emmenai qu'une compagne, afin de moins attirer l'attention (1). Instruite par l'embarras où je m'étais trouvée à Medina del Campo, j'avais compris qu'il valait mieux ne faire venir les religieuses qu'après la prise de possession. De la sorte, si quelque obstacle survenait, j'étais seule à en souffrir, avec la compagne que je ne pouvais me dispenser de prendre avec moi. Nous arrivâmes la veille de la Toussaint, après avoir fait une grande partie du chemin la nuit, par un froid très vif. J'avais même été fort indisposée au lieu où nous avions couché.

Je ne mentionne pas dans le récit de ces fondations tout ce que nous avons à endurer dans les voyages, par suite du froid, du soleil, de la neige, qui parfois tombait sur nous des journées entières. De temps en temps nous nous égarions. Il m'arrivait aussi de souffrir des maux très violents, sans parler de la fièvre, car — Dieu en soit béni! — j'ai d'ordinaire bien peu de santé. Mais il était clair

(1) Marie du Saint-Sacrement (Marie Suarez), professe de l'Incarnation. Nous parlerons de cette religieuse à propos des professes de l'Observance qui prirent part à l'établissement de la réforme. La sainte mère et sa compagne étaient escortées de Julien d'Avila. (Voir Manuscrit du couvent de Salamanque.)

pour moi que Notre-Seigneur me soutenait puissamment. De fait, plus d'une fois au moment d'entreprendre une fondation, il m'est arrivé de me trouver accablée de tant de maux et de douleurs que j'étais bien en peine, me jugeant incapable de rester dans la cellule autrement que couchée. M'adressant alors à Notre-Seigneur, je lui faisais mes plaintes, lui demandant comment il m'ordonnait des choses au-dessus de mes forces. Ce divin Maître, tout en me laissant de la difficulté, daignait me fortifier. Ensuite l'ardeur qu'il me communiquait, jointe aux préoccupations, faisait que je m'oubliais moi-même.

Autant que je puis m'en souvenir, jamais la crainte de la souffrance ne m'a fait renoncer à une fondation. J'avais pourtant une extrême répugnance pour les voyages, surtout lorsqu'ils devaient être longs. Mais dès que je m'étais mise en route, je m'en souciais peu, considérant pour qui je les entreprenais, et me disant que Dieu serait loué dans ce nouveau monastère, que le très saint Sacrement y résiderait. C'est, en effet, une extrême consolation pour moi de voir une église de plus, surtout quand je songe à toutes celles que détruisent les luthériens. Quelles souffrances, si grandes soient-elles, pourrait-on redouter, lorsqu'à ce prix on procure un avantage si considérable à la chrétienté ! Bien des personnes, il est vrai, oublient la présence en tant de lieux de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, au très saint Sacrement, et pourtant, ce devrait être le sujet d'une de nos plus grandes joies.

Pour moi, je puis le dire, j'en éprouve souvent une bien vive lorsque étant au chœur, je vois des âmes si pures

occupées à célébrer les louanges de Dieu. Et vraiment, elle éclate en mille manières, la pureté de ces âmes, soit dans leur obéissance, soit dans le contentement qu'elles goûtent au sein d'une clôture si sévère et d'une si profonde solitude, soit enfin dans la joie qu'elles éprouvent toutes les fois qu'elles rencontrent des sujets de mortification. Plus Notre-Seigneur donne grâce à une prieure pour les exercer, plus je les vois contentes, à ce point que les prieures se lassent plutôt de les éprouver qu'elles de se soumettre. Leurs désirs en cela sont insatiables.

A propos de mortification, il me vient à l'esprit en ce moment quelques réflexions qui ne seront peut-être pas sans utilité pour les prieures. De crainte de les oublier, je les consignerai ici, mes filles, quitte à interrompre le récit que j'avais commencé.

Les supérieures, ayant reçu des aptitudes et des vertus diverses, sont portées à conduire leurs religieuses par le chemin où elles marchent elles-mêmes. Telle qui est très mortifiée jugera faciles, pour les autres comme pour elle, toutes les pratiques qu'elle impose en vue de briser la volonté, et peut-être, le cas échéant, aurait-elle pour les exécuter un grand effort à faire. Prenons bien garde à ceci : dès qu'une chose est rude pour nous, ne l'imposons pas aux autres. La discrétion est d'une haute importance pour gouverner. Elle est extrêmement nécessaire dans nos couvents. Je dirai même, plus nécessaire qu'ailleurs, parce que les prieures sont tenues de veiller de plus près sur leurs inférieures, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur.

D'autres, qui se distinguent par la ferveur, voudraient

qu'on fût toujours à prier. Après tout, Dieu conduit les âmes par des voies différentes, et les prieures doivent bien se dire qu'on ne les a pas mises à la tête des autres pour choisir le chemin le plus à leur goût, mais pour mener leurs inférieures par celui de la règle et des constitutions, devraient-elles pour cela se surmonter et renoncer à leurs préférences.

J'ai vécu dans un de nos monastères avec une prieure qui avait beaucoup d'attrait pour la pénitence. Eh bien ! elle conduisait toutes les sœurs par cette voie. Parfois la communauté entière prenait la discipline pendant les sept psaumes de la Pénitence, suivis encore de plusieurs oraisons ; le reste à l'avenant. La même chose se produit quand la prieure ne songe qu'à l'oraison : non contente des heures marquées, elle y retient encore la communauté après matines. Il vaudrait bien mieux que tout le monde allât dormir. Si, comme je le disais, c'est vers la mortification qu'incline une prieure, elle ne laissera plus aux autres ni trêve ni relâche. Et ces petites brebis de la Vierge vont garder le silence, comme d'innocents agnelets ! Pareil spectacle me touche et me confond. Mais, parfois aussi, il me devient sujet de fortes tentations. Tout absorbées en Dieu, les sœurs n'y prennent pas garde, et moi, je crains pour leur santé. Mon désir est que l'on observe la règle — en quoi il y a déjà bien à faire — et que le reste s'accomplisse avec suavité. Ce que je dis est très important, surtout en ce qui touche la mortification. Que les supérieures y fassent attention, pour l'amour de Notre-Seigneur ! L'on ne saurait apporter trop de discrétion en ceci, ni aussi trop s'appliquer à discerner les diverses

aptitudes. Si elles ne sont en tout cela extrêmement circonspectes, les prieures, au lieu d'être utiles à leurs religieuses, leur nuiront beaucoup et les jetteront dans l'inquiétude.

Avant tout, elles doivent bien comprendre que ces mortifications ne sont pas obligatoires. Sans doute, l'âme a grand besoin de se mortifier pour acquérir la liberté et atteindre une haute perfection, mais ce n'est pas en peu de temps qu'on y arrive. Le devoir des prieures est donc d'aider progressivement chaque religieuse, selon la portée d'intelligence que Dieu lui a donnée et son degré d'avancement spirituel. Elles s'imagineront peut-être que la capacité intellectuelle n'a ici rien à voir. C'est une erreur. Il est des personnes, qui, avant de bien comprendre la perfection et même l'esprit de notre règle, ont fort à faire; dans la suite, ce seront peut-être les religieuses les plus saintes. En attendant, elles ne sauront pas même quand il faut s'excuser et quand il ne le faut pas; et ainsi pour d'autres petites observances. Si elles les comprenaient bien, elles s'y porteraient peut-être avec facilité, mais elles n'arrivent pas à s'en faire une idée juste, et, ce qui est pire, elles ne croient point que la perfection y soit intéressée.

Il se trouve dans l'un de nos monastères une religieuse qui autant ou e j'en puis juger, est l'une des plus grandes servantes de Dieu qu'il y ait parmi nous, tant pour l'esprit intérieur et les grâces qu'elle reçoit de sa Majesté que pour la pénitence et l'humilité. Eh bien! il y a certains points des constitutions qu'elle n'a jamais pu bien saisir. Signaler les fautes au chapitre lui semble un manque de

charité, et elle dit : Comment peut-on dire quelque chose des sœurs ? Je pourrais mentionner d'autres particularités du même genre, de la part de religieuses pourtant grandes servantes de Dieu, et qui, sous d'autres rapports, l'emportent sur celles qui voient très juste.

Une prieure ne doit pas se figurer qu'elle va connaître les âmes en un moment. Qu'elle laisse cela à Dieu, qui seul en est capable, et tâche seulement de conduire chacune de ses religieuses par le chemin où sa Majesté la fait marcher. Je suppose, bien entendu, que chez celles-ci il n'y a manquement ni à l'obéissance, ni aux points essentiels de la règle et des constitutions. Celle des onze mille vierges qui se cacha, ne laissa pas d'être sainte et martyre ; peut-être même eut-elle plus à souffrir que les autres, en venant ensuite s'offrir seule à la mort (1).

Je reviens à la mortification. Pour y exercer une religieuse, la prieure lui ordonne une chose qu'elle-même trouverait légère, mais qui est très pénible à l'inférieure. Celle-ci l'exécute cependant, mais elle reste si troublée et si tentée, qu'il devient évident qu'il aurait mieux valu ne pas la lui commander. La prieure se trouve avertie, par là même, que ce n'est pas à tour de bras qu'elle doit perfectionner cette sœur, mais en usant d'adresse et de ménagements, jusqu'à ce que le Seigneur opère en son âme. Autrement, ce que l'on tenterait pour lui faire acquérir cette perfection — sans laquelle, après tout, elle

(1) « Sainte Cordule, l'une des compagnes de sainte Ursule, qui, s'étant d'abord cachée par crainte, en voyant les supplices et le massacre des autres vierges, se repentit de cette action, se présenta le lendemain d'elle-même aux barbares et reçut la dernière de toutes la couronne du martyre. » (*Martyrologe romain*, 22 octobre.)

serait une très bonne religieuse, — aurait pour résultat de la jeter dans le trouble et l'abattement, ce qui est une terrible chose. L'exemple de ses sœurs l'amènera peu à peu à faire comme les autres : c'est ce que nous avons vu bien des fois. Et quand cela ne serait pas, elle se sauverait sans cette vertu.

Je connais une de nos religieuses qui toute sa vie a été très vertueuse. Depuis de longues années, elle sert Notre-Seigneur de bien des manières. Cependant elle a des imperfections, et souvent elle laisse paraître certaines vivacités, qu'elle ne peut réprimer; elle le reconnaît et me confie sa peine. Je crois que Dieu la laisse tomber dans ces défauts où il n'y a pas de péché, afin qu'elle s'humilie et voie par là qu'elle n'est pas encore entièrement parfaite. Ainsi, les unes sont capables de supporter de grandes mortifications, et plus celles qu'on leur impose sont rudes, plus elles éprouvent de joie, parce que le Seigneur leur a donné intérieurement la force de soumettre leur volonté; d'autres, au contraire, ne peuvent pas même en supporter de légères. Les leur imposer, ce serait charger un enfant de deux fanègues de blé (1) : non seulement il ne pourra les porter, mais il en sera accablé et tombera sous le faix. Ainsi, mes filles — c'est aux prieures que je m'adresse, — veuillez me le pardonner, mais ce sont les observations que j'ai faites au sujet de quelques-unes d'entre vous, qui m'amènent à ces longues digressions.

J'ai encore un avis très important à vous donner.

(1) La fanègue est une mesure d'Espagne pour les denrées sèches, qui équivaut à 60 litres environ.

Même en vue d'éprouver l'obéissance, ne commandez jamais des choses qui, exécutées, constitueraient ne fût-ce qu'un péché véniel. J'ai su qu'on en avait commandé qui eussent été péché mortel, si on les eût faites. L'innocence eût peut-être excusé les religieuses, mais non la prieure, qui sait très bien que tout ce qu'elle dit est accompli sur-le-champ. Comme les sœurs ont lu ou entendu raconter les actions des pères du désert, tout ce qu'on leur ordonne leur paraît raisonnable, ou du moins bon à exécuter. Et pourtant, elles doivent bien savoir qu'une chose qui d'elle-même est péché mortel, ne devient pas permise parce qu'elle est commandée. J'excepte le cas où il s'agirait de manquer la messe, les jeûnes prescrits par l'Église, ou d'autres obligations de cette nature, parce que la prieure peut avoir des motifs d'en dispenser. Mais se jeter dans un puits, ou faire quelque action de ce genre, serait un acte coupable, parce que nul ne doit s'attendre à ce que Dieu fasse un miracle en sa faveur, comme il en a fait pour les saints. Il est bien d'autres champs d'action où peut s'exercer la parfaite obéissance, et dès qu'il ne s'y trouve point de périls de ce genre, je ne puis qu'y applaudir.

Une religieuse de Malagon, par exemple, demanda la permission de prendre la discipline. La prieure, à qui sans doute elle avait déjà adressé plusieurs fois cette demande, lui répondit : « Laissez-moi. » La religieuse insistant, elle reprit : « Allez vous promener, laissez-moi. » L'autre, avec une grande simplicité, se promena pendant plusieurs heures. Une sœur lui demanda comment il se faisait qu'elle se promenait tant, ou quelque

chose d'analogue. « C'est, répondit-elle, qu'on me l'a commandé. » Sur ces entrefaites on sonna les matines, et la prieure s'informant pour quel motif cette sœur ne paraissait pas, l'autre lui dit ce qui se passait. Ainsi, je le répète, les prieures doivent être prudentes avec des âmes qu'elles savent si obéissantes, et bien se tenir sur leurs gardes.

Une autre sœur montra un jour à la prieure un de ces longs vers, comme il y en a, lui disant de regarder combien il était joli. Celle-ci lui répondit en riant : « Eh ! bien ! mangez-le. » La religieuse alla bel et bien le faire frire. La cuisinière lui ayant demandé pourquoi elle le faisait frire : « C'est, répondit-elle, pour le manger. » Et elle en fût venue à l'effet sans que la supérieure en eût la moindre idée, s'exposant ainsi à se faire un grand mal.

J'éprouve plutôt de la joie, je l'avoue, quand je vois mes filles excéder ainsi dans l'obéissance, parce que j'ai pour cette vertu un attrait tout particulier. Aussi ai-je fait tous mes efforts pour la leur inculquer. Mais cela eût servi de peu, si le Seigneur, dans son immense miséricorde, ne leur eût donné à toutes une grâce spéciale pour se porter à la pratique de cette vertu. Daigne sa Majesté la faire croître toujours parmi nous ! Amen.

CHAPITRE XIX

SUITE DE LA FONDATION DU MONASTÈRE DE SAINT-JOSEPH DANS LA VILLE DE SALAMANQUE.

SOMMAIRE. — *Entrée dans la maison destinée aux religieuses. — Fondation du monastère. — Comment Tèreze et sa compagne passent leur première nuit. — La sainte quitte ses filles pour aller remplir au couvent de l'Incarnation d'Avila la charge de prieure. — Au bout de deux ans, elle est autorisée à revenir auprès d'elles pour traiter de l'achat d'une maison. — Installation dans le nouveau monastère. — Suite d'épreuves subies par les carmélites de Salamanque.*

Je me suis bien écartée de mon sujet. Mais lorsqu'un point sur lequel le Seigneur a daigné me donner lumière par l'expérience se présente à mon esprit, j'ai bien de la peine à ne pas le signaler. Toutefois, il peut très bien m'arriver de condamner ce qui est digne de louanges. Instruisez-vous toujours, mes filles, auprès de ceux qui ont de la doctrine. Ce sont eux qui vous enseigneront d'une manière prudente et sûre le chemin de la perfection. Il est très nécessaire aux prieures, si elles veulent bien remplir leur charge, d'avoir un confesseur instruit; sinon elles tomberont dans mille bévues, qu'elles prendront pour de la sainteté. Elles doivent également faire en sorte que leurs religieuses aient des confesseurs capables.

Nous fîmes donc notre entrée dans la ville de Sala-

manque, à midi, la veille de la Toussaint de l'année mentionnée plus haut (1).

De l'hôtellerie où nous étions descendues, je fis demander un excellent homme de la ville, nommé Nicolas Gutierrez, que j'avais chargé de me tenir la maison libre (2). C'était un grand serviteur de Dieu, qui, en

(1) L'année 1570. Au rapport des premières religieuses de la réforme, sainte Térèse et sa compagne de voyage, la sœur Marie du Saint-Sacrement, auraient été, entre Avila et Salamanque, miraculeusement éclairées par deux anges, au milieu des ténèbres d'une nuit fort obscure. (Cfr. Manuscrit du couvent de Salamanque.) La mère Anne de Jésus a fait représenter ce prodige dans la Vie de sainte Térèse en gravures, éditée par ses soins à Bruxelles en 1607 (Planche 20). D'après doña Marie Espinel et le père François de Sainte-Marie cependant, la chose aurait eu lieu dans un voyage ultérieur. A son entrée dans Salamanque, il ne restait à la sainte que quatorze réaux. Le réal valait alors trente-quatre *maravedis*. Or, il se trouva qu'on vendait sur le pont qui donne entrée dans la ville, des toiles grossièrement peintes à la détrempe. « Elle jugea que ces réaux seraient bien employés à cette acquisition, la plus importante à ses yeux pour la fondation. Elle acheta donc deux de ces peintures, l'une représentant l'*Ecce homo*, l'autre Notre-Dame tenant entre ses bras le Christ, Notre-Seigneur, descendu de la croix. Ces toiles, nous les gardons encore en souvenir du fait, ajoutent les religieuses de Salamanque. Elles épuisèrent tout l'argent qui restait à la sainte : il ne lui demeura qu'un *maravedi* ou trois *blancas*. » (Manuscrit cité plus haut.) Le pont dont il est ici question est le pont romain, de vingt-six arches, qu'on admire encore jeté sur le Tormès. Bâtie en amphithéâtre, Salamanque montrait de loin ses nombreux monuments, groupés autour de ses deux cathédrales, ou isolés à quelque distance, spécialement la basilique Saint-Vincent, qui gardait autrefois le passage du Tormès et commandait à toute la ville, Saint-Étienne, le grand couvent des dominicains, avec sa splendide église. Le refrain populaire parlait des vingt-six paroisses de Salamanque, de ses vingt-six collèges, de ses vingt-six monastères, des vingt-six arches de son pont, des vingt-six cloîtres de Saint-Vincent. En réalité, elle renfermait, à l'époque de sainte Térèse, une multitude de paroisses, collèges, hôpitaux, chapelles, établissements pieux de toutes sortes. Dans ces conditions, les aumônes se trouvant forcément partagées, un couvent sans revenus — la sainte nous l'a fait remarquer plus haut — ne pouvait espérer beaucoup de secours. Nous verrons, en effet, que les carmélites eurent longtemps à souffrir d'une installation des plus précaires. Salamanque est aujourd'hui en décadence. Elle ne compte guère plus de 25.000 habitants.

(2) Nicolas Gutierrez était marié à Anne de la Fuente. Il avait six filles,

récompense de sa vie exemplaire, avait obtenu de la divine Majesté une paix et un contentement singuliers, au milieu des tribulations nombreuses dont il s'était vu accablé. Du faite de la prospérité, il était tombé dans une pauvreté absolue, et il la supportait avec toute la joie que peut donner la richesse. Il s'employa beaucoup à la fondation de ce monastère, et cela, avec une dévotion, un dévouement admirables.

Lorsqu'il fut arrivé, Nicolas Gutierrez m'annonça que la maison était encore occupée, qu'il n'avait pu venir à bout d'en faire sortir les étudiants. Je lui dis de quelle importance il était pour nous qu'ils en fissent l'abandon sur l'heure, avant que mon arrivée dans la ville fût connue; car, je l'ai dit déjà, je craignais toujours de voir surgir quelque difficulté. Il alla trouver le propriétaire, et se donna tant de peine, que la maison fut évacuée le soir même. Il faisait presque nuit quand nous y entrâmes (1). Ce fut le premier couvent que je fondai

religieuses au couvent de l'Incarnation d'Avila: les sœurs Anne-Marie de Jésus, Isabelle de Jésus, Julienne de la Madeleine, Hiéronymme de Saint-Augustin, Jeanne-Baptiste et Marie de Saint-Pierre. Toutes les six passèrent dans la réforme; cinq d'entre elles y moururent. Nous donnerons des détails biographiques sur ces religieuses lorsqu'il sera parlé du monastère de l'Incarnation.

(1) On montre encore à l'une des extrémités de la ville, non loin du monastère actuel des carmélites, sur une petite place appelée *Plaza Santa Teresa*, une vaste maison, d'assez bonne apparence, avec une porte cochère, dont le cintre est orné de deux écussons armoriés. Cette maison, qui porte le nom de *Casa de santa Teresa*, est la propriété des marquis de Castelar. Elle est située entre la paroisse *San Juan de Barbalos* et la paroisse aujourd'hui démolie de *Santo Tomé*. C'est celle où la sainte entra le 31 octobre 1570. Elle appartenait alors à un gentilhomme appelé Gonzalez de Ovalle. (Cfr. Ribera, lib. II, cap. xvi.) Elle est actuellement occupée par la communauté des Servantes de Saint-Joseph, qui se consacre à l'éducation des jeunes filles pauvres. Ces religieuses ont changé en oratoire la

sans qu'on plaçât le très saint Sacrement. Jusque-là, j'avais cru que la prise de possession ne pouvait avoir lieu qu'à cette condition; mais j'avais appris que cela n'était pas nécessaire. Je m'en applaudis d'autant plus que les étudiants nous laissaient le logis en pitoyable état. Apparemment, ces messieurs ne se piquent pas de propreté, car la maison entière était si sale, que nous eûmes bien à faire cette nuit-là (1). Le lendemain matin on dit la première messe, et j'envoyai chercher le renfort de religieuses que j'attendais de Medina del Campo (2).

Nous passâmes seules, ma compagne et moi, la nuit de la Toussaint. Je vous assure, mes filles, que maintenant encore, je ne puis, sans avoir envie de rire, songer à la frayeur de ma compagne. C'était Marie du Saint-Sacrement, religieuse plus âgée que moi et grande servante de Dieu (3). La maison était vaste, en grand désordre et

cellule de sainte Térèse, celle où, sortant d'une haute extase, elle écrivit la glose qui commence par ces mots : *Vivo sin vivir en mí* (1371). La fenêtre qui s'ouvre au-dessus de la porte cochère est, dit-on, celle de la grande salle où la sainte passa, avec sa compagne, Marie du Saint-Sacrement, la nuit dont elle va nous parler.

(1) Le père Martin Gutierrez fit paraître tout le dévouement qu'il portait à la sainte, en envoyant ce même soir deux de ses religieux l'aider à préparer la chapelle et l'autel pour le lendemain. L'un de ces religieux était le père Barthélemy Perez de Nueros, dans la suite provincial de la Compagnie, qui signale le fait dans sa déposition pour la canonisation de sainte Térèse. Au matin du 1^{er} novembre, le père Gutierrez, qui moins de trois ans plus tard allait verser son sang pour la foi, célébra lui-même la messe de la prise de possession, souvenir vénérable et précieux pour le monastère des carmélites de Salamanque.

(2) C'étaient la mère Anne de l'Incarnation, les sœurs Marie du Christ, professe de Medina, et Hiéronyme de Jésus, professe de Valladolid. La sainte ne devait pas tarder à faire venir d'Avila Anne de Jésus et Jeanne de Jésus, novices de ce couvent, et Marie de Saint-François, novice de celui de Tolède.

(3) Voir au chap. précédent la note de la p. 240.

abondamment pourvue de pièces de débarras. Les étudiants hantaient l'esprit de ma compagne : comme ils avaient été fort mécontents d'avoir à déloger, elle se figurait que l'un d'eux était resté caché. Et de fait, c'eût été bien facile : la place ne manquait pas pour cela. Nous nous enfermâmes dans une salle où il y avait de la paille. C'était la première chose dont je me fournissais dans mes fondations : de cette façon, du moins, nous étions sûres d'avoir un lit. Nous dormîmes sur cette paille, munies de deux couvertures d'emprunt (1). Le lendemain, des religieuses qui étaient nos voisines, et dont nous avions craint le mécontentement, nous prêtèrent un peu de literie pour les compagnes que nous attendions et nous envoyèrent quelques autres provisions. Ce sont des religieuses du couvent de Sainte-Elisabeth. Elles nous ont rendu de grands services et fait mille charités, tout le temps qu'a duré notre séjour en cette maison (2).

Une fois enfermée dans la salle en question, ma compagne parut se rassurer un peu relativement aux étudiants. Pourtant, elle regardait encore à tout instant de côté et d'autre, avec un air de frayeur. Le démon, sans

(1) Ribera nous dit que ces deux couvertures avaient été prêtées par la Compagnie de Jésus. La mère Isabelle de Saint-Dominique, dans sa 2^e dép. jurid., déclare avoir appris de sainte Térèse elle-même et des premières religieuses, qu'elle et sa compagne se servirent cette nuit-là de deux *tarimas*, prêtées également par le recteur des Jésuites. Un manuscrit du couvent de Salamanque marque, de plus, comme venant du même bienfaiteur, une poêle et quelques autres menus ustensiles de ménage.

(2) Non loin de la *Casa de santa Teresa*, se trouve aujourd'hui encore le couvent des religieuses franciscaines de Sainte-Élisabeth. Supprimé en 1836, le monastère a été rétabli depuis, à un angle de l'ancien édifice, auprès de l'église où, suivant la tradition, sainte Térèse et ses premières compagnes vinrent plusieurs fois entendre la messe. (Cfr. La Fuente : *Casas y Recuerdos de Santa Teresa*, cap. v.)

doute, y était pour beaucoup, lui faisant la peinture de dangers imaginaires, afin d'arriver à me troubler moi-même. Et avec la faiblesse de cœur à laquelle je suis sujette, il suffisait ordinairement de peu de chose. Je m'informai pourquoi elle regardait ainsi, puisque personne ne pouvait entrer dans la pièce. Elle me répondit : « Ma mère, j'étais à me demander ce que vous feriez ici toute seule, dans le cas où je mourrais maintenant. » J'avoue que si pareille chose fût arrivée, j'aurais été fort en peine. Je réfléchis un instant à cette éventualité, et j'éprouvai un sentiment de peur, car la vue des cadavres, sans m'effrayer, me cause néanmoins une certaine défaillance de cœur, même lorsque je ne suis pas seule. Les glas que l'on sonnait en ce moment — c'était, comme je l'ai dit, la veille des Morts — venaient encore augmenter cette impression. Le démon avait donc beau jeu pour nous agiter l'esprit par des enfantillages : et en effet, lorsqu'il voit que nous ne le redoutons pas, il change de tactique. Je répondis à ma compagne : « Ma sœur, quand ce que vous dites sera arrivé, je verrai ce que j'aurai à faire. Pour le moment, laissez-moi dormir. » Comme nous avions passé deux mauvaises nuits, le sommeil calma promptement nos frayeurs. Le lendemain les autres religieuses arrivèrent, ce qui les dissipa tout à fait (1).

(1) Un de ces étudiants si redoutés, Jean Moriz, devenu évêque de Barbastro, sollicitait en 1611 du pape Paul V la canonisation de Tèrese : « J'ai reçu, disait-il, une joie très particulière des brefs dépêchés par Votre Sainteté pour la canonisation de la vénérable vierge Tèrese de Jésus. Il y a quarante ans, alors que je faisais mes études à l'université de Salamanque, je quittai la maison que j'habitais, pour la laisser à cette bienheureuse mère, qui venait fonder un monastère de religieuses. Depuis cette époque, je lui porte la plus grande dévotion, à cause des vertus héroïques

La communauté resta près de trois ans dans cette maison — peut-être même quatre, car mon souvenir n'est pas précis, — sans que la ville s'en mit en peine. Pour moi, j'avais reçu de mes supérieurs l'ordre de me rendre à l'Incarnation d'Avila (1).

Quand je quitte un monastère, mon désir est toujours de ne pas m'éloigner avant que les religieuses aient une maison en propre, bien en clôture et aménagée comme je le désire; et par le fait, c'est la conduite que j'ai toujours tenue. Dieu m'a fait cette grâce d'aimer à me trouver la première au travail. Je tâchais de procurer aux sœurs tout ce qui était nécessaire à leur repos et à leurs besoins, jusqu'aux plus petites choses, comme si j'avais dû passer là le reste de ma vie. Aussi ma joie était très vive quand je les laissais bien installées.

J'éprouvais donc un vrai chagrin en songeant à ce que mes sœurs enduraient en ce lieu. Ce n'est pas qu'elles n'eussent de quoi vivre. J'avais soin d'y pourvoir du couvent où j'étais, car je savais que leur monastère était trop écarté pour qu'elles pussent recevoir des aumônes suffisantes. Mais leurs santés avaient à souffrir, parce que la maison était humide, très froide et de trop vastes proportions pour qu'il fût possible d'y remédier (2). Le pire de

dont Dieu l'a ornée, des miracles éclatants qu'il a opérés et qu'il opère encore chaque jour par son intercession... » Le père Antoine de Saint-Joachim a donné le texte entier de cette supplique dans son *Año Teresiano*, t. V (*dia 6 de mayo*).

(1) Le visiteur apostolique, Pierre Fernandez, nomma Térèse prieure de l'Incarnation en 1571. (Voir Docum. 44 et 45, l'Entrée de la sainte en ce monastère, racontée par Doña Marie Espinel, religieuse de la communauté, et par la mère Marie de Saint-Joseph, prieure de Séville et de Lisbonne.)

(2) Le ruisseau appelé *Arroyo San Francisco*, qui donnait son nom à la

tout, c'était la privation du très saint Sacrement, privation bien douloureuse dans une si étroite clôture. Pourtant, elles ne se désolaient pas et supportaient tout avec une joie admirable. Quelques-unes me disaient que désirer une autre demeure leur eût semblé une imperfection. A les entendre, elles auraient été parfaitement heureuses dans celle-là, si elles y avaient eu le très saint Sacrement.

Notre supérieur (1), voyant leur vertu et les souffrances qu'elles enduraient, en fut touché de compassion et m'ordonna de m'absenter du couvent de l'Incarnation pour les aller trouver (2). Elles s'étaient arrangées déjà avec un gentilhomme de la ville, au sujet d'une maison, mais cette maison était en si mauvais état, que pour y entrer, il fallut dépenser plus de mille ducats. Le bâtiment faisait partie d'un majorat. Cependant le propriétaire, avant que l'autorisation du roi fût arrivée, nous permit de nous y transporter, et même d'élever les constructions nécessaires (3). Je me fis accompagner du père Julien d'Avila,

rué, passait contre la maison des carmélites. Ce ruisseau a depuis été couvert et transformé en canal dans une partie de son cours.

(1) Le père Pierre Fernandez.

(2) En janvier de cette année 1573, doña Marie Enriquez, duchesse d'Albe, avait beaucoup insisté auprès du père Pierre Fernandez pour que sainte Térèse quittât momentanément le couvent de l'Incarnation pour faire un court séjour à Albe. (Voir Docum. 16, la lettre du père Fernandez à la duchesse.) Malgré les objections élevées par le visiteur apostolique, la volonté de la duchesse avait prévalu, et le 8 février, la sainte était à Albe, puisqu'à cette date elle signa et certifia authentique une copie du *Chemin de la Perfection*. Une seconde absence, celle qu'elle mentionne ici, devait durer plus d'une année. En s'éloignant dans le courant de l'été, la sainte prit pour compagne une religieuse de l'Incarnation, nommée doña Quiterie de Avila. Julien d'Avila était du voyage, avec le père Antoine de Jésus et plusieurs autres personnes. Il nous a laissé à ce sujet d'intéressants détails, qu'on trouvera à la fin de ce volume, Docum. 17.

(3) La maison appartenait à Pierre de la Banda. Elle était située tout

qui venait toujours avec moi dans ces fondations et qui m'avait suivie à Salamanque. Nous examinâmes la maison, pour régler ce qu'il fallait y faire. L'expérience m'avait rendue assez entendue en ces sortes de choses. Nous étions alors au mois d'août; mais quoiqu'on y mit toute la diligence possible, les travaux se prolongèrent jusqu'à la Saint-Michel, époque où les loyers se renouvellent dans ce pays. Il s'en fallait même de beaucoup que tout se trouvât alors entièrement terminé. Mais nous n'avions pas loué pour l'année suivante la maison que nous habitions, et un autre l'avait retenue, ce qui nous obligeait à nous hâter. On venait à peine de crépir la chapelle, et le gentilhomme qui nous avait vendu la maison se trouvait absent. Plusieurs personnes amies nous blâmaient de nous y établir si tôt; mais quand la nécessité est pressante, les conseils n'avancent pas à grand'chose, s'ils ne portent avec eux le remède (1).

près du beau palais des comtes de Monterey. Dans une lettre du 2 août 1573, la sainte demande à Pierre de la Banda l'autorisation de faire les travaux qu'elle mentionne ici.

(1) Le maître charpentier, Pierre Hernandez, qui eut une part considérable dans les travaux, a déposé au procès de béatification. Il avait, dit-il, de vingt à vingt-deux ouvriers employés dans cette entreprise. Un jour, la sainte parut à une fenêtre et lui dit d'apporter à boire à ses gens. Il répondit que le vin était cher, qu'il coûtait un réal et demi la pinte, et que ses hommes étaient nombreux; puis il envoya chercher de quoi donner seulement pour deux *maravedis* de vin à chacun, et eut soin d'y mêler un peu d'eau. Il versait à chaque travailleur sa part de boisson, et n'avait plus que trois ou quatre ouvriers à servir, quand, regardant la cruche, il vit qu'elle était aussi pleine qu'en commençant. La sainte alors reparut à la fenêtre, et lui demanda s'il avait fait ce dont elle l'avait chargé. « Oui, ma mère, répondit-il. Mais, si je ne me trompe, il est arrivé ici comme aux noces de Cana, et l'eau s'est changée en vin. — *Allez*, reprit la sainte, *c'est Dieu qui a fait cela.* » Lui répliqua : « Il paraît bien qu'il a de bons auxiliaires. » Et se tournant vers ses compagnons : « Allons, frères! Buvez

Notre translation eut lieu la veille de saint Michel, un peu avant le lever du soleil. On avait déjà publié qu'on placerait le très saint Sacrement le jour même de la fête, et le sermon était annoncé. Notre-Seigneur permit que le jour de notre entrée, il tombât, vers le soir, une pluie torrentielle, qui rendit bien difficile le transport des objets nécessaires. La chapelle était toute neuve, et le toit si mal conditionné, que la pluie y pénétrait presque partout. Je vous l'avoue, mes filles, je me trouvai ce jour-là bien imparfaite. Le public était prévenu; je ne savais que faire, et je me désolais. Je dis à Notre-Seigneur, presque en me plaignant, ou de ne plus me commander de m'occuper d'œuvres semblables, ou de remédier à cette nécessité. Le brave Nicolas Gutierrez, avec son impassibilité ordinaire et comme si rien ne se fût passé, me disait fort doucement de ne pas m'affliger, que Dieu nous viendrait en aide. C'est ce qui eut lieu. Le jour de saint Michel, à l'heure où tout le monde devait arriver, le soleil se montra. J'en fus profondément touchée, et je vis que ce saint homme avait bien mieux fait de se confier en Notre-Seigneur, que moi de me laisser aller à mon chagrin (1).

Il y eut grand concours de peuple et de la musique; enfin, on plaça le très saint Sacrement avec beaucoup de solennité. Le couvent étant bien situé, on ne tarda pas à le connaître et à lui porter de l'intérêt. Nous reçûmes

copieusement, car c'est ici un vin de bénédiction. » Il recommença à remplir les verres, et le vin ne s'épuisait point. (Inform. de Salamanque.)

(1) La mère Anne de Jésus, qui rapporte le fait en détail dans sa déposition juridique, nous fait connaître la part qu'eut la sainte mère dans l'obtention de la faveur désirée. (Voir Docum. 18.)

surtout de nombreuses marques de bonté de la comtesse de Monterey, doña Marie Pimentel (1), et d'une autre dame, appelée doña Marianne, dont le mari était corrégidor de la ville.

Dès le lendemain — apparemment pour modérer notre joie de posséder le très saint Sacrement, — le gentilhomme auquel appartenait la maison arriva si en colère, que je ne savais comment m'y prendre avec lui. Le démon, sans doute, l'empêchait d'entendre raison, car nous avions satisfait à tous nos engagements à son endroit; mais c'était peine perdue de le lui faire observer. Quelques personnes lui parlèrent, et il s'adoucit un peu. Mais bientôt il recommençait à changer d'avis. J'allai jusqu'à me montrer prête à quitter sa maison; mais cela ne le satisfaisait pas non plus. Ce qu'il voulait, c'était en recevoir tout le prix sur-le-champ. Sa femme, de laquelle venait la maison, s'était décidée à s'en défaire pour établir deux de ses filles. C'est à ce titre que l'on avait demandé l'autorisation de vendre, et déjà, remise de la somme convenue avait été faite entre les mains de la personne qu'il avait désignée. Toujours est-il que voilà de ceci plus de trois

(1) Sainte Tèreise avait passé quelques jours au palais des comtes de Monterey au commencement de l'année 1571, au sortir de la fondation d'Albe. Deux guérisons y avaient marqué son séjour. La femme du gouverneur des enfants du comte, doña Marie de Artiaga, était malade à la mort. La sainte la guérit, en lui posant les mains sur la tête. Appelée aussi près d'une jeune enfant, fille du comte, qui se trouvait également en danger de mort, elle s'était retirée afin de prier Dieu pour elle. Saint Dominique et sainte Catherine de Sienne lui étaient apparus alors et l'avaient avertie que l'enfant vivrait, mais qu'elle devait porter durant un an l'habit de leur ordre. L'enfant guérit effectivement, et devint plus tard la mère du célèbre comte-duc d'Olivarès. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. XLVIII.)

ans, et la vente n'est pas conclue. J'ignore comment cela se terminera et si, dans l'avenir, la communauté continuera d'occuper cette maison, car tout ce que je viens de dire était pour en venir à cette remarque (1). Ce que je sais, c'est que de tous les monastères de la première règle que Notre-Seigneur a fondés jusqu'ici, il n'en est aucun où les religieuses aient passé, à beaucoup près, par autant de tribulations. Mais il renferme, par la grâce de Dieu, de si excellentes religieuses, qu'elles supportent tout avec joie (2). Daigne Notre Seigneur

(1) En 1382, l'année même de la mort de sainte Térèse, à la suite d'un procès intenté par le vendeur, les carmélites de Salamanque quittèrent la maison de Pierre de la Banda, et se transportèrent sur une petite place, peu éloignée de leur première demeure, dans une maison mise à leur disposition par don Christophe Suarez y Solis. Elles n'y restèrent que deux ans. En 1384, elles allèrent habiter, auprès de l'église des dominicains, l'ancien hôpital du Rosaire, qui venait d'être enlevé à sa première destination. C'est là que se trouvait la communauté quand les députés de Madame Acarie, la bienheureuse fondatrice du Carmel en France, vinrent solliciter pour leur pays les mères Anne de Jésus, Isabelle des Anges et Béatrix de la Conception. C'est là qu'eurent lieu les adieux de ces vénérables religieuses et de leurs sœurs (1604). Seule, la mère Béatrix devait revoir l'Espagne et cette communauté de Salamanque. En 1630, elle la trouva transférée au *Barrio de Villamayor*, où la première pierre d'un nouveau monastère avait été posée en 1607. Les religieuses s'y étaient transportées l'année 1614. Cette maison, en partie détruite par les Portugais pendant la guerre de succession, et rebâtie ensuite, est celle qu'occupent actuellement les carmélites de Salamanque. (Cfr. Manuscrit de ce couvent. — La Fuente : *Casas y Recuerdos de Santa Teresa*, cap. v.)

(2) La prieure de Salamanque était la mère Anne de l'Incarnation (Anne de Tapia), cousine germaine de la sainte; la sous-prieure était Marie du Christ, professe de Medina del Campo. La vénérable Anne de Jésus, qui devait se signaler par des vertus éminentes et devenir fondatrice du carmel réformé en France et dans les Pays-Bas, remplissait les fonctions de maîtresse des novices. Le monastère de Salamanque fut béni de Dieu, semble-t-il, pour la propagation de la réforme. C'est de son sein que sortirent un grand nombre de fondatrices. La sainte mère avait coutume de dire à la mère Anne de l'Incarnation : *Dieu vous récompense, ma fille, de ce que vous me formez de si excellentes religieuses!* (Cfr. *Reforma de los*

les maintenir dans ces dispositions ! Après tout, avoir une maison commode ou incommode, cela importe peu. Nous sommes même charmées, au contraire, de nous trouver dans une demeure d'où nous pouvons être mises dehors, puisque le Maître du monde n'en possédait point ici-bas. Il nous est arrivé plus d'une fois — on peut le voir par le récit de ces fondations — d'habiter une maison qui ne nous appartenait pas, et il est certain que je n'ai jamais vu aucune religieuse s'en affliger. Plaise à la divine Majesté, dans sa miséricorde et sa bonté infinies, que les demeures éternelles ne nous fassent point défaut ! Amen. Amen.

Descalzos, t. III, lib. XI, cap. x.) On trouvera plus loin des détails biographiques sur les religieuses qui composaient cette communauté à l'époque où écrivait sainte Tère.

CHAPITRE XX

FONDATION DU MONASTÈRE DE NOTRE-DAME DE L'ANNONCIATION,
A ALBE DE TORMÈS, L'ANNÉE 1571.

SOMMAIRE. — *On sollicite la sainte d'établir un monastère à Albe. — Détails sur Térése de Layz et François Velasquez, fondateurs de ce couvent. — Saint André apparaît à Térése de Layz. — Elle se décide à fonder le monastère. — Difficultés qu'elle rencontre. — La volonté de Dieu s'affirme de plus en plus. — La fondation s'accomplit.*

Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis que nous avions, le jour de la Toussaint, pris possession de la maison de Salamanque, quand je fus sollicitée avec instance, de la part de l'intendant du duc d'Albe et de sa femme, de fonder un monastère en cette localité (1). Je n'y sentais pas grand attrait, parce que, dans un endroit aussi

(1) De premiers pourparlers avaient eu lieu en 1568, par l'entremise de Jeanne de Ahumada, sœur de sainte Térése, et de son mari Jean de Ovalle, qui résidaient à Albe. La sainte était même partie de Medina, avec quelques religieuses, pour effectuer la fondation demandée. Mais l'entente ne se faisant pas, le projet avait été momentanément abandonné. Peu après la fondation de Salamanque, l'affaire se renoua. (Cfr. Ribera, lib. II, cap. xvii.) — Albe, qui compte aujourd'hui 2.700 habitants, n'est séparée de Salamanque que par quatre lieues de terrain plat. Elle doit sa célébrité au château des ducs d'Albe, dont les ruines couronnent la colline au versant duquel elle s'étage. Libre et indépendante durant de longs siècles, ce fut dans la première moitié du xv^e qu'Albe entra dans le domaine de la puissante maison des Toledo. Du massif château, il ne reste plus aujourd'hui qu'une partie de l'enceinte et l'une des tours principales. Quand on a gravi le chemin sinueux qui conduit du Tormès à la petite ville, le panorama est des plus pittoresques. Sur une sorte de promontoire, le donjon ducal; au bas

peu considérable, il fallait nécessairement assigner des revenus au monastère, et j'aurais voulu qu'il n'en eût point. Le père maître Dominique Bañez, qui était mon confesseur et dont j'ai parlé au commencement des *Fondations*, se trouvait alors à Salamanque. Il me reprit, disant que le concile autorisant les revenus, j'aurais tort de renoncer pour ce motif à l'établissement d'un monastère. Il ajouta que je ne comprenais pas la question, que les revenus n'empêchent nullement les religieuses d'être pauvres et très parfaites.

Mais avant d'aller plus loin, je veux faire connaître la fondatrice de ce couvent et raconter comment le Seigneur l'amena à réaliser une telle œuvre (1).

Térèse de Layz, fondatrice du monastère de l'Annonciation de Notre-Dame, à Albe de Tormès, était née de parents nobles, très illustres, et d'un sang très pur (2). Comme ils n'avaient pas une fortune en rapport avec leur noblesse, ils habitaient un village nommé Tordillos, à deux lieues du bourg d'Albe (3). Quelle pitié de voir les choses de ce monde arriver à cet excès de vanité !

de la vallée, le Tormès, sur lequel est jeté un pont de vingt-six arches, rappelle celui de Salamanque; au loin, des plaines que ferment les prolongements de la chaîne du Guadarrama. Albe compte quatre paroisses et plusieurs couvents. Celui qui fait aujourd'hui sa gloire est celui-là même dont sainte Térèse va nous raconter la fondation. Dans les desseins de Dieu, il était destiné à recevoir, pour les offrir à la vénération du monde chrétien, ses restes précieux.

(1) Au manuscrit original, le récit de la fondation se trouve séparé de ce qui précède par le monogramme du Christ : IHS.

(2) *De limpia sangre*. *Limpio* se disait des personnes descendant de parents et d'ancêtres chrétiens, sans mélange ni descendance de races maures ou juives. L'Espagne du xvi^e siècle attachait à la *limpieza* une haute importance.

(3) Le village de Tordillos relève de Peñaranda de Bracamonte.

Plutôt que de s'affranchir le moins du monde des règles imposées par ce que l'on appelle le point d'honneur, on préfère, ainsi qu'il arrive dans les petites localités, se voir privé d'instruction chrétienne et de bien d'autres avantages, qui mettent les âmes dans le chemin du ciel. Les parents de Térése de Layz avaient déjà quatre filles, quand celle-ci vint au monde; leur peine fut très vive d'en voir une de plus. Chose déplorable! Ignorant ce qui leur est le plus avantageux, parce que les jugements de Dieu restent pour eux un mystère, et ne connaissant ni les grands biens que les filles peuvent procurer, ni les grands maux dont les fils peuvent devenir la source, les mortels refusent de s'en remettre à Celui qui est la Sagesse même, le Créateur universel, et ils sont inconsolables de ce qui devrait les réjouir. Leur foi est comme endormie; ils ne réfléchissent pas, ils oublient que c'est Dieu qui en ordonne ainsi, et que, par une suite nécessaire, ils doivent s'abandonner à sa conduite. C'est là, certes, une grande absurdité. Mais, quelle folie plus grande encore de ne pas comprendre l'inutilité de pareils chagrins! O Dieu! comme elles éclateront à nos yeux, ces erreurs, le jour où sera dévoilée la vérité de toutes choses! Que de pères se verront précipités en enfer pour avoir eu des fils! Combien de mères, au contraire, se verront dans le ciel par le moyen de leurs filles!

Je reviens à ce que je disais. Les choses en vinrent à ce point, que le troisième jour de la naissance de l'enfant, ses parents, se mettant peu en peine de sa vie, la laissèrent seule depuis le matin jusqu'au soir, sans que personne en prit soin. Il faut le dire pourtant — et de ce

chef ils méritent des éloges, — ils l'avaient fait baptiser par un prêtre aussitôt après sa naissance. Vers le soir, une femme qui devait prendre soin de l'enfant arriva. Apprenant ce qui se passait, elle courut voir si elle était morte. Plusieurs personnes, venues pour visiter la mère, la suivirent et furent témoins de ce que je vais rapporter. La femme, tout en larmes, prit cette petite entre ses bras, et lui dit : « Eh quoi ! ma fille, n'êtes-vous pas chrétienne ? » donnant à entendre par là qu'on s'était montré cruel à son égard. L'enfant leva la tête et répondit : « Oui, je le suis. » Ce fut sa seule parole jusqu'à l'âge où tous les enfants commencent à parler. Ceux qui l'entendirent furent frappés d'étonnement. Quant à sa mère, elle commença dès lors à l'aimer et à lui prodiguer ses soins ; souvent elle disait qu'elle désirait vivre assez pour voir ce que Dieu ferait de cette enfant. Elle l'éleva, ainsi que ses sœurs, dans une grande retenue, lui enseignant tout ce qui tient à la vertu.

Le temps vint où les parents de Térésè voulurent la marier. Elle s'y refusait d'abord, n'en ayant pas le désir. Mais apprenant qu'elle était demandée par François Velasquez, — actuellement son mari et fondateur du monastère, — elle ne l'eut pas plutôt entendu nommer, qu'elle se décida à se marier, si on le lui donnait pour époux. Et cependant, elle ne l'avait vu de sa vie. Mais le Seigneur, lui, voyait que cela convenait pour l'accomplissement de la bonne œuvre que tous deux ont réalisée depuis, à la gloire de sa Majesté.

François Velasquez, outre qu'il est vertueux et riche, a tant d'affection pour sa femme, qu'il cherche à lui être

agréable en tout ; et c'est à juste titre, car Dieu l'a douée très largement de toutes les qualités qu'on peut souhaiter dans une femme mariée. Elle conduit sa maison avec une rare entente, jointe à une vertu très ferme. Son mari, qui était d'Albe, l'y ayant menée, il arriva que, par ordre des officiers du duc, un jeune gentilhomme prit logis chez elle. Elle en fut si contrariée, que le séjour d'Albe lui devint odieux. Jeune encore et d'un extérieur fort agréable, elle comprit que, malgré la solidité de sa vertu, elle pourrait courir quelque péril. Le démon, en effet, commençait à traverser de mauvais desseins l'esprit de ce gentilhomme. Elle s'en aperçut, et sans en rien dire à son mari, elle le pria de lui choisir un autre séjour. Il y consentit, et la conduisit à Salamanque. Tous deux s'y trouvaient fort bien, et y jouissaient d'une situation avantageuse selon le monde, car Velasquez avait une charge qui lui valait les attentions et les égards de toute la ville (1). Ils n'avaient qu'un chagrin : c'est que Notre-Seigneur ne leur donnait pas d'enfants. Térèse se livrait dans cette vue à des dévotions et à des prières ferventes. Elle ne demandait qu'une chose à Dieu : une descendance qui pût, après sa mort, louer sa Majesté : elle ne pouvait se faire à la pensée qu'elle ne laisserait personne après elle pour remplir ce devoir. Elle m'assura encore que ses désirs n'eurent jamais d'autre but. Au reste, je le répète, c'est

(1) Cette charge était celle de trésorier ou collecteur de l'université. Le trésorier était chargé du recouvrement des revenus et de la répartition aux professeurs des appointements auxquels ils avaient droit. Ribera, qui nous fournit ces détails, ajoute qu'il connut François Velasquez tandis qu'il remplissait ces fonctions. (Lib. II, cap. xvii.)

une femme d'une sincérité parfaite. Sa religion, sa vertu sont si profondes, que bien souvent je bénis Dieu en voyant les œuvres qu'elle accomplit, sa sollicitude constante de lui plaire, l'excellent emploi qu'elle fait de son temps.

Depuis bien des années déjà, ce désir l'occupait et elle se recommandait à saint André, qu'on lui avait dit très puissant en pareille occurrence. A cette dévotion, elle en avait joint bien d'autres, lorsqu'une nuit, étant couchée, elle s'entendit adresser ces paroles : *Ne désire pas des enfants, tu te damnerais*. Saisie d'étonnement et d'effroi, elle ne perdit cependant rien de son désir : guidée par un si bon motif, comment pourrait-elle se damner ? Elle continuait donc à solliciter la même grâce de Notre-Seigneur, en s'adressant tout particulièrement à saint André.

Un jour, remplie du même désir — était-elle endormie ou éveillée, elle l'ignore, mais, quoi qu'il en soit, les effets montrèrent que la vision était de Dieu, — il lui sembla qu'elle se trouvait dans une maison, et que dans le *patio* de cette maison, au-dessous de la galerie, il y avait un puits. Dans le même lieu elle vit un pré vert, semé de fleurs blanches, si belles qu'elle renonce à les décrire. Auprès du puits, saint André lui apparut sous les traits d'un personnage beau et vénérable, dont l'aspect la charma. Il lui dit : *Voilà d'autres enfants que ceux que tu désires !* Elle eût bien voulu ne jamais voir finir le bonheur qu'elle goûtait en ce lieu ; bientôt pourtant, tout disparut. Elle comprit clairement, sans que personne le lui dit, que ce saint était saint André, et, en outre,

que la volonté de Notre-Seigneur était qu'elle fondât un monastère. Par où l'on peut inférer que cette vision était à la fois intellectuelle et imaginaire, et que ce ne fut ni une chimère ni une illusion du démon.

La preuve que ce ne fut pas une chimère, c'est le grand effet qui s'ensuivit : à partir de ce moment, Tèreſe de Layz sentit s'évanouir en elle le désir d'avoir des enfants, et la conviction que telle n'était pas la volonté de Dieu demeura si profondément gravée dans son cœur, qu'elle cessa d'en demander au Seigneur et même d'en désirer. En même temps, elle se mit à chercher les moyens d'exécuter ce que Dieu voulait d'elle. L'excellence de l'effet qui résulta de la vision montre clairement aussi qu'elle n'avait pas le démon pour auteur, car ce qui vient de lui ne produit jamais aucun bien ; or, le monastère est établi, et on y sert très bien Notre-Seigneur. Enfin, la vision eut lieu plus de six ans avant la fondation, et le démon ne peut connaître l'avenir.

Très impressionnée de ce qu'elle avait vu, Tèreſe de Layz dit à son mari que Dieu ne jugeant pas à propos de leur donner des enfants, ils feraient bien de fonder un monastère de religieuses. Velasquez, vertueux comme il l'est et tendrement affectionné à sa femme, entra avec joie dans ses vues ; et ils commencèrent à s'occuper du lieu qu'ils choisiraient. Tèreſe aurait désiré que ce fût celui de sa naissance. Son mari lui opposa de sérieuses objections, lui montrant que ce n'était pas là ce qui convenait.

Tandis qu'ils délibéraient ainsi, la duchesse d'Albe fit demander François Velasquez. C'était afin de lui proposer

de rentrer à Albe, pour remplir une charge et des fonctions dans son château. Instruit de ce dont il s'agissait (1), Velasquez accepta, bien que la charge en question fût beaucoup moins lucrative que celle dont il jouissait à Salamanque. Cette nouvelle jeta sa femme dans la désolation, car le séjour d'Albe, je l'ai dit plus haut, lui était devenu odieux. Cependant, son mari lui ayant promis qu'on ne logerait plus personne dans sa maison, elle se calma un peu. Son chagrin pourtant était vif encore, parce qu'elle préférait le séjour de Salamanque. Velasquez fit l'acquisition d'une demeure, puis il envoya chercher sa femme. Celle-ci arriva toute désolée et le fut plus encore à la vue de la maison, qui était, il est vrai, bien située et vaste, mais fort pauvre de pièces d'habitation. Elle passa donc cette première nuit dans la tristesse.

Le lendemain matin, entrant dans le *patio*, elle reconnut, du même côté où elle l'avait vu, le puits auprès duquel saint André lui était apparu, et tout le reste, absolument tel qu'il lui avait été montré. Je ne parle que de l'emplacement, car elle ne vit ni le saint, ni le pré, ni les fleurs. Tout cela cependant était resté parfaitement gravé dans son imagination, comme il l'est encore. A l'aspect de ces lieux, elle se sentit profondément remuée, et soudain résolue d'établir là le monastère. Joyeuse, tranquille, elle n'avait plus la pensée de chercher ailleurs.

Son mari et elle achetèrent quelques bâtiments conti-

(1) Il s'agissait des fonctions d'intendant. La sainte elle-même, au début de ce chapitre, a qualifié François Velasquez d'intendant du duc d'Albe. (Cfr. Ribera, lib. II, cap. xvii.)

gus, de manière à former un local très suffisant. Mais de quel ordre serait le monastère ? C'était la grande préoccupation de Tèreſe. Elle désirait que les religieuses fussent en petit nombre et sévèrement cloîtrées. Deux religieux de différents ordres, hommes de vertu et de doctrine, furent consultés. Tous deux lui dirent qu'elle ferait mieux de choisir d'autres œuvres de piété, parce que les religieuses étaient pour la plupart mécontentes de leur état ; à quoi ils ajoutèrent bien d'autres raisons encore. Le démon, à qui ce dessein déplaisait, voulait sans doute le faire échouer, et c'est dans ce but qu'il persuadait aux deux religieux que leurs raisons étaient parfaitement fondées. Leur insistance à blâmer l'entreprise fut si grande, et le démon, qui, de son côté, tenait plus encore à la ruiner, remplit si bien Tèreſe de craintes et d'anxiétés, qu'elle résolut d'y renoncer et s'en ouvrit à son mari. Se voyant détournés par de tels conseillers d'un dessein où ils ne se proposaient que de plaire à Dieu, ils jugèrent qu'il n'y avait plus qu'à l'abandonner.

Tèreſe avait un neveu, fils d'une de ses sœurs, qu'elle aimait beaucoup. Elle et son mari résolurent de le marier avec une nièce de celui-ci, de leur donner une grande partie de leurs biens et de se servir du reste pour assurer après leur mort le repos de leurs âmes. Ce neveu était fort jeune et d'une conduite exemplaire. Tous deux s'arrêtèrent à ce projet, sans plus penser à autre chose. Mais comme Dieu en avait décidé autrement, cet arrangement demeura sans effet. Quinze jours ne s'étaient pas écoulés, que ce jeune homme fut saisi d'un mal violent, et en fort peu de temps Notre-Seigneur l'appela à lui. Tèreſe

resta entièrement convaincue que si cette mort était arrivée, c'est qu'elle avait renoncé à son projet, pour laisser sa fortune à son neveu. Elle en conçut une frayeur très vive. Se rappelant ce qui était arrivé au prophète Jonas pour avoir refusé d'obéir à Dieu (1), elle se disait que c'était pour la punir que ce neveu si tendrement aimé lui avait été ravi. A partir de ce jour, elle arrêta dans son esprit que rien au monde ne la détournerait d'établir un monastère. Son mari partageait ses sentiments ; mais ils ne savaient comment en venir à l'exécution.

Dieu semblait mettre dans le cœur de Térèse tout le plan qui se réalisa depuis ; et d'autre part, ceux à qui elle s'en ouvrait et à qui elle faisait la peinture du monastère qu'elle rêvait, ne faisaient qu'en rire, persuadés que c'était chose introuvable. Tel était surtout le langage de son confesseur, homme distingué et bon théologien, de l'ordre de Saint-François. Elle en éprouvait un profond chagrin.

Les choses en étaient là, quand ce religieux entendit parler, dans une localité où il s'était rendu, de ces monastères de Notre-Dame du Mont-Carmel qui se fondaient. Une fois muni de tous les renseignements nécessaires, il revint auprès de Térèse et lui annonça qu'il avait trouvé ce qu'elle cherchait, qu'ainsi, elle pourrait établir le couvent suivant ses désirs. Il la mit au courant de tout et lui dit d'en traiter avec moi, ce qu'elle fit. Nous eûmes bien de la peine à nous entendre. En effet, toutes les fois que je fonde des monastères avec des revenus, je tiens à ce

(1) Cfr. Jonas, I et II.

que ces revenus soient suffisants pour que les sœurs n'aient besoin de recourir ni à leurs parents ni à d'autres; je veux que le couvent soit à même de leur fournir tout ce qu'il leur faut, pour la nourriture, le vêtement, le bon soin des malades, sachant bien que lorsque les religieuses manquent du nécessaire, il en résulte mille inconvénients. S'agit-il d'établir des monastères sans revenus, d'en établir même un grand nombre, ni le courage ni la confiance ne me font défaut, parce que je suis certaine que Dieu ne les abandonnera point. Mais dès qu'il est question de monastères rentés, et qu'ils le sont faiblement, tout me manque, et je préfère n'en point établir.

Les fondateurs finirent par se rendre et assignèrent une rente proportionnée au nombre des religieuses (1). Ce qui me fit concevoir pour eux une estime profonde, c'est qu'ils quittèrent leur propre maison pour nous la donner, et allèrent en habiter une autre fort incommode. Le très saint Sacrement fut placé, et la fondation réalisée à l'honneur et à la gloire de Dieu, le jour de la Conversion de saint Paul (2) de l'année 1571. Selon moi,

(1) On conserve à la cathédrale de Salamanque, dans un beau reliquaire, les pièces relatives à la fondation d'Albe : le contrat passé entre la sainte et les fondateurs, l'autorisation donnée à Aldea Rubia, le 20 décembre 1570, par l'évêque de Salamanque, don Pero Gonzalez de Mendoza, la commission du *provisor* Carrasco, archiprêtre d'Albe, une transcription de la patente du général pour les fondations de religieuses, et enfin l'acte de fondation passé le 24 janvier 1571. Vicente de la Fuente nous fait connaître quelques lignes du contrat mentionné en premier lieu : c'est, dit-il, tout ce que l'on peut distinguer à travers le cristal du reliquaire. Nous les donnerons avec la traduction française, à la fin de ce volume, Docum. 19. L'autorisation de l'évêque de Salamanque se retrouve à la première page de l'acte de fondation, qu'on lit au registre conventuel du couvent d'Albe. (Voir Docum. 20.)

(2) 23 janvier.

Notre-Seigneur est très bien servi dans ce couvent. Qu'il daigne nous continuer cette grâce (1) !

J'avais commencé à rapporter quelques particularités concernant plusieurs religieuses de ces monastères, dans

(1) Les sœurs désignées par sainte Térèse pour constituer la nouvelle communauté étaient : Jeanne du Saint-Esprit, Guiomar de Jésus, Marie du Saint-Sacrement, Thomasine-Baptiste et Marie de Saint-François. La sainte établit Jeanne du Saint-Esprit, prieure, et Marie du Saint-Sacrement, sous-prieure. Toutes les deux étaient professes du couvent de l'Incarnation. Onze ans plus tard, cette communauté devait voir revenir au milieu d'elle Térèse mourante, assister à son départ pour le ciel, enfin devenir la gardienne de ses dépouilles sacrées. Térèse de Layz suivit de près dans la tombe la réformatrice du Carmel. Au témoignage d'une religieuse du monastère, la sainte se serait fait voir à elle et l'aurait appelée à la rejoindre dans la patrie. La fondatrice d'Albe quitta la terre le 19 janvier 1583. (Cfr. P. Antoine de Saint-Joseph, t. III, Annot. de la Lettre LV.) L'église du couvent, construite par ses libéralités et celles de François Velasquez, son mari, subsiste encore, agrandie par Ferdinand VI et avec les modifications que la piété des fidèles y a apportées. Son plus glorieux trésor est le tombeau de jaspe qui surmonte l'autel et contient le corps sans corruption de la séraphique Térèse. Tout près, deux riches reliquaires renferment, l'un son cœur transpercé par le dard du séraphin, l'autre une partie de son bras gauche. On voit encore, dans l'épaisseur du mur de gauche, entre l'église et l'ancien chœur des religieuses, le lieu où reposa d'abord le saint corps. A l'époque du troisième centenaire de la mort de la sainte (1882), la pièce où elle expira a été mise en communication avec l'église, par une ouverture qui permet d'y porter les regards. Cette pièce forme un carré long, qui mesure quinze pieds de longueur sur dix de largeur. On y a joint des arcades saillantes, sur lesquelles s'appuie une voûte. Un autel occupe la place où se trouvait le lit. Les murs et le sol ont malheureusement disparu sous l'ornementation, mais l'enfoncement de la fenêtre, avec son pavé de briques, ainsi que le volet, sont encore du temps de la sainte. On remarque dans l'église, du côté de l'épître, le tombeau des fondateurs du monastère, exécuté de leur vivant. Au-dessus de leurs statues couchées, on lit cette épitaphe : *Ici, dans cette tombe, reposent les illustres seigneurs François Velasquez et Térèse Layz, sa femme, qui fondèrent ce temple et le dotèrent de leurs biens. Elle a été achevée l'année 1577.* La construction d'une somptueuse basilique, contiguë au couvent des carmélites et destinée à recevoir les reliques de la sainte, a été inaugurée le 16 octobre 1897, de l'initiative de don Thomas Cámara y Castro, augustin, évêque de Salamanque et grand dévot de sainte Térèse. Après la mort de l'éminent prélat (1904), l'œuvre a été placée sous le haut patronage de S. A. R. doña Paz de Bourbon, infante d'Espagne et princesse de Bavière.

la pensée qu'elles ne seraient plus en vie quand ces pages verraient le jour. Il me semblait que ce récit encouragerait celles qui les suivront à développer de si heureux commencements. Depuis, je me suis dit que d'autres s'en acquitteraient mieux et pourraient entrer dans plus de détails; du moins n'auront-ils pas à redouter comme moi qu'on les suspecte de quelque partialité. J'ai donc laissé dans l'ombre bien des choses qui, pour être au-dessus de la nature, sont regardées comme miraculeuses par ceux qui les ont vues ou apprises. J'ai préféré n'en pas faire mention, non plus que des grâces manifestement accordées par Notre-Seigneur aux prières des religieuses.

Malgré le soin que j'apporte d'ailleurs à m'en souvenir, je crains d'avoir commis quelques erreurs en ce qui regarde la date des fondations. Au fond, cela importe peu, car on pourra rectifier. Je me borne à donner les indications que me fournit ma mémoire. S'il y a quelque erreur, elle ne sera jamais bien grande.

CHAPITRE XXI

FONDATION DU MONASTÈRE DU GLORIEUX SAINT JOSEPH DU CARMEL
A SÉGOVIE, LE JOUR MÊME DE LA FÊTE DE CE SAINT, L'AN-
NÉE 1574.

SOMMAIRE. — Notre-Seigneur ordonne à Térèse de fonder à Ségovie. — Elle obéit à cet ordre. — Concours apporté par Antoine Gaytan et Julien d'Avila à l'œuvre des fondations. — Nombreux procès où le nouveau monastère se voit engagé. — La sainte parvient à tout concilier et rentre au couvent de l'Incarnation.

J'ai dit déjà comment, après avoir fondé le monastère de Salamanque et celui d'Albe, et tandis que le premier n'avait pas encore acquis une maison, j'avais reçu du père Pierre Fernandez, alors commissaire apostolique, l'ordre de me rendre pour trois années au couvent de l'Incarnation d'Avila (1). J'ai dit aussi comment ce père,

(1) Le Père Pierre Fernandez y Orellana, « homme de très sainte vie, de beaucoup de savoir et de prudence », au témoignage de la sainte elle-même (*Fondations*, chap. xxviii), appartenait à l'ordre de Saint-Dominique. Il avait exercé avec tant de bénédiction la charge de provincial, qu'il en avait retenu le nom de *saint provincial*. Il remplissait alors les fonctions de prieur au couvent de Talavera de la Reina. D'après le père Bañez, c'était un grand ami des règles, très circonspect, peu facile à admettre les dons surnaturels extraordinaires. Une bulle de saint Pie V, du 20 août 1569, l'avait chargé de travailler à la réforme du Carmel dans la province de Castille, tandis que le père François de Vargas, également dominicain, recevait la même commission pour la province d'Andalousie. Dans ses visites, Pierre Fernandez voyageait à pied, accompagné d'un religieux, dans une attitude humble et austère. Une modeste monture marchait devant lui, portant son bagage. Dans les communautés de religieux, il suivait la vie commune, jeûnant, assistant au chœur, gardant le silence de règle, donnant en tout

voyant le monastère de Salamanque en souffrance, m'y avait envoyée, pour établir les religieuses dans une maison qui leur appartint en propre (1). Un jour que j'étais en oraison dans ce dernier monastère, Notre-Seigneur me dit d'aller fonder à Ségovie. Cela me paraissait impossible, parce que je ne pouvais m'y rendre sans qu'on m'en donnât l'ordre, et je savais que le désir du père

l'exemple de la plus exacte discipline. Jamais il n'entraît à l'intérieur des couvents de religieuses; il se contentait d'interroger celles-ci à la grille. Après les exhortations et les avertissements voulus, il avait soin de se retirer promptement. Ce fut en 1371, à Saint-Joseph d'Avila, qu'il eut pour la première fois l'occasion d'entretenir sainte Térèse. Profondément édifié déjà des couvents des Déchaussés où sa visite l'avait conduit, il ne s'en montra pas moins très réservé, sévère même, à l'égard de la fondatrice. Celle-ci n'en conçut que plus de confiance en ses lumières. (Voir Lettre de sainte Térèse à doña Marie de Mendoza, écrite de Saint-Joseph d'Avila, cette même année 1371.) Le visiteur ne tarda pas à se laisser gagner par l'admiration, et dans la suite il émettait cet éloge, très considérable dans sa bouche : « Térèse de Jésus et ses religieuses ont montré au monde que les femmes étaient capables de suivre la perfection évangélique. » (Dép. du père Dominique Bañez.) Ce fut lui qui, cette même année 1371, nomma sainte Térèse prieure de l'Incarnation et, en dépit de toutes les résistances, la fit recevoir dans cette maison. Son zèle et sa prudence lui acquirent l'estime, la reconnaissance et l'affection de la réforme entière. Le Souverain Pontife Grégoire XIII le nomma pour présider le chapitre de séparation de la province, mais au moment où le bref arriva en Espagne, le saint religieux était à ses derniers instants. Il mourut au couvent de Salamanque, dont il était prieur, le 22 novembre 1380. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. xxxviii. — Lettre du père Pierre Fernandez à la duchesse d'Albe, du 22 janvier 1373. — *Libro de las Recreaciones*, Recreac. VIII. — *Peregrinación de Anasiasio*, Dial. III.) C'est par le père Antoine de Saint-Joseph (T. III, Annot. de la Lettre LIX) que nous connaissons la date de la bulle de saint Pie V nommant les visiteurs apostoliques. Ce père découvrit au xviii^e siècle, chez les carmélites de Tolède, cette pièce importante, qu'on croyait perdue. Elle ne se trouve plus aujourd'hui dans cette communauté.

(1) Le manuscrit porte ici en marge : « *Vinó año de 73 por Santiago y estubo hasta despues de Navidad 74.* Elle arriva en 1373, pour la fête de saint Jacques et resta jusqu'après Noël 1374. » Cette remarque du père Gratien a pour but d'autoriser une rectification apportée par lui au titre du chapitre et qu'on peut voir à l'original : 1574 au lieu de 1573. La date de 1574 qu'il

commissaire apostolique — le maître Pierre Fernandez — était de me voir suspendre les fondations. D'ailleurs, je le sentais, aussi longtemps que les trois années que je devais passer à l'Incarnation ne seraient pas écoulées, il avait parfaitement raison. Je faisais ces réflexions, quand Notre-Seigneur me dit de proposer la chose à ce religieux, que lui-même se chargeait de tout.

Le père Fernandez se trouvait alors à Salamanque. Je lui écrivis pour lui rappeler que j'avais reçu de notre révérendissime général l'ordre formel de ne refuser aucune fondation, lorsqu'on m'en offrirait dans des conditions avantageuses ; pour lui faire savoir également que les habitants, aussi bien que l'évêque de Ségovie, agréaient l'établissement d'un monastère de notre réforme : si sa Paternité me le commandait, j'irais réaliser cette fondation ; au reste, je ne lui faisais cette communication que pour décharger ma conscience, sa décision, quelle qu'elle fût, me laisserait donc tranquille et contente. Ce sont, à peu de chose près, les termes dont je me servis. J'ajoutai que Dieu me semblait devoir en être glorifié. Il est évident que sa Majesté le voulait, car ce père me répondit sur-le-champ d'aller faire la fondation, et m'envoya pour cela l'autorisation nécessaire. Connais-

donne à la fondation de Ségovie est la véritable. La sainte — elle-même va nous le dire — était près d'achever son triennat comme prieure de l'Incarnation ; or, elle avait pris cette charge en octobre 1571. Néanmoins, elle écrivit en tête de ce chapitre : *Fundóse en el mesmo día de san Josef año de MDLXXIII*. Cette méprise a entraîné Ribera et Yepès à donner à la fondation de Ségovie la date de 1573, et elle est devenue la source de plusieurs autres confusions. Faisons encore une remarque. La note marginale du père Gratien parle, comme on peut le voir, de *Noël 1574*. A l'époque de sainte Térèse, il était usuel en Espagne de faire commencer l'année à la fête de Noël. Pour désigner le 25 décembre 1573, on disait : *Noël 1574*.

sant ses dispositions à cet égard, j'en fus extrêmement surprise.

De Salamanque, je fis des démarches pour qu'on nous louât une maison à Ségovie. Depuis les fondations de Tolède et de Valladolid, j'avais compris qu'il valait mieux n'en acheter une qu'après la prise de possession, et cela, pour bien des motifs. Le principal, c'est que d'ordinaire, en me mettant en chemin, je n'avais pas une *blanca* pour cette acquisition, tandis que, le monastère une fois établi, le Seigneur me fournissait l'argent nécessaire. De cette manière, je pouvais aussi choisir la situation la plus convenable.

Il y avait à Ségovie une dame, veuve d'un gentilhomme en possession d'un majorat, nommée doña Anne de Jimena. Elle était venue me voir une fois à Avila : c'était une femme d'une grande piété, qui, de tout temps, s'était sentie appelée à la vie religieuse. Dès que le monastère fut établi, elle y entra avec l'une de ses filles, vrai modèle de vertu, et goûta d'autant plus de joie dans l'état religieux, qu'elle avait plus souffert dans le mariage et la viduité. La mère et la fille avaient constamment vécu très retirées et en vraies servantes de Dieu (1).

Cette excellente dame loua la maison en son nom, et nous pourvut, tant pour l'église que pour le reste, de tout

(1) Doña Anne de Jimena était veuve de don François Barros de Bracamonte. Elle porta dans le Carmel le nom d'Anne de Jésus. Sa fille, doña Marie de Bracamonte, fut appelée Marie de l'Incarnation. Elles firent profession le même jour (2 juillet 1573). La mère vécut trente-cinq ans, de la manière la plus édifiante, sous l'habit du Carmel; la fille le porta près de cinquante années, avec non moins d'édification.

ce qu'elle vit nous être nécessaire. Ainsi, j'eus peu de souci de ce côté. Mais afin qu'aucune de ces fondations ne fût exempte de difficultés, outre les peines intérieures dont mon âme souffrait alors par suite de la sécheresse et d'une profonde obscurité spirituelle, j'avais au moment de mon départ une forte fièvre, un grand dégoût, et toutes sortes de maux corporels, qui se maintinrent pendant environ trois mois à l'état aigu. Bref, pendant les six mois que je passai là, je fus constamment souffrante (1).

Le très saint Sacrement fut placé dans notre église le jour de saint Joseph. J'avais tenu à ce que notre entrée eût lieu la veille, pendant la nuit et en secret. J'avais cependant l'autorisation de l'évêque (2) et celle de la

(1) La sainte quittait Salamanque les derniers jours de 1573, emmenant avec elle les sœurs Isabelle de Jésus (de Jimena) et Marie de Jésus, converse, toutes deux professes du couvent de cette ville et originaires de Ségovie. La première était cette religieuse dont le chant avait causé à la sainte, le mardi de Pâques 1574, une extase restée célèbre (Voir Relation xiii). Elle allait être nommée sous-prieure de la nouvelle fondation; dans la suite elle sera prieure du couvent de Salamanque. La sainte séjourna au monastère d'Albe, puis en celui de Medina; de là, elle se rendit au couvent de l'Incarnation d'Avila, où elle s'arrêta quelques jours, et enfin, par la permission du père Pierre Fernandez, au monastère de Saint-Joseph de la même ville. Au couvent d'Albe, elle avait pris la sœur Guiomar de Jésus; à Saint-Joseph d'Avila, elle s'adjoignit Isabelle de Saint-Paul. Ce fut en leur société qu'elle atteignit le terme de son voyage. (Cfr. Ribera, lib. III, cap. II.) — Ségovie, située au versant de la Sierra de Guadarrama, qui divise les deux Castilles, se trouve dans une région à la fois fraîche, agréable et accidentée. Elle est célèbre par son monumental aqueduc romain, formé de cent soixante-dix-sept arcades d'une élévation prodigieuse, par sa belle cathédrale et ses nombreux monastères. Parmi ces derniers, celui des Frères-Prêcheurs se distingue entre tous par les grands souvenirs de saint Dominique qui s'y rattachent. Nous verrons la sainte s'y rendre avec une dévotion profonde. Ségovie compte aujourd'hui près de 15.000 habitants.

(2) Don Diego de Covarrubias y Leyva, l'un des plus pieux et des plus savants prélats de son temps, était alors président du Conseil royal de

ville ; mais elles remontaient à un certain temps déjà. Me trouvant au couvent de l'Incarnation, et dans la dépendance d'un supérieur autre que notre père général, je n'avais pu en profiter plus tôt. En outre, l'évêque — qui se trouvait justement à Ségovie quand la ville accorda son agrément — n'avait donné le sien que de vive voix à un gentilhomme appelé André de Jimena, qui s'était chargé de nos intérêts (1). Ce dernier ne s'était pas mis en peine de l'avoir par écrit, et moi-même je n'avais pas cru cette formalité indispensable. Je m'étais trompée, car le *provisor* ayant appris l'établissement du monastère, il accourut très irrité, et défendit de continuer à dire la messe. Il voulait même faire mettre en prison le carme déchaussé (2) qui venait de la célébrer. Ce religieux avait suivi le père Julien d'Avila et un autre serviteur de Dieu, nommé Antoine Gaytan, qui s'était fait, lui aussi, mon compagnon de voyage.

Antoine Gaytan était un gentilhomme d'Albe, que Notre-Seigneur avait appelé à son service quelques années auparavant, alors qu'il était fort engagé dans les choses d'ici-bas. Dès ce moment, il tint si bien le monde sous ses pieds, qu'il n'eut plus d'autre préoccupation que de rendre à Dieu le plus de services possible. Je le fais connaître ici,

Castille. Le Saint-Siège l'avait dispensé de l'obligation de la résidence, afin que l'Espagne ne fût pas privée des services éminents qu'il rendait à son pays comme président du Conseil. On voit par la correspondance de la sainte des années 1576 et 1577, qu'il se montra plein de bienveillance pour elle et sa réforme. Don Diego de Covarrubias mourut en odeur de sainteté le 27 septembre 1577, vivement regretté de Térèse et des siens. (Cfr. La Fuente : *Historia eclesiastica de España*. Madrid. 1875. T. V, cap. XIX, § 125.)

(1) André de Jimena était cousin de doña Anne de Jimena et frère de la sœur Isabelle de Jésus.

(2) Saint Jean de la Croix lui-même.

parce que j'aurai à parler de lui à propos des fondations qui vont suivre. En effet, il m'a beaucoup aidée et a beaucoup travaillé pour nous. S'il me fallait énumérer ses vertus, je n'aurais pas fini de sitôt. Celle dont nous avons bénéficié davantage est la mortification : parmi les gens de service qui nous accompagnaient, il n'y en avait aucun qui se mit à tout avec pareille ardeur. Du reste, c'est un homme de haute oraison, et qui a reçu de très grandes grâces ; aussi trouvait-il agréable et facile ce qui aurait rebuté les autres. Toutes les peines qu'il se donne dans ces fondations lui semblent peu de chose. On voit bien qu'il a été spécialement appelé de Dieu pour y concourir (1). J'en dis autant du père Julien d'Avila. Quant à ce dernier, ce fut dès l'établissement du premier monastère qu'il nous assista. C'est, je pense, à cause de si excellents compagnons de route que Notre-Seigneur daignait permettre que tout me réussit heureusement. Pendant le voyage, ils ne parlaient que de Dieu ; ils instruisaient les gens de notre escorte et ceux qu'ils rencontraient sur les chemins ; en un mot, ils se dépensaient de toute façon pour le service de sa Majesté.

Il est bien juste que vous appreniez, mes filles, vous qui lirez le récit de ces fondations, à quel point nous sommes redevables à ces serviteurs de Dieu. Et puisque, sans aucune vue personnelle, ils ont tant travaillé à vous

(1) Nous avons quatre lettres de sainte Térése à Antoine Gaytan. Elles sont empreintes de la plus grande intimité. Dans la quatrième (1581) elle l'engage à poursuivre la sainteté dans l'état de vie où il vient de s'engager de nouveau, et traite de la dot de sa fille. Antoine Gaytan, en effet, venait de se remarier. De sa première union il avait une fille, nommé Marianne, qui fut admise au monastère d'Albe tout enfant et devint dans la suite l'une des fondatrices du carmel de Tarazona.

procurer le bonheur de vivre dans ces monastères, c'est un devoir pour vous de les recommander à Notre-Seigneur, et de les dédommager ainsi quelque peu, par le moyen de vos oraisons. Si vous saviez combien de mauvaises nuits, de journées fatigantes, de peines de toutes sortes, ils ont eu à supporter dans ces voyages, vous le feriez de grand cœur.

Le *provisor* ne voulut pas se retirer sans laisser un alguazil (1) à la porte de notre chapelle. J'en ignore le motif. Le résultat de cette mesure fut d'effrayer un peu les personnes qui se trouvaient là. Pour moi, je ne me mettais jamais beaucoup en peine de ce qui arrivait après la prise de possession ; c'était auparavant que je tremblais. Je fis appeler quelques personnes distinguées de la ville, parentes d'une des sœurs que j'avais amenées, et je les priai d'aller trouver le *provisor*, pour l'informer que j'avais la permission de l'évêque. Il le savait fort bien, comme lui-même le dit plus tard. Ce qu'il aurait voulu, c'était qu'on l'eût averti. Pour moi, je crois que c'eût été pire encore. On finit par obtenir qu'il laisserait subsister le monastère ; mais il nous retira le très saint Sacrement, ce qui ne nous troubla point (2).

(1) L'alguazil est un agent inférieur des tribunaux, chargé d'arrêter et de faire comparaître les prévenus. Par extension, l'alguazil peut devenir agent de police. Le père François de Sainte-Marie donne à celui dont il s'agit le nom d'*alguacil de guarda*, ce qui revient à ce dernier sens.

(2) Dans une lettre écrite en 1609, un chanoine de Ségovie, neveu de l'évêque de cette ville, et plus tard évêque lui-même, don Jean Orozco de Covarrubias y Leyva, raconte que passant devant le nouveau couvent, le jour même de la prise de possession, il eut dévotion d'y célébrer la messe et fit en même temps la connaissance de sainte Térèse. De son côté, Julien d'Avila a rapporté dans un langage très piquant les faits résumés ici par la sainte. Ces deux témoignages, qui se complètent l'un l'autre, rendent d'une

Les choses restèrent en cet état pendant quelques mois. Nous achetâmes alors une maison, et avec elle bien des procès. Nous en avions déjà eu avec les religieux de Saint-François, au sujet d'une autre maison, voisine de leur couvent, que nous voulions acquérir. Pour celle dont je parle, il nous fallut plaider contre les religieux de la Merci et contre le chapitre de la cathédrale, qui avait une rente sur cette propriété (1). O Jésus! quel ennui de se trouver au milieu de tant de contestations! A peine une affaire semblait-elle terminée, qu'elle se trouvait remise en question, car il ne suffisait pas de donner ce que l'on exigeait : l'instant d'après surgissait une difficulté nouvelle. Ainsi racontée, cette épreuve n'a l'air de rien; elle fut cependant très pénible à supporter.

Un neveu de l'évêque, prieur et chanoine de la cathédrale, nous assista de tout son pouvoir (2). Le licencié

manière singulièrement animée les événements du 19 mars, riches d'émotion pour la nouvelle communauté de Ségovie et ses dévoués auxiliaires. On les trouvera à la fin de ce volume, sous le titre de Docum. 21 et 22. Nous avons parlé au chap. xvii du transfert de la communauté de Pastrana à la fondation de Ségovie. Ce fut pendant la semaine sainte qu'Isabelle de Saint-Dominique et ses filles rejoignirent sainte Térèse.

(1) La maison dont parle ici sainte Térèse, est celle qu'habitent encore les carmélites, *calle Canonía nueva*, à une petite distance de la cathédrale et tout près du couvent de la Merci. La sainte revint plusieurs fois dans ce monastère pendant les années qui suivirent sa fondation. On y conserve religieusement sa cellule, son siège et la banquette de bois où elle écrivit, dit-on, une partie du *Livre du Château intérieur*. Quant à la première maison habitée par elle, au n° 1 de la même rue, elle existe encore et appartient aux héritiers de don François de la Piñera.

(2) Don Jean Orozco de Covarrubias y Leyva, qui, nous l'avons vu plus haut, a confirmé par son propre témoignage les paroles de sainte Térèse. Ce chanoine, l'un des amis les plus enthousiastes de la sainte mère, devint évêque de Girgenti, puis de Guadix. Il occupa ce dernier siège de 1606 à 1610, date de sa mort. (Cfr. Pedro Suarez : *Historia del obispado de Guadix*. 1696.)

Herrera, grand serviteur de Dieu, en fit autant. Finalement, en déboursant bien de l'argent, nous sortîmes de cette première affaire. Le procès des religieux de la Merci était encore pendant; aussi fallut-il le plus grand secret pour nous transporter à notre nouvelle demeure. Ces religieux nous voyant installées — la translation avait eu lieu un jour ou deux avant la Saint-Michel, — ils consentirent à s'arranger moyennant finances.

Mon plus grand souci, au milieu de tous ces embarras, c'était que mon triennat au couvent de l'Incarnation expirait dans sept ou huit jours, et qu'il me fallait, de toute nécessité, être de retour à cette époque. Grâce à Notre-Seigneur, tout s'arrangea si bien, qu'il ne nous resta plus de différend avec personne, en sorte que deux ou trois jours plus tard, je repartais pour l'Incarnation (1). Que

(1) La sainte s'éloigna de Ségovie le 30 septembre, laissant comme prieure Isabelle de Saint-Dominique, et comme sous-prieure, Isabelle de Jésus. « En partant, raconte Yepès, elle s'arrêta à Sainte-Croix, insigne monastère de Saint-Dominique, qui se trouve dans cette ville. Elle voulait visiter la chapelle habitée et sanctifiée par le saint, qui s'y livra à l'oraison, et à des pénitences dont les murailles portent encore les traces. En entrant dans la chapelle, la mère se prosterna sur le seuil et demeura dans cette posture environ une demi-heure. Ceux qui l'accompagnaient — ils étaient nombreux et personnages de marque — attendaient l'issue d'une si longue oraison. Le père Diego de Yanguas, actuellement lecteur de théologie à Saint-Grégoire de Valladolid, alors son confesseur et intimement lié avec elle, se trouvait au nombre des compagnons de la sainte. En qualité d'ami il lui demanda : « Ma mère, que vous est-il arrivé pour que vous nous ayez fait tous attendre si longtemps ? » Elle répondit : *Notre père saint Dominique m'est apparu, et s'est entretenu avec moi. Il m'a donné parole et engagement de m'assister dans toutes mes fondations.* (Mémoire à Louis de Léon.) Dans sa Vie de sainte Tèreze, Yepès rapporte une autre faveur qui suivit de près la première. Au moment de la communion, Jésus-Christ et saint Dominique apparurent à la sainte, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Notre-Seigneur dit à Tèreze : *Réjouis-toi avec mon ami*, et il disparut, la laissant en la compagnie du saint patriarche. Celui-ci fit connaître à la

son nom soit à jamais béni pour toutes les grâces dont il m'a continuellement comblée, et que toutes ses créatures célèbrent ses louanges ! Amen.

sainte mère les combats et les grâces dont cette chapelle avait été pour lui le théâtre, et comme Térèse lui demandait pourquoi il lui apparaissait toujours à sa gauche. *C'est*, répondit-il, *que la droite est pour mon Maître.* (Lib. II, cap. xxv.)

FIN DU CHAPITRE XXI.

LE MONASTÈRE DE L'INCARNATION

LES PROFESSES DE L'OBSERVANCE

LE MONASTÈRE DE L'INCARNATION

ET

LES PROFESSES DE L'OBSERVANCE

COOPÉRATRICES DE SAINTE TÉRÈSE DANS LES FONDATIONS

LE MONASTÈRE DE L'INCARNATION

En 1907, des jésuites de Paris, en vue de quelques fondations, se proposèrent le projet de mener ensemble le rôle des jésuites, sous le rattachement territorial du Carmel. L'initiative fut prise le 25 juin 1907 et donna lieu à la fondation de Madras, où devint la première coopératrice. Avec le temps, les jésuites envisagèrent le désir de transformer leur communauté en un monastère de l'ordre du Carmel. Ce fut, dans l'année 1910, devant une assemblée après le décès de John Elvira (1880), qui réalisa ce projet. Le local occupé par les jésuites était étroit et insalubre, on mit les yeux sur un terrain situé hors de la ville, dans la direction du nord, et qui avait servi de cimetière aux jésuites jusqu'à leur expulsion générale de l'Espagne en 1808. C'est là qu'un terrain de 1000 m. environ fut acquis, et le monastère construit. On le construisit pierre et plâtre, et le

LE MONASTÈRE DE L'INCARNATION

ET

LES PROFESSES DE L'OBSERVANCE

COOPÉRATRICES DE SAINTÉ TÉRÈSE DANS LES FONDATIONS

Cet aperçu repose en grande partie sur l'*Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*, composée vers 1705 par une religieuse de cette communauté, doña Marie Pinel y Monroy. Nous avons fait aussi plusieurs emprunts à une Relation de l'année 1610, due à une autre religieuse du même couvent, doña Marie Espinel.

LE MONASTÈRE DE L'INCARNATION

En 1467, des femmes de piété, au nombre de quatorze, formèrent le projet de mener ensemble la vie des béates, sous la règle des tertiaires du Carmel. Un *beaterio* fut érigé le 25 juin 1479, et doña Elvire Gonzalez de Medina en devint la première supérieure. Avec le temps, les béates conçurent le désir de transformer leur communauté en un monastère de l'ordre du Carmel. Ce fut doña Béatrix Guiera, devenue supérieure après la mort de doña Elvire (1486), qui réalisa ce projet. Le local occupé par les sœurs étant étroit et incommode, on jeta les yeux sur un terrain situé hors de la ville, dans la direction du nord, et qui avait servi de cimetière aux juifs jusqu'à leur expulsion générale de l'Espagne en 1492. C'est là qu'on éleva en 1513 le couvent projeté. L'église manquait encore. On la construisit pauvre et petite, et le

4 avril 1515, précisément le jour où Tèreſe de Ahumada recevait le baptême à la paroisse Saint-Jean, la première messe se disait au nouveau monastère, dédié sous le titre de *Nuestra Señora de la Encarnación* (1).

La règle qu'embrassaient les religieuses était celle du Carmel, telle qu'elle s'observait depuis la bulle de mitigation d'Eugène IV ; leur communauté allait être soumise à la juridiction des religieux de l'ordre, et c'était le couvent des carmes d'Avila qui devait leur fournir des confesseurs (2). Le général se trouvait être le bienheureux Jean-Baptiste de Mantoue, dont Léon XIII a reconnu et approuvé le culte immémorial. A cette époque, l'ordre du Carmel était en bien des lieux déchu de sa ferveur première, et la règle y était peu en honneur. L'un des généraux précédents, le bienheureux Jean Soreth, après s'être dépensé tout entier à promouvoir la réforme, n'était parvenu à l'implanter que dans un nombre de couvents relativement restreint. Jean-Baptiste de Mantoue lui-même, attristé de l'affaiblissement de la discipline, et se voyant hors d'état de remédier efficacement aux maux dont il gémissait, allait se démettre du généralat en 1515. C'était cette même année qui voyait, tout à la fois, la naissance de la grande sainte destinée de Dieu à renouveler l'ordre de la Vierge, et la première messe dite au monastère d'où allait sortir sa réforme.

Tandis que Tèreſe de Ahumada grandissait entourée de toutes les sollicitudes de ses parents, les nouvelles carmélites souffraient les incommodités d'une installation des plus précaires. Doña Marie Pinel nous apprend que pendant la récitation du saint

(1) On trouvera à la fin de ce volume, Docum. 23, des détails plus circonstanciés sur les origines du couvent de l'Incarnation.

(2) Avila possédait depuis 1378 un couvent de carmes mitigés. Don Diego de las Roelas, alors évêque d'Avila, donna à cet effet l'église paroissiale de Saint-Silvestre. Le couvent fut construit tout contre le dernier donjon du mur d'enceinte, du côté du nord. En 1469, l'église primitive, qui tombait en ruines, fut reconstruite par le célèbre capitaine Jean Nuñez d'Avila. Le couvent, détruit durant la guerre de l'Indépendance (1808-1814), fut relevé en partie entre 1815 et 1820. Les événements politiques de 1835 le firent passer aux mains d'un particulier. Il sert aujourd'hui de prison. (Cfr. Carramolino, t. I. *Monasterios y conventos de Varones.*)

office, la neige tombait sur les bréviaires, et que pendant les chaleurs de l'été, les ardeurs du soleil pénétraient par les ouvertures d'un toit disjoint. Néanmoins les sujets venaient en grand nombre demander place dans la communauté, et bientôt le couvent fut rendu vaste et agréable, l'église, digne du culte divin.

Le monastère des carmélites d'Avila avait participé moins que d'autres à la décadence de l'ordre. Il n'était pas de ceux dont l'accès était le plus facile ; un grand nombre de religieuses y servaient Dieu de tout leur cœur et d'une façon exemplaire. Cependant l'on ne s'y croyait pas tenu à la clôture. Les séjours des sœurs chez leurs proches ou leurs amies étaient fréquents ; quand elles étaient au monastère, les parloirs s'ouvraient à de nombreux visiteurs.

Le 2 novembre 1535, doña Térése de Ahumada, cachant sous une courageuse sérénité la cruelle agonie de son âme, s'arrachait du foyer paternel et franchissait le seuil du couvent de l'Incarnation. C'était elle que Dieu appelait à en être la gloire. Une prédiction, annonçant qu'une sainte sortirait de ce monastère et porterait le nom de Térése, défrayait souvent les conversations des sœurs. Les unes attribuaient la prédiction à une religieuse particulièrement exemplaire, qui avait vécu aux débuts du monastère ; d'autres, à un *zahori*, sorte de voyant auquel le peuple espagnol attribuait le talent de découvrir les trésors cachés dans le sein de la terre ; d'autres enfin, au grand serviteur de Jésus-Christ, qui devait illustrer Grenade sous le nom de saint Jean de Dieu (1).

(1) Jean de Dieu, né en 1495, fut d'abord berger, puis soldat. Puissamment touché de la grâce, il résolut de faire pénitence d'une vie licencieuse. Après avoir porté secours aux esclaves chrétiens de Gibraltar et de Ceuta, il repassa en Espagne, et, à bout de ressources, parcourut les campagnes, en vendant des images de papier et de petits livres de dévotion. Bientôt Jésus-Christ, lui apparaissant sous la figure d'un enfant pauvre et mal vêtu, lui ordonna de se rendre à Grenade. Jean s'y dévoua tout entier au soin des pauvres et des malades. Après une vie plus angélique qu'humaine, il mourut en cette ville l'année 1530. Trois ans auparavant (1517), Jean de Dieu s'était rendu à pied de Grenade à Valladolid, afin de quêter à la cour pour ses

Cependant, celle que regardait la prédiction avait passé vingt-sept ans dans le cloître de l'Incarnation : comblée de plus en plus des dons du Saint-Esprit, elle se trouvait mûre pour l'œuvre à laquelle Dieu la destinait. Déjà son influence se faisait sentir autour d'elle. Entre 1558 et 1560, plus de quarante religieuses du monastère ne se contentant plus d'une vie simplement régulière, s'adonnaient avec ardeur à la retraite et à la prière (1). C'était ce noyau précieux qui devait fournir à Tèreise ses premières auxiliaires et les fermes appuis de ses nouveaux couvents. Guidée par un tact sûr et plus encore par la lumière divine, autorisée par le général de l'ordre (2), elle en choisit successivement jusqu'à trente. Sur ce nombre, les unes ne séjournèrent que passagèrement dans les monastères réformés, les autres s'y fixèrent par un engagement solennel et définitif. Les unes et les autres furent d'un immense secours à la sainte réformatrice. Celle-ci aimait à leur témoigner en toute rencontre sa gratitude et sa déférence. A Medina, on la voyait faire les lits, balayer et arroser les cellules des religieuses de l'Incarnation qui l'avaient suivie. *Ma fille*, disait-elle à la sœur qui l'aidait dans ce travail, *il est bien juste que nous servions ces dames, qui ont bien voulu venir nous assister* (3).

Quant aux filles de sainte Tèreise, nous les entendrons toutes en entendant la mère Marie de Saint-Joseph, qui s'est faite

pauvres. Il s'arrêta à Tolède et dut nécessairement passer par Avila. Néanmoins, la prédiction qu'on lui attribue pourrait plus vraisemblablement se rapporter à une époque antérieure, peut-être celle où il exerçait le métier de colporteur, puisque la tradition dont il s'agit remontait aux origines du couvent de l'Incarnation.

(1) Voir l'Écrit de saint Pierre d'Alcantara sur l'oraison de sainte Tèreise, t. I des *Œuvres*, Docum. 8.

(2) « Nous permettons à la dite Tèreise, disait le père Jean-Baptiste Rossi dans sa patente du 17 avril 1567, de prendre pour chaque monastère qui se fondera, deux religieuses de notre monastère de l'Incarnation d'Avila. » Et dans la patente du 16 mai de la même année : « Quelques religieuses pourront encore se joindre à notre fille Tèreise, celles qui le désireront. » (Voir les patentes du général données à la fin de ce volume, Docum. 3 et 4.)

(3) Relation du couvent de Medina del Campo, citée par le père Antoine de Saint-Joseph, t. III. Annot. de la Lettre XXXVI.

l'interprète des premières carmélites déchaussées : « C'est une joie pour moi, dit-elle au *Libro de las Recreaciones*, de faire mention de ces dames, auxquelles nous devons le bon ordre et les cérémonies que nous gardons au chœur, avec bien d'autres instructions qu'en qualité de religieuses elles étaient à même de nous donner. Notre sainte les ayant prises pour ses coadjutrices, il est juste que nous les reconnaissons pour nos maîtresses et que nous leur rendions les actions de grâces qu'elles méritent, en proclamant leur sainte maison la mère à laquelle nous devons la vie. Celle qui a engendré tant de filles, mérite que sa mémoire soit glorieuse (1). »

C'était volontairement que les religieuses zélées pour l'établissement et l'affermissement de la réforme, quittaient leur couvent de profession pour embrasser les austérités d'un genre de vie nouveau pour elles. Elles furent nombreuses celles qu'à diverses époques l'exemple de Tèreèe entraîna sur ses pas, et sans leur dévouement plein de ferveur, jamais la sainte n'aurait pu réaliser d'une manière si prompte et si sûre l'œuvre importante des fondations. Nous ferons connaître non seulement celles qui s'attachèrent d'une manière irrévocable à la réforme, en vertu d'une renonciation formelle à la règle mitigée, mais encore celles qui n'aidèrent que momentanément aux fondations. Nous les nommerons, autant que possible, d'après l'ordre suivi par Marie Pinel.

(1) *Recreac.* VIII.

LES PROFESSES DE L'OBSERVANCE DANS LES FONDATIONS

ANNE DE SAINT-JEAN (DE AVILA)

Anne de Saint-Jean, de l'illustre maison des marquis de Velada, était l'une des quatre professes de l'Incarnation qui, en dépit de toutes les tempêtes suscitées par l'établissement du premier couvent de la réforme, eurent le courage de s'associer à sainte Tèrese. En mars 1563, elle se retirait en sa compagnie au pauvre couvent de Saint-Joseph, qui devait contraster si étrangement pour elle avec l'agréable et spacieux monastère dont Tèrese elle-même craignit un moment de regretter la privation. Tandis qu'Anne et ses compagnes pénétraient dans leur nouvelle demeure, la sainte mère s'arrêtait dans la petite chapelle primitive et voyait Jésus-Christ la recevoir avec amour et lui placer une couronne sur la tête en remerciement de ce qu'elle avait fait pour sa Mère. Nul doute qu'Anne de Saint-Jean et ses généreuses sœurs n'aient eu large part aux effusions de grâces reçues alors par Tèrese. Bientôt celle-ci se trouvait au milieu de ses nouvelles filles et inaugurait cette vie toute céleste qu'elle implanta, sous le regard des anges, dans le *rinconcito de Dios*. Tout d'abord l'humble sainte refusa d'exercer elle-même les fonctions de prieure. Elle confia cette charge à Anne de Saint-Jean, montrant par là qu'elle la distinguait au milieu de ses compagnes pour sa prudence et sa vertu. Mais peu de temps après, don Alvaro de Mendoza, évêque d'Avila et supérieur de la communauté naissante, exigea que celle dont Dieu lui-même avait fait choix pour établir la réforme, conduisit de fait la communauté. Anne de Saint-Jean semble avoir séjourné peu de temps au monastère de Saint-Joseph (1).

(1) Cfr. Doña Marie Pinel : *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*. — Ribera, lib. II, cap. v. — Dép. de doña Quiterie de Avila (Inform. d'Avila).

ANNE DES ANGES (GOMEZ)

† 1589

Née à Avila, de Diego Ordoñez et d'Anne Gomez, Anne des Anges embrassa la vie religieuse au monastère de l'Incarnation. Elle accompagna sainte Térèse lors de sa rentrée à Saint-Joseph, et fut la première sous-prieure de la nouvelle communauté. Quelques mois plus tard, elle était autorisée par le père Ange de Salazar, provincial, à persévérer en ce monastère. Le père Jean-Baptiste Rossi l'autorisa, par sa patente du 16 mai 1567, à suivre la sainte dans ses nouvelles fondations. Elle prit part à celle de Medina en août de cette même année, et accompagna ensuite sainte Térèse dans son séjour au couvent *de la Imagen* à Alcalá de Henarès, puis à la fondation de Malagon, dont elle devint la première prieure. En 1569, elle fut appelée à remplacer la mère Isabelle de Saint-Dominique comme prieure de Tolède, charge qu'elle remplit longtemps en ce monastère. C'est là qu'elle fit, le 9 février 1572, sa renonciation à la règle mitigée. En 1585, elle était désignée pour fonder le couvent de Cuerva. Elle y mourut l'année 1589. Partout, Anne des Anges se montra religieuse exemplaire, pleine de zèle pour la discipline monastique. Les charges importantes que la sainte lui confia montrent qu'elle faisait de son mérite et de sa vertu une estime toute particulière. Il nous reste deux lettres qu'elle lui adressa (1).

(1) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*. — Patente du père Ange de Salazar, du 22 août 1563, autrefois gardée au monastère de Saint-Joseph d'Avila, citée par La Fuente (t. II, *Apénd. Secc. tercera*, n° 3, Ed. de 1861), d'après les manuscrits de la Bibl. nat. de Madrid. — Patente du père Rossi, à la fin de ce volume, Docum. 4. — Registre conventuel du monastère de Tolède. — *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. v et xi, et t. II, lib. VI, cap. XLVIII.

MARIE-ISABELLE (ORDOÑEZ)

Marie-Isabelle était sœur d'Anne des Anges. Elle la suivit à Saint-Joseph d'Avila en 1563 et fut, comme elle, autorisée par le provincial à séjourner en ce couvent. Elle fut désignée aussi par le père Rossi, pour en sortir et suivre sainte Térése dans ses fondations. Elle semble être rentrée au bout de peu d'années au monastère de sa profession (1).

DOÑA MARIE DE CEPEDA

Selon toute apparence, Marie de Cepeda était fille de François de Cepeda, cousin germain de sainte Térése et de Marie de Ocampo ; son grand-père, François Alvarez de Cepeda, était cet oncle de la sainte, qui la reconduisit à la demeure paternelle dont elle avait fui pour aller au-devant du martyr ; elle était sœur de Louis de Cepeda, de Béatrix de Jésus, d'abord carmélite chaussée, puis religieuse de la réforme, et d'Isabelle de Saint-Paul, première professe de Saint-Joseph d'Avila. Doña Marie vécut à l'Incarnation sous les yeux et près du cœur de Térése, et reçut même parfois la confiance des grâces de choix dont le divin Époux la favorisait. Sous cette influence bénie, elle sentit croître en elle l'amour de la retraite et de l'oraison, avec ce zèle ardent pour la gloire du divin Époux que la sainte mère savait inspirer aux âmes qui entraient dans son intimité. Aussi, quand elle apprit le projet de fondation, demanda-t-elle instamment à être du nombre des privilégiées admises dans le nouveau monastère. Ses vœux furent exaucés : en mars 1563, elle suivit la sainte à Saint-Joseph et inaugura avec elle la vie très parfaite de la réforme. Bientôt cependant, Marie de Cepeda vit décliner ses forces ; elle dut reconnaître que Dieu se contentait de ses fervents désirs, et rentrer au couvent de l'Incarnation. Sainte Térése lui continua les

(1) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*. — Patentes des pères Ange de Salazar et Rossi.

marques d'un affectueux intérêt, comme nous le voyons par sa correspondance.

C'étaient les douleurs et les impuissances de l'infirmité qui devaient remplacer pour Marie de Cepeda les austérités de la réforme. La paralysie l'étendit vingt années sur un lit de souffrance. Sa vie se prolongea assez pour qu'elle pût voir en 1614 sa sainte parente élevée aux honneurs de la béatification (1).

AGNÈS DE JÉSUS (doña AGNÈS DE TAPIA)

† 1601

Agnès, fille de François Alvarez de Cepeda et de Marie de Ahumada, était cousine germaine de sainte Térèse du côté paternel, cousine aussi du côté maternel. Nous connaissons les noms de six de ses frères et sœurs. (Voir t. II des *OEuvres*, l'*Aperçu sur la famille de sainte Térèse*.) Elle se consacra au divin Époux au monastère de l'Incarnation et fut confiée aux soins de la sainte. Les germes de vertu que Dieu avait déposés dans l'âme de la jeune religieuse se développèrent rapidement sous l'œil vigilant de Térèse. Ils allaient bientôt produire une riche moisson.

En août 1562, tandis que Térèse, de retour de Tolède, mettait la dernière main aux préparatifs de sa fondation, Agnès et sa sœur Anne, également religieuse à l'Incarnation, se trouvaient comme elle hors de leur monastère. Elles assistèrent à la prise d'habit des quatre premières novices, aux côtés de leur sainte parente, et pendant que celle-ci était sous le poids de la douloureuse angoisse qu'elle nous dépeint en termes si poignants au chapitre xxxvi du Livre de sa *Vie*, les deux sœurs, on peut le penser, n'étaient pas moins émues, quoique d'une manière différente peut-être. Cinq ans plus tard, toutes deux revoyaient les

(1) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*. — Patente du père Ange de Salazar, du 22 août 1563. — Lettres de sainte Térèse à Louis de Cepeda, du 26 novembre 1576, et à Laurent de Cepeda, du 17 janvier 1577. — P. Antoine de Saint-Joseph, t. IV, Annot. de la Lettre XLV. — Relation de doña Marie Espinel, de l'année 1610. Voir Docum. 24.

murs bénis du pauvre monastère, mais, cette fois, pour mettre entre le monde et elles une infranchissable barrière. Au jour fixé pour l'entrée des deux sœurs à Saint-Joseph, Agnès se trouva si malade, qu'on la jugeait hors d'état d'exécuter son dessein. Tère-se se mit en oraison et entendit de Dieu ces paroles : *Elle ne mourra pas. Je la réserve pour de plus grandes choses.* Bientôt doña Agnès rejoignait la sainte à Saint-Joseph et y prenait avec les livrées de la réforme le nom d'Agnès de Jésus.

Elle ne devait pas tarder à être employée aux fondations. Le 13 août 1567, elle quitte avec la sainte mère, sa sœur Anne et d'autres religieuses, le petit couvent qui l'abritait depuis plusieurs mois, et, après un arrêt de quelques jours à Villanueva del Arrenal chez son frère Vincent de Ahumada, rejoint les fondatrices à Medina. (Voir chap. III du *Livre des Fondations.*) Tère-se, qui la connaissait de longue date et la savait éminemment propre au gouvernement, l'établit prieure de la nouvelle communauté. Agnès y fit observer, avec la perfection louée par la sainte au même chapitre, les constitutions et les coutumes en usage à Saint-Joseph d'Avila. Elle y exerçait ses filles à toutes les vertus, spécialement à l'obéissance aveugle qu'elle avait vu si admirablement pratiquer au premier couvent. Douée de beaucoup de dignité naturelle, elle inspirait le respect par sa seule présence ; mais, comme sa sainte mère, elle savait mêler la douceur à l'autorité et enseigner par œuvres plus encore que par paroles.

Agnès renonça solennellement à la règle mitigée en 1571. Elle gouverna le couvent de Medina pendant dix ans et en conduisit ensuite plusieurs autres, notamment celui de Palencia où elle avait accompagné sainte Tère-se en 1581. La sainte avait coutume de dire qu'Agnès de Jésus était plus capable qu'elle de gouverner un monastère ; elle s'en fit accompagner en plusieurs fondations, et lui témoigna en toute circonstance une confiance pleine d'estime. Ce fut au couvent de Medina, dont elle avait été la première prieure, qu'Agnès revint achever sa course. Atteinte de plusieurs maladies graves, elle endura les neuf derniers mois de sa vie de sensibles douleurs qui embellirent encore sa couronne. Le

22 avril 1601, le jour même de la Résurrection du Sauveur, elle alla enfin la recevoir des mains de Celui dont elle avait partagé les souffrances (1).

ANNE DE L'INCARNATION (doña ANNE DE TAPIA)

† 1601

Anne devait être, comme sa sœur Agnès, l'une des meilleures coopératrices de sainte Térèse dans la propagation et l'affermissement de la réforme. Dieu la prépara de bonne heure à cette mission en la remettant, d'une manière très particulière, aux soins de sainte Térèse. La sainte la reçut dans sa cellule au couvent de l'Incarnation et s'occupa avec une maternelle sollicitude de son éducation. On imagine facilement ce que dut être pour Anne ce contact journalier avec Térèse, à l'époque où celle-ci était comblée des faveurs divines et, déjà blessée du dard du chérubin, n'aspirait plus qu'à s'immoler tout entière pour son Dieu.

En 1567, Anne se donnait avec sa sœur à la nouvelle réforme. Bientôt elle était établie sous-prieure du couvent de Medina; en 1570, elle devenait prieure de celui de Salamanque. Anne de l'Incarnation avait puisé auprès de Térèse un admirable esprit d'oraison. Elle y joignait un talent peu commun pour la formation des jeunes sœurs, en sorte qu'on pouvait dire d'elle qu'elle élevait presque autant de fondatrices que de religieuses. Sainte Térèse, qui appréciait hautement son mérite, la remerciait souvent de lui former de si excellents sujets. Elle faisait remarquer aussi que personne ne lui allégeait autant que la mère Anne le fardeau de sa charge, non seulement par ses qualités éminentes pour le gouvernement, mais par la délicatesse qui lui faisait épargner autant que possible à sa sainte mère la connaissance des affaires pénibles qui se présentaient. Pendant bien des années, Anne de l'Incarnation souffrit avec sa communauté toutes sortes d'incommodités et de peines, dans une patience et un silence qui faisaient l'admi-

(1) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*. — Manuscrit de Medina del Campo. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. XI, cap. x.

ration de Tèreſe. Celle-ci ne s'en croyait que plus obligée de ſecourir la mère et les filles. A pluſieurs reprises elle ſe transporta auprès d'elles, pour tâcher de les installer plus avantageuſement, mais ſans y parvenir. Auſſi faiſait-elle remarquer plaiſamment que Salamanque la préſervait de vaine gloire : dans les autres fondations, diſait-elle, il lui ſuffiſait de peu de temps pour laiſſer ſes filles dans une maiſon en propre et pourvues du néceſſaire ; mais à Salamanque, en trois ſéjourns qu'elle y avait faits, elle n'avait pu réuſſir à leur en procurer une.

Anne de l'Incarnation était le modèle et le ſoutien de ſes filles au milieu de leurs épreuves. Ses paroles enseignaient la perfection, ſes exemples l'imprimaient dans les cœurs. Sa charité pour le prochain n'avait pas de bornes. C'était par la bonté qu'elle gagnait tous les cœurs et les liait étroitement à Jéſus-Chriſt. Après avoir gouverné le couvent de Salamanque pendant quatorze ans, elle fut miſe à la tête de celui de Medina. Elle revint enſuite à Salamanque, et c'eſt de là que ſon âme prit ſon vol vers la patrie, après ſix mois d'infirmités courageuſement endurées. Comme on lui annonçait que ſa fin était proche, elle dit avec aſſurance : « Ma ſœur mourra avant moi à Medina. » Cette parole ſe réalisa. Le même jour, 22 avril 1601, Agnès de Jéſus et Anne de l'Incarnation ſe retrouvèrent au pied du trône de Celui qu'elles avaient ſi généreuſement ſervi. Ce jour-là vit également l'entrée dans la patrie du vénérable père Antoine de Jéſus, le premier des réformés. Il nous reſte quatre lettres de ſainte Tèreſe à la mère Anne de l'Incarnation et deux à la mère Agnès (1).

ISABELLE DE LA CROIX (doña ISABELLE ARIAS)

Doña Isabelle était ſous-prieure de ſa communauté quand elle demanda la faveur de ſ'associer à ſainte Tèreſe dans la fondation

(1) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*. — Relation ſur les vertus des premières religieuſes de Salamanque. — Mémoire de Stéphanie de la Sainte-Trinité, religieuſe de ce couvent. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. XI, cap. x.

de Medina del Campo (août 1567). Elle surmonta généreusement les oppositions de ses proches et prit dans la réforme le nom d'Isabelle de la Croix. L'année suivante, la sainte l'emmenait à la fondation de Valladolid et la faisait prieure de la communauté qu'elle venait d'établir à Rio de Olmos. Avec la sainte et ses filles, Isabelle de la Croix se transporta dans la demeure de doña Marie de Mendoza. Le 3 février 1569 elle se transférait, avec sa petite communauté, dans le monastère définitif. Quand sainte Térése prit en 1571 le gouvernement de l'Incarnation, elle désira l'avoir comme sous-prieure et l'appela du couvent de Valladolid, qu'elle gouvernait en qualité de prieure. Isabelle de la Croix succéda à la sainte dans la supériorité au couvent de l'Incarnation, en octobre 1574 (1).

TÉRÈSE DE LA COLONNE (doña TÉRÈSE DE QUESADA)

Marie Espinel nomme doña Térése une grande religieuse. La sainte mère, raconte-t-elle, avant qu'elle fondât la réforme, rappelait souvent à sa compagne la prédiction annonçant que le monastère de l'Incarnation produirait une sainte du nom de Térése. *Vous le savez, ma sœur*, lui disait-elle, *on dit qu'il sortira de ce monastère une sainte Térése. Plaise à Dieu qu'il s'agisse de l'une de nous deux et que je sois cette sainte !* L'autre répondait : « Plaise à Dieu que ce soit moi ! »

Doña Térése de Quesada accompagna la sainte à la fondation de Medina del Campo et prit le nom de Térése de la Colonne. En 1571, les supérieurs de la mitigation la nommèrent prieure de ce couvent, en remplacement de la mère Agnès de Jésus, qu'ils désiraient éloigner. Mais, soit que les austérités qui s'y pratiquaient fussent au-dessus de ses forces, soit que les conditions dans lesquelles s'ouvrait son priorat au couvent de Medina del Campo lui créassent une position difficile, elle se retira au bout de deux

(1) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*. — Ribera, lib. II, cap. XII, et lib. III, cap. I et II. — *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. VII.

mois. Térèse de Quesada, une fois rentrée en son couvent, donna jusqu'à la mort l'exemple de l'humilité et de la pauvreté. Agée de quatre-vingts ans, elle ne voulait point avoir de cellule particulière comme en avaient les religieuses de son âge et de sa qualité; elle vivait au dortoir ou à l'infirmerie commune (1).

ANNE-MARIE DE JÉSUS (GUTIERREZ)

Anne-Marie de Jésus était fille de Nicolas Gutierrez, cet habitant de Salamanque dont la sainte nous a laissé l'éloge au chap. xix du *Livre des Fondations*. Sa mère se nommait Anne de la Fuente. Ces vertueux parents donnèrent six filles à l'ordre du Carmel et au couvent de l'Incarnation d'Avila : Anne-Marie, Isabelle de Jésus, Julienne de la Madeleine, Hiéronyme de Saint-Augustin, Jeanne-Baptiste et Marie de Saint-Pierre. Sous la direction de saint Jean de la Croix et l'influence de sainte Térèse, Anne-Marie s'éleva au couvent de l'Incarnation à une sainteté éminente, que Dieu illustra par des dons surnaturels très relevés. Elle séjourna peu dans la réforme. Tandis qu'elle était au couvent de Malagon, elle fut demandée à Salamanque pour établir un monastère d'augustines déchaussées. Elle resta en cette ville jusqu'en 1615, et revint ensuite terminer sa carrière en son couvent de profession (2).

ISABELLE DE JÉSUS (GUTIERREZ)

surnommée l'aveugle

† 1597

Isabelle de Jésus, prévenue dès son enfance d'une grâce puissante, vécut au couvent de l'Incarnation dans une admirable

(1) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*. — Relation de doña Marie Espinel. Voir à la fin de ce volume, Docum. 24. — Manuscrit du couvent de Medina del Campo. — Ribera, lib. III, cap. 1. — *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. I, cap. ix.

(2) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*. — *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. I, cap. ix.

ferveur, préludant déjà aux austérités de la réforme qu'elle devait embrasser. Elle ne savait ni lire ni écrire quand elle franchit le seuil du monastère, mais Notre-Seigneur lui enseigna miraculeusement l'un et l'autre. On raconte que le divin Maître lui présenta un jour un papier où se trouvaient écrits ces mots : *Considère-toi comme la servante de toutes*. Aussitôt, celle qui n'avait jamais assemblé des lettres lut aisément la divine sentence et la transcrivit avec la même facilité. Cet enseignement de son Sauveur devint pour Isabelle une règle de conduite et tout le programme de sa sainteté. C'était la réforme de sainte Térèse qui allait recueillir les fruits de cette semence précieuse. Sept ans après sa profession à l'Incarnation, Isabelle Gutierrez fut conduite par la sainte à la fondation de Malagon, et se vit bientôt confier par elle le soin des novices. Térèse aimait à redire : *Plût à Dieu que nous eussions en chaque couvent une religieuse comme Isabelle de Jésus pour remplir cet office!* Isabelle, en effet, était le modèle sur lequel les jeunes sœurs n'avaient qu'à jeter les yeux pour se former à la vie parfaite. Au témoignage d'une des religieuses qu'elle eut sous sa conduite — la sœur Briande de Saint-Joseph, — c'était par l'exemple encore plus que par les paroles qu'elle enseignait l'obéissance, l'humilité, la mortification. D'une intelligence moyenne, on la voyait favorisée de lumières spéciales à l'égard de ses novices. L'une d'elles, la mère Marie de Saint-Joseph, prieure de Séville et de Lisbonne, atteste même que sa sainte maîtresse lui prédit la série d'épreuves que lui réservait l'avenir.

Fidèle au programme qui lui avait été divinement tracé, Isabelle de Jésus regardait les offices les plus vils du monastère comme lui étant spécialement affectés. Elle s'en chargeait avec bonheur, sans permettre aux jeunes sœurs confiées à ses soins de lui alléger le fardeau. Amie passionnée de la paix et de l'union fraternelle, elle savait l'entretenir autour d'elle ou la rétablir si elle se trouvait momentanément altérée. Sa charité trouvait surtout à s'exercer auprès des malades, qu'elle servait avec un dévouement toujours en éveil. On la vit à Malagon renouveler à leur endroit des actes d'une mortification héroïque, qu'elle avait

pratiqués au couvent de l'Incarnation et dont le seul récit fait frémir la nature. Ces victoires remportées sur elles-même la rendirent maîtresse de toutes ses répugnances. Et cependant, cette âme forte avait à lutter contre les faiblesses d'une santé toujours défaillante et de précoces infirmités.

Sainte Térèse admirait les vertus de la sœur Isabelle et elle eût voulu en faire bénéficier quelque fondation nouvelle. Une lettre au père Gratien, de l'année 1580, nous apprend qu'elle songea un instant à la mettre comme prieure à la tête de la fondation de Villanueva de la Jara. Térèse la désigne par ces mots significatifs : « *Cette sainte Isabelle* que nous avons ici. » Mais Dieu avait d'autres vues sur la sœur Isabelle. C'était dans l'obscurité de la vie cachée et sous le ciseau de la patience, cette grande ouvrière « qui conduit les œuvres de Dieu à leur perfection (1) », qu'il voulait achever la sanctification de cette âme chère à son cœur. A ses infirmités ordinaires, il joignit l'épreuve de la cécité. La vertu d'Isabelle n'en parut que plus brillante. Dieu, qui l'affligeait au dehors, la comblait au dedans des faveurs les plus élevées. La plus humble, la plus petite entre ses sœurs, on la voyait toujours patiente au milieu des persécutions qui ne lui furent pas ménagées, saintement joyeuse dans la souffrance.

Son amour tendre et ardent pour l'Eucharistie l'avait fait admettre à la communion quotidienne. Un jour que le confesseur du monastère, désireux de l'éprouver, lui refusa sévèrement l'approche de la table sainte, elle se retira humble et joyeuse, disant : « Le *oui* de Dieu dépend de Dieu, et le *non* de Dieu dépend de Dieu. Si Dieu veut que je communie, personne ne pourra m'en priver. » Ce même jour, tandis que la sainte aveugle, retirée dans un coin du chœur, assistait à la communion des autres religieuses, une hostie consacrée, que le prêtre tenait entre ses mains, s'échappa soudain et vint se placer sur ses lèvres. La sœur qui déclare le fait atteste l'avoir vu de ses yeux. Toutes les fois qu'Isabelle communiait, assure la même religieuse,

(1) *Patientia autem opus perfectum habet.* (Jac., 1, 4.)

on la voyait ravie en Dieu. Durant ses longues oraisons, elle était gratifiée du don des larmes, et elle les versait avec abondance sur les âmes infortunées que le péché mortel retient dans l'inimitié de Dieu. Son ardeur pour l'office divin avait toujours été admirable et nulle n'avait jamais pu l'y devancer. Grâce au soin qu'elle avait eu dès son séjour à l'Incarnation d'apprendre par cœur tout le psautier, elle parvenait malgré sa cécité, non seulement à s'acquitter avec ses sœurs du devoir de la psalmodie sacrée, mais même à remplir la plupart des offices du chœur, faveur singulièrement chère à sa piété.

Isabelle de Jésus poursuivit saintement sa carrière d'humilité et de patience jusqu'à l'année 1597. La très sainte Vierge, sainte Térèse et saint Albert lui apparurent, dit-on, et la consolèrent à sa dernière heure. On l'entendait répéter avec une indicible allégresse : « *Mi Teresa! mi Teresa! Ay! mi Teresa!* » Elle s'envola vers le ciel le 15 octobre 1597. A l'heure où elle allait expirer, une étoile resplendissante parut sur le comulgatoire, et elle-même se fit voir à Pampelune à sa sœur, la mère Jeanne-Baptiste, prieure de ce couvent (1).

(1) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*. — Registre conventuel du couvent de Malagon. — *Libro de las Recreaciones*, Recr. VIII. — Relation sur les vertus des premières religieuses de Malagon, par un religieux de l'ordre. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. X, cap. II. — Lettre de sainte Térèse au père Gratien, écrite de Malagon, le 15 janvier 1580. — Mémoire de Briande de Saint-Joseph. — Briande était fille du licencié Antoine Sanchez de Molina, corrégidor de Malagon. Elle était encore tout enfant quand sainte Térèse lui prédit qu'elle s'y consacrerait elle-même à Dieu. Briande fit effectivement profession au couvent de Malagon en 1593, et fut la 37^e professe de cette communauté. Elle mourut nonagénaire à Malagon, le 7 mars 1639. A la fin de sa vie, Briande de Saint-Joseph rédigea, sur la demande du père Jérôme de Saint-Joseph, un mémoire étendu et intéressant sur sa communauté. Ce mémoire se trouve aujourd'hui à la Bibl. nat. de Madrid. Il nous a été d'une grande utilité pour tout ce qui concerne les religieuses de Malagon et spécialement la sœur Isabelle de Jésus, dont nous venons d'esquisser la vie.

JULIENNE DE LA MADELEINE (GUTIERREZ)

Julienne de la Madeleine fut, en 1568, l'une des fondatrices du couvent de Valladolid. En 1583, elle se trouvait en celui de Ségovie quand le père Gratien la choisit pour participer à celle de Pampelune. Elle mourut au couvent de Valladolid (1).

HIÉRONYME DE SAINT-AUGUSTIN (GUTIERREZ)

Hiéronyme fut appelée par sainte Térèse au couvent de Pastrana au début de sa fondation. Elle passa en celui de Ségovie en 1574, lors du transfert de la communauté (2).

JEANNE-BAPTISTE (GUTIERREZ)

Jeanne-Baptiste résida quelque temps au couvent de Ségovie. Elle fut une des fondatrices de Soria, puis revint à Ségovie, où elle exerça la supériorité. Elle fut aussi prieure à Pampelune (3).

MARIE DE SAINT-PIERRE (GUTIERREZ)

Cette religieuse habita le couvent de Ségovie (4).

MARIE DU SAINT-SACREMENT (MARIE SUAREZ)

† 1589

Marie Suarez, grande servante de Dieu, au témoignage de sainte Térèse, vit le jour à Ségovie. Elle était plus ancienne de religion que la sainte réformatrice. En 1568, elle devint une des fonda-

(1) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation. — Reforma de los Descalzos*, t. II, lib. VI, cap. XXI.

(2) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*.

(3) *Ibid.* — *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. V, cap. xx, et t. III, lib. X, cap. II.

(4) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*.

trices du couvent de Malagon; l'année suivante, elle fut mise à la tête de la communauté, restée sans prieure par suite du départ de la mère Anne des Anges pour Tolède. En 1570, la sainte l'emmenait à la fondation de Salamanque. Le chapitre XIX de ce livre nous fait connaître d'une manière charmante la frayeur qui agita Marie du Saint-Sacrement dans la maison des étudiants, la nuit de la Toussaint, la question qu'elle adressa à sa sainte mère et la réponse qu'elle en reçut.

Après quelques mois passés à Salamanque, Marie du Saint-Sacrement fut conduite par sainte Térèse à la fondation d'Albe (janvier 1571) et y remplit les fonctions de sous-prieure. C'est en ce monastère qu'elle renonça à la règle mitigée, le 21 décembre 1572. La sainte la nomme avec affection dans sa correspondance.

Dans la suite, Marie du Saint-Sacrement gouverna la communauté d'Albe en qualité de prieure. Sa mortification était telle, qu'elle ne donnait par nuit qu'une heure seulement au sommeil. Dix ans avant sa mort elle fut attaquée d'un mal à la jambe, qui finit par nécessiter l'amputation du membre malade. Cette nouvelle parut la combler d'allégresse. Durant la cruelle opération, son courage jeta les médecins dans l'étonnement. Sereine et joyeuse, elle tenait un crucifix à la main, et répétait les répons qui se chantent au jeudi saint : *In Monte Oliveti*. L'amputation terminée, elle pria l'une de ses sœurs de chanter pour elle le *Magnificat*. Sa vie se prolongea au milieu de vives douleurs, qu'elle porta avec la même patience. L'heure de son heureux passage étant enfin venue (1589), une des religieuses vit son âme monter au ciel environnée d'anges (1).

DOÑA CATHERINE GUIERA

Doña Catherine était fille de don Alphonse Guiera et de doña Marie de Cisneros. Au mois de mai 1569, elle rejoignit à Tolède,

(1) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation. — Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. XLVII. — Relation sur les vertus des premières religieuses

en compagnie de sa sœur doña Jeanne Guiera, d'Isabelle Suarez et d'Antoinette del Aguila, les fondatrices arrivées en cette ville quelques mois plus tôt. Mais tandis que Jeanne persévéra dans la réforme, Catherine n'en put soutenir les austérités. Elle revint au bout de peu de temps en son couvent d'Avila (1).

JEANNE DU SAINT-ESPRIT (doña JEANNE GUIERA)

† 1399

Doña Jeanne Guiera, née à Avila, était, comme la précédente, fille d'Alphonse Guiera et de Marie de Cisneros. Elle entra au monastère de l'Incarnation avec sa sœur doña Catherine Guiera. Toutes deux suivirent sainte Térése à la fondation de Tolède (1569), mais doña Jeanne persévéra seule dans la réforme. Elle y porta le nom de Jeanne du Saint-Esprit. En 1574, la sainte l'emmena à la fondation d'Albe et l'établit prieure de ce monastère. Jeanne du Saint-Esprit y prononça sa renonciation à la mitigation le 6 mai 1572. Elle était de nouveau à la tête de la communauté d'Albe quand sainte Térése mourante y arriva le 20 septembre 1582, et c'est à elle qu'incomba le douloureux devoir de lui fermer les yeux. Au témoignage des religieuses de ce couvent, elle se distingua par une profonde humilité; étant prieure, lui arrivait-il de reprendre avec un peu trop de sévérité une des sœurs, elle se prosternait ensuite à ses pieds et la priaît de lui pardonner. Son attrait pour la pénitence était si grand qu'il lui faisait même parfois dépasser la mesure, ainsi qu'on peut le voir par la correspondance de sainte Térése (2).

du monastère d'Albe. — Lettre de sainte Térése à la mère Marie de Saint-Joseph, du 25 octobre 1580.

(1) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*. — Ribera, lib. II, cap. xiv.

(2) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*. — Ribera, lib. II, cap. xiv et xvii, et lib. III, cap. xv. — Relation sur les vertus des premières religieuses du monastère d'Albe. — Lettre de sainte Térése à Jeanne de Ahumada, du 27 septembre 1572.

DOÑA ANTOINETTE DEL AGUILA

Doña Antoinette appartenait à l'une des familles les plus distinguées d'Avila. Elle se fit remarquer par une affection singulière pour les pauvres, ainsi que par l'amour de l'oraison et de la pénitence; elle ne mangeait qu'une fois par jour et très frugalement, et passait une partie de la nuit en prière. Elle suivit sainte Térése à la fondation de Tolède (1569), et presque aussitôt la sainte l'emmenait à celle de Pastrana. En 1574, doña Antoinette transférait à Ségovie avec cette dernière communauté. Dans la suite, reconnaissant que la vie de carmélite déchaussée surpassait ses forces, elle revint à l'Incarnation (1).

ISABELLE SUAREZ

Isabelle Suarez rejoignit les fondatrices de Tolède peu après la fondation, et de là, passa au couvent de Malagon. Elle rentra ensuite en celui de l'Incarnation (2).

ANTOINETTE DU SAINT-ESPRIT

Antoinette fut conduite par sainte Térése au couvent de Valladolid quelque temps après sa fondation, et elle y finit sa carrière (3).

ISABELLE DE SAINT-JOSEPH

Isabelle de Saint-Joseph fut une des fondatrices du Carmel de Malagon. Sainte Térése l'appela en celui de Tolède en 1569. Elle passa ensuite au couvent de Valladolid, où elle mourut (4).

(1) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*. — *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. I, cap. ix. — Ribera, lib. II, cap. xiv et xv.

(2) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*. — Ribera, lib. II, cap. xiv. — Lettre de sainte Térése à Jeanne de Ahumada, du 27 septembre 1572.

(3) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*.

(4) *Ibid.* — Ribera, lib. II, cap. xi et xiv.

MARIE DE LA VISITATION

Cette religieuse rejoignit sainte Térèse à la fondation de Valladolid. Elle habita plus tard le monastère de Tolède et y termina sa vie (1).

BÉATRIX DE JÉSUS (DE CEPEDA Y OCAMPO)

Béatrix de Jésus, fille de François de Cepeda et de Marie de Ocampo, cousins germains de sainte Térèse, était née à Torrijos, au diocèse d'Avila. Elle se consacra à Dieu au couvent de l'Incarnation, avec ses sœurs Marie et Isabelle, et fit profession vers 1560. Tandis que ses sœurs suivaient la sainte réformatrice à Saint-Joseph d'Avila, Béatrix resta en son monastère; elle s'y trouvait encore pendant le priorat de sainte Térèse (1571-1574). Elle même a déclaré qu'entrant un jour au parloir où celle-ci s'entretenait avec saint Jean de la Croix, elle les vit tous deux élevés de terre, par la force d'un céleste ravissement. Doña Marie Pinel, en rapportant le même fait, ajoute que la sainte mère se plaignait ensuite agréablement du saint, disant : *Il n'y a pas moyen de parler de Dieu avec mon père Jean de la Croix, parce qu'il entre aussitôt en extase ou y fait entrer les autres*. En 1574, Béatrix passait avec sainte Térèse du couvent de l'Incarnation à celui de Saint-Joseph. De là, elle fut envoyée à Malagon, où elle fit sa renonciation solennelle à la mitigation. Elle gouverna pendant un temps ce monastère, en l'absence de la mère Briande de Saint-Joseph, puis se rendit en celui de Tolède, d'où la sainte l'emmena à la fondation du couvent de Villanueva de la Jara. Rentrée à Malagon, Béatrix de Jésus y remplit les fonctions de sous-prieure; elle occupait cette charge en 1581, lors du chapitre d'Alcala. A la fin de cette même année, elle fut choisie par sainte Térèse comme

(1) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*. — Ribera, lib. II, cap. XII.

l'une des fondatrices du couvent de Grenade. Plus tard, ses supérieurs l'envoyèrent à la fondation de Madrid (1586), puis au couvent d'Ocaña, où elle mourut (1).

BÉATRIX SUAREZ

Béatrix sortit du couvent de l'Incarnation après l'année 1577. Dans la suite, elle résida au couvent d'Ocaña (2).

DOÑA QUITERIE DE AVILA

† 1607

Native d'Avila et sœur d'Anne de Saint-Jean, doña Quiterie entra fort jeune à l'Incarnation, et y vécut plusieurs années dans la société de sainte Térèse. En 1573, quand la sainte se rendit du couvent de l'Incarnation à celui des carmélites déchaussées de Salamanque, doña Quiterie était avec elle. Toutes deux s'égarèrent durant la nuit, au grand déplaisir de leurs compagnons de route, ainsi que Julien d'Avila le raconte en détail dans ses souvenirs sur sainte Térèse (3).

En février 1574, doña Quiterie rentra dans son monastère. Plus d'une fois la sainte mère l'engagea doucement à prendre l'habit de la réforme, mais elle répondait toujours qu'elle ne se sentait pas d'autre attrait que celui d'accomplir fidèlement les devoirs auxquels l'engageait sa profession. Elle fut effectivement une observatrice très ponctuelle de la règle mitigée, et remplit cinq fois au couvent de l'Incarnation les fonctions de prieure. Le temps qu'elle avait passé avec la sainte restait l'un de ses plus chers

(1) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*. — P. Antoine de Saint-Joseph, t. II, Annot. des Lettres XXXII et LXIII. — Lettres de sainte Térèse à la mère Marie de Saint-Joseph, du 3 avril 1580.

(2) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*.

(3) Voir à la fin du volume, Docum. 17.

souvenirs. Elle se rappelait surtout avec consolation qu'en lui disant adieu, Térése l'avait assurée qu'à l'heure de la mort elle lui donnerait des marques de son affection et de son assistance auprès de Dieu. Cette promesse devait se réaliser. En août 1606, une vision et une parole mystérieuse avertirent doña Quiterie que sa fin approchait. Sa vie avait été constamment exemplaire. A partir de ce jour, elle s'adonna à une perfection plus haute et à une austérité de vie plus rigoureuse. Au bout de sept mois, terme fixé par la voix qui s'était fait entendre à elle, la vénérable religieuse se sentit mortellement atteinte; cinq jours après, elle expira pleine de tranquillité et de confiance, âgée de plus de quatre-vingts ans. Doña Marie Espinel nous a laissé la relation détaillée des faits que nous ne faisons que mentionner ici (1).

MARIE-MADELEINE (DE TEXADA)

† 1581

Marie-Madeleine, fille de François de Texada et d'Agnès Cardenosa, était née à Avila. Entrée au couvent de l'Incarnation plus de dix ans avant sainte Térése, elle y fit profession vers 1526. En 1568, la sainte la choisit pour l'une des fondatrices du couvent de Malagon. Marie-Madeleine prononça sa renonciation à la mitigation en ce monastère, le 14 septembre 1570. Sur la liste envoyée au chapitre d'Alcala par les religieuses de Malagon, elle est dite professe depuis cinquante-cinq ans. Sa mort arriva cette même année 1581, comme il conste d'une lettre de sainte Térése au père Gratien, lui demandant de faire rendre à cette religieuse les suffrages usités dans l'ordre pour les défuntés (2).

(1) Voir à la fin de ce volume, Docum. 24. — Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XV, cap. xi. Le père Joseph de Sainte-Térése fait une erreur en plaçant la mort de doña Quiterie de Avila à l'année 1618. Cette mort est évidemment antérieure à 1610, puisque doña Marie Espinel la rapporte dans sa relation de cette même année.

(2) Cfr. *Histoire ms. du couvent de l'Incarnation*. — Ribera, lib. II, cap. xi. — Lettre de sainte Térése au père Gratien, écrite d'Avila le 26 octobre 1581.

MARIE SUAREZ, MARIE VELA ET ISABELLE LOPEZ

Doña Marie Pinel nomme ces religieuses comme ayant pris part aux fondations. La troisième séjourna au couvent de Ségovie.

DOÑA MARIE ESPINEL ET DOÑA MARIE PINEL Y MONROY

Nous joindrons à ces notices quelques données biographiques sur les deux religieuses qui ont laissé bon nombre des détails qu'elles renferment. Ces données sont dues aux recherches minutieuses et approfondies que le T. R. P. Felipe Martin, dominicain, professeur de théologie au couvent d'Avila, a bien voulu faire pour nous dans les archives du couvent de l'Incarnation.

Marie Espinel naquit à Avila, vers l'année 1379, de parents nobles et pieux, qui eurent la grâce de consacrer à Dieu neuf enfants sur dix qu'il leur donna. Quatre de leurs filles : doña Anne, doña Marie, doña Isabelle et doña Seconde prirent l'habit au couvent de l'Incarnation. Doña Marie n'avait que onze ans quand elle le reçut, l'année 1390. Elle se distingua rapidement par ses éminentes vertus, que Dieu récompensa de faveurs précieuses. Marie Espinel portait une dévotion singulière à la sainte mère Tèrese, dont elle avait beaucoup entendu parler aux religieuses qu'elle avait eu le bonheur de vivre en sa compagnie. Elle était encore jeune, et déjà on lui confiait le soin de mettre par écrit les détails concernant la sainte mère, recueillis par elle de la bouche des contemporaines. Il nous reste une relation qu'elle adressa à ce sujet en 1610 à un religieux de son ordre.

Le caractère doux et aimable de doña Marie lui attirait tous les cœurs. Deux fois elle fut mise à la tête de la communauté. L'une de ses principales sollicitudes pendant ses priorats était d'entretenir parmi ses filles l'esprit d'oraison et la ferveur spirituelle ; les relations du monastère assurent que, grâce à la douce influence de ses exemples et de ses paroles, le couvent de l'Incarnation était devenu un ciel. Doña Marie Espinel avait soixante-deux

ans, quand une douloureuse maladie vint lui annoncer que l'heure de se présenter devant son Époux n'était pas éloignée. Jusque dans les bras de la mort, elle se préoccupait de l'avancement spirituel de ses filles, et les exhortait par signes plus que de paroles à se montrer les filles très aimantes de la Reine du Carmel. Ce fut le jour de saint Bernard, 20 août 1641, que Dieu l'appela aux joies célestes. La douleur de la communauté, qui pleurait en elle une mère vénérée autant que chérie, fut partagée par la ville d'Avila tout entière.

Doña Marie Pinel y Monroy était fille de don François Pinel et de doña Marie Monroy, tous deux illustres par le sang et plus recommandables encore par la sainteté. Ils donnèrent deux filles au couvent de l'Incarnation : doña Manuela et doña Marie, qui toutes deux exercèrent la charge de prieure. Doña Marie, la seconde, entra au monastère en 1640, c'est-à-dire un an avant la mort de doña Marie Espinel. Sa profession eut lieu en 1644. Vers la fin de sa vie, doña Marie Pinel y Monroy, qui aimait d'une affection tendre et profonde son couvent de profession, rédigea l'histoire de ses origines et celle des religieuses les plus éminentes qui s'y sanctifièrent. Ce précieux document, dédié à la reine Marie-Louise Gabrielle de Savoie, première femme de Philippe V, repose encore à l'Incarnation. La narratrice s'y étend spécialement sur les faits concernant sainte Térése et sa réforme, qu'elle considère avec raison comme le plus beau fleuron de la couronne d'honneur du vénérable monastère, et note avec amour nombre de particularités restées jusque-là dans l'ombre. Nous avons fait à cet écrit de larges emprunts, et nous nous réservons d'en faire encore. Doña Marie Pinel y Monroy mourut en 1707.

LES MONASTÈRES
DE CARMÉLITES DÉCHAUSSÉES

PAR M. DE SAINT-PAUL

MONASTÈRE DE SAINT-PAUL

LES MONASTÈRES
DE CARMÉLITES DÉCHAUSSÉES

DU VIVANT DE SAINTE TÉRÈSE

ISABELLE DE SAINT-PAUL, née à Paris

le 27 octobre 1774.

1787

Isabelle de Saint-Paul, née à Paris, au château d'Asnières, était pour père Jean-François de Capode, comte de Saint-Térence, et pour mère Jeanne Marie de Choisy. Elle embrassa la vie religieuse au couvent de l'Incarnation, avec les sœurs Béatrice et Marie. En 1787, quand le saint François de la fondation de son premier monastère, elle s'attacha, avec elle, à la règle primitive, de porter le voile et de se consacrer sous l'obédience de la règle primitive. Elle entra à Paris en 1787, et le 21 octobre 1787, elle prononça ses vœux.

LES MONASTÈRES

DE CARMÉLITES DÉCHAUSSÉES

DU VIVANT DE SAINTE TÉRÈSE

MONASTÈRE D'AVILA

(1562-1582)

Pour rédiger cette vue d'ensemble, nous avons utilisé les renseignements nombreux qui nous ont été fournis par les monastères primitifs, en les complétant par des documents de la Bibl. nat. de Madrid et des ouvrages anciens. Pour ce qui regarde les noms et les dates, nous avons cru devoir nous attacher de préférence aux registres conventuels. Il est vrai que la plupart de ces livres n'ont pas été ouverts dès l'établissement des monastères, mais seulement sous le provincialat du père Gratien, c'est-à-dire l'année 1581 ou l'une des suivantes. Cependant, rédigés par ce père et sous sa direction, ils offrent par là même des garanties sérieuses d'exactitude.

ISABELLE DE SAINT-PAUL (DE LA PEÑA)

1^{re} professe (1564)

† 1582

Isabelle de Saint-Paul, née à Torrijos, au diocèse d'Avila, avait pour père don François de Cepeda, cousin germain de sainte Tèreise, et pour mère doña Marie de Ocampo. Elle embrassa la vie religieuse au couvent de l'Incarnation, avec ses sœurs Béatrix et Marie. Encore novice quand la sainte s'occupait de la fondation de son premier monastère, elle attendit, pour s'engager définitivement, de pouvoir le faire en ce monastère et sous l'observance de la règle primitive. Elle suivit Tèreise en mars 1563, et le 21 octobre 1564, elle prononçait ses vœux, âgée

seulement de dix-sept ans. Son nom est le premier que présente le registre des professions de Saint-Joseph d'Avila (1).

Sainte Tèreèe nous fait le portrait d'Isabelle de Saint-Paul et de ses compagnes au chap. xxxvi du *Livre de la Vie* et au chapitre 1^{er} de celui des *Fondations*, lorsqu'elle nous dit son bonheur de vivre au milieu d'âmes si pures, si saintes, si détachées de tout, et qu'elle ne craint pas de nommer des *âmes angéliques*. Leur seule préoccupation, dit-elle, est de s'avancer toujours dans le service de Dieu; la solitude fait leur bonheur. Une visite même de leurs proches leur est à charge si elles n'y trouvent de quoi s'enflammer davantage dans l'amour de leur Époux. Leur obéissance est admirable; une sainte joie épanouit leurs âmes, et quand la détresse absolue vient se joindre aux privations de chaque jour, leur allégresse en devient plus vive. Tèreèe nous montre la très sainte Vierge couvrant les premières religieuses de Saint-Joseph de son manteau et nous fait entendre Jésus-Christ lui déclarant à elle-même que cette maison est pour lui un paradis de délices.

Isabelle de Saint-Paul était la plus jeune des filles spirituelles de Tèreèe. Celle-ci veillait sur elle avec plus de sollicitude et de maternelle affection. Un peu plus tard, elle la prendra pour secrétaire et déclarera dans sa correspondance que les dispositions angéliques de la jeune religieuse, non moins que la gâité de son caractère, lui faisaient goûter un vrai plaisir en sa compagnie. Isabelle, de son côté, aimait sa sainte mère avec une tendresse qui n'avait d'égale que sa vénération. En mars 1569, sainte Tèreèe l'emmenait à la fondation de Tolède. Quelques mois plus tard, elle la conduisait au monastère de Pastrana, pour y remplir momentanément les fonctions de sous-prieure. En 1574, Isabelle, qui était rentrée à Saint-Joseph d'Avila, suivit sainte Tèreèe à la fondation de Ségovie. En 1581, nous la trouvons sous-prieure à Saint-Joseph d'Avila. Sa mort arriva en ce monastère le 4 février de l'année suivante. Au témoignage de la mère Isabelle de Saint-Dominique, elle expira dans une telle paix et une si parfaite

(1) On trouvera, à la fin de ce volume, Docum. 25, la formule de cette profession.

possession d'elle-même, qu'elle se plaça dans la posture où elle voulait mourir, demanda le cierge bénit et pria qu'on fit entrer Julien d'Avila (1) ». La même religieuse parle de l'admirable candeur de cette âme et ajoute que ses confesseurs avaient la conviction qu'elle entra au ciel revêtue de son innocence baptismale.

Isabelle de Saint-Paul avait trente-cinq ans quand elle fut conviée par le divin Époux aux noces éternelles (2).

URSULE DES SAINTS (DE REVILLA)

2^e professe (1564)

† 1574

Ursule, fille de Martin de Revilla et de Marie Alvarez de Arevalo, habitants d'Avila, aima d'abord le monde et ses vanités. Dieu lui en ayant révélé le néant, elle se mit sous la direction de Gaspard Daza, ce saint prêtre dont la sainte nous parle au chap. xxiii de sa *Vie*, et fit sous sa conduite de rapides progrès dans la perfection. Gaspard la proposa lui-même à sainte Tèrese pour être l'une des pierres fondamentales de son nouveau monastère, et Ursule eut le bonheur de recevoir la première, le 24 août 1562, l'habit du Carmel réformé. Elle était âgée de quarante et un ans. La sainte lui laissa le nom d'Ursule des Saints qu'elle avait reçu de ses parents, et après lui avoir donné ses instructions, s'éloigna le jour même, la laissant à la tête de ses compagnes.

Ursule des Saints s'acquitta avec prudence et fermeté de la difficile mission qui lui était confiée : elle veilla sur ses sœurs

(1) Julien d'Avila était confesseur et chapelain de la communauté.

(2) Cfr. Registre conventuel du monastère d'Avila. — Ribera, lib. II, cap. v, xii, xv, et lib. III, cap. ii. — Lettres de sainte Tèrese à la mère Marie-Baptiste, du 13 mai 1574, à la mère Marie de Saint-Joseph, du 28 mars 1578, et à Louis de Cepeda, pendant le carême de 1578. — Relation de la mère Isabelle de Saint-Dominique, citée par le père Antoine de Saint-Joseph, t. IV, Annot. de la Lettre XLVI.

devenues si promptement orphelines, et sut résister aux attaques comme aux sollicitations du dehors. Aussi, quand durant le carême de 1563 la sainte revint consoler ses filles de Saint-Joseph, elle put lui rendre compte d'une fidèle administration.

Térèse, la voyant capable de commander et sachant très bien que dans le monde elle était habituée à le faire, résolut de lui apprendre d'abord l'obéissance, « cette obéissance parfaite qui renferme toute perfection » (1). Elle allait bientôt avoir à reconnaître qu'Ursule était propre à exceller dans cette vertu. A l'habile maîtresse toutes les occasions semblaient bonnes pour y exercer sa novice. Un jour, elle la rencontre dans la maison. En présence de plusieurs religieuses, elle la considère avec attention et s'écrie : *Mais, ma sœur, quel teint vous avez !* Lui tâtant le pouls, elle témoigne de l'inquiétude et lui dit d'aller sur-le-champ se mettre au lit. Ursule obéit, persuadée qu'elle est malade, puisque sa supérieure en juge ainsi. Sainte Térèse ne s'en tint pas là. Elle l'envoya visiter par des sœurs, qui lui demandèrent comment elle se trouvait : « Fort mal », répondit la novice. « Mais enfin, qu'avez-vous ? » insistèrent ses compagnes. Vous souffrez ? — Je ne sais, mes sœurs, mais notre mère le dit. » S'il faut en croire le père François de Sainte-Marie, la sainte, voulant sonder jusqu'au bout la soumission d'Ursule, aurait été jusqu'à soumettre à une saignée l'obéissante novice, sans que celle-ci prononçât une parole, eût même une pensée, contraire à l'obéissance. Depuis ce moment, Térèse lui voua une affection toute particulière.

Ursule des Saints ne vécut pas douze années entières au Carmel. Le 19 février 1574, le Seigneur l'appelait à la récompense, âgée de cinquante-trois ans. La sainte était au couvent d'Albe. Elle vit la première novice d'Avila monter au ciel, environnée de gloire. Rentrée en ce monastère, elle raconta à ses filles ce qui lui avait été montré, et après une attentive supputation, on reconnut qu'Ursule n'avait passé que quatre heures en purgatoire (2).

(1) *Omnis subjectio, tota perfectio.* (S. Thomas.)

(2) Cfr. Registre conventuel du monastère d'Avila. — Ribera, lib. I, cap. xvii, et lib. II, cap. iv. — *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. I, cap. lvi.

ANTOINETTE DU SAINT-ESPRIT (DE HENAO)

3^e professe (1564)

† 1595

Antoinette était parente de sainte Tèrese. Son père s'appelait Philippe de Arevalo; sa mère, Elvire Diez de Henao. Née à Avila, en 1535, elle comptait à peine sept ans quand l'Époux divin la marqua de son sceau. Tandis qu'elle jouait avec d'autres petites filles, une grande splendeur l'environna, en même temps un bruit extraordinaire se fit entendre, et l'enfant se trouva ravie dans une délicieuse extase. Dieu lui fit alors connaître qu'il avait réfréné en elle la concupiscence et que rien ne viendrait obscurcir la pureté de son âme. Dès cet instant Antoinette se trouva gratifiée d'un don d'oraison très élevé, et elle n'aspira plus qu'à se mettre à l'abri d'un monde corrupteur. Ce fut saint Pierre d'Alcantara qui la dirigea dans les voies de Dieu et la présenta lui-même à sainte Tèrese.

Vêtue de la bure du Carmel, le 24 août 1562, à l'âge de vingt-sept ans, Antoinette embrassa avec ardeur toutes les observances de la réforme. On remarquait en elle une douceur, une simplicité, une candeur d'enfant. Ces qualités la rendaient chère à sainte Tèrese, qui s'en fit accompagner en plusieurs de ses voyages : à Medina del Campo, à Malagon, à Valladolid, à Tolède et ailleurs. Elle la proposa comme sous-prieure aux carmélites de Valladolid, qui l'élurent à cette charge à la fin de 1574. En annonçant cette élection à doña Anne Enriquez, la sainte fait hautement l'éloge de la sœur Antoinette. Néanmoins, s'il faut en croire le chroniqueur, sa candeur parut excessive aux religieuses de ce couvent, et sainte Tèrese, leur reprochant de ne pas l'apprécier à sa juste valeur, la rendit à Saint-Joseph d'Avila. En 1581, elle la désigna pour l'une des fondatrices de Grenade. Après sa mort, elle lui apparut plusieurs fois glorieuse.

Antoinette du Saint-Esprit prit part à la fondation du cou-

vent de Malaga (1585), où elle remplit les charges de sous-prieure et de prieure. Le don d'oraison qui lui avait été accordé dès sa tendre jeunesse, n'avait fait que grandir avec les années. Son esprit était si souvent et si puissamment ravi en Dieu, qu'on dut, par égard pour la faiblesse de son corps, lui interdire de faire oraison plus d'une demi-heure de suite. Le souverain Maître de toutes choses aidait sa fidèle servante à exécuter cette ordonnance de ses supérieurs. A peine était-elle en prière, que, perdant l'usage de ses sens, elle était absorbée et plongée en Dieu; mais à l'heure indiquée, son esprit redescendait sur la terre avec la même promptitude qu'il avait mise à la quitter.

A l'âge de soixante ans, Antoinette du Saint-Esprit vit joyeusement venir la mort. Ce fut en pleine connaissance et avec sa douceur, sa tranquillité ordinaires, que le 7 juillet 1595, elle remit son âme à son Créateur. Aussitôt elle se fit voir à son ancienne compagne de Saint-Joseph d'Avila, Isabelle de Saint-Dominique, alors prieure de Saragosse, et lui apprit qu'elle allait au ciel (1).

MARIE-BAPTISTE (DE OCAMPO)

4^e professe (1564)

† 1603

Marie de Ocampo était née à Tolède, en 1543, de Diego de Cepeda, cousin germain de sainte Térèse, et de doña Béatrix de la Cruz y Ocampo. Son cœur inclina d'abord vers les plaisirs d'ici-bas, et même au couvent de l'Incarnation où elle fut quelque temps pensionnaire, elle conserva un goût marqué pour les pures et les frivolités. Un jour cependant qu'elle se trouvait dans la cellule de la sainte avec d'autres parentes et amies, elle éleva

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère d'Avila. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. IX, cap. xiv. — Lanuza : *Vida de la bendita Madre Isabel de S. Domingo*, lib. III, cap. iv. — Lettre de sainte Térèse à doña Anne Enriquez, du 23 décembre 1574.

la voix par un mouvement de Dieu et proposa aux personnes présentes d'entreprendre l'établissement d'un couvent réformé, offrant à cet effet mille ducats de son patrimoine. Deux ans après, elle renonçait à toutes les espérances du siècle, pour s'enfermer dans le pauvre couvent de Saint-Joseph (1563). Elle y prit le nom de Marie-Baptiste, à cause de sa dévotion spéciale au saint précurseur. Elle-même, dans une relation religieusement gardée au monastère de Valladolid, a déclaré que dès l'instant où elle reçut l'habit du Carmel, son âme se trouva inondée de grâces et de lumières, avec des communications divines si hautes et si continuelles, que sa nature avait peine à porter le poids des célestes faveurs. Elle fit profession le 21 octobre 1564, entre les mains de sainte Térése. La sainte l'emmena en 1567 à la fondation de Medina del Campo; de là, elle la fit venir au nouveau couvent de Valladolid; la fondatrice, doña Marie de Mendoza, qui connaissait ses talents et sa sainteté, désirant l'avoir auprès d'elle. Marie-Baptiste remplit bientôt l'office de prieure et s'en acquitta avec beaucoup de prudence. Au témoignage du père Gratien, qui l'avait bien connue, c'était effectivement « une femme d'une haute perfection et d'une intelligence exceptionnelle ». La sainte la consultait dans toutes les affaires de la réforme et avait en grande estime les ressources de son esprit. Il nous reste quinze lettres d'elle adressées à cette religieuse.

Cependant, aux joies qui pendant plusieurs années inondèrent son âme, avaient succédé de rigoureuses épreuves. La prieure de Valladolid se vit tout à la fois accablée par les maux corporels et affligée dans son âme par d'inexprimables douleurs. Un jour que la réformatrice passait par le couvent, sa fille désolée la pria de lui obtenir un adoucissement à ses maux. Mais la sainte se contenta de l'encourager à souffrir, disant que « s'il plaisait à Dieu de lui enlever à elle-même les consolations dont il la comblait et jusqu'au souvenir de toutes les grâces qu'il lui avait faites, en la réduisant à l'état d'une bête des champs, elle serait aussi contente que s'il l'élevait jusqu'au ciel ». Marie-Baptiste poursuivit avec courage sa voie dou-

loureuse. Parfois, néanmoins, le nuage épais qui lui dérobaient son Dieu venait à se déchirer et, toute remplie de lumières et de délices, elle était obligée de s'écrier : « Suspendez, Seigneur, le torrent de vos miséricordes, parce que ma faiblesse est incapable de le soutenir ! » Comme à la fin de sa course les épreuves devenaient plus intenses, sainte Térése, qui jouissait déjà de la gloire, lui apparut et la consola, disant qu'elle prenait sur elle ce qui la concernait et que Dieu trouvait un singulier plaisir dans ses souffrances. Envoyée momentanément à Tolède, Marie-Baptiste passa par le couvent de Saint-Joseph d'Avila, lorsque le corps de la sainte s'y trouvait (1585-1586). Elle obtint, en priant auprès de la sainte dépouille, une amélioration notable de ses infirmités, et, venue avec des béquilles, se retira marchant sans appui.

De retour à Valladolid, ses maux la reprirent avec tant de violence, que les médecins les comparaient aux tourments des martyrs. Sa patience, sa tranquillité ne se démentirent point; elle demandait à ses filles de rendre avec elle grâces à Dieu de tant de douleurs. Le roi Philippe III et la reine Marguerite, qui l'avaient toujours honorée d'une particulière estime, vinrent la visiter et la supplièrent de prier Dieu pour leur royaume; le duc de Lerma vint de même lui recommander le salut de son âme et les affaires de l'État qu'il avait à sa charge. La malade leur demanda avec force de veiller à la défense de la foi et au bien des peuples. En vraie fille de sainte Térése, elle brûla de zèle jusqu'à la mort. Deux mois seulement avant de quitter l'exil, elle écrivait en France pour applaudir au dessein que poursuivait M. de Brétigny, l'infatigable promoteur de l'établissement du Carmel en notre pays.

Marie-Baptiste expira le 10 août 1603, âgée de soixante ans, dont elle avait passé quarante dans la réforme (1).

(1) Cfr. Registres conventuels des monastères d'Avila et de Valladolid. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. XI, cap. xxxiii et xxxiv. — *Peregrinación de Anastasio*, Dial. XIII. — Dép. de la mère Marie-Baptiste. (Inform. de Valladolid.) — Philbert Champagnot : Vie ms. de M. de Brétigny, liv. I, chap. vii.

MARIE DE LA CROIX (DE PAZ)

3^e professe (1563)

† 1588

Marie, née à Ledesma, près de Salamanque, de parents pauvres, entra au service de Guiomar de Ulloa, la fidèle amie de sainte Térèse. C'est là que la sainte mère la connut et, témoin de sa ferveur, la jugea propre à la vie austère qu'elle projetait d'établir. Marie de la Croix fut l'une des quatre novices qui revêtirent les livrées du Carmel le 24 août 1562. Le 22 avril 1563, elle s'engageait par les saints vœux au service du Roi des rois. Marie se montra tous les jours de sa vie une servante fidèle du Dieu qui avait daigné, par une grâce de choix, la mettre au nombre des premières habitantes de ce sanctuaire privilégié. Son humilité était profonde; sa charité, son dévouement pour ses sœurs, inépuisables. En 1568, sainte Térèse la destina au couvent de Valladolid, où elle fut d'un très grand secours à cette communauté naissante. Au bout de quelques années cependant, Dieu permit qu'elle fût assaillie de violentes peines d'esprit, qui la réduisirent à l'état le plus crucifiant. Toutes ses sœurs, qui l'aimaient tendrement, souffraient avec elle. La sainte fait allusion à cette épreuve dans une lettre à la prieure de Valladolid, de l'année 1577.

Marie de la Croix vécut jusqu'en 1588 (23 février). Dieu lui rendit à sa dernière heure une lucidité et une sérénité d'esprit parfaites. Elle appelait de tous ses vœux le moment où elle irait jouir de Dieu dans la patrie. La sœur Stéphanie des Apôtres, sainte converse du couvent de Valladolid, vit la sainte Vierge qui venait, avec une suite nombreuse, recevoir son âme pour la conduire au ciel (1).

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère d'Avila. — Relation sur les vertus des premières religieuses de Valladolid. — Ribera, lib. II, cap. xiv. — *Reforma de los Descalzos*, t. II, lib. VIII, cap. iv.

MARIE DE SAINT-JÉRÔME (D'AVILA)

6^e professe (1565)

† 1602

Marie de Saint-Jérôme vit le jour à Avila vers 1541. Son père, Alphonse Alvarez Dávila, surnommé *le saint*, était cousin de sainte Térése; sa mère s'appelait doña Mencia de Salazar. Restée orpheline avant d'avoir pu faire choix d'un état de vie, Marie se retira chez des parents. Ses qualités exceptionnelles lui attirèrent bientôt de nombreuses propositions de mariage. Elle y prêta d'abord l'oreille; mais bientôt l'Époux céleste s'étant révélé à son cœur avec tous ses charmes, elle résolut de n'appartenir qu'à lui. Le 30 septembre 1563, elle échangeait les parures du monde pour le voile des carmélites, au monastère de Saint-Joseph. Le 22 avril 1565, elle faisait sa profession, âgée de vingt-quatre ans.

La jeune professe joignait à la ferveur, à l'amour de l'oraison, une gravité, une circonspection, une douceur et une égalité d'humeur qui la faisaient respecter et aimer de toutes ses sœurs. Sainte Térése, reconnaissant en elle le talent de conduire les autres, la nomma maîtresse des novices, et peu après, sous-prieure. Quand, au mois d'août 1567, elle s'éloigna pour la fondation de Medina del Campo, ce fut à Marie de Saint-Jérôme qu'elle confia le gouvernement de la communauté, en qualité de présidente, mais tout en lui laissant le titre de sous-prieure, car pendant bien des années, la sainte mère resta prieure du monastère, ainsi qu'elle-même le marque à diverses reprises au *Livre des Fondations* et dans sa correspondance. Après la mort de sainte Térése, Marie de Saint-Jérôme fut élue canoniquement pour la remplacer. En 1591, les supérieurs l'envoyèrent prendre la conduite du couvent de Madrid, dont la prieure avait été déposée à la suite des troubles survenus dans la réforme. Marie de Saint-Jérôme voulut avoir pour compagne la vénérable sœur Anne de Saint-Barthélemy, à laquelle l'attachait une intime union de grâce. La douceur, la prudence

de la nouvelle prieure lui gagnèrent les cœurs, et quand, au bout de trois ans, elle reprit le chemin de Saint-Joseph d'Avila, la mère Anne de Jésus pouvait déclarer que dans sa difficile mission au couvent de Madrid, Marie de Saint Jérôme avait réalisé ce qu'aucune autre n'aurait été à même d'accomplir. En 1595, la pieuse mère, suivie encore d'Anne de Saint-Barthélemy, alla fonder le couvent d'Ocaña. Elle revint ensuite gouverner de nouveau celui d'Avila.

Au milieu des sollicitudes du gouvernement, Marie de Saint-Jérôme n'oubliait pas que la grande affaire d'une carmélite déchaussée est l'oraison, l'occupation de Dieu dans le silence et l'oubli de toutes choses. Quelques lignes tracées de sa main, vraisemblablement pour un confesseur, nous permettent de conjecturer l'élévation de son âme. « Qui exprimera ce qui n'a point de nom ? Ce n'est ni un goût spirituel, ni une tendresse de dévotion, ni une vision, ni une révélation. L'entendement n'agit point, et, au début, la volonté aussi semble inactive. On dirait que l'âme est toute plongée dans une admiration profonde, sans pouvoir dire ce qu'elle admire. Elle est dans l'étonnement de percevoir un secret si mystérieux une merveille qui ne peut être comprise que de celui-là seul qui l'opère. L'âme qui la sent ne peut saisir en quoi elle consiste. Au début de cet état, on répugne à voir les créatures d'ici-bas, à traiter avec elles ; on voudrait ne rien voir ni savoir de cette vie terrestre. Cette grâce une fois passée, mon âme connaissait que la faveur dont Dieu l'avait gratifiée était très grande, mais plus elle se sentait élevée, plus elle désirait s'abaisser, jusqu'à se cacher même au plus profond abîme de la terre. J'ai compris que cette connaissance me venait de Dieu lui-même. »

En épouse choisie du Sauveur, Marie de Saint-Jérôme devait participer aux souffrances de sa passion. Un cancer vint dévorer sa poitrine. Longtemps elle en supporta silencieusement les cruelles douleurs. Il lui fallut enfin se placer entre les mains des médecins, et leur permettre d'appliquer à son mal le fer et le feu. Elle se prépara à ce martyre avec autant de joie et d'amour que

s'il se fût agi de s'exposer pour la foi au fer des bourreaux. Le mal cependant ne put être conjuré; la mort arrivait à grands pas. Marie de Saint-Jérôme, paisible et confiante, rendit son âme à Dieu, âgée de soixante-deux ans, le samedi saint, 6 avril 1602. Elle était assistée de sa fidèle amie, Anne de Saint-Barthélemy, l'heureuse sœur qui, vingt ans auparavant, avait soutenu entre ses bras sainte Tèreze expirante (1).

ISABELLE DE SAINT DOMINIQUE (DE ORTEGA)

7^e professe (1565)

† 1623

Isabelle de Saint-Dominique était née en 1537, au bourg de Cardenosa, en Vieille-Castille, de parents distingués par leur piété. Son père s'appelait Jean Sedeño de Montalvo y Tapia, mais on lui donnait le nom de Ortega. Celui de sa mère était doña Marie de Vergas. Isabelle fut la plus jeune de leurs enfants. Elle perdit sa mère à quatre ans; son père, dix ans plus tard. Durement traitée par sa belle-mère, obligée de séjourner chez un oncle qui habitait Avila, la jeune fille connut bien des amertumes, mais Jésus-Christ attirait puissamment son âme, et lui révélant la vanité de tout ce qui est ici-bas, lui faisait goûter dans un commerce intime avec lui d'ineffables délices. Elle son-

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère d'Avila. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. XI, cap. v et vi. — Autobiographie de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy. — D'après le père Joseph de Sainte-Tèreze, Marie de Saint-Jérôme serait morte l'année 1601. Nous préférons nous en tenir à l'inscription gravée sur pierre, qu'on voit dans la salle du chapitre, à Saint-Joseph d'Avila : « *María de San Jerónimo, fué de las primeras monjas de esta santa casa y la primera priora despues de nuestra santa Madre Fundadora. Murió Sábado Santo, 6 de abril 1602.* Marie de Saint-Jérôme fut une des premières religieuses de ce saint monastère, et la première prieure après notre sainte Mère Fondatrice. Elle mourut le Samedi Saint, 6 avril 1602. » Le registre conventuel marque également l'année 1602 comme celle de la mort de Marie de Saint-Jérôme.

geait à entrer dans le monastère des *Descalzas reales*, de l'ordre de Saint-François, nouvellement fondé à Madrid, lorsqu'elle rencontra le grand réformateur franciscain, saint Pierre d'Alcantara, qui l'assura que ce n'était point chez les religieuses de son ordre que Dieu l'appelait, mais dans un couvent également austère, que la mère Tèreise s'apprêtait à fonder dans Avila même. Le saint la mit en relation avec la fondatrice, et l'année d'après (4 octobre 1563), doña Isabelle de Ortega entra au monastère de Saint-Joseph. Le 21 octobre 1565, elle prononçait ses vœux.

La nouvelle professe n'eut point de part aux trois premières fondations. Mais lorsqu'au mois de mars 1569, Tèreise, se rendant de Valladolid à Tolède, passa par Avila, elle la prit pour compagne et l'établit prieure du couvent de Tolède. Ce fut la première professe de la réforme que la sainte mit à la tête d'un monastère. Isabelle de Saint-Dominique remplit ensuite la même charge à Pastrana (1569). Au bout de cinq ans, elle dut transférer sa communauté à Ségovie. Tant pour sa prudence, sa fermeté, ses hautes vertus, que pour les faveurs surnaturelles dont Dieu la comblait, elle était universellement respectée et vénérée dans la réforme. En 1578, sainte Tèreise écrivait au père Gratien, au sujet d'un monastère momentanément troublé : « Il faudrait là une prieure comme Isabelle de Saint Dominique... On n'oserait pas se plaindre d'une personne d'un mérite si reconnu. »

En 1588, Isabelle établit le monastère de Saragosse. Ocaña la reçut ensuite en qualité de prieure (1598), puis Ségovie pour la seconde fois. En ces divers couvents, la vénérable mère répandit une véritable odeur de sainteté. Son âme brûlait pour Dieu d'un amour si tendre et s'abreuvait avec tant d'abondance aux sources de la bonté infinie, qu'elle se dégageait fréquemment des sens. Ses filles, témoins des rayons de gloire et de félicité qui descendaient alors sur elle, n'osaient la tirer de ces merveilleuses suspensions. Quand elle reprenait l'usage de ses sens, on ne remarquait en elle que douceur et sérénité. Les religieuses assuraient que jamais elles ne l'avaient vue émue ou troublée. Toujours maîtresse d'elle-même, elle paraissait supérieure aux événements, parce

qu'elle s'appuyait sans cesse sur Celui qui en est l'immuable et l'éternel arbitre. A cette parfaite tranquillité d'âme, Isabelle de Saint-Dominique joignait une gravité et une autorité auxquelles personne ne pouvait résister. Au dire d'une de ses filles, des reines n'auraient pas cru s'abaisser en se soumettant à ses lois. Ses paroles néanmoins respiraient une humilité profonde, en même temps qu'une sagesse toute céleste : il n'y en avait pas une qui ne parût pesée dans une rigoureuse balance et digne d'être présentée au souverain Juge. Son maintien lui-même avait quelque chose d'extraordinaire et de divin, qui inspirait un respect mêlé de vénération. En un mot, tout en elle dénotait une intime union, un continuel commerce d'amour, avec Celui qui est tout à la fois Puissance, Sagesse et Bénignité.

Une carmélite de Ségovie, Hiéronyme des Anges, étant un jour ravie en extase après la communion, Jésus-Christ lui fit voir son Cœur sacré comme un jardin délicieux, planté de fleurs d'une beauté et d'un parfum incomparables. Le Maître du jardin, descendu comme l'Époux des Cantiques à la voix de l'Épouse, pour respirer le parfum des fleurs et cueillir des lys, se promenait au milieu de ces odorants parterres; il témoignait y prendre un ineffable plaisir, et, comme la divine Sagesse à l'origine du monde, déclarait l'œuvre de ses mains excellente et de tout point accomplie. Hiéronyme, inondée à cette vue de délices spirituelles, demanda au céleste Époux le sens de cette vision. *Tel est*, lui fut-il répondu, *le plaisir que je prends dans l'âme d'Isabelle de Saint-Dominique.*

C'était au berceau de sa vie religieuse qu'Isabelle devait achever sa course. A cette époque, Saint-Joseph d'Avila eut la grâce de la posséder pendant environ dix-neuf ans, quatre en qualité de prieure (1606-1610), le reste comme simple religieuse. Bien des fois dans le cours de sa longue existence, Dieu l'avait marquée du sceau de ses bien-aimés : la souffrance. Durant la dernière période de sa vie, ce sceau divin s'imprima en elle avec plus d'intensité. Privée de mouvement pendant quatre ans, elle perdit aussi presque entièrement l'usage de la parole. Dieu lui révéla

alors que ses ardents désirs d'être rendue semblable à son Époux couvert de plaies pour son amour, allaient être exaucés, et il embrasa son âme d'un ardent désir de souffrir. Trois mois avant sa mort, des tumeurs se formèrent sur son corps, s'étendirent, s'ouvrirent et devinrent autant de plaies horribles et purulentes. En même temps, des ardeurs dévorantes la consumaient. On pouvait dire d'elle, comme du Sauveur du monde, que de la plante des pieds au sommet de la tête, il n'y avait plus rien de sain en elle. En proie à d'indicibles tortures, Isabelle de Saint-Dominique ne perdit rien de sa sérénité. Reconnaisant pourtant à des signes non équivoques que ses douleurs étaient intolérables, ses charitables infirmières lui disaient doucement : « Ma mère, *Benedicam Dominum in omni tempore* (1). » Et la sainte patiente, faisant un suprême effort, reprenait avec ferveur : *Semper laus ejus in ore meo* (2).

Parfois des concerts angéliques venaient la consoler. Une religieuse, admise à les entendre, déclara avoir discerné à plusieurs reprises cette parole du prophète Isaïe, que se renvoyaient l'un à l'autre, au milieu de leurs mélodies, les célestes musiciens : « *Dicite justo quoniam bene.* Dites au juste que tout est bien (3). » Les derniers jours du martyr de cette épouse choisie, on voyait sortir de son visage comme des rayons de splendeur. Les médecins, ravis d'admiration en voyant une douceur, une patience, une union à Dieu si parfaites au milieu de si atroces douleurs, ne l'abordaient qu'avec un respect profond. C'était à genoux qu'ils lui adressaient la parole, ce qu'ils ne faisaient point, remarquent les relations, pour les autres malades. La nuit qui précéda son heureux départ pour le ciel, on remarqua en elle des signes d'une jubilation extraordinaire. Elle chercha, dans son mutisme, à faire comprendre par gestes la joie immense qui faisait tressaillir son âme. Enfin, le 13 juin 1623, dans l'attitude d'une personne absorbée dans une oraison profonde, Isabelle de Saint-Dominique s'endor-

(1) Je bénirai le Seigneur en tout temps. (Ps. xxxiii, 2.)

(2) Sa louange sera toujours sur mes lèvres. (*Ibid.*)

(3) III, 10.

mait doucement dans le baiser du Seigneur. Elle était âgée de quatre-vingt-six ans.

Dieu illustra ses obsèques de plusieurs merveilles et daigna révéler à nombre de personnes la gloire dont elle jouissait. Sa vie a été écrite d'une manière aussi touchante qu'approfondie par Michel de Lanuza, qui l'avait intimement connue. Isabelle de Saint-Dominique a donné au procès de canonisation de sainte Térèse deux dépositions juridiques très importantes : la première à Saragosse, en 1595, la seconde à Avila, en 1610 (1).

MARIE DE SAINT-JOSEPH (DE AVILA)

8^o professe (1566)

† 1604

Marie de Saint-Joseph était sœur de Julien d'Avila, le premier chapelain et l'ami fidèle des carmélites de Saint-Joseph. Elle avait trente-sept ans, quand sainte Térèse la choisit pour l'une des quatre pierres fondamentales de son premier monastère. Sa vie s'écoula tout entière dans la solitude d'Avila. Le registre conventuel nous apprend qu'à l'époque où mourut la sainte mère, elle remplissait dans la communauté les fonctions de première clavière. Marie de Saint-Joseph quitta la terre le 14 juillet 1604, à l'âge de soixante-dix-neuf ans (2).

ANNE DE JÉSUS (DE MENESÈS)

9^o professe (1568)

† 1605

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère d'Avila. — Lanuza : *Vida de la bendita Madre Isabel de S. Domingo*. Madrid. 1638. — Lettre de sainte Térèse au père Gratien, du 8 mai 1578, sur les troubles du couvent de Malagon.

(2) Cfr. Registre conventuel du monastère d'Avila. — Ribera, lib. I, cap. xvii. — Lanuza : *Vida de la bendita Madre Isabel de S. Domingo*, lib. III, cap. iv.

MARIE DU CHRIST (DEL AGUILA)

10^e professe (1568)

† 1590

Marie du Christ vit le jour à Avila. Ses parents se nommaient François Davila et doña Marie del Aguila. Elle fut la première prieure canoniquement élue dans ce monastère; néanmoins elle ne remplit cette charge que du 4 novembre 1580 au 10 septembre 1581. Voyant que le bien de la communauté le demandait, elle s'en démit volontairement, afin que sainte Térése pût la reprendre et remédier efficacement à l'état précaire de la communauté. A la fin de cette même année 1581, la sainte l'envoya à la fondation de Grenade, dont elle devint la première sous-prieure. En 1585, Marie du Christ fut l'une des fondatrices de Malaga et devint prieure en ce couvent. Elle y mourut le 28 février 1590, âgée de quarante-six ans (1).

PÉTRONILLE-BAPTISTE (OREJON)

11^e professe (1568)

† 1619

Pétronille était fille d'André Orejon et de doña Marie de Mercado, citoyens d'Avila. De bonne heure elle prit goût à la parure, et se livra aux vanités que comportaient son âge et sa qualité. Elle ne songeait à rien moins qu'à l'état religieux, lorsqu'une nuit elle rêva qu'elle se trouvait à l'intérieur du couvent de Saint-Joseph, récemment fondé par la mère Térése, et qu'elle était vêtue de bure comme les religieuses qui l'habitaient. A son réveil, elle cherchait à éloigner de son souvenir un songe qui lui

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère d'Avila. — *Reforma de los Descalzos*, t. II, lib. VI, cap. XLV.

était importun et odieux ; mais elle ne pouvait y réussir et son trouble allait croissant. On eût dit qu'un mouvement secret la portait vers un état dont elle avait horreur. Une nuit que toujours partagée entre les sentiments opposés qui divisaient son âme, elle se représentait vivement les avantages terrestres dont elle était en possession, il lui sembla que la terre s'ouvrait sous ses yeux, engloutissant ces objets séducteurs, dont il ne demeura plus qu'une ombre et une fumée.

Pétronille ne se rendit pas encore. Cependant Jésus-Christ, qui avait résolu de triompher de son cœur, employa contre elle l'arme toute-puissante de l'amour. Il se découvrit à elle, plein de beauté et de splendeur, et l'appela par trois fois, lui faisant signe de sa main divine. Soudain blessée d'amour et versant un torrent de larmes, Pétronille se livra tout entière à son vainqueur, et lui promit de lui donner sa main d'épouse en ce même couvent de Saint-Joseph, qui inspirait à sa nature une si violente répulsion.

Sans retard, elle vint supplier sainte Térése de vouloir bien la recevoir au nombre de ses filles. La sainte allait s'éloigner pour la fondation de Medina. Elle la reçut à bras ouverts, fit connaître à la communauté les qualités de la prétendante, et, d'un commun consentement, l'habit du Carmel lui fut accordé. Après un noviciat où ne lui manquèrent ni les tentations ni les désolations, non plus que les assistances extraordinaires du divin Époux, Pétronille-Baptiste fit sa profession le 15 août 1568. Son oraison devint si continuelle, son application à Dieu si puissante, qu'il fallait l'en distraire, sous peine de voir sa vie en danger. Sa charité pour le prochain était admirable. Persuadée qu'elle était remplie de misères et de défauts, elle ne voyait que vertus dans ses sœurs. Sa mortification n'avait pas de bornes, et Dieu se plaisait à l'en récompenser par des grâces nombreuses.

Néanmoins la voie de la sœur Pétronille demeurait ardue et sa vie spirituelle un véritable champ de bataille. Un jour qu'assaillie par la tentation, elle avait résisté avec vaillance, elle se sentit tout à coup envahie par la grâce, comme par un fleuve

impétueux qui inondait son âme et l'enivrait de souveraines délices. Cette faveur la tint pendant trois jours si absorbée en Dieu, qu'on l'eût dite étrangère aux choses d'ici-bas et déjà en possession de la béatitude. Une grâce qu'elle reçut un vendredi saint ne fut pas moins puissante. La prieure, Marie de Saint-Jérôme, chantait au chœur ces paroles de la neuvième leçon de matines : *Cum clamore valido*, quand l'esprit de Pétronille-Baptiste se trouva ravi en Dieu, et reçut communication de très hauts secrets touchant l'adorable Trinité et l'œuvre accomplie sur la croix par le Rédempteur mourant.

L'Époux céleste, charmé de sa fidélité, ne se contenta pas de la faire boire au calice du délaissement et de la tentation, il lui présenta aussi celui des douleurs corporelles. Un apsthème malin s'étant formé à l'un de ses yeux, s'ouvrit et lui causa une fièvre si ardente, que les médecins jugèrent le mal sans remède. Une nuit, la vénérable sœur Anne de Saint-Barthélemy, qui veillait la malade, s'assoupit un peu. Elle vit alors en songe les prophètes Élie et Élisée, vêtus en carmes déchaussés, qui pansaient l'œil de Pétronille avec une diligence et une application admirables. Le prophète Élie, s'adressant à la sœur Anne, lui dit : « C'est ainsi qu'il faut s'acquitter du soin des malades, et non pas avec la négligence que tu y apportes. » Anne, se réveillant, trouva la malade en parfaite santé, et comprit en même temps combien nos meilleurs efforts d'ici-bas sont toujours mêlés d'imperfections et de défaillances. Le lendemain, le chirurgien déclara la guérison miraculeuse et ses soins désormais inutiles.

Pétronille-Baptiste vécut encore longtemps, dans une sécurité d'âme admirable et une union ininterrompue avec son Bien-Aimé. Ce fut le 2 avril 1619, à l'âge de quatre-vingt-huit ans et après cinquante-deux ans de vie religieuse, qu'elle alla jouir de lui dans la patrie. Le registre conventuel de Saint-Joseph d'Avila porte, après la formule de sa profession, ces courtes paroles, qui contiennent le plus bel éloge qu'on puisse faire d'une carmélite déchaussée : *Sa vocatum fut spéciale. C'était une âme de grande oraison et très favorisée des dons de Dieu. Elle soutint de grands*

combats, fut très pénitente, parfaitement obéissante, enfin véritable héritière de l'esprit de notre sainte mère (1).

ISABELLE-BAPTISTE (DEL AGUILA)

12^e professe (1570)

† 1626

ANNE DE SAINT-PIERRE (WASTEELS)

surnommée *la flamande*

13^e professe (1571)

† 1588

Anne de Saint-Pierre était flamande de nation. Son père se nommait Liévin Wasteels ; sa mère, Anne de Brabant. Anne avait épousé en Flandre un gentilhomme originaire d'Avila, don Mathias de Guzman y Davila. Elle vint, avec son mari, s'établir à Avila, dans le voisinage du monastère que sainte Tère se venait d'ériger. Bientôt elle conçut pour les heureuses habitantes du cloître une estime profonde et une sainte envie ; elle disait même parfois à son mari que si Dieu permettait qu'elle lui survécût, elle se ferait religieuse avec la mère Tère se. Don Mathias répondait gaiement qu'elle avait le temps d'y songer. La mort néanmoins le frappa peu après, et doña Anne, libre désormais, songea sérieusement à exécuter son dessein. Comme elle priait pour obtenir la grâce d'accomplir la divine volonté, le Seigneur lui montra en esprit une roue armée de lames tranchantes, assez semblable à celle de sainte Catherine, et lui demanda amoureusement si elle se sentait le courage de l'affronter. Anne s'offrit

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère d'Avila. — *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XV, cap. xvii. — Autobiographie de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy.

généreusement à la souffrance, et bientôt après franchit le seuil du monastère. Elle n'avait encore que trente et un ans. L'aînée de ses filles, doña Marie Davila, épousa dans la suite un gentilhomme nommé don Alphonse Sedeño. La seconde, doña Anne Wasteels, vint rejoindre sa mère au couvent de Saint-Joseph. La sainte parle, à plusieurs reprises, de la mère et de la fille au cours de sa correspondance.

Peu après sa profession et pendant le priorat de sainte Térése à l'Incarnation (1571-1574), Anne de Saint-Pierre fut atteinte d'un mal terrible : une sorte de lèpre couvrit tout son corps. Les médecins conseillèrent de la faire sortir du couvent, disant que le mal pouvait se communiquer à toutes les sœurs. La mère Marie de Saint-Jérôme délibérait anxieusement sur ce qu'elle avait à faire, quand la vénérable Anne de Saint-Barthélemy et une autre religieuse vinrent la supplier de remettre cette malade à leurs soins exclusifs. La supérieure y consentit. Anne a raconté elle-même dans son Autobiographie comment, avec sa compagne, elle soigna ce corps qui tombait en dissolution et répandait une intolérable odeur. Le jour, elle appliquait les sudorifiques ; la nuit, elle lavait les linges qui devaient servir de nouveau le lendemain, car le pauvre couvent avait peine à subvenir au traitement prescrit. Quarante jours se passèrent dans ce pénible exercice. Dieu soutint les courageuses infirmières au milieu de leurs labeurs. Elles ne s'apercevaient ni de la fatigue, ni du manque de sommeil et de nourriture. Anne de Saint-Barthélemy, en particulier, ne songeait qu'aux souffrances de sa malade. Comme elle priait Notre-Seigneur de les adoucir, le divin Maître lui fit voir cette âme, tout éclatante de beauté et déjà parvenue à un haut degré de perfection. En même temps, il lui montra la gloire qu'il lui destinait, disant : *Cette gloire n'est pas entièrement acquise. Il n'est pas encore temps de lui enlever ses souffrances.* Au bout des quarante jours, les deux infirmières eurent la consolation de voir leur chère malade revenir à la santé. Anne de Saint-Barthélemy nous dit à cette occasion qu'Anne de Saint-Pierre était une âme angélique, et l'une des plus saintes de cette communauté si fervente.

L'épreuve de la maladie ne fut pas la seule qui composa la roue douloureuse annoncée par le Seigneur à la sœur Anne de Saint-Pierre. Des peines d'esprit, des inquiétudes sur l'avenir de ses enfants, des délaissements intérieurs vinrent la torturer. On voit par la correspondance de sainte Térèse que l'épreuve n'eut qu'un temps et que cette âme forte recouvra la paix. Après la mort de la réformatrice, Anne devint sous-prieure du couvent de Saint-Joseph. Elle remplissait ces fonctions en 1584, quand la main droite de la sainte fut apportée en ce monastère, à l'insu des religieuses, et placée dans le chœur, en un coffret soigneusement fermé. Un soir qu'Anne entra au chœur pour y prier, elle y aperçut visiblement la sainte mère, environnée de splendeur, et apprit de sa bouche que le coffret renfermait sa propre main.

Anne de Saint-Pierre quitta l'exil le 8 mai 1588, âgée de quarante-huit ans. Plus tard, la vénérable Anne de Saint-Barthélemy aimait à entretenir ses filles d'Anvers de la sainte veuve, leur compatriote. Sa modestie, leur disait-elle, était angélique, son port d'une dignité admirable, mais surtout on voyait briller en elle une vertu consommée (1).

LA VÉNÉRABLE ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMY (GARCIA)

du voile blanc

14^e professe (1572)

† 1626

Anne naquit le 1^{er} octobre 1530, à Almendral, village du territoire de Navamorcuende, à douze lieues d'Avila, d'une honnête et pieuse famille de cultivateurs. Ses parents, Ferdinand Garcia et Marie Manzanas, avaient trois fils et quatre filles. Anne fut la

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère d'Avila. — Autobiographie de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy. — *La Vie de la V. M. Anne de Saint-Barthélemy*, par un Solitaire de Marlagne. Bruxelles, 1708, chap. xxv. — *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XVII, cap. xiii. — Attestation du

sixième de leurs enfants. Ame aimante et candide, dès son âge le plus tendre, le ciel la prévint des bénédictions de sa douceur et l'offense de Dieu lui apparut comme le mal souverain. A l'une de ses sœurs qui, la voyant pleurer, l'interrogeait sur la cause de ses larmes, elle répondit : « Je pleure, parce que je crains d'offenser Dieu, et j'aimerais mieux mourir. »

Quand Anne fut un peu plus grande, l'Enfant-Dieu se montrait à ses regards, et, grandissant avec elle, il attirait toutes les affections de son cœur. D'ardents désirs de la pénitence s'allumèrent en la petite fille, avec une tendre compassion pour les pauvres. La solitude, l'oraison faisaient ses délices. A dix ans, elle devint orpheline, et fut remise au soin de ses frères, qui se montrèrent pour elle pleins de sollicitude. Lorsqu'elle fut en âge de prendre un parti, ils la pressèrent de s'engager dans le mariage. Ses refus constants lui attirèrent de rudes combats. Un jour, la sainte Vierge, lui apparaissant avec son divin Enfant, lui dit : *Ne t'afflige pas et ne crains rien. Je te conduirai en un lieu où tu seras religieuse et où tu porteras mon habit.* Une autre fois, Anne vit en songe le petit couvent de Saint-Joseph, que sainte Térèse venait de fonder : le bâtiment étroit et pauvre, les cellules nues, les religieuses couvertes d'habits grossiers et rapiécés, mais parées d'une modestie céleste. Anne leur ayant demandé à boire, elles lui présentèrent avec empressement de l'eau dans un *jarro*. La jeune fille s'éveilla, convaincue qu'elle avait vu la maison dont la sainte Vierge lui avait parlé. Quand, plus tard, elle vint se présenter à Saint-Joseph d'Avila, elle reconnut dans ses moindres circonstances ce qu'elle avait vu durant ce songe mystérieux, jusqu'au *jarro* où on lui avait donné à boire.

Cependant Dieu permit qu'un prêtre d'Avila devint curé d'Almendral. Frappé de la candeur et des fervents désirs d'Anne Garcia, il lui fit connaître la fondation des carmélites déchaus-

père Gratien, du 12 mars 1387. (Voir t. II des *Œuvres*, Docum. 17.) — P. Antoine de Saint-Joseph, t. II, Annot. de la Lettre VI. — Lettres de sainte Térèse au père Gratien des 13 janvier 1380 et 26 octobre 1381, et à don Denis Ruiz de la Peña, du 30 juin 1381.

sées, et parla lui-même aux religieuses. Sainte Tèreise était absente, mais elle avait recommandé à Marie de Saint-Jérôme de chercher un bon sujet, capable de remplir les fonctions de converse, car le couvent n'en comptait pas encore. Dès qu'elles eurent vu la jeune fille, les carmélites comprirent le trésor que Dieu leur envoyait. Avec la permission de leur sainte mère, elles lui donnèrent l'habit, le 2 novembre 1570. Le 15 août 1572, Anne de Saint-Barthélemy faisait sa profession : elle avait alors près de vingt-deux ans. Le registre conventuel porte qu'elle donna en aumône au monastère vingt mille *maravedis*.

La vie de la pieuse converse à Saint-Joseph d'Avila fut un tissu de vertus héroïques et de faveurs célestes, dont elle-même a tracé dans son Autobiographie le suave et naïf récit. Nous nous contenterons d'y renvoyer le lecteur. Nous ne nous arrêterons pas davantage aux détails de son intimité avec la sainte, soit dans les monastères, soit dans ses voyages. On en trouvera un bon nombre dans les *Documents relatifs à sainte Tèreise et à ses fondations*, à la fin de ce tome et du suivant.

Anne eut le bonheur insigne de soutenir, à Albe, dans sa suprême agonie, sainte Tèreise mourante. Désormais vénérable à la réforme entière, elle rentra dans son couvent d'Avila, qui la réclamait avec instance. Elle suivit ensuite Marie de Saint-Jérôme à Madrid (1591), et après une année passée à Saint-Joseph d'Avila, elle prit avec elle le chemin d'Ocaña (1595). Là, Dieu lui révéla qu'elle irait en France, travailler et souffrir pour sa gloire au milieu des hérétiques. Il ajouta ces paroles, qui ne firent qu'enflammer les désirs de l'humble sœur : *L'olive et le raisin doivent passer par le pressoir pour donner leur liqueur. C'est le chemin qu'ont suivi tous mes amis. C'est ainsi que je te veux*. Déjà, au début de sa vie religieuse à Saint-Joseph d'Avila, alors que le zèle du salut des âmes consumait son cœur, Jésus lui était apparu plein de tristesse. Plaçant sa main droite sur l'épaule gauche de la sœur, il lui avait dit : *Vois les âmes qui se perdent. Aide-moi*. En même temps, il lui avait montré les profanations et les ruines que les hérétiques accumulaient sur la terre de France.

Ce fut en 1604 que se réalisèrent ces annonces divines. Anne de Saint-Barthélemy, choisie avec cinq compagnes de divers couvents d'Espagne, se mit en route pour la France. Peu après son arrivée à Paris, elle dut, malgré ses répugnances, recevoir le voile noir des religieuses du chœur, et bientôt gouverner en qualité de prieure plusieurs monastères. Partout ses douces vertus, sa patience dans les afflictions, lui gagnèrent les cœurs et produisirent des fruits abondants pour la sanctification des âmes. Après sept ans de séjour en France, Anne rejoignit dans les Pays-Bas la mère Anne de Jésus, qui avait fondé à Bruxelles et répandu ses filles en plusieurs villes de Flandre. Elle fut destinée à la fondation d'Anvers (1612). C'est en ce monastère que sa sainteté jeta ses derniers rayons, que son pouvoir auprès du Seigneur se montra merveilleux.

Le jour de la fête de la sainte Trinité, 7 juin de l'année 1626, la fidèle compagne de sainte Térèse, riche de vertus et de mérites, se présentait devant le céleste Époux. Elle était âgée de soixante-quinze ans. Les grâces extraordinaires obtenues par l'intercession de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy ont fait introduire à Rome sa cause de béatification. Le 29 juin 1735, Clément XII a déclaré ses vertus héroïques (1).

MARIE-BAPTISTE (MENDÈS)

du voile blanc

15^e professe (1573)

Sainte Térèse emmena cette religieuse à la fondation de Burgos en 1582 (2).

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère d'Avila. — Autobiographie de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy. — *Historia de la V. Madre Ana de S. Bartholomé*, por el maestro Chrysostomo Enriquez. Brusselas, 1632. — *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XVII, cap. VIII-XXII.

(2) Cfr. Registre conventuel du monastère d'Avila. — *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. V, cap. xxv.

CATHERINE DU SAINT-ESPRIT

16^e professe (1575)

Catherine fut l'une des fondatrices des couvents de Palencia (1580) et de Soria (1581). Elle suivit la mère Catherine du Christ à la fondation de Pampelune en 1583 et à celle de Barcelone en 1588 (1).

MARIANNE DE JÉSUS (DE LARA)

17^e professe (1576)

† 1603

Marianne de Jésus était fille de François Suarez de Lara et de doña Françoise de Villafañe. Elle fut prieure à Saint-Joseph d'Avila de 1591 à 1594, tandis que la mère Marie de Saint-Jérôme se trouvait au monastère de Madrid. Elle reprit de nouveau cette charge en 1602, et mourut le 24 septembre de l'année suivante (2).

ANNE DE SAINT-FRANÇOIS (DE LOSOYA)

du voile blanc

17^e professe (1581)

† 1596

(1) Cfr. Ribera, lib. III, cap. x et xi. — *Reforma de los Descalzos*, t. II, lib. VI, cap. xxi et lib. VIII, cap. vii. — Le registre conventuel d'Avila ne mentionne pas cette religieuse, mais son nom se trouve sur la liste envoyée de Palencia au chapitre d'Alcala (1581). Catherine du Saint-Esprit y est qualifiée de professe d'Avila depuis l'année 1575. Nous avons donc cru devoir la placer en ce lieu. Si Catherine du Saint-Esprit n'a pas été inscrite au registre d'Avila, ce pourrait être parce qu'elle aurait été reçue à la profession non pour ce monastère, mais en vue des fondations prochaines, ainsi qu'il est arrivé pour deux religieuses de Valladolid.

(2) Cfr. Registre conventuel du monastère d'Avila.

ANNE DES ANGES (WASTEELS)

18^e professe (1581)

† 1625

Anne était fille de don Mathias de Guzman y Davila et de doña Anne Wasteels, carmélite au même monastère sous le nom d'Anne de Saint-Pierre. Elle entra d'abord chez les bernardines d'Avila, au couvent dit de Sainte-Anne. Mais au bout de l'année de noviciat, elle refusa de s'engager par les saints vœux et sollicita avec fermeté son admission à Saint-Joseph. Son temps de probation en ce monastère fut long et difficile. Sa santé était faible, des peines intérieures, des scrupules resserraient son âme, au point que sainte Térèse se demandait avec quelque inquiétude si cette novice, fréquemment troublée et inquiète, était propre à la vie des carmélites déchaussées. Elle était même sur le point de la congédier, lorsqu'un matin, tandis qu'elle recommandait la chose à Dieu, Notre-Seigneur, lui apparaissant, lui dit que cette âme éprouvée lui était très agréable et qu'il voulait la voir admise sans retard à la profession. La sainte, se levant de son oraison, se rendit à la cellule d'Anne de Saint-Barthélemy et lui dit d'orner aussitôt le chœur pour l'acte de la profession, parce que tel était le bon plaisir de Dieu.

Ce fut le 28 novembre 1581 qu'Anne des Anges prononça ses vœux. Les relations du temps disent qu'elle se montra toute sa vie un miroir de patience et de résignation, au milieu des peines d'esprit et des infirmités corporelles qui la tourmentèrent jusqu'à la mort. Ce fut en 1625, à l'âge de soixante ans, qu'elle alla jouir dans la patrie du repos que Dieu réserve à ses saints (1).

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère d'Avila. — Lettres de sainte Térèse au père Gralien, des 14 juillet, 26 octobre et 29 novembre 1581. — P. Antoine de Saint-Joseph, t. II. Annot. des Lettres VI et XLII.

TÉRÈSE DE JÉSUS (DE AHUMADA)

novice en 1582

† 1610

Teresita était fille de Laurent de Cepeda, frère de sainte Térèse, et de doña Jeanne de Fuentes y Espinosa. Elle naquit en 1566 à Quito, dans la vice-royauté du Pérou, où son père remplissait les fonctions de trésorier royal (1). Par vénération pour la sœur qu'il avait laissée à Avila et qu'il savait vouée depuis plusieurs années à une vie très parfaite, au pauvre couvent de Saint-Joseph, don Laurent choisit pour sa fille le nom de Térèse et voulut qu'elle y joignît, comme sa tante, celui de Ahumada. Teresita ne reçut qu'une année les caresses de sa mère. En 1567, l'angélique Jeanne de Fuentes prenait son vol vers le ciel, et désormais toute la tendresse de Laurent de Cepeda se reportait vers les quatre enfants que Dieu lui avait laissés. Il songea bientôt à repasser avec eux dans la mère-patrie. Ce ne fut pourtant qu'en 1575 qu'il exécuta son dessein. En août, il débarquait à Sanlucar de Barrameda, et trouvait sa sœur à Séville. La sainte fut charmée des grâces et de la piété précoce de la petite Térèse. Les carmélites de Séville ne le furent pas moins; elles insistèrent pour qu'on lui ouvrît les portes du monastère. Teresita avait alors près de neuf ans. Elle fit bientôt la joie de la communauté, mais, dès l'année suivante, sa tante l'emmenait avec elle jusqu'à Tolède. De là, Laurent conduisit sa fille à Saint-Joseph d'Avila, pour y commencer son noviciat (12 juillet 1576). Bien vifs furent les regrets des carmélites de Séville, et grande la joie des religieuses d'Avila de posséder, avec l'espoir de la garder toujours,

(1) Le registre conventuel d'Avila porte que la sœur Térèse de Jésus naquit le 25 octobre 1566. D'après le père Antoine de Saint-Joachim (*Año Teresiano*, t. IX, dia 1 de setiembre), qui cite un autographe de Laurent de Cepeda, elle serait née le 4 novembre.

l'enfant charmante qui leur rappelait la sainte mère trop souvent éloignée d'elles.

En juillet 1577, Térése, de retour à Saint-Joseph, pouvait s'occuper de plus près de la formation religieuse de sa nièce. On voit par la 2^{de} déposition juridique donnée par Teresita quelques jours seulement avant sa mort, que sa tante lui inspirait une vénération mêlée de crainte et que son âme connut plus d'une fois l'étreinte de l'angoisse et de la tristesse. Néanmoins, elle restait ferme et constante. La sainte fait à plusieurs reprises, dans sa correspondance, l'éloge de sa piété, de son courage et de ses autres qualités. Le 26 juin 1580, Teresita avait eu la douleur de perdre son père. En janvier 1582, sainte Térése entreprenait sa dernière fondation, celle de Burgos, et emmenait avec elle sa nièce, qui approchait du temps de sa profession. La jeune sœur prit part aux dangers et aux fatigues de cette fondation. En juillet 1582, elle quittait Burgos avec sa tante, l'accompagnait dans son dernier voyage, et assistait, désolée, à sa mort admirable au couvent d'Albe. Teresita se trouvait pour la troisième fois orpheline. Elle rentra à Saint-Joseph d'Avila, en compagnie de la fidèle Anne de Saint-Barthélemy, à laquelle son cœur voua pour la vie entière le plus tendre attachement. Peu après, elle prononçait ses vœux entre les mains de la mère Marie de Saint-Jérôme (5 novembre 1582). Elle avait alors seize ans. Sa vie au monastère de Saint-Joseph fut une vie fervente et crucifiée, la vie des âmes cachées dans le secret de la face de Dieu et qui ne veulent que Lui pour témoin de leurs sacrifices et de leur amour.

La nièce de sainte Térése s'intéressait vivement à la fondation du Carmel en France, et elle eût désiré y prendre part. Mais elle ne devait pas quitter la paisible solitude du premier monastère fondé par sa tante. Le 10 septembre 1610, elle s'éteignait pieusement à Saint-Joseph, âgée de quarante-trois ans. Elle avait rempli dans cette communauté les fonctions de sous-prieure. La sœur Térése de Jésus a donné deux dépositions juridiques pour la canonisation de la sainte, la première en 1596, la seconde en 1610.

Il nous reste deux lettres de sainte Tèreze qui lui sont adressées (1).

Ceux de nos lecteurs qui savent l'espagnol et désireraient plus de détails sur Teresita et ses parents, liront avec le plus grand plaisir l'ouvrage de Mgr Pólit, intitulé: *La Familia de santa Teresa en América y la primera Carmelita Americana*. Friburgo de Brisgovia. Herder. 1905.

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. XIII, cap. xiii. — *Le Voyage d'Espagne*, par Madame Jourdain (1603-1604), Ms. du xvii^e siècle.

MONASTÈRE DE MEDINA DEL CAMPO

(1567-1582)

ISABELLE DE JÉSUS (FONTECHA)

1^{re} professe (1568)

† 1602

Isabelle était née à Avila. Son père se nommait François de Fontecha; sa mère, Marie de Villalba. N'ayant pu, faute de place, être reçue au monastère de Saint-Joseph, elle accompagna sainte Térése à Medina del Campo, afin d'y prendre l'habit. Ainsi que la sainte le raconte au chap. III du *Livre des Fondations*, ce fut grâce à la petite somme offerte par cette prétendante que les fondatrices se décidèrent à faire le voyage (1).

MARIE DU CHRIST (ISABELLE DE PIÑEDO)

2^o professe (1568)

† 1614

Sainte Térése l'appela en 1570 à la fondation de Salamanque et l'en établit sous-prieure. En 1584, elle la choisit pour l'une des fondatrices de Soria. Sa mort arriva en ce dernier monastère (2).

(1) Cfr. Registre conventuel du couvent de Medina. — Relation sur les premières religieuses. — Ribera, lib. II, cap. VII.

(2) Cfr. Registres conventuels des couvents de Medina et de Soria. — Ribera, lib. II, cap. XVI et lib. III, cap. XI. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. XIII, cap. XLV.

CATHERINE DE JÉSUS (DEL CAMPO)

3^e professe (1569)

† 1635

ISABELLE DE SAINT-JÉRÔME (UREÑA Y BACCA)

4^e professe (1569)

Isabelle de Saint-Jérôme était de Valence, fille de Michel de Ureña et de Marie de Bacca. Peu après sa profession, sainte Tèreze la fit venir à Pastrana. En 1575, elle l'emmenait à Beas, puis à Séville. On peut voir au chap. xxiv des *Fondations*, ainsi que dans les lettres de la sainte, l'éloge qu'elle fait des fondatrices de Séville. Dans sa correspondance avec la mère Marie de Saint-Joseph, Isabelle de Saint-Jérôme se trouve fréquemment nommée. Ce fut l'une des religieuses de Séville auxquelles le père Gratien confia la réforme des carmélites mitigées de Paterna (1576). Dans la suite, elle rejoignit la mère Marie de Saint-Joseph à la fondation de Lisbonne, réalisée en 1585 (1).

THOMASINE-BAPTISTE (DE PEREA)

5^e professe (1569)

† 1604

Thomasine appartenait à une famille de Medina, d'une noblesse distinguée; elle était nièce de Tèreze de Layz, la fondatrice du monastère d'Albe. Sainte Tèreze discerna bien vite en elle des talents

(1) Cfr. Registres conventuels des couvents de Séville et de Medina. — Ribera, lib. II, cap. xv. — *Reforma de los Descalzos*, t. II, lib. VI, cap. xli. — P. Antoine de Saint-Joseph, t. II, Annot. de la Lettre XXII. — Lettres de sainte Tèreze à la mère Marie de Saint-Joseph, 1576-1580. — Pour le

remarquables, joints à une humilité peu ordinaire. Elle se proposait de s'en faire accompagner souvent et elle le disait autour d'elle. De fait, elle l'appela en 1570 à la fondation de Salamanque. Thomasine-Baptiste rendit les plus grands services à cette communauté naissante, non seulement par ses vertus et les qualités de son esprit, mais par les forces physiques et la robuste santé dont Dieu l'avait douée. Bientôt la sainte mère la destinait à la fondation d'Albe. Thomasine y devint dans la suite sous-prieure, maîtresse des novices et prieure. Les relations du temps nous apprennent qu'elle donnait l'exemple d'une pénitence rigoureuse, d'une oraison continuelle, d'une exactitude parfaite à toutes les observances régulières, qu'elle était favorisée du don des larmes et de celui du discernement des esprits.

Au commencement de 1582, Thomasine était choisie par sainte Térèse pour l'accompagner à la fondation de Burgos et devenir la première prieure de ce monastère. Portant dans un corps vigoureux une âme avide d'immolation, elle s'accablait de travail, et facilement elle en eût surchargé les autres. La sainte mère la rappelait avec affection au sentiment de la juste mesure, ajoutant aimablement : « Ma fille, pour la vertu vous l'emportez sur moi ; mais, croyez-m'en, en fait d'expérience, j'ai sur vous l'avantage. » Nous avons encore trois lettres que la sainte lui adressa de Palencia, quelques semaines seulement avant sa mort.

En 1589, Thomasine-Baptiste fut désignée par les supérieurs pour réaliser la fondation de Vitoria. Elle s'attira la vénération de toute la ville qui la regardait comme une sainte. Au bout de quelques années, elle revint à Burgos pour y reprendre la charge de prieure. C'est là que les envoyés français, chargés de négocier la fondation du Carmel en notre pays, la trouvèrent en 1603. La joie des carmélites de Burgos fut grande en ap-

lieu de naissance d'Isabelle de Saint-Jérôme, nous avons préféré nous en rapporter au registre de Séville, ouvert par le père Gratien et la mère Marie de Saint-Joseph. Les renseignements que fournit ce livre sur chacune des carmélites fondatrices ont vraisemblablement été donnés par ces religieuses elles-mêmes.

prenant un dessein qui leur laissait entrevoir la réalisation des promesses que Dieu avait faites à leur sainte mère relativement à l'extension de son ordre : de part et d'autre, on louait et on remerciait le Seigneur. La mort de la mère Marie de Saint-Joseph, demandée pour être la fondatrice du Carmel en France (1603), porta bientôt les députés français à jeter les yeux sur la mère Thomasine, mais il plut à Dieu de la retirer également de ce monde lorsqu'il ne restait plus qu'à délivrer l'obéissance (1604).

Thomasine-Baptiste fit preuve d'une héroïque patience dans sa dernière maladie, qui fut très douloureuse. Elle laissa à ses sœurs, avec de tendres adieux, les plus touchants conseils, et fut également regrettée à Vitoria et à Burgos. Le peuple, accouru en foule à ses obsèques, pleura sa mort comme celle d'une sainte (1).

ALBERTE-BAPTISTE (MENCIA PONCE DE LEON)

6^e professe (1569)

† 1583

Doña Mencia était fille de Jean Ponce de Leon et de doña Antoinette Ramirez, tous deux d'un rang distingué et respectés dans la ville de Medina pour leur religion profonde. Elle avait le caractère difficile, la parole prompte et l'âme généreuse. A peine eût-elle connu sainte Térése et ses filles, qu'elle sollicita instamment avec sa sœur Dorothée la grâce d'être admise parmi elles. La sainte la reçut et lui donna le nom d'Alberte-Baptiste. Si parfaite et si austère que fût la vie des premières carmélites déchaussées, celles de Medina en particulier, elle parut d'abord à la sœur Alberte au-dessous de l'idéal qu'elle s'était formé. L'ardente novice songea sérieusement à rentrer au foyer paternel, pour

(1) Cfr. Registre conventuel du couvent de Medina. — P. Antoine de Saint-Joseph, t. IV, Annot. de la Lettre LXXI. Ce père cite longuement la relation d'une carmélite de Vitoria. — Lettre de M. de Bérulle à Madame Acarie, du 20 mai 1604. — *Voyage d'Espagne*, par Madame Jourdain.

s'y livrer sans contrôle à tout l'emportement de ses ferveurs. Comme elle était dans cette pensée, Dieu l'éclaira soudain, et lui montra que la valeur des actes marqués du sceau de l'obéissance dépasse incomparablement les œuvres les plus difficiles accomplies par volonté propre. Elle s'engagea donc par les saints vœux le 6 septembre 1569.

Son zèle pour la pénitence eut souvent besoin d'être modéré, comme aussi son attrait pour l'oraison. Un jour de grande fête, sainte Térèse avait décidé qu'une récréation extraordinaire réunirait la communauté et qu'on y chanterait des couplets composés par elle. La sœur Alberte s'y rendit comme les autres, mais sans partager la joyeuse dilatation de ses sœurs. Elle laissa même échapper cette parole : « On nous réunit pour chanter ? Mieux vaudrait contempler ! » La sainte se tourna vers la jeune religieuse d'un visage sévère, la reprit avec force, et la déclarant indigne de la compagnie de ses sœurs, l'envoya contempler dans sa cellule. Cette véhémence de désirs, Alberte-Baptiste la portait également dans la réception de la divine Eucharistie. Sainte Térèse dut, sur ce point encore, tempérer sa ferveur. Elle nous a rapporté, au chap. vi du *Livre des Fondations*, l'illusion où tombèrent à ce sujet Alberte-Baptiste et une sœur converse du même couvent. Son récit nous montre en même temps les solides vertus qu'elle reconnaissait à la sœur Alberte et à sa compagne : « Toutes deux, dit-elle, étaient personnes de très grande oraison, mortifiées, humbles, vertueuses, recevant de Dieu de grandes consolations et des communications très relevées, enfin si détachées et si remplies de son amour, qu'après de longs examens, nous avons acquis la conviction qu'elles répondent, autant que le comporte la faiblesse humaine, aux grâces qu'elles reçoivent. »

Les démonstrations extérieures de la piété étaient très vives chez Alberte-Baptiste, au point de paraître exagérées aux plus ferventes. Cette tendance, jointe à une certaine rigueur qui paraissait en elle, faisait que malgré ses mérites, d'ailleurs peu communs, la communauté hésitait à la placer à sa tête en qualité de prieure. En 1577 néanmoins, elle fut élue à cette charge. Alberte

résista d'abord. Contrainte de céder, elle supplia Notre-Seigneur de modifier l'impétuosité de sa nature, afin qu'elle ne devint pas pour ses compagnes une pierre d'achoppement. Dieu entendit sa prière. A partir de ce jour, elle joignit au zèle la douceur et la bonté.

En 1579, la mère Alberte-Baptiste se trouvait atteinte d'une grave fluxion de poitrine quand sainte Térése passa par Medina. Apprenant qu'elle était alitée, la sainte se rendit à sa cellule : *Jésus! ma fille*, lui dit-elle. *Quoi! tandis que je suis ici? Allons, levez-vous et descendez souper avec moi.* La malade se leva en parfaite santé et, dans la suite, sa guérison miraculeuse trouva place dans la bulle de canonisation. La dernière entrevue de sainte Térése et d'Alberte-Baptiste eut lieu en septembre de l'année 1582, et Dieu permit qu'elle apportât quelque amertume à la sainte. Anne de Saint-Barthélemy raconte, dans son Autobiographie, qu'une observation de la fondatrice fut mal prise par la prieure et qu'on se sépara froidement. La mère et la fille ne devaient plus se revoir ici-bas. La maladie, il est vrai, peut jusqu'à un certain point servir d'excuse à la mère Alberte. Une nouvelle fluxion de poitrine lui était survenue, qui, dégénérant bientôt en phtisie et en hydropisie, la conduisit au tombeau, âgée de trente-cinq ans. Elle mourut le 26 août 1583, moins d'un an après sainte Térése (1).

AGNÈS DE SAINT-PIERRE (DE CABRERA)

7^e professe (1569)

† 1600

Agnès eut pour père Bernardin de Cabrera, et pour mère, Françoise de Medina. Elle fut l'une des premières novices à qui sainte

(1) Cfr. Registre conventuel du couvent de Medina. — *Reforma de los Descalzos*, t. II, lib. VI, cap. xx. — Déposition de Marie-Evangéliste. (Inform. de Medina.)

Térèse donna l'habit au couvent de Medina. Après avoir rempli avec zèle et piété les offices de maîtresse des novices et de sous-prieure, elle fut élue à celui de prieure, mais le provincial ne jugea pas à propos de confirmer l'élection, déjà pourtant connue dans la ville. En cette circonstance, Agnès fit paraître une sérénité si parfaite, qu'elle fut par là, remarque le chroniqueur, plus utile à ses sœurs qu'elle n'eût pu l'être en conduisant le monastère. Elle mourut le 18 septembre 1600. A l'heure même où elle expira, le ciel fit paraître sa joie par les accords d'une agréable mélodie qui fut entendue des religieuses et des confesseurs (1).

CATHERINE DES ANGES (GUTIERREZ)

8^e professe (1569)

† 1612

AGNÈS DE LA CONCEPTION (JIMENEZ)

du voile blanc

9^e professe (1570)

† 1592

Agnès, selon toute vraisemblance, est la sœur converse, compagne d'Alberte-Baptiste, dont la sainte fait mention sans la nommer, au chap. vi des *Fondations*. On peut voir ce qu'elle dit en ce chapitre de l'oraison et des vertus de ces deux religieuses.

(1) Cfr. Registre conventuel du couvent de Medina. — *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XV, cap. xi. Le père Joseph de Sainte-Térèse place la mort d'Agnès de Saint-Pierre à l'année 1618.

ISABELLE DE SAINT-JÉRÔME (ALVAREZ)

10^e professe (1571)

† 1582

Cette sœur, dont le nom de religion est identique à celui de la 4^e professe de ce monastère, était originaire d'Avila. Elle semble n'avoir point quitté le couvent de Medina del Campo, où elle mourut jeune, après une carrière toute de souffrance et d'infirmités (1).

MARIE DE SAINT-FRANÇOIS (DE BARAONA)

11^e professe (1571)

† 1621

Marie de Saint-François, fille de Ferdinand de Baraona et d'Isabelle de Salazar, était née à Valladolid. Elle passa plusieurs années au service de doña Isabelle Ruiz, qui fut ensuite carmélite sous le nom d'Isabelle des Anges, et partagea ses exercices d'oraison et de pénitence. Toutes deux entrèrent ensemble au couvent de Medina l'année 1569, mais tandis qu'Isabelle était envoyée en celui de Salamanque, où elle fit profession, Marie demeura en celui de Medina. Elle y était encore quand sainte Térèse fut mise à la tête de ce couvent par le père Pierre Fernandez, visiteur apostolique. Bientôt le même visiteur relevait la sainte mère de ses fonctions et la nommait prieure de l'Incarnation d'Avila. Marie de Saint-François nous a raconté la douleur qu'éprouva la sainte en cette circonstance et comment elle fut ravie en extase entre ses bras. (Voir T. II des *Œuvres*, note de la Relation XVII.)

En 1574, Marie de Saint-François eut révélation de la gloire de la sœur Isabelle des Anges, son ancienne maîtresse, à l'heure

(1) Cfr. Registre conventuel du couvent de Medina. — Relation sur les premières religieuses.

même où son âme quitta la terre. Dans la suite, elle fut envoyée au monastère d'Albe. Elle s'y trouvait lorsque sainte Térèse y arriva mourante en septembre 1582. Marie de Saint-François eut la grâce d'assister au départ de cette âme séraphique pour la patrie. Elle nous a laissé, dans sa déposition pour la canonisation de la sainte, un récit circonstancié de sa dernière maladie, de sa mort et de sa sépulture. On peut en voir les touchants détails au T. II des *OEuvres* (*Supplément à la Vie de sainte Térèse*). Dans la suite, Marie de Saint-François revint à son monastère de Medina. C'est là qu'elle déposa juridiquement. Il est important de ne pas confondre Marie de Saint-François avec une religieuse du même nom, professe de Salamanque, qui se trouvait comme elle au couvent d'Albe au moment de la mort de sainte Térèse, et y remplit plus tard la charge de prieure (1).

CATHERINE DU CHRIST (DE BALMASEDA)

12^e professe (1573)

† 1594

Catherine était parente de sainte Térèse. Son père s'appelait Christophe de Balmaseda ; sa mère, doña Jeanne Bustamante y San Martin. Elle naquit à Madrigal, le 28 octobre 1545. A dix ans, elle faisait vœu de chasteté, et bientôt un attrait spécial l'attirait vers la retraite et la pénitence. Sa mère l'élevait, avec sa sœur Marie, dans le plus complet éloignement du monde. Elle mourut bientôt, et Christophe de Balmaseda se montra plus strict et plus réservé encore que sa femme dans son mode d'éducation. Des *Illuminés* circulaient alors en Castille, séduisant les simples, et spécialement les femmes adonnées à la piété. Pour couper court à ce danger, don Christophe ne voulut point que ses filles apprissent à

(1) Cfr. Registre conventuel du couvent de Medina. — *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. III, cap. xxix. — Dép. de Marie de Saint-François. (Inform. de Medina.)

lire et à écrire, il leur interdit toute visite, comme toute sortie. Les jeunes filles pouvaient assister à une messe de grand matin, mais non pas entendre un sermon. Catherine se soumit avec plaisir à des ordonnances conformes à ses traits austères. Son père étant mort, elle persuada à sa sœur de persévérer dans cette vie plus que claustrale. Pour sa part, elle augmenta encore ses macérations, et alla jusqu'à passer neuf mois dans un souterrain dont elle ne sortait que pour entendre la messe. Là, sans lumière ni soulagement quelconque, elle versait des larmes continuelles sur les offenses qu'elle croyait avoir commises contre Dieu. Catherine s'adonna ensuite au soin des pauvres et des malades, spécialement des pestiférés, et cela avec tant d'ardeur et d'activité, que plusieurs hommes n'auraient pu réaliser ce qu'elle venait à bout d'accomplir.

Elle avait atteint vingt-six ans et la mort lui avait ravi sa sœur, quand elle sollicita, par l'entremise de doña Hélène de Quiroga, son admission dans le monastère de Medina del Campo. La sainte la vit durant l'un de ses séjours en cette ville; elle la bénit et permit aux religieuses de la recevoir aussitôt après son départ (1571). Surmontant les plus vives répugnances de la nature et des attaques acharnées de l'esprit de ténèbres, Catherine, en proie à une intime agonie, franchit le seuil du Carmel. A la vue de cette novice à la taille élevée, au corps desséché par les pénitences, au visage sévère, aux paroles graves et comptées, les religieuses se sentirent d'abord peu de sympathie pour leur nouvelle compagne. Celle-ci, de son côté, trouvait la dure couche de sa cellule de carmélite trop molle pour ses membres habitués à la terre nue. La pauvre nourriture qu'on lui présentait, lui semblait trop abondante, les heures d'oraison trop rares, celles de l'office divin trop courtes. Ce n'était pas encore, croyait-elle, la vie d'anachorète qu'elle cherchait. Bientôt, pourtant, la lumière se fit dans son esprit. Elle comprit la sagesse du tempérament de douceur et d'austérité choisi par sainte Térèse, et elle s'élança avec dilatation et ferveur dans la carrière qui s'ouvrait devant elle. Cependant, la nouvelle religieuse lisait fort mal l'espagnol et point du tout le

latin. Il lui fallut bien des efforts pour arriver à une récitation passable du saint office. Plus tard, quand sainte Térése parlera de la nommer prieure, on lui fera remarquer qu'elle lit mal et ne sait point écrire. La sainte, qui connaissait par ailleurs les qualités de son esprit, répliquera sans hésiter : *Elle est sainte. Cela lui suffit pour être une excellente prieure.*

Cependant l'année de probation touchant à sa fin, Catherine du Christ fit les plus vives instances pour émettre sa profession en qualité de sœur converse. Huit mois se passèrent à débattre la question, sainte Térése refusant toujours et la novice ne pouvant se résoudre à sacrifier son humble désir. Enfin, le père Pierre Fernandez étant venu à Medina, il parvint à convaincre Catherine, qui prononça ses vœux comme religieuse de chœur le 5 août 1573. Sa ferveur, son obéissance lui avaient déjà gagné tous les cœurs, et quand, en 1581, le père Gratien et sainte Térése firent savoir au couvent de Medina que Catherine du Christ était désignée comme prieure de la fondation de Soria, la désolation fut générale dans la communauté. La douleur de la nouvelle élue était plus grande encore. Elle dut se soumettre cependant, et au commencement de juin, elle entra à Soria en compagnie de la sainte. Bientôt elle entraînait toutes les sœurs dans le sentier de la perfection. Qu'il s'agit de l'oraison, de la pénitence ou des travaux pénibles, pour lesquels elle eut toujours un attrait marqué, sa ferveur était sans limite et devenait communicative. Avant de quitter Soria, sainte Térése pouvait écrire au père Gratien : « La prieure s'acquitte fort bien de ses fonctions (1). »

En 1583, Catherine du Christ dut accomplir la fondation de Pampelune ; en 1588, celle de Barcelone. Partout elle fut acclamée sainte, soit par ses filles, soit par les séculiers. Sa joie fut grande quand, en 1593, elle put rentrer dans l'obscurité de la vie commune. Malgré les maux physiques qui l'accablaient, on la voyait donner l'exemple de la ponctualité la plus parfaite, de l'humilité et de la soumission d'une simple novice. Dans sa dernière mala-

(1) Lettre du 27 juin 1581.

die, ses souffrances furent indicibles. Ses filles, qui connaissaient son indomptable énergie, le comprirent à l'instante prière qu'elle leur fit de lui obtenir la patience. Comme un peu plus tard on lui demandait de ses nouvelles : « Seul, mon Christ peut savoir ce qu'endure ce pauvre corps », répondit-elle. Le 3 janvier 1594, son âme, chargée de mérites et purifiée par la souffrance, alla jouir de la récompense céleste. Catherine du Christ était âgée de quarante-neuf ans. Elle avait passé vingt-deux ans sous la bure du Carmel. Dans la suite, son corps fut porté à Pampelune, où il se conserve exempt de corruption. L'un des bras fut détaché et donné au couvent de Medina, dont la vénérable mère était professe. La dernière lettre que nous ayons de sainte Tèrese lui est adressée (1).

CATHERINE DE SAINT-JOSEPH (GOMEZ)

du voile blanc

13^e professe (1573)

† 1582

MARIE-BAPTISTE (HERNANDEZ)

du voile blanc

14^e professe (1575)

† 1588

Marie-Baptiste prit part à la fondation de Soria en 1581, et après la mort de la sainte, à celle de Pampelune où elle mourut (2).

(1) Cfr. Registre conventuel du couvent de Medina. — *Reforma de los Descalzos*, t. II, lib. VIII, cap. LXXII-LXXV. — Lettre de sainte Tèrese à la prieure et aux religieuses de Soria, du 23 décembre 1581.

(2) Cfr. Registre conventuel du couvent de Medina. — Ribera, lib. III, cap. XI.

ANNE DE LA TRINITÉ (ALDERETE)

45 professe (1575)

† 1597

Cette religieuse était nièce de doña Hélène de Quiroga. Ses parents se nommaient don Alvaro de Alderete et doña Jeanne Ortiz. Sainte Térèse, en la touchant, la guérit d'un érysypèle, miracle qui fut mentionné dans la bulle de canonisation. Anne remplit à deux reprises la charge de prieure au couvent de Medina (1).

BÉATRIX DE LA NATIVITÉ (DE DUEÑAS)

46 professe (1577)

† 1598

HIÉRONYME DE L'INCARNATION (DE VILLARROEL)

17^e professe (1577)

† 1612

Hiéronymme de l'Incarnation, née à Medina del Campo, était fille de don Diego de Villarroel et de doña Hélène de Quiroga, qui fut elle-même carmélite sous le nom d'Hélène de Jésus; elle était petite-nièce du cardinal Gaspard de Quiroga, archevêque de Tolède. Dans les desseins de Dieu, Hiéronymme était destinée à être l'un des plus beaux lis du carmel de Medina. Dès que la raison s'éveilla en elle, cette tendre fleur, soigneusement cultivée par une si sainte mère, ne s'ouvrit que du côté du ciel. Aspirant à choisir Jésus-Christ pour époux, elle s'adonnait à l'oraison

(1) Cfr. Registre conventuel du couvent de Medina. — Manuscrit du même monastère. — Dép. de Marie-Evangéliste. (Inform. de Medina.) — P. Antoine de Saint-Joseph, t. II, Annot. de la Lettre LXI.

avec tant de ferveur, qu'à deux heures du matin on l'y trouvait déjà occupée. En même temps, elle exerçait sur son faible corps de rigoureuses macérations, espérant par là plaire à Celui qui déjà possédait son cœur. Avant que sainte Térèse et ses filles vinssent fonder à Medina, Hiéronyme, toute petite enfant encore, avait eu un songe mystérieux, pendant lequel la Reine du ciel semblait la revêtir de l'habit du Carmel. En 1575, ce songe se réalisa : le 13 janvier, la jeune fille, au comble de ses vœux, recevait la bure et le voile grossier des carmélites déchaussées, des propres mains de sainte Térèse, qui passait par Medina, se rendant à la fondation de Beas. Hiéronyme n'avait que quatorze ans. La sainte composa en cette circonstance des couplets de fête, dont le père Joseph de Sainte-Térèse nous a conservé le thème ou refrain :

<p><i>¿ Quien os trajó aca doncella, Del valle de la tristura? — Dios y mi buena ventura.</i></p>		<p>Qui vous amène ici, jeune fille, De la vallée des douleurs? — Dieu et mon heureux sort.</p>
---	--	--

Hiéronyme eut pour maîtresse la mère Alberte-Baptiste, que nous avons fait connaître plus haut. La fervente maîtresse l'exerça, par des épreuves multiples, à l'obéissance et à la mortification. La novice profita merveilleusement à cette école, et sentit son cœur s'embraser de plus en plus des flammes du divin amour. Le 23 mars 1577, elle prononçait ses vœux, âgée de seize ans. Son humilité était si profonde, qu'on ne surprenait jamais sur ses lèvres une parole d'excuse, et les mépris lui apportaient une véritable jubilation. Son esprit de pénitence l'inclinait à se crucifier sans cesse. Mais surtout la reine des vertus, la charité, possédait son cœur. Il n'était pas une de ses sœurs qui ne trouvât près d'elle un sûr abri contre la détraction, pas une qu'elle ne fût prête à soulager et à consoler au prix de tous les sacrifices. Quand Hélène de Quiroga vint rejoindre sa fille dans le monastère, on admira les relations toutes surnaturelles des deux religieuses. Quelques années après, le cardinal de Quiroga exprima le désir qu'Hélène de Jésus et Hiéronyme de l'Incarnation fussent transfé-

rées à Tolède. Les carmélites de Medina durent céder à la fois deux sœurs qu'elles regardaient comme leur plus précieux trésor. Hélène de Jésus remplit successivement à Tolède les fonctions de sous-prieure et de prieure, et Hiéronymè se vit obligée, malgré ses répugnances, d'exercer aussi cette dernière charge le temps d'un triennat.

Ce fut à Tolède que cette âme privilégiée contracta avec le Bien-Aimé de son cœur un ineffable mariage et reçut de lui, comme sainte Catherine de Sienne, un anneau d'épouse ; là encore, que des visions admirables lui apprirent quelque chose des douleurs endurées par lui au cours de sa Passion. Les extases de Hiéronyme étaient fréquentes, et souvent, à son grand regret, Dieu l'en favorisait en public.

Cependant les carmélites de Medina ne pouvaient se consoler de son absence. En 1607, ayant à faire l'élection d'une prieure, elles crurent le moment opportun de faire valoir leurs droits et portèrent sur elle leurs suffrages. Hiéronyme en conçut une douleur profonde et il fallut que Notre-Seigneur lui-même l'animât à prendre sur ses épaules un fardeau qu'elle estimait trop pesant. De retour à son monastère, elle fut ce qu'elle avait toujours été, le modèle de ses sœurs. Mais désormais, la souffrance corporelle était devenue son partage. A mesure que la fin de son pèlerinage approchait, ses désirs de voir Dieu devenaient plus intenses. Elle avouait confidemment à la sœur Françoise de Jésus, vénérable converse, son intime amie, dont nous aurons à parler, qu'elle ne passait point devant le saint Sacrement qu'elle ne se sentit appelée avec une force irrésistible par Celui qui se disposait à l'introduire dans son éternel royaume. Elle déclara à la même religieuse, avec une humble confusion, avoir reçu de la bouche même de son Sauveur la claire assurance qu'elle n'avait jamais perdu la grâce première de son baptême.

Le dimanche des Rameaux de l'année 1612, Hiéronyme de l'Incarnation fut saisie d'une fièvre violente. La tendresse et l'ardeur de son amour prirent en ces derniers jours de son exil un merveilleux accroissement. Quand son Dieu, devenu le Viatique

du suprême voyage, entra dans sa cellule, l'émotion et les transports de son cœur furent si violents qu'elle ne put, durant une demi-heure, réprimer ses sanglots. Le jeudi saint, elle exhorta une dernière fois ses filles à la parfaite observance des règles, à l'abnégation totale de la propre volonté, à l'amour fervent de leur Époux. En elle allait se réaliser ce que dit saint Jean de la Croix, parlant des derniers instants des âmes parvenues à la consommation de l'union mystique : Elles meurent dans des transports et des assauts délicieux que leur livre l'amour, semblables au cygne qui chante plus mélodieusement quand il va mourir. C'est ce qui fait dire à David que *précieuse est la mort du juste*. En effet, le moment est arrivé où les fleuves d'amour qui sont dans l'âme vont aller se perdre dans l'océan de l'amour divin, et ces fleuves sont alors si larges et si puissants, qu'ils ressemblent à des mers (1). Le mardi de Pâques, on l'entendit répéter toute débordante d'amour : « Mon Bien-Aimé, mon Époux ! Vous me tuez, vous m'ôtez la vie ! » Vers le soir, elle fit appeler la communauté et, dans une douce tranquillité, cette âme angélique passa dans les bras du céleste Époux, laissant sa dépouille mortelle empreinte d'une extraordinaire beauté. Plusieurs religieuses eurent révélation du haut degré de gloire dont elle jouissait dans le ciel (2).

AUGUSTINE DU SAINT-ESPRIT (ALDERETE)

18^e professe (1578)

† 1584

Cette religieuse était sœur d'Anne de la Trinité, professe du même couvent.

(1) *Vive Flamme d'amour*, Explic. de la strophe I, vers VI.

(2) Cfr. Registre conventuel du couvent de Medina. — *Reforma de los Descalzas* t. III, lib. XIII, cap. XXI et XXII.

FRANÇOISE DE JÉSUS (SANCHEZ)

du voile blanc (1)

19^e professe (1578)

† 1626

Françoise naquit le 4 octobre 1550. Elle était cousine germaine de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy, originaire comme elle du village d'Almendral, où son père, Alphonse Sanchez, exerçait les fonctions de greffier. Sa mère se nommait Marie Muñoz Cana. Le père d'Anne et celui de Françoise étaient frères; leurs filles furent régénérées le même jour dans les eaux du baptême. Les deux enfants grandissaient ensemble, raconte la mère Marie de Saint-Jérôme dans une relation citée par le père Fran-

(1) La sœur Françoise de Jésus était la quatrième converse reçue à la profession au monastère de Medina. Il y a sur ce point trois remarques à faire : 1^o A cette époque, les Constitutions ne limitaient point le nombre des converses à recevoir; 2^o les fondations se succédant et la sainte y conduisant d'ordinaire une sœur converse, il était nécessaire qu'elle eût sous la main des sujets du voile blanc tout formés; 3^o elle ne tarda pas à reconnaître que, malgré le besoin des fondations qui était réel, bien des prieures excédaient dans la réception des sœurs converses. Dès l'année 1574, elle s'en plaint dans sa correspondance. Écrivant à la prieure de Valladolid, qui avait déjà quatre sœurs converses dans sa communauté et venait d'en recevoir une cinquième, elle lui dit : « Je vous assure que tant de converses pour trois religieuses, comme l'on dit, c'est une terrible chose. Vraiment, c'est absurde. Il faudra, je crois, obtenir du père Visiteur qu'il fixe le nombre des converses, comme il l'a fait pour les religieuses du chœur. (Lettre à la mère Marie-Baptiste, du 16 juillet 1574.) Et en 1576, elle traçait ces lignes dans son *Écrit sur la Visite des monastères* : « Il faut regarder à deux fois à l'admission des converses, car la plupart des prieures ont une tendance à en recevoir un grand nombre et il arrive ainsi que les monastères se trouvent chargés de converses, qui souvent sont de peu de ressource pour le travail. Aussi, à moins d'une nécessité, il ne faut pas se prêter trop facilement à ces admissions. On doit s'informer des converses qui sont déjà dans le couvent. Comme le nombre à recevoir n'est pas fixé, si l'on n'y met de la réserve, il peut en résulter un grand mal. » En 1581, à la demande de sainte Térèse, le chapitre d'Alcala fixa définitivement à trois le nombre des sœurs du voile blanc à recevoir en chaque monastère et inséra cet article dans les Constitutions des religieuses.

çois de Sainte-Marie, et, se plaisant à se mesurer, elles avaient la satisfaction de se trouver toujours de taille égale. Elles avançaient aussi d'un même pas dans l'oraison et les vertus. Durant la semaine, les petites filles gardaient les troupeaux de leurs parents. Les jours de fête, elles se rendaient ensemble dans la campagne, puis se séparaient pour se livrer librement à la prière. Souvent, après s'être mises à midi en oraison sous un arbre, la nuit arrivait sans qu'elles eussent bougé. Quand leurs parents, inquiets de leur absence, les découvraient au lieu de leur retraite, elles étaient si absorbées en Dieu, que leur étonnement était grand en apprenant que le soir était venu. Ensemble elles se rendaient à l'hôpital, pour distribuer aux malades les chemises de lin dont elles s'interdisaient l'usage et les petites douceurs dont elles se privaient à leur repas. Un jour, elles concertèrent de s'enfuir au désert ; mais leur tentative ayant échoué, elles tournèrent toutes leurs pensées du côté de la vie religieuse.

Anne, dont les parents étaient plus aisés que ceux de Françoise, obtint la première l'objet de ses désirs. Sa cousine, saintement jalouse de son bonheur, dut attendre quatre ans encore, et ses larmes coulaient souvent. Cependant, Anne faisait instance auprès de sainte Térése pour qu'elle reçût Françoise à Saint-Joseph. Elle obtint seulement que sa cousine serait admise dans la demeure de Julien d'Avila, chapelain du monastère, et que là, sa vocation serait étudiée. Dans cette demeure, Françoise se livra pendant une année entière à l'oraison, à la pénitence et aux emplois les plus vils. Sainte Térése l'entretenait souvent. Satisfaite de ses dispositions et du rapport que lui fit Julien d'Avila, elle adressa la jeune fille au couvent de Medina, pour y recevoir l'habit en qualité de converse.

Françoise, une fois au noviciat, se voyait au comble de ses vœux. Mais sa santé parut bientôt si chancelante, que les religieuses hésitaient à l'admettre à la profession. Sur ces entrefaites, sainte Térése passa par le monastère. Elle examina la novice et, reconnaissant en elle des qualités exceptionnelles, lui dit avec bonté : *Ne vous affligez pas, ma fille. Vous ne sortirez pas*

de notre ordre, quand je devrais vous porter sur mes épaules.

Françoise de Jésus fit sa profession le 3 juillet 1578, et Dieu ne tarda pas à lui rendre une santé parfaite. Son obéissance était admirable, non seulement envers sa prieure, qu'elle appelait *son Dieu visible*, mais envers toutes ses sœurs, qu'elle servait joyeusement, sans alléguer jamais ni difficulté ni empêchement. Son amour de la pauvreté, sa mortification, son silence, la parfaite composition de son extérieur, la rendaient une fidèle image des premiers pères de son ordre. L'oraison, qui avait dès son enfance exercé tant d'empire sur son cœur, resta son élément. Dieu l'y favorisait de grâces très spéciales. Françoise ne respirait que l'amour de Dieu et le zèle des âmes; elle brûlait d'un ardent désir de donner à son Époux, par le martyre, le témoignage du sang. Ainsi s'écoula sa longue carrière.

En 1626, une grave maladie annonçait à la communauté que l'heure était venue pour la fidèle servante de Jésus-Christ, de rendre compte des talents qui lui avaient été confiés. Heureuse à la pensée qu'elle allait enfin contempler sans voile le Dieu qu'elle avait tant désiré, Françoise le bénissait de l'avoir faite fille de l'Église et de l'avoir appelée au saint état de la religion. Comme le dernier instant approchait, elle resta un moment comme en suspens; puis elle dit : « D'où me vient, à moi, un tel bonheur? » Elle tint, l'espace d'un *Credo*, les yeux fixés du côté droit; elle les baissa ensuite avec sérénité, et s'endormit paisiblement dans le Seigneur.

C'était le 19 février 1626. Françoise était âgée de soixante-quinze ans. Au même instant, elle apparut à Anvers à sa sainte cousine, Anne de Saint-Barthélemy, l'invitant à la suivre, et par le fait, quatre mois plus tard la mère Anne prenait, elle aussi, son vol vers la patrie. La ville de Medina accourut aux funérailles de l'humble Françoise. On réclamait comme des reliques les pauvres objets qui avaient été à son usage (1).

(1) Cfr. Registre conventuel de Medina. — *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XVII, cap. xxiii. — Chrysostomo Enriquez : *Historia de la V. Madre Ana de S. Bartolomé*, lib. I, cap. iv-vii.

ANNE DU SAINT-SACREMENT (VALVERDE)

du voile blanc

20^e professe (1578)

† 1635

MARIE-ÉVANGÉLISTE (DE MAZORGA)

du voile blanc

21^e professe (1581)

† 1627

Marie-Évangéliste était cousine d'Hélène de Quiroga. Ses parents se nommaient Jean de Arellano et Marie de Mazorga. Son humilité la porta à vouloir n'être admise qu'en qualité de sœur converse. Elle fit sa profession le 22 janvier 1581. Après la mort de sainte Térèse, les circonstances portèrent les supérieurs de la réforme à lui imposer la réception du voile noir des sœurs du chœur (1).

JEANNE DE JÉSUS (DE DUEÑAS Y HORMAZA)

22^e professe (1581)

† 1614

Jeanne de Jésus fut envoyée en 1595 à la fondation d'Ocaña, et en 1597 à celle de Consuegra. Elle revint plus tard au couvent de Medina, où elle mourut (2).

(1) Cfr. Registre conventuel de Medina. — P. Antoine de Saint-Joseph, t. II, Annot. de la Lettre LXI.

(2) Cfr. Registre conventuel de Medina. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. IX, cap. xix et xxxiv. — Dép. de Jeanne de Jésus. (Inform. de Medina.)

HÉLÈNE DE JÉSUS (DE QUIROGA)

Novice en 1582

† 1596

Doña Hélène de Quiroga était fille de don Jean de Quiroga, frère aîné du cardinal de ce nom, et de doña Térése de Villarroel. Elle épousa don Diego de Villarroel, frère de sa mère, dont elle eut cinq fils et deux filles. Devenue veuve jeune encore, elle se regarda dès lors comme religieuse, et embrassa toutes sortes de mortifications et de bonnes œuvres. Sainte Térése nous a dit au chap. III du *Livre des Fondations* la part que prit doña Hélène à l'établissement du couvent de Medina. L'ainée de ses filles étant entrée dans l'état du mariage, tout le désir de la pieuse mère était que la seconde se consacrat à Jésus-Christ. Ses vœux furent exaucés. Doña Hiéronyme, qui, depuis sa tendre enfance, s'exerçait à de rigoureuses pénitences et n'aspirait qu'aux biens célestes, revêtit à l'âge de quatorze ans l'habit de carmélite déchaussée, au monastère de Medina del Campo (1575). Doña Hélène eût bien voulu suivre immédiatement sa fille ; mais elle ne put réaliser ses désirs qu'en 1581. Ce fut le 14 octobre qu'elle eut la joie de prendre, elle aussi, les livrées du Carmel. Sa soumission, sa réserve, faisaient l'admiration des religieuses. Sainte Térése, ayant passé par le couvent en se rendant à la fondation de Burgos (janvier 1582), on remarqua qu'Hélène de Jésus, malgré la vive affection qu'elle lui portait, n'osait s'approcher d'elle sans y être invitée. La sainte put constater également le bonheur qu'une âme fervente goûtait dans le cloître, et elle en fit part au chapelain du cardinal de Quiroga, dans une lettre datée du 8 janvier 1582. Elle ajoutait : « La sœur Hélène de Jésus est déjà faite aux devoirs de la vie religieuse, et elle s'en acquitte aussi parfaitement que si elle les pratiquait depuis de longues années. »

La profession d'Hélène de Jésus eut lieu le 1^{er} novembre suivant. Sa vie au monastère de Medina fut un miroir de toutes les vertus.

Au bout de quelques années, sur la demande de son oncle, le cardinal archevêque de Tolède, les supérieurs la transférèrent au couvent de cette ville. Sa fille Hiéronyme l'y accompagna. Hélène de Jésus remplit à Tolède la charge de prieure, mais, lors des troubles qui agitèrent la réforme sous le gouvernement du père Doria, elle se vit déposée pour avoir fait cause commune avec la mère Anne de Jésus. Après huit ans de séjour à Tolède, elle revint à Medina, où Dieu l'exerça par de cruelles maladies et par les épreuves nombreuses dont il affligea ses enfants. Toujours supérieure à la douleur, toujours humble, douce et patiente, n'aspirant qu'à posséder son Dieu, Hélène de Jésus quitta l'exil le 2 septembre 1596. Le peuple, d'une voix unanime, proclama sainte la généreuse amie de sainte Térèse. Hélène de Jésus et sa fille Hiéronyme reposent ensemble dans le cloître intérieur du couvent de Medina del Campo (1).

(1) Cfr. Registre conventuel de Medina. — Correspondance de sainte Térèse de juin à septembre 1581. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. X, cap. vi et vii. D'après le père Joseph de Sainte-Térèse, Hélène de Jésus serait morte en 1598.

MONASTÈRE DE MALAGON

(1568-1582)

On lit au registre conventuel de Malagon la remarque suivante : « Les vingt-quatre premières professions ici marquées ont toutes été signées par notre père Gratien en qualité de provincial, d'où l'on infère que sa Révérence les écrivit toutes à l'époque où il remplissait cette fonction. Elles sont en effet de son écriture. Il voulut sans doute leur donner autorité en les signant, ce à quoi il se vit obligé parce que beaucoup des professes, alors absentes ou défuntés, ne les avaient point signées elles-mêmes. D'où l'on peut supposer que les professions de Tolède, et d'autres encore, qu'on trouve de sa main, furent probablement écrites aussi au temps de son provincialat. Peut-être réunit-il en un même livre les notes que les religieuses gardaient chacune séparément par devers elles. Et si en d'autres registres il ne les signa point, c'est que les professes, étant présentes, les signèrent elles-mêmes. »

ANNE DE JÉSUS (CONTRERAS)

1^{re} professe (1568)

ANNE DE SAINT-ALBERT (DE SALCEDO)

2^e professe (1569)

† 1624

Anne de Saint-Albert était fille de Jean de Avila et d'Anne de Salcedo, habitants de Malagon. Elle entra l'une des premières au monastère que la sainte établit en avril 1568 dans cette localité. Nature énergique et virile, avide de mortifications, ponctuelle dans l'observance, Anne de Saint-Albert était de plus une âme de haute oraison. Sainte Térèse, qui la savait éminemment propre à servir aux fondations, la prit avec elle en 1573 en se rendant à Beas, dans l'intention de la conduire ensuite à Séville. Elle nous

a laissé, au chapitre xxiv des *Fondations*, l'éloge des fondatrices de Séville et, par là même, celui d'Anne de Saint-Albert. On voit par la correspondance de sainte Térèse, qu'à Séville, cette religieuse eut quelques torts envers sa sainte mère. Celle-ci s'en plaint aimablement dans une de ses lettres à la mère Marie de Saint-Joseph. Au reste, son affection et son estime pour Anne de Saint-Albert n'en restèrent pas moins vives. Cette religieuse est, avec la vénérable Anne de Jésus, la seule à qui elle confia la mission de conduire en son nom une fondation nouvelle. De Séville, elle l'envoya au couvent de Malagon pour y prendre quelques compagnes, et de là à Caravaca, où l'attendaient les trois fondatrices déjà volontairement cloîtrées.

Anne de Saint-Albert eut à soutenir pour l'affermissement de son monastère de nombreuses contradictions. Elle se montra constamment l'exemple de ses filles par sa parfaite régularité, par son ardeur pour la pénitence. Elle gouverna la communauté durant quinze années consécutives, et dans la suite remplit encore deux fois la charge de prieure. On raconte que le père Alphonse des Anges, provincial, célébrant le saint sacrifice avant de procéder à l'élection, demandait à Notre-Seigneur, qu'il tenait entre les mains, de faire réussir cette importante action, quand un rayon s'échappa de l'hostie consacrée et vint donner sur la tête d'Anne de Saint-Albert. C'était la dernière fois que la pieuse mère devait exercer la supériorité. Jusqu'à sa dernière heure, elle fit paraître son zèle et son humilité, se réjouissant d'être reprise des manquements qu'elle avait pu commettre dans sa charge et se déclarant prête à mourir pour l'observance des règles. Sa mort arriva l'année 1624. Il nous reste, outre un mémoire concernant la fondation de Caravaca, une lettre et deux fragments de sainte Térèse à la mère Anne de Saint-Albert, trois lettres de saint Jean de la Croix à la même mère, et un fragment de ce saint, relatif aux affaires du couvent de Caravaca, dont la copie se garde à la Bibliothèque nationale de Madrid (1).

(1) Cfr. Registre des professions du couvent de Malagon. — Relation sur la vie et les vertus des premières religieuses de Caravaca. (Ms. de la Bibl.

GENÉSIE DE LA CONCEPTION (DE GUEVARA)

du voile blanc

3^e professe (1569)

† 1594

Genésie, fille d'Alphonse de Guevara et de Béatrix Suarez, naquit à Tolède. Elle était veuve quand sainte Térèse l'amena de cette ville à la fondation de Malagon. Par humilité, elle refusa d'être religieuse de chœur, et la sainte, cédant à ses désirs, l'admit en qualité de sœur du voile blanc. Elle fut la première converse professe de la réforme. Sa profession eut lieu au commencement du carême de l'année 1569. La sœur Briande de Saint-Joseph, qui vécut trois ans avec elle, rend témoignage de sa ferveur et de sa patience dans les infirmités. Elle ajoute qu'elle mourut en sainte, comme elle avait vécu (1).

AGNÈS-ÉVANGÉLISTE (VEGA)

4^e professe (1569)

† vers 1571.

JEANNE-BAPTISTE (DE BAENA)

3^e professe (1569)

† 1591

nat. de Madrid.) — Lettre de sainte Térèse à la mère Marie de Saint-Joseph, du 19 novembre 1576.

(1) Cfr. Registre des professions du couvent de Malagon. — Mémoire de Briande de Saint-Joseph.

MARIE DES VIERGES (DE LA TORRE)

du voile blanc

6^e professe (1570)

† 1610

Marie était d'Alcala de Henarès, fille de Jean de la Torre et de Jeanne Vazquez. Sainte Térése la vit lorsqu'elle fit un séjour à Alcala au couvent *de la Imagen*, en se rendant à la fondation de Malagon (1567-1568). La jugeant propre à la vocation de sœur converse, elle la destina à en remplir les fonctions dans le monastère qu'elle allait fonder. Elle l'emmena donc à Malagon, et lui donna l'habit religieux. Cependant la novice était en proie à de pénibles épreuves intérieures : triste, découragée, elle n'osait s'ouvrir à sa sainte mère. Celle-ci n'ignorait pas ce qui se passait dans le cœur de la jeune religieuse. L'appelant un jour auprès d'elle, elle lui dit avec une tendre affection : *Ma fille, pourquoi me fuyez-vous, moi qui vous aime tant ?* Elle lui découvrit ensuite en détail l'état de son âme. La novice, surprise et consolée, reprit courage et marcha dès lors résolument dans le sentier qui, un moment, lui avait paru si rude. Elle prononça ses vœux le 8 septembre 1569.

On raconte que Marie des Vierges entrant un jour, avec une autre religieuse, dans la cellule de la sainte, se trouva comme éblouie des rayons lumineux qui sortaient de son visage. « Ma sœur, dit-elle à sa compagne, ne voyez-vous pas la splendeur de notre mère ? » A quoi l'autre répondit simplement : « C'est chose ordinaire à sa Révérence. »

L'humilité, la charité furent les deux vertus par lesquelles Marie des Vierges brilla davantage. Dans l'oraison, qu'elle prolongeait une partie de la nuit, elle cherchait Dieu de toute l'ardeur de son âme, et le Seigneur l'y favorisa de grâces signalées, qui l'aidèrent à triompher des assauts de l'esprit infernal. Attaquée

de violentes tentations contre la foi, spécialement contre la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, Marie se rendit un jour en présence du très saint Sacrement et, outrée de douleur, déclara à son céleste Époux que, de deux choses l'une : ou elle serait délivrée des doutes cruels qui l'assiégeaient, ou elle rendrait l'âme à ses pieds. Alors le divin Maître, se révélant à son épouse, lui dit : *Ne crains pas, ma bien-aimée, tu combats trop vaillamment pour être vaincue. Je suis ici, aussi grand qu'à la droite du Père, aussi puissant pour te défendre. Console-toi, désormais tu seras affranchie de cette épreuve.* A l'instant, la tentation disparut, et Marie des Vierges se trouva remplie d'un nouveau courage pour lutter contre l'ennemi du salut. Elle s'endormit heureusement dans le Seigneur, au couvent de Malagon, le 9 mai 1610 (1).

ANNE DE SAINT-MICHEL (GUTIERREZ)

du voile blanc

7^e professe (1570)

† 1591

MARIE DU SAINT-ESPRIT (PAVIA)

8^e professe (1570)

† 1578 (?)

Marie du Saint-Esprit, originaire de Tembleque, au diocèse de Tolède, était fille du docteur Cordovès et de doña Marie de Pavia. Elle fut éprouvée dès le commencement de sa vie religieuse par de rigoureuses épreuves intérieures, au milieu desquelles Notre-

(1) Cfr. Registre des professions du couvent de Malagon. — Mémoire de Briande de Saint-Joseph. — *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. XII et t. III, lib. XIII, cap. XIII.

Seigneur lui apparut, lui promit son assistance et lui annonça de plus grandes souffrances à porter. Ces souffrances, Marie du Saint-Esprit devait les rencontrer à Séville. La sainte mère l'y conduisit en 1575 et la désigna comme sous-prieure du nouveau monastère.

Formée à l'école de Tère'se, Marie du Saint-Esprit se fit remarquer toute sa vie par un amour extraordinaire de la vérité. Persuadée que « la vérité est si pure que dès lors qu'il s'y mêle autre chose, elle ne s'appelle plus vérité (1) », elle montrait un soin jaloux de ne la blesser jamais en la moindre chose et, autant qu'il lui était possible, veillait à ce que personne autour d'elle n'en obscurcît l'entière pureté. Aussi ses sœurs lui avaient-elles décerné gracieusement le surnom de *Clarencia*. Une patience angélique devait aussi la caractériser. Peu après son arrivée à Séville, sa santé s'altéra, des plaies purulentes se formèrent sur son corps et lui firent endurer une année entière un cruel martyre. Frappée dans son âme et dans sa chair, elle était, disent les relations, ce grain choisi, moulu par la douleur, qui devient un pain immaculé, digne d'être offert à la table divine. L'heure de la délivrance sonna enfin pour elle, vraisemblablement en 1578. La correspondance de sainte Tère'se des années 1576 et 1577 fait souvent mention de la sous-prieure de Séville (2).

ÉLÉONORE DE SAINT-GABRIEL (MENA)

9^e professe (1571)

Eléonore vit le jour à Ciudad-Real. Ses parents se nommaient Jean de Mena et Marine Alphonso. Elle fit profession le 10 juin 1571. Singulièrement petite de taille, gracieuse et gaie de caractère, on

(1) Sainte Madeleine de Pazzi.

(2) Cfr. Registres conventuels des couvents de Malagon et de Séville. — Relation de la sœur Marie des Vierges sur Marie du Saint-Esprit. — P. Antoine de Saint-Joseph, t. II, Annot. de la Lettre XCII.

l'eût prise pour un enfant, si des qualités sérieuses et de précoces vertus n'étaient venues compléter sa charmante nature. Sainte Térèse lui portait une affection toute spéciale. En 1575, elle la conduisit à la fondation de Séville et l'eut en ce couvent pour infirmière. Dans sa correspondance avec la mère Marie de Saint-Joseph, elle nomme fréquemment et très affectueusement cette religieuse sous le nom de *mi Gabriela*. Dans sa lettre au père Gralien du 15 juin 1576, elle l'appelle « un ange de simplicité et un excellent esprit ». Éléonore de Saint-Gabriel devint la seconde sous-prieure du couvent de Séville. En 1589, elle fut envoyée à la fondation de Cordoue pour y exercer la même charge. On a encore la lettre que saint Jean de la Croix lui écrivit de Ségovie, le 8 juillet 1589, pour lui faire part du choix que lui et ses collègues du Définitoire avaient fait de sa personne pour remplir cet office. « Dieu vous paiera magnifiquement, lui dit-il, les biens que vous laissez à Séville pour l'amour de vos sœurs, d'autant plus que ses immenses richesses ne tombent que dans un cœur vide et solitaire, seul capable de les contenir. » Éléonore de Saint-Gabriel revint au couvent de Séville et y remplit les fonctions de prieure. En 1603, elle correspondait avec M. de Brétigny relativement à la fondation de France, lui exprimant sa joie de la pose de la première pierre au couvent de Paris et s'offrant avec ses filles à passer en France si l'obéissance voulait bien le permettre. Elle mourut au couvent de Séville à une date qui nous est inconnue (1).

(1) Cfr. Registres conventuels des couvents de Malagon et de Séville. — Relation sur les vertus des premières religieuses de Malagon, par un religieux de l'ordre. — Extrait de deux Lettres de la mère Éléonore de Saint-Gabriel à M. de Brétigny, citées par Philbert Champagnot dans la Vie ms. de ce dernier, liv. I, chap. VII. — Pour le nom des parents d'Éléonore de Saint-Gabriel, nous avons suivi le registre du monastère de Séville. Pour la date de sa profession, nous avons cru devoir corriger le registre de Malagon et assigner à Éléonore la même date de profession qu'à Marie de Saint-Joseph. Puisqu'il semble avéré qu'elles émirent leurs vœux le même jour, la correction de la date de la profession de Marie de Saint-Joseph d'après le *Libro de las Recreaciones*, nous a paru appeler celle de la profession d'Éléonore. (Voir la notice suivante.)

MARIE DE SAINT-JOSEPH (DE SALAZAR)

10^e professe (1571)

† 1603

Doña Marie de Salazar était fille de don Sébastien de Salazar et de doña Marie de Torrès. Elle naquit à Tolède, et, à peine sortie de l'enfance, prit rang parmi les jeunes filles nobles qui habitaient, à titre de *criadas*, le palais de doña Louise de la Cerda. Sainte Térése l'y trouva lorsqu'au commencement de l'année 1562, elle vint faire un séjour de six mois auprès de la veuve de don Arias Pardo. Doña Marie, elle-même nous le dit, avait alors treize ou quatorze ans. Intelligence d'élite, imagination vive, nature ardente et capable des plus nobles desseins, elle attira l'attention et les sympathies de Térése. A cette époque, la parure, les fêtes mondaines, exerçaient un précoce empire sur son cœur. La sainte l'en reprit et lui annonça qu'elle serait un jour religieuse. La présence de Térése au palais de doña Louise eut la plus heureuse influence sur la plupart de ses habitants : la piété, les vertus solides remplacèrent chez beaucoup la frivolité et l'amour des plaisirs. Pour doña Marie de Salazar, les premiers germes de vocation datèrent de ce moment. En 1568 elle revoyait la sainte, et le 9 mai 1570 elle prenait l'habit au monastère de Malagon. Sa profession eut lieu le 10 juin de l'année suivante (1571). Au commencement de 1575, la sainte mère l'emmenait à la fondation de Beas, puis à celle de Séville, où elle l'établit prieure, prévoyant déjà, on peut le penser, que cette jeune religieuse jouerait un rôle prépondérant dans sa réforme. Une fois séparées, ces deux âmes, si bien faites pour se comprendre, entretenirent une correspondance des plus suivies. Nous devons à la prieure de Séville la collection de lettres la plus complète qui nous reste de sainte Térése : elle s'élève au chiffre de soixante. Les lettres de la sainte nous font connaître Marie de Saint-Joseph et nous permettent

de juger des ressemblances, comme des contrastes, que son tempérament de nature et de grâce offrait avec celui de sa sainte mère. Si Marie de Saint-Joseph est l'une des religieuses de la réforme qui inspira à la fondatrice une plus affectueuse confiance, elle eut néanmoins à son égard des torts dont la sainte se plaint vivement dans sa correspondance. (Voir Lettres au père Gratien, du 4 octobre 1579, et au père Doria, du 21 décembre de la même année.) Certaines concessions que la prieure de Séville crut devoir faire aux supérieurs de l'observance mitigée eurent les plus fâcheuses conséquences pour son monastère. La communauté fut pendant un temps profondément troublée ; elle-même se vit déposée de son office. En juin 1579, l'agitation prit fin et Marie de Saint-Joseph fut réintégrée dans ses fonctions. Après la mort de sainte Térèse, elle fit la fondation de Lisbonne (1585) et souffrit beaucoup pour le maintien des lois de sa sainte mère. Elle-même nous a laissé dans son *Ramillete de mirra* le récit des tribulations qu'elle eut à soutenir.

La mère Marie de Saint-Joseph désirait avec ardeur voir réaliser l'établissement du Carmel en France et se trouver elle-même au nombre des fondatrices. Elle savait notre langue et se déclarait *toute française*. M. de Brétigny, de son côté, avait jeté les yeux sur elle pour la mettre à la tête de la fondation. Cette affaire souffrit, de la part des supérieurs de la réforme, de nombreuses difficultés. En 1603, Marie de Saint-Joseph était transférée au couvent de Cuerva, près de Tolède. Elle trouva là une prieure prévenue contre elle et qui n'eut à son endroit que blâme et rudesse. Ce fut avec une douce sérénité qu'elle but le nouveau calice qui lui était offert, mais sa santé, altérée par les travaux et les souffrances, ne tarda pas à succomber. Celle qui avait su pendant sa vie se faire une amie de la mort, la vit venir avec joie. Après avoir humblement demandé pardon à la prieure des peines qu'elle avait pu lui causer, elle implora, comme l'avait fait saint Jean de la Croix mourant, l'aumône d'un pauvre habit pour sa sépulture ; elle reçut ensuite les sacrements et ne s'adressa plus qu'à son crucifix, mais par des paroles qui montraient, dit la

Chronique, « l'amoureux incendie de son cœur ». Le 19 octobre 1603, elle s'endormait doucement du dernier sommeil. A l'heure où elle quitta la terre, elle apparut glorieuse à la prieure de Talavera. Au bout de trente ans, son corps fut retrouvé intact et sans corruption.

Marie de Saint-Joseph avait une culture intellectuelle bien rare chez les femmes de son époque. Ses écrits, et en particulier le Prologue du *Ramillete de mirra*, dénotent un véritable talent d'écrivain. Outre cet écrit, nous avons d'elle le *Libro de las Recreaciones* ; un remarquable Traité sur le gouvernement des communautés de femmes, intitulé : *Avisos y Maximas para gobernar religiosas*, traduit en français à Paris dès 1620 ; une longue épître adressée aux carmélites ses sœurs, vraisemblablement lorsqu'elle était détenue dans son couvent de Lisbonne ; une lettre en français adressée à M. de Brétigny le 2 mai 1603, et quelques fragments relatifs à la fondation du Carmel en France ; enfin un certain nombre de poésies (1).

JEANNE DE SAINT-JÉROME (RAMIREZ)

11^e professe (1571)

† 1600

Elle fut choisie par sainte Térèse pour être l'une des fondatrices du couvent de Caravaca (2).

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Séville. — *Libro de las Recreaciones*, Recreac. II et IX. — Ribera, lib. I, cap. xvi et lib. IV, cap. v. — *Chronica de Carmelitas Descalzos do Reyno de Portugal*, pello. P. Fr. Belchior de S. Anna, lib. II, cap. xxxv et xxxvi. — Philbert Champagnot : Vie ms. de M. de Brétigny. — Pour le lieu de la naissance de Marie de Saint-Joseph et le nom de ses parents, nous avons préféré le registre de Séville à celui de Malagon. Pour la date de la profession, nous avons suivi celle que Marie de Saint-Joseph elle-même donne au *Libro de las Recreaciones*.

(2) Cfr. Registre des professions du couvent de Malagon. — Relation sur les vertus des premières religieuses de Caravaca.

FRANÇOISE DE LA MÈRE DE DIEU (GUTIERREZ)

du voile blanc

12^e professe (1572)

Françoise était née à Malagon. Ses parents se nommaient Diego Gutierrez et Françoise Sanchez. On raconte d'elle le trait suivant. Très amie de la propreté, il lui en coûtait d'avoir souvent les mains noircies par le charbon. Un jour, elle épanchait sa peine devant un Christ en croix, disant : « Est-il possible, Seigneur, que toute ma vie j'aie les mains en cet état ? » Alors le Christ détachant les siennes de la croix, lui dit : *Et moi, Françoise, en quel état ai-je eu les miennes pour ton amour ? Si tu veux être à moi, humilie-toi. Reconnaîs que tu es cendre et poussière, et tout deviendra pour toi facile à supporter.* Dès lors, résolue de témoigner à Dieu sa fidélité, elle joignit aux travaux pénibles de son état de rigoureuses macérations et un perpétuel silence. Sa mort fut si sainte qu'elle excita, dit-on, l'envie de ses compagnes (1).

ELVIRE DE SAINT-ANGE (HERNANDEZ)

13^e professe (1573)

† 1612

Elvire de Saint-Ange vit le jour à Daimiel, vers 1552. Ses parents, gens honorables et vertueux, se nommaient François Sanchez et Catherine Gonzalez. Elvire était belle : elle aima d'abord ce qui a de l'éclat aux yeux du monde, elle aspirait même à trouver une alliance noble et brillante. Un jour qu'elle s'occupait de sa parure, elle entendit sortir d'un crucifix attaché à la muraille ces paroles qui la troublèrent profondément : *Vois ce que j'ai souffert*

(1) Cfr. Registre des professions du couvent de Malagon. — Mémoire de Briande de Saint-Joseph. — *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. XIII.

pour toi. Effrayée, elle cherche à se distraire, mais en vain : deux fois encore les mêmes paroles viennent jeter l'effroi et le remords dans son cœur. Alors, une transformation s'opère en elle. Celle qui aspirait aux grandeurs d'ici-bas, se sent inclinée vers l'état humble et pauvre des épouses de Jésus-Christ. Elle prend des vêtements modestes et se met sous la direction du père Nuñez, l'un des plus saints disciples du bienheureux Jean d'Avila. Ce prêtre éclairé comprit bien vite la valeur de cette âme et, pénétrant les desseins de Dieu sur elle, lui dit comme par une lumière prophétique : « O *señora!* Que de souffrances il vous reste à endurer, avant de parvenir à la vision de Dieu ! »

Le Seigneur faisait alors goûter à Elvire de suaves consolations, mais il n'en permettait pas moins à Satan de l'attaquer avec violence. L'ennemi du salut pressentant que cette jeune fille était appelée à glorifier Dieu d'une manière peu commune, mit tout en œuvre pour la faire retourner en arrière et prendre goût tout de nouveau aux plaisirs mondains. Elvire résolut de triompher d'un seul coup de son ennemi. Elle choisit le jour où se célébraient les noces de sa sœur et, en présence de toute sa famille et de personnes de distinction assemblées pour la circonstance, elle parut couverte de vêtements pauvres et ridicules. Son but était de provoquer le rire et la pitié de ceux dont les applaudissements avaient naguère pour elle tant de charmes. Elle y réussit pleinement. Par contre, cette humiliation publique la rendit pour toujours maîtresse d'elle-même, du monde et du démon.

Ayant appris que la mère Tèreze venait de fonder à Malagon un couvent austère et pauvre, Elvire Hernandez demanda d'y être reçue. Le 28 septembre 1573, elle s'y liait à Jésus-Christ par des liens irrévocables. La nouvelle religieuse ne devait pas tarder à voir s'accomplir une partie de la prédiction que lui avait faite son directeur. Des calomnies, auxquelles le démon n'était pas étranger, fondirent sur elle et l'unirent aux ignominies de son Sauveur. La fermeté de sa vertu se soutint inébranlable au milieu de la tempête. Dieu lui-même en donna la preuve, en la désignant à sainte Tèreze comme l'une des pierres fondamentales de la fon-

dation de Villanueva de la Jara (1580). La sainte nous a fait un bel éloge d'Elvire de Saint-Ange et de ses trois compagnes au chapitre xxviii des *Fondations*. « Elles auraient, dit-elle, supporté de grand cœur toutes les difficultés et toutes les peines du monde, leur plus grand désir étant de souffrir pour le service de Notre-Seigneur. » Toutefois, chez Elvire de Saint-Ange cet amour de la souffrance n'était pas accompagné, ce semble, du joyeux entrain qui fait l'un des caractères des filles de sainte Térése, et son existence, si généreuse soit-elle, nous apparaît constamment voilée d'un léger nuage de tristesse. Néanmoins dans une lettre à Marie de Saint-Joseph, écrite au retour de Villanueva de la Jara, la sainte se loue de la manière dont la sœur Saint-Ange s'acquitte de ses fonctions de sous-prieure. Celle-ci connaissait par expérience les mystères des voies de Dieu sur les âmes : à Villanueva, elle joignit à l'office de sous-prieure celui de maîtresse des novices. Chargée de former à la vie du Carmel les neuf fondatrices réunies depuis six ans déjà, elle eut la joie de les voir avancer rapidement dans la carrière de la sainteté.

Elvire de Saint-Ange était appelée à suivre dans le chemin du Calvaire l'Époux qu'elle avait choisi. A Villanueva de la Jara, comme à Malagon, elle connut les délaissements intérieurs et les amertures venant des créatures. Une lettre de sainte Térése de l'année 1581 semblerait indiquer que sur les informations reçues de Villanueva, elle jugeait alors assez défavorablement la sous-prieure de ce monastère. Mise à la tête de la communauté, Elvire fut toute compassion et toute charité pour ses filles : ses propres souffrances semblaient ne l'avoir rendue que plus apte à les éclairer et à les soutenir. En 1593, elle était envoyée, également comme prieure, au couvent de Huete. Là encore, elle but au calice de son Maître, mais de temps à autre les consolations célestes venaient lui en rendre suaves les vives amertumes. Elle passa ensuite à Consuegra, où elle séjourna fort peu, puis revint à son couvent de Malagon. De là, elle fut mise au nombre des fondatrices désignées pour Daimiel, sa patrie. Rentrée à Villanueva, elle fut de nouveau appelée aux fonctions de prieure par les religieuses de cette

communauté ; mais le provincial, alléguant le triste état de santé de la nouvelle élue, ne confirma point cette élection. Une jeune religieuse fut substituée dans la charge à la mère Elvire. C'était dans les desseins de Dieu l'instrument, inconscient sans doute, destiné à parfaire la crucifixion de cette épouse de choix. Accablée par des peines de toutes sortes, non moins que par la maladie, la pieuse mère n'avait dans le cœur que paix et miséricorde. Suivant la gracieuse image employée par le chroniqueur, on pouvait la comparer à ces colombes dont il est dit aux sacrés Cantiques qu'elles « ont lavé leur plumage dans le lait (1) ». Don André Pacheco, évêque de Cuenca, étant venu la voir, fut frappé de sa vertu et des lumières surnaturelles dont elle était gratifiée. « Cette sainte n'est pas connue », disait-il ensuite avec émotion.

Les huit mois qui précédèrent sa mort, Elvire de Saint-Ange vit ses douleurs se renouveler et s'accroître. Devenue aux yeux de son céleste Époux un holocauste de parfaite odeur, elle expira dans une douceur et une tranquillité admirables (1612). Elle était âgée de soixante ans. La vénérable Anne de Saint-Augustin, qui avait vécu dans la société d'Elvire de Saint-Ange à Malagon et à Villanueva, et qui estimait singulièrement sa vertu, se plaisait à dire que les épreuves de cette âme avaient été sans nombre et que la gloire dont elle jouissait dans le ciel était inconcevable (2).

ANNE DES ANGES (VILLANUEVA)

14^e professe (1575)

† 1580

Anne des Anges, née à Villarrubia, près de Malagon, était fille d'Alphonse de Villanueva et de Guiomar Gonzalez. Elle avait

(1) *Cant.* V, 12.

(2) Cfr. Registre des professions du couvent de Malagon. — Mémoire de Briande de Saint-Joseph. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. XIII, cap. xxv et lib. X, cap. xix. — Lettres de sainte Tèreise à la mère Marie de Saint-Joseph, du 18 juin 1576 et du 1^{er} février 1580, et au père Gratien, du 26 octobre 1581.

une sœur qui la suivit au couvent de Malagon et porta le nom d'Isabelle de l'Ascension. Leur frère, le licencié Gaspard Villanueva, était confesseur et chapelain de la communauté, et fort estimé de sainte Térèse, qui entretenait avec lui une correspondance dont il nous reste deux lettres.

Anne des Anges se distingua pendant sa courte vie religieuse par une régularité parfaite, un amour singulier du silence et de la retraite. Au milieu de maladies continuelles, elle était ingénieuse à mortifier son corps; sa patience, sa joie dans les souffrances faisaient l'admiration de ses sœurs. On assure qu'à l'heure où elle expira, des rayons de splendeur vinrent illuminer son visage. Elle se fit voir à la sœur Françoise de la Mère de Dieu qui, malade elle-même, n'avait pu l'entourer à ses derniers instants, et lui dit ces paroles : *Heureuse religion et heureuses pénitences que Dieu récompense si magnifiquement ! Adieu, ma sœur. Je vais jouir de sa Majesté.* Anne des Anges mourut le 24 janvier 1580. Elle n'avait que cinq ans de profession (1).

CATHERINE DE LA RÉSURRECTION (GUTIERREZ)

du voile blanc

16^e professe (1575)

† 1593

Elle était sœur de Françoise de la Mère de Dieu, également du voile blanc.

(1) Cfr. Registre des professions du couvent de Malagon. — Mémoire de Briande de Saint-Joseph.

CATHERINE DE SAINT-CYRILLE (MARTINEZ)

15^e professe (1576)

† 1601

Catherine de Saint-Cyrille, née à Villarrubia, était fille de François Martinez et de Marianne Lopez. Son frère prit l'habit de la réforme et en occupa les premières charges, sous le nom de Grégoire de Nazianze ; sa sœur, Lucie de Saint-Joseph, entra au couvent de Beas. Toute sa vie Catherine se distingua par l'humilité et l'obéissance. Toujours la première au chœur, on la voyait anéantie dans un profond sentiment de respect en présence de la Majesté divine. Son amour de la règle était ardent et lui attira souvent, Dieu le permettant ainsi, le blâme et le mépris des créatures. Son âme s'épura de plus en plus dans ce creuset, en sorte qu'au témoignage des religieuses et des confesseurs qui avaient le secret de son intérieur, tout en elle, sentiments, paroles et actions, ne respirait plus que candeur, simplicité et humilité. C'était au milieu des privations et des sécheresses et, comme elle le disait elle-même, sous un ciel constamment de bronze, que Catherine de Saint-Cyrille donnait à son Dieu des preuves si certaines de sa fidélité. La mort vint la trouver le 1^{er} novembre 1601, au couvent de Malagon, où elle remplissait alors les fonctions de sous-prieure. Quand elle apprit que sa dernière heure approchait, l'allégresse la plus vive fit tressaillir son âme. « Dieu soit béni ! mes sœurs, s'écria-t-elle dans un saint transport. Sa Majesté m'a révélé que je serais sauvée. Non, pour tout ce qu'il y a de créé au monde et en mille autres mondes qui pourraient exister, je ne voudrais n'avoir point souffert les peines que notre Maître a bien voulu me confier ! » En prononçant ces paroles, elle rendit à Dieu son âme chargée de mérites (1).

(1) Cfr. Registre des professions du couvent de Malagon. — Relation sur les vertus des premières religieuses de ce couvent par un religieux de l'ordre. — Mémoire de Briandé de Saint-Joseph.

ISABELLE DE L'ASCENSION (VILLANUEVA)

17^e professe (1578)

† 1628

Isabelle était sœur d'Anne des Anges et du licencié Gaspard de Villanueva. Elle n'avait encore que treize ans lorsqu'étant venue voir sa sœur à la grille du monastère, celle-ci lui demanda : *¿ Niña, quieres ser monja ?* Ma petite, veux-tu être religieuse ? — *Si, señora*, répondit sérieusement l'enfant. Anne, se levant aussitôt, alla trouver sa prieure et lui dit que sa sœur désirait être religieuse. La vocation de la petite fille fut étudiée, et les carmélites demeurèrent si satisfaites de ses heureuses dispositions pour la vie du cloître, qu'elles en référèrent à la sainte mère. Celle-ci les autorisa à la recevoir, et lui donna elle-même l'habit quand elle passa par Malagon en 1575, se rendant à Beas. Le noviciat d'Isabelle se prolongea pendant trois ans. Ce fut en 1578 qu'elle s'engagea irrévocablement à Jésus-Christ par les saints vœux.

Dès son entrée dans le monastère, Dieu s'était emparé puissamment de son âme et l'avait remplie d'un attrait tout spécial pour la passion de Notre-Seigneur. Un jour que la prieure la vit prier tenant un crucifix entre les mains, elle dit à ses religieuses : « Dieu opère des merveilles dans le cœur de cette enfant. » De bonne heure, elle l'exerça dans l'obéissance aveugle que la sainte mère loue au chapitre xviii des *Fondations*. L'infirmière étant venue déclarer à sa prieure qu'il n'y avait point de pain dans la maison pour les malades, celle-ci appelle la sœur Isabelle et lui dit : « Mon enfant, allez me chercher deux petits pains. » La sœur se rend au réfectoire, puis à l'office où se gardait le pain, et, n'en trouvant point, revient dire à sa prieure : « Ma mère, il n'y en a point. — Comment ? réplique sévèrement la prieure, vous revenez sans pain, quand je vous ai dit de m'en apporter ? Allez, cherchez par la maison et apportez-moi les deux pains dont j'ai parlé. » L'obéissante enfant visite la maison tout entière, et finit

par descendre à la cave. Elle y aperçoit sur un tonneau d'huile deux petits pains qu'elle apporte à sa supérieure. Celle-ci se contente de répondre : « C'est bien, c'est ainsi que vous devrez toujours faire. »

Quand sainte Tèreſe fit en 1579 un séjour de plus de quatre mois au couvent de Malagon, elle témoigna la plus maternelle affection à la jeune sœur. Les relations du temps nous apprennent qu'elle la faisait souvent venir auprès d'elle, la baisait au front et lui disait gaiement : « *Mi gordica, no me falte de recreacion* » lui marquant par là qu'elle trouvait auprès d'elle sa meilleure récréation. La sœur Isabelle ne comptait que dix-neuf ans quand la sainte lui donna l'office du tour. Comme la prieure s'étonnait qu'elle remit à une enfant cet emploi de confiance : *Plût à Dieu, ma mère*, répondit Tèreſe, *que j'eusse beaucoup de religieuses qui lui ressemblent ! Si j'en laissais deux comme elle en ce couvent, je ne craindrais rien pour ma fondation. Au reste, je demande qu'à l'avenir ni Votre Révérence, ni aucune des sœurs, ne la traite d'enfant.*

On raconte qu'un jour Isabelle, remplissant son office de portière, surprit la sainte fondatrice ravie en extase dans le parloir du couvent, tandis qu'elle s'entretenait avec saint Jean de la Croix. Le saint, de l'autre côté de la grille, était également ravi. Le même spectacle s'était offert aux yeux d'une autre religieuse, Béatrix de Jésus, au couvent de l'Incarnation d'Avila.

Isabelle s'acquitta avec un infatigable dévouement de l'office d'infirmière, et Dieu l'y favorisa plus d'une fois de secours surnaturels. Les fonctions de maîtresse des novices et de sous-prieure lui furent également confiées. Envoyée comme prieure au couvent d'Arenas, elle remplit cette charge à la grande satisfaction de cette communauté. Au bout de trois ans, elle fut rendue à son monastère de profession et l'édifia de nouveau par ses vertus, spécialement par sa parfaite obéissance, son union à ses prieures, sa tendre charité pour le prochain. La puissance de ses prières était bien connue, et des faits extraordinaires vinrent plus d'une fois attester que Dieu se plaisait à lui révéler l'avenir.

Isabelle de l'Ascension mourut au couvent de Malagon, en renom de sainteté, le 30 mai 1628, âgée de soixante-neuf ans. Elle en avait passé cinquante-six dans le cloître (1).

MARIANNE DU SAINT-ESPRIT (TEMIÑO)

18^e professe (1578)

† 1619

Les parents de Marianne du Saint-Esprit, nobles et illustres selon le monde, se nommaient don Bernard de Temiño et doña Eléonore de Mendoza. Ils étaient de Burgos et alliés à la famille de l'adelantado de Castille. Marianne, élevée dans le palais de doña Louise de Padilla, devint son amie et sa conseillère. Elle entra au couvent de Malagon en 1577, alors que sa sœur, la mère Briande de Saint-Joseph, professe de Tolède, en était prieure. Dans une lettre au chapelain de Malagon, du mois d'avril 1578, sainte Térèse exprime le désir que la sœur Marianne fasse profession en son temps, malgré son peu d'habileté pour la récitation de l'office. En 1582, sur l'ordre de la sainte, Marianne vint au couvent de Burgos. De là, elle passa en celui de Salamanque, puis en celui de Palencia, qu'elle conduisit quelque temps. Elle prit part à la fondation de Medina de Rioseco et y succéda à la mère Catherine de l'Assomption (Muncharaz) dans la charge de prieure. Sa mort arriva en ce dernier monastère, l'année 1619. Marianne du Saint-Esprit était âgée de soixante-dix-huit ans (2).

(1) Cfr. Registre des professions du couvent de Malagon. — Mémoire de Briande de Saint-Joseph. — Lettre de sainte Térèse au licencié Gaspard de Villanueva, du 17 avril 1578. — Dép. d'Isabelle de l'Ascension. (Inform. de Malagon.)

(2) Cfr. Registre des professions du couvent de Malagon. — Mémoire de Briande de Saint-Joseph. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. XI, cap. xxviii. — Lettre de sainte Térèse au licencié Gaspard de Villanueva, du 17 avril 1578.

LA VÉNÉRABLE ANNE DE SAINT-AUGUSTIN (DE PEDRUJA)

19^e professe (1578)

† 1624

Anne de Saint-Augustin, l'une de ces âmes de choix qui sont prédestinées à chérir le céleste Epoux du plus naïf et du plus généreux amour, vit le jour en 1555, à Valladolid, de parents originaires de Dueñas, au diocèse de Valence. Jean de Pedruja Rebolledo, son père, remplissait les fonctions d'intendant du comte de Buendia. Sa mère s'appelait doña Madeleine Perez de Arguello. Dès le berceau, on reconnut dans la petite Anne quelque chose d'angélique. Ses entretiens n'étaient qu'avec l'Enfant Jésus et les saints, elle semblait née pour le ciel bien plus que pour la terre. Un jour qu'elle cueillait dans le jardin des lis et d'autres fleurs destinées à parer ses petits autels, un bel enfant lui apparut. Il était de son âge et de sa taille. D'une voix douce et avec un ravissant sourire, il lui demanda quelques fleurs. Anne lui dit joyeusement de prendre toutes celles qu'il voudrait. L'enfant refusa, disant qu'il voulait les recevoir de sa main. Anne alors lui fit un bouquet et, le lui présentant, se hasarda timidement à lui demander s'il n'était pas son Dieu. *Oui*, répondit-il en souriant. Anne, comblée de joie, se baissa pour cueillir une fleur et la lui présenter tendrement; mais quand elle se releva, la vision avait disparu. La petite fille, pleine de larmes et de soupirs, chercha parmi les bosquets et les parterres le Bien-Aimé de son cœur, mais ce fut en vain. Quand vingt ans après, Anne, devenue carmélite, sera prieure de Villanueva de la Jara, l'Enfant-Dieu se fera voir à elle tenant un bouquet entre les mains et le lui présentera, disant: *Ce sont là les fleurs que tu me donnas autrefois dans le jardin.*

Cependant Anne de Pedruja redoublait de ferveur et d'assiduité à l'oraison, espérant revoir encore Celui qui avait charmé

son âme. Mais plusieurs années se passèrent sans qu'il se manifestât de nouveau. A dix ans, elle faisait vœu de virginité. A treize ans, Dieu lui inspira un vif désir de la vie du cloître et lui montra dans une vision une procession composée de treize religieuses, parmi lesquelles se trouvait sainte Tèreſe, qu'elle reconnut plus tard. Au milieu de la procession, elle aperçut, à sa grande joie, le bel enfant qui lui avait demandé des fleurs. Levant la main et montrant du doigt les religieuses, il lui dit : *Voilà ta vocation*. Puis il disparut.

Objet de tant de faveurs privilégiées, Anne cependant céda quelque temps à l'attrait du plaisir et il ne fallut rien moins que des avertissements répétés, des signes terribles, pour l'arracher à la voie funeste où elle s'engageait. Dieu triompha, et la jeune fille, pleurant son infidélité, entreprit une vie de pénitence et de macérations. Elle y joignit l'exercice de la charité et le soin des malades, et Dieu l'y favorisa de grâces nombreuses. Un jour qu'elle pensait à genoux un malade couvert de plaies infectes, et qu'elle ne pouvait le faire avec toute la perfection voulue parce que le jour était sombre, elle vit Jésus qui se tenait debout auprès d'elle, l'éclairant avec un flambeau. Une autre fois qu'elle accomplissait un acte de charité presque analogue, elle entendit une voix qui lui dit : *Regarde-moi*. Levant les yeux, elle aperçut au chevet du malade Jésus-Christ chargé de sa croix.

L'enfance d'Anne s'était passée à Dueñas, où son père administrait les biens du comte de Buendia. Quand elle eut dix-sept ans, Jean de Pedruja quitta Dueñas pour Valladolid, car le comte venait de lui donner auprès de sa femme, doña Françoise de Aragon y Cordoba, les fonctions de *bracero*, ou « écuyer de bras ». La jeune fille eut place dans le palais, parmi les *criadas* de la sœur du comte, doña Marie de Acuña, et de ses filles, doña Louise et doña Casilde de Padilla, dont sainte Tèreſe nous a longuement parlé aux chapitres x et xi des *Fondations*. Là, ses vertus répandirent de jour en jour un plus doux parfum. Comme à Dueñas, l'oraison, le soin des malades, étaient sa vie, et le Seigneur continuait à l'y combler de ses grâces.

Tous les désirs d'Anne de Pedruja la portaient vers le Carmel. Elle se présenta aux religieuses de Valladolid, qui, ravies de ses qualités, en écrivirent à la sainte mère. Celle-ci la reçut aussitôt, la laissant libre de choisir entre les couvents de Medina, de Valladolid et de Malagon. Anne choisit ce dernier, comme le plus éloigné de sa terre natale ; elle y prit l'habit le 3 mai 1577, à l'âge de vingt-et-un ans, et dès ce jour les religieuses admirèrent en elle une sainteté consommée. Néanmoins les voies extraordinaires par où Dieu la conduisait et la persécution dont elle était l'objet de la part de Satan, leur fit désirer que sainte Tèreze examinât elle-même son esprit : ce fut l'une des raisons qui ramenèrent la sainte au couvent de Malagon, en novembre 1579. Anne de Saint-Augustin avait prononcé ses vœux le 4 mai de l'année précédente. Elle fit à sainte Tèreze une relation détaillée de tout ce qui se passait en elle. « La sainte mère, dit-elle dans son Autobiographie, en fut consolée et rassurée. » Sur une révélation expresse de Notre-Seigneur, la sainte choisit Anne de Saint-Augustin pour être l'une des fondatrices de Villanueva de la Jara. Anne eut une large part à la pauvreté et aux travaux de cette fondation. Nommée sacristine, portière et provisoire, si elle parvenait à faire face à des besoins sans cesse renaissants, c'était grâce à sa confiance en l'Enfant Jésus qu'elle nommait le *fondateur* et le *pourvoyeur*. Se voyait-elle pressée par la nécessité, elle allait lui confier sa peine, mêlant les caresses aux soupirs, et le divin Enfant, souriant tendrement à son épouse, semblait témoigner qu'il prenait plaisir à ses naïves demandes. Des secours miraculeux répondaient journallement à sa confiance : tantôt l'Enfant-Dieu lui désignait en un lieu du jardin une somme dont le couvent avait besoin pour payer des ouvriers, tantôt elle trouvait au pied de sa statue les réaux nécessaires pour la nourriture ordinaire de la communauté.

Un soir, Anne, qui était portière, avait par mégarde laissé la clef sur la porte extérieure du couvent. Soudain elle s'entend appeler durant son sommeil. Elle s'éveille effrayée, et voit dans sa cellule l'Enfant Jésus tout resplendissant de lumière, qui, la pre-

nant par la main, la conduit près de la porte, en disant : *Vois, tu avais laissé ma maison ouverte.*

Le séjour d'Anne de Saint-Augustin à Villanueva fut marqué de grâces surprenantes, de visions merveilleuses, spécialement sur les peines de l'enfer et la béatitude céleste. Elle-même nous en a laissé le récit. En 1596, elle est élue prieure. Quelques années après, elle fonde le couvent de Valera, à huit lieues de Villanueva. Là comme ailleurs, elle donne l'exemple de toutes les vertus et Dieu l'honore de faveurs admirables. De ces faveurs nous ne citerons que quelques-unes. Tous les ans, elle se préparait à la naissance du Verbe incarné par de longues oraisons et la mise en pratique des plus sublimes maximes de l'Évangile. Dieu la récompensait en répandant dans son esprit des lumières abondantes sur le mystère de la Nativité et en inondant son cœur d'un torrent de grâces, que des larmes pleines de douceur trahissaient au dehors. Une nuit de Noël, le divin Enfant de Bethléem vient se placer sur le bréviaire de la vénérable mère, et tout le temps des matines elle l'y contemple des yeux de l'âme, éclatant de beauté et jetant des rayons de lumière qui remplissent tout le cœur de splendeur et de gloire. Une autre fois, durant la nuit de la même solennité, c'est la Reine des Anges qui lui présente l'adorable Enfant qu'elle vient de mettre au monde et le dépose entre ses bras, disant : *Prends mon fils et ton Dieu, et réjouis-toi avec lui.* Une nuit, tandis qu'elle prolonge sa veille devant le tabernacle, son divin Maître, présent dans l'Eucharistie, se découvre à elle environné de milliers d'anges et tout brillant d'une clarté qui illumine l'église entière. Durant une semaine sainte, il se montre à elle couvert de plaies, accablé de douleur, et la plonge par la vivacité de la compassion dans une mer d'amertume et d'angoisse. Une autre année, le jeudi saint, elle le contemple chargé de sa croix, tournant vers elle sa tête sacrée transpercée d'horribles épines, et elle l'entend lui dire douloureusement : *Vois, ma fille, comment me traitent les hommes.* Ces dernières visions embrasent Anne de Saint-Augustin de la soif des souffrances, et son Époux, répondant à son

désir, la gratifie de nombreuses et crucifiantes épreuves ; mais en même temps il prend soin de soutenir et de consoler sa servante, soit par lui-même, soit par les saints de la cour céleste qu'il lui députe à cet effet.

En 1616, Anne de Saint-Augustin rentra au couvent de Villanueva au milieu des ovations de la petite ville et y continua huit ans encore à glorifier son Dieu par d'héroïques vertus. Elle y mourut le 11 décembre 1624, dans une paix admirable, assistée de Jésus-Christ et de sa très sainte Mère, de saint Joseph, de sainte Térèse et de plusieurs autres saints. Quatre ans après, son corps fut trouvé sans corruption, exhalant une suave odeur. Il repose encore dans un sépulcre de pierre, placé entre les deux grilles du chœur d'en bas. Des miracles illustrèrent Anne de Saint-Augustin avant et après sa mort. En 1776, le pape Pie VI déclara ses vertus héroïques. Il nous reste une lettre de sainte Térèse à la vénérable mère (1).

MARCELLE DE SAINT-JOSEPH (Оснoл)

20^e professe (1579)

† 1603

Marcelle était fille de Jean Fernandez et de Marie Ochoa de Garnica, citoyens de Lillo, au diocèse de Tolède. Elle entra fort

(1) Cfr. Registre des professions du couvent de Malagon. — Autobiographie inédite de la vénérable Anne de Saint-Augustin. — *Vida de la prodigiosa Virgen y Madre Ana de San Agostin, fundadora del convento de Valera y compañera de N. M. Santa Teresa de Jesus en la fundacion de Villanueva de la Jara*, por el M. R. P. Fr. Alonso de San Geronimo, Carmelita Descalzo. Madrid. 1608. — *Vie de la V. M. Anne de Saint-Augustin*, par l'avocat Joseph-Marie Salvatori. Rome. 1777. Traduct. de l'année 1832. — *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XVI, cap. xxii-l. — Pour l'époque de la naissance d'Anne de Saint-Augustin et celle de sa prise d'habit, assez controversées, nous avons suivi Joseph-Marie Salvatori, dont l'ouvrage, imprimé à Rome, s'appuie sur les dépositions des témoins au procès de béatification.

jeune au monastère de Malagon et s'y distingua par son esprit de pénitence et son amour de la retraite, la droiture et la franchise de son caractère. Dieu la destinait à être l'une des pierres fondamentales et la première sous-prieure du couvent de Gènes, en Italie. Le 28 septembre 1390, elle quittait Malagon avec deux autres professes de ce monastère, sous la conduite de la mère Hiéronyme du Saint-Esprit, professe de Salamanque, et le 12 décembre, le premier couvent d'Italie était heureusement fondé sous le titre de Jésus-Marie. Marcelle de Saint-Joseph revint à Malagon avec les deux autres professes de ce couvent, et y finit sa carrière le 11 novembre 1603, par une mort pleine de douceur (1).

MARIE DE SAINT-JÉRÔME (DE LA TORRE)

21^e professe (1381)

† 1601

Marie de Saint-Jérôme fut également fondatrice du couvent de Gènes. Rentrée en son couvent de profession, elle y remplit la charge de prieure (2).

HIÉRONYME DE SAINT-PIERRE (MORILLA)

22^e professe (1381)

Cette religieuse eut pour parents Gonzalve et Marie Lopez, habitants de Carrion. Comme les précédentes, elle prit part à la fondation de Gènes, et revint ensuite au couvent de Malagon ; mais elle le quitta bientôt pour aller remplir à Arenas la charge de sous-

(1) Cfr. Registre des professions du couvent de Malagon. — Relation sur les vertus des premières religieuses de ce couvent, par un religieux de l'ordre. — *Historia Generalis Congr. S. Eliae*, t. I, lib. I, cap. xxxii.

(2) Cfr. Registre des professions du couvent de Malagon. — Relation de Briande de Saint-Joseph.

prieure. En 1596, elle fut chargée par ses supérieurs de faire la fondation de Loeches. La Chronique nous dit qu'elle laissa partout un grand exemple de vertu et que Dieu la favorisa de grâces spéciales. A sa dernière heure, elle déclara jouir de la présence de sa mère sainte Térèse, et ce fut le visage comme illuminé des premiers rayons de la gloire, qu'elle quitta l'exil pour la patrie (1).

LOUISE DE SAINT-GRÉGOIRE (GUERRERO)

novice en 1582

Louise, fille de Jean Diaz Guerrero et de Madeleine Sanchez, du bourg de Urda, au diocèse de Tolède, entra au monastère étant veuve et y fit profession le 22 mai 1583. En 1597, elle fut appelée à devenir l'une des fondatrices du couvent de Consuegra. Elle s'y montra, comme à Malagon, amie de l'humilité et de la pauvreté, et y mourut dans une grande vieillesse (2).

(1) Cfr. Registre des professions du couvent de Malagon. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. IX, cap. xxix.

(2) Cfr. Registre des professions du couvent de Malagon. — Mémoire de Briande de Saint-Joseph. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. IX, cap. xxxiv.

MONASTÈRE DE VALLADOLID

(1568-1582)

ANNE DE SAINT-JOSEPH (DE HENAO)

1^{re} professe (1569)

† 1618

Anne naquit à Avila. Elle était sœur de la mère Antoinette du Saint-Esprit, l'une des quatre premières professes de Saint-Joseph, mais de neuf ans plus jeune. Après avoir pris l'habit au couvent de Medina, elle suivit sainte Térèse à Valladolid, où elle émit ses vœux le 11 novembre 1569. Ame toute d'ingénuité, d'humilité et d'obéissance, elle était chérie de sa sainte mère. Celle-ci, la voyant toujours tendrement occupée de Notre-Seigneur, lui permit d'avoir dans sa cellule une statue de l'Enfant Jésus. Anne s'entretenait continuellement avec son Bien-Aimé, devenu enfant pour son amour, et Celui « qui se plaît à converser avec les simples » (1) répondait à ses candides avances par les plus douces faveurs. Un jour qu'elle travaillait à l'aiguille dans sa cellule, ayant auprès d'elle son Enfant Jésus, il lui arriva de se distraire de sa présence et de porter sa pensée sur l'ouvrage qu'elle avait entre les mains. L'Enfant-Dieu la reprenant, lui dit doucement : *Prends garde, tu me laisses seul*. Anne, reconnaissant sa faute, implora son pardon avec les plus tendres regrets. Les caresses divines, loin de lui inspirer une vaine présomption, la laissaient toujours plus humble et plus attentive à veiller sur elle-même. Ainsi s'écoula, toute cachée en Dieu, la longue carrière d'Anne

(1) Prov. III, 32.

de Saint-Joseph. La perte de la vue corporelle la laissa calme et sereine. Plaire au céleste Époux demeura, ce semble, jusqu'au dernier soupir, l'unique préoccupation de cette âme angélique. Ce fut dans une paix profonde qu'elle passa de la terre au ciel, le 16 août 1618, âgée de soixante-quatorze ans, dont cinquante et un s'étaient écoulés sur la montagne du Carmel.

On conserve encore avec vénération au couvent de Valladolid l'Enfant Jésus donné par sainte Térése à la sœur Anne de Saint-Joseph. Il est connu sous le nom de *El Peregrino* (1).

DOROTHÉE DE LA CROIX (PONCE DE LEON)

2^e professe (1569)

† 1615

Son père se nommait Jean Ponce de Leon; sa mère, Antoinette Ramirez. Quand sainte Térése vint fonder à Medina, Dorothée se présenta avec sa sœur Mencia pour recevoir l'habit de la Vierge. La sainte mère le leur donna à toutes les deux le 25 août 1568 et bientôt après, elle emmena Dorothée à Valladolid. C'est là que la jeune sœur fit sa profession le 11 novembre 1569.

Sa vie dans le cloître fut marquée au coin d'un zèle ardent pour l'observance, d'une attention continuelle à croître dans la fidélité au service de Dieu. Sa perfection en toutes choses était si connue, qu'en présence d'un manquement on répétait en ce couvent, par manière de proverbe : « La mère Dorothée n'agirait pas ainsi. » A trois reprises, elle exerça avec une singulière prudence la charge de prieure. Au dedans, sa voie était celle de la croix. Tourmentée de tentations contre la foi, elle usait dans ses angoisses, des conseils et de la direction du père Diego de Yanguas, dominicain, l'un des confesseurs et des amis dévoués de

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Valladolid. — Relation sur la vie et les vertus des premières religieuses. — *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XV, cap. xi.

sa mère sainte Térèse. Mais c'était surtout auprès de son Sauveur qu'elle cherchait secours et protection. Cette âme fidèle devait faire l'heureuse expérience que le Dieu qui éprouve est aussi le Dieu qui soutient et qui console. Un jour que, broyée par la tribulation, elle élevait vers le ciel ces cris du cœur qui sont toujours entendus, elle mérita que son Époux fit retentir à l'oreille de son âme ces douces paroles : *Ne crains pas. Je suis ta citadelle, bâtie sur le roc.*

Pour embellir encore la couronne de sa servante, le divin Maître lui envoya les lentes souffrances de la phtisie, qui la conduisirent au tombeau le 1^{er} mai 1615. Elle venait de recevoir l'Extrême-Onction, lorsqu'une religieuse du couvent, étant à une fenêtre, aperçut une grande clarté qui lui fit lever les yeux vers le ciel. Elle vit alors une étoile d'une extraordinaire grandeur, qui alla se placer vis-à-vis de la cellule de la malade et disparut. Peu de jours après, Dorothee de la Croix entra doucement dans la joie du Seigneur (1).

FRANÇOISE DE JÉSUS (VILLALPANDO)

du voile blanc

3^e professe (1570)

† 1626

HIÉRONYME DE JÉSUS

4^e professe (1570)

Hiéronyme de Jésus était une âme de grande oraison et d'une mortification profonde : sa vue seule imprimait le recueillement. Elle fut désignée pour être l'une des fondatrices du couvent de

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Valladolid. — Relation sur la vie et les vertus des premières religieuses. — *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XIV, cap. VII.

Salamanque. Au témoignage des religieuses de ce couvent, qui la possédèrent dix-sept ans, soit comme simple religieuse, soit comme prieure, on la trouvait toujours égale à elle-même et pratiquant les vertus dans une perfection si haute, qu'elle semblait exceller spécialement en chacune. De Salamanque, elle passa au couvent de Beas (1587), où elle remplit les fonctions de prieure et où elle mourut (1).

BÉATRIX DE L'INCARNATION (OÑEZ)

5^e professe (1570)

† 1574

Cette religieuse, modèle achevé d'une carmélite déchaussée, fit profession le 17 septembre 1570 et mourut le 5 mai 1574 (2). La sainte mère a consacré à son éloge le chapitre XII du *Livre des Fondations*.

ISABELLE-BAPTISTE (ORTIGOSA)

du voile blanc

6^e professe (1571)

Elle fut envoyée au couvent de Pampelune, où elle mourut (3).

MARIE-MADELEINE (GUTIERREZ)

7^e professe (1571)

† 1617

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Valladolid. — Relation sur la vie et les vertus des premières religieuses de Salamanque. — Ribera, lib. II, cap. xvi.

(2) Le Registre de Valladolid porte 1573. Nous avons exposé, p. 177, les raisons qui donnent à penser que la date véritable est 1574.

(3) Cfr. Registre conventuel du monastère de Valladolid.

GUIOMAR DE SAINT-PIERRE (SALINAS)

8^e professe (1571)

† 1622

CATHERINE DE JÉSUS

9^e professe (1572)

La profession de cette religieuse eut lieu le 13 décembre 1572, non pour le couvent de Valladolid, mais pour celui où la sainte fondatrice trouverait bon de l'envoyer. Celle-ci faisait de Catherine de Jésus une estime spéciale. En 1580, elle s'en fit accompagner à Palencia; elle la choisit ensuite pour première sous-prieure de Burgos. Catherine de Jésus finit sa vie à Soria. Nous avons une lettre de saint Jean de la Croix qui lui est adressée (1).

MARIE DU CHRIST (BÉATRIX DE LOBON)

10^e professe (1572)

† 1614

Fille de Diego Lopez de Moreta et de Françoise Mondrego, Marie du Christ prononça ses vœux le même jour que la précédente. Elle gouverna quelque temps sa communauté, comme il conste d'une lettre du père François de Ribera, gardée au couvent de Valladolid (2). Marie du Christ passa ensuite au couvent de Saragosse, où elle finit sa course (3).

(1) Cfr. Ribera, lib. III, cap. xiv. — P. Antoine de Saint-Joseph, t. II. Annot. de la Lettre CV. — Le Registre de Valladolid ne marque point que Catherine de Jésus ait été à Burgos. Il indique seulement qu'elle fut l'une des fondatrices de Palencia et mourut au couvent de Soria.

(2) Cette lettre porte comme suscription : *A la Madre Maria de Cristo, vicaria de las Descalzas Carmelitas, Valladolid.* Elle a été publiée par don Francisco Herrero-Bayona dans le Prologue de son édition photo-lithographique du *Chemin de la Perfection* (1883).

(3) Cfr. Registre conventuel du monastère de Valladolid.

CATHERINE-ÉVANGÉLISTE (DE QUINTANILLA)

du voile blanc

11^e professe (1373)

† 1623

Il est des âmes appelées à suivre l'Époux sur la montagne de la myrrhe et à lui immoler leurs corps en hostie d'agréable odeur, sous le glaive d'une continuelle et rigoureuse pénitence. Catherine-Évangéliste fut l'une de ces victimes volontaires et choisies. Née à Valladolid en 1350, elle eut pour père Jean de Quintanilla et pour mère Isabelle Rodriguez, gens riches et vertueux. Quand elle vint s'offrir à sainte Térèse, peu après l'établissement du monastère, sa pensée était d'entrer comme religieuse de chœur, mais la sainte lui déclara que telle n'était pas la volonté de Dieu, et qu'elle serait admise en qualité de sœur converse. Catherine ayant répondu qu'outre la répugnance qu'éprouveraient ses parents à la voir entrer au monastère dans ces conditions, elle ne se croyait pas les forces corporelles réclamées par les pénibles travaux de cet état, la sainte la reprit de manquer de confiance et lui assura qu'elle aurait des forces suffisantes pour tous ses devoirs. La jeune fille se soumit et reçut l'habit comme sœur du voile blanc. Sa profession n'eut lieu qu'en 1373 (2 février), à cause de l'opposition persistante de ses parents. Cependant, Dieu se réservait de réaliser la prévision de la sainte. Il rendit Catherine capable de se livrer non seulement à un travail opiniâtre, mais à des pénitences surhumaines. Pendant quarante-trois ans, elle ne vécut que de pain et d'eau. Ses cilices étaient d'une rigueur extrême, ses disciplines effrayantes. Ses nuits presque entières se passaient en prière devant le très saint Sacrement. Le peu de repos qu'elle accordait à son corps, elle le prenait dans une sorte de niche, pratiquée dans la muraille. Ce ne fut qu'en 1623, après plus de cinquante ans de

travaux et de pénitences, que Dieu appela au repos sa généreuse épouse. Elle était âgée de soixante-treize ans (1).

STÉPHANIE DES APOTRES (GALLO)

du voile blanc

12^e professe (1573)

† 1617

Stéphanie des Apôtres, l'émule de Catherine-Évangéliste dans la carrière de la pénitence, naquit en 1549, de Ferdinand Gallo, honnête laboureur de Pedraza de Campos, et de Marie Sanchez. Dès sa plus tendre enfance, elle brilla par les dons surnaturels et une précoce sainteté ; elle passait les jours et les nuits en oraison et se livrait à des macérations rigoureuses. Un jour, une voix mystérieuse lui fit entendre cet ordre. « *Rends-toi à Valladolid.* — « Et pourquoi irais-je ? répondit Stéphanie, puisque je n'y connais personne. » La voix reprit : *Demande les pères de la Compagnie, et fais ce qu'ils te diront.* La jeune fille partit, avec la permission de ses parents et sous prétexte de prendre part à la *feria*. Elle se présenta au père Jérôme Ripalda, qui la prit sous sa direction et la fit entrer au service de doña Marie de Acuña, mère de Casilde de Padilla. Dans cette demeure, asile de toutes les vertus, Stéphanie grandit encore dans la piété. On parla d'elle aux carmélites de Valladolid, qui, charmées de ses qualités, en référèrent à sainte Tèrese et, sur son ordre, la reçurent en avril 1572, en qualité de sœur converse. Stéphanie apportait, pour toute dot, une pauvre image de Jésus en croix, qui se voit encore dans le chœur du carmel de Valladolid ; mais le fonds de vertus dont elle devait enrichir le monastère était inappréciable. Ce fut don Alvaro de Mendoza, frère de

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Valladolid. — Relation sur la vie et les vertus des premières religieuses. — *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XVI, cap. xv et xvi.

la fondatrice, qui, le 2 juillet 1572, donna l'habit à l'humble converse, dont sainte Térése a écrit : « Par les grandes grâces dont Dieu l'a favorisée, il l'a élevée si haut qu'elle mérite, pour la gloire de sa Majesté, qu'on fasse d'elle une mention spéciale. »

Le 6 août de l'année suivante, Stéphanie des Apôtres faisait sa profession. A partir de ce jour, Jésus-Christ se fit de plus en plus son maître : il lui indiqua une voie de pénitence rigoureuse et extraordinaire, en lui ordonnant d'y marcher. Docile à la voix divine et soutenue par l'obéissance à ses supérieurs, Stéphanie ne vécut plus que de pain et d'eau, ne mangeant que trois ou quatre bouchées par jour, et passant souvent deux ou trois jours sans prendre la moindre nourriture. Dans sa vieillesse, elle ajouta quelques herbes au pain qu'elle prenait. Ses disciplines étaient d'une incroyable rigueur. Il n'y avait pas une partie de son corps qui ne fût chargée de cilices, de chaînes, de cercles de fer et d'autres instruments de souffrance. La plus grande partie de ses nuits était consacrée à la prière. Quand elle prenait un peu de repos, c'était dans une cellule si étroite et si basse, qu'on l'eût prise pour un tombeau. L'humilité, l'obéissance, le silence, la charité, brillaient en cette âme héroïque du plus vif éclat; le zèle, surtout, dévorait son cœur. Le Seigneur l'honora de visions admirables, du don des miracles et de celui de prophétie. Durant un séjour qu'elle fit au monastère de Medina de Rioseco l'année 1603, elle connut par une lumière surnaturelle que la fondation du Carmel en France était voulue de Dieu, et fit d'instantes démarches auprès du général de l'ordre pour qu'il favorisât cette œuvre.

Philippe II estimait la pieuse sœur. Étant entré dans le couvent, il la remercia des prières qu'elle offrait à Dieu pour son royaume et s'offrit à lui accorder quelque faveur. Stéphanie exprima le désir de voir élever auprès de la cuisine un petit ermitage où elle pût se retirer pour la prière. Le monarque accueillit volontiers cette humble demande et fit construire l'ermitage qu'elle souhaitait. Cet oratoire, de dimensions exigües, fidèle témoin des

ardentes effusions de cette âme sainte avec son Dieu, existe encore; il est dédié à Notre-Dame du Mont-Carmel.

Les dernières années de Stéphanie des Apôtres furent marquées de vives souffrances, qui ne l'empêchèrent point de se livrer au travail avec une infatigable ardeur. Enfin, l'heure de la récompense ayant sonné pour elle, Stéphanie quitta la terre d'exil l'année 1617, âgée de soixante-sept ans. Ses obsèques furent glorieuses : le peuple et les grands exaltaient à l'envi l'humble fille des champs, en qui Dieu s'était plu à faire éclater avec tant de magnificence les dons de sa libéralité (1).

CASILDE DE LA CONCEPTION (DE PADILLA)

13^e professe (1577)

La sainte a raconté sa vocation aux chapitres x et xi des *Fondations*. Nous avons dit en ce lieu sa sortie du Carmel.

JEANNE DE SAINT-FRANÇOIS (BOLLO)

14^e professe (1578)

Elle fut l'une des fondatrices de Palencia et mourut en ce couvent (2).

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Valladolid. — Relation sur la vie et les vertus des premières religieuses. — Lettres de sainte Térèse à doña Anne Enriquez, du 23 décembre 1574, et à don Teutonio de Bragance, du 4 janvier 1575. — *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XIV, cap. xxxi-xxxiv. — Dép. de Stéphanie des Apôtres. (Inform. de Valladolid.)

(2) Cfr. Registre conventuel du monastère de Valladolid. — Ribera, lib. III, cap. x.

• ANNE DE JÉSUS (DE VALENCIA)

15^e professe (1579)

† 1610

— Anne de Jésus fit profession le 20 avril 1579, mais, comme Catherine de Jésus, elle ne devait pas être conventuelle du monastère de Valladolid. Elle y mourut cependant le 1^{er} octobre 1610 (1).

MARIE DE SAINT-JOSEPH (DANTISCO)

16^e professe (1579)

† 1611

Née à Madrid, doña Marie Dantisco avait pour père don Diego Gracian de Alderete, pour mère doña Jeanne Dantisco ; elle était sœur du père Jérôme Gratien. Douée d'une intelligence vive, de talents peu communs, elle avait en même temps un jugement sûr et des dispositions exceptionnelles pour la vertu. Aussi, quand elle manifesta le désir d'être carmélite déchaussée, sainte Térése en éprouva-t-elle beaucoup de joie. Doña Marie prit l'habit à l'âge de quinze ans, le 5 mai 1578. Sa profession eut lieu le 10 mai de l'année suivante. La correspondance de la sainte des années 1578 et 1579 renferme des éloges répétés de la sœur Marie de Saint-Joseph.

Quelques années après sa profession, la jeune religieuse fut envoyée au couvent de Madrid. C'est là qu'elle se trouvait lors des épreuves de son frère et de son ignominieuse expulsion de la réforme. La modération, la douceur de Marie de Saint-Joseph en des circonstances si délicates furent très remarquées. On ne put surprendre sur ses lèvres une seule parole de murmure

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Valladolid. — Lettre de sainte Térése à la mère Marie-Baptiste, du 21 juin 1579.

contre les auteurs de ce drame douloureux. Et cependant, son cœur était brisé. On dit qu'à cette époque elle passa un mois, et même davantage, sans que le sommeil vint fermer sa paupière et sans qu'elle pût, en quelque sorte, prendre de nourriture. Ses pénitences, ses oraisons étaient continuelles. Mais, remarque avec raison le chroniqueur, la patience, l'empire sur elle-même qu'elle fit alors paraître, témoignent davantage en faveur de sa vertu que ne pourraient le faire des révélations et des miracles.

En 1597, Marie de Saint-Joseph fut désignée pour se rendre, en qualité de sous-prieure, à la fondation de Consuegra. Bientôt elle succéda à la mère Marie de la Nativité dans la charge de prieure, et gouverna pendant deux triennats, à la consolation et à l'avantage spirituel de toutes les religieuses. Dieu la retira de ce monde en mai 1611, après l'avoir purifiée par des douleurs aiguës, qu'elle supporta avec une patience et une allégresse incroyables. Elle était âgée de quarante-huit ans. Aussitôt après sa mort, elle se fit voir brillante de lumière à sa sœur Julienne de la Mère de Dieu, carmélite à Séville, et l'embrassant par trois fois, la laissa persuadée de son bonheur. Nous avons eu souvent l'occasion de citer le témoignage de Marie de Saint-Joseph relativement à sainte Térèse et au père Gratien (1).

CATHERINE DE L'ASSOMPTION (MUNCHARAZ)

17^e professe (1579)

† 1616

Catherine, fille aînée de Sébastien Muncharaz et de Catherine de Tolosa, l'admirable veuve qui contribua si efficacement à la fondation de Burgos, fut une de ces âmes sur lesquelles semblent descendues toutes les bénédictions que Dieu réserve aux enfants

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Valladolid. — Relation sur la vie et les vertus des premières religieuses. — Marmol, I^{re} partie, cap. II. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. IX, cap. xxxiv.

des saints. La famille avait été pour elle un sanctuaire où elle avait vu fleurir toutes les vertus chrétiennes dans leur plus haute expression : elle entra au noviciat toute formée à la vie parfaite. La solitude, le silence, l'obéissance du Carmel faisaient ses délices. Bientôt elle allait devenir pour les autres un guide et un modèle. Sainte Térése, peu avant de mourir, la conduisit à la fondation de Burgos où, dans la suite, elle remplit plusieurs années la charge de prieure. La fondation de Medina de Rioseco s'offrit en 1602, et les supérieurs ne crurent pouvoir la remettre en de meilleures mains. A cinq reprises différentes, les carmélites de Medina de Rioseco la placèrent à leur tête. A la générosité et à l'élévation de caractère, Catherine de l'Assomption joignait une rare bonté. Sa sollicitude pour ses filles était extrême ; éclairée d'une lumière d'en haut, elle semblait pénétrer leurs plus secrètes pensées. Toute charité à l'égard des autres, pour elle-même elle portait si loin la mortification et l'austérité, que ses supérieurs durent plus d'une fois mettre des bornes à ses impitoyables rigueurs.

Catherine de l'Assomption vit venir la mort avec une sereine confiance. Comme on lui demandait si, à l'heure de paraître devant Dieu, elle ne se sentait pas effrayée de ses longues années de supériorité, elle répondit qu'elle était sans inquiétude, parce que dans les charges, elle n'avait eu d'autre vue que celle de porter la croix et de se soumettre aux ordres de l'obéissance. Ce fut le 20 septembre 1616 que son âme brisa ses liens. A l'heure même elle se fit voir, à Valladolid, à sa sœur, Casilde de Saint-Ange. Celle-ci, à en juger par la gloire qui l'environnait, resta persuadée que Catherine allait au ciel sans passer par les flammes du purgatoire (1).

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Valladolid. — Relation sur la vie et les vertus des premières religieuses. — *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XIV, cap. XXI.

CASILDE DE SAINT-ANGE (MUNCHARAZ Y TOLOSA)

18^e professe (1579)

† 1632

Sœur de la précédente, Casilde se lia en même temps qu'elle par la profession religieuse (22 août 1579). Cœur ardent, aimable et sympathique, elle attirait à elle par le charme des plus douces vertus. Entre tous les membres de cette famille privilégiée, elle éclata par les dons célestes. Sainte Térèse, qui l'avait chérie et estimée pendant sa vie, la favorisa tout spécialement après sa mort. A peine avait-elle expiré au monastère d'Albe, qu'elle lui fit connaître son heureux départ pour la patrie. Casilde croyait la sainte mère encore pleine de vie, quand elle la contempla dans le ciel, couronnée d'une gloire égale à celle de saint François d'Assise. Plusieurs autres fois, Térèse lui apparut glorieuse. Quand on fit à Valladolid les informations juridiques pour la canonisation, Casilde de Saint-Ange sentait une très grande répugnance à manifester ces effets surnaturels. La sainte se fit voir à elle, le visage sévère, et lui adressa ces paroles : *Tu es la seule à sentir cette répugnance. Voudrais-tu, par hasard, me priver de la gloire qui me revient ?* Un autre jour, tandis que Casilde lisait en latin, sans les comprendre, des leçons de l'office divin, tirées du Livre de l'Ecclésiastique, la sainte lui expliqua le sens de cette parole : *Sicut qui thesaurizat ita qui honorificat matrem suam* (1). L'humble religieuse, désormais vaincue, déclara juridiquement, pour l'honneur de sa sainte mère, les faveurs dont elle avait été gratifiée.

Casilde de Saint-Ange remplit avec bénédiction au carmel de Valladolid la charge de prieure. Elle l'exerçait en 1603, quand se traitait activement la fondation du Carmel en France. De son couvent de Valladolid, elle correspondait à ce sujet avec M. de Bré-

(1) Celui qui honore sa mère est comme celui qui amasse un trésor (iii, 5).

tigny, lui témoignant sa joie des progrès de l'entreprise, et lui envoyant pour les futurs couvents les livres d'observance, sans oublier des reliques de la sainte mère. Lorsque les envoyés français arrivèrent à Valladolid, elle les reçut avec une affabilité qui lui gagnèrent leur cœur. De son côté, « les esprits français lui agréaient fort ». Elle apprit aux dames, venues pour emmener des fondatrices, mille détails concernant la réforme du Carmel ; elle les pria même un jour de dîner au couvent, et voulut que ses religieuses vinsent, avec leurs quenouilles, passer l'heure de la récréation en la société des françaises. Ce n'étaient, de la part de ces saintes âmes, que louanges enflammées, données à Dieu et à la sainte mère Tèreise.

Casilde de Saint-Ange fit tous ses efforts pour être mise au nombre des religieuses destinées à cette œuvre. Mais son frère, le père Sébastien de Jésus, provincial de la Vieille-Castille, interposa son influence auprès du général pour empêcher le départ de sa sœur. Celle-ci, obligée de renoncer à ses fervents désirs, resta toute dévouée de cœur à la fondation de France. Cette fondation était accomplie, qu'elle conservait encore le désir de venir en notre pays et l'exprimait dans d'affectueuses lettres à l'une des premières carmélites françaises, la mère Louise de Jésus, celle-là même qui, sous le nom de Madame Jourdain, avait fait en 1603 le voyage d'Espagne. Parfois même, la mère Casilde envoyait à ses sœurs de France les couplets, qu'à l'imitation de sainte Tèreise, elle composait pour les fêtes de Noël (1). Elle mourut le 2 octobre 1632, célèbre par la sainteté et l'éclat des miracles (2).

(1) La mère Louise de Jésus ne nous a malheureusement conservé qu'un seul de ces couplets, détaché d'un cantique qui était, dit-elle, fort spirituel et assez long. Nous le donnons ici, en y joignant la traduction :

<i>Amor es no sé que,</i>	L'amour est un je ne sais quoi,
<i>Que entre no sé por donde,</i>	Qui entre je ne sais par où,
<i>Y mata no sé con que,</i>	Qui tue je ne sais comment,
<i>Y entra sin hazer ruido,</i>	Qui s'introduit sans bruit
<i>Y es fuerte como la muerte.</i>	Et est fort comme la mort.

(2) Cfr. Registre conventuel du monastère de Valladolid. — Relation sur la vie et les vertus des premières religieuses. — *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. xviii. — Dép. de la mère Casilde de Saint-Ange pour la

ISABELLE DU SAINT-SACREMENT (SALAZAR)

19^e professe (1580)

† 1618

MADELEINE DE JÉSUS (SALAZAR Y VELASCO)

20^e professe (1581)

† 1614

Elle était d'Orduña, en Biscaye. Ses parents, riches et nobles, s'appelaient don Jean de Salazar et doña Marie de Orvieto. Quant la mort les lui enleva, elle avait vingt-deux ans et, fille unique, se trouvait en possession d'une fortune considérable. Ses proches s'occupaient de lui trouver un parti digne d'elle. Mais Madeleine de Salazar, au milieu des hommages qui l'entouraient, rêvait une félicité plus haute. Entraîné par un attrait supérieur, son esprit sérieux et fort était déjà passé sous le puissant domaine de Dieu. Elle déclara fermement qu'elle n'aurait point d'autre Époux que Jésus-Christ. Apprenant que sainte Térèse se trouvait à Valladolid, elle se rendit auprès d'elle. A peine la sainte mère l'eût-elle entretenue qu'elle connut le prix du trésor que Dieu lui envoyait. Sans plus de retard, elle lui déclara son admission. Une religieuse, surprise d'une si prompte réponse et frappée d'autre part de l'air grave et majestueux de la prétendante, dit à la sainte : « D'ordinaire, ma mère, Votre Révérence examine à loisir les vocations. Comment se fait-il qu'elle admette si facilement une personne qui paraît plus disposée à commander qu'à obéir ? — *C'est*, répondit Térèse, *qu'elle sera une sainte.* »

canonisation de sainte Térèse. — Lettre de la même à M. de Brétigny, du 17 avril 1603, citée par les *Chroniques ms.* du Carmel de France. — *Le Voyage d'Espagne*, par Madame Jourdain.

Madeleine de Jésus fit profession le 5 mars 1581. Elle excella bien vite dans l'oraison, le silence, l'humilité. Choisie en 1598 pour être la première prieure du couvent de Calahorra, elle soutint cette fondation naissante par sa sagesse et ses exemples, et plus encore, peut-être, par son oraison fervente et continuelle. Mais Dieu voulait la sanctifier par la croix. Il permit qu'elle fût fausement accusée et que le provincial, mal renseigné, la déposât de son office, en la chargeant de plusieurs pénitences. Madeleine, instruite à l'école de l'oraison, imita son divin Maître dans son silence et sa patience. On raconte qu'un soir, sous le coup de l'humiliation et du mépris, elle descendait un escalier pour se rendre à l'oraison, lorsqu'elle vit Jésus qui montait les degrés, chargé de sa croix, accablé de lassitude et de douleur. Se jetant à ses pieds, elle s'écria : « Mon Maître ! Qu'est-ce que cela ? Où allez-vous à pareille heure, inondé de sueur et chargé de cette croix ? — *Ma fille*, répondit le Sauveur, *je viens pour que tu m'aides à la porter, car elle est bien pesante.* » Madeleine voulut saisir le fardeau du Maître, mais la vision avait disparu.

Quand le Seigneur eut reçu de son épouse les preuves d'amour et de fidélité qu'il désirait, la vérité se fit jour, et celle qui avait remis sa cause dans la seule main du souverain Juge, retrouva l'estime et la confiance de tous.

Ce fut en son couvent de Valladolid que Madeleine de Jésus mourut en renom de sainteté, le 4^{er} novembre 1614. Au moment où le corps de la défunte fut porté au chœur, une religieuse vit l'image du Sauveur crucifié tendre les bras pour recevoir la généreuse épouse qui avait suivi le Maître du monde dans son abaissement, son silence et son amour (1).

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Valladolid. — Relation sur la vie et les vertus des premières religieuses. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. X, cap. v.

ANNE DE LA CONCEPTION (SANCHEZ)

novice en 1582

† 1638

Cette religieuse était sœur de Stéphanie des Apôtres, 12^e professe du monastère. Elle prononça ses vœux le 6 mars 1583 et mourut le 26 février 1638 (1).

ISABELLE DE LA MÈRE DE DIEU (CABEZA)

novice en 1582

† 1629

Doña Isabelle Cabeza naquit à Valderas au diocèse de Léon, en 1557. Son père se nommait François Cabeza ; sa mère, doña Marie de Mayorga y Castillo. Isabelle était douée de tous les avantages de la nature et de la grâce. Jeune enfant, elle manifestait une forte inclination pour la vie religieuse. Avec les années cependant, cette grande ferveur se ralentit, et, par complaisance pour sa mère devenue veuve, Isabelle consentit à épouser un gentilhomme nommé Michel Daza. Dieu bénit cette union par la naissance de deux filles. Mais les voies du Seigneur sont profondes, et « qui peut comprendre les mille endroits par où il fait son entrée dans les cœurs ? » (2). Bientôt une grâce extraordinaire et victorieuse touchait le cœur de la jeune femme et de son époux, et tous deux n'aspiraient plus qu'à renoncer au bonheur humain que Dieu leur avait départi, pour le servir plus parfaitement dans l'état religieux.

Isabelle eut les plus grands obstacles à surmonter pour réaliser son dessein. Mais elle sut les fouler aux pieds, et, sacrifiant héroï-

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Valladolid.

(2) *Multiplicationem ingressus ejus quis intellexit?* (Eccli., I, 7.)

quement à Dieu toutes les revendications de l'amour maternel, se sépara de ses deux filles qu'elle confia à leur aïeule. Elle écrivit ensuite à sainte Térése, la suppliant de l'admettre dans sa réforme. A peine la sainte eut-elle pris connaissance de la missive, qu'elle se sentit en présence d'une de ces vocations exceptionnelles qui apparaissent de prime abord marquées du sceau divin, et elle ne tarda pas à faire recevoir la prétendante au couvent de Valladolid. Isabelle y prit l'habit le 25 mars 1582, tandis que la sainte était à la fondation de Burgos. C'était en qualité de sœur converse qu'elle avait sollicité son admission ; mais les religieuses, tout en admirant son humilité, n'avaient pas voulu se priver de ses talents, et l'avaient reçue comme religieuse de chœur. Elle ne comptait encore que vingt-quatre ans.

Quelques mois plus tard, sainte Térése revoyait pour la dernière fois le couvent de Valladolid. Charmée de la novice, elle lui dit : *Je suis très contente de vous voir revêtue de l'habit, mais sachez que je vous veux pour Avila.* Isabelle répondit : « Notre mère, je suis persuadée que le bon plaisir de Notre-Seigneur est que je reste à Valladolid. » Et la sainte, souriant doucement : *A quoi reconnaissez-vous cette volonté de Dieu ?* — Au grand contentement que j'éprouve et à l'unanimité des mères à me donner leurs suffrages. — *Ah ! sœur Isabelle,* repartit la sainte, *que vous savez bien faire de votre volonté la volonté divine ! Néanmoins, puisque vous êtes si contente, restez ici avec la bénédiction de Dieu. Mais vous en sortirez un jour, pour rencontrer des peines plus grandes que vous ne pensez.*

Le noviciat d'Isabelle de la Mère de Dieu fut extraordinairement fervent. Son détachement de ses filles faisait l'admiration des religieuses : obligée de les entretenir de temps en temps au parloir, elle se refusait la consolation de porter sur elles ses regards. Au dedans de la communauté, il n'était pas une religieuse plus obéissante, plus humble, plus silencieuse, plus amie de la retraite et de l'oraison. On eût dit qu'elle gardait avec un soin doublement jaloux un trésor que Dieu lui avait accordé en

dehors de toute prévision humaine et des voies ordinaires de sa providence.

La sœur Isabelle fit sa profession le 22 avril 1583. En 1586, elle accompagna la mère Marie-Baptiste, sa prieure, dans un séjour que celle-ci fit au couvent de Tolède. Rentrée à Valladolid, elle en sortit de nouveau en 1596, afin de remplir à Soria les fonctions de prieure. En 1600, elle accomplissait, à la demande de l'évêque de Tarazona, Diego de Yepès, le confesseur et l'historien de sainte Térèse, la fondation d'un monastère qu'il désirait posséder dans sa ville épiscopale. Trois ans plus tard, elle devenait fondatrice et première prieure du couvent de Calatayud.

Isabelle de la Mère de Dieu rencontra dans ces fondations les travaux et les souffrances que sainte Térèse lui avait annoncés. Partout elle était la première au labeur, la dernière au repos. On la voyait se lever deux heures avant la communauté et se livrer, pour le soulagement des sœurs converses, au plus rude travail; elle se rendait ensuite à l'oraison avec toutes ses sœurs. Sa prudence dans le gouvernement n'avait d'égale que son zèle pour l'observance, sa charité pour les sœurs malades ou affligées.

Les infirmités continuelles dont Dieu l'éprouva vers la fin de sa vie, servirent encore son attrait pour l'oraison. Ses nuits sans sommeil n'étaient qu'une prière ininterrompue. On assure qu'une de ses filles l'aperçut un jour environnée de splendeur et couronnée d'un riche diadème, qu'une autre vit à son chevet le Sauveur des hommes, qui l'assistait et la consolait. Ce fut dans les sentiments d'une vive allégresse qu'après avoir offert à Dieu avec une constante ferveur de si multiples holocaustes, cette âme généreuse alla recevoir du souverain Juge la récompense des épouses fidèles (22 juin 1629). Isabelle de la Mère de Dieu était âgée de soixante-douze ans. Plusieurs religieuses eurent connaissance de la gloire dont elle jouissait dans le ciel (1).

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Valladolid. — *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XVIII, cap. vii.

MARIE DE SAINT-AUGUSTIN (DE VITORIA)

novice en 1582

† 1637

Marie était fille d'Augustin de Vitoria, cet ami de sainte Tèreſe et des carmélites de Valladolid, dont il est fait mention au chapitre xxix du *Livre des Fondations*. Sa mère se nommait doña Isabelle de Castro. Marie de Vitoria, n'ayant pas encore quatorze ans, entra un jour dans la clôture du couvent de Valladolid avec la fondatrice, doña Marie de Mendoza. Là, elle déclara ne vouloir plus sortir. Les religieuses consultèrent la sainte, qui envoya l'autorisation de recevoir la jeune fille à la prise d'habit. Marie revêtit la bure du Carmel en avril 1582, à la grande joie de son père. Sa jeunesse fit reculer sa profession jusqu'au 14 septembre 1585. Elle mourut le 3 février 1637, après une vie religieuse des plus édifiantes. Elle était âgée de soixante-huit ans (1).

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Valladolid. — Relation sur la vie et les vertus des premières religieuses.

MONASTÈRE DE TOLÈDE

(1569-1582)

ANNE DE LA MÈRE DE DIEU (DE LA PALMA)

1^{re} professe (1570)

† 1610

Anne de la Palma, dont sainte Térése nous fait l'éloge au chapitre xvi des *Fondations*, était fille de Pero Gonzalez de las Cuervas et de Marie Alvarez, citoyens de Tolède. Restée veuve à vingt et un ans, elle vécut longtemps dans sa demeure, entourée de filles pieuses, faisant de larges aumônes, et assistant la nuit aux matines de la cathédrale avec une dévotion qui édifiait toute la ville de Tolède. Elle fit connaissance avec sainte Térése durant le séjour de celle-ci chez doña Louise de la Cerda et la pria de la recevoir dans le nouveau monastère. La sainte y consentit volontiers, Anne de la Palma avait une de ces âmes nobles et généreuses, dont tout le plaisir est de donner. On dit qu'elle montrait tant d'empressement à fournir aux religieuses les objets réclamés, pensait-elle, par leur dénûment, qu'elle obligea la sainte mère à lui dire un jour avec son enjouement ordinaire : *Ne m'apportez plus rien, sinon je vous mettrai dehors, vous et votre mobilier.*

Anne de la Mère de Dieu fit profession le 13 novembre 1570. On lui confia pendant quelque temps la conduite du couvent de Malagon, en qualité de présidente ou vicaire, ainsi qu'il conste d'une lettre de sainte Térése au père Gratien, du 8 mai 1578. En 1583, elle fut une des religieuses choisies pour accompagner la mère Anne des Anges dans la fondation de Cuerva, bourg à

quelques lieues de Tolède. Elle y fut guérie miraculeusement par l'application d'une image de bréviaire, qui avait appartenu à la sainte. Après une vie religieuse d'une durée de quarante ans et constamment exemplaire, Anne de la Mère de Dieu mourut octogénaire à Cuerva, le 2 novembre 1610 (1).

MARIE DE SAINT-ANGE (ORTEGA)

2^e professe (1571)

En 1585 Marie de Saint-Ange fut l'une des fondatrices du couvent de Sabiote (2).

GUIOMAR DE JÉSUS (VAZQUEZ)

3^e professe (1574)

Aussitôt après sa profession, Guiomar de Jésus fut envoyée à la fondation d'Albe. Dans la suite, elle prit part à celles de Ségovie (1574) et de Madrid (1586). Elle mourut au couvent de Valence (3).

PÉTRONILLE DE SAINT-ANDRÉ (DEL AGUILA)

4^e professe (1571)

(1) Cfr. Registre des professions du monastère de Tolède. Le registre actuel n'étant pas le registre primitif, nous avons dû parfois le compléter et le corriger par la Liste envoyée au chapitre d'Alcala en 1581. — P. Antoine de Saint-Joseph, t. II, Annot. de la Lettre XXV. — *Reforma de los Descalzos*, t. II, lib. VI, cap. XVIII. — Dép. de la mère Marie de la Nativité. (Inform. de Madrid.) — Mémoire de Yepès à Louis de Léon.

(2) Cfr. Registre des professions du monastère de Tolède.

(3) *Ibid.* — Ribera, lib. II, cap. XVII et lib. III, cap. II. — *Reforma de los Descalzos*, t. II, lib. VII, cap. XLVII.

FRANÇOISE DE SAINT-ALBERT (GUTIERREZ)

3^e professe (1571)

Françoise de Saint-Albert fut l'une des fondatrices de Sabiote. Elle mourut en ce dernier couvent (1).

BRIANDE DE SAINT-JOSEPH (DE MENDOZA)

6^e professe (1571)

† 1586

Les parents de Briande de Saint-Joseph étaient don Bernard Temiño et doña Éléonore de Mendoza. Elle était sœur aînée de la mère Marianne du Saint-Esprit, professe de Malagon. On ignore en quel couvent sainte Térèse lui donna l'habit ; on sait seulement qu'elle l'emmena encore novice à la fondation de Tolède, et qu'elle l'avait avec elle quand, à la prière de la princesse Jeanne, elle s'arrêta à Madrid, au couvent des *Descalzas reales*. Briande de Saint-Joseph fit profession au couvent de Tolède.

Elle avait une intelligence élevée et des qualités charmantes : de bonne heure sainte Térèse la crut apte au gouvernement et l'établit prieure du couvent de Malagon. Briande y fut éprouvée par des infirmités longues et douloureuses. La correspondance de la sainte, dans les années 1576 et 1577, est toute remplie des témoignages de son affection et de sa sollicitude pour une religieuse qu'elle pensait devoir être le plus ferme soutien de ses monastères. Elle ne craignait pas d'avancer que si on la perdait, « on perdrait le meilleur sujet de l'ordre ». Bientôt elle la faisait venir auprès d'elle à Tolède, afin de veiller elle-même sur une santé qu'elle estimait si précieuse. Cependant un trouble profond se manifestait dans la communauté de Malagon et, pendant plu-

(1) Cfr. Registre des professions du monastère de Tolède.

sieurs années, devenait pour sainte Térése la source de très pénibles sollicitudes. En 1579, la sainte finit par se rendre sur les lieux, afin de remédier au mal. Elle reconnut alors que le gouvernement de Briande, d'abord si hautement loué par elle, était entaché de défauts graves et avait été la source première des inquiétudes et des agitations de cette communauté. Disons avec sainte Térése, à la décharge de la mère Briande, qu'elle était fort jeune lors de son priorat à Malagon et nécessairement inexpérimentée.

Après la mort de la sainte, Briande de Saint-Joseph recouvra des forces relatives, et les religieuses de Tolède crurent pouvoir la placer à la tête de leur monastère. D'après le père François de Sainte-Marie, elle se fit apprécier de toutes ses sœurs par son esprit d'oraison, sa douceur, sa prudence et un courage qui l'empêchait de compter jamais avec ses forces. Bonne et compatissante envers ses inférieures, elle devenait sévère en matière d'obéissance et de charité. En 1586, la communauté de Tolède l'élut pour la seconde fois, mais peu après, le 6 juin de cette même année, Dieu lui ouvrait les portes de la patrie (1).

JEANNE DU SAINT-ESPRIT (HURTADO)

7^e professe (1571)

JEANNE DE LA CROIX (ALONSO Y DIAZ)

du voile blanc

8^e professe (1571)

(1) Cfr. Registre des professions du monastère de Tolède. — *Reforma de los Descalzos*, t. II, lib. VII, cap. XLIII. — Manuscrit du couvent de Malagon. — Correspondance de sainte Térése de 1576 à 1579. — Il ne faut point confondre la mère Briande de Saint-Joseph (de Mendoza), professe de Tolède, avec la sœur Briande de Saint-Joseph (Sanchez de Molina), professe de Malagon. (Voir ce que nous avons dit de cette dernière religieuse, p. 303.)

CATHERINE DES ANGES (SANTAREN Y LOPEZ)

du voile blanc

9^e professe (1571)

Elle fut, en 1585, l'une des fondatrices du couvent de Cuerva, où elle resta jusqu'à la mort (1).

ISABELLE DE SAINT-JÉRÔME (RODRIGUEZ)

du voile blanc

10^e professe (1571)

En 1585, Isabelle de Saint-Jérôme fut envoyée elle aussi à la fondation de Cuerva, où elle mourut (2).

BÉATRIX DE SAINT-MICHEL (DE ANDRADA)

11^e professe (1571)

† 1626

Béatrix de Saint-Michel, l'une des fleurs les plus embaumées de la *Quinta* de Térèse, naquit à Tolède en 1549. Son père se nommait Pero Sanchez de Andrada ; sa mère, Marie de la Torre. A sept ans, elle fut si puissamment attirée de Dieu, que, résolue de rompre avec tout ce qui est ici-bas, elle coupa elle-même ses beaux cheveux dorés, et les plaçant dans un coffret avec quelques petits bijoux à son usage, elle alla les porter à sa mère, disant que tout était fini pour elle et que Dieu seul posséderait son cœur. Cette déclaration fut faite avec une fermeté et une énergie si

(1) Cfr. Registre des professions du monastère de Tolède.

(2) *Ibid.*

extraordinaires, que ses parents, surpris et émerveillés, n'osèrent y contredire. Dieu commença dès lors à favoriser cette jeune enfant d'une oraison très élevée; et d'autre part, le démon, furieux de voir de pareils présages de sainteté en un âge si tendre, lui livra durant cinq années une guerre à mort. Béatrix résistait à ses attaques par de rigoureuses pénitences et des oraisons de plus en plus prolongées, au point qu'elle en vint à donner neuf heures par jour à la prière. Dieu l'y favorisait du don des larmes, et cette pluie céleste développait chaque jour en son âme les vertus naissantes que la grâce y avait fait germer. Le directeur de Béatrix, prêtre séculier de sainte vie, nommé Garcia de San Pedro, admirant la pureté de sa conscience, lui permit la communion quotidienne, faveur bien rare à cette époque. Nourrie de ce pain céleste et abreuvée du vin qui fait germer les vierges, la jeune fille sentit croître en elle le désir de se donner irrévocablement à l'Époux divin. A l'âge de quatorze ans, elle obtint de son confesseur la faveur ardemment sollicitée de prononcer le vœu de chasteté perpétuelle et ne songea plus qu'à faire choix du cloître qui abriterait sa vie. Sainte Tère se venait de fonder à Tolède un couvent de la réforme (1369). Béatrix, attirée par l'esprit de retraite et de silence qui faisait le caractère distinctif des nouveaux monastères, sollicita l'une des premières son admission en celui de Tolède. La sainte accueillit volontiers cette jeune fille, qui semblait plutôt un ange qu'une créature humaine.

En attendant l'heure de dire au monde un éternel adieu, Béatrix redoubla ses pénitences et ses oraisons. Ses visites aux églises devenaient de plus en plus prolongées, mais, plus que jamais soigneuse de dérober aux regards son extraordinaire beauté, elle se couvrait de vêtements qui ne convenaient point à son âge, heureuse de donner prise aux railleries et aux sarcasmes de ceux dont elle fuyait l'admiration. En 1370, la sainte mère lui ouvrait les portes du Carmel. Cette âme, déjà initiée au doux mystère de la familiarité divine et rendue capable des touches les plus délicates de l'Esprit d'amour, se plongea dans la vie de solitude et d'oraison comme dans son élément. En lui donnant l'habit, Tère se

avait dit aux religieuses : *Faites grand cas de Béatrix de Saint-Michel, car ce sera une religieuse très parfaite.* Elle ne se trompait pas : la vie de Béatrix dans le cloître fut vraiment angélique. On ne pouvait la voir sans comprendre que son âme était un lit de repos pour le céleste Époux. Elle prononça ses vœux la veille de l'Assomption, 14 août 1571. Comme ce jour-là elle entonnait le *Deus in adjutorium* à vêpres, elle fut ravie en extase en présence de toute la communauté. Dès lors les opérations divines en son âme allèrent toujours croissant. Son humilité, son silence, son obéissance, avaient quelque chose d'extraordinaire et de sublime, qui captivait l'attention et charmait les cœurs. Dieu, en effet, semblait environner son âme comme d'un mur de paix. On ne vit jamais en elle la moindre marque d'impatience, de trouble ou d'émotion. Regardant chacune de ses sœurs comme sa supérieure, elle obéissait à toutes avec un respect et une dévotion qui les ravissait. Enfin son détachement des choses de la terre était universel.

Sainte Tèreè, charmée de tant de vertus, choisit Béatrix de Saint-Michel pour l'une des fondatrices de Beas. En ce couvent, la jeune religieuse demeura ce qu'elle avait été en celui de Tolède. Un jour que la sainte parlait à la mère Anne de Jésus, dans la sacristie du monastère, Béatrix survint. A sa vue, la sainte resta pendant un long espace de temps profondément absorbée. Quand elle fut revenue à elle, Anne de Jésus lui demanda quelle avait été la cause de cette suspension : *J'ai vu d'une manière si saisissante,* répondit Tèreè, *la gloire et la grandeur de Dieu dans l'âme de cet ange, que la mienne s'en est sentie puissamment emportée.*

Il y avait trois ans que Béatrix était au couvent de Beas quand saint Jean de la Croix vint donner aux religieuses sa direction spirituelle. On devine aisément ce que furent pour cette âme céleste la rencontre et les communications avec un maître aussi consommé dans la science du divin amour. Elle le retrouva encore à Grenade quand en 1582, Anne de Jésus la conduisit à cette fondation. Le feu céleste prit alors de tels accroissement dans son âme, qu'on l'entendait s'écrier, quand elle se croyait seule : « De

l'air! De l'air! Mon cœur brûle ». « Qui pourrait dire, répéterons-nous avec saint Jean de la Croix, à quel degré d'élévation Dieu fait monter une âme lorsqu'il en vient à faire d'elle l'objet de ses complaisances? Ce sont des secrets qu'on ne saurait traduire et dont il est même impossible de se faire l'idée (1). » Quatre fois les religieuses de Grenade élurent Béatrix pour leur prieure. Sa seule vue, disaient-elles, les mettait dans la paix, ses paroles versaient le baume de la consolation dans leurs cœurs, ses exemples les entraînaient comme irrésistiblement à la vertu. La réputation de sainteté de la mère Béatrix était universelle dans la cité; on lui reconnaissait le don des miracles et celui de prophétie. Parmi les séculiers sa réputation était si bien accréditée sous ce rapport, qu'il n'était guère d'affaire importante à Grenade qu'on ne vint lui recommander, et toujours ses réponses étaient reçues comme des oracles. Béatrix révérait saint Jean de la Croix comme le père de son âme et l'un des saints les plus admirables de l'Église de Dieu; aussi, profonde fut sa douleur quand d'indignes calomnies vinrent s'attaquer à une vie si pure. Elle apprit que l'un des accusateurs du saint venait d'être élevé à la dignité de provincial d'Andalousie, et qu'il allait faire son entrée à Grenade. Au religieux qui lui annonçait cette nouvelle, elle répondit fermement : « Ne vous mettez pas en peine. Il n'entrera pas vivant dans Grenade. » Effectivement, le jeune provincial fut frappé d'un mal soudain à Ciudad Real, et l'on n'apporta dans la ville que son cadavre. Bien d'autres prédictions non moins frappantes, parfois aussi terribles, eurent, à l'admiration générale, leur parfait accomplissement. A l'intérieur du monastère, Béatrix lisait comme à découvert dans le cœur de ses filles et, guidée par une lumière d'en haut, appliquait à leurs divers besoins spirituels les remèdes convenables.

Cependant la pieuse mère achevait de se consumer dans les flammes de la charité, et son âme, remplie d'une paix de plus en plus céleste, semblait habiter déjà les sphères supérieures de la

(1) *Cantique spirituel*, Explicat. de la Strophe xxxiii.

patric. Le jour de l'Ascension 1626, elle reçut de Dieu l'annonce de sa mort, et peu après, la maladie la réduisit à l'extrémité. Son confesseur, la voyant consumée d'une inflammation ardente, qui provenait moins de son mal que des ardeurs de l'amour divin, lui demanda pourquoi elle ne se plaignait point : « Comment me plaindrais-je, mon père, répondit Béatrix, puisque notre sainte mère m'assure que je n'aurai pas d'autre purgatoire que celui-ci? » Elle expira, comme elle l'avait prédit, le jour des Stigmates de saint François, 17 septembre. Elle était âgée de soixante-dix-sept ans. Aussitôt tout Grenade l'acclama sainte et se disputa les objets qui lui avaient appartenu. Ses obsèques se changèrent en triomphe (1).

MARIE DES MARTYRS (HURTADO)

12^e professe (1571)

† 1621

Marie était née à Tolède. Ses parents, Diego Hurtado et Béatrix de la Fuente, étaient aussi recommandables par la piété que par la noblesse du sang. Elle entra à dix-huit ans en ce monastère. Tandis que sainte Térèse, l'année 1580, recommandait à Dieu le choix qu'elle avait à faire d'une prieure pour la fondation de Villanueva de la Jara, elle vit une colombe qui se reposait sur la tête de Marie des Martyrs. Comprenant à ce signe que c'était l'éluë de Dieu, elle la désigna pour remplir cette fonction.

Marie des Martyrs était une colonne d'observance. Son priorat au convent de Villanueva dura huit années et fut visiblement béni du ciel. En 1588, elle se rendit avec quelques compagnes dans la ville de Valence, où l'archevêque, le bienheureux Jean de Ribera, désirait depuis longtemps posséder des carmélites déchaussées. Marie des Martyrs s'attira la vénération de la ville

(1) Cfr. Registre des professions du monastère de Tolède. — *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XVII, cap. xxviii.

entière. Elle mourut le 3 février 1621, âgée de soixante-neuf ans, dont elle avait passé cinquante-et-un au Carmel (1).

MARIE DE LA NATIVITÉ (ORTIZ)

13^e professe (1572)

† 1597

Son père s'appelait Christophe Ortiz; sa mère, Agnès de la Fuente. Dès le début de sa vie religieuse, Marie de la Nativité fut le modèle de ses sœurs. Elle excellait surtout dans cette science difficile où échouent les petites âmes et qui semble le partage exclusif de celles que l'humilité a rendues grandes, la science de bien recevoir la correction. Sainte Térèse ne l'ignorait pas; aussi se plaisait-elle à l'exercer fréquemment en ce point pour l'exemple de ses compagnes, et elle disait souvent qu'elle aimerait avoir en chacun de ses monastères une Marie de la Nativité. On trouve dans la déposition juridique de cette religieuse pour la canonisation d'intéressants détails sur les extases où elle surprit plus d'une fois la sainte.

En 1583, elle prit part à la fondation de Cuerva. L'année suivante, la vénérable mère Anne de Jésus passa par Tolède, se rendant à la fondation de Madrid. Reconnaisant le trésor de vertus que Dieu avait déposé dans le cœur de Marie de la Nativité, elle désira l'emmener avec elle comme sous-prieure et lui confia de plus la formation des novices. Marie de la Nativité fut prieure à Madrid après Anne de Jésus, et se montra toujours unie de pensées et de vues avec la vénérable mère. Elle occupait cette place à l'époque où des difficultés se produisirent entre cette communauté et les supérieurs de l'ordre. Elle fut blâmée très sévèrement et déposée de son office (1591). La force de vertu de ses premières années de vie religieuse parut alors avec un éclat nouveau: elle semblait douée d'une merveilleuse puissance pour ranimer autour

(1) Cfr. Registre des professions du monastère de Tolède. — *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XV, cap. xxxv.

d'elle la confiance et l'énergie, pour inspirer l'amour des souffrances. En 1597, elle quitta Madrid pour se rendre à la fondation de Consuegra, dont elle fut la première prieure. Dieu la rappela à lui le 13 septembre de cette même année. Il y avait vingt-six ans qu'elle portait l'habit du Carmel (1).

ÉLÉONORE DE JÉSUS (JARDIN)

14^e professe (1572)

† 1621

Cette religieuse était fille de Jérôme Jardin et de Jeanne Vazquez, habitants de Tolède. Sa profession eut lieu le 14 mai 1572. Éléonore remplissait en 1578 les fonctions de portière au couvent de Tolède, quand un des jours de l'octave de l'Assomption, pendant l'oraison du matin, elle fut appelée au tour et s'entendit adresser ces paroles : « Ma fille, je suis le frère Jean de la Croix, et je viens de sortir de prison cette nuit. Voulez-vous bien en prévenir la mère prieure? » Surprise et charmée, la sœur Éléonore porta en toute hâte à la mère Anne des Anges une nouvelle si inattendue. La communauté de Tolède, comme toutes les autres de la réforme, était vivement alarmée de la disparition du saint. Les religieuses ignoraient que c'était dans leur propre ville, au couvent des carmes mitigés qui domine le Tage, qu'il subissait une rigoureuse détention. La joie fut au comble parmi les carmélites. Une circonstance fortuite — la confession d'une malade à entendre — permit à la prieure de faire entrer le saint dans la clôture et de le soustraire ainsi aux recherches de ses persécuteurs. Elle le confia ensuite à un chanoine de la cathédrale, don Pedro Gonzalez de Mendoza, qui, après lui avoir donné chez lui les soins que réclamait l'épuisement de ses forces, le vêtit en prêtre séculier et le fit conduire sûrement jusqu'au couvent d'Almodovar. Bientôt

(1) Cfr. Registre des professions du monastère de Tolède. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. IX, cap. xxxiv. — Dép. de Marie de la Nativité. (Inform. de Madrid.)

la nouvelle de cette délivrance remplissait d'allégresse sainte Tèreèse et la réforme entière.

En 1583, Éléonore fut envoyée à la fondation de Sabiote. Elle mourut au couvent de Beas, âgée de soixante-dix-huit ans (1).

CATHERINE DE SAINT-MICHEL (DE AVILA)

du voile blanc

15^e professe (1572)

ISABELLE-BAPTISTE (FLORÈS)

du voile blanc

16^e professe (1574)

FRANÇOISE DE SAINT-ÉLISÉE (ANDRADA)

17^e professe (1574)

Françoise était sœur de Béatrix de Saint-Michel, 11^e professe de ce monastère. Comme Éléonore de Jésus, elle fut envoyée à la fondation de Sabiote, puis au couvent de Beas, où elle mourut (2).

ISABELLE DE SAINT-FRANÇOIS (DE VEGA)

18^e professe (1574)

Isabelle de Saint-François était originaire de Villacastin, fille de Pierre Narro et d'Anne de Vega. Elle accompagna sainte Té-

(1) Cfr. Registre des professions du monastère de Tolède. — *Vie de saint Jean de la Croix*, par le père Jérôme de Saint-Joseph, chap. xi.

(2) Cfr. Registre des professions du monastère de Tolède.

rèse à Beas et à Séville. La sainte la nomme fréquemment dans sa correspondance. De Séville, le père Gratien l'envoya, en qualité de prieure, au couvent des carmélites chaussées de Paterna (octobre 1576 — décembre 1577). Elle revint ensuite au monastère de Séville et y devint prieure en 1585. En 1590, elle fondait à Sanlucar la Mayor; dans la suite elle passa au couvent de Lisbonne. De ces deux monastères, elle témoigna prendre le plus vif intérêt à l'établissement du Carmel en France. C'est au monastère d'Albe qu'elle acheva sa carrière (1).

TÉRÈSE DE LA CONCEPTION (AGNÈS ALVAREZ)

du voile blanc (2)

19^e professe (1577)

† 1625

Térèse de la Conception, née à Batrès, non loin de Tolède, l'année 1547, était fille d'André Serrano et d'Antoinette Diaz. Ses parents la nommèrent Agnès. Ame candide et pure, et en

(1) Le registre actuel de Tolède ne mentionne pas cette religieuse. Il est hors de doute cependant qu'elle était professe de ce monastère, et que sainte Térèse l'en tira en 1575 pour en faire l'une des fondatrices de celui de Séville. On trouve son nom sur la liste envoyée au chapitre d'Alcala (1581) par le couvent de Tolède. Elle y est dite professe depuis le 21 novembre 1574. Il est évident, du reste, qu'elle était marquée au registre primitif, puisqu'on voit son nom dans l'extrait de ce registre donné par La Fuente à la suite des Listes du chapitre d'Alcala. — Cfr. *Registre conventuel de Séville*. — Ribera, lib. III, cap. III et v. — *Reforma de los Descalzos*, t. II, lib. VIII, cap. xxxiii. — P. Antoine de Saint-Joseph, t. II, Annot. des Lettres xxii et xxx. — Lettre d'Isabelle de Saint-François à M. de Brétigny, écrite de Sanlucar le 12 juin 1591, citée par Philbert Champagnot, liv. I, chap. ix. Voir aussi le père Louis de Sainte-Térèse dans *l'Établissement des Carmélites en France*, chap. vii.

(2) La sœur Térèse de la Conception était la sixième professe du voile blanc admise au monastère de Tolède. Voir p. 363 les remarques que nous avons faites relativement au nombre des sœurs converses dans les commencements de la réforme et aux plaintes de la sainte à ce sujet.

même temps capable d'héroïsme, la petite Agnès, comme la gracieuse martyre sa patronne, goûta dès ses plus tendres années combien le Seigneur est doux. Elle n'avait que cinq ans quand Jésus se fit voir à elle sous la forme d'un enfant de son âge, vêtu de la tunique des Nazaréens, et lui fit connaître qu'il voulait lier avec elle une intimité toute d'amour. Sa vie entière, Agnès Alvarez répondra par une courageuse fidélité à ces premières avances de l'Époux des âmes.

Elle avait grandi, quand ses grâces naïves lui gagnèrent l'affection d'une noble femme, doña Térèse de Guevara, qui désira l'avoir dans sa demeure. Doña Térèse, nommée dame d'honneur de Jeanne d'Autriche, sœur de Philippe II et veuve du roi Jean de Portugal, tint à emmener à la cour sa chère Agnès. Dans ce séjour dangereux, Agnès conserva sa virginale candeur et répandit la bonne odeur de Jésus-Christ. La princesse Jeanne voulut recevoir ses soins durant sa dernière maladie, qui fut longue et douloureuse, et Agnès lui prédit le jour de sa mort (7 septembre 1573). Dieu, qui l'avait conduite à la cour pour le bien de plusieurs, l'y retint quelque temps encore et lui ménagea l'occasion de ramener dans la voie du ciel, par ses salutaires avertissements, plusieurs personnes dont le salut était en danger. Sainte Térèse, l'ayant connue, apprécia sa prudence et sa vertu. Voyant en elle le désir de la vie religieuse, elle la reçut pour le couvent de Tolède. Elle voulait l'admettre en qualité de religieuse de chœur, et lui fit sur ce point les plus vives instances. Agnès demeura inébranlable. « Non, ma mère, répétait-elle avec une humble fermeté, c'est à laver la vaisselle et à ramasser les balayures que Dieu m'appelle. La condition de sœur converse est au-dessus de mes mérites. » La sainte, reconnaissant l'Esprit de Dieu en cette âme généreuse, céda enfin à ses désirs. Elle lui donna elle-même l'habit au couvent de Tolède, peu après son arrivée de Séville (août 1576). Agnès changea son nom en celui de Térèse. Elle avait alors trente ans.

Dès son entrée, Térèse de la Conception se signala par une obéissance aveugle, un profond mépris d'elle-même, une applica-

tion constante aux humbles emplois qu'elle avait ambitionnés. Elle se donnait à elle-même, comme son plus beau titre de gloire, le nom de *balayeuse de la maison du Seigneur*. Si on lui demandait un conseil, elle répondait humblement : « Je ne sais rien. Une seule chose me convient : me laisser charger comme une bête de somme, me soumettre à tout le monde et marcher par où l'on voudra me conduire. » Mais sa prieure lui ordonnait-elle de parler, elle le faisait avec une sagesse qui causait l'admiration de ses sœurs et révélait clairement le riche fonds de grâce que Dieu avait déposé dans son âme.

La compassion de Térésè de la Conception envers les pauvres était extraordinaire. On ne pouvait s'expliquer comment, dans son office de portière, elle parvenait à les soulager par de si abondants secours, alors que le couvent manquait même du nécessaire. En assistant les corps, elle avait surtout en vue de remédier aux besoins des âmes. A l'intérieur de la communauté, sa charité n'était pas moindre. Les traits suivants, qui ont trouvé place dans les Chroniques de l'Ordre, nous montrent comment Dieu se plaisait à récompenser sa foi et son dévouement pour ses sœurs. Un jour que le pain manquait dans le couvent, elle s'enquit de la portière où elle pourrait en prendre pour les malades dont elle avait le soin. La portière répondit qu'il n'y en avait point dans la maison. Térésè de la Conception descend à la cave, et y trouve une corbeille pleine de fort beaux pains ; elle en prend quelques-uns entre ses mains, mais n'osant croire le témoignage de ses yeux, elle retourne à la portière, qui lui affirme de nouveau qu'on n'a point apporté de pain. La sœur redescend à la cave et, retrouvant les pains, se persuade encore être le jouet d'une erreur. Cependant, l'heure du repas des malades approchait. Elle se décide à aller trouver sainte Térésè, qui entretenait alors au parloir doña Louise de la Cerda. « Notre mère, lui dit-elle, il n'y a point de pain pour les malades. J'ai cependant trouvé à la cave une corbeille qui semble en être pleine. Sans doute je me trompe, car la portière affirme qu'on n'en a point apporté. Que plaît-il à Votre Révérence que je fasse ? — *Que vous alliez en chercher quel-*

ques-uns », répondit la sainte. La sœur obéit et apporta les pains à sa sainte mère. Celle-ci admira la soumission de jugement de la fervente converse et bénit Dieu de sa libéralité envers ses servantes. Doña Louise voulut emporter de ce pain merveilleux. Il y en eut pour toute la communauté, et il en resta une certaine quantité, que la sainte mère fit distribuer aux pauvres. Une autre fois, une malade avait besoin d'une poule, et le couvent se trouvait hors d'état de faire cette dépense. La sœur Tèreise dit aux autres religieuses : « Ne vous mettez point en peine, mes mères ». En leur présence, elle se rend à la cuisine et y trouve plusieurs poules grasses et plumées, pendues à un croc.

Tèreise de la Conception était spécialement dévouée au soulagement des âmes du purgatoire, qui venaient en grand nombre et avec instance solliciter son secours. Parfois, ses compagnes l'entendaient s'écrier durant la nuit : « Est-il possible que vous ne laissiez pas en repos cette pauvre converse ? » Pour lui donner l'occasion de plus abondants mérites, Dieu lui envoya des maux nombreux, qu'elle endurait avec joie pour les pauvres âmes souffrantes. Toute couverte d'ulcères, elle se montrait si patiente que les médecins la nommaient l'*insensible*. Ses sœurs, voulant l'animer à souffrir des cautérisations cruelles, lui disaient : « Tout pour l'amour de Dieu ! » A quoi la patiente répondait : « Qu'y a-t-il en ceci à souffrir ? J'avoue que je n'y trouve rien. »

Au milieu de ses souffrances, Tèreise assistait et veillait les autres malades. Trois jours avant sa mort, elle fut obligée de s'aliter et annonça la date précise où elle quitterait l'exil. Après avoir reçu les derniers sacrements avec la plus tendre dévotion, elle dit à sa prieure : « Ma mère, la très sainte Vierge et notre sainte mère sont ici avec moi, mais notre père saint Joseph n'est pas encore arrivé. » A peu de temps de là, elle dit : « Il est enfin venu ». Et en prononçant ces mots, elle expira. C'était le 27 février 1625. Tèreise de la Conception avait soixante-dix-huit ans. Des concerts angéliques furent entendus à l'heure de son heureux passage. Elle apparut glorieuse à deux religieuses de Tolède, et leur fit

connaître la haute récompense que Dieu réserve aux souffrances généreusement endurées pour son amour (1).

MARIE DE JÉSUS (DE RIVAS)

20^e professe (1578)

† 1640

Marie était fille d'Antoine Perez de Rivas et d'Elvire Martinez, tous deux d'une naissance distinguée. Elle naquit à Partanedo, dans la province de Guadalajara, le 18 août 1560. A l'âge de quatre ans, elle perdit son père. Dès lors, on remarqua en elle un don d'oraison extraordinaire, une prudence et des vertus au-dessus de son âge. Sa mère ayant passé à de secondes noces, Marie fut confiée à ses grands-parents. Fille unique, héritière d'un riche majorat, douée d'une remarquable beauté, elle prit quelque goût à la parure. Anxieuse cependant relativement à l'état de vie qu'elle devait embrasser, elle pria devant une image de Jésus-Christ chargé de sa croix, quand le Sauveur, lui adressant la parole, lui dit par trois fois : *Je te veux carmélite*. Marie avait alors quinze ans. A l'instant son cœur est fixé, et elle ne songe plus qu'à mettre entre le monde et elle une barrière infranchissable.

A sa prière, son confesseur, le père Antoine de Castro, de la Compagnie de Jésus, dépêcha un exprès à sainte Tèreise pour lui exprimer les désirs de sa pénitente. La sainte, récemment sortie de Tolède, venait de rentrer en son couvent d'Avila (1577). Instruite par une lumière supérieure des qualités exceptionnelles de la jeune fille, elle la destina au couvent de Tolède. Elle écrivit aux religieuses, par l'entremise du père Diego de Yepès, alors prieur de la Sisla, une lettre où elle leur annonçait, dans un esprit

(1) Cfr. Registre des professions du monastère de Tolède. — *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XVII, cap. v. — *Vie ms. de la mère Marie de Jésus* (de Rivas), chap. xxvii.

prophétique, qu'elle leur envoyait un sujet qui serait « un prodige ». En même temps, elle recommandait au père Diego d'observer avec soin la conduite d'une novice dont elle attendait de si grandes choses.

Marie de Rivas entra au monastère le 12 août 1577. Dès le premier jour, son zèle pour l'oraison et la pénitence furent incroyables, et Dieu, de son côté, répandait ses dons en son âme avec une sorte de profusion. Cependant son corps succomba bientôt et les carmélites de Tolède hésitaient à lui laisser émettre ses vœux. Sainte Térèse, l'ayant appris, leur écrivit avec quelque sévérité de bien prendre garde à ce qu'elles allaient faire, parce que si elles refusaient la profession à Marie de Jésus, elle la ferait venir au couvent d'Avila. Les religieuses se rendirent, et le 8 septembre 1578, la novice prononçait ses saints engagements, au milieu de communications célestes qui absorbèrent totalement les puissances de son âme et la privèrent de l'usage de ses sens. La sainte mère, passant par Tolède l'année suivante, fit connaître à la nouvelle professe qu'elle avait assisté en esprit à la solennité de ses noces et connu les grâces dont Dieu l'avait comblée.

Les faveurs dont Marie de Jésus se vit l'objet de la part de son Époux devinrent si continuelles et si puissantes, qu'on fut obligé de la distraire des choses divines en lui confiant les emplois les plus absorbants. Mais c'était peine perdue, car on la voyait entrer en extase au milieu de ses occupations. Enivrée de l'amour de son Dieu, Marie de Jésus n'aspirait qu'à souffrir pour lui. Durant sa longue carrière religieuse, ses désirs seront satisfaits : elle connaîtra les épreuves spirituelles les plus rigoureuses, des maux physiques nombreux et terribles, les persécutions et les mépris des créatures.

Sainte Térèse, en quittant Tolède, avait recommandé qu'en son absence on prit soin de la santé de la jeune sœur, parce que son intime union avec Dieu consumait rapidement ses forces corporelles. Dès qu'elle revenait en ce couvent, elle interrogeait du regard la physionomie de sa chère fille, et découvrant dans sa pâleur les marques d'une langueur profonde, elle lui disait aima-

blement : *Où en seriez-vous, ma fille, si je n'avais parlé, puisqu'ayant recommandé qu'on prît soin de vous, je vous trouve en si pauvre état ?* Envoyait-on à la sainte mère quelque douceur, elle la remettait entre les mains de la fidèle Anne de Saint-Barthélemy, lui disant de la réserver pour la sœur Marie de Jésus.

La confiance de Tèreze dans la sagesse et les lumières de cette religieuse était si grande, qu'elle la nommait *su letradillo*, son petit théologien. Non contente de prendre son avis dans les affaires de la réforme, elle alla jusqu'à lui remettre entre les mains, malgré sa grande jeunesse, les manuscrits du *Château intérieur*, des *Fondations* et du *Chemin de la Perfection*, lui demandant de lui en dire son sentiment et de lui indiquer les corrections à faire.

En 1585, Marie de Jésus prit part à la fondation de Cuerva. Bientôt elle revenait à Tolède, et en 1586, n'ayant encore que vingt-six ans, elle succédait à la mère Hélène de Jésus (de Quiroga) dans la charge de prieure. Elle s'était acquittée de ses fonctions à la satisfaction générale, quand, à la fin de son triennat, elle obtint d'être déchargée du pesant fardeau de la supériorité. Rentrée dans la dépendance et la solitude, sa vie ne fut plus qu'une oraison continuelle. Souvent elle passait la nuit entière à prier dans un lieu éminent, redisant avec David : *Seigneur, j'ai élevé mes yeux vers vous, qui habitez dans les cieus* (1). On la trouvait alors comme privée de vie et toute hors d'elle-même. Elle avouait que c'était dans le silence de la nuit qu'elle goûtait en Dieu de plus suaves délices. Si ardent était son amour pour Notre-Seigneur, si totale sa transformation en lui, qu'on la voyait toute fondue de tendresse et de dévotion au moment de Noël, défaillante et comme réduite à l'agonie au temps de la Passion, ravie de joie et en quelque sorte transfigurée à l'époque où l'Église honore la vie glorieuse et ressuscitée du Rédempteur. L'Esprit-Saint avait si abondamment répandu la charité divine en son âme, que, tout abîmée en son Dieu, elle pouvait dire

(1) Ps. CXXII, 1.

avec l'Apôtre : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi (1). » Ses paroles enflammées révélèrent au dehors le brasier divin qui, dès ses jeunes années, consumait son cœur. Néanmoins Dieu se plaisait de temps en temps à en accroître la véhémence. Un jour, entendant un sermon où le prédicateur avait pris pour texte ces mots du Psaume xxviii : « *Dominus diluuium inhabitare facit*, le Seigneur a fait habiter le déluge sur notre terre », elle reçut des lumières ineffables sur le mystère de l'Incarnation, et son âme se trouva submergée par les flots d'un déluge d'amour et de feu, qui la faisait s'écrier avec David : *Mon âme défaille en mon Sauveur* (2)! Et cependant, celle qui se sentait trop faible pour porter une heure seulement l'intensité d'une pareille faveur, fut en état de la soutenir nuit et jour durant une année et demie. Fortifiée de Dieu même, son âme, semblable à une arche sacrée, naviguait en paix au sein de ce déluge. Cette tempête faisait tout son repos, cette oisiveté était sa plus importante affaire; tout son emploi ne consistait plus qu'à vaquer à Dieu et à son amour.

Si l'amour de Dieu brillait en Marie de Jésus d'un incomparable éclat, une invincible espérance formait, elle aussi, l'une des caractéristiques de sa sainteté. Elle possédait cette vertu en un degré merveilleux. Elle espérait de Dieu, Dieu lui-même, et avec lui tous les biens; et son regard était si ferme, son attente si pleine de joie, qu'elle semblait n'être plus l'attente, mais la pleine possession. S'agissait-il d'une grâce temporelle ou spirituelle à obtenir, dès lors que la gloire de Dieu y était intéressée, Marie de Jésus sollicitait avec une ardeur et une confiance que Dieu récompensa maintes fois par des faits surprenants et au-dessus de la nature. Ce fut par l'entremise de la sainte Vierge que Jésus-Christ porta cette vertu à sa perfection en l'âme de sa servante. Il daigna lui découvrir de quelle manière sa très sainte Mère se présentait devant lui pour implorer sa miséricorde en faveur des mortels. Marie de Jésus déclarait ensuite que la prière de la Mère de Dieu

(1) Galat., II, 20.

(2) Ps. cxviii, 81.

dépasse toute capacité humaine. Elle avouait néanmoins avoir compris que Marie mettait sous les yeux de son Fils son titre de Rédempteur, les vertus qu'il a pratiquées, les douleurs qu'il a souffertes pour les hommes, mais avec un espoir si ferme, une hardiesse si humble et si pleine de certitude, qu'avant d'être instruite de cette façon de demander, elle avait ignoré ce que c'était qu'espérer. Et elle ajoutait, s'adressant à une de ses religieuses : « Ma fille, je vous assure qu'auprès du souverain degré d'espérance auquel la Bonté divine m'éleva en cet instant, celle que j'avais auparavant n'en méritait pas le nom. »

De cette espérance naissait pour Marie de Jésus un désir ardent de jouir de son Époux, désir que celui-ci se plaisait à enflammer encore par des paroles comme celles-ci : *Ma fille, réjouis-toi de ce que je t'ai rachetée pour la gloire de mon Humanité.* D'autres fois, la Trinité trois fois sainte lui découvrait la joie ineffable qu'Elle prenait dans la rédemption de son âme par le Verbe incarné et dans son union avec chacune des divines Personnes. Ces faveurs, et bien d'autres non moins admirables, plongeaient la servante de Dieu dans une ivresse spirituelle et un saint transport, qui l'enlevaient en quelque sorte à la vie terrestre et ne lui permettaient plus de s'arrêter aux choses d'ici-bas. Rien ne pouvait troubler la paix de son âme et son inébranlable confiance en Dieu, non pas même les sacrifices les plus sensibles à son cœur. Depuis plusieurs années déjà, ses confesseurs, de l'avis de sainte Térèse, l'avaient admise à la communion quotidienne, et son âme trouvait dans cette manne sacrée le rassasiement de tous ses désirs, quand une ordonnance des supérieurs vint la priver de ce bonheur. Elle se contenta de prononcer cette parole, qui nous révèle tout à la fois et la perfection de son obéissance et les hauts sommets où habitait son âme : « Désormais tout me sera communion. »

Au bout de trois ans, Marie de Jésus fut élue prieure pour la seconde fois. Celui qui l'avait si souvent enivrée de ses célestes douceurs, allait la faire boire à longs traits au torrent de ses souffrances. Par une disposition de sa providence, une accusation

perfide trouva crédit auprès d'un des premiers supérieurs de la réforme, au point de lui donner de la vénérable mère l'opinion la plus sinistre. Elle fut ignominieusement déposée des fonctions de prieure. Quelque temps après, chargée de nouvelles inculpations, elle devait quitter de même celles de maîtresse des novices. Pendant plus de vingt ans, Marie de Jésus demeura dans le creuset de la tribulation, mais sa douceur, sa modestie, sa patience, ne se démentirent pas un instant. A ces peines, Jésus-Christ, qui voulait se rendre son épouse parfaitement conforme, joignit les épreuves intérieures les plus rigoureuses et des maladies cruelles. Un temps vint néanmoins où les caresses du céleste Époux redonnèrent la vie à son âme, et où les faveurs divines l'inondèrent à tel point, que cette période de ses douleurs et de son humiliation devint pour elle un avant-goût des délices de la patrie. Elle avouait elle-même que les grâces dont Dieu la comblait alors étaient presque incroyables. Ce fut avec un regret profond que Marie de Jésus vit venir le jour où son innocence fut reconnue, et où le même supérieur qui l'avait si rigoureusement traitée, lui demanda pardon de l'avoir méconnue et injustement châtiée. Elle était inconsolable de se voir enlever le trésor des humiliations, dont une longue expérience lui avait révélé tout le prix.

A soixante-quatre ans, la vénérable mère dut reprendre le fardeau de la supériorité. Toutes les vertus qu'on avait constamment admirées en elle en un degré éminent et héroïque semblaient avoir atteint dans son âme leur plein épanouissement. Marie de Jésus ne vivait plus que pour la gloire de Dieu et le salut du prochain. Dans ce but, elle se servait efficacement du don qu'elle avait reçu de lire dans le secret des cœurs et de connaître les choses éloignées et futures. En même temps, sa soif de voir Dieu la faisait soupirer incessamment après la fin de son exil. Ce ne fut pourtant qu'à l'âge de quatre-vingts ans, le 13 septembre 1640, que Dieu brisa ses liens terrestres et l'admit à la claire vision. Marie de Jésus avait passé soixante-trois ans sous la bure du Carmel. Plusieurs personnes eurent révélation de sa gloire; des faveurs miraculeuses furent obtenues par son intercession en Espagne, en France, en

Italie et en Flandre. Une ouverture toute récente de son tombeau a permis de constater que son corps est exempt de corruption et qu'il en découle une huile miraculeuse. Les carmélites de Tolède travaillent à faire introduire à Rome le procès de béatification de la vénérable Marie de Jésus. L'ordre du Carmel tout entier s'unit à elles pour appeler de ses vœux la glorification d'une des plus admirables et des plus saintes parmi les filles de Térése de Jésus (1).

CONSTANCE DE LA CROIX (GARCÈS)

21^e professe (1579)

Constance de la Croix n'avait qu'une année de profession quand la sainte la choisit pour l'une des pierres fondamentales du couvent de Villanueva de la Jara (1580). Elle mourut à l'âge de soixante ans, après avoir soutenu cette communauté de l'exemple de ses vertus (2).

AGNÈS DE L'INCARNATION (VAZQUEZ)

22^e professe (1580)

† 1635

Agnès était fille du licencié Antoine de Leon et de doña Anne Osorio. Elle avait pour sœur Isabelle Osorio, à laquelle sainte Térése écrivit plusieurs lettres qui subsistent encore. La sainte y exprime sa joie de voir la sœur Agnès si grande servante de Dieu, elle loue son obéissance très parfaite, et ajoute qu'elle ne se

(1) Cfr. Registre des professions du monastère de Tolède. — *Vie ms. de la mère Marie de Jésus*. — *Reforma de los Descalzos*, t. V, lib. XXII, cap. v-xi. — Pour le lieu de naissance de Marie de Jésus, nous avons suivi des renseignements récents, fournis par le monastère de Tolède.

(2) Cfr. Registre des professions du monastère de Tolède. — Ribera, lib. III, cap. ix.

signale pas moins dans les autres vertus. Agnès de l'Incarnation mourut en 1635, après avoir porté saintement pendant cinquante-cinq ans l'habit du Carmel (1).

ISABELLE DE JÉSUS (DANTISCO)

novice en 1582

† 1640

À l'époque de la mort de sainte Térèse, la communauté de Tolède comptait, par dispense spéciale, une enfant, sœur du père Gratien. Doña Isabelle Dantisco avait reçu à huit ans l'habit religieux, avec le nom d'Isabelle de Jésus. La sainte lui portait la plus tendre affection. Sa correspondance pendant son séjour à Tolède de 1576 à 1577 fait maintes fois mention de la petite *Bela*.

Isabelle de Jésus fit profession le 30 septembre 1584, à l'âge de seize ans. Elle mourut à Cuerva en 1640, âgée de soixante-et-onze ans (2).

(1) Cfr. Registre des professions du monastère de Tolède. — Lettres de sainte Térèse à Isabelle Osorio, du 19 novembre 1579 et du 8 avril 1580.

(2) Cfr. Registre des professions du monastère de Tolède. — *Reforma de los Descalzos*, t. VII, lib. XXIX, cap. LIII. — Lettres de sainte Térèse des années 1576 et 1577, spécialement celle à la mère Marie de Saint-Joseph, du 26 novembre 1576, et fragment au père Gratien de la même époque.

MONASTÈRE DE PASTRANA

(1569-1574)

BÉATRIX DU SAINT-SACREMENT

1^{re} professe (1570)

† 1603

Béatrix était de la noble famille des Cisneros. Née à Carrion de los Condes, dans la province de Palencia, elle fut élevée à Madrid chez doña Antoinette de Branchez, dame portugaise, proche parente du prince Ruy Gomez et fort estimée à la cour. De bonne heure Dieu prévint la petite Béatrix de grâces de choix, et spécialement d'un don d'oraison, accompagné de celui des larmes. Entendant parler d'un projet de fondation à Pastrana, elle supplia doña Antoinette de négocier auprès de sainte Térèse sa réception dans le nouveau monastère. La sainte vit la jeune fille en 1569, à son passage à Madrid, et fut charmée de ses dispositions. Elle l'emmena avec elle à Pastrana et lui donna sans retard l'habit du Carmel, avec le nom de Béatrix du Saint-Sacrement. L'année suivante, le 12 juillet 1570, Béatrix faisait sa profession, et la sainte lui confiait aussitôt le soin des novices, lui disant de le garder sa vie entière : parole qui devait se réaliser. En retour des vertus que pratiquait la jeune professe, le divin Époux se montrait envers elle prodigue de faveurs, se faisant voir à elle tantôt sous les traits de son enfance, tantôt défiguré par les outrages des pécheurs.

En 1574, Béatrix suivit sa communauté à Ségovie. Elle y exerça l'office de sous-prieure, tout en gardant celui de maîtresse

des novices. En 1583 elle fut envoyée à Soria, où elle remplit les fonctions de prieure. De retour au couvent de Ségovie, elle y fut de nouveau l'édification de ses sœurs par sa régularité, sa ferveur et sa patience. Une veille de l'Assomption, disent les Relations du monastère, tandis que Béatrix du Saint-Sacrement récitait les matines et lisait la huitième leçon, la très sainte Vierge lui apparut, et lui annonça entre autres choses que la première religieuse du monastère qui quitterait ce monde, irait droit au ciel pour jouir de l'éternelle récompense. Environ trois ans après, elle se sentait durant son oraison tout embrasée d'un ardent désir des souffrances, quand une croix resplendissante apparut à ses regards et une voix se fit entendre, qui l'exhortait à la recevoir sur ses épaules. Le cœur de Béatrix se dilata à cette annonce. Bientôt une maladie grave fondait sur elle et, pendant sept ans, la privait entièrement de l'usage de ses membres. Les douleurs de la patiente étaient intenses, mais si profond était son respect pour la main divine qui se plaisait à la tourmenter, qu'elle n'osait s'en exprimer que par ces paroles, qui disaient à la fois sa souffrance et son amour : « *¡O, como aprieta el Amigo!* Oh! que le Bien-Aimé me presse! » Quand le mal lui laissait quelque trêve, elle demandait à être portée au cœur : c'était là qu'elle puisait le courage de souffrir. Plusieurs fois elle fut réjouie et consolée par la présence de sainte Térèse et de saint Jean de la Croix, qui régnaient déjà dans la gloire.

Notre-Seigneur lui avait annoncé qu'elle quitterait la terre le jour de saint Jean l'Évangéliste, son saint de prédilection. D'autre part, elle avait entendu saint Jean de la Croix, encore vivant, lui annoncer qu'elle ne sentirait point les angoisses de la mort. Ce fut effectivement le jour de l'apôtre saint Jean, 27 décembre 1603, et dans une douce tranquillité, que Béatrix du Saint-Sacrement rendit le dernier soupir. Onze ans s'étaient écoulés depuis que la très sainte Vierge lui avait annoncé que la première qui sortirait de l'exil entrerait directement dans la patrie, et dans cet intervalle nulle autre religieuse de la communauté n'avait payé le tribut de la mort. D'où ses sœurs se persuadèrent pieusement que

l'annonce de la Reine du ciel regardait Béatrix elle-même. La mère Isabelle de Saint-Dominique priait pour elle à la messe de ses obsèques, quand Notre Seigneur lui dit : *Béatrix a été pour moi une rose cueillie sur le Liban* (1).

CATHERINE DE LA CONCEPTION (DE PIZAÑA)

2^e professe (1570)

† 1617

Catherine de la Conception, surnommée *la sainte portugaise*, eut pour père Diego de Pizaña, chevalier de l'ordre du Christ, et pour mère, une fille du grand amiral de Portugal. Elle perdit cette dernière au berceau. Bientôt après, son père, accusé d'un crime dont il était innocent, dut fuir et s'expatrier. La petite fille, restée au pouvoir de ses frères, fut placée de côté et d'autre, et finalement trouva un asile à Tanger sur la côte d'Afrique, chez la belle-mère d'un de ses frères. Maltraitée, frappée même par cette femme sans entrailles, destituée de tout secours humain, à peine vêtue, Catherine se trouva ravalée à la condition d'une vile esclave. On l'installa dans un pauvre réduit. Là elle devait entretenir le four où l'on cuisait le pain et veiller à la cuisson. Ses journées entières et une partie de ses nuits se passaient dans ce rude travail. Le peu de repos qui lui était accordé, elle le prenait dans la basse-cour, sous un hangar voisin de l'étable à bœufs. Le bois qui lui servait à entretenir le four fournissait la couche destinée à recevoir ses membres fatigués.

Au milieu de son abandon et de ses souffrances, Catherine tournait ses regards vers le Père qui est aux cieux et vers celle que l'Église appelle la Consolatrice des affligés. Avant de s'en-

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Ségovie. — Relation ms. sur les premières religieuses de Pastrana et de Ségovie. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. XI, cap. XL. — Dép. d'Anne de Saint-Joseph, sous-prieure de Ségovie. (Inform. de cette ville.)

dormir, elle récitait le rosaire en entier, se servant pour cela d'une corde à nœuds, qu'elle portait autour du cou. Elle prenait ensuite quelque repos. A minuit, quand elle entendait sonner matines à un couvent de franciscains qui était proche, elle s'agenouillait en plein air, regardant le ciel et suppliant Notre-Seigneur de lui donner force et secours. Plus d'une fois Dieu permit que ce secours si instamment imploré lui fût rendu visible : une lumière céleste l'environnait, la laissant ensuite inondée d'une douce consolation. Jamais une plainte ne sortit de sa bouche. Elle se contentait de prier Dieu pour celle qui se faisait son bourreau, pratique de charité chrétienne qu'elle continuera tout le cours de sa vie religieuse.

Il y avait quinze ans que la pauvre Catherine menait cette misérable existence, quand des gentilshommes de Lisbonne arrivèrent à Tanger, demandant doña Catherine de Pizaña. Grande fut leur stupeur, leur colère même, quand ils la trouvèrent réduite à une pareille servitude. Sur l'heure ils la retirèrent des mains cruelles qui la retenaient, et la ramenèrent à Lisbonne auprès de ses proches. Ceux-ci, voulant lui faire oublier les souffrances et les mépris dont elle s'était vue abreuvée, la conduisirent à Madrid et la placèrent, en qualité de dame d'honneur, auprès de la princesse Jeanne, veuve du roi de Portugal. Catherine y vécut dans l'intimité des dames du plus haut rang, dont plusieurs étaient ses parentes. Elle voyait souvent doña Éléonore Mascareñas, cette amie de sainte Térése, dont la piété égalait la naissance. Par son moyen, elle fit connaissance avec les deux ermites du *Tardon*, Ambroise Mariano et Jean de la Misère, et leurs saints entretiens allumèrent de plus en plus dans son cœur l'amour des choses célestes et le mépris du monde.

Sur ces entrefaites, sainte Térése passa par Madrid, se rendant à Pastrana. Elle descendit au couvent de Notre-Dame des Anges, où habitait Éléonore Mascareñas. A peine Catherine eut-elle vu la sainte mère, qu'elle lui voua la plus tendre affection et la supplia de la recevoir au nombre de ses filles. La sainte examina cette prétendante aux traits virils et sans beauté, au teint flétri

par de longues souffrances. Elle reconnut bientôt qu'elle était en présence d'une de ces âmes fortement trempées et prévenues d'une grâce abondante, dont le prophète-roi disait : « Elles iront de vertu en vertu (1). » Apprenant que doña Catherine ne savait pas lire, elle lui dit de s'y exercer jusqu'à son retour. Catherine le fit, mais elle avait passé l'âge de s'instruire et le succès ne répondait pas à ses efforts. A la seule vue du chapelain qui lui servait de maître, elle se mettait à trembler, sans pouvoir assembler les lettres ni même articuler un mot.

Cependant sainte Térèse revint de Pastrana, toute disposée à faire de doña Catherine une carmélite déchaussée. Mais celle-ci, interrogée en présence d'Éléonore Mascareñas et des autres dames, eut la confusion d'avouer que son ignorance était la même. Térèse déclare alors qu'elle sera sa maîtresse. Sur le-champ elle lui présente un bréviaire, et Catherine, à la surprise générale, lit sans difficulté le psaume *Beatus vir*. La volonté de Dieu était bien marquée. Catherine, dans la joie de son âme, se mit en route, en la compagnie de la sainte. Celle-ci lui donna l'habit à Tolède, et aussitôt la dirigea sur Pastrana, avec la mère Isabelle de Saint-Dominique, qui allait remplir dans ce nouveau couvent les fonctions de prieure.

Après un noviciat des plus fervents, Catherine de la Conception prononça ses vœux le 21 novembre 1570. Son obéissance était si parfaite, que les commandements les plus difficiles lui semblaient aisés à remplir. La pauvreté dont elle avait fait le rude apprentissage à Tanger eut toujours pour elle des charmes inconcevables. Dieu lui avait donné des forces corporelles peu communes : elle s'en servit pour lui offrir son corps en sacrifice d'agréable odeur, par les plus rigoureuses pénitences. Toujours la première à l'office divin et aux heures de l'oraison de la communauté, Catherine, guidée par un amour attentif et généreux, trouvait moyen de faire de son existence une oraison continuelle. Dieu répondait à sa fidélité par des communications intimes, au sortir

(1) Ps. LXXXIII, 8.

desquelles on lui voyait le visage enflammé et comme resplendissant. On raconte qu'un jour, affligée de se voir encore sujette à des imperfections et de marcher trop lentement à son gré dans la voie du divin amour, elle eut une merveilleuse vision. Ses regards contemplèrent une haute montagne, dont le sommet était couvert de fleurs d'un éclat et d'une variété admirables. Des vierges d'une beauté ravissante habitaient ce séjour : la tête ornée de guirlandes, la joie peinte sur le visage, elles entouraient l'Agneau sans tache qui paît parmi les lis. Catherine, charmée par ce spectacle, faisait effort pour atteindre, elle aussi, l'heureux sommet de la montagne. Mais le sentier était raide et escarpé, l'ascension pénible et douloureuse. Se cramponnant aux arbrisseaux qui se trouvaient à sa portée, elle parvenait à faire quelques pas ; mais, accablée de lassitude, elle tombait bientôt, et ne se relevait péniblement que pour retomber encore. Alors une voix se fit entendre, disant : *C'est en tombant et en se relevant que celles-ci sont arrivées où tu les vois.* Catherine revint à elle, remplie d'une ineffable consolation, et dans la suite, elle se servait de cet enseignement pour encourager ses compagnes : « Mes sœurs, disait-elle, si nous tombons, si nous trébuchons, relevons-nous à l'instant, car nous devons poursuivre notre route sans nous arrêter jamais. »

En 1574, Catherine de la Conception se transportait à Ségovie avec la communauté de Pastrana. Elle y passa six mois en la compagnie de la fondatrice, et dans la suite la revit encore. Sainte Térése aimait le caractère énergique et gai de la portugaise. Un jour que la sainte était malade, Catherine, qui venait de balayer, entra dans la cellule, tenant à la main la corbeille aux balayures, et, voulant récréer sa sainte mère, se mit à danser en sa présence la corbeille à la main. *Ah! petite folle!* s'écria Térése. *Vous irez au ciel en riant.* A quoi Catherine répondit en son langage portugais : « *Pois May, se for ao ceo, como ey de yr se naon riendo?* — Mais, ma mère, si je vais au ciel, comment y aller sans rire? »

Cette joyeuse humeur voilait souvent de cruelles souffrances. Catherine de la Conception connut des épreuves intérieures très amères. Dieu permit qu'elle fût pendant bien des années en butte

à des tentations continuelles, à des assauts furieux de l'esprit de ténèbres. Toujours fidèle, elle n'en était que plus puissante auprès de Dieu. Son zèle pour le salut du prochain était sans bornes, et l'efficacité de son intercession se trouva maintes fois attestée par les grâces qu'elle obtenait aux affligés et aux pécheurs.

En 1588, Catherine de la Conception passa avec la mère Isabelle de Saint-Dominique à la fondation de Saragosse. Quatorze ans avant sa mort, Dieu l'éprouva par une cécité complète, qu'elle supporta avec sa tranquillité et son courage ordinaires. Ce fut en 1617 et dans la sainte joie que Térèse lui avait annoncée, que *la sainte portugaise* quitta la terre. Elle avait porté quarante-huit ans les livrées de la Vierge. Isabelle de Saint-Dominique était rentrée à son couvent d'Avila. Catherine, à l'heure où elle expirait à Saragosse, lui apparut resplendissante et lui fit comprendre qu'elle allait au ciel sans passer par le purgatoire. Le corps de Catherine de la Conception fut trouvé entier neuf mois après sa mort. Des faveurs, regardées comme miraculeuses, illustrèrent son tombeau (1).

MARIE DE SAINT-BERNARD

3^e professe (1570)

Elle était portugaise comme la précédente et originaire de Villaviciosa. Sa profession eut lieu le 21 novembre 1570. Sainte Térèse l'appela dans la suite à la fondation de Palencia (2).

(1) Cfr. Registre conventuel de Ségovie. — Lanuza : *Vida de la bendita Madre Isabel de S. Domingo*, lib. IV, cap. I-III : *Virtudes de la V. Madre Catalina de la Concepcion*.

(2) Le nom de Marie de Saint-Bernard ne se trouve pas au registre conventuel de Ségovie. Mais on le voit sur les Listes du chapitre d'Alcala, qui donnent le lieu d'origine de cette religieuse et marquent qu'elle se trouvait à Palencia en 1581. Ribera indique qu'elle fut amenée par sainte Térèse à la fondation de ce monastère.

MARIE DE L'ESPÉRANCE

du voile blanc (?)

4^e professe (1571)

MARIE DE LA VISITATION (CALVETE)

5^e professe (1571)

CATHERINE DE L'ASSOMPTION

du voile blanc

6^e professe (1572)

C'était une des quatre converses de Ségovie que sainte Térèse qualifiait d'excellentes. La sainte mère la désigna pour prendre part à la fondation de Caravaca (1576). Catherine de l'Assomption fut ensuite envoyée au couvent d'Ubeda, où elle mourut saintement (1).

MARIE DE SAINT-JOSEPH

7^e professe (1573)

Cette religieuse fut l'une des fondatrices de Soria (1584).

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Ségovie. — Relation sur les vertus des premières religieuses de Caravaca. — Lettre de sainte Térèse à la mère Marie-Baptiste, prieure de Valladolid, de la fin de septembre 1574.

ANNE DE LA TRINITÉ (SALMERON)

du voile blanc

8^e professe (1573)

† 1631

Anne avait pour père François Salmeron, honorable et riche habitant du bourg de Pastrana. François se distinguait par une singulière dévotion envers la sainte Croix du Sauveur, et Dieu l'en récompensa, dit-on, par une protection miraculeuse dans un péril. Sa piété et la réputation des carmes déchaussés de Pastrana le portèrent à donner aux filles de sainte Tèreſe sa chère Anne, qu'il aimait d'une affection spéciale. Anne fit profession au couvent de Pastrana le 16 juillet 1573. L'année suivante la communauté se transférait à Ségovie, et le bon François Salmeron tenait à escorter les religieuses, guidées déjà par Julien d'Avila et Antoine Gaytan. Sainte Tèreſe s'entretint avec lui à Ségovie et lui témoigna la satisfaction que lui causaient les heureuses dispositions de sa fille. *Je veux que vous sachiez*, lui dit-elle avec sa grâce ordinaire, *que notre sœur va bien. D'autres nous donnent de l'argent pour que nous recevions leurs filles : nous, nous devrions vous en donner pour nous l'avoir confiée. Nous l'aimons toutes beaucoup, car elle est excellente.*

Anne, en effet, avait une de ces âmes courageuses qui se portent comme d'instinct vers les choses difficiles, et qu'il faut modérer plutôt que presser dans la carrière de la perfection. Sainte Tèreſe augurait bien de cette riche nature ; elle lui témoignait une bonté particulière. Au milieu des affaires épineuses que la sainte eut à traiter pendant toute la durée de son séjour à Ségovie, malgré les maux continuels qui l'assiégeaient, l'exquise délicatesse de son cœur trouvait moyen de s'exercer en mille manières envers ses filles. Anne de la Trinité en fit l'épreuve. Elle aimait les fruits, abondants et savoureux à Pastrana, sa terre

natale, rares au contraire à Ségovie. La sainte mère le savait, et son cœur en était touché de compassion. Au moment de s'éloigner, elle dit à la religieuse : *Sœur de la Trinité, voyez si vous désirez une chose ou l'autre, et demandez-la moi, ma fille.* La sœur exprima, entre plusieurs, le désir d'avoir à sa disposition une branche d'un certain prunier, dont elle pourrait librement cueillir les fruits. Non seulement la sainte agréa sa demande, mais elle rédigea à ce sujet une sorte de contrat et y apposa sa signature. Elle ajouta même de sa main la clause suivante : « La sœur cueillera, en outre, une grappe de raisin ; elle invitera deux de ses compagnes à la manger avec elle et n'en prendra que la moindre partie. » Anne de la Trinité se retira, aussi heureuse que si on lui eût assuré un trésor. Chose surprenante ! La branche du prunier devint si productive, qu'elle ployait sous les fruits, et les années où le reste de l'arbre n'en portait point, elle seule en était chargée. Un temps vint où les religieuses se plaignirent de cette sorte de propriété, et où la sœur fut contrainte à se dépouiller de l'autorisation écrite que lui avait remise la sainte mère. Aussitôt la branche, chargée de fruits, se sécha entièrement.

Si la sainte portait une tendresse toute maternelle à la sœur Anne de la Trinité, Anne de son côté avait pour la fondatrice une vénération sans bornes. C'était une joie pour son cœur de la voir passer par Ségovie. Un jour que la sainte mère venait de communier, la sœur s'approcha d'elle. Tèreise lui demanda ce qu'elle désirait. « Je désire, répondit la sœur, que Votre Révérence m'obtienne de Notre-Seigneur le salut éternel. » — *Allez, ma fille,* reprit la sainte. *Continuez à marcher par le chemin que vous suivez et vous vous sauverez. De plus, je vous promets de venir vous chercher à l'heure de votre mort.*

Anne de la Trinité suivit la mère Isabelle de Saint-Dominique à Saragosse. Elle s'y montra, comme à Ségovie, digne de la prédilection de sainte Tèreise, par la perfection de son obéissance, l'ardeur de sa charité fraternelle, la sincérité de son amour pour les mépris et les humiliations. Parfois Jésus-Christ faisait

connaître à sa servante que sa justice allait s'exercer sur les pécheurs. Une nuit, il lui apparut le visage empreint d'une sévérité et d'une irritation si extrêmes, qu'Anne se sentit glacée d'épouvante. Elle se prosterna aux pieds du souverain Juge, le conjurant de se souvenir de ses miséricordes. *Je viens pour le jugement*, répondit-il. *Mais toi, ne crains point : tu es du nombre de mes élus*. La vision disparut. Le lendemain Anne apprit que cette même nuit, dans le voisinage du monastère, deux personnes avaient été frappées de mort violente. On dit qu'à partir de ce jour la pâleur couvrit son visage, et que l'effroi dont l'aspect du Christ irrité avait pénétré ses os, lui causa des accidents qui ne cessèrent qu'avec sa vie.

Le parfum de ses vertus cachées dépassait les limites du monastère et sa réputation de sainteté était grande dans Saragosse. Cependant c'était à Ségovie qu'elle devait terminer sa carrière. Une douloureuse maladie, supportée avec une inaltérable patience, faisait présager à ses sœurs qu'elles ne la garderaient plus longtemps au milieu d'elles. On savait que sainte Térèse avait promis à la vénérable converse de venir la chercher à sa dernière heure. Voyant que la fin approchait, on lui demanda si sa glorieuse mère était venue tenir sa promesse : « Non, dit-elle. Elle me réserve cette faveur pour l'instant suprême. » Anne allait rendre le dernier soupir quand son visage revêtit soudain une expression de bonheur : elle semblait regarder fixement un objet qui lui causait une vive allégresse. Puis, le sourire sur les lèvres, elle prit son essor vers la patrie. On était aux premiers jours de février de l'année 1631 (1).

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Ségovie. — Relation sur les vertus des premières religieuses de Ségovie. — Lanuza : *Vida de la bendita Madre Isabel de S. Domingo*, lib. IV, cap. VIII : *Virtudes de la hermana Ana de la Trinidad*. — *Reforma de los Descalzos*, t. V, lib. XIX, cap. XVIII. — Dép. d'Anne de la Trinité. (Inform. de Saragosse.)

FRANÇOISE DE JÉSUS

du voile blanc (?)

9^e professe (1573)

BARBE DU SAINT-ESPRIT (DEL CASTILLO)

10^e professe (1574)

† 1609

Barbe del Castillo était née à Hita, au diocèse de Tolède. Son père se nommait Jean del Castillo; on ignore le nom de sa mère.

Elle fut conduite au Carmel par les sages conseils du père Jérôme Gratien, alors prêtre séculier, qui négocia lui-même son admission au couvent de Pastrana. (Voir chap. xxiii des *Fondations*.) Elle fit sa profession le 16 mars 1574. A la fin de l'année suivante, sainte Térèse et le père Gratien la désignèrent comme sous-prieure de la fondation de Caravaca. Elle remplit cette charge durant quinze années consécutives, tandis que la mère Anne de Saint-Albert remplissait celle de prieure. Dans la suite, elle exerça elle-même la supériorité durant un triennat. Sa mort arriva le 1^{er} mai 1609 (1).

(1) Cfr. Registre conventuel du couvent de Ségovie. — Relation ms. sur les vertus des premières religieuses de Caravaca. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. XIII, cap. ix. — Le père Joseph de Sainte-Térèse dit par erreur que la sœur Barbe du Saint-Esprit entra au monastère d'Albe.

MONASTÈRE DE SALAMANQUE

(1570-1582)

MARIE DE SAINT-FRANÇOIS

1^{re} professe (1570)

† 1612

Marie de Saint-François était née à Navalcarnero, bourg à sept lieues de Madrid. Ayant perdu ses parents de bonne heure, elle fut confiée à son oncle, riche marchand de Tolède. A peine eut-elle entendu parler de la fondation des carmélites déchaussées en cette ville par la mère Térése de Jésus, qu'elle se présenta pour recevoir l'habit. La sainte fut frappée de son intelligence et de ses heureuses dispositions. Bien qu'elle n'eût pas encore quinze ans accomplis et qu'elle ne pût fournir qu'une bien faible dot, elle l'admit avec plaisir. Bientôt elle l'emmenait à Avila, puis l'appela à Salamanque. Marie de Saint-François fit sa profession en ce dernier monastère à la fin de 1570 (1). En janvier de l'année suivante, elle était conduite par la sainte à la fondation d'Albe. Elle y fut l'édification et le modèle de ses sœurs, qui par deux fois la mirent à la tête de leur communauté. Elle s'endormit pieusement dans le Seigneur l'année 1612, après quarante-deux ans de

(1) Marie de Saint-François figure sur les Listes du chapitre d'Alcala, mais non sur le registre de profession du couvent de Salamanque. Il n'est pas douteux qu'elle ait prononcé ses vœux en ce monastère avant d'être emmenée par sainte Térése à la fondation d'Albe en 1571; mais, selon toute vraisemblance, elle ne les prononça point comme destinée à faire partie de la communauté de Salamanque.

vie religieuse. Marie de Saint-François a donné pour la canonisation de sainte Tèreè, aux Informations d'Albe, une importante déposition (1).

ISABELLE DES ANGES (Ruiz)

2^e professe (1571)

† 1574

Isabelle était fille de Victor Rodriguez et de doña Marie del Portillo, habitants de Medina del Campo. Belle, riche et spirituelle, elle brillait dans le monde et l'encens qu'elle en recevait était loin de lui déplaire. La mort de ses parents ne lui dessilla point les yeux, et dans la demeure d'un oncle à qui elle fut confiée, sa vie resta frivole. Cependant les partis qui lui étaient offerts ne la tentaient point : elle aimait trop sa liberté pour consentir à l'asservir dans ses plus belles années. Un jour vint cependant où la puissante voix de l'amour divin parla victorieusement à son cœur. Au sortir d'un sermon du père Bautista, célèbre missionnaire de la Compagnie de Jésus, elle fond en larmes, jette loin d'elle ses parures et ses bijoux, et dès lors n'aspire plus qu'à s'arracher au monde et à ses caresses, pour se donner tout entière à Jésus-Christ. On était en 1568. Isabelle savait que la mère Tèreè avait fondé à Medina l'année précédente un couvent de stricte observance, mais où l'austérité était dilatée par l'amour et vivifiée par un commerce intime avec Dieu. Pour se rendre digne d'y être admise, elle s'appliqua sérieusement à la mortification et à l'oraison. Elle se donnait pour compagne dans ses dévotions et dans ses pénitences une jeune fille intelligente et dévouée qu'elle avait à son service, et qu'elle aimait d'une tendre affection. Marie de Baraona avait l'âme aussi élevée que sa maîtresse : une même vocation devait les réunir au Carmel (2).

(1) Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. XIII, cap. xxiv.

(2) Voir p. 334 la notice biographique de Marie de Saint-François (de Baraona), professe de Medina del Campo.

Cependant la famille d'Isabelle Ruiz, qui avait résolu de l'établir avantageusement, vit avec peine ce changement de vie et mit tout en œuvre pour la retenir dans le monde. Isabelle resta inébranlable. En septembre 1569, accompagnée de sa fidèle Marie de Baraona, elle entra au monastère de Medina. Le nom d'Isabelle des Anges lui fut donné, Marie reçut celui de Marie de Saint-François.

Quand le temps de sa profession fut arrivé, Isabelle voulut assurer au monastère sa fortune qui était considérable. Ses proches entendaient recevoir en échange le patronage de l'église des carmélites, ce à quoi les religieuses étaient très opposées. Le provincial des Mitigés se mit du côté des parents. Pour couper court à de fâcheuses contestations, sainte Térèse, qui se trouvait alors à Medina, décida que la novice serait envoyée à Salamanque. Elle y fit profession le 21 octobre 1571.

La carrière de la sœur Isabelle des Anges devait être courte. Elle fut d'une ferveur extraordinaire. Pas une ne la devançait dans l'obéissance, la charité, le mépris de soi. Mais surtout l'amour de la souffrance brillait en elle d'un incomparable éclat. Nulle occasion de se mortifier n'échappait à sa vigilance. Si elle eût pu se passer de respirer, disaient les religieuses, elle n'eût pas manqué de le faire. « Elle se regardait comme entièrement indigne de toute consolation intérieure et extérieure, a écrit la vénérable Anne de Jésus, sa maîtresse au noviciat. Et elle la fuyait avec tant de soin que durant la récitation de l'office divin, je remarquai souvent qu'arrivée au verset : *Quando consolaberis me?* (1), elle passait si rapidement, qu'il en résultait une dissonance dans le chœur. Quand je lui en demandai la raison, elle me dit : « Je crains que Dieu ne me console en cette vie. » Après sa mort, je racontai la chose à notre sainte mère Térèse de Jésus, qui me répondit : *Pensez-vous que cela ne lui a point servi pour obtenir la gloire dont elle jouit à présent ?* »

Toutes les sœurs avaient les yeux sur cette jeune religieuse qui

(1) Quand me consolerez-vous ? (Ps. cxviii, 82.)

courait si hâtivement vers le terme et semblait vouloir ravir la palme avant le temps. Elle ne devait pas tarder à l'obtenir. Une fièvre lente et une maladie de langueur vinrent la miner sourdement. En même temps, son âme était livrée aux ténèbres, à la crainte, à de désolantes sécheresses. Le père Balthazar Alvarez assistait spirituellement la malade. Un jour, il fut ravi en extase dans l'infirmierie du monastère, où il était entré pour la confesser, et reçut connaissance du haut degré de gloire que Dieu lui destinait. Cependant la mort approchait et les religieuses étaient émuës de compassion en voyant leur sœur bien-aimée sous l'étreinte de si rudes angoisses. Le jour de saint Barnabé (11 juin 1374), la communauté, venant la visiter après la messe, fut surprise de la trouver joyeuse et sereine. « Ma mère, dit la malade en s'adressant à la prieure, aujourd'hui mes maux finiront et je jouirai du bonheur auquel j'aspire. » Quand elle fut seule avec Isabelle, Anne de Jésus lui demanda l'explication de ses paroles et du changement qu'on remarquait en elle. « Pendant qu'on chantait la messe, répondit Isabelle, notre mère Térèse de Jésus est venue me voir. Elle m'a bénié et caressée. Me passant les mains sur le visage, elle a cherché à me consoler de mes peines intérieures et m'a dit : *Ma fille, ne soyez pas si simple, chassez ces inquiétudes. Mettez votre confiance en ce que votre Époux a fait pour vous. Il vous réserve une grande gloire, et aujourd'hui même vous en jouirez. Voilà d'où vient ma joie. Et elle est si grande, qu'il me semble posséder déjà ce que j'espère.* »

Le reste du jour se passa dans une paix toute céleste. A l'heure des matines, la communauté se réunit autour de l'heureuse mourante. A la dernière parole du *Credo* qu'elle disait elle-même, Isabelle des Anges entra sans effort dans le repos éternel. Son corps resta d'une beauté extraordinaire : on eût dit qu'il resplendissait. Son ancienne compagne, Marie de Baraona, était alors en son couvent de Medina. Saisie d'un recueillement subit, elle vit en esprit la sœur Isabelle, couronnée de fleurs et une palme à la main, qui s'élevait vers le ciel soutenue par deux anges. La répu-

tation de sainteté d'Isabelle des Anges s'était répandue dans Salamanque. Toute la ville accourut à ses obsèques. L'enthousiasme fut tel que deux seigneurs durent se constituer dans la chapelle les gardiens du corps : on assurait que le visage de la défunte jetait des rayons de lumière, chacun voulait la toucher, lui baiser les pieds. Son convoi fut un triomphe.

Cependant les religieuses de Salamanque s'étaient hâtées d'écrire à celles de Ségovie tout ce qui s'était passé à la mort de leur sœur. La prieure de Ségovie, Isabelle de Saint-Dominique, alla sur-le-champ trouver sainte Térèse et lui dit : « A présent, nous comprenons, ma mère, pourquoi le jour de saint Barnabé, à telle heure, nous vous avons trouvée si profondément ravie que vous paraissiez inanimée. » La sainte répondit quelques paroles évasives, qui ne firent que confirmer la vérité du fait. Elle eut aussi révélation de la gloire dont Isabelle des Anges était couronnée dans le ciel. « Je lisais une lettre en sa présence, a déclaré la mère Isabelle de Jésus, quand elle me demanda ce qu'il y avait et pourquoi je devenais triste. Je répondis qu'une sœur était morte à Salamanque (nous étions à Ségovie). Elle me répondit : *Je le savais déjà*. Je repris : « Comment est-il possible, ma mère, que Votre Révérence en fût informée ? — *Comme je la recommandais à Notre-Seigneur*, reprit-elle, *il m'a dit : Elle jouit déjà de moi.* » Plus tard, la sainte avouait à la mère Anne de Jésus qu'elle avait réellement été transportée en esprit auprès d'Isabelle des Anges et lui avait adressé les paroles rapportées par celle-ci à sa maîtresse. Elle ajouta qu'en cinq années la sœur Isabelle avait mérité autant de gloire que d'autres en cinquante ans de vie religieuse (1).

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Salamanque. — Relation sur la vie et les vertus des religieuses de ce couvent. — *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. III, cap. xxix. — Lettre de la mère Anne de Jésus au père François de Salcedo, jésuite, neveu du père Balthazar Alvarez, gardée aux Arch. nat. de Madrid. — Dép. de la mère Anne de Jésus (Inform. de Salamanque). — Dép. de Marie de Saint-François (Inform. de Medina) et d'Isabelle de Jésus (Inform. de Salamanque). — Lettre de sainte Térèse à la mère Marie-Baptiste, du mois de juin 1374.

LA VÉNÉRABLE ANNE DE JÉSUS (DE LOBERA)

3^e professe (1571)

† 1621

Anne de Jésus, l'une des plus grandes figures du Carmel réformé, était née à Medina del Campo, le 25 novembre 1545. Son père se nommait don Diego de Lobera ; sa mère, doña Françoise de Torrès. Elle fut sourde et muette jusqu'à l'âge de sept ans. A neuf ans, elle était orpheline de père et de mère, et remise aux soins de son aïeule maternelle qui habitait Medina. Dès qu'Anne de Lobera eut atteint l'âge de choisir un état de vie, elle fut vivement sollicitée de s'engager dans le mariage. Pour se soustraire à ces assauts, la jeune fille, qui avait déjà voué sa virginité à Jésus-Christ, obtint d'aller vivre à Plasencia, auprès de sa grand'mère paternelle. Là, les grâces extérieures dont elle était douée, non moins que les brillantes qualités de son esprit, la firent surnommer *la reine des femmes* et lui suscitèrent de nouveaux combats. Sa constance fut invincible. A la surprise générale, elle revêtit l'humble habit des béates et témoigna ostensiblement que toutes ses pensées étaient tournées vers le cloître. Bientôt, par l'entremise de son directeur, le père Pierre Rodriguez, de la Compagnie de Jésus, elle se mettait en relations avec sainte Tèreèse et entrait à Saint-Joseph d'Avila, âgée de vingt-quatre ans (1570).

« Si tu commences, commence parfaitement », a dit saint Bernard. Les premiers pas d'Anne de Jésus dans la vie du cloître furent ceux d'une religieuse déjà capable d'instruire et d'entraîner les autres. Au zèle pour l'observance, à une grande ardeur pour le travail et la pénitence, elle joignait un attrait puissant pour l'oraison, où Dieu gratifiait son âme de lumières et de consolations très abondantes. Esprit élevé, caractère intrépide, elle annonçait le génie du gouvernement et paraissait née pour de grandes choses. Déjà l'on pouvait présager que se réali-

serait à son égard cette parole de l'Esprit-Saint : « Je ferai d'elle une colonne dans le temple de mon Dieu (1). »

Anne n'avait pas fini son année de noviciat, que la sainte l'appela auprès d'elle à Salamanque et lui remettait la direction des autres novices. La confiance que la réformatrice lui témoignait en toute occasion était extraordinaire. Elle lui faisait partager sa cellule, et la traitait moins comme une jeune religieuse que comme son soutien et sa collaboratrice. Anne prononça ses vœux le 22 octobre 1571. Ce fut avec un joyeux courage qu'elle soutint les débuts de cette laborieuse fondation. Dieu continuait à se montrer envers elle prodigue de ses dons : parfois on la trouvait ravie en extase au milieu des occupations les plus distrayantes.

En 1575, Anne de Jésus accompagna sainte Tèrese à la fondation de Beas et en devint la première prieure. Les années qui suivirent, elle se signala au milieu de la persécution des Miti-gés par sa vigueur et sa constance. Son courage et les ressources de son esprit étaient si connus des adversaires de la réforme, qu'ils l'avaient surnommée *la capitana de las prioras*, la capitaine des prieures. Elle avait achevé sa charge au couvent de Beas quand la fondation de Grenade lui fut proposée. Elle-même a raconté l'établissement de ce monastère. Sainte Tèrese, qui en tant d'autres circonstances avait loué la vertu et les talents exceptionnels d'Anne de Jésus, qui se plaisait à la nommer « sa fille et sa couronne », désapprouva pourtant plusieurs des mesures prises relativement à cette fondation, ainsi qu'on peut le voir dans une lettre sévère qu'elle lui écrivit de Burgos, le 30 mai 1582. Quatre mois après, la sainte quittait l'exil, et apparaissant à Grenade à la mère Anne, qui ignorait sa mort, la guérissait d'une maladie jugée sans remède.

A Grenade comme à Beas, Anne de Jésus eut saint Jean de la Croix pour directeur et pour maître dans les voies de l'oraison. Le saint, témoin des progrès de sa fille spirituelle dans le saint amour,

(1) *Faciam illam columnam in templo Dei mei.* (Apoc., III, 12.)

disait avec admiration : « Quand je vois la mère Anne de Jésus, je crois voir un séraphin. » De son côté, Anne de Jésus appréciait à sa juste valeur celui qui devait être regardé un jour comme l'un des maîtres de la science mystique. Elle le supplia de commenter par écrit le cantique composé par lui dans sa prison de Tolède et que déjà il avait commencé à expliquer de vive voix au couvent de Beas, sur le désir de la vénérable mère et de ses filles. Le saint obéit cette fois encore, en sorte que c'est à la mère Anne de Jésus que nous devons le *Cantique spirituel*, l'un des plus beaux ouvrages de ce docteur séraphique. Ce fut assistée par saint Jean de la Croix qu'Anne de Jésus réalisa en 1586 la fondation de Madrid. Dans cette capitale, ses talents, ses vertus, les dons surnaturels dont Dieu la gratifiait, brillèrent d'un vif éclat. La publication des écrits de sa sainte mère fut l'une des œuvres principales qu'elle accomplit à cette époque. Quelques années plus tard, de violentes agitations s'étant produites dans la réforme, par suite des innovations du père Doria, la vénérable mère soutint énergiquement l'esprit et les lois de sainte Térèse, et pour ce fait, subit de rigoureux châtiments (1591). D'abord privée pour trois ans de voix active et passive, et reléguée dans une cellule, elle quitta Madrid trois ans après et revint au monastère de sa profession (1594). Elle y remplit un peu plus tard la charge de prieure et s'attira la vénération de toute la ville de Salamanque. C'est là aussi qu'elle donna une importante déposition juridique pour la cause de béatification de sainte Térèse.

Anne de Jésus resta au couvent de Salamanque jusqu'en 1604. La fondation de France, préparée par des signes mystérieux, s'accomplit alors, et la servante de Dieu, mise à la tête des six religieuses désignées pour notre pays, quittait ses sœurs le 20 août 1604. Le 15 octobre, elle était à Paris ; le 18, elle y fondait le premier monastère de France, bientôt suivi de plusieurs autres. En 1607, sollicitée par l'infante Isabelle, elle passait dans les Pays-Bas et fondait à Bruxelles, puis dans les principales villes de cette contrée.

La servante de Dieu s'occupa sans retard de la diffusion des

écrits de sainte Térèse. Elle demanda aux jésuites de Bruxelles d'exécuter une traduction flamande, fit travailler à une traduction latine et livra à l'impression le *Livre des Fondations* encore inédit.

Le séjour d'Anne de Jésus en Belgique fut rempli par des œuvres nombreuses, en particulier par l'établissement des carmes déchaussés en ce pays (1610), établissement dont elle fut la principale instigatrice et qu'elle ne cessa d'entourer d'une constante sollicitude. Au milieu de tant de travaux, réalisés pour la gloire de Dieu et la prospérité de son ordre, la vénérable mère offrait au Seigneur l'holocauste intime des épreuves intérieures les plus crucifiantes. Encore en Espagne, elle avait sollicité de Dieu la grâce d'être délivrée des extases et autres effets extérieurs qui pesaient à son humilité. Sa prière avait été exaucée et les ravissements avaient pris fin. Plus tard les consolations intérieures elles-mêmes se retirèrent, et soit en France, soit en Belgique, on l'entendait se plaindre douloureusement que Dieu et son âme fussent demeurés en Espagne. En même temps, un secret et pressant besoin la portait à revoir cette patrie chère à son cœur, où elle avait joui de la société de sa sainte mère, où elle comptait des sœurs et des amis tendrement aimés.

Ce désir ne devait pas se réaliser. La servante de Dieu se vit même obligée, par suite de l'affectueuse vénération dont l'entouraient les souverains des Pays-Bas, de remplir jusqu'à sa mort, malgré les plus douloureuses infirmités, les fonctions de prieure au couvent de Bruxelles. La dernière période de sa vie ne fut qu'un long martyre. Pendant plusieurs années la vénérable mère se vit privée de l'usage de ses membres, accablée de douleurs universelles, tourmentée en son âme par les angoisses et les dérélictions les plus poignantes. En cet état, sa consolation était de se faire porter au lieu destiné à sa sépulture, et d'implorer de Dieu la faveur d'être introduite dans le lieu d'expiation, où l'âme se purifie dans l'assurance du bonheur céleste. Toujours forte, Anne de Jésus donnait l'exemple d'une patience et d'un courage que rien ne pouvait abattre. Enfin, le 4 mars 1621, les portes de la

patrie s'ouvrirent pour cette âme héroïque. Anne de Jésus était âgée de soixante-quinze ans. Il y en avait cinquante et un que la grande réformatrice l'avait reçue au nombre de ses filles. Plusieurs âmes saintes eurent connaissance de son entrée dans la gloire, et des faveurs extraordinaires marquèrent ses obsèques. En 1876, Rome introduisit officiellement la cause de béatification de cette servante de Dieu. Il ne nous reste malheureusement presque rien de la correspondance de sainte Tèreſe avec la mère Anne de Jésus (1).

CATHERINE DE SAINT-DOMINIQUE

4^e professe (1573)

† 1574

MARINE DE JÉSUS

du voile blanc

5^e professe (1573)

Cette religieuse était de Ségovie. Elle fut emmenée par sainte Tèreſe à la fondation de cette ville et brilla en ce monastère par sa charité, son ardeur pour les pénibles travaux de sa profession, sa ferveur dans la prière. A cette religieuse revient évidemment une part des grands éloges que sainte Tèreſe faisait en 1574 des sœurs converses de Ségovie. On dit qu'après sa mort le visage de la sœur Marine se revêtit d'une beauté et d'un éclat extraordinaires (2).

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Salamanque. — *Vida de la V. Madre Ana de Jesus*, por el R. P. Maestro F. Angel Manrique. Brusselas, 1632. — Dép. diverses pour la cause de béatification d'Anne de Jésus.

(2) Cfr. Registre conventuel du couvent de Salamanque. — Relation sur la vie et les vertus des premières religieuses du couvent de Ségovie. — Lettre de sainte Tèreſe à la mère Marie-Baptiste, de la fin de septembre 1574.

JEANNE DE JÉSUS (YAÑEZ Y LOZZA)

6^e professe (1573)

† 1614

Jeanne était née à Trillo, au diocèse de Sigüenza. Elle prit l'habit au monastère de Saint-Joseph d'Avila. La sainte mère la fit venir à Salamanque en 1570 avec la vénérable Anne de Jésus (1).

ISABELLE DE JÉSUS (DE JIMENA)

7^e professe (1573)

† 1614

Isabelle de Jésus était originaire de Ségovie, fille de don Diego de Jimena et de doña Antoinette Temporal. Nous avons encore une lettre que sainte Térése lui écrivit avant son entrée au Carmel. Elle était novice au couvent de Salamanque quand le mardi de Pâques 1571, elle fut priée de chanter en présence de sainte Térése un cantique sur les désirs du ciel. Elle-même a raconté, dans sa déposition juridique pour la canonisation, comment son chant fit entrer la sainte dans une haute extase. (Voir t. II des *Œuvres*, note de la Relation XIII.) En 1574, sainte Térése l'emmenait à la fondation de Ségovie et l'établissait sous-prieure de ce monastère. Isabelle de Jésus revint ensuite à Salamanque. La sainte la prit avec elle en se rendant à la fondation de Palencia (1580) et l'établit prieure du nouveau monastère. Toutefois Isabelle n'exerça cette charge à Palencia que durant peu de temps. Revenue à son couvent de Salamanque, elle le gouverna dans la suite en qualité de prieure. Les relations du temps nous la dépeignent

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Salamanque. — Ribera, lib. II, cap. xvi.

comme une religieuse humble, zélée pour l'observance, et d'une admirable pureté de conscience (1).

MARIE DE SAINT-ANGE (DE LOBERA)

8^e professe (1573)

† 1614

Marie de Saint-Ange, née à Plasencia, était cousine germaine de la vénérable mère Anne de Jésus. Son père se nommait Jean de Lobera, sa mère doña Béatrix Perez. Elle fut, comme sa cousine, formée à la vie spirituelle par le père Pierre Rodriguez, de la Compagnie de Jésus. Ensemble, les deux cousines se livraient à la pénitence et aux pratiques de piété. Dieu devait leur donner une même vocation. En septembre 1572, Marie de Lobera rejoignait la vénérable Anne de Jésus au couvent de Salamanque et avait la grâce de l'avoir pour maîtresse au noviciat. Elle fit profession sous le nom de Marie de Saint-Ange, le 22 octobre 1573. Tandis qu'Anne s'en allait au loin remplir sa mission de fondatrice, Marie ne quitta jamais le carmel de Salamanque, mais elle entretint un commerce de lettres assez suivi avec sa sainte parente. On trouve dans la correspondance de celle-ci bon nombre de lettres adressées à cette religieuse. Marie de Saint-Ange mourut à Salamanque l'année 1614, après quarante années de profession (2).

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Salamanque. — Relation sur la vie et les vertus des premières religieuses. — Ribera, lib. III, cap. II, et lib. IV, cap. X. — Lettre de sainte Térèse au père Gratien, du 29 mai 1581. — Dép. d'Isabelle de Jésus pour la canonisation de la sainte. (Inform. de Salamanque.)

(2) Cfr. Registre conventuel du monastère de Salamanque. — Relation sur la vie et les vertus des premières religieuses. — Manrique : *Vida de la V. Madre Ana de Jesus*, lib. I, cap. VI et XII, et lib. II, cap. V.

AGNÈS DE JÉSUS

9^e professe (1573)

† 1576

ISABELLE DE LA CROIX

du voile blanc

10^e professe (1574)

† 1623

JEANNE DE SAINT-JOSEPH (DEL CAMPO Y RUIZ)

du voile blanc

11^e professe (1574)

† 1617

ÉLÉONORE DE JÉSUS (DE LEDESMA)

12^e professe (1574)

† 1575

Eléonore était fille de don Martin Davila Maldonado, gentilhomme distingué de Salamanque, et de doña Guiomar de Ledesma. Sainte Tèrese se trouvait encore en cette ville quand la jeune fille vint lui demander avec instance de la recevoir dans le monastère. Sa sœur, doña Françoise de Luna, faisait en même temps, et à son insu, une semblable démarche. La sainte s'affectionna beaucoup aux deux sœurs et, malgré leur extrême jeunesse, agréa leurs désirs. Dans la suite cependant, elle apprit que doña Françoise n'avait pas une santé suffisante pour affronter les aus-

térités du Carmel, et elle se borna à recevoir doña Éléonore. Celle-ci entra en 1573, à la grande satisfaction de la sainte, qui dans une lettre à sa sœur Jeanne se loue beaucoup des qualités de la novice et ajoute : « Elle est absolument faite pour nous ! » La communauté aussi fut promptement gagnée par la douceur et le caractère aimable de la jeune sœur, non moins que par son humilité. En se donnant au pauvre monastère de Salamanque, Éléonore lui apporta ses biens, qui étaient considérables. Sa vie religieuse fut courte : un an seulement après sa profession, Dieu l'appelait à la récompense éternelle (1).

MARIE DE JÉSUS (PARDO Y CIFUENTES)

13^e professe (1575)

† 1617

Elle prit part à la fondation de Soria, et acheva sa course en ce monastère (2).

GUIOMAR DU SAINT-SACREMENT (ACEVEDO Y VILLALOBOS)

14^e professe (1576)

† 1623

Guiomar du Saint-Sacrement appartenait à une noble et chrétienne famille de Zamora. Ses parents, François-Alphonse de Acevedo et doña Isabelle de Villalobos, donnèrent trois filles au monastère de Salamanque. Guiomar, qui était la seconde, entra la

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Salamanque. — Ribera, lib. II, cap. xvi. — Lettre de sainte Térèse à doña Jeanne de Ahumada, du mois de novembre 1573.

(2) Cfr. Registres conventuels des monastères de Salamanque et de Soria. — Relation sur la vie et les vertus des religieuses de Salamanque.

première, l'année 1574. C'était une de ces âmes prédestinées, qui tendent comme naturellement aux biens d'en haut et s'y attachent de toutes leurs affections. Dès l'enfance, un attrait puissant l'avait inclinée vers la vie érémitique : au Carmel elle sut vivre seule avec Dieu comme au fond d'un désert. Rarement on la rencontrait hors de sa cellule. C'était là qu'elle se tenait absorbée dans une oraison profonde, où la divine libéralité la gratifiait de faveurs très élevées.

L'esprit de religion de la sœur Guiomar était extraordinaire. Elle révérait avec un respect profond tout ce qui touchait au culte divin, et ne parlait de Dieu qu'avec une vénération, une tendresse, une douceur, qui révélaient le trésor de foi et d'amour qui reposait dans son cœur. Sa dévotion à l'Eucharistie se manifestait en toute manière, et surtout par des désirs brûlants de la recevoir. Son égalité d'âme en présence de tous les événements témoignait de sa parfaite conformité à la volonté de Dieu. Enfin, en vraie fille de sainte Térése, on la voyait constamment appliquée à faire les moindres actions dans la vue actuelle de la gloire et de l'honneur de Dieu. Cette fidélité l'accompagna jusqu'au jour où il lui fut donné de contempler sans voile et sans énigme la Beauté souveraine pour laquelle son âme avait uniquement soupiré (1).

HIÉRONYME DU SAINT-ESPRIT (ACEVEDO Y VILLALOBOS)

15^e professe (1576)

† 1599

Hiéronyme était la sœur aînée de Guiomar du Saint-Sacrement. Esprit noble et étendu, caractère fortement trempé, elle annonça de bonne heure qu'elle irait loin dans le service de Dieu, si elle se livrait pleinement à son action. Sa raison s'éveillait à peine et

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Salamanque. — Relation sur la vie et les vertus des premières religieuses.

déjà Celui qui voulait posséder son cœur lui révélait les charmes de son amour. La réponse de la généreuse enfant ne se fit pas attendre : elle n'avait pas atteint sa huitième année qu'elle se donnait à Jésus-Christ par le vœu de chasteté. Hiéronyme grandit, mais, dans sa pensée, la consécration à l'Époux des Vierges n'entraînait nullement la sortie du monde et la réclusion derrière les grilles d'un monastère. Aussi, quand sa sœur se sépara des siens pour prendre l'habit du Carmel, elle en ressentit une peine et un mécontentement extrêmes. Triste, presque irritée, elle assistait à la cérémonie de vêture, quand son oreille se trouva frappée de cette antienne que les religieuses chantaient aux vêpres : *O quam suavis est Domine spiritus tuus !* Oh ! que votre Esprit est doux, Seigneur (1) ! Soudain elle s'émeut, le retranchement derrière lequel s'abritaient ses préjugés et son affection fraternelle, cède et s'abat. La grâce, « cette suavité victorieuse » dont parle saint Augustin, la subjugue tout entière. Celle qui l'instant d'auparavant eût voulu ravir au cloître sa sœur bien-aimée, n'aspire plus qu'à la suivre. Pour Hiéronyme, vouloir et faire n'étaient qu'une même chose. Elle prit si adroitement ses mesures et se hâta si bien de répondre à l'appel du Seigneur, que les deux sœurs purent faire profession le même jour, 16 janvier 1576. Tandis que Guiomar était appelée à goûter exclusivement l'heureuse part de Marie dans une vie toute de retraite, de silence et d'adoration, Hiéronyme devait connaître les responsabilités pesantes, les missions difficiles ; mais, non moins que sa sœur, elle glorifiera son Dieu par une donation amoureuse et fidèle de tout elle-même.

Dès que sainte Térèse, passant par Salamanque, eut entretenu Hiéronyme du Saint-Esprit, elle reconnut en elle cette fermeté de jugement, ce discernement des personnes et des choses, ce tact sûr qui, lorsqu'ils sont joints à la bonté, assurent l'empire des cœurs pour les conduire à Dieu. La sainte eut bientôt une occasion favorable d'apprécier les rares facultés de sa fille. En 1579, elle

(1) Office du Saint-Sacrement.

avait à réviser le manuscrit du *Chemin de la Perfection* : elle se fit aider dans ce travail par la sœur Hiéronyme, qui nous l'apprend elle-même dans sa déposition juridique pour la canonisation. La sainte mère, alors vivement préoccupée de l'état troublé du couvent de Malagon, se demandait à laquelle de ses religieuses elle confierait la conduite de cette communauté. Elle songea aussitôt à la jeune religieuse qui venait de l'aider dans la révision du *Chemin de la Perfection*, et bien qu'elle n'eût pas encore quatre années de profession, l'emmena avec elle à Malagon et la déclara prieure de ce monastère. Ce fut sous les yeux de la sainte mère que Hiéronyme débuta dans sa délicate mission ; mais le succès dépassa les espérances de Térèse. Elle-même dans sa correspondance atteste les talents exceptionnels que la nouvelle prieure déploya dans son gouvernement, l'ordre et l'harmonie qu'elle sut faire régner dans sa communauté.

Hiéronyme était réservée pour une mission plus importante encore : elle devait porter la réforme de sainte Térèse en Italie. Il y avait près de douze ans qu'elle gouvernait avec bénédiction les religieuses de Malagon, quand la volonté de Dieu lui fut manifestée. Madeleine Centurioni, noble veuve génoise, avait été inspirée de Dieu d'introduire les filles de sainte Térèse dans sa patrie. Elle s'entendit avec le père Nicolas Doria, alors vicaire général de la réforme. Celui-ci désigna pour conduire l'entreprise la mère Hiéronyme, que l'on savait avoir joui d'une façon spéciale de l'estime et de la confiance de sainte Térèse. Trois professes de Malagon lui furent adjointes. Le 28 septembre 1590, les quatre religieuses disaient adieu à leurs sœurs et se dirigeaient sur Alcalá, et de là vers Barcelone, conduites par le père Ambroise de Saint-Pierre, prieur de Séville, Horace Doria, prêtre, frère du vicaire général, et la fondatrice, Madeleine Centurioni. Le 5 décembre, elles prenaient la mer. Après huit jours de navigation, durant lesquels on les vit observer avec la plus édifiante ferveur les lois de la clôture et suivre tous les exercices réguliers, elles débarquèrent heureusement à Gênes.

Le 12 décembre 1590, le premier monastère des carmélites

déchaussées d'Italie était fondé, sous le titre de Jésus-Marie. Bientôt il allait devenir la pépinière de la plupart de ceux d'Italie. Hiéronyme du Saint-Esprit le gouverna pendant quatre années et y implanta le véritable esprit de sainte Térèse. Elle rentra ensuite en Espagne et prit au couvent de Madrid la charge de prieure. Une religieuse de Gênes, qui avait suivi les fondatrices de Malagon à leur rentrée dans leur monastère, la mère Antoinette de Saint-Martin, se plaisait à attester les exemples d'observance régulière, de haine d'elle-même, de fidélité aux lois du silence, dont la mère Hiéronyme avait donné à Gênes de continuels exemples. Les religieuses de Malagon parlaient de même, louant en outre son esprit d'oraison, sa charité pour les malades, et tout particulièrement son amour pour la pauvreté, notant à ce sujet le trait suivant. Un jour que, se rendant au réfectoire, la pieuse mère ne trouva sur la table qu'un morceau de pain dur, on la vit rendre grâce à Dieu en versant des larmes d'amour et de dévotion.

En 1597, la mère Hiéronyme du Saint-Esprit était envoyée au couvent d'Arenas. Là, elle se signala de nouveau par la force d'âme et d'éminentes vertus, mais les religieuses de ce monastère jouirent peu de temps de sa conduite : deux ans seulement après son arrivée dans ce couvent, elle fut appelée à la récompense céleste. Il y avait vingt-trois ans qu'elle s'était liée à Jésus-Christ par les vœux de la religion (1).

ISABELLE DES ROIS

16^e professe (1576) (2)

(1) Cfr. Registres conventuels des monastères de Salamanque et de Malagon. — Relation sur la vie et les vertus des premières religieuses de Salamanque. — Relation sur les vertus des premières religieuses de Malagon, par un religieux de l'ordre. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. IX, cap. II. — *Historia generalis Congr. S. Eliæ*, t. I, lib. I, cap. XXXII. — Lettres de la sainte au père Gratien et au père Doria du mois de décembre 1579.

(2) Isabelle des Rois n'est pas mentionnée au registre conventuel du

MARIE DES SAINTS (MARTINEZ)

du voile blanc

17^e professe (1576)

† 1618

HIÉRONYME DE JÉSUS (RODRIGUEZ Y GONZALEZ)

18^e professe (1577)

† 1617

Hiéronyme était originaire d'Albe de Tormès. Quelques années après sa profession elle fut envoyée à Beas, puis à Ubeda, où elle exerça les fonctions de prieure. Elle mourut en ce dernier monastère en renom de vertu (1).

BÉATRIX DE JÉSUS (AZEVEDO Y VILLALOBOS)

19^e professe (1577)

† 1617

Béatrix était sœur de Guiomar du Saint-Sacrement et de Hiéronyme du Saint-Esprit. Elle fut d'abord sous-prieure à Palencia. Mais bientôt la sainte l'emmenait à Soria. De là, Béatrix de Jésus passa au couvent de Pampelune, où elle fut prieure. Elle revint en cette même qualité, à celui de Soria, où elle mourut saintement, âgée de soixante-six ans (2).

monastère, mais son nom se trouve sur les Listes du chapitre d'Alcala et dans tous les documents du temps, comme celui d'une professe de Salamanque.

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Salamanque. — Relation sur la vie et les vertus des premières religieuses.

(2) Cfr. Registres conventuels des monastères de Salamanque et de

ANNE DE LA MÈRE DE DIEU (PARDO Y CIFUENTES)

20^e professe (1580)

† 1632

Cette religieuse était sœur de Marie de Jésus, 13^e professe de ce monastère.

Soria. — Relation sur la vie et les vertus des premières religieuses de Salamanque. — Nous avons adopté pour la mort de Béatrix de Jésus la date de 1617, qui est indiquée par le registre de Soria. Celui de Salamanque porte celle de 1618.

MONASTÈRE D'ALBE

(1570-1582)

MARIANNE DE L'INCARNATION (VELAZQUEZ)

1^{re} professe

Marianne était d'Albe et parente des fondateurs, François Velazquez et Térèse de Layz. Les noms de son père et de sa mère sont inconnus. On sait seulement qu'elle entra fort jeune au monastère et y exerça dans la suite la charge de prieure (1).

AGNÈS DE JÉSUS (VILLAPECELLIN)

2^e professe (1572)

† 1623

Agnès, elle aussi, était d'Albe et parente des fondateurs. Son père se nommait don François Guedeja ; sa mère, doña Agnès de Vorgas. Elle fut mise plusieurs fois à la tête de la communauté, et remplissait cette charge en 1583, quand le monastère se vit momentanément privé du corps de sainte Térèse (2).

(1) Cfr. Registre des professions du monastère d'Albe. — Relation sur les vertus des premières religieuses.

(2) *Ibid.*

CATHERINE-BAPTISTE (HERNANDEZ)

du voile blanc

3^e professe (1573)

Née à Piedrahita, au diocèse d'Avila, Catherine était fille de Jean Hernandez de Melgar et de Marie Gutierrez. Elle se distingua toute sa vie par un amour pour la pénitence qui la rendait ingénieuse à tourmenter son corps. Catherine-Baptiste déposa au procès de canonisation avoir vu, quelques jours avant la mort de sainte Térése, une étoile d'une grandeur extraordinaire qui descendit du ciel tout éclatante et alla se placer au-dessus de l'église du monastère. C'est elle également qui recouvra l'odorat en baisant les pieds de la sainte après sa mort.

Le registre conventuel n'indique pas en quel monastère Catherine-Baptiste acheva sa course. Les religieuses pensent qu'elle ne mourut point à Albe (1).

ISABELLE DE SAINT-JÉRÔME (NAVARRO)

du voile blanc

4^e professe (1573)

† 1631

Elle était fille de Juste Navarro, originaire de Villacastin, et fit profession le même jour que la précédente. Cœur débordant de charité, c'était par l'exercice de cette reine des vertus qu'elle devait charmer son Dieu et devenir la consolation de ses compagnes. Sainte Térése la conduisit au couvent de Salamanque, disant aux religieuses qu'elle la leur amenait à cause de son

(1) Cfr. Registre des professions du monastère d'Albe.

attrait marqué pour le soin des malades. Dans le monde, Isabelle s'était exercée aux œuvres de miséricorde, dans le Carmel elle appartint tout entière à ses sœurs. Saines et infirmes trouvaient auprès d'elle un secours assuré et l'on ne s'expliquait pas comment elle pouvait aider tout le monde et suffire à ses propres emplois. A une sœur qui lui demandait comment elle arrivait à trouver du temps pour tout : « Dieu me le donne », répondit-elle avec simplicité.

Isabelle de Saint-Jérôme avait coutume de dire que pour elle toute l'oraison et tout l'exercice de la vertu se résumaient en cette sentence du Maître : *Ce que vous aurez fait au moindre de ces petits, c'est à moi-même que vous l'aurez fait* (1). « Il l'a dit, ajoutait-elle avec ferveur, et sa parole est infaillible. » Cette divine sentence, qu'elle avait constamment dans la mémoire et dans le cœur, inondait son âme de consolation. Il n'y avait pas une de ses sœurs pour qui elle ne fût tout affection et dévouement, mais elle se liquéfiait en quelque sorte lorsqu'il s'agissait des malades. Elle voyait en elles Jésus crucifié, et pour leur soulagement, toute peine lui était suave et légère.

Quand l'âge et les infirmités lui firent sentir à elle-même leurs dures atteintes, la généreuse sœur eût voulu ne rien relâcher de ses fonctions. Peu à peu néanmoins, Dieu jugea bon de priver de mouvement ces membres qui s'étaient lassés à le servir en la personne de ses épouses : Isabelle en vint à ne plus quitter le lit. Celle qui avait été si ingénieuse à deviner et à soulager les maux du prochain ne voulait être ni plainte ni soulagée. On le reconnut clairement un jour qu'on lui présenta un objet apporté du dehors, en lui demandant ce qu'elle en pensait. Elle répondit simplement qu'elle ne le voyait point. On comprit par là qu'elle était aveugle. Il y avait plusieurs jours qu'elle gardait ce secret entre elle et son Bien-Aimé. Cette épreuve, jointe à ses autres maux, n'altéra point sa paix : une douce joie se lisait constamment sur son visage. Pour elle-même, elle continuait à rechercher en tout

(1) Matth., xxv, 40.

la mortification et la pauvreté : ce qu'il y avait de plus vil, de plus rebutant, avait toujours les préférences de son cœur.

Cette âme, portée si haut sur les ailes de la charité, n'ambitionnait plus ici-bas que le bonheur de souffrir pour son Dieu : elle eût voulu se voir privée de toute consolation humaine et divine, afin de pouvoir devenir plus parfaitement victime de son amour. On assure que son ange gardien s'étant un jour présenté à ses regards, elle s'était détournée de cette consolation, disant qu'elle préférerait n'en point jouir en cette vie. L'Époux divin, qui voulait conduire son amante à l'union consommée qui a lieu ici-bas sur le lit nuptial de la croix, la plongea dans les amertumes et les délaissements qu'il a lui-même goûtés sur ce bois sacré. Isabelle de Saint-Jérôme s'abandonna pleinement au bon plaisir divin, n'ayant plus avec son Bien-Aimé qu'un même vouloir et un même non-vouloir. Après avoir bu longuement et avec amour au calice de son Seigneur et avoir été clouée avec lui à la croix, elle expira dans la douceur et la paix. Pour elle se réalisait, ce semble, cette consolante parole : « Il n'y a qu'un pas à faire de la croix en paradis (1). » La mort d'Isabelle de Saint-Jérôme arriva le 9 septembre 1631. La vénérable sœur était âgée de quatre-vingts ans (2).

MARIE DE SAINT-ALBERT (DE SANCELLE)

du voile blanc

3^e professe (1573)

Marie de Saint-Albert, comme Catherine-Baptiste, ne mourut pas dans le monastère. Les carmélites d'Albe ignorent ce que devint cette converse (3).

(1) *Cruz et statim paradisus*. (Saint Jean Chrysostôme.)

(2) Cfr. Registre des professions du monastère d'Albe. — Relation sur la vie et les vertus des religieuses de Salamanque.

(3) L'incertitude qui plane sur la fin des deux converses Catherine-Bap-

MARIE DE JÉSUS (DE PEREA)

6^e professe (1573)

† 1579

Marie avait pour père Jean de Perea; pour mère, Isabelle Lopez, citoyens de Medina del Campo. Elle prononça ses vœux le 25 avril 1573. Ce fut la première religieuse que le monastère d'Albe donna au ciel (1579). Mais en quelques années, elle avait mérité la couronne. Les manuscrits du couvent portent que sainte Térése, qui se trouvait alors à Avila, vit son âme monter au ciel (1).

AGNÈS DE LA CROIX (ARIAS)

7^e professe (1573)

En 1582, Agnès de la Croix accompagna sainte Térése à la fondation de Burgos. En 1588, elle fondait à Huete un couvent qui fut depuis transféré à Cuenca (2).

CATHERINE DE SAINT-ANGE

8^e professe (1575)

† 1616

Née à Villacastin, elle eut pour parents Michel de Mejia et Anne del Valle. Religieuse très parfaite, elle excita puissamment la

tiste et Marie de Saint-Albert, a fait croire à M. Nemesius Cardelhac qu'on devait leur attribuer l'extraction du cœur de sainte Térése. Il est de tradition, en effet, que les sœurs coupables de cette audacieuse action furent pénitencées par les supérieurs et envoyées en d'autres couvents. Voir t. II des *Œuvres*, Supplément sur la conservation du corps de la sainte.

(1) Cfr. Registre des professions du monastère d'Albe. — Relation sur les vertus des premières religieuses.

(2) Cfr. Registre des professions du monastère d'Albe. — Ribera, lib. III, cap. XIII.

jalousie infernale : ses tentations, ses peines intérieures étaient violentes, et Dieu permit que de nombreuses maladies vinsent s'y joindre. Sainte Tèrese ayant passé par Albe, cette âme éprouvée désirait ardemment communiquer ses peines à la sainte mère, espérant recevoir par son entremise consolation et secours. La sainte, à son grand regret, se trouva surchargée d'occupations jusqu'à l'heure de son départ et dans la nécessité de s'éloigner sans avoir pu l'entendre. Cependant Catherine était au chœur, représentant à Dieu son affliction. Le divin Maître exauça le cri de son angoisse. A peu de distance d'Albe, la voiture qui portait la sainte se brisa, et celle-ci dut, avec sa compagne, rentrer à pied dans la ville. En franchissant de nouveau le seuil du monastère : *Où est Saint-Ange ?* demanda-t-elle. *C'est pour elle que Dieu m'oblige à revenir.* Et prenant par la main sa fille toute joyeuse, Tèrese se fit conduire par elle aux lieux où le démon la molestait davantage et y donna sa bénédiction. On assure que l'ennemi du salut n'osa plus y reparaitre.

Catherine de Saint-Ange remplit à plusieurs reprises les fonctions de prieure. Elle a déclaré, dans sa déposition juridique pour la canonisation, avoir tenu le cœur de sa sainte mère entre ses mains lorsqu'il fut extrait de son corps bien des années après sa mort.

Catherine mourut seule et sans témoins, mais non dépourvue d'assistance céleste. Elle était malade, quoique sans danger apparent, quand sa voisine de cellule s'entendit appeler par son nom. Se levant en toute hâte, elle entra chez la pieuse mère et la trouva sans vie. Saisie de douleur, elle fut consolée par une vision céleste. Sainte Tèrese vint lui donner l'assurance qu'elle-même avait assisté la malade à ses derniers moments : la voix qui avait frappé ses oreilles était la sienne et non celle de Catherine (1).

(1) Cfr. Registre des professions du monastère d'Albe. — Relation sur les vertus des premières religieuses. — *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. XLVII. — Dép. de la mère Catherine de Saint-Ange. (Inform. d'Albe.)

CATHERINE DE LA CONCEPTION (ARIAS)

9^e professe (1577)

† 1583

Catherine, fille du docteur Arias et de doña Marie Pamès, était sœur d'Agnès de la Croix; elle avait vu le jour comme elle à Fontiberos. Dès son noviciat, on lui confia le soin des malades, et elle le garda jusqu'à la fin de sa courte existence. Après sa profession, Dieu l'exerça elle-même par la maladie, spécialement par les douleurs de la goutte. Mais ses propres souffrances ne la rendaient que plus dévouée et plus compatissante envers ses sœurs. Il n'en était pas une qui ne ressentit les effets de la bonté de son cœur. Dieu se plut à récompenser sa charité : elle eut la grâce insigne d'assister nuit et jour sainte Térése durant sa dernière maladie. Un jour qu'assise auprès d'une fenêtre qui donnait sur le cloître, elle prenait quelques moments de repos, le bruit d'une foule joyeuse qui approchait frappa ses oreilles. Tournant les yeux de ce côté, elle vit passer dans le cloître et entrer dans la cellule de la mourante une troupe de personnes, vêtues d'habits resplendissants. C'étaient les dix mille martyrs qui venaient convier aux noces éternelles l'âme de Térése.

Le jour de saint Albert (7 août) de l'année suivante, Catherine fut attaquée d'une fièvre tierce, qui dura jusqu'à la veille de saint Michel (28 septembre). Le soir qui précéda ce jour, entre onze heures et minuit, la prieure, Marie de Saint-François, eut une vision durant sa prière. Elle aperçut la sainte mère, toute resplendissante et accompagnée de la mère Alberte-Baptiste, décédée un mois auparavant au couvent de Medina. La sainte tenait à la main une croix qui jetait des rayons de lumière. Marie de Saint-François lui ayant demandé où elle allait, Térése répondit : *Je vais voir Catherine de la Conception et lui porter d'heureuses nouvelles.* Sur quoi elle disparut. A la même heure, l'infirmière de Catherine l'entendit parler comme si elle s'adressait à une per-

sonne présente, et elle distingua ces paroles : « Jésus ! ma mère ! Est-ce vrai ? Oh ! quel bonheur ! Que la volonté de Dieu s'accomplisse. » Elle avoua ensuite que la sainte, tenant une croix à la main et accompagnée d'une autre religieuse, était venue lui dire qu'elle allait mourir. Ce que l'infirmière ayant raconté le lendemain à la prieure, celle-ci reconnut la vérité de sa vision. C'est ainsi que Tèreze, toujours reconnaissante, récompensait maternellement les soins qu'elle avait reçus de Catherine durant sa dernière maladie.

Comme le moment suprême approchait (28 septembre 1583), la mourante dit joyeusement à la communauté qui l'entourait : « L'heure est arrivée. Hier soir, à telle heure, notre sainte mère est venue me voir et m'en a donné l'assurance. » Catherine de la Conception n'avait que vingt-deux ans ; mais, par la ferveur de sa charité, elle avait fourni une longue carrière (1).

CONSTANCE DES ANGES (CENTENO)

10^e professe (1578)

† 1629

TÉRESE DE SAINT-ANDRÉ (AGATHE DE APONTE)

11^e professe (1578)

† 1612

Ses parents étaient don Simon de Cabezuela et doña Françoise de Aponte. Leur piété à tous deux égalait leur noblesse. Agathe était douée de tous les avantages extérieurs qui auraient pu l'incliner vers le monde ; mais la grâce la prévint dès son âge le plus

(1) Cfr. Registre des professions du monastère d'Albe. — Relation sur les vertus des premières religieuses. — *Reforma de los Descalzos*, t. II, lib. VI, cap. xx.

tendre, et, tout enfant, elle soupirait après la vie du cloître. Ce fut à force de prières et de larmes qu'elle obtint la jouissance de ce bonheur au monastère d'Albe.

La régularité, l'observance parfaite de la règle, l'assistance très fidèle au chœur, furent le champ d'action où se signala Térèse de Saint-André. Son respect pour la présence de Dieu était tel, qu'on la voyait en tout lieu debout ou à genoux, abîmée dans un sentiment profond de la Majesté divine. Douée d'une mâle intrépidité, rien ne l'affligeait ni ne la rebutait, dès qu'il s'agissait du service de Dieu. Elle se livrait à des pénitences rigoureuses. Les jeûnes au pain et à l'eau lui étaient ordinaires. Constamment chargée de cilices et de chaînes de fer, elle y joignait de rudes disciplines. En un mot, elle semblait réaliser en elle cet axiome de l'un des premiers maîtres de la vie monastique : « Le religieux est un homme qui fait une continuelle violence à la nature (1). » Du reste, l'austérité de vie de Térèse de Saint-André n'imprimait à son extérieur rien de dur ni de rebutant. Aussi la sainte mère, charmée de la joyeuse aisance avec laquelle la fervente religieuse offrait son corps à Dieu en sacrifice d'agréable odeur, avait coutume de lui dire en l'embrassant « qu'elle faisait honneur à la pénitence. »

Térèse de Saint-André assista la sainte mère à son dernier passage. Elle lui demanda, en retour, d'être présente à son propre départ de ce monde, et la sainte le lui promit. En 1612, la courageuse sœur dut s'aliter. Au mois d'octobre elle touchait à sa fin. Comme la dernière heure n'était pas éloignée, un parfum exquis, semblable à celui qui s'échappe de la précieuse dépouille de sainte Térèse, embauma l'infirmerie, apprenant aux religieuses que la sainte mère tenait sa promesse. On interrogea la malade, qui répondit affirmativement. Ce fut le 10 octobre, trente ans après l'heureuse mort de la sainte, que Térèse de Saint-André échangea les ombres de l'exil pour les clartés de la patrie (2).

(1) Saint Jean Climaque.

(2) Cfr. Registre des professions du monastère d'Albe. — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. XIII, cap. ix. — D'après cet ouvrage ce serait, non

ISABELLE DE LA CROIX (MORALÈS)

12^e professe (1579)

Ses parents, Diego Moralès et Agnès Rodriguez, étaient originaires de Ciudad-Rodrigo. Les récits du temps nous ont laissé d'elle le trait suivant. Son attrait pour l'oraison était très grand, et elle se désolait parfois en voyant que le nombre de ses emplois extérieurs la privait de s'y adonner suivant ses désirs. Un jour que, sous le poids de cette peine, elle entraît au chœur, elle aperçut une des sœurs converses tout éclatante de lumière. Il lui fut dit que durant le temps fort court que cette sœur consacrait à l'oraison, Dieu lui faisait plus de grâces qu'à toutes les autres ensemble, parce qu'au milieu de ses travaux elle soupirait sans cesse après l'heureux moment où elle s'entreprendrait seul à seul avec son Époux : en suivant son exemple, elle aurait part aux mêmes faveurs.

Une prière presque ininterrompue fut le cachet de la vie religieuse d'Isabelle de la Croix. « Cherchez toujours, dit David, la face de Dieu (1). » On peut affirmer que toute l'existence de cette vraie carmélite se passa dans cette bienheureuse recherche, qui dès ici-bas donne à l'âme fervente un avant-goût de l'éternel rassasiement (2).

ANNE DE SAINT-JÉROME (SOLANO)

du voile blanc.

13^e professe (1581)

† 1629

le 10 octobre 1612, mais le 4 octobre 1609, que Térèse de Saint-André aurait quitté la terre.

(1) Ps. civ, 4.

(2) Cfr. Registre des professions du monastère d'Albe. — Relation sur les vertus des premières religieuses. — *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. II, cap. XLVII.

ISABELLE DE SAINT-JOSEPH (APONTE)

novice en 1582

† 1620

JEANNE DE SAINT-PIERRE

novice en 1582

MARIANNE DE JÉSUS (GAYTAN)

novice en 1582

† 1615

Marianne de Jésus avait été reçue fort jeune au monastère d'Albe, par égard pour les grands services que son père, Antoine Gaytan, rendit à sainte Térése dans l'œuvre des fondations. Elle eut la grâce d'assister à la mort de la sainte mère. Nous avons dit au tome II des *Œuvres* (Supplément sur les dernières semaines de sainte Térése) comment, avant de mourir, celle-ci lui prédit qu'elle ferait profession dans la communauté, annonce qui se réalisa le 13 décembre 1586 (d'autres disent 1585). Marianne de Jésus devint dans la suite l'une des fondatrices du carmel établi par Diego de Yepès, l'année 1600, dans sa ville épiscopale de Tarazona. Elle y donna de beaux exemples de pénitence et d'amour de l'oraison. Sa mort arriva en ce couvent l'année 1615 (1).

(1) Cfr. Dép. de la sœur Anne de Saint-Étienne. (Inform. d'Albe.) — *Reforma de los Descalzos*, t. III, lib. XI, cap. IV. — P. Antoine de Saint-Joseph, t. III, Annot. de la Lettre XLVI, et t. IV, Annot. du Fragment XXXIX.

MONASTÈRE DE SÉGOVIE

(1574-1582)

ANNE DE L'INCARNATION (DE ARBIZO)

1^{re} professe (1574)

† 1618

Anne de Arbizo naquit à Pampelune en 1550, d'une famille distinguée qui comptait de brillantes alliances. Ses parents se nommaient Jean et Marie de Arbizo. Noblesse, beauté, grâce charmante, Anne avait tout pour plaire au monde. Le monde aura pour elle un encens choisi; la cour l'entourera de toutes ses séductions; mille liens flatteurs chercheront à l'enlacer. Pour l'arracher à tant de périls et d'attraits, il ne faudra rien moins que « ces grâces victorieuses dans lesquelles, comme le dit si bien saint Augustin, il n'entre pas moins de puissance que d'amour. » Restée orpheline fort jeune, Anne de Arbizo fut confiée à une tante, qui l'éleva comme sa fille. Elle avait dix ans quand, en 1560, Élisabeth de Valois, qui venait de monter sur le trône d'Espagne en épousant Philippe II, passa par Pampelune, se rendant à Madrid. La tante d'Anne vint rendre ses hommages à la reine, menant avec elle sa jeune nièce. Élisabeth remarqua la gracieuse enfant: elle désira l'avoir pour menine, et la remit à l'une de ses dames d'honneur qui devait achever son éducation. Anne était douée d'une intelligence vive. Elle apprit en peu de temps tout ce que l'on doit savoir à la cour et bien davantage encore. Elle devint excellente latiniste, musicienne émérite. Elle

dessinait, peignait et brodait à ravir. Sans ces talents, sa beauté, le charme et l'aménité de son caractère eussent suffi à lui attirer tous les hommages : la jeune menine fut bientôt l'idole de la cour. En 1565, elle accompagna la reine dans son voyage à Bayonne en France, où Élisabeth eut avec Catherine de Médicis, sa mère, une entrevue qui marqua dans l'histoire. Déjà Dieu commençait à parler au cœur d'Anne de Arbizo. Cependant, à son retour à Madrid, la flatterie, l'enivrement des plaisirs, les caresses de la jeune reine qui la chérissait particulièrement et venait de la nommer sa dame d'honneur, étouffèrent momentanément en elle les attraits de la grâce. Le Seigneur, néanmoins, ne cessait de frapper à la porte de cette âme, tantôt en secret par la voix de l'amour, tantôt ouvertement par celle des menaces. Un soir qu'Anne de Arbizo était à un balcon, tout occupée de pensées vaines, ces paroles vinrent frapper son oreille : *Le jugement! Le jugement! Souviens-toi qu'il y a un jugement!* Elle recula effrayée, et pour un temps la componction pénétra son cœur. Elle luttait encore, quand une nuit, tandis qu'elle cherchait dans la contemplation de la voûte étoilée une diversion à ses pensées, elle crut entendre ces mots descendant des cieux jusqu'à elle : *Apprends, aime et abhorre.* Terrassée comme saint Paul sur le chemin de Damas, Anne tombe à terre, persuadée que c'est Dieu lui-même qui lui a parlé. Une transformation totale s'opère en elle : une amère douleur de ses fautes brise son cœur, et les larmes de son repentir l'inondent de consolation.

A partir de ce jour, le torrent des suavités divines s'épancha dans son âme, allumant en elle un ardent désir de souffrance et d'expiation. Elle commença à prendre de rigoureuses disciplines, à porter sous ses vêtements de cour de rudes cilices, à user d'autres macérations encore. Jésus-Christ, son Bien-Aimé, l'enseignait lui-même. Un jour, il se fit voir à elle couvert de plaies, disant : *Ma fille, ce sont tes défauts qui m'ont porté à cet excès d'amour. Aime-moi, car je suis digne d'amour.* A quoi il ajouta par forme d'exclamation : *Ah! si tous les enfants des hommes venaient enfin à me connaître et se disposaient à recevoir mes*

miséricordes, je serais aussi libéral envers eux que je le suis envers toi ! Ces faveurs n'éveillaient point dans la jeune fille le désir de la vie religieuse. Elle sentait au contraire une insurmontable répugnance pour cet état, au point qu'elle s'abstenait parfois de se recommander aux prières des serviteurs de Dieu, craignant qu'elles n'attirassent sur elle la vocation qu'elle redoutait.

Cependant Élisabeth de Valois mourut le 3 octobre 1568, laissant à Philippe II l'infante Claire-Isabelle-Eugénie et l'infante Catherine. Anne de Arbizo eut une part dans l'éducation des jeunes princesses, et garda ce soin jusqu'au jour où Philippe II contracta un nouveau mariage (1570). Elle était encore incertaine de l'état de vie qu'elle choisirait quand, se trouvant à la résidence royale d'Aranjuez, elle s'arrêta un jour à considérer la magnificence et la profusion des objets précieux réunis dans ce palais. Soudain une lumière supérieure remplit son âme, lui montrant la différence qui sépare les biens du temps de ceux de l'éternité. C'était le triomphe définitif de la grâce. Anne rentre à Madrid, jette loin d'elle ses parures mondaines, revêt un habit modeste, et dans le sanctuaire de Notre-Dame d'Atocha prononce, avec des transports de joie et d'amour, le vœu de perpétuelle chasteté.

La première pensée d'Anne de Arbizo fut d'aller, à l'imitation de Catherine de Cardona (1), vivre au désert avec l'Époux divin dont elle venait de faire choix. Elle en conféra même avec la vénérable solitaire, mais celle-ci lui représenta que dans les conditions où elle se trouvait, ce genre de vie ne serait pas sans péril. Anne commença donc à tourner ses pensées du côté du cloître. Apprenant que la princesse d'Éboli venait de fonder dans sa terre de Pastrana un couvent de carmélites déchaussées, elle lui exprima le désir d'y être admise, la priant toutefois de ne pas déclarer qui elle était. En attendant, elle la suppliait de la recevoir dans son palais, parce que le séjour de la cour lui était devenu insupportable. La princesse consentit à tout. Anne quitta donc la cour sans solliciter le congé royal, sans dire adieu à ses proches,

(1) Sainte Tèreise nous fera connaître au chap. xxviii des *Fondations* la vie admirable de Catherine de Cardona dans une solitude de la Manche.

perdant ainsi et la dot à laquelle elle pouvait prétendre et la faveur des grands de ce monde. On dit qu'elle déchira en morceaux une donation par laquelle une grande dame lui assurait une rente considérable, si elle consentait à contracter une alliance dans sa famille. Puis elle se coupa les cheveux de ses propres mains.

Cependant la princesse ne se pressait point de la conduire à Pastrana, sous prétexte qu'il fallait attendre que sainte Térése y vint et pût lui donner elle-même l'habit religieux. Huit mois se passèrent ainsi, pendant lesquels le Seigneur favorisait la jeune fille de ses amoureuses communications et enflammait encore l'ardeur de ses désirs. Sur ces entrefaites, le prince Ruy Gomez mourut (29 juillet 1573), et sa veuve, résolue d'entrer elle-même au monastère, partit pour Pastrana en compagnie d'Anne de Arbizo. La princesse demanda l'habit pour elle et pour deux de ses *criadas*, présentant Anne de Arbizo comme telle, ainsi qu'il était convenu. Anne avait vingt-trois ans quand elle reçut, avec l'habit du Carmel, le nom d'Anne de l'Incarnation. Elle assista, témoin attristé, nous pouvons le croire, aux étranges fantaisies de la princesse novice, puis à sa sortie du monastère, mais, pour sa part, resta inébranlable dans sa résolution. Elle portait encore le voile blanc des novices quand le couvent de Pastrana fut supprimé. La mère Isabelle de Saint-Dominique, satisfaite de sa ferveur, l'emmena volontiers à Ségovie. Quant à la *criada* qui avait pris l'habit avec elle et dont, apparemment, la communauté avait peu à se louer, la mère la rendit à la princesse, disant que cette jeune fille ayant de la fortune, elle trouverait facilement à la pourvoir.

A Ségovie, Anne de l'Incarnation eut la joie de passer six mois dans la société de sainte Térése, et celle-ci ne tarda pas à reconnaître qu'elle aurait dans sa nouvelle fille un sujet éminent en talents et en sainteté. Anne nous apprend dans sa déposition juridique qu'elle fut témoin de plusieurs extases de la sainte mère, notamment d'une suspension qui lui survint tandis qu'elle écrivait l'un de ses ouvrages. « Du seuil de sa cellule où j'at-

tendais pour savoir si elle désirait quelque chose, je vis son visage éclairé d'une vive lumière, qui jetait certaines splendeurs semblables à des rayons d'or. Ceci se prolongea en ma présence l'espace d'une heure, c'est-à-dire jusqu'à minuit environ. A ce moment elle cessa d'écrire. A l'instant où elle laissa son cahier, la splendeur s'évanouit. La sainte me semblait alors dans l'obscurité comparativement à l'état de splendeur où elle se trouvait auparavant. Tandis qu'elle écrivait, elle le faisait avec une telle vélocité, sans jamais s'arrêter pour raturer ni corriger, que la chose paraissait miraculeuse. J'observai attentivement ce qui allait se passer. Je vis que la sainte, ayant fini d'écrire, s'agenouilla, étendit les bras en croix, et demeura ainsi en oraison les bras étendus, sans bouger ni trembler, plus de trois heures, c'est-à-dire jusqu'à trois heures du matin environ. Alors elle se leva et alla prendre son repos.

Térèse avait quitté Ségovie quand le moment arriva pour Anne de l'Incarnation de prononcer ses vœux. Apprenant que la novice demandait à faire sa profession en qualité de sœur converse, elle refusa nettement, disant que la sœur Anne serait religieuse de chœur ou qu'elle quitterait l'habit. Anne n'avait plus qu'à se soumettre : elle prononça ses vœux le 28 octobre 1574. A la fin de 1575, elle était désignée pour prendre part à la fondation de Caravaca. En ce monastère, elle fut un stimulant pour toutes les religieuses par son zèle pour l'observance, son esprit de mortification, sa charité, son obéissance, et le Seigneur l'y exerça par des maladies longues et douloureuses. Purifiée par la souffrance, son âme devint plus apte à recevoir avec abondance les dons célestes. Dieu les répandit en elle à profusion pendant son séjour à Caravaca. Elle-même avouait à la sœur Marie du Saint-Sacrement, religieuse de ce monastère et son intime confidente, que les choses de l'autre vie lui étaient en quelque sorte aussi manifestes que celles de la vie présente, Dieu conduisant son esprit en diverses régions du ciel, de l'enfer ou de ce monde visible, selon qu'il le jugeait opportun pour son instruction ou celle du prochain, tandis que Jésus-Christ se révélait

à elle en ses divers états, blessant de plus en plus son cœur des traits de son divin amour et l'anéantissant au plus profond d'elle-même par la connaissance de ses misères.

Au bout de huit ans de maladie, Anne de l'Incarnation retrouva miraculeusement la santé par l'intercession de sainte Térése. Saint Jean de la Croix, alors provincial d'Andalousie, la désigna avec Marie de Saint-Paul, professe de Caravaca, pour la fondation de Malaga (1585). En s'y rendant, Anne s'arrêta au couvent de Grenade. Les religieuses demandèrent à la retenir en qualité de sous-prieure et de maîtresse des novices, ce qu'elles obtinrent. En 1589, Anne de l'Incarnation devint prieure de cette communauté. Son triennat fini, elle fut nommée prieure au couvent de Séville (1592), et là encore, s'attira l'amour et la vénération de toutes ses sœurs.

Dieu continuait à la combler de ses grâces, et elle, de son côté, restait avide de compenser par tous les genres de mortifications le temps où, même d'Elisabeth de Valois, elle avait, pensait-elle, trop donné au plaisir et à la sensualité. En une circonstance néanmoins, son zèle fut près de dépasser la mesure. Au début d'un carême, elle proposa à ses sœurs de renoncer à l'une des deux heures de récréation que la constitution accorde aux religieuses. Celles-ci se soumièrent docilement à une mesure que leur prieure croyait utile à leur avancement spirituel. Mais sainte Térése, alors dans la gloire, en jugea bien différemment : elle apparut à la mère Anne, lui ordonna sévèrement de se conformer à la loi écrite et de bien se garder d'innover, même sous prétexte de perfection. En 1595, Anne fut chargée de faire la fondation d'Ubeda. Elle demeura sept ans en ce monastère en qualité de prieure et reprit ensuite la même charge au couvent de Grenade.

Les sollicitudes du gouvernement n'empêchaient point Anne de l'Incarnation d'être toute plongée en Dieu. Éclairée de lumières ineffables sur le mystère de l'adorable Trinité, elle vivait avec son Maître dans une union intime et continuelle, qui ne la rendait que plus humble et plus anéantie en elle-même. A mesure qu'elle approchait du terme, Dieu se plaisait à l'orner de plus en

plus de ses dons, à lui dévoiler le secret des cœurs, les événements futurs, l'état des âmes dans l'autre vie, la justice ou la miséricorde qu'il se proposait d'exercer sur les pécheurs.

En revenant à Grenade, Anne de l'Incarnation avait annoncé qu'elle y finirait sa course; elle avait nommé la prieure qui prendrait soin de sa sépulture; enfin, elle avait dit que sa mort serait soudaine et surprendrait tout le monde, entrant à ce sujet dans les détails les plus circonstanciés. Tout ce qu'elle avait prédit se réalisa de point en point le 9 février 1618, par une apoplexie foudroyante, qui l'enleva soudain à l'affection de ses sœurs. L'épouse fidèle tenait à la main sa lampe allumée, et la venue de l'Époux la trouva prête. En elle se réalisait le souhait de l'Église dans la consécration des vierges : « Qu'au jour imprévu de votre avènement, Seigneur, elle puisse aller au-devant de vous dans la sécurité de ses œuvres, et entrer librement, avec le chœur des vierges, par la porte royale de votre demeure éternelle! » Anne de l'Incarnation était âgée de soixante-huit ans, et avait servi quarante-cinq ans dans le cloître Celui qui l'avait tirée du monde par des attraites si doux et si puissants. Elle apparut glorieuse à une religieuse d'Ubeda (1).

JEANNE-BAPTISTE (2)

2^e professe (1575)

(1) Cfr. Registre des professions du monastère de Ségovie. — Relation sur les vertus des premières religieuses de Caravaca. — *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XV, cap. vi-viii. — Dép. d'Anne de l'Incarnation. (Inform. de Grenade.) — Lettre de la sainte à la mère Anne de Saint-Albert, du 2 juillet 1577.

(2) Jeanne-Baptiste est marquée comme la seconde professe au registre conventuel de Ségovie, et la Liste du chapitre d'Alcala la qualifie de « native de Salamanque ». Il pourrait se faire que cette religieuse fût la professe de l'Incarnation dont il a été parlé p. 306, fille de Nicolas Gutierrez, habitant de Salamanque, et dans ce cas sa profession du 24 juin 1575 serait une profession selon la règle primitive, avec renonciation à la mitigation, telle que la prononçaient les carmélites chaussées passant dans la réforme. Autrement, il faudrait dire qu'il y avait en même temps au couvent de

ANNE DE JÉSUS (DE JIMENA)

3^e professe (1575)

† 1609 (?)

Doña Anne de Jimena, malgré un penchant marqué pour l'état religieux, se vit d'abord engagée dans une voie différente par son union avec un riche seigneur, nommé François Barros de Bracamonte. Devenue veuve, elle embrassa une vie pieuse et retirée en compagnie de sa fille, doña Marie de Bracamonte, qui devait comme sa mère devenir carmélite. Les deux servantes de Dieu caressaient l'espoir de voir dans leur ville un monastère des religieuses de la mère Tèreise. Doña Anne vint en conférer avec la sainte au couvent d'Avila, puis, de retour à Ségovie, loua une maison provisoire et s'occupa de tout ce qui était nécessaire, soit pour la chapelle, soit pour le logement des carmélites. Au mois de mars 1574, ses vœux étaient satisfaits relativement à la fondation. Il lui restait à voir se réaliser des désirs plus chers encore, en recevant elle-même le voile des épouses de Jésus-Christ. Bientôt la mère et la fille franchissaient la clôture et se voyaient au nombre des disciples de sainte Tèreise. S'il faut en croire les récits du temps, plusieurs religieuses de la communauté auraient vu Notre-Seigneur, sous la figure d'un jeune homme éclatant de beauté, qui accompagnait doña Anne et doña Marie dans leur sortie du monde, et entraît avec elles dans l'intérieur du monastère qu'elles allaient édifier de leurs vertus. Ce fut sainte Tèreise elle-même qui les revêtit des livrées du Carmel. Doña Anne prit le nom d'Anne de Jésus et, après un noviciat plein de ferveur, fit sa profession le 2 juillet 1575. Elle remplit durant un triennat la charge de prieure. Après trente-cinq ans de la vie religieuse la plus exemplaire, elle mourut vers 1609, âgée de quatre-

Ségovie deux religieuses portant le nom de Jeanne-Baptiste, et toutes deux natives de Salamanque.

vingts ans. Il nous reste une lettre de saint Jean de la Croix qui lui est adressée (1).

MARIE DE L'INCARNATION (DE BRACAMONTE)

4^e professe (1575)

† 1623

Doña Marie de Bracamonte prit l'habit et fit profession en même temps que sa mère. Elle portait dans un corps pauvre de santé une âme forte et héroïque. Sainte Térèse lui conseilla de prier pour obtenir de Dieu la grâce de soutenir l'austérité de la règle, et doña Marie l'ayant fait, vit ses vœux si bien exaucés qu'elle put, non seulement observer les prescriptions communes, mais encore y joindre de nombreuses macérations. La sainte mère avait pour cette âme généreuse une estime profonde, et elle regardait ses prières comme singulièrement puissantes auprès de Dieu. Saint Jean de la Croix en jugeait de même. Tandis qu'elle se trouvait à la tête du monastère de Ségovie, le bienheureux père était prieur des carmes déchaussés de la même ville. « Lorsqu'il s'entretenait, raconte l'historien du saint, avec la mère prieure, Marie de l'Incarnation, l'une de ses filles spirituelles les plus avancées dans les voies de Dieu, il lui arrivait d'être ravi en extase et quand, après un certain temps, il revenait à lui, il demandait : « Où en étions-nous de notre conversation ? » Sous un tel guide, Marie de l'Incarnation avançait sûrement et rapidement dans le chemin spirituel. Son oraison était très élevée, et Dieu l'y favorisait de grâces spéciales, dont elle dérobaît soigneusement la connaissance à ses sœurs. La plus grande partie de ses nuits se passait au chœur, et quand elle se retirait dans sa cellule pour donner quelque repos à son corps épuisé, elle le prenait

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Ségovie. — Relation sur les vertus des premières religieuses. — *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. III, cap. xxvii et xxx.

à genoux, appuyée contre un morceau de bois. Ses autres austérités étaient également rigoureuses. Pendant près de cinquante années, elle s'exerça ainsi aux plus ferventes pratiques d'un amour tendre et généreux, soit comme simple religieuse, soit comme prieure. Elle annonça elle-même le temps de sa mort et témoigna, dans un profond sentiment d'humilité, redouter vivement le compte rigoureux qui sera demandé à ceux qui ont porté longtemps le fardeau de la supériorité. Ce fut par des actes d'ardent amour de Dieu, non moins que par la douleur de ses fautes, qu'elle se prépara à paraître devant Celui « qui juge les justices mêmes (1) » Le 29 juillet de l'année 1623, elle allait recevoir de sa main la récompense de ses travaux.

Marie de l'Incarnation fut la seconde prieure du monastère de Ségovie et remplit la même charge à deux reprises au couvent de Medina del Campo. On conserve une lettre de saint Jean de la Croix à cette religieuse (2).

MARIANNE DE LA CROIX (MONTE)

3^e professe (1575)

† 1602

Marianne s'était d'abord engagée dans les liens du mariage. Mais Dieu ayant inspiré à son époux d'entrer dans l'état ecclésiastique, elle-même obtint l'habit du Carmel au monastère de Ségovie et y donna de grands exemples de sainteté (3).

(1) Ps. LXXIV, 3.

(2) Cfr. Registre conventuel du monastère de Ségovie. — Relation sur les premières religieuses de Ségovie. — Yepès, lib. II, cap. xxv. — *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. III, cap. xxx. — Vie de saint Jean de la Croix, par le père Jérôme de Saint-Joseph, chap. xvi.

(3) Cfr. Registre conventuel du monastère de Ségovie.

BÉATRIX DU SAINT-ESPRIT

6^e professe (1573)

FRANÇOISE DE L'INCARNATION

7^e professe (1575)

† 1618

HIÉRONYME DES ANGES

8^e professe (1576)

† 1579

Hiéronyme des Anges fut une de ces âmes pures et ardentes, dont toutes les aspirations semblent se résumer en celles du prophète royal lorsqu'il s'écriait : « Quand viendrai-je ? Quand apparaîtrai-je devant la face de Dieu ?... Ne verrai-je point, Seigneur, votre saint temple (1) ?... » On la vit passer sur la terre, amie du recueillement, du silence et de la mortification, fidèle aux grâces spéciales dont Dieu la favorisait, patiente dans les souffrances de corps et d'esprit dont elle fut exercée, surtout enflammée du désir de voir promptement son Bien-Aimé dans le ciel. En apprenant que l'angélique enfant, professe depuis trois années, avait vu réaliser ses brûlants désirs de quitter l'exil, sainte Térèse assura que Notre-Seigneur l'avait choisie parmi ses sœurs comme on cueille entre beaucoup d'autres, une fleur de rare beauté et d'exquise odeur (2).

(1) Ps. xli, 3 et xxvi, 4.

(2) Cfr. Registre conventuel du monastère de Ségovie. — Relation sur les vertus des premières religieuses. — Lanuza : *Vida de la bendita Madre Isabel de S. Domingo*. Proemio del libro II.

ISABELLE DU CHRIST

9^e professe (1577)

† 1643

HIÉRONYME DE LA MÈRE DE DIEU

10^e professe (1578)

AGNÈS DE JÉSUS (DE GUEVARA)

11^e professe (1580)

† 1623

Son père, l'auditeur de Guevara, descendait des comtes d'Oñate ; sa mère, qui portait le même nom, appartenait à la meilleure noblesse de Ségovie. Tout enfant, Agnès fut placée auprès de la reine Anne d'Autriche, quatrième femme de Philippe II, qui lui accorda ses bonnes grâces. La vie s'ouvrait donc pour elle pleine d'espérances terrestres. Mais son esprit élevé, son cœur pur et aimant comprirent vite ce que la cour présente de périls et de déceptions : elle n'aspira bientôt qu'à se donner irrévocablement à Jésus-Christ. Sa famille s'opposait fortement à son entrée chez les carmélites. Sainte Térèse, apprenant que la cause semblait désespérée, écrivit d'Avila à la prieure de Ségovie qu'indubitablement la jeune fille serait religieuse dans son monastère. Un an après, Agnès, trompant la surveillance des siens, se présenta soudain pour être reçue au couvent de Ségovie, et la mère Isabelle de Saint-Dominique, qui était dans le secret, lui en ouvrit les portes. Sa joie fut grande quand on lui montra la lettre où sainte Térèse annonçait comme certaine son entrée dans le monastère, et sa ferveur en redoubla. Son détachement de ses proches, son oubli des choses d'ici-bas, l'ardeur qu'elle mettait à s'acquitter

des emplois les plus vils et les plus rebutants, charmaient ses sœurs et lui attiraient du ciel de nombreuses faveurs.

Agnès était encore novice quand sainte Térèse fit un séjour à Ségovie en juin 1580. La sainte s'affectionna tendrement à la jeune religieuse, dont volontiers elle réclamait l'assistance pour la récitation du saint office. « Un jour, a déclaré Agnès elle-même, la sainte mère me remit certains couplets de dévotion, me chargeant de les transcrire. La chose me semblait puérole de la part d'une femme d'un pareil mérite. Tandis que sous l'empire de cette pensée j'étais occupée à écrire, elle se présenta à la porte de ma cellule et me dit aimablement : *Tout cela est nécessaire pour supporter la vie. Ne vous étonnez pas.* Sur quoi je me prosternai à terre toute confondue. » Agnès confia un jour à sa sainte mère une peine intérieure dont elle souffrait depuis plus de trois ans. *Ne vous affligez pas, ma fille,* répondit la sainte. *Je communierai demain à cette intention, et j'espère de la bonté du Seigneur qu'il nous viendra en aide.* Térèse fit ce qu'elle avait dit, et la novice se trouva délivrée. Sa profession eut lieu le 3 octobre 1580. L'année suivante, au retour de la fondation de Soria, sainte Térèse s'arrêtait à Ségovie. En s'éloignant, elle dit à la sœur Agnès : *Nous ne nous reverrons plus en ce monde, car la fin de mon exil approche. Efforcez-vous de mettre en pratique toutes les recommandations que je vous ai faites. Je vous promets que je vous serai devant Dieu plus mère que jamais.*

Il était un avis de la sainte auquel Agnès de Jésus avait toujours eu peine à se rendre. Elle aimait tendrement sa prieure, et Térèse l'avait avertie que cette affection, si pure qu'elle fût en elle-même, avait quelque chose d'excessif. Agnès ne parvenait pas à se le persuader : comment pouvait-elle excéder par trop d'affection envers une prieure dont les conseils étaient si utiles à son âme ? Térèse lui avait déclaré que dans son amour jaloux, Dieu saurait bien se servir, pour affliger sensiblement son cœur, de celle-là même qu'elle aimait avec excès. « Il en arriva comme notre sainte mère l'avait dit, continue Agnès. Un jour qu'environ trois ans après sa mort je me trouvais fort affligée, elle m'appa-

rut le soir après matines, pleine de gloire. Je remarquai que ses yeux surtout étaient tout éclatants de splendeur. Elle me dit intérieurement : *Allons, Agnès, prends courage. Je t'ai avertie et tu n'as pas voulu te corriger. Il est juste que tu en portes la peine. Mais à partir de ce jour, je t'aiderai à t'affranchir de cette attache, à condition toutefois que cette expérience te servira pour l'avenir. Sois persuadée que le bien de ton âme ne dépend que de Dieu seul.* Après cela, je me trouvai remplie de consolation, et quoiqu'en plus de mes peines je fusse en proie à une fièvre continue, je me sentis à partir de ce jour parfaitement libre. »

Agnès de Jésus, comme la sainte le lui avait annoncé, fut envoyée pour quelque temps à la fondation de Saragosse, où elle remplit les fonctions de maîtresse des novices. Redemandée ensuite par ses sœurs de Ségovie, elle revint au milieu d'elles et les gouverna en qualité de prieure. Ce fut le 21 septembre 1623, après une longue et pénible maladie qui mit le sceau à ses mérites et à sa patience, qu'elle entra dans la joie de son Dieu (1).

MARIE DE SAINT-ALBERT

12^e professe (1581)

JEANNE DE LA MÈRE DE DIEU (LOPEZ DE VELASCO)

13^e professe (1581)

† 1620

Jeanne Lopez était sœur de Jean Lopez de Velasco, secrétaire de Philippe II, et ami tout dévoué de sainte Térèse et de sa réforme. Malgré la situation de son frère, Jeanne était si pauvre

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Ségovie. — Lanuza : *Vida de la bendita Madre Isabel de S. Domingo*, lib. IV, cap. IV. : *Virtudes de la Madre Inés de Jesus*. — 2^{de} Dép. de la mère Isabelle de Saint-Dominique (Inform. d'Avila.)

qu'elle ne put fournir la dot la plus minime, ni même le modeste trousseau que les novices carmélites déchaussées apportaient d'ordinaire au monastère où elles étaient admises. La sainte mère exprima aux religieuses de Ségovie le désir qu'elles reçussent Jeanne Lopez dans ces conditions, et elle l'amena avec elle quand elle vint en leur couvent en juin 1580. Elle lui donna sans retard le saint habit et, souhaitant vivement qu'elle pût être religieuse de chœur, se plaisait à l'exercer elle-même à la lecture du latin. Mais les efforts de Jeanne restèrent infructueux. On rapporte que la sainte, en s'éloignant le mois suivant, plaça un voile noir sur la tête de la novice, disant : « ¡ Ruin sea, hija, quien te lo quite! Malheur à celui qui te l'ôtera, ma fille! » Cette parole fut respectée : Jeanne de la Mère de Dieu fit profession le 2 juillet 1581, et garda toute sa vie le voile noir, bien qu'appliquée aux emplois des religieuses qui ne sont pas du chœur. Dans ses humbles travaux, elle s'enrichit d'humilité, d'oraison et d'esprit de pénitence, et l'on rapporte qu'à l'heure où elle mourut (27 septembre 1620), la mère Isabelle de Jésus, sa prieure, vit une belle colombe s'échapper de sa bouche (1).

(1) Cfr. Registre conventuel du monastère de Ségovie. — P. Antoine de Saint-Joseph, t. II, Annot. de la Lettre xxxvii. — Lettres de sainte Térèse au père Gratien des 5 et 30 mai 1580, et du 3 juin de la même année. — Le père Antoine donne à la profession de Jeanne Lopez la date du 22 juillet.

DOCUMENTS

RELATIFS A SAINTE TÉRÈSE ET A SES FONDATIONS

DOCUMENT I.

DOCUMENTS

RELATIVES A SAINTE TÉRÈSE ET A SES FONDATIONS

RELATIFS A SAINTE TÉRÈSE ET A SES FONDATIONS

DOCUMENTS

RELATIFS A SAINTE TÉRÈSE ET A SES FONDATIONS

DOCUMENT 4.

LETTRES ET ATTESTATIONS RELATIVES AU LARCIN D'UNE PAGE DU LIVRE DES FONDATIONS 1665

(Voir l'*Introduction aux Fondations*, p. 22.)

Les pièces jusqu'ici inédites que nous allons donner, se trouvent aux Archives historiques nationales de Madrid, parmi les papiers provenant du couvent de Saint-Herménégilde, autrefois dépositaire des archives générales des carmes déchaussés.

I

L'année 1664, un religieux d'un certain ordre déroba à l'Escorial l'autographe d'une révélation que notre mère sainte Tèreze a laissée par écrit, à savoir quatre Avis que Notre-Seigneur lui donna pour les religieux déchaussés, ceux-là mêmes qui se trouvent transcrits en tête de nos constitutions. L'auteur du larcin s'en congratula avec le père Barnabé du Saint-Esprit, du couvent d'Avila, originaire de Tudela de Navarre. Celui-ci en prévint notre père général, afin qu'on s'occupât de recouvrer la pièce, ce qui eut lieu. L'auteur du larcin écrit à son prieur la lettre jointe à ce papier (1). Après entente sur le cas dont il

(1) Le texte de cette lettre, qu'on trouvera plus loin, montre que le religieux s'adressait, non à son prieur, mais à un supérieur majeur.

s'agissait, notre père général eut un entretien avec Sa Majesté et lui adressa le mémoire dont copie est également ci-jointe, demandant que l'autographe fût remis à une personne qui fit la restitution. Le roi notre souverain ordonna à notre père général de se rendre à l'Escorial avec une lettre de lui, et de remettre la feuille autographe au père prieur, en sorte que le recouvrement fût constaté. La chose se fit ainsi. On en rédigea l'attestation, qui se trouve également parmi ces papiers. Il importe beaucoup que ces renseignements ne se perdent point, non plus que l'attestation de la remise et celle de la concordance de la révélation.

II

LETTRE ÉCRITE A SES SUPÉRIEURS PAR LE RELIGIEUX QUI DÉROBA A L'ESCURIAL
LA RELIQUE ET RÉVÉLATION DES QUATRE AVIS DE SAINTE TÉRÈSE

Notre très révérend Père,

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

Je suis désolé d'avoir causé tant d'ennui au très révérend Père. Enfin, dans cette affaire du papier, j'ai péché par ignorance, sans songer aux inconvénients qui pouvaient s'ensuivre. Uniquement conduit par une dévotion indiscrete et un désir très ardent et très ancien de me procurer au moins une signature, je vis le volume, lequel est *in-folio*, et à la fin d'un livre ou traité se trouvait ce papier, portant quatre sentences et, en confirmation de celles-ci, la signature. Ce papier était plus court que les autres feuilles, à peu près de trois ou quatre doigts. Comme la sainte était pauvre, peut-être n'avait-elle pas toujours assez de papier. Puis, il était, me semble-t-il, plus blanc et plus lisse que le reste. Il n'y manque pas un point, et quand bien même Votre Paternité très révérende ne m'aurait pas menacé de censures et autres peines très graves, j'aurais obéi et même au moindre signe du bon plaisir de Votre Paternité très révérende, car je l'aime non d'un amour servile, mais d'un amour filial. Et mon père prieur est témoin qu'au premier mot qu'il me dit sur cette affaire au nom de Votre Paternité très révérende, sans me remettre ni sa lettre, ni ses

ordres, je dis sur l'heure : « C'est vrai, je vais à l'instant même chercher la feuille. »

Je supplie mille fois Votre Paternité très révérende de me pardonner et de ne point me remettre les peines que j'ai encourues. Ce me sera une consolation de voir que je souffre le châtement de ma faute. Que Notre-Seigneur conserve en sa grâce Votre Paternité très révérende et lui donne une aussi parfaite santé que je le désire.

Jacca, le 1^{er} juin 1663.

Le sujet et l'humble serviteur de Votre Paternité très révérende.

FRÈRE ARELLANO.

III

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU ROI PHILIPPE V

Sire,

Le général des carmes déchaussés déclare que la glorieuse vierge sainte Térèse de Jésus, réformatrice de son ordre, a laissé aux supérieurs de cet ordre, en héritage et patrimoine précieux, quatre Avis dont l'observance, elle le leur promet de la part de Dieu, assurera l'accroissement de leur famille religieuse. La sainte reçut de Dieu ce divin oracle dans une grande extase qu'elle eut à Saint-Joseph d'Avila ; elle l'écrivit de sa main et le signa de son nom. L'ordre les a constamment révéérés comme des conseils venus du ciel, et il les a non seulement placés en tête de ses constitutions, mais gravés en lettres d'or dans la salle où se célèbrent les chapitres généraux, afin que les capitulants les aient sous les yeux comme règle de leurs décisions.

Cette précieuse relique fut jointe, écrite et signée de la main de la sainte, à ses autres écrits originaux, que le roi don Philippe Second a placés dans son royal couvent de Saint-Laurent, où on les montre à la pieuse dévotion des fidèles. Une certaine personne ayant eu occasion de les voir, mue d'une ferveur indiscrete, elle arracha du livre cette révélation. Le suppliant en eut connaissance par une voie très secrète. Désireux de servir Votre Majesté, il prit des moyens pour recouvrer la feuille perdue. Avec l'aide de Dieu et de minutieuses recherches, le trésor dérobé lui vint entre les mains, lequel il est prêt à exhiber et à

remettre à qui Votre Majesté daignera l'indiquer, avec serment prêté *in verbo sacerdotis* que le délinquant n'est pas de son ordre. Autrement il le châtierait avec sévérité.

Attendu, de plus, que les historiens de son ordre font à plusieurs reprises mention de ce divin oracle et que, s'il venait à se perdre, quelqu'un pourrait révoquer en doute la véracité de leurs récits et la gloire qui en revient à son ordre, il supplie humblement Votre Majesté de daigner commander qu'il soit réintégré au lieu d'où il a été arraché, et que les livres originaux de la sainte, mieux ornés, soient placés avec les autres reliques de ce royal couvent; qu'en outre, il soit donné une attestation authentique de ce recouvrement, ainsi que du contenu de la dite révélation, pour être conservée en ses archives. Votre Majesté confiera les susdites démarches à qui Elle jugera bon, suivant son royal service. Le suppliant, étant son très humble serviteur, offre l'intervention de sa personne, si Votre Majesté en ordonne ainsi.

IV

ATTESTATIONS DE LA REMISE DES QUATRE AVIS ORIGINAUX DE NOTRE SAINTE MÈRE, DÉROBÉS A L'ESCURIAL PAR UN RELIGIEUX CARME ET RESTITUÉS PAR L'ORDRE DU ROI.

Moi, Frère François del Castillo, prieur du couvent de Saint-Laurent le Royal, etc., certifie que le révérendissime père Frère Étienne de Saint-Joseph, général de l'ordre des religieux déchaussés de Notre-Dame du Mont-Carmel, étant venu à ce royal couvent, me remit une lettre de Sa Majesté (que Dieu ait en sa garde!), en laquelle ordre m'était donné de recevoir du dit révérendissime père général une feuille écrite de la main de sainte Térése de Jésus et contenant une révélation faite à cette sainte, laquelle révélation se trouve au folio 100 (1) du *Livre des Fondations*. Sa teneur est la suivante :

« Étant à Saint-Joseph d'Avila, la veille de la Pentecôte, dans l'ermitage de Nazareth, tout occupée d'une très grande grâce que Notre-Seigneur m'avait faite à pareil jour, environ vingt ans aupara-

(1) Le folio au verso duquel cette page se trouve fixée porte actuellement le chiffre 96.

vant, je fus saisie d'un tel transport et d'une telle ferveur d'esprit, que j'entrai en extase. Dans ce profond recueillement, j'entendis de la bouche de Notre-Seigneur ce que je vais rapporter : « Je devais dire de
 « sa part aux pères carmes déchaussés de bien observer quatre choses :
 « tant qu'ils y seraient fidèles, la prospérité de l'ordre irait croissant,
 « mais dès qu'ils y manqueraient, ils devaient savoir qu'ils dégéné-
 « raient de leur ferveur primitive. La première, qu'il y ait uniformité
 « de sentiments chez les supérieurs. La seconde, que malgré le grand
 « nombre des maisons, les religieux soient toujours peu nombreux en
 « chacune. La troisième, qu'ils aient peu de rapports avec les sécu-
 « liers, et seulement pour le bien de leurs âmes. La quatrième, qu'ils
 « enseignent plus par œuvres que par paroles. Ceci arriva l'année 1579.
 « Et parce que c'est l'exacte vérité, je le signe de mon nom, TÉRÈSE
 « DE JÉSUS. »

Sa Paternité Révérendissime ayant obéi à l'ordre de Sa Majesté, moi, le dit prieur, me déclare en possession de la dite feuille originale des Œuvres de la dite sainte mère Tèreſe de Jésus, et affirme en toute vérité qu'elle a été replacée au livre des *Fondations* d'où elle avait été enlevée. Et afin qu'il conste de la vérité du fait, je le signe de mon nom, au dit couvent de Saint-Laurent le Royal, le 28 juillet 1665.

FRÈRE FRANÇOIS DEL CASTILLO.

(Suivent une attestation d'authenticité du notaire Félicien Serrano, datée du 28 juillet 1665, et une autre, datée du 31 du même mois et an, par laquelle le père Antoine de la Mère de Dieu, secrétaire du père Étienne de Saint-Joseph, atteste que la feuille a été bien et dûment réintégrée au livre original des Fondations, à l'endroit de la fondation de Villanueva de la Jara, et qu'elle forme le folio 100 du dit livre.)

DOCUMENT 2.

SAINTE TÉRÈSE A SAINT-JOSEPH D'AVILA 1562-1567

SOUVENIRS DE MARIE DE SAINT-JÉRÔME

(Voir chap. I^{er}, p. 33.)

Nous empruntons ces pages à une Relation inédite de la mère Marie de Saint-Jérôme, gardée à Saint-Joseph d'Avila et dont nous avons parlé dans notre Introduction. On voit que peu d'années après la mort de sainte Tèrese, le père Nicolas Doria, alors provincial, avait pris des mesures pour que les membres ou les amis de la réforme, qui avaient plus particulièrement connu la sainte, missent par écrit ce qu'ils avaient remarqué de plus notable relativement à ses vertus et à ses dons surnaturels. C'est ainsi que nous avons, outre la Relation de Marie de Saint-Jérôme, une autre plus étendue de la vénérable Anne de Saint-Barthélemy et une troisième, plus considérable encore, de Julien d'Avila. Le texte de ces trois écrits montre qu'ils furent rédigés vers 1586. Celui de Marie de Saint-Jérôme n'est de sa main que dans une très minime portion du manuscrit. Les carmélites de Saint-Joseph d'Avila croient reconnaître dans la première partie l'écriture de la sœur Tèrese de Jésus, nièce de sainte Tèrese.

Ce serait une grande joie pour moi d'avoir la mémoire moins infidèle. Je pourrais mieux m'acquitter du devoir que l'obéissance m'a imposé, savoir de rapporter quelque chose de ce que j'ai vu en notre sainte mère Tèrese de Jésus ou entendu de sa bouche, pendant le temps que nous la possédions en ce couvent. Si ma mémoire était meilleure, j'aurais beaucoup à raconter. Il faut le dire aussi, plus de vingt ans se sont écoulés depuis ce temps-là, j'entends depuis les débuts de ce monastère où elle nous donnait, à nous qui ne faisons que d'entrer, d'admirables exemples. Et puis, à cette époque, on prenait les choses comme elles se présentaient et on ne les observait pas dans la pensée de les écrire, les laissant ainsi tomber dans l'oubli.

Je ne pourrai donc parler de cette période que d'une manière générale, en rapportant par exemple l'humilité, la charité, l'affabilité extrêmes avec lesquelles la sainte en usait envers chacune de nous.

Dans ces premiers temps, on ne recevait pas de sœurs converses, et chaque sœur avait sa semaine pour prendre soin de la cuisine. Malgré ses occupations, qui étaient nombreuses, notre sainte mère faisait sa semaine comme les autres. C'était une grande joie pour nous de la voir à la cuisine, car elle s'acquittait de cet emploi avec beaucoup d'allégresse et une grande attention à nous bien servir toutes. Il semble même que sa Majesté eût soin d'envoyer plus d'aumônes cette semaine-là que les autres, ce qui faisait dire à la sainte mère que Notre-Seigneur se prêtait à ses désirs : comme elle souhaitait nous bien traiter, il lui en envoyait les moyens. Parfois il ne se trouvait à présenter à la communauté tout entière qu'un ou deux œufs, ou autre chose en quantité équivalente. Elle disait alors que ce serait pour celles qui en avaient le plus besoin. Nous estimions qu'elle-même se trouvait dans ce cas, sujette comme elle l'était à tant d'infirmités ; mais jamais elle ne consentait à le recevoir, disant qu'elle n'en avait pas besoin. Si elle parlait ainsi, c'était pour obliger ses filles à l'accepter, car elle était toujours prête à leur épargner la peine en la prenant pour elle-même.

Elle excellait dans la vertu de charité, spécialement à l'égard des malades, voulant qu'elles eussent tout ce qui leur était nécessaire. Nous remarquons qu'en bien des circonstances Notre-Seigneur, répondant à sa foi si vive, avait soin de pourvoir aux besoins des sœurs. A ce sujet elle nous disait souvent d'être parfaitement sûres que si nous ne manquions pas au service de ce divin Maître, lui, de son côté, ne nous manquerait jamais. Elle parlait en personne qui en avait bonne expérience.

Sur la foi avec laquelle la sainte mère entreprenait les choses, je dirai ceci. Peu après la fondation du couvent, elle nous raconta un jour qu'ayant besoin de faire exécuter un certain travail, elle n'avait pas une *blanca* et ne savait où se la procurer. La nécessité étant urgente, elle se décida quand même à mettre le travail en train, pour le prix de quatre-vingts ducats. Le marché fait, elle reçut la visite d'une personne à qui elle conta la chose. Celle-ci lui demanda comment elle en avait agi ainsi, n'ayant pas de quoi payer. *Dieu y pourvoira*, répondit-elle. Effectivement, dès le lendemain, on lui apporta

des lettres d'un frère qu'elle avait aux Indes, lequel lui envoyait, si je ne me trompe, plus de deux cents ducats.

Une autre fois, il fallait bâtir une chapelle pour ce couvent, c'était celle qui précéda l'église que nous avons maintenant. Il ne s'agissait pas de la construire à neuf, mais néanmoins c'était un travail qui demandait une somme de réaux considérable. La sainte mère ne possédait pas une *blanca* et ne savait que faire. Elle appela la sœur qui avait la charge de pourvoyeuse et lui demanda si elle avait quelque chose à lui donner pour commencer ce travail. La sœur lui répondit qu'elle n'avait entre les mains qu'un *cuarto*. Cette réponse causa un vif plaisir à la sainte, et ne l'empêcha nullement d'entreprendre cette œuvre. Elle la commença donc et l'acheva en peu de temps, parce que Notre-Seigneur lui envoya pour cela des aumônes suffisantes.

Si je devais parler maintenant des effets que son oraison produisait dans les âmes, il y aurait bien à dire. J'ai appris d'une personne de distinction de ces royaumes que la sainte mère eut connaissance du péril où elle se trouvait. Désirant se soustraire à une occasion de péché, cette personne ne le pouvait, parce que l'occasion était toujours sous ses yeux et qu'elle ne se sentait pas la force de s'en éloigner. La sainte mère fut si puissante auprès de Notre-Seigneur, qu'en très peu de temps, une situation qui durait depuis fort longtemps cessa tout à fait. Elle trouva moyen de faire parler et écrire à cette personne. Grâce à ce secours, grâce aussi à l'oraison et à de nombreuses pénitences qu'elle fit à cette intention, non seulement l'occasion et le scandale disparurent, mais encore il y eut grand progrès et profit spirituel pour cette âme. Celle-ci resta fort reconnaissante de la grâce que Notre-Seigneur lui avait faite par l'entremise de la sainte mère.

J'ai entendu dire qu'il y avait dans un certain village un ecclésiastique qui vivait depuis deux ans en péché mortel. La sainte mère l'ayant appris, lui écrivit une lettre qui produisit sur lui une telle impression, qu'elle le fit, dit-on, sortir du péché. Il avait soin de porter cette lettre sur lui (1). L'affaire demanda sans doute à la sainte mère bien des oraisons. Nous savions, lorsqu'il s'agissait d'intercéder pour des âmes en semblable état, combien il lui en coûtait de prières et à quelles attaques elle était en butte de la part des démons. Parfois,

(1) Sainte Tèrese dans sa *Vie écrite par elle-même*, chap. xxxi, a raconté avec détails le fait mentionné par Marie de Saint-Jérôme.

nous étions touchées de compassion en voyant l'état où ils mettaient son corps, car bien que le combat fût intérieur, elle ne laissait pas que de recevoir extérieurement bien des coups. Il était clair pour elle que les démons enrageaient de ce qu'elle faisait pour ces pauvres âmes, car elle les entendait lui adresser des menaces et assurer qu'ils se vengeraient. Dans la suite elle me le racontait quelquefois, ajoutant qu'il lui suffisait de voir une de ces âmes en voie de conversion et de progrès, pour comprendre qu'elle aurait à le payer. Et ceci lui arrivait souvent, car son ardeur pour le salut des âmes était extrême.

Elle avait de grands désirs de la pénitence, en sorte qu'elle cherchait continuellement des inventions pour pratiquer de nouvelles austérités. Malgré ses infirmités graves, rien ne l'arrêtait. Un jour, elle convint avec les sœurs que nous nous vêtirions entièrement de bure, de façon à la porter à même sur la chair, au lieu de l'étamine que nous portons à présent. Les draps à lit et les chevets devaient être de même étoffe. Là-dessus elle déclara qu'elle serait la première à s'en revêtir, ce qu'elle fit. Si la chose était nuisible, elle voulait, disait-elle, en faire l'épreuve avant de laisser les sœurs prendre ce vêtement. De fait, elle le porta quelque temps et toutes les sœurs aussi, mais le supérieur (1) ordonna de le quitter, parce qu'on assurait que cette pénitence était fort nuisible à la santé. Sous le rapport des disciplines et des cilices, elle allait si loin qu'elle s'occasionnait des plaies.

Pour ce qui est de son oraison, la sainte mère prenait bien de la peine afin de la cacher ; mais plus elle travaillait dans ce sens, plus Notre-Seigneur travaillait, ce semble, à la découvrir. C'était pour elle un profond chagrin qu'on lui fit une réputation de sainteté. J'ai vu un papier écrit de sa main, qui accompagnait une relation remise par elle à l'un de ses confesseurs. Sachant qu'on la tenait pour sainte, elle exprimait le désir et l'intention de se rendre à un monastère fort éloigné, et d'y entrer comme sœur converse, afin de passer plus inaperçue et de rester inconnue. Mais le Seigneur, qui la réservait pour des œuvres plus considérables, ne permit pas que cette démarche eût son effet. Ceci se passait avant la fondation de notre couvent.

J'ai entendu dire à l'un de ses confesseurs, homme remarquable par son savoir et son intelligence, que dans les conversations elle ressemblait plutôt à un ange qu'à une créature humaine. Et je ne m'étonne

(1) Don Alvaro de Mendoza, évêque d'Avila.

pas qu'il parlât ainsi, car outre les avantages qu'il savait procurés aux âmes par son commerce, il avait l'expérience du profit spirituel que lui-même en avait retiré. Ce père était déjà bon religieux ; mais, dans la suite, on vit en lui un notable progrès dans les vertus. La mère me dit un jour qu'étant à prier Dieu pour lui, elle avait dit à sa Majesté : *Seigneur, celui-ci est bon pour être de nos amis !* Car c'est dans cette familiarité qu'elle traitait avec Dieu (1).

Je reviens à ce que je disais du soin qu'elle prenait de cacher son oraison. Il lui arriva un jour de sentir son corps s'élever de terre. Elle était sur le point de communier. Comprenant ce qui allait se passer, elle saisit la grille des deux mains, afin de s'y attacher fortement. C'était avec un vif chagrin qu'elle voyait ces effets si apparents, et elle disait elle-même qu'il lui en avait coûté bien des peines pour obtenir de Dieu d'en être délivrée, comme effectivement elle le fut. Les ravissements qui la surprenaient en notre présence l'affligeaient sans doute ; cependant, elle s'y résignait encore. Mais lorsqu'ils étaient aperçus des personnes du dehors, sa peine devenait extrême. En tout temps, elle dissimulait le plus possible, alléguant qu'elle souffrait du cœur. Quand le ravissement se produisait devant des témoins, elle avait soin de prier qu'on lui apportât un peu de nourriture ou de boisson, afin de donner à entendre que c'était un effet de la maladie.

Elle s'appliquait ainsi à l'oraison, à la pénitence, et au zèle des âmes, nous donnant sans cesse de grands exemples d'humilité, quand le révérend père général arriva de Rome et lui remit des patentes pour la fondation de nouveaux monastères. Lorsqu'elle s'éloigna pour faire la première de ces fondations, il y avait cinq ans que notre couvent était établi (2). Notre affliction à toutes fut bien vive le jour où nous la vîmes partir, car nous lui portions une extrême affection. Chacune de nous aurait tenu à grand bonheur qu'elle eût bien voulu l'emmener avec elle. Elle eut soin, avant de s'éloigner, de nous laisser la maison et la *huerta* très convenablement arrangées, voulant par là nous empêcher de sentir autant son absence. Comme tout lui manquait pour ces travaux, elle avait contracté une dette de neuf mille réaux, mais comme en d'autres circonstances, remplie d'une ferme confiance que Notre-

(1) Marie de Saint-Jérôme parle évidemment du père Garcia de Toledo. Voir *Vie de sainte Tèreise écrite par elle-même*, chap. xxxiv.

(2) C'est en août 1567 que sainte Tèreise quitta Saint-Joseph d'Avila pour faire la fondation de Medina del Campo.

Seigneur arrangerait les choses. Effectivement, il lui envoya des novices qui apportèrent l'aumône dont elle avait besoin, et qui se trouvaient douées, par ailleurs, de toutes les vertus qu'on pouvait désirer. Ce ne fut pas une petite faveur qu'en telles conjonctures il se trouvât des sujets pour venir prendre l'habit dans ce couvent. En effet, à peine eût-on appris que la sainte allait le quitter, que tout le monde le crut perdu : on se figurait que l'œuvre entière allait tomber en ruines. Pour nous qui restions dans le monastère, nous n'étions pas en peine : tant de choses que nous avions vu sa Majesté accomplir en sa faveur depuis que nous l'habitions, nous montraient bien clairement que c'était son ouvrage. Notre seul chagrin était de nous voir privées de notre sainte mère. Elle aussi souffrait de nous quitter, mais elle s'efforçait de ne pas le laisser paraître, de crainte de nous affliger.

Au moment de partir, elle se rendit à un ermitage qui se trouve dans ce monastère, celui du Christ à la colonne, afin de supplier instamment ce divin Maître de lui faire la grâce, à son retour, de retrouver la communauté dans l'état où elle la laissait. Notre-Seigneur exauça sa demande, la suite l'a bien montré. On a vu jusqu'à l'évidence combien sa Majesté favorisait ce monastère, non seulement au spirituel, mais encore au temporel. Il était bien clair que c'était le résultat de l'oraison de la sainte mère. Au reste, tout occupée qu'elle fût de ses fondations, elle prenait soin de cette communauté et en restait prieure. Aussi, on l'a vu manifestement, la supérieure (1) faisait bien peu dans son gouvernement.

Comme la sainte mère elle-même a laissé par écrit ce qui s'est passé pendant la période où elle fondait ses monastères, je me bornerai à dire qu'elle n'en a retracé que la moindre partie. S'il fallait écrire tout ce que je lui ai entendu raconter des persécutions et des souffrances qu'elle eut à supporter, on pourrait en composer un livre...

(On trouvera parmi les Documents du tome suivant la seconde partie de cette Relation.)

(1) Marie de Saint-Jérôme elle-même.

DOCUMENT 3.

PATENTE DU PÈRE ROSSI POUR LES FONDATIONS DE CARMÉLITES DÉCHAUSSÉES 27 AVRIL 1567

(Voir chap. II, p. 64.)

Ce document a été publié pour la première fois en espagnol par Yepès dans sa Vie de la sainte (lib. II, cap. xiii), et en français l'année 1643 par le père Cyprien de la Nativité, traducteur de Yepès. Le père François de Sainte-Marie, en le reproduisant dans la Reforma de los Descalzos (t. I, lib. II, cap. iii), nous dit que les originaux de cette Patente et de la suivante furent donnés par le père Gratien, avec bon nombre d'autographes de sainte Térèse, à doña Béatrix Ramirez de Mendoza, comtesse de Castellar, laquelle, dans la suite, en fit don aux religieuses hiéronymites du couvent du Corpus Christi, à Madrid. Le père Antoine de Saint-Joachim assurait en 1741 (Año Teresiano, t. IV, día 27 de abril), que l'original de la première Patente reposait aux archives des carmes déchaussés de Pastrana.

Frère Jean-Baptiste Rossi de Ravenne, prieur et maître général, et, par la grâce de Dieu, serviteur de tous les religieux et religieuses de l'ordre de la très glorieuse et toujours Vierge Marie du Mont-Carmel, à la révérende mère Térèse de Jésus, prieure des religieuses de Saint-Joseph d'Avila, du même ordre, laquelle a fait profession et a reçu le voile dans notre monastère de l'Incarnation, souhaite pureté d'esprit et ferveur ardente de charité!

Il n'est point de marchand, de cultivateur, de soldat ou de lettré qui, s'il entend son métier, n'emploie ses soins, ses efforts, sa sollicitude, son travail, pour accroître sa maison, son commerce, sa réputation et ses biens. S'il en est ainsi, à bien plus forte raison ceux qui

se sont voués au service de Dieu doivent-ils s'efforcer d'acquérir des établissements, d'élever des églises et des monastères, de procurer enfin tout ce qui peut contribuer au service des âmes et à la gloire de la divine Majesté. C'est à cette fin, objet constant de ses pensées, que la révérende mère Térèse de Jésus, carmélite, notre fille et humble sujette, actuellement prieure par notre autorisation du vénérable monastère de Saint-Joseph, nous a supplié pour l'honneur et la gloire de Dieu et de sa très sainte Mère, ainsi que pour le profit des âmes dévotes, de lui donner faculté et pouvoir d'établir des monastères de religieuses de notre saint ordre en quelque lieu que ce soit du royaume de Castille, lesquels vivront selon la première règle, sous la forme de vêtements et autres saintes coutumes qui se gardent et s'observent à Saint-Joseph ou y seront dans la suite mises en vigueur, le tout sous notre obéissance et celle des autres généraux qui nous succéderont.

Ce désir nous paraissant véritablement religieux et saint, nous ne pouvons le rejeter et voulons au contraire l'admettre, l'accueillir et le favoriser. En conséquence, par l'autorité de notre charge de général, nous concédons et accordons à la révérende mère Térèse de Jésus, carmélite, prieure actuelle de Saint-Joseph et soumise à notre obéissance, libre faculté de prendre et recevoir au nom de notre ordre, maisons, églises, terrains et lieux dans toute la Castille, pour établir des monastères de religieuses carmélites soumises à notre juridiction immédiate, lesquelles porteront un habit d'étoffe de bure, de couleur tannée, et mèneront une vie de tout point conforme à la première règle. Aucun provincial, vicaire ou prieur de cette province, ne pourra leur commander; nous seul pourrons le faire et ceux que nous désignerons par commission spéciale. Le nombre de religieuses en chaque couvent pourra être de vingt-cinq, et non davantage. Toutefois, avant de recevoir des maisons et de fonder des monastères, il faudra se munir de la bénédiction de l'illustrissime et révérendissime Ordinaire, évêque ou archevêque, ou de ses représentants, ainsi que le prescrit le saint Concile.

Et pour que tout ceci ait son effet, nous permettons à la dite Térèse de prendre, pour chaque monastère qui se fondera, deux religieuses de notre monastère de l'Incarnation d'Avila, celles-là seulement qui en auront la volonté, et non aucune autre. Et ni le provincial, ni la prieure alors en charge, ni aucune autre personne de notre obéissance ne pourra s'y opposer, sous peine de privation d'offices et autres cen-

sures graves. Les monastères en question seront sous notre obéissance, et nous entendons qu'autrement la présente concession soit de nulle valeur.

Lorsqu'on ne pourra trouver de bure, on prendra un drap grossier.

Nous donnerons aux religieuses des vicaires ou commissaires pour les gouverner.

Fait à Avila, le 27 avril 1567.

FR. JOANNES-BAPTISTA RUBEUS

Generalis carmelitarum.

DOCUMENT 4.

SECONDE PATENTE

POUR LES FONDATIONS DE RELIGIEUSES

16 MAI 1567

(Voir chap. II, p. 64.)

Cette pièce et la suivante ont été insérées par le père François de Sainte-Marie, au tome I^{er} de la Reforma de los Descalzos (lib. II, cap. III).

Nous, Frère Jean-Baptiste Rossi, prieur général et serviteur de tout l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, déclarons qu'ayant rédigé et remis à la révérende mère Térése de Jésus, prieure de Saint-Joseph, des patentes qui l'autorisent à recevoir, fonder et établir des monastères de notre ordre dans le royaume de Castille, on pourrait mettre en doute de quelle partie de ce royaume nous voulons parler, soit de la Vieille, soit de la Nouvelle-Castille. Pour l'éclaircissement de nos intentions, nous déclarons que notre autorisation comprend toute la Castille, tant la Nouvelle que la Vieille.

En vertu donc de l'autorité de notre charge de général, nous donnons de nouveau à la dite révérende mère Térése de Jésus, notre fille, pouvoir et liberté de recevoir, prendre, accepter, ériger et fonder dans tous les lieux du royaume de Castille, mais non en Andalousie, des monastères de religieuses qui soient sous notre obéissance régulière, et non autrement. Nous déclarons qu'elle et les religieuses qui viendront dans la suite, seront obligées à vivre selon la première règle et nos constitutions (1), et que si la dite mère désire emmener avec elle

(1) Le père Rossi venait de porter des ordonnances destinées à promouvoir l'exacte discipline dans les couvents de son ordre en Espagne. Il mentionne ces ordonnances en deux articles des constitutions qu'il fit l'année suivante (1568) pour l'ensemble des monastères soumis à sa juridiction. (Voir p. 33 et 64 de ces Constitutions.) Au dernier de ces articles, il est parlé

nos bien-aimées filles, sœur Anne des Anges et sœur Marie-Isabelle, et que celles-ci soient disposées à la suivre, elles pourront le faire. Quelques autres religieuses pourront encore se joindre à notre fille Tère-se, celles qui le désireront. Et nul de nos inférieurs, soit religieux, soit religieuse, ne pourra faire obstacle à notre présente volonté, sous peine de rébellion et de censures graves.

Fait à Madrid, le 16 mai 1567.

FR. JOANNES-BAPTISTA RUBEUS

Generalis carmelitarum.

des statuts spéciaux pour les religieuses des royaumes d'Espagne : *Quod etiam observent omnes sanctimoniales nostri ordinis, ut clare liquet ex statutis nostris de earum reformatione in regnis Hispaniarum peractis.*

DOCUMENT 5.

PATENTE DU PÈRE ROSSI POUR LA FONDATION DES CARMES DÉCHAUSSÉS 14 AOUT 1567

(Voir chap. II, p. 67.)

Le texte espagnol de cette Patente se trouve au tome I^{er} de la Reforma de los Descalzos, lib. II, cap. iv.

Nous, frère Jean-Baptiste Rossi de Ravenne, prieur général et humble serviteur des religieux et religieuses du saint ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, Mère de Dieu, à toute personne qui lira nos présentes lettres et patentes, nous souhaitons les douces inspirations de l'Esprit-Saint. Nous le déclarons, et nous pouvons le faire en toute vérité, le zèle de l'honneur de Dieu et du progrès spirituel des religieux et des religieuses de cet ordre, si ancien et si aimé de la Sérénissime Reine des cieux, ne cesse de consumer notre cœur et d'exciter en nous une sollicitude toute spirituelle. Nous sommes navré de douleur lorsque nous ne voyons pas des fruits abondants dans la vigne du Carmel, plantée et arrosée par les larmes de Jésus-Christ, l'eau et le sang de son côté, ou plutôt par tout le sang de son corps sacré, par les tourments et les amertumes de sa mort et de sa passion très sainte. Nous voudrions que tous les religieux appartenant à cet ordre fussent autant de clairs miroirs, de lampes ardentes, de torches enflammées, d'étoiles resplendissantes, capables d'éclairer et de guider ceux qui sont voyageurs au milieu de ce monde. A cette fin, notre plus grand désir est qu'ils s'emploient au commerce continuel et familier avec Dieu, et que, par le moyen de l'oraison, par l'exercice des saintes méditations et contemplations, ils s'efforcent de s'unir tellement à lui, que leur esprit, encore retenu dans la chair, vive déjà dans les cieux,

et ne serve le corps que par pure nécessité, lui fournissant simplement les forces indispensables à l'accomplissement de toutes sortes de bonnes œuvres et lui interdisant de rechercher sous de vains prétextes l'abondance et la somptuosité touchant la nourriture, le vêtement et les autres commodités temporelles. Nous souhaitons qu'ils marchent en esprit et en vérité, avec la prudence du serpent et la simplicité de la colombe, affranchis de tout ce qui peut altérer et bannir de l'âme la candeur et la pureté toute sainte de l'ardente charité de Dieu, dans l'oubli d'eux-mêmes, absorbés dans ces élévations sublimes qu'on ne saurait expliquer, parce qu'elles excèdent les voies ordinaires. Tantôt, en effet, la lumière de ces divines opérations passe avec rapidité, tantôt elle pénètre et investit l'âme tout entière; tantôt elle s'éloigne, et se retire au centre intime de l'âme, tantôt elle semble courir, voler, monter et descendre, sans que les plus habiles dans ces voies puissent la suivre, et cependant elle nous laisse tout baignés de larmes, le cœur inondé d'une rosée toute suave, abondante en profits spirituels.

Mû par ces ardents désirs de l'accroissement de notre ordre, nous nous trouvons obligé de condescendre aux justes sollicitations de plusieurs personnes, qui nous demandent autorisation et licence d'établir et recevoir quelques maisons de religieux et frères de notre ordre, où l'on puisse s'exercer à la célébration des messes, à la récitation et au chant des divins offices, et s'adonner, aux heures convenables, à l'oraison, à la méditation et autres exercices spirituels, en sorte que ces maisons s'appellent et soient réellement des maisons et des monastères de carmes contemplatifs. On y pourra aussi assister le prochain, s'il se présente, et l'on y suivra les constitutions anciennes, en la manière que nous prescrirons, sous l'obéissance du révérend père provincial actuel ou à venir.

Ainsi donc, mû d'un saint zèle et en vertu de l'autorité de notre charge de général, par la teneur des présentes, nous donnons aux révérends pères maîtres Frère Alphonse Gonzalez, provincial de Castille, et Frère Ange de Salazar, prieur de notre couvent d'Avila, pouvoir et faculté de recevoir au nom de notre ordre deux maisons de notre profession, obéissance et habit, lesquelles auront des églises, et cela dans la forme portée et déclarée au long dans nos actes. On établira dans les susdites maisons un prieur et des religieux qui voudront vivre dans une entière réforme et s'avancer dans la perfection de la vie régulière du Carmel, de laquelle nous pouvons dire avec vérité

qu'il n'en existe point de plus parfaite, comme on peut le voir dans la règle primitive.

Et afin que tout se fasse en esprit d'humilité et d'obéissance, nous réglons qu'on ne prendra aucune maison sans la bénédiction préalable du révérendissime Ordinaire. Et aucun de nos inférieurs ne pourra s'opposer à ce que feront d'un commun accord les dits révérends pères concernant cette œuvre, selon la forme contenue dans nos présentes lettres, sous peine de privation de voix et séance, et d'expulsion de notre province de Castille.

En foi de quoi, nous avons fait délivrer les présentes, signées de notre main et scellées du sceau de notre ordre.

De Valence, le 14 août 1567.

Nous ordonnons qu'il soit ainsi exécuté.

FR. JOANNES-BAPTISTA RUBEUS

Generatis carmelitarum.

DOCUMENT 6.

VOYAGE D'AVILA A MEDINA DEL CAMPO

1567

RÉCIT DE JULIEN D'AVILA

(Voir chap. III, p. 79.)

Nous empruntons ce récit de Julien d'Avila, et tous ceux que nous aurons encore à reproduire, à son ouvrage sur sainte Tèreſe et au chapitre VIII de la I^{re} Partie, qu'il a spécialement consacré aux fondations. En 1586 Julien rédigea une première fois des souvenirs sur la sainte mère, et notamment les détails relatifs aux voyages qu'il fit en sa société. Peu de temps avant sa mort, il augmenta cette relation de toute une I^{re} Partie considérable sur la vie de la sainte, et il plaça en tête un avertissement au lecteur. Ces additions semblent n'avoir été terminées qu'en 1603. Quand les secondes informations juridiques sur la vie et les vertus de Tèreſe se firent à Avila (1610-1611), Julien avait quitté ce monde. Une transcription de son écrit fut présentée aux juges de la cause et jointe aux pièces du procès. Elle fut retrouvée en 1866, chez un notaire ecclésiastique de cette ville, par M. l'abbé Le Rebours, du clergé de Paris, qui la publia en 1881 de concert avec don Vicente de la Fuente, en lui donnant le titre de Vida de Santa Teresa de Jesus, por el maestro Julian de Avila. Elle parut à Madrid, chez Antonio Perez Dubrull. On ne voit pas que Julien d'Avila ait donné de titre à son écrit.

La sainte mère se voyant munie de patentes et d'un ordre exprès d'aller édifier des monastères, elle crut devoir se mettre à l'œuvre. Après y avoir bien pensé et avoir recommandé la chose à Dieu, elle résolut de faire à Medina del Campo la fondation qui suivit celle de Saint-Joseph d'Avila, à raison des avantages que présente Medina et de sa proximité d'Avila. Quoique dépourvue d'argent pour les frais nécessaires, elle m'envoya à Medina solliciter l'autorisation de l'abbé (1),

(1) A Medina, en vertu d'un privilège spécial, la juridiction ecclésiastique était exercée par un abbé, nommé par les habitants.

car, d'après les patentes dont elle disposait, il ne lui fallait plus que le consentement de l'Ordinaire. Je partis, et à la suite des pourparlers qui eurent lieu dans cette ville, je dus demander une information juridique sur l'utilité et les avantages qu'apporterait à la localité le monastère en question. Dieu permit que l'information fût très satisfaisante, appuyée de témoins de beaucoup de sainteté et d'autorité. En fait de gens d'Église, nous eûmes les pères les plus notables qui se trouvaient alors dans la maison de la Compagnie de Jésus. Comme la plupart de ces pères connaissaient la sainte mère, ils donnèrent très volontiers leurs déclarations. Ils comprenaient tout le bienfait que Dieu accordait à la ville où allait se poser un si excellent fondement, destiné à soutenir les âmes qu'ils dirigeaient. C'est qu'ils étaient parfaitement au courant de la manière de procéder de la mère et de la vie menée dans les couvents qu'elle avait en vue, vie très conforme sur bien des points — autant qu'il est possible à des femmes — aux constitutions et aux exercices de la sainte Compagnie de Jésus. Ils voyaient donc avec plaisir s'élever des couvents de carmélites déchaussées dans les lieux où la Compagnie se trouvait établie, et ils aimaient à communiquer particulièrement avec ces religieuses, ainsi que leurs lois le leur permettent.....

Je reviens à notre information. Je pris comme témoins séculiers les personnages les plus distingués de la ville, notamment quelques-uns des régidors. Mon information terminée et l'autorisation obtenue — quinze jours s'étaient passés dans cette négociation, — je louai une maison, suivant l'ordre que la sainte mère m'en avait donné. C'était la meilleure et la plus importante de tout Medina. Je conclus la location et m'obligeai à payer chaque année un loyer de cinquante et un mille *maravedis*. La mère, une fois instruite de tout, se réjouit extrêmement tant de l'excellente information que de la maison si avantageuse que j'avais retenue. Quant au prix, elle ne s'y arrêta point, et pourtant je crois pouvoir assurer qu'au temps où je retins la maison au prix de cinquante et un mille *maravedis* par an, elle n'en avait pas cinquante, et par le fait il fallut emprunter pour le voyage. Elle ne s'appuyait pas sur l'argent et ne perdait point cœur à la perspective des difficultés qui l'attendaient. Au contraire, après la terrible contradiction qu'elle avait subie dans Avila, il lui était resté une telle confiance en Dieu, un tel abandon à sa volonté, qu'une persécution quelle qu'elle fût ne la touchait pas, du moins elle ne lui faisait point perdre courage. Sa-

chant très bien que son entreprise était l'affaire de Dieu bien plus que la sienne propre, elle accomplissait sans crainte tout ce qui était nécessaire, espérant fermement que le Maître pour qui elle travaillait mènerait tout à bien. Parfois, quand les choses semblaient aller autrement qu'elle n'avait pensé, je lui entendais dire : *Seigneur, cette affaire n'est pas mienne, elle est vôtre. Si vous voulez la faire réussir, vous le pouvez. Si vous ne le voulez pas, que votre volonté soit faite !* Après cela, elle demeurait aussi contente et aussi satisfaite, que si tout avait marché au gré de ses désirs.

Je repartis donc, enchanté de l'approbation et de l'autorisation que j'avais obtenues, comme aussi de la maison que j'avais arrêtée, et je m'en revins à Avila. Sur-le-champ la mère choisit les religieuses qu'elle devait emmener. C'étaient pour la plupart des religieuses de l'Incarnation, car Saint-Joseph en comptait encore trop peu pour qu'on pût en tirer. Comme j'apportais d'excellentes pièces, on ne tint pas le départ tellement secret, que presque tout Avila n'en fût averti. Sept religieuses étaient du voyage, personnes fort distinguées et grandes servantes de Dieu. Partant avec une telle mère, elles se sentaient le courage de briser toutes les difficultés qui pourraient s'offrir. Trois ou quatre chars portaient les religieuses, leur bagage et les ustensiles de ménage dont elles allaient avoir besoin. Des gens de service suivaient à pied, en nombre suffisant. Je ne me souviens pas si d'autres que moi étaient montés.

La première étape nous conduisit à Arevalo. Environ un quart de lieue avant d'y arriver, on me remet une lettre d'Alphonse Alvarez : c'était le nom de celui qui m'avait loué la maison. Il me disait de ne point quitter Avila avant de nous être arrangés avec les religieux augustins, voisins de la maison, parce qu'ils n'acceptaient point qu'on fit un monastère si près du leur. Il ajoutait que ces religieux étaient ses amis, qu'il ne voulait pas les désobliger, et qu'en conséquence, il ne nous laisserait entrer dans la maison que lorsqu'ils l'auraient pour agréable. A cette nouvelle, considérant le bruit que notre sortie avait fait dans Avila, je compris que notre retour nous rendrait la risée et la moquerie d'un grand nombre, surtout de ceux qui avaient désapprouvé ce départ. Et moi qui croyais avoir bien réussi, je vis que tout au contraire j'avais préjudicié à la mère et aux religieuses, qui déjà s'étaient mises en route. Mon trouble fut grand. Nous entrâmes fort tristes à Arevalo, nous demandant ce qu'il y avait à faire en pareille

conjoncture. Une fois dans la ville, notre mère fut instruite de ce qui se passait. Si grand que fût son courage, un coup si violent ne laissa pas que de la troubler quelque peu, moins que moi, je pense, qui ne suis point de taille à supporter pareilles épreuves. Malgré tout, bien des perspectives tristes et fâcheuses durent se présenter à son esprit.

Ceci se passait l'avant-veille de l'Assomption, au soir. Et comme la mère avait dessein que le couvent se fondât le jour de cette grande fête, chose en apparence impossible, elle était fort en peine. La plus grande partie de la nuit se passa à dresser des plans et à chercher des moyens de se tirer d'affaire, mais il n'en était point qui ne parût à l'avance frappé de mort. Par la permission de Dieu, des hommes de poids, en qui la mère avait grande confiance, se trouvaient à Arevalo ce soir-là. On résolut d'un commun accord que nous entrerions malgré tout à Medina, non pourtant avec la suite nombreuse que nous amenions. Ce même soir nous renvoyâmes une partie de nos gens à Avila, et la moitié des religieuses fut dirigée sur une localité voisine, où Vincent de Ahumada, frère d'une des religieuses qui étaient du voyage, remplissait les fonctions de curé. Elles furent escortées d'un ecclésiastique très vertueux, nommé Alphonse Esteban, natif d'Arevalo. Pour moi, je fus désigné pour accompagner notre sainte mère et deux autres religieuses à Medina. Tout cela fut exécuté le matin.

Nous passâmes par Olmedo, où se trouvait l'illustrissime évêque d'Avila. On nous dit que sur la route habitait une dame veuve, de Medina del Campo, qui résidait alors dans sa terre, et possédait à Medina même une maison en fort mauvais état, où elle avait laissé un intendant et une femme de charge. La mère parla à la dame, et finalement celle-ci l'autorisa, dans le cas où elle aurait besoin de se servir de sa maison, à dire à l'intendant d'en sortir sans délai et de nous la laisser libre. Elle lui permit même, s'il était nécessaire, d'utiliser certaines tapisseries qu'elle avait là. Forts de ces bonnes dispositions, nous poursuivîmes notre route avec plus de confiance.

Nous atteignîmes Olmedo ce soir-là fort tard. Le seigneur évêque eut beaucoup de joie de notre arrivée. Sa Seigneurie donna une voiture à notre mère pour faire le reste du chemin, et nous fit accompagner d'un de ses chapelains, homme très vertueux du nom de Muñoz. Nous repartîmes dès le même soir, pleins de confiance que notre entreprise réussirait heureusement. Je pris les devants, afin d'arriver le premier et de prévenir les pères carmes. A minuit, j'étais à frapper de grands

coups à leur porte. Ils finirent par s'éveiller et vinrent m'ouvrir. Quand j'eus dit ce qui m'amenait et fait savoir que la mère était là tout près, on se mit en devoir de tout préparer cette nuit même, afin que le lendemain, à l'aube du jour, le monastère se trouvât établi dans la demeure de la dame en question. Notre mère arriva, et comme en semblable cas elle était femme de décision, nous primes des objets d'autel avec les ornements qui servent à dire la messe, et, sans plus tarder, nous voilà partis à pied, les religieuses, les ecclésiastiques, le prieur et deux ou trois autres pères. Nous fîmes le tour de la ville par dehors, car c'était l'heure où l'on faisait entrer les taureaux destinés à courir le lendemain. Chargés comme nous l'étions tous, nous avions l'air de *gitanos* qui reviennent de dévaliser une église. Oui, vraiment, si la justice nous avait rencontrés. elle n'aurait pu moins faire que de nous conduire tous en prison, en attendant qu'on s'informât où se rendait à pareille heure cette troupe d'ecclésiastiques, de religieux et de religieuses. Et même, nous aurait-on cru, alors que toutes les apparences étaient contre nous? Quelle heure, en effet, que celle-là! Et quelle troupe dans les rues! De fait, ceux qui circulent en de pareilles conditions sont d'ordinaire les plus fainéants et les plus vagabonds d'une localité. Par une permission de Dieu, les gens que nous rencontrâmes, n'étant point gens de justice, nous laissaient passer, se bornant à des paroles comme en disent de tels gens et à pareille heure. Pour nous, nous n'osions souffler mot, et pressant le pas, nous laissions dire.

Nous voilà donc, Dieu et notre bonne fortune aidant, arrivés à la maison où se trouvait l'intendant. Il passa, grâce à nous, une fâcheuse nuit, tant nous étions empressés à frapper, et désireux d'entrer avant qu'il nous arrivât quelque mésaventure. A la fin, il s'éveilla, nous ouvrit et, obéissant à l'injonction de sa maîtresse, évacua la maison. Seigneur, mon Dieu! Quand nous fûmes dedans — le jour allait bientôt paraître, — il fallait voir la mère, les sœurs, et tous ceux qui étaient là, les uns balayant, les autres tendant des étoffes, d'autres dressant l'autel, d'autres plaçant la cloche!... Chacun travaillait à qui mieux mieux et joyeusement : *Sicut qui invenit spolia multa*. Tels des guerriers qui, ayant vaincu les ennemis, trouvent des dépouilles et des richesses. On eût dit de même que nous avions découvert quelque grand trésor, et il n'y avait là rien que de véritable. Seulement c'était un trésor caché qu'on commençait à extraire, et il devait être inépuisable, puisqu'il donnera sans cesse des perles précieuses, à savoir des

âmes chéries et estimées de Dieu. A l'aurore il ne restait plus qu'à donner une autre attaque au logis du *provisor* (1), afin qu'il nous fit délivrer par un notaire une attestation constatant que le monastère s'établissait avec l'autorisation et la bénédiction du supérieur ecclésiastique. Malgré l'heure matinale, il nous envoya au notaire. Nous le fîmes lever du lit. Il vint, et dressa un acte juridique de tout ce qui s'était accompli, afin que personne n'eût la témérité d'y contredire ou de s'y opposer.

L'indispensable était fait, l'autel dressé, une sorte de chapelle organisée et fort bien garnie de tentures. Du reste, comme c'était la nuit, nous ne nous rendions guère compte si elle était dans la rue ou à l'intérieur de la maison. A l'aube du propre jour de l'Assomption, on tinta pour la première messe. Au son de la clochette, les gens entraient pour voir ce qu'il y avait. Tout stupéfaits et ne sachant que dire, ils se regardaient les uns les autres. C'était à qui appellerait ses voisins et ses connaissances, si bien qu'il vint tant de monde qu'on ne tenait plus dans la chapelle. Lorsqu'il s'agit de dire la messe et de placer le très saint Sacrement, les religieuses furent obligées de se retirer. Mais où? je vous le demande, car le reste de la maison était écroulé, et peu s'en fallait que le très saint Sacrement ne fût dans la rue. Voici l'expédient dont on s'avisa. Vis-à-vis du tabernacle se trouvait un escalier montant à un pan de corridor, qui seul restait debout. Elles fermèrent la porte de l'escalier, et les fentes de la porte leur servirent de chœur pour entendre la messe, de parloir pour entretenir les gens, de confessionnal pour se confesser, de jalousie pour observer, et aussi de prison pour verser des larmes. Le fait est que depuis que je voyage avec la mère, jamais je ne l'ai vue si désolée. Ce n'est pas qu'elle ne fût satisfaite de l'œuvre accomplie, mais elle tremblait à la pensée des malheurs qui pourraient survenir. De fait, il fallait toutes les nuits veiller le très saint Sacrement comme la nuit du jeudi saint, et la mère tremblait de peur que quelqu'un ne vint le dérober.

Oui, je puis l'affirmer, bien que je mérite plutôt la haine que l'affection, tout le temps que les religieuses passèrent ainsi derrière la porte, c'était pour elles une consolation bien vive de me voir venir les encourager et de sentir qu'elles m'avaient là. Finalement, nous nous don-

(1) C'est-à-dire le représentant de l'abbé qui exerçait à Medina la juridiction spirituelle.

nâmes tout le mouvement possible pour chercher par toute la ville un gîte où nous abriter. Nous aurions donné pour un bout de maison tout ce qu'on nous eût demandé. Mais comme Medina avait retrouvé son ancienne prospérité, tout était occupé et nous ne savions où trouver un refuge. Enfin, Dieu inspira en notre faveur un marchand qui s'appelait un tel de Medina (1). Il divisa la maison qu'il habitait en deux demeures : il se retira, lui et son monde, dans l'une, et reçut les religieuses dans l'autre, jusqu'à ce qu'on eût réparé la première maison de façon à pouvoir les loger. Plus tard elles l'achetèrent et y dépensèrent bien des milliers de ducats. A peu de temps de là, il y eut des personnes pour payer cette somme et bien davantage, comme aussi pour fonder une chapellenie...

Quand les religieuses eurent une maison, bien que prêtée, je pus repartir pour Avila. C'est ainsi que cela se passait d'ordinaire : dès qu'elles avaient une maison, même louée, où elles pouvaient avoir la messe, je ne leur étais plus nécessaire. Pour elles, bien que restant sur une terre étrangère, elles n'éprouvaient aucun chagrin, et comme elles servaient le Maître du ciel, rien ne les faisait trembler. Elles se confiaient en Celui qui favorise d'une manière spéciale celles qui, pour son amour et son service, abandonnent demeure et patrie.

(1) *Hulano de Medina*, dit Julien. Le prénom du charitable marchand était Blaise.

DOCUMENT 7.

LETTRE DU PÈRE ROSSI A LA PRIEURE DES CARMÉLITES DE MEDINA DEL CAMPO 1569

(Voir chap. III, p. 88.)

Cette lettre, du 8 janvier 1569, nous a été conservée par le père François de Sainte-Marie, qui en a donné le texte au tome I^{er} de la Reforma de los Descalzos, lib. II, cap. VIII. Elle fut écrite à la mère Agnès de Jésus, cousine germaine de sainte Térése, en langue espagnole. Selon la remarque du père François de Sainte-Marie, elle montre que le vénérable supérieur ne possédait qu'imparfaitement cette langue.

Révérènde fille de notre obéissance, bien chère en Jésus-Christ, à qui je souhaite de nombreux degrés de perfection.

Je profite de l'occasion qui m'est fournie par un sieur Alphonse Martin, notaire de profession, lequel m'a fait demander de lui accorder une faveur, pour vous envoyer la bénédiction de notre ordre. Je supplie en outre la très sainte Mère de Dieu, Notre Dame, d'obtenir de nombreuses grâces à vous et à ses autres filles, qui sont aussi les nôtres. La révérende mère Térése de Jésus nous a écrit toute l'affaire de votre fondation, la haute estime où vous êtes dans cette ville et la grande satisfaction qu'on y éprouve de votre présence. Je rends des actions de grâce infinies à la divine Majesté, pour la faveur acquise à notre religion par les soins et la vertu de notre révérende Térése de Jésus. Elle est plus utile à l'ordre que tous les carmes d'Espagne : que Dieu lui accorde de longues années de vie ! Je vous exhorte toutes à obéir à la susdite Térése comme à votre véritable supérieure, et à la regarder comme une pierre précieuse, digne de toute estime, et une grande amie de Dieu. Souvenez-vous du premier chapitre de la règle, qui ordonne l'obéissance au premier supérieur et pasteur ; c'est le

point principal de la perfection, et le soutien de tout notre édifice spirituel. Je désire savoir si les deux monastères de carmes contemplatifs (1) sont établis, afin de pouvoir leur rendre au spirituel, de même qu'à nos couvents de religieuses, les services qui seront en mon pouvoir. Pour l'amour de Dieu, recommandez-nous aux prières de toutes les excellentes religieuses de cette maison, cette habitation d'anges.

Voici maintenant la demande qui m'a été adressée. On me supplie de vous prescrire de laisser entrer deux fois par an dans le monastère la femme du susdit Martin, Anne del Campo, pour visiter sa sœur, religieuse de notre ordre, et qu'elle soit accompagnée d'une ou deux parentes. J'ai accueilli cette requête et j'ai répondu que si ce monastère avait la même clôture que Saint-Joseph d'Avila, la chose serait impossible, que cependant, ne sachant pas dans quelles conditions le dit monastère se trouvait établi, j'écrirais volontiers, ainsi que je le fais en ce moment. Je dis donc que si le monastère, étant encore en ses débuts, n'a pas la clôture ordinaire dans toute sa sévérité et que l'on permette à d'autres femmes de visiter leurs parentes, l'on accordera en mon nom, en certains cas de nécessité, la même grâce à la dite Anne del Campo, femme du sieur Alphonse Martin. Mais si d'autres personnes n'entrent point, on observera, à son égard aussi, la clôture à laquelle vous obligent votre profession et vos usages. En un mot, que l'on fasse ce qui peut se faire, et ce qui ne convient point, qu'on ne le fasse en aucune façon. Je n'en dirai pas davantage. Dieu vous mette au nombre des âmes qui expérimentent l'union et la familiarité de sa Majesté.

Rome, le 8 janvier 1569.

En Jésus-Christ, votre père très affectionné

FRÈRE JEAN-BAPTISTE

Général de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel.

(1) C'est le nom donné par le général, dans sa patente du 14 août, aux maisons de carmes réformés qu'il autorisait à fonder. On voit qu'il ignorait encore la fondation de Duruelo, réalisée quelques semaines auparavant.

DOCUMENT 8.

FONDATION DU MONASTÈRE DE MALAGON

(Voir chap. IX, p. 143.)

Nous empruntons ce document au Registre conventuel du monastère de Malagon.

Le 11 du mois d'avril, qui se trouvait être le dimanche des Rameaux, de l'an de Notre-Seigneur 1568, Paul, V^e du nom, gouvernant l'Église universelle; don Philippe Second régnant en Espagne; étant prieur général de tout l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, le révérend père maître Jean-Baptiste Rubeo de Ravenne; provincial de Castille, le révérend père maître Alphonse Gonzalez; notre sainte mère Térèse de Jésus fonda ce monastère des carmélites déchaussées de Malagon, sous la protection et tutelle de notre glorieux père saint Joseph. Cette fondation fut conclue à Tolède avec la señora doña Louise de la Cerda, dame de Malagon, alors que la sainte se trouvait dans la maison de cette dame avec deux de ses filles: Anne des Anges, la première religieuse de l'Observance qui se déchaussa en même temps que notre sainte mère et fut la première sous-prieure de l'ordre, ayant rempli cette charge à Saint-Joseph d'Avila, et Antoinette du Saint-Esprit, l'une des quatre premières auxquelles notre sainte mère donna le saint habit, avant de se déchausser elle-même. Ces religieuses sortirent avec la sainte de Saint-Joseph d'Avila, pour la fondation de Medina del Campo, le second monastère de l'ordre, et l'accompagnèrent à Tolède où se conclut la fondation de ce monastère, le troisième qu'établit la sainte. De Tolède, celle-ci envoya chercher à Saint-Joseph d'Avila, pour cette fondation, quatre religieuses, qui furent: Marie-Madeleine, d'abord chaussée, qui fit profession en ce couvent; Isabelle de Jésus qui, elle aussi, avait été chaussée et fit profession en ce cou-

vent, où elle fut ensuite maîtresse des novices (elle forma notamment la vénérable mère Anne de Saint-Augustin, la gloire de ce monastère et de toute la réforme); Marie du Saint-Sacrement et Isabelle de Saint-Joseph, qui, avec notre sainte mère, portèrent le nombre à sept, nombre très parfait et universel. C'est ainsi que notre sainte mère fonda dans ce couvent de Malagon une université de perfection et de sainteté primitive, d'où sont sorties tant et de si grandes religieuses pour fonder et gouverner d'autres monastères, non seulement en cette province et en d'autres, mais aussi hors de notre Espagne.

Le 11 avril, dimanche des Rameaux, lorsqu'on vint en procession placer le très saint Sacrement, la sainte conduisit par la main, depuis la citadelle ou château, une jeune enfant, fille du corrégidor de l'endroit. Lui passant la main sur le visage, elle lui dit : *Vois-tu? Tu seras religieuse ici.* La prédiction se réalisa. Et cette religieuse étant devenue nonagénaire, jamais son visage ne s'est ridé et n'a perdu son éclat. Elle se nomme Briande de Saint-Joseph.

DOCUMENT 9.

TRANSLATION DES RELIGIEUSES DE MALAGON A LEUR NOUVEAU MONASTÈRE

1579

RÉCIT DE LA VÉNÉRABLE ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMY

(Voir chap. IX, p. 143.)

Les pages qui vont suivre sont empruntées à une Relation inédite conservée au monastère de Saint-Joseph d'Avila. (Voir notre Introduction.) Cette Relation fait suite aux Souvenirs de la mère Marie de Saint-Jérôme, dont nous avons donné la première partie au Docum. 2; elle fut rédigée également vers 1586. Le manuscrit n'est pas de l'écriture d'Anne de Saint-Barthélemy : d'après la tradition du monastère, la vénérable sœur dicta son récit.

Nous arrivâmes à Malagon après un voyage des plus pénibles et des nuits fort mauvaises. La sainte mère était si souffrante, qu'il n'y avait pour ainsi dire pas une partie de son corps qui ne la fit souffrir, et on l'eût jugée incapable de bouger du lit. Cependant les religieuses de ce monastère avaient dessein de se transférer de la maison qu'elles occupaient en une autre, de construction nouvelle. Quand la sainte mère arriva, les ouvriers lui dirent qu'il fallait encore six mois de travaux avant qu'on pût s'y installer. Elle en fut affligée. Le lendemain au point du jour — car nous étions arrivées fort tard, — nous allâmes voir la maison. La mère reconnut que les ouvriers avaient dit vrai. Elle déclara néanmoins qu'il fallait s'arranger pour qu'à la fête de la Conception (8 décembre) les religieuses pussent y entrer. Elle parlait ainsi le jour de sainte Catherine martyre (25 novembre). A cette déclaration, les ouvriers furent tout surpris, la chose leur paraissant impossible. Je n'étais pas moins étonnée qu'eux : la veille au soir, j'avais vu la sainte mère extrêmement souffrante et incapable de se servir de ses membres, et voilà qu'elle semblait n'avoir plus aucun mal, tant elle

montrait de courage et d'entrain. Finalement, elle sut si bien s'y prendre, que pour le jour indiqué la maison fut mise en l'état qu'elle désirait. La translation eut lieu très solennellement, en présence des habitants du bourg et de tous les villages environnants. Les religieuses s'y rendirent en procession, accompagnant le très saint Sacrement.

Tout le temps que durèrent ces travaux, la sainte mère se trouva, depuis le point du jour jusqu'au milieu de la nuit, parmi les ouvriers. Elle était la première à prendre en main le panier et le balai. C'était à onze heures du soir, au moment d'aller prendre son repos, qu'elle récitait l'office divin.

Lorsque les religieuses et la prieure venaient la trouver, elle leur demandait pardon d'avoir commis des fautes et de n'avoir pas su leur être agréable; puis, elle se prosternait à leurs pieds, comme si elle eût été la moindre de toutes. C'était sur tous les points qu'elle nous offrait ces grands exemples d'humilité. S'il arrivait qu'elle eût des ordres à donner ou des fautes à corriger, voyait-elle l'une ou l'autre des religieuses ne point le prendre parfaitement et rester quelque temps chagrine, elle allait la trouver, se jetait à ses pieds et lui demandait pardon, disant qu'elle n'avait pas bien pesé ses paroles, et la priant de ne pas lui en vouloir. Elle aimait beaucoup, en tout ce qui se présentait, prendre l'avis d'autrui.

La maison en question ayant été mise en état le jour même de la Conception, son mal la reprit vers le soir, avec une contraction des nerfs et des douleurs telles, qu'on l'eût dite malade de partout, absolument comme au jour de son arrivée. Il était bien visible que Dieu ne lui avait enlevé son mal qu'en considération de ce qu'elle avait à réaliser : et en effet, il le lui rendit aussitôt.

La fête de Noël étant arrivée, sa ferveur et son allégresse étaient si grandes, qu'elle nous les communiquait à toutes. Comme elle était alors un peu mieux et en état de se lever, elle se rendit au chœur et dit une leçon où elle fit quelque faute. En réparation, elle se prosterna au milieu du chœur, ce qui fit verser tant de larmes aux sœurs, qu'elles ne pouvaient plus continuer l'office. Comme Notre-Seigneur lui avait préparé d'autres souffrances par lesquelles il voulait l'exercer, il lui rendit alors un peu de santé...

DOCUMENT 10.

CONTRAT PASSÉ ENTRE LOUISE DE LA CERDA ET SAINTE TÉRÈSE POUR LA RECONSTRUCTION DU COUVENT DE MALAGON 28-30 JUIN 1576

(Voir chap. IX, p. 146.)

Cette pièce, inédite jusqu'à ce jour, repose au couvent de Malagon. Elle nous a été obligeamment communiquée par les religieuses cette année 1908.

Qu'il soit notoire à tous ceux qui verront cet acte de contrat, accord et transaction, que nous, doña Louise de la Cerda, dame du bourg de Malagon, et veuve de feu l'illustrissime seigneur Arias Pardo Saavedra, maréchal de Castille (que Dieu ait en sa gloire!), habitant cette très noble cité de Tolède, d'une part; et de l'autre, moi, Térèse de Jésus, prieure au monastère des carmélites déchaussées de Saint-Joseph d'Avila, fondatrice des monastères de carmélites déchaussées, me trouvant à présent en cette dite ville de Tolède, au monastère des Déchaussées de la dite ville, tant comme fondatrice qu'en vertu du pouvoir, faculté et commission que je tiens du T. R. P. Frère Alphonse Gonzalez, ancien prieur provincial de notre province de Castille, de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, donnée au monastère de Saint-Paul de la Moraleja le mercredi 24 du mois de mars de l'année 1568, laquelle est insérée et incorporée dans l'acte de fondation que la dite dame doña Louise de la Cerda a passé conjointement avec moi, par devant moi, Jean Sanchez de Canalès, notaire public de cette dite ville de Tolède, le 30 du mois de mars de la dite année 1568. La teneur du dit pouvoir et faculté est la suivante :

« Frère Alphonse Gonzalez, provincial de notre province de Castille, de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, etc. Étant informé que

l'illustrissime dame doña Louise de la Cerda, mue d'une sainte intention et résolution de contribuer au service de Notre-Seigneur et à l'augmentation de son culte, a convenu, délibéré et concerté avec notre sœur en Jésus-Christ, Tèreſe de Jésus, religieuse du dit ordre, de fonder et édifier un couvent et monastère de notre saint ordre en son bourg de Malagon, où demeureront, habiteront et vivront des religieuses professant l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, l'un des quatre ordres mendiants, et pour l'effet susdit, qui est de contribuer au service de Notre-Seigneur et à l'augmentation de son divin culte et de celui de sa bienheureuse Mère, dont Sa Seigneurie l'illustrissime dame doña Louise, à cause de la dévotion particulière qu'elle porte au dit ordre, veut et souhaite que les religieuses aient l'habit et le nom, avec la condition que l'église qui s'érigera en ce monastère porte le titre de Saint-Joseph, Époux de la très sainte Vierge, en vue de quoi ont déjà été passés entre Sa Seigneurie et notre dite sœur Tèreſe de Jésus certains articles qui devront s'observer des deux côtés, lesquels nous avons lus, et comme ils nous paraissent devoir contribuer au service de Dieu Notre Seigneur et de sa bienheureuse Mère, ainsi qu'au bien de l'ordre, nous avons jugé et jugeons bon d'approuver les dits accords et articles, et de donner, comme effectivement nous donnons, notre autorisation à notre dite sœur Tèreſe de Jésus, pour qu'au nom du dit ordre, au nom de notre province de Castille et au mien, elle puisse recevoir, fonder et édifier le dit couvent et monastère au dit bourg de Malagon, pour être et subsister sous la sujétion et l'obéissance de l'ordre et de ses supérieurs à venir. En reconnaissance de la sainte œuvre que Sa Seigneurie l'illustrissime dame érige et établit en vue du service de Notre-Seigneur, et de la pieuse aumône qu'elle fait à l'ordre et à nous, qui en sommes les membres, nous nous regardons à perpétuité comme ses serviteurs. Et par la présente, nous ajoutons notre autorité et notre décret aux actes et transcription qui ont été faits, en vue de corroborer et donner vigueur à tout ce qui vient d'être dit.

« Donné en notre monastère de Saint-Paul de la Moraleja, le mercredi 24 mars 1568, signé de notre nom et scellé du sceau de notre office. *Fr. Ildefonsus Gonzalez, provincialis carmelitanus.* »

Et de même, en vertu de l'autorisation et faculté qui m'a récemment été concédée pour ce qui va être dit par le maître R. P. Frère Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, provincial et commissaire apostolique des carmes d'Andalousie et de tous les carmes et carmélites déchaus-

sés de Castille et d'Andalousie, laquelle est signée de son nom et porte la date du 6 du mois de mai dernier de cette présente année 1576, dont l'original a été exhibé devant vous, notaire présent, et dont je vous demande de placer et insérer ici une transcription. Et moi, le notaire présent, je certifie avoir vu la dite autorisation originale, écrite sur papier et signée du dit señor maître Frère Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, écrite sur papier et signée de son nom, comme il se verra, dont j'ai fait prendre et tirer copie pour la placer et insérer dans le présent acte. Sa teneur, corrigée et confrontée avec la dite autorisation originale, est la suivante :

« Le maître Frère Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, provincial et commissaire apostolique des carmes d'Andalousie, et de tous les Déchaussés et Déchaussées de Castille et d'Andalousie, par la présente, et par l'autorité apostolique à moi concédée, j'ordonne à la révérende mère Tèreise de Jésus, prieure du monastère des Déchaussées de Saint-Joseph d'Avila et fondatrice des monastères des Déchaussées de cet ordre, de se rendre au monastère de Saint-Joseph de Malagon pour achever d'asseoir et affermir la fondation et les bâtiments de ce couvent. A cet effet, je l'autorise à dresser et passer tout contrat relatif à la dite fondation. Et après avoir achevé la dite fondation, elle ira terminer son priorat dans la communauté où elle est prieure, lequel terminé, elle se rendra au monastère de Saint-Joseph de Salamanque, dont elle est conventuelle par ordonnance du très révérend père Pierre Fernandez, visiteur apostolique. En foi de quoi, j'ai donné la présente, signée de mon nom. Fait le 6 du mois de mai 1576. *Frère Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, commissaire apostolique.* »

Nous déclarons : Vu que moi la dite doña Louise de la Cerda, à l'honneur et à la gloire de Dieu Notre Seigneur et du bienheureux saint Joseph, ai doté et fondé un monastère de religieuses du dit ordre des carmélites déchaussées en mon dit bourg de Malagon, lequel monastère porte le titre de Saint-Joseph, avec autorisation et faculté du dit père Alphonse Gonzalez et du très illustre seigneur don Gomez Tello Giron, alors gouverneur de l'archevêché de Tolède, comme il est marqué dans l'acte de fondation et de dotation, passé devant le dit Jean Sanchez de Canalès, le 30 mars de la dite année 1568; et qu'entre autres choses, je me suis obligée à construire et édifier un couvent et monastère avec son église, au dit bourg de Malagon, pour l'habitation des religieuses qui y seront reçues, où elles puissent vivre décemment

et commodément suivant leurs institut et constitutions, lesquels dits couvent et église n'ont pas encore été construits, bien que le lieu soit déjà choisi ; vu aussi qu'il a été demandé et réclamé de la part du dit ordre et monastère, et de la mienne, la dite Térése de Jésus, fondatrice, au nom de l'ordre, que la dite dame doña Louise accomplisse la promesse et engagement qu'elle a pris de bâtir le dit couvent et monastère, qu'il s'est présenté des doutes au sujet du plan de la construction et de la forme que doit avoir le dit monastère, ainsi que pour la somme que la dame doña Louise sera obligée de fournir pour la dite construction, et que le délai mis à l'accomplissement de ce qui a été dit apporte grand dommage et préjudice au dit ordre et monastère, spécialement parce que les dites religieuses ne sont pas actuellement bien accommodées et ne se trouvent pas avec la décence que leur religion demande ; afin de faire cesser cet inconvénient, et lever d'autres doutes et difficultés qui pourraient résulter à l'avenir d'un plus long délai apporté à la construction, nous nous sommes accordées et convenues, et nous nous accordons et convenons, pour les choses susdites, en la forme et manière contenue dans les articles qui vont suivre, en réglant aussi que le plan et les conditions dans lesquelles se construira le dit monastère seront conformes au plan et aux conditions signés par Nicolas de Vergara, grand entrepreneur des constructions de l'hôpital Saint-Jean-Baptiste *extra-muros* de la ville de Tolède, lequel plan, signé par le dit Nicolas de Vergara, se trouve entre les mains du notaire public, pour être montré et afin qu'il soit donné copie à chacune des dites parties, avec les articles dont nous sommes convenues et les conditions dans lesquelles doit se faire la construction, dont la teneur suit :

Les articles réglés entre l'illustrissime dame doña Louise de la Cerda, et la dame Térése de Jésus, en vertu du pouvoir qu'elle tient du père provincial de l'ordre des carmes déchaussés, pour la fondation du monastère des religieuses du dit ordre, établi au bourg de Malagon, sont les suivants :

Premièrement. Vu que la dite dame doña Louise de la Cerda en l'acte qu'elle a fait et passé par devant Jean Sanchez de Canalès, notaire public de cette ville de Tolède, le 30 mars 1568, s'est obligée à faire bâtir un monastère avec son église pour l'habitation des religieuses qui y seront reçues.... on décide et on règle ce qui suit.

La bâtisse du dit édifice sera telle qu'il est marqué au plan exécuté

par Nicolas de Vergara, grand entrepreneur des constructions du dit hôpital de Saint-Jean-Baptiste de Tolède, et avec les conditions qu'il a marquées, lequel plan est signé de son nom, et l'original en demeurera au pouvoir du notaire par devant lequel le présent acte sera passé, et l'on ne pourra en retrancher ni diminuer chose aucune.

Item. Pour la construction du dit monastère et église, portée au dit plan, la dite dame doña Louise donnera et donne au dit monastère, prieure et religieuses, 8.500 ducats de onze réaux chacun, plus les briques et la chaux dont la dite dame doña Louise a fait l'acquisition pour commencer la dite construction ; lesquels dits 8.500 ducats elle paiera en quatre années révolues à courir et compter depuis aujourd'hui, jour où est daté cet acte, à savoir : en chacune des trois premières années 2.000 ducats, et la dernière année 2.500 ducats, lesquels se paieront à mesure que se fera la bâtisse, et seront payés sur les rentes que la dite dame doña Louise possède au bourg de Malagon et au territoire qui en dépend, par l'alcade et intendant qu'elle y a maintenant, lequel est Jean Huyolobro de Miranda, ou par celui qui remplira dans la suite cette charge d'intendant, lequel versement doit se faire chaque fois de toute la somme convenue, dans les délais susdits, et sera fait en due forme par le dit Jean Huyolobro de Miranda durant le temps qu'il aura la dite intendance, et à son défaut, sera acceptée par les intendants qui suivront, en sorte que les 8.500 ducats ne puissent être dépensés à autre chose quelconque, bien qu'elle soit de plus grande nécessité ou utilité, mais seulement à la dite construction. Et afin que la chose soit mieux exécutée, le dit alcade, ou la personne que la dite dame doña Louise désignera et dont le dit monastère se déclarera content et satisfait, sera dépositaire des 8.500 ducats, et ce dépositaire versera aux ouvriers et autres personnes chargées des matériaux et autres choses servant à la dite construction, l'argent qui doit acquitter la prieure et le couvent, et non d'autre manière, aux dits intervalles, et le dépositaire pourra voir si les dites sommes se dépensent à la dite construction et ne payer que dans ce cas.

Que si la construction du dit monastère et église coûte plus que les dits 8.500 ducats, la dite dame doña Louise ne sera pas obligée, non plus que ses successeurs, à payer quoi que ce soit en plus, parce que les dits 8.500 ducats une fois payés, elle est déclarée avoir rempli son obligation et doit en demeurer et demeure quitte, mais le dit monastère

devra suppléer et fournir de ses biens, sans vendre ni toucher à la dotation du dit monastère, ni à ce dont les religieuses ont convenablement besoin pour leur entretien. Et si, la construction terminée, il reste de l'argent, le surplus doit servir à acheter une rente, à décompter sur la dotation que la dite dame doña Louise a promise au dit monastère.

Une fois la construction du dit monastère achevée et après que les religieuses s'y seront transportées, les bâtiments qu'elles habitent et occupent actuellement devront rester à la dite dame doña Louise, afin qu'elle en dispose comme d'un bien qui lui appartient, et la dite dame doña Louise doit rester et reste obligée à l'assainissement du terrain où doit se bâtir le dit monastère, ainsi qu'au dommage et intérêt qui pourrait se produire si on l'enlevait aux religieuses. Dans l'espace de deux mois à partir du jour où cet acte sera passé, le père provincial de cette province des carmes déchaussés approuvera et ratifiera ces articles et l'acte qui les contient, et donnera licence et faculté à la dite prieure du couvent de Malagon de contracter, et de même la dite prieure et couvent, avec la dite autorisation, l'approuveront et ratifieront, et de nouveau le passeront, et elles enverront à la dite dame doña Louise copie authentique des dits contrats et pièces.

Item. Le sanctuaire des dits monastère et église appartiendra à la dite dame doña Louise et à ses successeurs dans la maison et majorat de l'illustrissime seigneur Arias Pardo, son mari (que Dieu ait en sa gloire !) afin qu'ils puissent y être enterrés et y placer leurs écussons, armoiries, devises et autres choses qui ont coutume d'être placées en semblables chapelles; et de même, elle pourra placer à l'intérieur du monastère les écussons des armes du dit seigneur Arias Pardo.

Les conditions suivant lesquelles doivent s'édifier le monastère et l'église des religieuses déchaussées, que l'illustrissime dame doña Louise de la Cerda fait faire à Malagon, *extra-muros*, conformément aux plans et conditions faits et signés par Nicolas de Vergara, grand entrepreneur de la cathédrale et des constructions de Sa Seigneurie, sont les suivantes.

(Suivent les détails relatifs à la construction.)

En conséquence, moi, la dite doña Louise de la Cerda, d'une part; et de l'autre, moi, la dite Tèreise de Jésus, en qualité de fondatrice et en vertu des dites autorisations et commissions à moi données et ci-dessus insérées, passons les dits articles sus-insérés, selon qu'ils y

sont portés et marqués, et nous obligeons à les garder et accomplir, à n'y pas contredire ni contrevenir, soit dans l'ensemble, soit dans les parties, maintenant ni à l'avenir, en aucune manière, sous peine, pour celle d'entre nous qui y contreviendra ou y contredira d'une façon quelconque, d'avoir à verser 4.000 ducats d'or, de juste poids, à la partie qui y sera demeurée obéissante. Et cette peine subie ou non, cet acte et ce qui s'y trouve réglé demeurera ferme et valable, maintenant et en tout temps. En vue de quoi, moi, la dite doña Louise de la Cerda, pour ce qui me touche, j'oblige mes biens et revenus actuels et futurs, et moi, la dite Térése de Jésus, pour l'obligation que je contracte ici, j'oblige les biens et rentes du dit monastère, du dit bourg de Malagon, c'est-à-dire les biens spirituels et temporels, présents et à venir. Et par la présente les deux parties donnent plein pouvoir, à savoir : moi, la dite doña Louise de la Cerda, à toute justice et juges de Sa Majesté, en quelque lieu que ce soit, et moi, la dite Térése de Jésus, à toute justice et juges qui peuvent et doivent connaître de ce qui vient d'être dit, afin que par tout moyen, rigueur de droit et voie exécutive, nous soyons forcées et contraintes à le garder et accomplir à nos dépens, comme si sentence avait été rendue par juge compétent, avec connaissance de cause, et par sentence acceptée et subie par nous comme chose jugée. De plus, renonçons à toutes sortes de lois, privilèges et droits, délais et transferts, et autres choses qui seraient en notre faveur... Moi, la dite doña Louise de la Cerda, renonce spécialement sur ce point aux lois des Empereurs, Justinien, Sénatus-Consulte Velléen, et à la loi nouvelle faite à Toro, lesquelles sont en faveur des femmes et portent qu'aucune femme ne peut être incarcérée pour dettes, ni être caution, ni obliger ses biens pour une dette étrangère, ni faire autre chose qui lui soit désavantageuse et dommageable. Du bénéfice et avantage des dites lois, moi, le notaire public qui écris ceci, ai averti la dite dame doña Louise de la Cerda, laquelle étant avertie, a dit ne vouloir point profiter en ceci des dites lois.

En foi de quoi, nous, les dites doña Louise de la Cerda et Térése de Jésus, passons cet acte par devant le notaire public et les témoins soussignés. Lequel acte a été fait et passé par moi, la dite doña Louise de la Cerda, en la dite ville de Tolède, dans les bâtiments de ma demeure sis sur la paroisse Saint-Roman de la dite ville de Tolède, le 28 du mois de juin, l'année de la Naissance de notre Sauveur Jésus-Christ 1576.

Témoins qui furent présents : *Diego de Herrera, Jean de Angulo, Ferdinand Ruiz*, habitants de Tolède.

Et les dites dames contractantes ont signé de leur nom au registre de cet acte, signatures que moi, notaire présent, je certifie et reconnais.

DOÑA LOUISE DE LA CERDA.

Passé par devant moi.

JEAN SANCHEZ, notaire public.

Cet acte a été fait et passé par la dite dame Térésè de Jésus, en la dite ville de Tolède, à la grille du parloir du monastère du seigneur saint Joseph de la dite ville de Tolède, de l'ordre des carmélites déchaussées, le 30 du dit mois de juin, l'an du Seigneur 1576.

Témoins qui furent présents : *Les dits Diego de Herrera, Jean de Angulo et Ferdinand Ruiz*, habitants de Tolède.

Et la dite dame Térésè de Jésus a signé de son nom au registre de cet acte, laquelle signature moi, notaire présent, je certifie et reconnais.

TÉRÈSE DE JÉSUS.

Passé par devant moi.

JEAN SANCHEZ, notaire public.

ÉTAT ACTUEL DU COUVENT DE MALAGON

La construction entreprise à la suite de ces conventions fut en état de recevoir les carmélites le 8 décembre 1579. (Voir le Docum. précédent.) La sainte séjourna dans le nouveau couvent jusqu'au 13 février de l'année suivante, jour où elle se mit en chemin pour la fondation de Villanueva de la Jara. Elle ne devait plus revoir Malagon. Mais, par une disposition providentielle, ce monastère, le seul dont elle avait dirigé la construction et minutieusement réglé tous les détails, était destiné à braver l'action destructive des siècles. Il existe encore aujourd'hui dans son état primitif et peut à bon droit être regardé comme un grand reliquaire de sainte Térésè. C'est encore la même église édifiée par ses soins, le chœur où elle a prié, les cellules qu'elle a visitées, les offices organisés par elle. Au réfectoire on

trouve les tables primitives qu'ont occupées les premières religieuses, et celle où, d'après la tradition, la sainte fondatrice prenait place : tables, au reste, si étroites et si minces que, suivant la remarque d'un visiteur du xviii^e siècle, « elles disent clairement l'austère réfection qui se prend en ce lieu (1) ». Le parloir avec sa grille de fer et ses barreaux de bois, est toujours celui qu'établit la sainte, et où l'extase la surprit un jour durant un entretien avec saint Jean de la Croix.

L'un des lieux les plus saints de ce monastère vénérable à tant de titres est la cellule qu'habita la sainte mère, aujourd'hui transformée en oratoire. On y voit le siège, la table, la boîte dont elle faisait usage. Une statue la représente vêtue du pauvre habit des carmélites déchaussées. Tère-se paraît écrire encore à cette même table qui la vit tracer nombre de lettres pendant sa vie. La pose est si naturelle que la sainte mère semble se retourner à demi vers la porte, comme surprise par l'entrée d'un visiteur. A sa ceinture pendent la clef de la cellule et celle de la porte de clôture, qui servaient de son temps.

Si de ce lieu on passe à la roberie, on y trouve les tablettes et les divisions établies par la sainte mère pour la garde des vêtements des religieuses, et jusqu'aux marques en usage alors. Entre autres objets de l'époque de sainte Tère-se, nommons encore : la clochette des tierces, pour l'entrée des ouvriers, qui porte la date de 1555, année où elle fut fondue ; le sceau avec lequel la sainte mère scellait ses lettres ; le fer dont elle se servait pour découper les hosties ; une statue de saint Joseph, qu'elle aimait à porter avec elle et dont elle fit présent à ses filles de Malagon.

La belle *huerta* est toujours celle où sainte Tère-se établit ses filles. Outre une vigne et un jardin potager, vingt grenadiers et figiers, on y voit encore, largement espacés, les cent vingt-deux oliviers qui occupaient le terrain en 1579, quand Louise de la Cerda en fit don à la sainte mère.

Maintes fois, depuis plus de trois siècles, les carmélites de Malagon ont eu l'occasion d'améliorer leur demeure, mais il eût fallu pour cela défigurer le terrain foulé par leur mère, modifier les pièces qu'elle fit construire et aménager. Elles préférèrent subir de nombreuses incommodités, étayer pauvrement les murs, rapiécer portes et fenêtres. La seule modification qu'elles ont dû accepter a été une voûte de pierre à l'église du monastère, en remplacement de la vieille voûte de bois qui tombait de vétusté, et le plafonnage des cellules. Les passages et plusieurs offices retiennent encore les planchers à solives du temps de la sainte mère. Aux fenêtres on use toujours, au lieu de vitres, d'*encerados*, c'est-à-dire de ces feuilles de papier tendues sur un châssis et légèrement frottées de cire blanche qui, à l'époque de sainte Tère-se, tenaient lieu de vitrage en beaucoup de maisons. En voyant l'intelligente et courageuse fidélité avec laquelle les carmélites de Malagon ont su, de génération en génération, protéger le trésor de leurs souvenirs, on ne peut s'empêcher de déplorer qu'en d'autres lieux non moins vénérables, tant de souvenirs précieux aient disparu.

(1) P. Antoine de Saint-Joachim : *Año Teresiano*, t. IV (dia 11 de abril.)

DOCUMENT 11.

ACTE DE FONDATION DU COUVENT DE DURUELO 1568.

(Voir chap. XIV, p. 489.)

Cet acte provient des archives du couvent de Duruelo. Il a été reproduit par le père François de Sainte-Marie au tome 1^{er} de la Reforma de los Descalzos, lib. II, cap. xx.

L'année 1568, le 28 du mois de novembre, fut fondé au village de Duruelo ce monastère de Notre-Dame du Mont-Carmel. En ce dit monastère on commença, avec le secours et la grâce du Saint-Esprit, à vivre dans l'observance entière de la première règle, telle que nous l'ont laissée nos premiers pères. Sous le provincialat du très révérend père maître Alphonse Gonzalez, le frère Antoine de Jésus, le frère Jean de la Croix et le frère Joseph du Christ commencèrent, aidés de la grâce de Dieu, à vivre selon toute la rigueur de la règle. La maison et l'emplacement nous ont été donnés par l'illustre seigneur don Raphaël Mejia, seigneur du lieu. L'illustrissime seigneur don Alvaro de Mendoza, évêque d'Avila, a donné son consentement à la fondation du dit couvent et monastère.

DOCUMENT 12.

CONTRAT POUR LA CÉLÉBRATION D'UN SERVICE ANNUEL AU COUVENT DE TOLÈDE.

1570.

(Voir chap. XV, p. 211.)

Ce document se trouve dans l'Año Teresiano, t. V (dia 27 de mayo.) Le père Antoine de Saint-Joachim fait remarquer que l'original se trouvait de son temps chez un notaire d'Uclès. La Fuente en a placé le texte aux Docum. relat. à Santa Teresa, n° 12. Le père Grégoire de Saint-Joseph l'a donné au tome I^{er} de la Correspondance de sainte Tèrese (2^{de} Éd.), sous le titre de Lettre XXIV.

Alphonse Sanchez de Toledo et Bernardine de Quiros, son épouse, habitants de Tolède, ont vendu à la señora doña Tèrese de Jésus, religieuse de l'ordre des carmélites, fondatrice de la maison nouvellement fondée et établie en cette ville sous le titre du seigneur saint Joseph, laquelle est dudit ordre des carmélites appelées déchaussées, ainsi qu'aux dames prieure et religieuses du dit monastère, d'importantes maisons qu'ils possédaient et avaient fait bâtir sur la paroisse de Saint-Nicolas, à la charge d'un anniversaire le jour de l'Incarnation, avec messe chantée et vigile. Le même jour, à la grille du parloir, ont accepté le présent contrat, les susdites dames religieuses qui sont présentes et l'ont signé : *Tèrese de Jésus*, carmélite ; *Anne des Anges*, carmélite ; *Marie du Saint-Sacrement*, carmélite ; *Anne de la Palma* ; *Guiomar de Jésus*, carmélite ; *Isabelle de Saint-Paul*, carmélite ; *Pétronille de Saint-André* ; *Marie de Saint-Ange* ; *Françoise de Saint-Albert* ; *Briande de Saint-Joseph*.

Ceci a eu lieu le 27 mai de l'année 1570, par devant Jean Sotelo, notaire à Tolède.

A cette pièce, dit le père Antoine de Saint-Joachim, en était jointe une autre donnant « pouvoir à Antoine Vasquez, habitant de Tolède, de recouvrer en son nom tout ce qui est dû à la-señora doña Tèrese de Jésus ».

DOCUMENT 13.

TRANSLATION DES CARMÉLITES DE PASTRANA A SÉGOVIE. 1574.

RÉCIT DE JULIEN D'AVILA.

(Voir chap. XVII, p. 236.)

Aussitôt que la sainte mère fut en paix dans son couvent de Ségovie — bien qu'encore sous le coup de plusieurs procès, — elle me chargea d'aller avec Antoine Gaytan dissoudre le monastère de Pastrana, et d'amener à Ségovie toutes les religieuses qui le composaient. La raison en était que la princesse (1), femme de Ruy Gomez, alors défunt, ne les traitait plus avec la même estime et la même dévotion qu'au commencement. Si elle ne leur disait point par ses paroles : *Allez-vous en*, par ses actes, du moins, elle leur insinuait de se retirer. S'agissait-il de fonder des couvents, la sainte mère se montrait valeureuse et constante, mais lorsqu'elle les jugeait mal fondés, elle les défaisait avec la même facilité qu'elle avait mise à les faire.

Nous arrivâmes donc à Pastrana aussi secrètement qu'il nous fut possible, et nous parlâmes à la prieure, qui était Isabelle de Saint-Dominique. Cette mère s'attendait bien un peu à ce qui allait se passer, et comme elle avait grand désir de sortir de là, on convint avec quelqu'un que cinq chars nous seraient fournis pour emmener les religieuses et quelques meubles, qu'elles avaient, je pense, apportés avec elles. Tout étant prêt et le très saint Sacrement ayant été consommé la veille, on se disposa à se mettre en route à minuit, et sans que la princesse s'en doutât. Le secret néanmoins ne put être si bien gardé, que le bruit ne s'en répandit ce même soir. La princesse envoya l'un de ses *criados*, peut-être son intendant, faire mille repré-

(1) Anne de Mendoza, princesse d'Eboli.

sentations. Du reste, je ne les entendis point, car la chose se passa avec un père carme déchaussé, nommé Frère Gabriel (1). Il y avait en effet à Pastrana un couvent de religieux, fort bien établi.

Les choses se passèrent comme il avait été réglé. Les religieuses, étant sorties processionnellement, gravirent une côte, où elles trouvèrent les chars qui nous attendaient. La solitude et le silence étaient profonds, et nous avions tout l'air de fuir, non point devant la face de Dieu, mais devant celle des hommes. Nous représentions assez bien David fugitif, s'éloignant nu-pieds et accompagné de sa troupe, pour ne point tomber entre les mains d'Absalon. A la vérité, nous n'avions point de Séméï pour nous maudire. Au contraire, notre Dieu, je n'en doute pas, était avec nous pour nous assister et nous fortifier. Je crois d'ailleurs qu'en cette circonstance, il fallait autant de courage pour fuir qu'en d'autres cas il en faut pour attaquer.

Nous voilà donc arrivés à l'endroit où se tenaient les chars, c'est-à-dire à une bonne distance du bourg. Aussitôt nous nous rangeâmes tous en bon ordre de voyage. Mais afin qu'aucun péril de terre ou de mer ne nous manquât, le second ou le troisième jour de notre route, il nous fallut franchir une rivière : je crois que c'est celle qui passe à Alcalá de Henarès. On la traverse dans un bac. Mais les conducteurs, qui connaissaient bien le pays, déclarèrent qu'ils n'iraient pas jusqu'au bac qui se trouvait à quelque distance. Les chars, disaient-ils, passeraient bien par le gué, et tous nos gens iraient trouver le bac. Craignant quelque difficulté, je restai seul avec les conducteurs, et je m'engageai avec ma monture dans la rivière qui ne paraissait pas extrêmement profonde. Voilà les cinq chars qui entrent dans l'eau à la file. Celui qui allait devant avait atteint la moitié de la rivière, qui se trouvait fort large à cet endroit, quand il donna sur une tranchée étroite et profonde. Les mules refusèrent de s'y engager. Le conducteur de presser les mules ; elles, de reculer. Plus on les pressait, plus elles refusaient d'avancer, ou, si elles faisaient quelques pas, elles enfonçaient, s'agenouillaient, et avaient l'air de couler à fond. Moi, je criais qu'on rebroussât chemin. Mais avec la meilleure volonté du monde, il n'y avait pas moyen de revenir en arrière. J'étais bien en peine et dénué de secours, car, sauf les conducteurs et les religieuses,

(1) Le père Gabriel de l'Assomption, particulièrement connu des princes d'Eboli.

tous les autres s'en étaient allés. Quelques-unes des pauvres sœurs semblaient sur le point de se trouver mal. Les conducteurs criaient après les mules, et les religieuses, je pense, criaient vers Dieu. Le Seigneur permit qu'à force de crier et de pousser, un char réussit à passer. Celui-ci une fois en sûreté — c'était le mieux attelé, — le conducteur passa lui-même sur la rive, détela les mules et les mit successivement à chacun des autres chars, en sorte que chaque véhicule pût passer, attelé de quatre mules. C'est ainsi que nous sortîmes de ce péril, et pour ma part, je me promis bien de ne plus jamais m'en rapporter à des conducteurs en choses de cette conséquence. En somme, c'était tout simplement pour éviter d'atteler et de dételer qu'ils refusèrent de se servir du bac et s'exposèrent à ce pressant danger.

Je ne sais plus combien il nous fallut de journées pour atteindre Ségovie. Ce fut bien au prix de quelques fatigues, mais on ne peut tout rapporter. Nous entrâmes le mardi ou le mercredi de la semaine sainte à Ségovie, où les religieuses furent très bien reçues de la sainte mère. Antoine Gaytan et moi, nous rentrâmes chacun chez nous, regardant comme bien employées les peines que nous avions rencontrées en de si heureuses pérégrinations, et bien décidés à suivre la mère partout où elle voudrait nous conduire.

DOCUMENT 14.

PRIORAT DE SAINTE TÉRÈSE A L'INCARNATION 1571-1574

RÉCIT DE DOÑA MARIE PINEL Y MONROY

(Voir chap. XIX, p. 255.)

Nous empruntons ces pages à l'Histoire ms. du couvent de l'Incarnation, due à doña Marie Pinel y Monroy, religieuse de cette communauté, sur laquelle nous avons donné quelques détails biographiques, p. 313.

Depuis l'épreuve qui frappa presque universellement les familles religieuses en Italie et en Espagne — c'était une peste générale qui se répandit dans l'univers entier l'année 1330 et fit mourir dans tous les couvents d'innombrables religieux, — il n'en était plus resté qu'un fort petit nombre pour maintenir l'observance. Par suite, on recevait tous ceux qui demandaient l'habit. Les sujets étant nombreux et la discipline des plus faibles, l'observance en vint à déchoir complètement. Dans la suite cependant, le zèle des généraux donna commencement à la belle observance qu'on admire aujourd'hui. Un jour que ma mère sainte Térèse se désolait de ne pas la voir de son temps au degré où elle la désirait, Notre-Seigneur lui dit : *Qu'en serait-il du monde sans les ordres religieux, qui te semblent, à toi, si relâchés?* Il est certain qu'en dépit du relâchement, il devait y avoir en chaque communauté plusieurs religieux de très haute vertu, tellement qu'à cause d'eux le Seigneur pouvait pardonner au monde.

Entre tous les ordres, ce que je viens de dire s'applique parfaitement à celui de Notre-Dame du Mont-Carmel. Les carmes étaient venus en France grâce au roi saint Louis, qui les avait amenés du Mont-Carmel, charmé qu'il était de leur austérité. Mû par le même motif, le petit-fils de ce saint roi, l'infant don Ferdinand, les fit venir en Espagne l'année 1304. Mais, une fois introduit en ce pays, l'ordre se mitigea

presqu'aussitôt. En conséquence, le saint Pontife Pie V lui envoya deux visiteurs dominicains. La Castille échut au père Pierre Fernandez. Les carmes s'étant soumis de plein gré à son autorité, la sainte se trouvait sous la juridiction de ce religieux. Le père commissaire vint à Avila, impatient de la connaître. Il la trouva à Saint-Joseph, la vit et lui parla. Reconnaisant les trésors que Notre-Seigneur avait placés en cette âme, il en conçut de l'admiration, et disait ensuite que Tère-se de Jésus était une femme vraiment grande. Après cela, il visita le couvent de l'Incarnation, ce qui eut lieu le 27 juin (1). On devait faire sous peu élection d'une prieure en ce monastère. Le père visiteur, Pierre Fernandez, vit que la communauté avait besoin, tant au spirituel qu'au temporel, du gouvernement de la sainte mère Tère-se de Jésus. Il en conféra d'abord avec les définiteurs du chapitre de nos pères du Carmel, et par leurs suffrages aussi bien que par l'autorité dont lui-même était investi, il nomma la sainte mère prieure de ce monastère de l'Incarnation, afin que par sa présence et son exemple, joints à sa grande prudence et à l'esprit qui l'animait, elle remit toutes choses sur pied.

Notre-Seigneur voulait récompenser ce couvent de l'Incarnation d'avoir donné des filles en grand nombre pour les fondations jusque-là réalisées par la sainte. Toutes ces religieuses étaient d'un esprit si éminent, que la sainte mère pouvait laisser les couvents à leur charge à mesure qu'elle les établissait et passer elle-même à d'autres fondations. A ceux qui se plaignaient qu'elle emmenât tant de religieuses choisies parmi les plus parfaites, elle répondit un jour que « malgré cela il en restait plus de quarante capables chacune de fonder un ordre religieux, et que parmi celles-là encore, il y en avait quatorze de si grande sainteté que si elles eussent été en ce monde quand Dieu fit périr l'univers par le déluge, il l'aurait épargné pour l'amour d'elles. »

Si Notre-Seigneur voulait que ce monastère formât toujours de nouveaux sujets, c'était afin que la sainte mère pût en tirer pour s'en faire assister dans les fondations qu'il avait résolu de réaliser par elle, et aussi pour qu'après le départ des religieuses dont elle avait besoin, l'Incarnation restât riche d'âmes éminentes ; c'était enfin pour que mon père saint Jean de la Croix y vint comme confesseur et y demeurât cinq ans et demi, pour le très grand bien d'une communauté si chère au divin Maître.

(1) De l'année 1571.

La sainte, ayant appris la résolution du père commissaire, y résista d'abord, représentant combien elle était lassée de tant de fondations, combien elle avait fait de voyages, surmonté avec la grâce de Dieu d'obstacles et de difficultés, combien il était ardu de venir, sans les suffrages de la communauté, dans un couvent où elle aurait à conduire un si grand nombre de religieuses. Tandis qu'elle faisait ses humbles répliques, on lui apporta des lettres des Indes, dans lesquelles un de ses frères lui annonçait qu'il venait de se mettre en possession d'un nouveau gouvernement. Elle en éprouva une vive douleur, car elle désirait voir son frère plus riche de vertus que de biens temporels. Sous l'empire de cette peine, elle éleva des cris vers Notre-Seigneur. Je rapporterai le fait, en me servant des paroles mêmes de la sainte : « Étant un soir dans un ermitage du Mont-Carmel, occupée à le recommander à Notre-Seigneur, je dis à sa Majesté, je ne me souviens plus si ce fut de cœur seulement : Pourquoi faut-il que mon frère soit en un lieu où son salut est en danger ? Seigneur, si je voyais un de vos frères en semblable péril, que ne ferais-je pas pour l'en délivrer. Il me semble que je prendrais tous les moyens qui seraient en mon pouvoir. Il me dit : *O ma fille, ma fille ! Les religieuses de l'Incarnation sont mes sœurs, et tu tardes encore ! Allons ! prends courage, songe que telle est ma volonté. La chose n'est pas aussi difficile qu'elle te le paraît. Ce que tu crois préjudiciable à tes monastères, apportera profit des deux côtés. Ne résiste plus, car mon pouvoir est grand* (1).

O Bonté infinie, qui favorisez à ce point vos épouses ! Notre-Seigneur, en effet, ne se contente pas de les appeler sœurs, mais il les reconnaît, par une filiation véritable, filles de sa très sainte mère. Il lui reproche ensuite de tarder : *Prends courage, songe que telle est ma volonté*. Comment la sainte eût-elle pu résister à un vouloir de Dieu si déclaré ? Notre-Seigneur continue, disant : *La chose n'est pas aussi difficile qu'elle te le paraît*. Lui-même aplanit devant elle les difficultés, sachant bien avec quelle facilité les esprits se rendraient. La sainte se soumit donc à la volonté divine. Quant aux religieuses, elles étaient satisfaites. Elles protestaient néanmoins, parce qu'on leur enlevait le droit commun de suffrage et que le public pouvait soupçonner la communauté de quelque délit bien grave, puisqu'on lui donnait une prieure sans les suffrages ordinaires.

(1) Voir Relation xvii.

Les religieuses racontent que lorsque la sainte mère arriva pour être prieure, une circonstance vint montrer la grande charité de la sainte et la grande obéissance des membres de cette communauté. La chose se passa comme il suit. La sainte mère ayant été nommé prieure de ce monastère, elle se rendit de Medina au couvent de Saint-Joseph, pour, de là, tout disposer pour sa venue ici. Elle fit dire de Saint-Joseph aux religieuses de l'Incarnation, que si elles ne renvoyaient, avant son arrivée comme prieure, toutes les jeunes filles de qualité qui se trouvaient dans le monastère à titre de pensionnaires — et elles étaient nombreuses, — elles devaient savoir qu'elles ne l'auraient point pour prieure. A l'instant les religieuses obéirent et, sans le moindre délai, congédièrent toutes les pensionnaires. Il y avait parmi celles-ci une petite orpheline, nièce d'une religieuse, laquelle se désolait, voyant que sa nièce, en quittant l'Incarnation, n'aurait pas où se retirer. Elle écrivit un billet à la sainte et le lui fit porter à Saint-Joseph par la petite fille elle-même. Elle se disait prête à obéir, mais faisait observer que ce petit ange n'avait pas où aller. La sainte mère, émue de compassion, remit à l'enfant par écrit l'autorisation de rester avec sa tante en qualité de *criada*. La petite fille revint enchantée, disant : « *Traigo una cedula de moza*, j'apporte une cédula de servante. » Dans la suite, la sainte mère trouva pour cette petite une demeure où on la regarda comme l'enfant de la maison ; plus tard, elle réunit à son intention la somme nécessaire pour lui constituer une dot. La jeune fille entra comme religieuse en ce couvent, et fut une de nos vénérables. Elle se nommait Marie Suarez. Elle eut à porter de grandes maladies et fut très favorisée de Notre-Seigneur. Sa mort, qui fut celle des justes, arriva l'année 1638. Tout cela était attesté, quand je vins en ce monastère, par plusieurs sœurs qui avaient connu cette religieuse et vivaient encore.

Le 6 octobre 1571, la sainte vint donc de Saint-Joseph, pour prendre la charge de prieure, accompagnée de notre père provincial (1). Elle tenait entre ses bras la statue de notre glorieux père saint Joseph. Au moment de franchir une porte qui conduisait de l'église au chœur d'en-bas, le provincial insista pour que la mère fût reçue. Les religieuses protestèrent, réclamant leur droit. Le père provincial dit alors : « Enfin, mesdames, vous ne voulez pas la mère Tèrese de Jésus ? »

(1) Le père Ange de Salazar.

Sur quoi, comme pour déclarer que protester n'était pas la même chose que ne la vouloir pas, doña Catherine de Castro se leva et dit : « Nous la voulons et nous l'aimons. *Te Deum laudamus.* » Paroles qui aujourd'hui encore se répètent avec une tendre affection en ce monastère. Le plus grand nombre suivit, bien que Monseigneur Yepès, mal informé, dise que ce fut le moindre.

Le lendemain, dans la matinée, la sainte mère plaça dans la stalle priorale la statue de la Vierge de la Clémence, les clefs entre les mains. Elle-même se mit à ses pieds, sonna le chapitre et fit l'allocution suivante :

« Mes dames, mes mères et mes sœurs, Notre-Seigneur, par la voix de l'obéissance, m'a fait venir en ce monastère pour y remplir un office auquel je ne songeais pas et que j'étais bien loin de mériter. Ce choix m'a fait bien de la peine, d'abord parce qu'il me met en présence de devoirs que je me sens incapable de remplir, ensuite parce que le droit de faire vos élections vous a été enlevé, et qu'on vous a donné une prieure contrairement à votre volonté, à vos préférences, une prieure qui ferait beaucoup si elle parvenait à reproduire les vertus de la moindre d'entre vous.

« Je ne viens ici que pour vous servir et vous être agréable en tout ce qui dépendra de moi, et j'espère que Notre-Seigneur me donnera abondamment son secours pour y réussir. Quant au reste, chacune d'entre vous peut m'instruire et me réformer. Ainsi, mes dames, voyez bien toutes ce que je pourrai faire pour vous : fallût-il donner mon sang et ma vie, je le ferai du plus grand cœur.

« Je suis fille de ce monastère et votre sœur. Je connais le caractère et les besoins de toutes ou de la plupart d'entre vous. Nul motif donc d'éprouver la moindre gêne à l'égard d'une personne qui vous touche de si près.

« Ne vous effrayez pas de mon autorité. J'ai vécu, il est vrai, parmi des carmélites déchaussées et je les ai gouvernées; je sais néanmoins, grâce à Dieu, comment on doit conduire celles qui ne le sont point. Mon désir est que nous servions toutes le Seigneur dans la suavité. Le peu que nous commandent notre règle et nos constitutions, accomplissons-le pour l'amour de ce bon Maître, auquel nous sommes si redevables. Je connais notre faiblesse, elle est grande. Si nous n'atteignons point notre but par nos œuvres, atteignons-le du moins par nos désirs. Le Seigneur est miséricordieux; il fera en sorte que nos

œuvres répondent peu à peu à nos bonnes intentions et à nos désirs. »

L'effet correspondit aux dispositions et au discours : les religieuses sortirent consolées et commencèrent à respirer des frayeurs qu'elles avaient conçues. Tout se changea en confiance, et dans l'espace de trois années qu'elle conduisit ce couvent, la sainte le mit en tel état que non seulement il se trouva relevé quant au temporel et réformé quant à l'observance de la règle et des constitutions, mais, comme le rapporte la Chronique, un grand nombre de religieuses suivit bientôt la sainte dans les monastères des Déchaussées. Nous les nommerons ailleurs, en indiquant le nom de chacune et les couvents où elles se rendirent. Quant au monastère de l'Incarnation d'Avila, il resta tellement épris de sa mère et de sa fille — la sainte en effet fut l'une et l'autre, — que non content de donner à la réforme sa mère, il lui donna des filles si nombreuses, qu'on pourrait presque dire que la réforme s'est incarnée au couvent de l'Incarnation....

La sainte, pendant la durée de son priorat, dut s'absenter pour faire les fondations qui se présentèrent à cette époque. Le gouvernement de la communauté restait alors à la charge de la mère sous-prieure, la mère Isabelle de la Croix, qui gouvernait à la grande édification de toutes les religieuses et à la satisfaction de la sainte mère. Celle-ci disait elle-même que « la mère sous-prieure faisait fort bien ».

Outre cela, notre Mère bénie, la Vierge de la Clémence, ayant été placée par la sainte dans la stalle priorale, comme il a été dit, elle accepta cet office, ainsi qu'elle l'attesta à notre sainte mère dans la faveur qu'elle lui accorda la veille de saint Sébastien. La sainte a rapporté la chose dans les Additions à sa *Vie*. Comme on commençait le *Salve* chanté des complies, elle vit cette souveraine Maitresse descendre, accompagnée des esprits célestes, et se placer dans la stalle priorale. « Pendant tout le *Salve*, dit la sainte, je n'y voyais plus la statue, mais la Vierge du ciel. Toutes les corniches des stalles et les appuis étaient pleins d'anges. La sainte Vierge me dit : *Tu as bien fait de me mettre ici. Je serai présente aux louanges qui seront données à mon fils en ce chœur, et je les lui offrirai* (1). »

Ainsi la Reine du monde voulut bien descendre du ciel et accepter l'office de prieure perpétuelle de ce couvent. La statue en question est

(1) Voir, au tome II des *Œuvres*, la Relation xxii. Ici Marie Pinel ne rapporte pas textuellement les paroles de sainte Tèreise.

vêtue, elle a une vare et quart de hauteur. On croit que c'est à cause de cette faveur que, par une merveille singulière, jamais la poussière ne tombe sur son visage. Après cette faveur, le même jour, la sainte mère était dans le chœur recueillie en oraison. « Je me trouvais, dit-elle, dans l'oraison qui m'est ordinaire, et où mon âme jouit de la présence de la très sainte Trinité. Il me sembla que la personne du Père m'approchait d'elle et m'adressait des paroles pleines de douceur. Elle me dit entre autres choses, en me témoignant beaucoup d'amour : *Je t'ai donné mon Fils, l'Esprit-Saint et la Vierge. Et toi, que me donneras-tu ?* (1) » On voit par là l'estime que mérite la première faveur, puisque le Père fait peser à la sainte le don qu'il lui accorda en lui donnant cette Vierge. Combien donc devons-nous la vénérer et l'estimer, nous qui sommes ses esclaves et ses filles, indignes de nous tenir continuellement à ses pieds !

La sainte ne reçut pas en ce couvent de moindres grâces de la part de notre père saint Joseph, par le moyen de la statue qu'elle avait apportée avec elle, quand elle vint prendre la charge de prieure, ainsi qu'il a été dit. Elle la plaça dans la stalle sous-priorale. C'est une tradition universelle chez les religieuses que cette statue rapportait à la sainte mère tout ce qui se faisait dans le couvent, et pour ce motif les religieuses l'appelaient *le Parleur*. En témoignage de la vérité du fait, la bouche du saint est restée miraculeusement ouverte.

(1) Voir Relation xxii.

DOCUMENT 15.

PRIORAT DE SAINTE TÉRÈSE A L'INCARNATION 1571-1574

RÉCIT DE MARIE DE SAINT-JOSEPH

(Voir chap. XIX, p. 253.)

Le Libro de las Recreaciones, d'où nous tirons ces pages, est un Dialogue entre trois religieuses, Justa, Gracia et Atanasia, sur les grandeurs du Carmel, ainsi que sur la vie et les vertus de sainte Térèse, désignée sous le nom d'Angela. Une copie manuscrite de 131 pages, qui a été en la possession des carmes déchaussés de Malaga, repose aujourd'hui à la Bibl. nat. de Madrid. Elle a été publiée, en partie, par D. Manuel Serrano y Sanz dans son ouvrage intitulé: Apuntes para una Biblioteca de Escritoras españolas. T, II. Art. Maria de S. José. L'en-tête du Dialogue faisant défaut, le nom de la mère Marie de Saint-Joseph ne se trouve point, mais à chaque page la prieure de Séville et de Lisbonne s'y révèle si clairement, qu'aucun doute n'est possible sur la filiation de cet écrit. Le manuscrit de la Bibl. nat. de Madrid est malheureusement incomplet. Après avoir annoncé le récit de la fondation de Lisbonne, le dialogue s'arrête brusquement à ces mots: « Sachez, mes sœurs... » La fondation de Lisbonne ayant eu lieu en 1586, et d'autre part, la narratrice parlant de Pierre de Alameda comme encore vivant, il est évident qu'elle écrivait après 1586 et avant le 19 février 1589, date de la mort de ce frère de sainte Térèse. Les pages qui suivent sont tirées de la Recreac. VIII, et inédites en espagnol aussi bien qu'en français.

La puissance du Seigneur éclata visiblement en cette circonstance, car d'un côté les religieuses résistaient, et de l'autre, les religieux leur prêtaient appui, afin d'empêcher la réforme projetée. Finalement le visiteur (1) mena lui-même la mère au monastère, usant en cela et de son autorité, et de l'appui que le roi prêtait à la réforme. L'une et l'autre furent bien nécessaires, tant on mit de véhémence à refuser d'accueillir la sainte, non qu'elle ne fût personnellement

(1) Ou plutôt le provincial, comme le disent Ribera, Marie Pinel et d'autres encore. Le 6 octobre, le visiteur était à Medina del Campo.

aimée et agréée de tous, car sa grande prudence non moins que sa douceur, étaient bien connues en ce lieu, mais, à cause de nos péchés, le seul nom de réforme est aujourd'hui si redouté !... Et le démon y met si bien la main !... Craignant les avantages qui devaient résulter de l'entrée de cette sainte dans le monastère, il excita un tel scandale et un tel bruit, qu'on eût dit la maison sur le point de s'effondrer. A ce moment, les meilleures amies et connaissances de la mère la désavouaient, toutes lui faisaient opposition, en sorte que ce ne fut pas une petite bataille.

Il arriva alors à notre mère une chose bien amusante, qu'elle me raconta en riant de son peu de mémoire. Une fois entrée de force dans le couvent, ainsi que nous avons dit, tandis que le visiteur la conduisait lui-même et que la justice prêtait main forte afin d'apaiser les cris des religieuses et la résistance qu'elles opposaient, les unes injuriant la mère, les autres la maudissant, on finit par l'introduire dans le chœur. En y entrant, la mère oublia ce pour quoi elle venait, et se rendit à la stalle qu'elle occupait d'ordinaire quand elle faisait partie de cette communauté, sans plus se souvenir qu'elle arrivait en qualité de prieure. Ce fut en dissimulant une envie de rire qui l'emportait sur son chagrin, qu'elle se rendit à sa vraie stalle. Elle y plaça une statue de Notre-Dame, et dit aux religieuses que c'était la très sainte Vierge, et non pas elle, qui était leur prieure. Grâce à cette industrie, non moins qu'à sa prudence, et à la protection de Notre-Seigneur, elle les apaisa, et mit ce couvent sur un si bon pied que l'année même où elle y entra, le jour de saint Sébastien, elle eut la vision suivante. Pendant qu'on disait le *Salve*, Notre-Dame lui apparut, accompagnée d'une grande multitude d'anges, qu'elle vit sur les corniches et les appuis des stalles, non pas toutefois sous une forme corporelle, parce que la vision était intellectuelle. Cette vision dura tout le temps du *Salve*, et Notre-Dame lui dit : *Tu as bien fait de me mettre à cette place ; je serai présente aux louanges qui seront données à mon Fils, et je les lui offrirai* (1).

La bienveillance que le Seigneur témoignait par là aux religieuses montre bien le changement qui s'était opéré dans leur cœur et la paix qui régnait parmi elles. Notre mère trouva aussi du secours en plusieurs religieuses de ce monastère, qui en étaient d'abord sorties pour aider à

(1) Voir au tome II des *Œuvres*, la Relation xxii.

la fondation des nôtres et qui, par manque de forces ou d'autres justes motifs, s'en étaient retournées. Beaucoup d'entre elles portaient encore notre habit de bure, n'usaient point de *chapines*, et continuaient les exercices d'oraison et de mortification qu'elles avaient appris dans nos couvents. C'est une joie pour moi d'avoir cette occasion de faire mention de ces dames, auxquelles nous devons le bon ordre et les cérémonies que nous gardons au chœur, avec bien d'autres instructions, qu'en qualité de religieuses elles étaient à même de nous donner. Notre sainte les ayant prises pour ses coadjutrices, il est juste que nous les reconnaissons pour nos maîtresses et que nous leur rendions les actions de grâces qu'elles méritent, en proclamant leur sainte maison la mère à laquelle nous devons la vie. Celle qui a engendré tant de filles, mérite que sa mémoire soit glorieuse. Au reste, une seule de celles qu'elle a engendrées suffit pour lui donner un renom éternel : toujours elle pourra se glorifier d'avoir produit notre bienheureuse mère Angèle (sainte Tèreſe)...

DOCUMENT 16.

LETTRE DU PÈRE PIERRE FERNANDEZ A LA DUCHESSE D'ALBE 1573

(Voir chap. XIX, p. 236.)

Cette lettre, qui contient des détails nouveaux sur le priorat de sainte Térèse au couvent de l'Incarnation, a paru pour la première fois à Madrid, dans les Documentos escogidos del Archivo de la Casa de Alba, publiés en 1891, par la duchesse de Berwick et d'Albe, comtesse de Siruela, qui avait l'autographe en sa possession. Elle n'a pas encore été donnée en français.

Illustrissime et Excellentissime Dame,

Quand Votre Excellence m'a demandé de donner mon autorisation à la mère Térèse de Jésus, plusieurs difficultés se sont présentées à mon esprit. La plus considérable, à mes yeux, c'était de ne pas me rendre à la volonté de Votre Excellence. J'ai donc eu le désir de communiquer mon scrupule, et plus encore celui de rencontrer quelqu'un qui me l'enlevât en quelque manière.

Arrivé ici (1), j'ai trouvé la mère, de son côté, sous l'empire d'un si grand scrupule, qu'il m'a gagné moi-même, et non sans fondement. Je vais l'exposer à Votre Excellence, ainsi que l'état actuel des choses, et si Votre Excellence ne juge pas mes raisons suffisantes, je remettrai ma conscience à celle de Votre Excellence.

Voici donc le scrupule de la mère. Comme je lui disais qu'il était nécessaire qu'elle allât passer quelque temps à Albe, parce que tel était le bon plaisir de Votre Excellence, outre que les intérêts du couvent en

(1) A Avila.

formation réclamaient sa présence, elle m'a répondu que le seigneur évêque d'Avila avait écrit à Sa Sainteté Pie V combien il était à désirer qu'elle vit les monastères fondés par elle et mit la dernière main à l'œuvre commencée, à quoi il avait joint bien d'autres considérations du même genre. Sa Sainteté a répondu que la mère ne devait pas sortir de son monastère, et le seigneur évêque a cette réponse entre les mains. Que Votre Excellence juge à présent de ce que je puis faire à l'encontre. Et quand cela ne serait pas, si Votre Excellence savait ce qui se passe ici, j'en suis persuadé, elle jugerait que le projet doit être ajourné. Le monastère de l'Incarnation renferme cent trente religieuses. Elles vivent toutes dans la même paix et la même sainteté que les dix ou douze déchaussées dont se compose le monastère d'Albe. J'en ai éprouvé une admiration et une consolation extraordinaires. Tout cela est l'effet de la présence de la mère. Si elle venait à manquer ne fût-ce qu'un jour, les habitudes de liberté de ce couvent ont été si invétérées et les racines de la vertu actuelle sont si nouvelles — elles ne datent que d'un an, tout au plus, — qu'une fois le frein enlevé et la crainte de s'opposer à une si belle œuvre disparue, tout reprendrait son premier train, car le fondement est faible. Cela est tellement certain, que toutes les religieuses zélées le comprennent ainsi. La mère elle-même le voit si bien, qu'elle ne craint pas d'assurer que quand bien même son refus de s'absenter devrait amener la ruine de deux monastères, et plus, de carmélites déchaussées, elle le considérerait comme un moindre mal que son éloignement en un temps où sa présence donne l'espoir de voir le bien prendre à l'avenir racine et fermeté. Il y a plus. La mère est venue ici avec beaucoup de violence et de bruit, aux dépens de la tranquillité des religieuses, auxquelles j'ai même imposé des pénitences. Les laisser, alors que la mère commence à les gagner, alors que son œuvre est en fleur et pas encore en fruit, c'est chose pleine d'inconvénients et matière à grand scrupule.

Je sais que si Votre Excellence voyait l'état des choses, elle me dirait de ne parler nullement d'y rien changer, qu'elle s'opposerait même aux autorisations du pape, si elles existaient. Après tout, il ne s'agit pour les déchaussées que d'une incommodité d'habitation et de la privation d'un avantage temporel, et cela, pour un an ou deux; mais ici, il est question de se trouver sans fondement et sans appui pour le spirituel. En effet, le temps favorable une fois passé, toute espérance disparaît pour l'avenir. On doit donc faire absolument tout ce qui est

possible pour établir le bon ordre dans cette maison et en assurer la perpétuité. Je me suis arrêté ici près de quinze jours pour mettre sur un bon pied le couvent des religieux, en sorte qu'il puisse donner secours à celui des religieuses et non lui servir d'entrave. J'y ai fait venir quelques carmes déchaussés, non dans le dessein d'en faire un couvent de déchaussés, mais afin que des déchaussés le gouvernement conformément aux lois en vigueur. Si les chaussés observent ces lois, ils seront saints. Je laisse pour président le père Antoine, prieur de Tolède, et pour sous-prieur, un autre père de Mancera. Or, pour encourager ces pères, il faut la présence de la mère. Le bon ordre qui commence à s'établir, joint au sérieux espoir de le voir jeter de profondes racines, est cause que depuis mon arrivée ici la mère n'a plus la fièvre quarte et se porte bien. J'espère de la bonté de Dieu qu'il fera prospérer l'œuvre si vite et si bien, que dans peu la mère pourra quitter la charge.

J'ai pris à la mort de Madame la marquise de Velada toute la part que je devais y prendre, et en dévoué chapelain de votre maison, j'ai fait ce que j'ai pu pour la recommander à Dieu. Étant ce qu'elle était, je suis persuadé qu'elle jouit déjà de lui.

J'écris à François Velazquez que je donne l'autorisation demandée par Votre Excellence, et que, pour ce qui est de la mère, le projet a été abandonné, à cause de l'état où sont ici les choses. Que Notre-Seigneur garde en sa grâce l'excellentissime personne de Votre Excellence, etc. Avila, le 22 janvier 1573.

Le serviteur et chapelain de Votre Excellence.

FRÈRE PIERRE FERNANDEZ.

DOCUMENT 17.

VOYAGE D'AVILA A SALAMANQUE

1573

RÉCIT DE JULIEN D'AVILA

(Voir chap. XIX, p. 256.)

Comme la chaleur était forte et que le soleil faisait mal à la mère, nous sortîmes d'Avila à la tombée de la nuit. Pour début du voyage, le père Antoine de Jésus, qui cette fois nous accompagnait, tomba rudement de sa monture avant d'arriver à Martin. Dieu permit qu'il ne se fit point de mal, ni dans cette chute ni dans beaucoup d'autres qui lui arrivèrent au cours de ses voyages pour les intérêts de l'ordre. La *doncella* d'une dame était avec nous. Un peu plus loin, je la vis tomber de mule et donner de la tête contre terre. Je la crus morte, mais Dieu la garda, car elle ne se fit aucun mal. Il faisait déjà fort sombre et la nuit était avancée, quand nous perdîmes la bête de somme sur laquelle se trouvait, avec quelques bagages, l'argent que nous emportions à Salamanque. De toute la nuit, elle ne reparut plus. Grâce aux chutes, à la poursuite de l'animal et aux épaisses ténèbres, il devait, ce me semble, être plus de minuit quand nous atteignîmes l'auberge. Je refusai de souper. J'en avais certes besoin, mais afin de pouvoir dire la messe le lendemain, je préférâi rester à jeun. Le lendemain matin, un jeune homme se mit à la recherche de la bête égarée. Il la trouva couchée un peu à l'écart du chemin, sans que personne y eût touché. Tout ce qu'elle portait était intact.

Ce même matin, nous eûmes envie de dire la messe dans un ermitage appelé Notre-Dame *del Parral*. Nous y arrivâmes à une heure favorable, mais il n'y avait pas dans l'ermitage ce qu'il fallait pour offrir le saint sacrifice. Pour le trouver, il me fallut aller jusqu'au village qui est à quelque distance. Je n'y rencontrai pas le curé, et personne ne put me donner ce dont j'avais besoin. En fin de compte, ces allées

et venues nous prirent toute la matinée, et, bien contre mon gré, je dus me passer de dire la messe. Ainsi, pas de souper la veille, pas de déjeuner le matin, et un fameux trajet à faire. La mère dut aussi se passer de la communion, car elle ne suspendait pas un voyage pour la recevoir. J'avoue que je fus moins sensible à sa privation qu'à ma déconvenue personnelle, car mon ennui ne se borna pas là : mes compagnons de route se moquaient de moi, et vraiment ils n'avaient pas tort.

La nuit suivante, ce fut une bien autre perte que celle de la bête, quoique celle-ci portât, dit-on, quinze cents ducats. Voici la chose. Comme nous voyagions encore de nuit et par une profonde obscurité, notre monde s'était divisé en deux bandes. Celui qui allait avec la sainte mère — pour son honneur, je tairai son nom — la laissa avec doña Quiterie, aujourd'hui prieure de l'Incarnation (1), dans la rue d'un petit village, la priant d'attendre le reste de la troupe, afin qu'on se réunît ensuite pour ne plus se séparer. Le voila parti à la recherche de ses autres compagnons de route. Ceux-ci ayant paru, il se met en devoir de rejoindre la mère et sa compagne, mais impossible de retrouver l'endroit où il les a laissées. Comme il faisait nuit noire, il se perdit si bien qu'il eut beau tourner de tous côtés, il ne les trouva point. Au cri de : « En avant ! Elles sont sans doute avec ceux qui vont les premiers ! » nous marchâmes un bon espace de temps. Finalement nous nous trouvons réunis. Nous demandons : « La mère est-elle par ici ? » Eux de répondre : « Non. » Nous reprenons : « Comment, elle n'est pas avec vous ? » Eux : « Mais c'est en votre compagnie qu'elle se trouvait. Qu'en avez-vous fait ? »

Nous voilà tous en deux obscurités profondes : l'une, causée par la nuit, qui était des plus noires, l'autre, mille fois plus sombre, provenant de la disparition de notre mère. Fallait-il avancer ou reculer ? Nul moyen de le savoir. Nous nous mettons à crier comme des perdus et à nous diviser de nouveau, les uns cherchant, les autres élevant la voix pour voir si, d'un côté ou d'un autre, on leur répondrait. Nous étions fort en peine, surtout celui qui avait quitté celles que nous cherchions. Depuis quelque temps déjà nous revenions sur nos pas, quand nous voyons arriver notre sainte mère et sa compagne, avec un

(1) Voir p. 311 des détails biographiques sur doña Quiterie de Avila, religieuse du monastère de l'Incarnation.

paysan qu'elles avaient tiré de sa maison et prié, moyennant quatre réaux, de leur indiquer le chemin. Ce brave homme fut le mieux partagé, car il revint chez lui enchanté de son argent. Nous, nous étions bien plus satisfaits encore d'avoir recouvré notre trésor.

Nous poursuivions notre route le plus joyeusement du monde, nous contant mutuellement nos aventures. Nous atteignîmes ainsi une auberge où il y avait tant de muletiers étendus à terre, qu'on ne trouvait à poser le pied que sur des bâts de bêtes de somme ou sur des hommes endormis. Il nous fallut loger notre sainte mère et les religieuses que nous amenions dans un espace qui avait, je crois, six pieds de superficie, en sorte que, pour y tenir, il leur fallait rester debout. Ces hôtelleries avaient du moins cela de bon, que nous brûlions d'en sortir.

Nous arrivâmes à Salamanque, mais je n'ai pas à rapporter ce qui concerne cette fondation, puisque notre sainte mère elle-même en a fait le récit...

DOCUMENT 18.

SAINTE TÉRÈSE A SALAMANQUE

1573

RÉCIT DE LA VÉNÉRABLE ANNE DE JÉSUS

(Voir chap. XIX, p. 258.)

Ce récit est extrait de la Déposition juridique de la vénérable mère Anne de Jésus, donnée aux Informations de Salamanque, l'année 1596.

Nous nous étions transportées en septembre, la veille de saint Michel, dans une maison appartenant à Pierre de la Banda. On avait annoncé que le très saint Sacrement serait placé dans l'église le jour de la fête de cet archange, et que le sermon serait donné par l'un des plus fameux prédicateurs de Salamanque, le père Stella. Il était évident que la plus grande partie de la ville viendrait à notre solennité. Mais voici que la pluie tomba par torrents et inonda la chapelle, à peine achevée, où l'on devait placer le très saint Sacrement. Il paraissait de tout point impossible d'y entrer, et d'orner les trois autels qui devaient être prêts ce soir-là. Il était déjà tard : huit heures passées. La mère, accompagnée de deux prêtres, le père Julien d'Avila et le licencié Nieto, chapelain de nos sœurs d'Albe, examinait, avec quelques ouvriers qui se trouvaient dans l'église, quel était le parti à prendre. Pour nous, nous avions grand désir de pouvoir parer l'église, et ne savions que faire. Accompagnée de deux sœurs, j'allai rejoindre la mère, et lui dis d'un ton résolu : « Votre Révérence voit bien quelle heure il est et que demain, au point du jour, la foule va se présenter. Ne demanderez-vous pas à Dieu de faire cesser la pluie et de nous donner le temps de préparer ces autels ? » La mère, m'entendant parler si vivement, vint à moi, disant : *Demandez-le lui vous-même, puisqu'il vous semble que ma prière doit être si vite exaucée.* La voyant contrariée, je me retirai promptement. Je n'avais pas encore atteint le *patio* voisin, que je levai les yeux

et vis le ciel étoilé, aussi serein que s'il n'avait pas plu depuis longtemps. Revenant sur mes pas, je dis, en présence de tous ceux qui m'avaient entendue l'instant d'auparavant : « Votre Révérence aurait pu faire cette demande à Dieu plus tôt. Maintenant, que tout le monde se retire, et qu'on nous laisse parer l'église. » La mère s'éloigna en riant, et alla s'enfermer dans sa cellule. Pour nous, nous préparâmes l'église, sans que l'eau nous apportât le moindre obstacle, pas même celle qui inondait l'intérieur. La fête eut lieu par un temps magnifique, qui s'établit dès l'aube. Tous ceux qui avaient remarqué avec quelle abondance il avait plu la veille, en étaient dans l'étonnement...

Notre mère était toujours en espérance, et elle ne craignait point de dire que le ciel était ouvert, et que la terre était prête à recevoir l'eau du ciel. Elle disait souvent : « Le ciel est ouvert, et la terre est prête à recevoir l'eau du ciel. » Elle disait aussi : « Le ciel est ouvert, et la terre est prête à recevoir l'eau du ciel. » Elle disait encore : « Le ciel est ouvert, et la terre est prête à recevoir l'eau du ciel. » Elle disait enfin : « Le ciel est ouvert, et la terre est prête à recevoir l'eau du ciel. »

DOCUMENT 19.

FRAGMENT DE CONTRAT ENTRE SAINTE TÉRÈSE ET LES ÉPOUX VELAZQUEZ 1571

(Voir chap. XX, p. 272.)

Cette pièce se conserve dans un reliquaire à la cathédrale de Salamanque, dans le camarin de la sacristie. Nous traduisons ce fragment d'après Vicente de la Fuente, qui dit le donner tel qu'il apparaît à travers le cristal du reliquaire. (T. I, Docum. relat. à Santa Teresa, n° 13.) Les mots mis en italique dans le texte français sont ceux qui ont paru douteux à La Fuente.

..... Tèreſe a remis en la dite ville d'Albe le vingt..... la somme de mille sept cent et un maravedis, *étant témoins de ce contrat* Jean Dovalle, Alphonse Ruiz de Tobar, habitant de la ville de Medina del Campo..... François Velazquez et la dite Tèreſe de Jésus, et pour la dite Tèreſe de la Iz, un habitant que je connais, parce qu'elle a dit ne pas *savoir écrire.*

François Velazquez. — Tèreſe de Jésus, carmélite. — A la prière de la señora Tèreſe de la Iz : Jean de Ovalle.

Passé par devant moi.

FRANÇOIS DE GANTE.

TEXTE ESPAGNOL DONNÉ PAR LA FUENTE.

... Tresa entregado en la dicha villa de Alba à veinte... la cantidad de mil e setecientos e un maravedises, siendo testigos de este instrumento Juan Dovalle, Alonso Ruiz de Tobar, vecino de la villa de Medina del Campo... Francisco Velazquez e la dicha Teresa de Jesus, e por la dicha Teresa de la Iz un vecino que conosco, que dijo no escribir. — Francisco Velazquez — Teresa de Jesús, carmelita. — A ruego de la señora Teresa de la Iz — Juan de Ovalle. — Pasó ante mí : Francisco de Gante.

DOCUMENT 20.

AUTORISATION DE L'ORDINAIRE POUR LA FONDATION DU MONASTÈRE D'ALBE 1570

(Voir chap. XX, p. 272.)

Cette autorisation de l'évêque de Salamanque, don Pero Gonzalez de Mendoza, se trouve à la première page de l'Acte de fondation du monastère d'Albe.

Don Pero Gonzalez de Mendoza, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évêque de Salamanque, membre du Conseil de Sa Majesté. Par la présente, nous donnons licence et faculté à la mère Térèse de Jésus, religieuse professe de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, d'édifier et fonder au bourg d'Albe de Tormès, en notre évêché, un monastère de religieuses du dit ordre, conformément à leur règle et institut. Nous savons, en effet, que Notre-Seigneur en sera très glorifié et qu'il en résultera grand bien et avantage pour les habitants du dit bourg, d'autant plus que nous sommes informés que François Velazquez, intendant de l'illustrissime dame la duchesse d'Albe, poussé de sa dévotion particulière et d'un zèle charitable, a l'intention de doter le dit monastère de ses propres biens et possessions.

Fait au bourg d'Aldea Rubia, le 20 du mois de décembre de l'année 1570.

PETRUS, *episcopus Salmantinus.*

DOCUMENT 21.

VOYAGE D'AVILA A SÉGOVIE.

1574.

RÉCIT DE JULIEN D'AVILA

(Voir chap. XXI, p. 283.)

Nous nous rendions à Ségovie, et j'étais persuadé que notre mère avait pour sa fondation l'autorisation de l'Ordinaire du lieu. Elle l'avait, en effet, mais de vive voix seulement et non par écrit. Chemin faisant, je lui demandai de me montrer l'autorisation. Sa réponse fut qu'elle ne l'avait que verbalement. Ma contrariété fut grande. Je comprenais que nous trouverions de l'opposition de la part du *provisor*, car l'évêque n'était pas à Ségovie. Finalement, la mère décida qu'on prendrait possession le jour de saint Joseph, sans en rien dire au *provisor*.

Je célébrai la première messe et je plaçai le très saint Sacrement. Seigneur, mon Dieu ! Quand on alla dans la matinée en prévenir le *provisor*, il arriva furieux comme il n'est pas possible, demandant comment il se faisait qu'on ne l'eût point averti. A son entrée dans la chapelle, il se trouva qu'un chanoine de Ségovie disait la messe : passant par là pour se rendre à son église et voyant le lieu si bien disposé, si propre, il avait eu dévotion d'y offrir le saint sacrifice. Tandis qu'il célébrait, le señor *provisor* survient, et l'apercevant à l'autel, lui dit fort mécontent : « Il vaudrait mieux que cette messe fût encore à dire. » Si grande que fût la dévotion du chanoine, il y avait, selon moi, de qu'on la lui ôter. Cependant, le *provisor* se mit à s'enquérir de celui qui avait organisé cette chapelle et placé le très saint Sacrement. Les religieuses étaient déjà en clôture. Moi, le sentant si en colère, je me réfugiai derrière une échelle, qui était restée dans le vestibule. Avisant alors le père Jean de la Croix, qui nous avait accompagnés : « Qui a placé tout cela ici, mon père ? » demanda-t-il. Je ne me sou-

viens pas bien de la réponse du père, mais je sais que le *provisor* reprit : « Défaites tout sur l'heure. Et comptez que je vais vous envoyer en prison. » Ce qui l'arrêta, je pense, ce fut qu'il avait affaire à un religieux. S'il m'eût attrapé, sûrement j'y aurais passé. Aussi bien, ayant tant de fois mis des religieuses en clôture, il eût été tout simple qu'on m'eût une fois renfermé moi-même. Il faut dire pourtant que les religieuses se renfermant de leur plein gré, elles ne sont pas aussi sensibles à la réclusion que je l'aurais été.

En fin de compte, je ne m'évadai point de prison, mais je me cachai pour n'y point aller. Le *provisor* mit tant de hâte à défaire tout ce qui s'était fait la nuit de la fête de saint Joseph, que sa grande furie n'eut pas le temps de tomber. Il envoya un alguazil pour empêcher qu'il ne fût de dire la messe, et députa un prêtre de son choix pour la célébrer et consommer le très saint Sacrement. La mère et les sœurs étaient là, je pense, considérant de quel sang-froid on anéantissait leur travail.

Pour moi, dès que j'eus le moyen de m'échapper, je courus à la maison de la Compagnie, raconter ce qui se passait. Le recteur (1) eut la bonté de parler sans retard au *provisor*, mais il ne réussit point à l'adoucir. On s'informa des personnes qui étaient présentes quand l'autorisation fut donnée. Après plusieurs contestations, on en vint à une information juridique sur la manière dont elle avait été délivrée. Avec cela, le succès de l'affaire semblait assuré. Notre information fut dressée par devant notaire, avec témoins très autorisés, en sorte que le *provisor* ne put faire autrement que de permettre la célébration de la messe. Mais il ne voulut point qu'on plaçât de nouveau le très saint Sacrement. En cela, il avait raison, puisque la chapelle se trouvait dans le *portal* d'une maison louée. Notre mère, d'ailleurs, y donna son assentiment : elle savait que pour qu'il y eût prise de possession, la célébration de la messe suffisait.

Durant cette tempête, le courage de notre sainte mère parut avec éclat. On ne voyait en elle ni trouble, ni abattement, ni défiance. Bien plus, elle parlait au *provisor* avec beaucoup de hardiesse, en même temps que de courtoisie. Il était visible que Dieu l'assistait...

(1) Le père Garcia de Zamora. (Cfr. Ribera, lib. III, cap. II.)

DOCUMENT 22.

ARRIVÉE ET SÉJOUR A SÉGOVIE

1574

RÉCIT DE DON JEAN OROZCO DE COVARRUBIAS Y LEYVA

(Voir chap. XXI, p. 283.)

Dans une lettre du 20 mai 1609, adressée au père Alphonse de Jésus-Marie, général des carmes déchaussés de la congrégation d'Espagne, don Jean Orozco de Covarrubias y Leyva, alors évêque de Guadix, rapporte les relations qu'il eut avec sainte Tèrese quand il était prieur des chanoines de Ségovie. Nous donnons cette pièce d'après Vicente de la Fuente. (T. II, Apéndice, Secc. IV, n° 43.)

Le père prieur de Jaën m'a remis une lettre de Votre Paternité Révérendissime, écrite de Madrid le 30 mars, dont je vous suis très reconnaissant. J'apprends avec beaucoup de joie que l'affaire de notre sainte mère Tèrese est en si bon chemin, et que je puis lui être de quelque utilité en rapportant ce que je sais de sa grande sainteté et de ses vertus singulières.

Au temps où je résidais à la cathédrale de Ségovie, à titre de prieur et chanoine de cette cathédrale — ce fut le premier titre que j'y reçus à l'époque où don Diego de Covarrubias y Leyva, mon oncle, remplissait à Madrid les fonctions de sa présidence (1), — je me rendais un jour du palais épiscopal à mon église, quand je remarquai non loin de celle-ci, une croix au-dessus d'une porte. Je m'informai, et l'on me dit que c'était un nouveau monastère de carmélites déchaussées, venues du dehors : la prise de possession avait eu lieu le matin même, et la messe s'était dite de fort bonne heure. J'entrai, et je vis un autel surmonté d'une croix. Sans prendre plus d'informations, après

(1) Don Diego de Covarrubias, évêque de Ségovie, était président du Conseil de Castille.

avoir adoré la croix et fait ma prière, je fis demander par un page si je pourrais dire la messe. On répondit que oui, et qu'on en serait bien aise. Après la messe, je me rendis en un lieu où je pus entretenir la mère Térésè de Jésus, car c'est ainsi qu'on l'appelait alors. Elle vint me parler, accompagnée de la mère Isabelle de Saint-Dominique, prieure (1). Avant que je lui eusse fait mes offres de service, elle me dit : *Sachez, señor prieur, que c'est Dieu qui vous a conduit ici et que vous êtes tenu de m'obliger, car si je ne me pique point de noblesse mondaine, je ne laisse pas d'estimer ce qui mérite estime. Je vous dirai donc que la señora doña Marie de Tapia, votre tante, est ma cousine germaine ; mais ce que je prise par-dessus tout, c'est la charité que vous allez exercer envers ce couvent.* Je répondis comme il était juste et, chose étonnante, sur-le-champ toutes deux me rendirent compte de leur venue en cette ville avec autant de franchise et d'affabilité que si nous nous fussions connus depuis longtemps. Le jour suivant, je leur dis encore la messe, je confessai la sainte mère et je la communiai. Dans la suite, je rendis le même office aux autres religieuses, de sorte que pendant longtemps elles n'eurent, pour leur dire la messe et les confesser, d'autre chapelain que moi. Je traitai aussi leurs affaires, avec tout le soin que je devais. Elles n'avaient que moi pour s'en occuper volontairement, bien que, par leur sainteté, elles eussent obligé bien des gens.

A partir de ce jour, tout le temps que la sainte mère resta dans la ville, et plus tard, quand elle y revint en divers temps, je ne manquai jamais de lui donner le secours de mon ministère, et toujours je remarquai en elle la même sainteté, qui m'obligeait à lui porter un respect égal à celui qu'elle m'inspire à présent. Ce qui m'a surtout frappé dans sa vertu et sa perfection si hautes, c'est qu'elle ne parlait jamais de ce qui la concernait. Tout ce que j'en ai appris depuis par ailleurs a confirmé le jugement que j'étais à même d'en porter alors, c'est-à-dire que ses grâces extraordinaires ayant été soumises à tant d'examens et elle-même étant passée maîtresse en ces matières, elle n'avait pas

(1) Il est à remarquer que la mère Isabelle de Saint-Dominique ne rejoignit sainte Térésè à Ségovie qu'au commencement d'avril. Ce n'est donc pas elle qui accompagnait sainte Térésè lors du premier entretien de celle-ci avec don Jean Orozco de Covarrubias (19 mars). L'évêque de Guadix écrivait trente-cinq ans après l'événement, ce qui explique cette légère erreur.

besoin d'en communiquer avec celui qui la réconciliait habituellement, car elle redoutait extrêmement d'être tenue pour sainte.

La première occasion que j'eus de constater le don que Dieu lui avait départi relativement à la connaissance des choses futures, fut la suivante. J'avais fait un séjour à Madrid et l'on m'avait accordé une grande faveur que je n'avais point sollicitée, que personne au reste n'avait demandée pour moi. Mon oncle, ayant appris la chose, en fut très mécontent, dans la pensée que c'était le résultat de démarches de ma part. Quand je l'eus assuré que cela ne m'était même jamais venu à l'esprit, il m'ordonna d'accepter et de revenir ensuite. Tandis que j'attendais les dépêches, la sainte mère me dit que l'affaire en resterait là. Elle ajouta que je ne devais pas m'attrister, qu'on me pourvoirait quand il en serait temps, et que Dieu m'accorderait de nombreux bienfaits. A peu de temps de là, je reçus avis que mon oncle avait arrêté l'affaire, en vue de me pourvoir plus avantageusement. Je manquai à ce point de patience, que je fus longtemps malade de la tristesse que cette nouvelle me causa, et cependant, la sainte mère m'avait prévenu. A la fin je me consolai. Je compris ensuite que ce chemin n'était point celui qui me convenait, et Dieu a daigné m'honorer par une autre voie, à savoir, en me donnant la dignité que je possède aujourd'hui sans la mériter.

La sainte mère annonça diverses fois à ses sœurs ce qu'il en serait. Un matin que je lui avais dit la messe et l'avais communiée, elle me dit à moi-même, après mon action de grâces, car à cette époque je m'entretenais très ordinairement avec elle des affaires de sa communauté, et cette fois, ce furent les premières paroles qu'elle m'adressa : *Ce matin, je me disais que Dieu faisait tous mes amis évêques et archevêques. Vous le serez aussi, señor prieur.* Une autre fois, le père Jean de Jésus Roca était de passage à Ségovie. Nous étions tous deux avec elle au parloir, quand elle dit : *Le señor prieur, tel que vous le voyez, sera notre prélat plus que tous les autres.* Nous ne répliquâmes pas un mot. Mais quand nous fûmes seuls, le père me demanda tout étonné ce que cela voulait dire. Je répondis que je ne le comprenais pas, que j'étais même en doute si elle avait dit : *Il est notre prélat plus que tous les autres,* ou bien : *Il sera.* Comme cette expression : *Il est notre prélat plus que tous les autres,* pouvait être regardée comme une phrase de politesse et que jamais on ne lui entendait dire une parole oiseuse, nous tombâmes d'accord que ce devait être une vue dont elle avait été

favorisée, car dans ce cas, on parle indifféremment au présent ou au futur. Dieu sait ce qu'il en est...

Un fait bien extraordinaire m'arriva tandis que la sainte mère était à Ségovie. Je lui portais un respect profond, et jamais je ne cherchais à apprendre d'elle plus qu'elle ne voulait me dire. Du reste, je l'ai remarqué déjà, en fait de révélations, elle était toujours réservée. J'avais connaissance du livre qu'elle avait écrit sous le titre de *Chemin de la Perfection*. Les sœurs en avaient une transcription. Je voulus la voir; mais la religieuse qui aurait pu me la remettre n'osa pas le faire sans la permission de la sainte mère. Un jour qu'elle l'avait placée dans le tour de la sacristie, je fis tourner celui-ci et la pris, assurant que je la rendrais le lendemain. Sans tarder, je la donnai à copier à un *criado* que j'avais et dont la main était si rapide, que le jour suivant, à la même heure, je pus rendre l'original. Le livre fut relié aussitôt. Mais tandis que je l'avais sous la main, dans mon cabinet de travail, il disparut avant que j'en eusse lu une ligne. Pour un désir aussi ardent que le mien, cette disparition du livre fut une contrariété bien sensible. La bibliothèque était considérable. Nombre de fois je me mis à chercher, livre par livre, sans jamais pouvoir le trouver. Bien des années se passèrent ainsi. Le jour où j'appris la nouvelle de la sainte mort de la mère, je reçus la visite d'un docteur en théologie, de l'ordre de Saint-François, qui habitait la ville. C'était un excellent religieux, fort docte et, lui aussi, grand dévot de la mère. Il me dit qu'il voudrait bien voir un de ses livres. Je lui racontai alors ma mésaventure et comment mon livre s'était perdu, sans que, durant un si long espace de temps, j'eusse pu le retrouver. Je tournai alors la tête, sans me lever de mon siège, pour lui montrer un autre livre de même dimension. Le premier que je vis, et sur lequel je mis la main, fut celui-là même que j'avais perdu. Je compris alors que le doigt de Dieu était là, et que la sainte mère n'avait pas voulu que j'en fissé lecture de son vivant.

Notre étonnement fut extrême. Je me mis à lire les deux premières pages. En même temps, je fus surpris par un tel flot de larmes, que je tombai entre les bras du religieux et fus longtemps sans pouvoir me relever. Ceci nous fit juger à tous les deux que les paroles de ce livre étaient des paroles de Dieu, tracées par la main de cette sainte.

Voilà ce que je puis dire et affirmer à la gloire de Dieu et à l'honneur de notre sainte mère, comme s'étant certainement et véritable-

ment passé en moi. J'ometts bien d'autres choses qui sont venues à ma connaissance : par exemple, ce qui arriva à la sainte mère, et la grâce que Dieu lui fit, dans la chapelle et la grotte où le bienheureux saint Dominique fit pénitence, laquelle se trouve dans le monastère de son ordre. Je l'ai appris de la bouche du père Diego de Yanguas, alors lecteur en ce couvent, homme de beaucoup de religion et de savoir, de plus, grand spirituel, et qui avait pour moi autant d'amitié que j'en avais pour lui. J'ai bien expérimenté en lui, comme en d'autres d'égal mérite, que ceux qui étaient dévots de la sainte mère contractaient entre eux une grande et sincère amitié.

Et afin que mon témoignage puisse servir à Votre Révérence et à ceux auxquels il sera montré, pour quelque effet que ce soit, à l'honneur et à la gloire des saints, nous le certifions une, deux et trois fois, et nous le signons de notre nom. De plus, nous ordonnons à notre secrétaire de le soussigner et de le sceller de notre sceau.

Donné à Guadix, le 20 mai 1609.

L'ÉVÊQUE DE GUADIX.

Par mandement de sa Seigneurie monseigneur l'Évêque

LE DOCTEUR D^o COVARRUBIAS,

Notaire et secrétaire.

DOCUMENT 23.

ORIGINES DU MONASTÈRE DE L'INCARNATION

(Voir *Le Monastère de l'Incarnation*, p. 290.)

Nous empruntons ces pages à l'Histoire manuscrite du couvent de l'Incarnation, par doña Marie Pinel y Monroy.

Notre-Seigneur voulut que plusieurs personnes distinguées de cette ville, désireuses de servir Dieu, formassent le projet d'ériger un *beaterio* pour y vivre dans la retraite. La première qui se sentit inclinée vers cette sainte résolution fut doña Elvire Gonzalez de Medina. On obtint à cette fin un bref l'autorisant elle et ses compagnes à mener la vie des béates, soit de l'ordre de Saint-Dominique, soit de l'ordre du Carmel. Elles choisirent le dernier genre de vie, et le *beaterio* fut érigé l'année 1479, le 25 juin, avec vœux simples, dans une maison particulière où habitaient les béates (1).

Le seigneur don Alphonse de Fonseca, évêque de cette ville, consacra

(1) Doña Marie Pinel fait plus loin cette importante remarque : « J'ai cru, pour plus de clarté, devoir toucher ici certains points sur lesquels le révérend père annaliste, François de Sainte-Marie, dans la première partie de sa Chronique de la Réforme, a été induit en erreur lorsqu'il parle de ce saint monastère. Il s'est basé sur le *Théâtre de l'église d'Avila*, composé par le sieur maître Gilles Gonzalez Davila, auteur qui s'est trompé aussi en d'autres ouvrages du même genre, parce qu'il étudiait les choses en courant et ne s'appuyait que sur des fondements peu sûrs. Il dit que ce couvent fut fondé en 1513 par doña Elvire de Medina. En réalité, la dite doña Elvire mourut en 1486. Ce qu'elle fonda, c'est un *beaterio* composé de trois bénéfices qui, ainsi que je l'ai dit, lui furent donnés, à elle et à d'autres personnes qui voulaient se retirer du monde, par le seigneur don Gutierre de Toledo, évêque de Coria. Ce fut doña Beatrix qui obtint du pape Léon X une bulle qui érigeait le monastère, et lui attribuait les trois bénéfices du *beaterio* désormais éteint. En conséquence, la première messe fut dite ici le 4 avril 1515. »

en église une synagogue juive, voisine du *beaterio*, et la leur donna. On acquit aussi un terrain, également de provenance juive, qui séparait l'église de la maison, et l'on réunit le tout. Les béates avaient dessein d'être quatorze : douze en l'honneur des douze apôtres, et deux de plus. en l'honneur du Christ notre Bien et de sa très sainte Mère.

Doña Béatrix Guiera, fille du seigneur d'Orihuelos, faisait partie de cette naissante communauté. Dans la suite, elle sortit du *beaterio* et alla vivre quelques années au couvent des *Dueñas* d'Albe. Elle revint ensuite au *beaterio*, et la mère qui remplissait les fonctions de supérieure étant morte, on la choisit pour la remplacer. Elle avait alors vingt-six ans. Cette courageuse femme excita toutes les autres à renoncer à la vie des béates, pour embrasser celle des religieuses proprement dites, comme étant plus parfaite. Elle s'offrit à organiser la nouvelle existence. Doña Béatrix, voyant ses filles animées d'un désir sincère d'être vraies religieuses, mit la main à l'œuvre. De sa légitime, elle acheta hors les murs de la ville un cimetière juif, où elle bâtit un couvent de dimensions suffisantes, mais le tout à simples toits sans plafonds, et environné de murs de pisé. Le chœur resta onze ans dans ces conditions. Pendant l'hiver la neige tombait sur les bréviaires des religieuses, et durant l'été le soleil pénétrait au point qu'on pouvait lire les volets fermés; cela, au grand détriment des santés. De là vient que toutes les fois qu'en sa correspondance la sainte parle de ce couvent, elle emploie cette expression : *Les pauvrettes de l'Incarnation*.

Grâce à la dévotion inspirée par l'habit de la Vierge, la nouvelle communauté s'accrut tellement en nombre, que les sujets, sans se laisser effrayer par la perspective de ne recevoir du monastère que le pain seulement, atteignirent bientôt le chiffre de cent quatre-vingts. La communauté se trouva donc très gênée sous deux rapports : d'abord les ressources pécuniaires manquaient, puis les bâtiments n'étaient pas de dimensions suffisantes pour une telle multitude. Mais la divine Sagesse, qui sait écrire fort droit au milieu de lignes courbes, permit ce désordre apparent, pour que ce monastère pût former et voir ensuite sortir de ses murs trente religieuses choisies et consommées en vertu, qui devaient être les premières pierres de notre sainte réforme et courir avec l'Épouse à l'odeur des parfums délicieux du céleste Époux...

DOCUMENT 24.

RELATION ADRESSÉE PAR DOÑA MARIE ESPINEL A UN RELIGIEUX DE SON ORDRE 1610

(Voir *Les Professes de l'Observance*, p. 297.)

Cette lettre, datée du 12 septembre 1610, se trouve à la Bibl. nat. de Madrid. Le texte en a été publié en 1896 dans les Relaciones historicas de los siglos XVI y XVII. (Relac. xxvii.) Il parait ici pour la première fois intégralement en notre langue. Voir ce que nous avons dit de doña Marie Espinel, p. 313.

PAX CHRISTI.

Pour répondre aux excellents désirs qu'exprime Votre Paternité et aux égards avec lesquels Elle procède, je voudrais avoir des faits nombreux à rapporter, afin de satisfaire dignement aux questions que vous me posez. Mais, je le constate, ceux qui ont déjà écrit sur cette matière ont été si diligents, soit à s'informer auprès des personnes bien au courant des choses, soit à recueillir ce que notre sainte mère elle-même a écrit, qu'ils doivent avoir consigné déjà tous les faits notables qui nous sont connus. Pour ce qui est des grâces intérieures et qui ne sont connues que du Seigneur qui les opère, nous n'avons pas à en parler. De ce côté, il y aurait bien des choses à dire, s'il plaisait à sa Majesté de les révéler.

Je dirai donc que la vie menée par la sainte mère en ce couvent, pendant les vingt-sept ans qu'elle y a été religieuse, fut telle qu'elle l'a décrite elle-même. Quand son témoignage n'aurait pas toute l'autorité qu'il possède, les religieuses d'alors sont encore là pour le certifier, entre autres la señora doña Agnès de Quesada, qui était déjà professe quand la sainte mère vint prendre l'habit. Cette servante de Notre-Seigneur rapporte même une chose qui, tout insignifiante qu'elle est, me

met en dévotion. « Je me souviens parfaitement, raconte-t-elle, du temps où la sainte mère, encore séculière, venait de temps en temps à notre couvent. Et pour le prouver, je dirai qu'elle portait une jupe couleur orange, garnie de galons de velours noir. » Cette religieuse vit encore. Elle est plus âgée que ne le serait la sainte mère si elle était encore en ce monde.

Doña Marie de Cepeda, sa parente, raconte que, sortant une nuit de matines avec la sainte mère, celle-ci lui dit : *O ma sœur ! si vous saviez quel écuyer nous avons avec nous, comme vous seriez contente !* Doña Marie lui demandant qui il était, elle répondit que c'était Jésus-Christ chargé de sa croix.

Lorsque le soir, faisant l'examen dans son oratoire, la sainte mère constatait qu'elle n'avait accompli aucune œuvre de charité, elle se rendait au chœur, et recousait tous les manteaux qu'elle trouvait dé cousus dans les armoires, et sans doute il y en avait beaucoup, puisque la communauté se composait de deux cents religieuses. D'autres fois, elle allait, munie d'une petite lanterne, se placer dans les escaliers, pour empêcher de tomber celles qui n'avaient pas de lumière, comme aussi pour en donner à celles qui en cherchaient.

La vie et la manière de procéder qu'elle tenait, étant prieure, furent telles qu'on peut se les figurer de la part d'une âme si remplie de Dieu, telles aussi qu'en témoignent les effets produits dans l'âme des religieuses. Comme la sainte mère gouverna cette communauté ainsi qu'elle l'entendait, en fort peu de temps sa prudence lui eut gagné l'amitié et la tendre affection de plusieurs qui, au début, lui étaient contraires. Leur retour si prompt est une preuve que la haine qu'elles lui portaient n'était pas mortelle ; et il est clair que la piété et la religion régnaient parmi elles, puisqu'on les vit si tôt changer de sentiment et se joindre à la majorité. Les auteurs qui, dans leurs écrits, ont si fort appuyé sur les oppositions et agitations de ce couvent et en ont témoigné tant de surprise, auraient dû peser ces raisons et d'autres encore. Au reste, si chacun mettait la main sur son cœur et se demandait ce qu'il eût fait si l'on eût introduit inopinément quelqu'un dans sa maison, avec charge de lui commander et de le gouverner, il ne s'étonnerait pas de ce qui se produisit en cette circonstance. Aussi bien, il n'y a pas trois ans qu'une communauté très édifiante et très réformée se vit livrée à toutes sortes d'inquiétudes et de chagrins, au sujet de la nomination d'un chapelain d'une vertu reconnue, par cela

seulement qu'on avait jeté les yeux sur un autre. Et pourtant, il y a loin d'un chapelain, dont l'office est de dire la messe, à une prieure, qui a charge de gouverner. Et si quelqu'un estime que la vertu et la sainteté bien connues de la mère note de culpabilité grave l'opposition qui lui fut faite, on peut répondre ceci : dès que l'expérience eut mis sa sainteté hors de doute et à l'abri de tout soupçon, elle a toujours été aussi estimée et vénérée dans cette communauté que dans celles qu'elle-même a fondées. On peut même dire davantage, car celles que la mère a fondées n'ont connu que le temps de la sécurité, tandis que ce couvent et cette observance ont connu aussi les débuts. Or, au début, toutes choses, mêmes les meilleures, sont sujettes à l'illusion, spécialement si elles sont nouvelles. L'expérience est là pour nous le dire.

Ce n'est donc pas merveille si la sainte mère se vit aux prises avec la contradiction fraternelle, née d'une droite intention. Elle-même — c'est elle qui le confesse et le répète souvent — ne se décidait qu'après bien des hésitations ; et pourtant, ce qu'elle se proposait était excellent, outre que Notre-Seigneur était là qui lui parlait et la rassurait. Quoi d'étonnant si des personnes qui n'étaient point favorisées de révélations si claires, se montraient incertaines et contredisantes ? Dans le cas où cela ne suffirait pas, que Votre Paternité veuille bien examiner ce que je vais dire. Si, en ce moment, quelqu'un prétendait introduire dans sa famille religieuse une chose nouvelle, bien que plus parfaite en soi, ne rencontrerait-il pas des contradictions ? Je reconnais que l'ordre de choses introduit par la sainte mère n'était pas nouveau ni extraordinaire, si l'on considère la manière de vivre de nos anciens pères, et que ce n'était, après tout, qu'y revenir. Pourtant, c'était chose nouvelle eu égard à l'observance de la règle mitigée, qui se gardait en ce temps-là. Mais je ne veux pas fatiguer davantage Votre Paternité par des considérations qu'Elle saura beaucoup mieux développer que je ne sais les exprimer, sans aucune comparaison.

J'oubliais de rapporter ceci. La mère, pendant son priorat, fut présente à la mort de plusieurs religieuses et donna de très joyeuses nouvelles de leur salut, disant qu'elles allaient droit de leur lit au ciel. Une señora ancienne lui disant un jour que les cérémonies régulières laissaient à désirer sur quelques points, la sainte mère lui répondit : *Ne vous affligez pas, ma sœur. Je vous assure qu'il y a ici plus de quatorze justes, et en leur faveur Dieu regarde ce monastère avec bonté.*

Puisque sa Majesté se contentait autrefois de sept justes pour renoncer à détruire le monde par le déluge, il est à croire que ce couvent lui est très agréable.

Pour ce qui regarde le saint père Jean de la Croix, je dirai à Votre Paternité qu'on se saisit de lui tandis qu'il se trouvait en ce couvent de l'Incarnation, et qu'on le conduisit à Tolède. De sa prison et de ses persécutions, je répète ce que j'ai dit de celles de la sainte mère. Le père Jean de Sainte-Marie fut chargé de lui à Tolède. Il dit qu'il vit toujours le serviteur de Dieu porter ses épreuves avec une extrême patience, ce dont il reste très édifié. Il ajoute qu'il met à si haut prix une croix que le saint lui donna en reconnaissance de quelque soulagement qu'il désira lui procurer, que pour rien au monde il ne voudrait s'en dessaisir. Il n'en dit pas davantage à son sujet. Quant aux señoras anciennes qui l'ont connu, elles s'étendent beaucoup sur sa sainteté. Elles racontent qu'une fois sorti de la prison de Tolède, il vint en cette ville et en ce couvent, et se trouvant avec quelques-unes d'entre elles, il leur dit : *O religieuses de l'Incarnation ! Que vous m'avez coûté cher ! Et que vous m'êtes redevables !*

En ce qui concerne la prophétie, ou tradition, qu'il sortirait de ce monastère une Tèrese qui serait sainte, personne n'en connaît positivement l'origine. On sait seulement que la chose se disait en ce temps-là, et la sainte mère avait coutume de répéter à une autre grande religieuse, sœur de doña Agnès de Quesada dont j'ai parlé plus haut, laquelle se nommait doña Tèrese de Quesada et a été prieure à Medina del Campo, où elle portait le nom de Tèrese de la Colonne : *Vous le savez, ma sœur, on dit qu'il sortira de ce monastère une sainte Tèrese. Plaise à Dieu qu'il s'agisse de l'une de nous deux, et que je sois cette sainte !* L'autre señora répondait : « Plaise à Dieu que ce soit moi ! »

Je suis persuadée que toutes deux ont vu leur désir accompli. Quant à l'origine de cette croyance, voici quelle est ma pensée. Le père Ribera parle d'un *zahori* (1), et Votre Paternité, de Jean de Dieu. Je pense que c'est Jean de Dieu qui aura fait la prédiction, et comme toutes les religieuses ne connaissaient pas ce qu'il était, les unes l'appelaient saint et le regardaient comme tel, les autres le nommaient *zahori*. C'est souvent ainsi que les choses se passent.

(1) Cfr. Ribera, lib. I, cap. vi. Le peuple espagnol, nous l'avons dit, donnait le nom de *zahori* à des voyants qu'il croyait doués de la faculté de découvrir les trésors cachés dans le sein de la terre.

Ce que je puis dire à Votre Paternité concernant ma propre manière de voir, c'est que Notre-Seigneur aime beaucoup ce saint monastère, et que de tout temps il y a trouvé un grand nombre d'âmes désireuses de lui plaire. Qu'il en soit ainsi, la sainte mère l'affirme en plusieurs endroits, particulièrement aux chapitres VII et XIX de sa *Vie*. Et elle ne parle point par compliment, elle dit la vérité. Les faits sont là pour le prouver. Effectivement, elle a tiré de la carrière de ce couvent vingt pierres fondamentales, et même davantage, pour ce grand édifice qu'elle a élevé avec le secours de Dieu. Et je crois bien qu'il n'y a pas de communauté qui puisse se glorifier comme celle-là d'avoir tant donné, et après cela de garder encore tant d'excellents sujets. Oui, je le dis pour la gloire de Dieu, qui en est l'auteur, non seulement il y a dans ce saint monastère beaucoup d'âmes qui tirent l'eau à force de bras et à l'aide de la noria, comme parle la sainte mère en sa *Vie*, mais il y en a plusieurs sur qui le Seigneur, dans sa bonté, fait pleuvoir en abondance la quatrième eau. C'est ce que m'a certifié quelqu'un assez au courant de ce qui se passe dans les âmes. Pour la consolation de Votre Paternité et la mienne, je veux lui raconter une chose qui est arrivée dans ce couvent il y a peu de temps, et qui lui montrera que la sainte mère aime cette maison. J'ai pour témoins de ce que je vais dire les pères confesseurs de la communauté, qui ont vérifié la chose et ont beaucoup connu la señora doña Quiterie de Avila, dont il s'agit.

Cette religieuse fut cinq fois prieure dans ce monastère. Elle accompagna la sainte mère en plusieurs fondations, l'espace de deux ans, je crois. Elles étaient grandes amies; aussi la sainte mère l'engageait-elle parfois à prendre l'habit de déchaussée. Elle ne put l'obtenir, cette señora répondant toujours qu'elle ne se sentait pas d'autre attrait que celui de suivre sa première vocation. Elle y mourut dans l'observance très parfaite de sa règle. Voici comment l'un des pères confesseurs de ce couvent raconte le fait en question.

« C'était pour moi, dit-il, une consolation et un plaisir tout particuliers de m'entretenir de ce qui concerne la sainte mère avec la señora doña Quiterie de Avila, témoin oculaire de ce qu'elle racontait et ancienne compagne de la sainte. Entre autres choses, elle me disait quelquefois : « Mon père, une parole que m'adressa la sainte mère Tèrese
« de Jésus me console beaucoup et me donne la confiance qu'elle m'as-
« sitera à l'heure de ma mort. La voici. Comme je prenais congé
« d'elle pour m'en revenir à ce couvent de l'Incarnation, je lui dis :

« Surtout, ma mère, que Votre Révérence n'oublie pas de me recom-
« mander à Notre-Seigneur. » Elle me répondit : « *Allez en paix, ma*
« *filie. Servez Notre-Seigneur et soyez bonne religieuse. Quand vous*
« *mourrez ou que vous serez sur le point de mourir, vous verrez ce que*
« *vous me devez, à quel point je vous aime et combien je prie Dieu pour*
« *vous.* » Cette señora religieuse m'avait fait plusieurs fois ce récit,
quand à la fin d'août de l'année 1606, étant un jour dans sa cellule
après midi, voulant se reposer un peu sur un petit siège où elle était
assise, elle inclina la tête. Elle n'était pas encore endormie lorsqu'elle
vit entrer, par la porte de la cellule vis-à-vis d'elle, une religieuse vé-
nétable, dont le pas était grave. Tout en la voyant fort bien, elle
n'aperçut pas assez distinctement les traits de son visage pour pouvoir
la reconnaître. La religieuse qui entra ainsi, étant arrivée à la moitié
de la cellule sans proférer une parole, tourna le dos, marquant l'inten-
tion de reprendre le chemin de la porte. La señora doña Quiterie crut
que cette religieuse s'en retournait parce qu'elle la croyait endormie
et craignait de la réveiller. Elle se mit à dire : « Ne vous retirez pas,
« señora; je ne dors point. » Alors la visiteuse se dirigea non plus
directement vers la porte de la cellule, mais vers le lit de la señora
religieuse, qui se trouvait de l'autre côté, auprès de la porte. Arrivée
près du lit, elle disparut.

« La señora doña Quiterie éprouva quelque trouble, mais comme
c'était une femme énergique et courageuse, elle se remit promptement.
La nuit suivante, elle venait de se mettre au lit, et n'était pas
encore endormie, quand elle s'entendit intérieurement adresser les pa-
roles suivantes, claires et distinctes : *Tu mourras dans sept mois.* De
ceci, cette señora raconta sans doute quelque chose, car j'en entendis
parler par quelques-unes des religieuses, mais non d'une manière
aussi détaillée. Je commençai par n'y point ajouter foi; mais à quatre
ou six jours de là, la señora doña Quiterie vint à mon confessionnal
et me raconta tout dans les termes où je viens de le rapporter, m'affir-
mant que ni dans l'un ni dans l'autre cas, elle n'était endormie. Je la
crus, parce que je connaissais son grand mérite et sa profonde véra-
cité. Elle me demanda ce que je pensais de cela et ce que je lui con-
seillais de faire. Je dis : « Si c'est une grâce et un avis de Notre-Sei-
« gneur, c'est un grand bienfait de sa part. Si par hasard, c'est une
« illusion, prenons-en ce qui ne peut nous nuire, à savoir la mise sur
« nos gardes. »

« Le conseil lui parut bon et nous demandâmes le secret. A partir de ce jour, la vie de cette religieuse fut absolument exemplaire. A vrai dire elle s'était montrée telle toute la durée de son existence, qui était déjà, je crois, de plus de quatre-vingts ans. Or, il arriva que le jour de l'Incarnation de l'année 1607, c'est-à-dire à la fin de mars, cette señora descendit se confesser. Elle venait de recevoir la sainte communion de ma main, à cette petite fenêtre où Notre-Seigneur accorda tant de faveurs à notre sainte mère, lorsqu'elle se sentit saisie d'un violent frisson de fièvre. Elle dit aussitôt : « Voici la mort, car les sept mois « sont accomplis. » On la transporta à sa cellule, et cinq jours après Notre-Seigneur l'appelait à lui, par une mort douce et paisible. Tant qu'elle put parler, c'est-à-dire presque jusqu'au moment d'expirer, on l'entendit répéter : « Je suis très heureuse et j'ai grande confiance « qu'avant de quitter cette vie je verrai la sainte mère et notre père « Élie. » Car elle portait à ce saint une grande dévotion.

« En rapprochant la promesse de la sainte mère de la vision et de l'avis reçus, et en voyant l'accomplissement des paroles entendues, je suis convaincu que la religieuse qui apparut à doña Quiterie et l'avertit de sa fin, était la sainte mère. »

Je crains d'avoir fatigué Votre Paternité en m'étendant trop. Je vous supplie, mon père, de me le pardonner. Si je vous ai fait tout ce récit, c'est que je suis persuadée qu'il vous donnera de la dévotion. Je vous supplie de me considérer comme votre dévouée servante. Je me regarde comme très favorisée que vous ayez bien voulu me donner des ordres en choses qui vous sont agréables, surtout lorsqu'elles me sont si chères à moi-même. S'il est vrai que l'âme se trouve plus où elle aime qu'où elle anime, sans doute la sainte mère s'est emparée de la mienne, et par suite, elle me donne part à ses faveurs. Mais une fois arrivée là, je ferai sagement de me taire, bien que ce soit les larmes aux yeux.

Je supplie Votre Paternité de me recommander à Dieu en ses oraisons et de m'honorer de ses ordres.

Avila, le 12 septembre 1610.

DOÑA MARIE ESPINEL.

DOCUMENT 25.

ACTE DE PROFESSION DE LA SŒUR ISABELLE DE SAINT-PAUL

1564

(Voir *Monastère d'Avila*, p. 318.)

Nous empruntons au Registre conventuel de Saint-Joseph d'Avila cet Acte de profession contenant la formule que prononça, le 21 octobre 1564, entre les mains de sainte Tère, la sœur Isabelle de Saint-Paul, première professe de ce monastère.

Le 21 du mois d'octobre 1564, étant évêque de cette ville d'Avila l'illustrissime et révérendissime seigneur don Alvaro de Mendoza, a fait sa profession la sœur Isabelle de Saint-Paul, qui dans le siècle s'appelait doña Isabelle de la Peña, fille légitime de François de Cepeda et de Marie de Ocampo, native de Torrijos. Elle a donné en aumône deux cents ducats. Sa profession a été de la teneur suivante :

Je, Isabelle de Saint-Paul, fais profession et promets obéissance, chasteté et pauvreté à Dieu Notre Seigneur et à la bienheureuse Vierge Marie du Mont-Carmel, et à l'illustrissime et révérendissime seigneur don Alvaro de Mendoza, évêque de cette ville d'Avila, et à ses successeurs, selon la règle primitive de Notre-Dame du Mont-Carmel sans mitigation, jusqu'à la mort. Fait à Avila, le 21 du mois d'octobre de l'année 1564. Et parce que c'est la vérité, je le signe de mon nom.

ISABELLE DE SAINT-PAUL.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Introduction aux Fondations	3
Dates des Fondations	4
Prologue de la sainte.	47
CHAP. I ^{er} . — Origine de la fondation de Medina del Campo et de plusieurs autres.	53
Premières années du monastère de Saint-Joseph d'Avila. — Vertus des religieuses. — La sainte sent croître ses désirs de contribuer au bien spirituel du prochain. — Sa douleur à la pensée du grand nombre d'âmes qui se perdent dans les pays infidèles. — Parole mystérieuse que Notre-Seigneur lui adresse.	
CHAP. II. — Comment notre père général vint à Avila, et des conséquences de son voyage.	
Arrivée du père Jean-Baptiste Rossi. — Relations qui s'établissent entre lui et la sainte. — Il l'autorise à fonder des monastères de religieuses et de religieux selon la règle primitive.	
CHAP. III. — Comment se prépara la fondation du monastère de Saint-Joseph de Medina del Campo.	69
La sainte traite de la fondation de Medina avec les pères de la Compagnie de Jésus. — Elle quitte Avila accompagnée de six religieuses. — La fondation s'effectue le jour de l'Assomption. — Angoisses intimes. — Établissement provisoire dans une autre maison. — Retour à la première demeure. — Projet d'une fondation de carmes déchaussés.	
CHAP. IV. — Grâces accordées par le Seigneur aux religieuses de ces monastères. Comment les prieures doivent se comporter à l'égard des faveurs surnaturelles.	89
Confiance avec laquelle il faut marcher dans le chemin de l'oraison. — Perfection des premières carmélites déchaussées. — Obligation où sont les religieux de maintenir par la sainteté la ferveur de leur ordre. — Dons surnaturels qu'on remarque dans les monastères des carmélites au début de la réforme.	

CHAP. V. — Quelques avis sur l'oraison. Ils seront très utiles aux personnes qui s'emploient aux œuvres extérieures.	96
--	----

En quoi consiste la parfaite oraison. — Comment s'acquiert l'amour divin. — Pour quel motif on s'afflige d'ordinaire de devoir laisser la contemplation pour l'action. — Exemples des progrès que fait une âme lorsqu'elle marche par la voie de l'obéissance. — Comment par cette voie l'on arrive à unir sa volonté à celle de Dieu. — Avantages qu'on retire de l'action.

CHAP. VI. — Inconvénients où peuvent tomber les personnes spirituelles, faute de savoir quand elles doivent résister aux transports de leur ferveur. Désirs de la communion et illusion qui peut s'y mêler. Points importants pour les prieures de nos monastères.	110
--	-----

Comment la faiblesse corporelle, venant se joindre à la consolation spirituelle, donne parfois l'illusion de l'extase. — Les prieures doivent écarter ces dangereux évanouissements. — Caractères du ravissement véritable. — Illusion de deux religieuses relativement à la communion fréquente. — Autre exemple. — Conseils sur l'usage de la communion.

CHAP. VII. — Conduite à tenir envers les personnes atteintes de mélancolie. Cette connaissance est nécessaire aux supérieures.	126
--	-----

Caractère de l'état mental dont il est ici question. — Dangers qu'il présente. — Il faut prendre autorité sur les mélancoliques et les conduire avec rigueur. — Bonté maternelle qu'on doit en même temps leur témoigner. — Compassion que doit inspirer ce mal.

CHAP. VIII. — Avis touchant les révélations et les visions.	135
---	-----

Effroi que causent généralement les dons extraordinaires. — C'est l'humilité qui met à couvert des tromperies du démon. — C'est elle également qui fait tirer du fruit des faveurs divines. — Illusions dont la sainte a été témoin. — Prudence avec laquelle il faut se conduire à l'égard des effets surnaturels.

CHAP. IX. — Départ de Medina del Campo pour la fondation du monastère de Saint-Joseph de Malagon	142
--	-----

Vertus des religieuses de Medina del Campo. — La sainte s'éloigne de ce monastère pour une nouvelle fondation. — Sa répugnance à établir des couvents rentés. — Elle cède aux raisons qu'on lui apporte. — Elle arrive à Malagon en compagnie de la fondatrice et séjourne huit jours au château. — Cérémonie de l'installation des religieuses.

CHAP. X. — Fondation du monastère de Valladolid. Il est dédié sous le titre de la Conception de Notre-Dame du Mont-Carmel.	147
--	-----

Don Bernardin de Mendoza offre une maison à la sainte. — Ce don lui obtient la grâce du salut. — Il apparaît à Tèreze au moment où il sort du purgatoire. — Prise de possession du monastère. — Translation dans un autre local. — Éloge de la veuve et des enfants de l'adelantado de Castille. — Vocation de doña Casilde de Padilla.

- CHAP. XI. — Où l'on achève de raconter comment doña Casilde de Padilla réalisa ses saints désirs d'être religieuse 162
- Pieuse éducation que reçoivent les enfants de l'*adelantado* de Castille. — Doña Casilde de Padilla conçoit un ardent désir d'embrasser la vie du Carmel. — Elle tente par deux fois de s'introduire dans le monastère de Valladolid. — Obstacles que rencontre sa vocation. — Elle reçoit enfin l'habit religieux.
- CHAP. XII. — Où il est parlé de la vie et de la mort d'une religieuse que Notre-Seigneur amena dans ce même couvent et qui s'appela Béatrix de l'Incarnation. Sa vie très parfaite et sa mort très sainte lui ont mérité qu'on fasse mémoire d'elle 171
- Trésors de grâce et de vertu qu'on voit briller dans la sœur Béatrix. — Sa parfaite régularité. — Son silence. — Son obéissance. — Sa charité. — Elle s'offre en victime pour obtenir le salut de quelques criminels. — Maladies dont elle est atteinte. — Son amour des souffrances. — Sa mortification. — Son oubli des choses créées. — Son heureuse mort.
- CHAP. XIII. — Où l'on rapporte comment et par qui le premier monastère des carmes déchaussés de la règle primitive fut établi en l'année 1568. 179
- On offre à la sainte pour cette fondation une pauvre demeure dans le village de Duruelo. — Elle va la visiter. — Saint Jean de la Croix et le père Antoine de Jésus se préparent à s'y établir. — On obtient l'autorisation des provinciaux de l'Observance. — La sainte assure que c'est Notre-Seigneur lui-même qui a tout fait dans l'oeuvre de la réforme.
- CHAP. XIV. — Où il est encore question du premier couvent des carmes déchaussés. Vie menée par les premiers religieux et bien qu'ils opèrent parmi le peuple des environs. Le tout à l'honneur et à la gloire de Dieu 186
- Les deux premiers carmes déchaussés à Duruelo. — Pressante exhortation à la pauvreté. — La sainte visite le nouveau couvent. — Vie austère et édifiante qu'on y mène. — La communauté est transférée à Mancera. — Joie de Tèreze à la vue de cette naissante réforme.
- CHAP. XV. — Fondation du monastère du glorieux saint Joseph de la ville de Tolède, l'année 1569 196
- Éloge de Martin Ramirez et de son frère. — Difficultés que rencontre la fondation. — Secours providentiellement envoyé de Dieu. — Établissement du monastère. — Extrême dénûment de la communauté. — Éloge de la vertu de pauvreté. — Notre-Seigneur reprend la sainte d'avoir prêté l'oreille à des considérations humaines.
- CHAP. XVI. — Où l'on rapporte, pour l'honneur et la gloire de Dieu, quelques faits qui se sont passés au couvent de Saint-Joseph de Tolède. 212

Éloge de la première religieuse reçue à Tolède. — Perfection avec laquelle on pratiquait l'obéissance dans ce couvent. — Notre-Seigneur promet à la sainte d'assister ses filles à la mort. — Exemple des artifices dont le démon se sert pour perdre les âmes à cette heure suprême.

- CHAP. XVII. — Fondation de deux monastères à Pastrana, l'un de religieux, l'autre de religieuses, tous deux en 1379, je veux dire en 1369. 219

La sainte reçoit à Tolède un message de la princesse d'Eboli l'appelant à Pastrana pour y fonder un couvent. — Elle s'arrête à Madrid et gagne à la réforme le père Mariano et son compagnon. — Séjour à Pastrana. — Difficultés avec la fondatrice. — Établissement d'un monastère de carmes déchaussés. — Fondation d'un monastère de religieuses. — Ce dernier est dans la suite transféré à Ségovie.

- CHAP. XVIII. — Fondation du monastère de Saint-Joseph de Salamanque, en 1370. Quelques avis importants adressés aux prieures. 238

Une fondation est proposée par le recteur des jésuites de Salamanque. — La sainte arrive en cette ville avec une compagne. — Ce qu'elle avait à souffrir dans ses voyages. — Sa joie en voyant un nouveau monastère établi. — Vertus des premières carmélites. — Conseils aux prieures pour la conduite de leurs religieuses. — Obéissance aveugle qui se pratiquait dans les monastères à l'époque où écrivait la sainte.

- CHAP. XIX. — Suite de la fondation du monastère de Saint-Joseph dans la ville de Salamanque. 249

Entrée dans la maison destinée aux religieuses. — Fondation du monastère. — Comment Térèse et sa compagne passent leur première nuit. — La sainte quitte ses filles pour aller remplir au couvent de l'Incarnation d'Avila la charge de prieure. — Au bout de deux ans, elle est autorisée à revenir auprès d'elles pour traiter de l'achat d'une maison. — Installation dans le nouveau monastère. — Suite d'épreuves subies par les carmélites de Salamanque.

- CHAP. XX. — Fondation du monastère de Notre-Dame de l'Annonciation, à Albe de Tormès, l'année 1371. 262

On sollicite la sainte d'établir un monastère à Albe. — Détails sur Térèse de Layz et François Velazquez, fondateurs de ce couvent. — Saint André apparaît à Térèse de Layz. — Elle se décide à fonder le monastère. — Difficultés qu'elle rencontre. — La volonté de Dieu s'affirme de plus en plus. — La fondation s'accomplit.

- CHAP. XXI. — Fondation du monastère du glorieux saint Joseph du Carmel à Ségovie, le jour même de la fête de ce saint, l'année 1374. 275

Notre-Seigneur ordonne à Térèse de fonder à Ségovie. — Elle obéit à cet ordre. — Concours apporté par Antoine Gaytan et Julien d'Avila à l'œuvre des fondations. — Nombreux procès où le nouveau monastère se voit engagé. — La sainte parvient à tout concilier et rentre au couvent de l'Incarnation.

LE MONASTÈRE DE L'INCARNATION
ET LES PROFESSES DE L'OBSERVANCE
COOPÉRATRICES DE SAINTE TÉRÈSE DANS LES FONDATIONS.

Le monastère de l'Incarnation	289
Les professes de l'Observance.	294

LES MONASTÈRES DE CARMÉLITES DÉCHAUSSEES
DU VIVANT DE SAINTE TÉRÈSE

Monastère d'Avila	317
Monastère de Medina del Campo.	347
Monastère de Malagon	369
Monastère de Valladolid	395
Monastère de Tolède.	415
Monastère de Pastrana	439
Monastère de Salamanque	451
Monastère d'Albe.	471
Monastère de Ségovie	482

DOCUMENTS RELATIFS A SAINTE TÉRÈSE
ET A SES FONDATIONS

DOCUM. 1. — Lettres et attestations relatives au larcin d'une page du livre des <i>Fondations</i>	499
DOCUM. 2. — Sainte Térèse à Saint-Joseph d'Avila. SOUVENIRS DE MARIE DE SAINT-JÉRÔME.	504
DOCUM. 3. — Patente du père Rossi pour les fondations de carmélites déchaussées	510
DOCUM. 4. — Seconde Patente pour les fondations de religieuses . . .	513
DOCUM. 5. — Patente du père Rossi pour la fondation des carmes déchaussés.	515
DOCUM. 6. — Voyage d'Avila à Medina del Campo. RÉCIT DE JULIEN D'AVILA.	518
DOCUM. 7. — Lettre du père Rossi à la prieure des carmélites de Medina del Campo.	523

	Pages
Docum. 8. — Fondation du monastère de Malagon	527
Docum. 9. — Translation des religieuses de Malagon à leur nouveau monastère. RÉCIT DE LA VÉNÉRABLE ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMY.	529
Docum. 10. — Contrat passé entre Louise de la Cerda et sainte Térése pour la reconstruction du couvent de Malagon	531
Docum. 11. — Acte de fondation du couvent de Duruelo	540
Docum. 12. — Contrat pour la célébration d'un service annuel au couvent de Tolède.	541
Docum. 13. — Translation des carmélites de Pastrana à Ségovie. RÉCIT DE JULIEN D'AVILA	542
Docum. 14. — Priorat de sainte Térése à l'Incarnation. RÉCIT DE DOÑA MARIE PINEL Y MONROY.	543
Docum. 15. — Priorat de sainte Térése à l'Incarnation. RÉCIT DE MARIE DE SAINT-JOSEPH	532
Docum. 16. — Lettre du père Pierre Fernandez à la duchesse d'Albe.	533
Docum. 17. — Voyage d'Avila à Salamanque. RÉCIT DE JULIEN D'AVILA.	538
Docum. 18. — Sainte Térése à Salamanque. RÉCIT DE LA VÉNÉRABLE ANNE DE JÉSUS	561
Docum. 19. — Fragment de contrat entre sainte Térése et les époux Velazquez	563
Docum. 20. — Autorisation de l'Ordinaire pour la fondation d'Albe.	564
Docum. 21. — Voyage d'Avila à Ségovie. RÉCIT DE JULIEN D'AVILA	563
Docum. 22. — Sainte Térése à Ségovie. RÉCIT DE DON JEAN OROZCO DE COVARUBIAS Y LEYVA	567
Docum. 23. — Origines du couvent de l'Incarnation	572
Docum. 24. — Relation adressée par doña Marie Espinel à un religieux de son ordre.	574
Docum. 25. — Acte de profession de la sœur Isabelle de Saint-Paul.	581

ERRATA

P. 20, l. 8, *au lieu de* : du décret du chapitre de Plaisance, *lisez* : de la décision du définitoire, donnée à la suite du chapitre de Plaisance.

P. 23, l. 21, *au lieu de* : provincial, *lisez* : ancien provincial.

P. 62, note 1, l. 13, *au lieu de* : le 12 avril, *lisez* : au commencement d'avril.

P. 102, note 1, l. 3, après : la *huerta*, ajoutez : et le *huerto*, son diminutif.

Même note, l. 5, *au lieu de* : la *huerta*, *lisez* : le *huerto*.

P. 143, note 1, l. 4, p. 221, note 1, l. 5, p. 231, note 1, l. 4, p. 250, note 1, l. 7, et p. 253, note 1, l. 3, *au lieu de* : Espinel, *lisez* : Pinel.

P. 276, note de la p. précéd., l. 21, *au lieu de* : 22 novembre, *lisez* : 22 octobre.

P. 283, note 1, l. 5, *au lieu de* : où elle écrivit, dit-on, une partie du *Livre du Château intérieur*, *lisez* : où elle écrivait.

P. 294, l. 10, *au lieu de* : l'on ne s'y croyait pas tenu à la clôture, *lisez* : les lois de la clôture y étaient fort largement interprétées.

P. 295, l. 2, *au lieu de* : 1589, *lisez* : 1603.

Même page, l. 19, *au lieu de* : l'année 1589, *lisez* : le 2 octobre 1603.

P. 309, l. 9, *au lieu de* : transférait, *lisez* : se transférait.

P. 332, l. 6, *au lieu de* : 1579, *lisez* : janvier 1582.

P. 369, dern. l., *au lieu de* : Séville, *lisez* : Caravaca.

P. 432, l. 6, *au lieu de* : furent incroyables, *lisez* : fut incroyable.





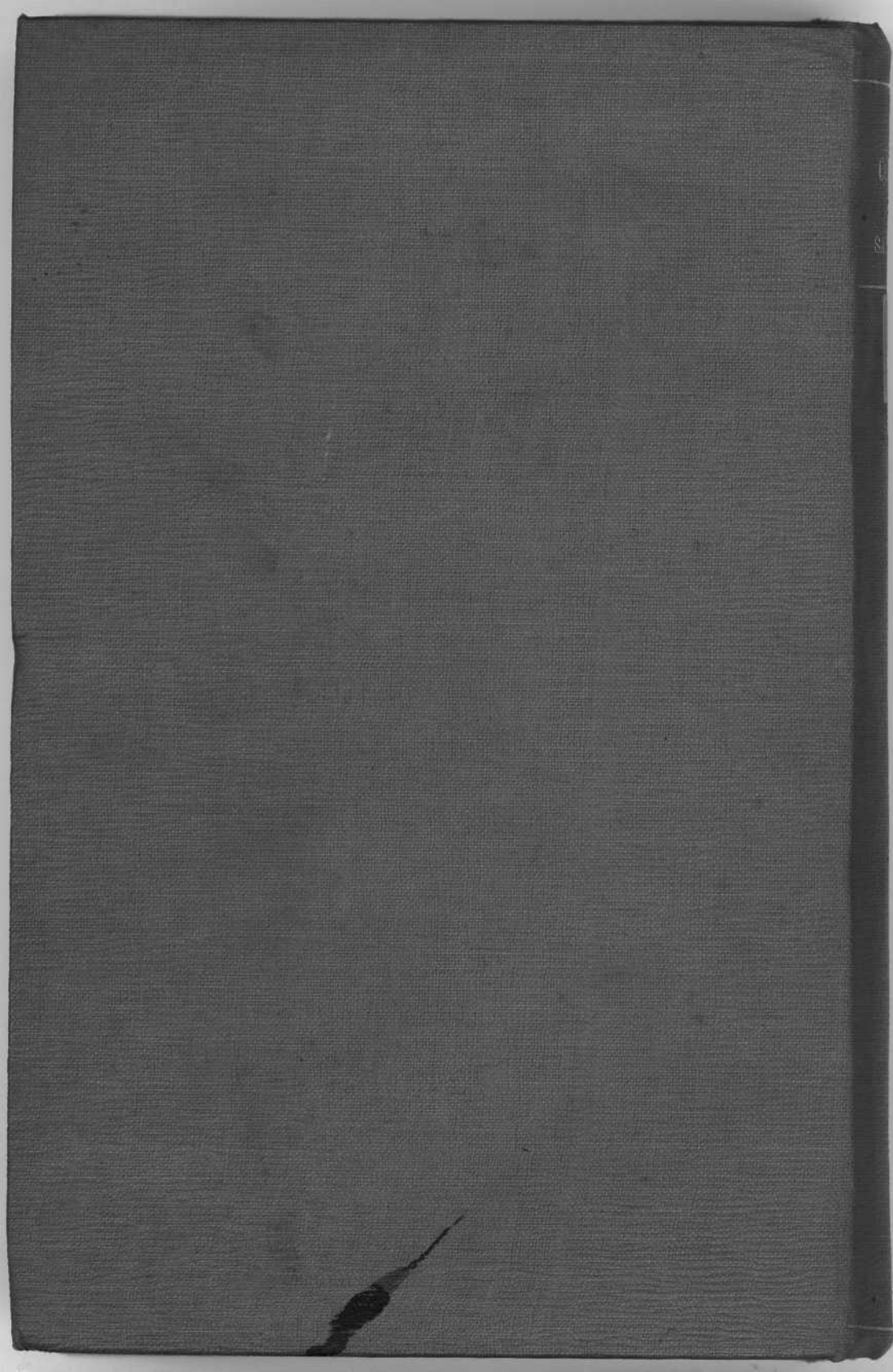
MARQUÉS DE SAN JUAN DE PIEDRAS ALBAS

BIBLIOGRAFÍA TERESIANA

SECCIÓN II

Obras de Santa Teresa de Jesús

Número.....	85	Precio de la obra.....	Ptas.
Estante.....	1	Precio de adquisición.	»
Tabla.....	3	Valoración actual.....	»



ŒUVRES
COMPLÈTES
DE
SAINTE TÉRÈSE

85.

3